

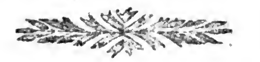




DICTIONNAIRE
…OGRAPHIQUE
DE
LA LOZÈRE,
PRÉCÉDÉ D'UNE
…OTICE GÉNÉRALE
SUR LE DÉPARTEMENT,

Par J. BOURET,

…Ponts-et-Chaussées, Membre du Conseil municipal de St-Chély (Lozère),
… de l'Institut historique de France, Membre de l'Académie nationale
… de la Société française de Statistique universelle (Paris)



…ENDE,
…OYER, libraire.

FLORAC,
Chez LACROIX, libraire.

MDCCCLIII.

…lorac; à 54 kil. S.-E. de Mende.
…. — Ecole prim. — *Bur. de poste*
…berte (il n'y a pas de succursale).
…mmune, 2,285 hect. 18 ares 82 cent.
…*s*, 175 hect. 64 ares 11 cent.; *prés*,
…*ois*, 25 hect. 19 ares 60 cent; *pâtures*,
… 52 cent.; *terres vaines*, 15 hect. 20
…*es*, 586 hect. 30 ares 28 cent.; *jardins*,
… cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 34 ares
…*s*, *chemins*, *places*, 26 hect. 20 ares 80
ou ruisseaux, 58 hect. 44 ares 20 cent.;
…*mens publics*, 11 ares 80 cent.
imposable, 2,200 hect. 42 ares 22 cent.
…*nposable*, 12,542 fr. 30 c.
…ions : *foncière*, 2,119 fr., *pers.* et *mob.*,
… et *fen.*, 215 fr.; *patentes*, 38 fr. 25 c.
ménages, 147; maisons, 145; villages ou

: peu de seigle, pâturages et châtaignes.
…ur le territoire de cette commune des mines
à Vielzeuf et à Vieljouve.
…DS, com. de la Fage-Montivernoux, pop.

…, com. de Saint-Chély-du-Tarn, pop. 37 hab.
…ES, com. de Barre, pop. 7 hab.
…NAS, pop. 59 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.* et
…-O. de Marvéjols; à 27 kil. O. de Mende. —
… com., 416 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802.
… la par., 586 hab. — Ecole prim. — *Bur. de*
…Marvéjols.
…icie de la commune, 1,755 hect. 62 ares 89 cent.
…*es labourables*, 844 hect. 18 ares 80 cent.; *prés*,
…64 ares 70 cent.; *bois*, 147 hect. 64 ares 70 cent;
…17 hect. 4 ares 89 cent.; *terres vaines*, 62 hect.
… cent.; *jardins*, 2 hect. 43 ares 45 cent.; *sol*

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

DE

LA LOZÈRE.



Alais, imprimerie de veuve VEIRUN,
dirigée par J.-M. TOULOUSAN

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

DE

LA LOZÈRE,

PRÉCÉDÉ D'UNE

NOTICE GÉNÉRALE

SUR LE DÉPARTEMENT,

Par J. BOURET,

Conducteur des Ponts-et-Chaussées, Membre du Conseil municipal de St-Chély (Lozère), Correspondant de l'Institut historique de France, Membre de l'Académie nationale & de la Société française de Statistique universelle (Paris).



MENDE, Chez BOYER, libraire.

FLORAC, Chez LACROIX, libraire.

MDCCCLII.

PRÉFACE.

Animé de l'esprit de progrès et des améliorations en général, j'ai cru faire une chose utile pour la Lozère, mon pays adoptif, en lui donnant cet ouvrage qui lui manquait. L'œuvre que je lui offre sans doute est imparfaite, je n'ai pas la prétention de croire le contraire; aussi, ai-je compté que ma qualité d'étranger à ce département, que j'habite seulement depuis neuf ans, serait pour mes lecteurs un titre à leur indulgence. Ce n'est pas que je redoute la critique, au contraire je la désire, pourvu qu'elle soit raisonnée, sans prévention; parce que d'une critique sérieuse et surtout consciencieuse, il ne peut que ressortir l'intelligence, la connaissance parfaite de faits qui pourraient être erronés, et elle éclairera celui qui, plus heureux et surtout plus capable que moi, voudra un jour faire mieux.

Mon intention a été seulement de faire un Dictionnaire comprenant la nomenclature complète de toutes les localités du département; cet ouvrage m'ayant paru utile aux administrations, au commerce, aux hommes d'affaires et au public en général, parce que chacun y trouvera facilement à quelle commune appartient tel village ou tel hameau, le bureau de poste qui le dessert, sa population, les jours de foires et de marchés, ainsi

que l'importance territoriale de chaque commune; et si j'ai fait précéder ce Dictionnaire d'une description du territoire, c'est que j'ai pensé qu'elle ne serait pas sans intérêt pour ceux qui ont peu parcouru le pays ou l'ont peu remarqué.

Mon ouvrage est donc divisé en deux parties : dans la première, je me suis borné à tracer à grands traits l'état physique du territoire, à en donner une idée générale sans descendre dans les détails qui m'auraient entraîné à de trop grandes longueurs et fait dépasser les bornes que je m'étais imposées en circonscrivant ma description dans les limites d'une simple notice. Et, bien que cette partie de l'ouvrage ne soit qu'accessoire, je n'ai pas cru cependant pouvoir me dispenser d'y comprendre notre organisation administrative et certains documens statistiques intéressans, notamment sur le mouvement de notre population.

La seconde partie, qui est la principale de l'ouvrage, comprend le Dictionnaire; je n'ai épargné ni peines ni soins pour y réunir tous les documens intéressans que j'ai pu découvrir et me procurer sur chaque localité; comme aussi je n'ai rien négligé pour y comprendre tout ce qu'il peut être important de connaître dans chaque commune.

Etre utile à mes concitoyens, tel est donc le but que je me suis proposé; si je ne suis pas assez heureux pour avoir réussi, il me restera toujours la satisfaction de l'avoir entrepris et d'avoir rangé

par ordre alphabétique les 3,300 noms de localités du département; ce travail pourra un jour épargner beaucoup de peines et de temps à celui qui entreprendra d'accomplir l'œuvre que j'ai commencée. Mon but sera alors atteint, si mon élan a pu procurer à la Lozère ce que j'avais eu l'intention de lui donner : peu importe d'où vienne le bien pourvu qu'il soit fait!...

Des difficultés sans nombre m'ont entravé dans la marche de mes travaux; d'abord mes occupations ordinaires, ne me laissaient que peu d'instans dans la journée; c'est donc sur mes veilles que j'ai dû prendre le temps qui m'a été nécessaire; mais pris, repris, puis abandonné mille fois pour être repris mille fois encore, cet ouvrage devait nécessairement souffrir de ces nombreuses suspensions. D'un autre côté, l'inconvénient de mon éloignement de tous documens à consulter au moment où j'en avais besoin, m'a souvent arrêté, souvent même découragé, et ce n'est que par un effort de persévérance que je suis venu à bout de mon projet.

Quel que soit l'accueil réservé à cet ouvrage, je dois néanmoins exprimer ici ma reconnaissance à M. l'abbé Baldit, archiviste du département, pour l'extrême complaisance qu'il a mise à me fournir tous les renseignemens que je lui ai demandés. Je suis heureux de rendre publiquement

hommage à ce savant archiviste, dont l'aménité et les grandes lumières sont si généreusement mises à la disposition de quiconque est autorisé à puiser dans les Archives départementales.

Je dois aussi des remercîmens bien sincères aux hommes éclairés de chaque canton qui ont bien voulu me fournir certaines notes et notamment l'ortographe des noms de localités; leur concours et les soins qu'ils ont apportés dans leurs renseignemens ont puissamment contribué à me faire éviter les nombreuses erreurs dont le cadastre est rempli et qui existent dans toutes les nomenclatures publiées jusqu'à ce jour.

Je dois encore exprimer ma vive gratitude à M. Valletou, surnuméraire des Contributions directes, qui m'a fourni des documens précieux dans un travail qui a dû lui coûter beaucoup de peine et nécessiter de sa part un grand dévoûment, et je ne saurais trop remercier M. le Directeur d'avoir bien voulu permettre que ces documens fussent mis à ma disposition.

Puisse mon œuvre donner l'idée d'un pareil travail dans tous les départemens, et bientôt pourront être réunis tous les élémens nécessaires pour faire le dictionnaire général le plus complet que la France ait jamais eû.

NOTICE GÉNÉRALE

SUR

LE DÉPARTEMENT.

CHAPITRE Ier.

—

INTRODUCTION HISTORIQUE.

Le pays qui forme aujourd'hui le département de la Lozère était, vers le IIe siècle avant J.-C., sous la domination des *Arvernes* qui, avec les *Eduens* et les *Squanes* formaient les vingt-trois tribus des trois grandes confédérations galliques. Les Arvernes occupaient le pays montueux situé entre la Loire, les Cévennes et la Garonne. Leur capitale était *Gergovie* ou Clermont.

Les Romains qui venaient de vaincre les Gaulois en Italie et dans l'Asie-Mineure passèrent les Alpes; et après avoir soumis toutes les contrées entre le Rhône et la Durance, ils engagent les Eduens à marcher contre les Arvernes qui prédominaient dans les Gaules. Une grande bataille est livrée sur les bords du Rhône, les Arvernes y sont complètement vaincus, et dès lors tous les pays compris entre les Alpes, le Rhône et les Cévennes sont déclarés provinces romaines; leur soumission devint définitive lors de la septième et dernière guerre de César qui, au dire de Plutarque, prit de force plus de 800 villes, soumit plus de 300 peuples, combattit trois millions d'hommes, sur lesquels un million périt dans les batailles, un million fut réduit en captivité.

La Gaule fut dès lors partagée en trois grandes provinces : l'*Aquitanique,* entre les Pyrennées, les Cévennes

et la Loire; la *Belgique,* entre la Seine et le Rhin; et la *Lyonnaise,* qui comprenait le centre. Le Gévaudan se trouva donc compris dans la province aquitanique.

En donnant leurs lois aux vaincus, les Romains leur apportèrent aussi leurs mœurs, leurs usages; mais leur religion, mélange de diverses croyances, fanatisme barbare et immoral, devait bientôt s'évanouir devant le Christianisme. L'Aquitanique qui, ainsi que toute la Gaule, avait donné dans toutes les superstitions païennes, ouvrit enfin les yeux à la lumière de l'Evangile; mais sa foi pleine d'ardeur et d'énergie devait lui susciter les tourmens des nombreuses et terribles persécutions qui furent décrétées par les empereurs Marc-Aurèle, Septime-Sévère, Maximien, Aurélien et Dioclétien. Le Gévaudan paya aux persécuteurs son tribut de sang, mais la religion chrétienne s'y avança avec sérénité et s'y consolida insensiblement, ce qui produisit une immense révolution et une grande influence dans les mœurs de ce pays.

Outre le mal des persécutions, l'Eglise fut encore déchirée par un grand nombre de schismes et d'hérésies; d'un autre côté l'empire était inondé d'une infinité de Barbares qui s'étaient étendus comme un incendie et le désolaient de toutes parts.

Ainsi, toujours en lutte contre les ennemis de leur nouvelle croyance, toujours en guerre contre les Barbares qui ravageaient leur territoire, telle était la situation morale et matérielle des divers peuples pendant les quelques siècles que dura l'Empire romain dans les Gaules.

Ce fut en 406 que les *Suèves,* les *Vandales,* les *Sarmathes,* les *Hérules,* etc., habitans des bords de la Baltique, dans les contrées connues sous les noms de *Prusse, Poméranie, Meckelbourg, Holstein, Jutland,* etc., passèrent le Rhin, du côté de Mayence, pour envahir les Gaules où ils portèrent partout la dévastation, le pillage et l'incendie.

Il serait impossible d'exprimer les désordres et les ravages qui furent commis dans l'étendue de ce pays, et ce que l'Aquitaine eut à souffrir de la cruauté de ces Barbares. Cette invasion générale porta un coup funeste à l'empire d'Occident, et la bataille de Soissons, en 486, détruisit les derniers débris de la domination romaine dans les Gaules.

De la domination des Romains, le Gévaudan passa sous celle des Visigoths, puis sous celle des Francs qui s'en emparèrent après la bataille de Vouillé, en 507. Théodoric, roi des Visigoths, s'en empara de nouveau après la défaite des Francs près d'Arles; mais Thierry, fils de Clovis Ier, ne tarda pas à le reprendre, et dès lors ce pays fut uni au royaume d'Austrasie.

Les Visigoths font plus tard une nouvelle incursion dans le Gévaudan, mais ils en sont chassés par les Sarrasins, dont Narbonne était devenue la métropole; et ceux-ci, à leur tour, sont repoussés par Charles-Martel. En 760, Pépin-le-Bref ayant pris parti pour l'Eglise contre Waïffer, duc d'Aquitaine, s'empara des villes de Toulouse, Alby, Rodez et de tout le Gévaudan, auxquels Charlemagne joignit bientôt le Roussillon et le reste du Languedoc, pour former un royaume sous le nom d'Aquitaine, qu'il donna à son fils Louis.

Des comtes sont alors établis dans toutes les villes principales de ce nouveau royaume, et ces dignitaires, qui n'étaient d'abord qu'amovibles, furent rendus héréditaires par Hugues-Capet; ce qui en fit autant de petits souverains qui avaient le droit de battre monnaie, d'accorder des grâces et de faire la guerre. C'est ainsi que les évêques du Gévaudan devinrent comtes de ce pays, dont ils conservèrent l'entière puissance souveraine jusques en 1306.

Les comtes de Barcelonne, qui avaient des possessions dans le Gévaudan, inquiétèrent pendant longtemps son Évêque; mais Jacques Ier, roi d'Aragon, devenu par hé-

ritage possesseur de ces terres, mit fin aux dissensions en 1225, en reconnaissant l'Évêque pour son seigneur, en raison de la vicomté de Grèzes et d'autres fiefs qu'il possédait dans le Gévaudan. Cette vicomté passa à la couronne de France en 1258, par un échange que fit le roi saint Louis avec le roi d'Aragon, de toutes ses possessions en Roussillon, en Catalogne et en Sardaigne, contre celles de ce dernier dans les diocèses de Carcassonne, Alby, Rodez et le Gévaudan, notamment de la vicomté de Grèzes; et le roi de France étant devenu maître du comté de Toulouse en 1271, par la mort d'Alphonse, son frère, et de Jeanne, sa belle-sœur, fille unique de Raymond VII, dernier comte de Toulouse, la vicomté de Grèzes fut réunie à tout ce qui avait appartenu à ce comte, pour ne former qu'une seule province; mais cette réunion ne changea en rien l'administration du Gévaudan qui conserva la majeure partie de ses privilèges, notamment celui qu'avait l'Évêque d'assembler tous les ans ses États.

Aldebert Ier, dont l'élection à l'épiscopat avait suscité des sentimens de jalousie parmi les seigneurs du diocèse, eut à lutter contre une ligue qui l'obligea de solliciter la protection du roi; ce qu'il fit en 1161, en reconnaissant l'autorité des rois de France sur le Gévaudan, et en allant rendre hommage à Louis VII, dit le Jeune, auquel il prêta serment de fidélité. Mais cette mesure, loin d'intimider ses adversaires qui devenaient sujets du roi malgré eux, ne fit que les irriter davantage; aussi, leurs attaques devinrent si menaçantes, que l'Évêque fut obligé d'entourer Mende de murailles élevées et de fossés profonds pour se défendre.

Les dissensions intestines continuant, l'évêque Durand, deuxième du nom, consentit en 1306, sous le règne de Philippe IV, dit le Bel, l'acte de pariage qui consacrait l'égalité souveraine sur le Gévaudan, entre le roi de France et l'Évêque de Mende. Cet acte fut scellé du

grand sceau en or, ce qui lui fit donner le nom de bulle d'or. En vertu de ce partage, deux sièges de l'autorité furent établis : l'un, celui de l'Évêque à Mende; l'autre, celui du Roi, à Marvéjols; mais rien ne fut changé de l'ancien mode de gouvernement; seulement, le Gévaudan eut dès lors deux souverains qui gouvernèrent tour à tour, ainsi que nous le verrons bientôt.

Aux XIVe et XVe siècles, le Gévaudan se ressentit vivement des maux que les Anglais causèrent en France à cette époque, et ce n'est que vers 1451, lorsque Charles VII les eut entièrement chassés, que ce pays vit enfin renaître un moment de calme, mais qui fut de courte durée, le commencement du XVIe siècle ayant amené les fatales guerres de religion qui firent éprouver de nouveaux désastres à ce malheureux pays. C'est dans ces derniers troubles que les habitans de la contrée qui s'étend depuis Barre jusqu'à St-Jean-du-Gard et Alais, furent appelés *lous Royaoux,* nom qui est une contraction du mot *royaliste,* et qui leur fut donné parce qu'ils embrassèrent la cause d'Henri IV, pendant les guerres de la Ligue.

En 1570, il surgit dans le Gévaudan un homme aussi courageux qu'entreprenant, qui se mit à la tête des religionnaires. Attiré dans ce pays par M. de Peyre, qui le fit son écuyer et lui confia la garde de sa maison pendant qu'il assistait aux noces du roi de Navarre, Mathieu de Merle, originaire d'Uzès, réunit auprès de lui un certain nombre de protestans de son pays et des Cévennes, et forma bientôt un corps de troupes entièrement soumis à son commandement, avec lequel il porta le pillage et la dévastation sur une grande étendue de territoire, non-seulement du Gévaudan, mais encore des pays circonvoisins. Il se rendit maître d'un grand nombre de villes du Gévaudan et notamment de Mende, le 25 décembre 1579. Une fois les hostilités passées, on ne retrouve plus son nom; on sait seulement qu'après la bataille de Coutras,

en 1588, il fut envoyé par Henri IV, roi de Narvarre, à Nimes, pour réclamer des secours pécuniaires, que la roideur de son caractère sut sans doute obtenir (1).

Le commencement du XVIII[e] siècle vit se continuer les malheureuses guerres religieuses, suite funeste de l'impolitique révocation de l'édit de Nantes; c'est dans l'arrondissement de Florac, en 1702 et 1703, au Pont-de-Mont-Vert, que commença la terrible guerre, dite des Camisards, dans laquelle la puissance de Louis XIV et le talent militaire du maréchal Villard eurent tant de peine à triompher. Nous rappellerons cependant que c'est à ces guerres que les Cévennes doivent les voies de communication dont elles jouissent. Il fallait des canons pour combattre les Camisards, et leur transport exigea la construction de chemins qui ne servent heureusement plus aujourd'hui qu'aux besoins de l'agriculture et du commerce.

Avant 1789, et en vertu de l'acte de pariage de 1306, les États du Gévaudan s'assemblaient alternativement une année à Mende, siège de l'autorité épiscopale, et une année à Marvéjols, siège de l'autorité royale. Ces assemblées étaient présidées par l'Évêque assisté de son vicaire-général, qui n'avait ni rang, ni voix délibérative, mais qui présidait en l'absence de l'Évêque.

Ces États étaient composés de trois ordres : ceux du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-État. Les membres étaient : pour le Clergé, un chanoine, député du Chapitre de Mende, le dom d'Aubrac, les prieurs de Langogne et de Sainte-Enimie, l'abbé de Chambons, et les commandeurs de Palhers et du Cap-Francès.

Pour l'ordre de la Noblesse, les *huit Barons* du Gévaudan qui entraient annuellement aux États du pays, et,

---

(1) *Voir* DOCUMENS DIVERS.

par tour, tous les huit ans, aux États-Généraux de la province, savoir : les barons de Tournel, du Roure, de Florac, de Cenaret, de Saint-Alban, d'Apcher, de Peyre et de Thoras. *Douze* gentilshommes, possesseurs de terres, ayant le titre de gentilhommerie, savoir : Allenc, Portes, Montauroux, du Mont, Montrodat, Mirandol, Séverac, Barre, Gabriac, Servières, Arpaon et la Garde-Guérin.

Enfin, les députés du Tiers-État étaient les trois consuls de Mende et de Marvéjols, et un consul ou député des villes ou communautés ci-après : Saint-Chély-d'Apcher, Malzieu, Saugues, Langogne, La Canourgue, Florac, Chirac, Ispagnac, Sainte-Enimie, Barre, Portes, Châteauneuf, Serverette, Saint-Etienne-Vallée-Française, et le commandement de Nogaret, composé des communautés de Saint-Germain-du-Teil, Trélans et Saint-Pierre-de-Nogaret.

Les officiers du diocèse chargés de l'exécution des délibérations étaient le syndic et le greffier. Les syndics étaient : pour le Clergé, le vicaire-général de l'Évêque; pour la Noblesse, un baron élu par elle ; et pour le Tiers-État, les premiers consuls de Mende et de Marvéjols.

Ces officiers étaient en outre chargés de la conduite des affaires et de veiller, pendant l'intervalle des sessions, à tout ce qui pouvait intéresser le pays.

Le greffier était principalement chargé de la rédaction des délibérations de l'Assemblée, de fournir les états de dépenses et de recettes votées chaque année, d'expédier et de contre-signer les arrêtés, ordonnances et mandemens.

En 1790, lors de la division de la France par départemens, les villes de Meyrueis, Villefort et d'autres communes voisines, furent distraites des diocèses d'Uzès et d'Alais pour être ajoutées au Gévaudan et former le département de la Lozère, tandis que la ville de Saugues

et un certain nombre de communes environnantes en étaient au contraire détachées pour être incorporées à la Haute-Loire. De sorte que, sauf les quelques additions ou retranchemens que nous venons d'indiquer, le département de la Lozère fut formé de l'ancien pays du Gévaudan.

Le territoire de la Lozère fut dès lors partagé en *sept* circonscriptions appelées districts, dont les chefs-lieux furent : Mende, Marvéjols, Florac, Langogne, Saint-Chély-d'Apcher, Meyrueis et Villefort. Chaque chef-lieu de district était siège d'un tribunal.

La loi du 17 février 1800 a divisé ce departement en trois arrondissemens de sous-préfecture, dont les chefs-lieux ont été fixés à Mende, Marvéjols et Florac. L'arrondissement de Mende comprend sept cantons, l'arrondissement de Marvéjols, dix; et celui de Florac, sept; total, vingt-quatre cantons.

Le département de la Lozère est compris dans la région méridionale de la France; sa position est entre le 44° 30' 35" de latitude N., et le 1° 9' 12" de longitude, de l'Observatoire de Paris. Il tire son nom d'une haute montagne de la chaîne des Cévennes, et dont le point culminant est élevé de 1702 mètres au-dessus de la mer.

Il est borné au N., par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'O., par celui de l'Aveyron; à l'E., par ceux de l'Ardèche et du Gard; et au S., par le Gard et l'Aveyron.

Sa forme se rapproche de l'élipse. Sa plus grande longueur est du N.-O. au S.-E.; prise d'Albaret-le-Comptal à Saint-Etienne-Vallée-Française, elle est de 105 kilomètres; et sa plus grande largeur, prise de Recoules-d'Aubrac à Saint-André-de-Capcèze, est de 80 kilomètres.

Sa superficie totale est de 516,666 hectares 23 ares 85 centiares, partagée ainsi entre les trois arrondissemens communaux :

	Hectares	Ares	Centiares
Mende. . .	177,702	70	60
Marvéjols.	170,127	88	58
Florac . .	168,835	64	58

Propriétés non bâties imposables.

	Hectares.	Ares.	Cent.		Hect.	Ar.	Cent.
Mende.....	172,593	69	98				
Marvéjols...	165,111	43	50	TOTAL.	500,798	74	09
Florac.....	163,093	60	61				

Propriétés bâties imposables.

	Hectares.	Ares.	Cent.				
Mende.....	244	99	60				
Marvéjols...	310	24	04	TOTAL.	797	95	50
Florac.. ...	242	71	86				

CONTENANCE totale imposable...........	501,596	69	59

Contenance non imposable.

	Hectares.	Ares.	Cent.				
Mende......	4,864	01	11				
Marvéjols...	4,706	21	04	TOTAL.	15,069	54	26
Florac.	5,499	32	11				

	Hect.	Ar.	Cent.
CONTENANCE totale imposable et non imposable.	516,666	23	85

REVENU TOTAL IMPOSABLE.

Mende....................	1,225,252 fr.	79 c.
Marvéjols................	1,703,868	17
Florac...................	971,162	11
Total du revenu imposable.....	3,900,283 fr.	07 c.

Revenu moyen imposable par hectare de terrain imposable.

Mende	7 fr.	08 c.
Marvéjols	10	30
Florac	5	95

Revenu moyen par hectare de terrain imposable, pour tout le département, 7 fr. 78 c.

CONTRIBUTION FONCIÈRE EN 1851.

	En principal.		Centimes addit. compris.	
Mende	203,634 fr.	» c.	273,684 fr.	10 c.
Marvéjols	223,957	»	300,998	21
Florac	165,498	»	222,429	31
TOTAUX	593,089 fr.	» c.	797,111 fr.	62 c.

Total moyen par hectare.

	En principal.		Centimes addit. compris.	
Mende	1 fr.	18 c.	1 fr.	58 c.
Marvéjols	1	35	1	81
Florac	1	01	1	36

Taux moyen de la contribution foncière par individu, centimes additionnels compris.

Mende	5 fr.	71 c.
Marvéjols	5	50
Florac	5	45

Taux moyen par individu, pour tout le département, 5 fr. 55 c.

On compte un individu par étendue d'environ quatre hectares de terrain.

Il y a dans le département treize villes, dont :

1	au-dessus de	5,000	âmes
1	—	4,000	
3	—	2,000	
4	—	1,500	
2	—	1,200	
2	au-dessous de	1,000	

193 chefs-lieux de communes, dont :

1	au-dessus de		6,000 âmes	
1	—		4,000	
3	—		2,000	
7	de	1,800	à	2,000
4	de	1,600	à	1,800
5	de	1,400	à	1,600
8	de	1,200	à	1,400
11	de	1,000	à	1,200
14	de	800	à	1,000
34	de	600	à	800
52	de	400	à	600
47	de	200	à	400
6	au-dessous de			200

CHAPITRE II.

ÉTAT PHYSIQUE DU TERRITOIRE.

ASPECT.

Le sol de la Lozère est généralement montagneux. Il monte et s'arrête tour à tour, descend pour remonter encore, s'arrondit en collines, s'allonge en plateaux de grande étendue et se creuse en vallons d'une grande profondeur. Sous le rapport géologique, il est partagé en trois régions distinctes et bien tranchées. Chacune de ces régions est caractérisée par la nature des terrains qu'on y rencontre, par la forme des montagnes, des coteaux et des vallées, ainsi que par une végétation particulière, variable comme la culture, en raison de l'élévation et de la composition du sol. La partie au Nord est granitique, celle du centre est calcaire, et celle du Midi schisteuse.

Ce département est un de ceux où l'abattis des bois, conseillé par l'égoïsme ou les faux calculs, a été poussé le

plus loin; la hache a dépouillé de vastes montagnes de leurs riches parures, et les pluies, entrainant l'humus qui couvrait leurs croupes, ont voué une immense étendue de terrain à une invincible stérilité. Nonobstant ces pertes regrettables, les bois occupent cependant encore environ 35,000 hectares de terrain.

Les villages sont nombreux et riches dans les vallées de l'arrondissement de Marvéjols; il sont plus épars sur les montagnes de cet arrondissement; mais les propriétaires y étant en petit nombre possèdent des terres plus étendues et se trouvent ainsi dans l'aisance. Ces observations sont applicables à une partie de l'arrondissement de Mende; les rives du Lot et la vallée du Valdonnez présentent un sol riche et des habitations rapprochées, tandis que les autres parties montagneuses sont presque désertes, notamment aux environs de la plaine de Montbel et de la forêt de Mercoire.

La partie de l'arrondissement de Florac qui avoisine la montagne de la *Lozère* se trouve aussi dans ce dernier cas; les environs du Pont-de-Mont-Vert, de Belle-Coste, qui sont rapprochés du sommet de cette montagne ne contiennent que peu de villages; les propriétés y sont, pour cette raison, accumulées sur un petit nombre de têtes; au contraire, dans les Cévennes et dans les vallons qui suivent le cours des rivières où le climat est plus doux, les villages se trouvent plus nombreux et la population plus considérable, mais les sites du pays étant difficiles, les habitations forment en grande partie des hameaux.

Ainsi, sur les montagnes et dans les plaines, beaucoup de fermes et peu de villages; dans les vallons et dans les Cévennes, peu de fermes et beaucoup de villages ou hameaux.

Dans l'arrondissement de Florac où le climat est sensiblement plus doux que dans le reste du département et

où se trouve le plus grand nombre de vallées, on compte proportionnellement à l'étendue de son territoire, beaucoup plus de hameaux que dans les autres arrondissemens.

MÉTÉOROLOGIE.

En général, dans le département de la Lozère, la température est plus froide que ne semblerait l'indiquer la latitude. Les montagnes, les eaux vives, prolongent ou ramènent fréquemment le froid, et c'est à ces mêmes causes qu'on doit attribuer l'extrême variabilité de l'atmosphère.

Le climat est froid dans la partie septentrionale, et généralement plus doux dans la partie méridionale. Au Nord, l'hiver dure six mois de l'année, de la fin d'octobre à la fin d'avril; au Sud, il n'est guère que de quatre mois, de la fin de novembre à la fin de mars, et il n'est pas rare d'y voir de beaux jours dans les mois de décembre et de janvier.

Les vents dominans sont ceux du N. et de l'E., au Nord du département; ceux de l'O. et du S., dans le Midi; ce dernier amène presque toujours la pluie. Les vents N. et N.-O. soufflent principalement en hiver; vient ensuite le vent S. qui met la végétation en mouvement, et lorsque ces vents cessent, ils sont presque toujours remplacés par un vent N.-N-.O., qui est assez souvent accompagné de pluie.

Il est des hivers où la neige est très-abondante et séjourne longtemps, elle se conserve durant plusieurs mois, et il n'est pas rare d'en rencontrer au mois de juillet sur beaucoup de points des montagnes élevées. Sur les plateaux qui sont traversés par des routes, la circulation est souvent interrompue, et pour y frayer un passage aux voitures il faut ouvrir d'énormes congères qu'on taille à pic, souvent sur plusieurs mètres de hauteur. Lorsque la

tourmente surprend le voyageur au milieu de ces plateaux, il est exposé aux plus grands dangers; aussi ne se passe-t-il pas d'hiver un peu rigoureux sans que l'on trouve ensevelis sous la neige quelques malheureux morts de froid.

La Lozère est sujette aussi à plusieurs inconvéniens qui nuisent à ses récoltes; outre la grêle qui y cause parfois de grands ravages, il arrive souvent, aux mois d'avril et mai, des gelées qui emportent une partie des céréales et tuent les bourgeons des arbres fruitiers que le soleil de mars a quelquefois fort avancés, dans le Midi du département.

Dans la partie Sud, le terrain est sillonné d'une quantité innombrable de ravins où l'on ne voit pas un fil d'eau par un temps sec et qui, après quelques jours de pluie, deviennent des torrens impétueux, déchirant les flancs charnus des coteaux, et faisant déborder les rivières qui inondent les belles propriétés du fond des vallées.

Ce n'est que sur les sommets applatis des montagnes que le cultivateur peut se livrer avec quelque sécurité à la culture; car, ainsi que nous l'avons dit déjà, le déboisement des coteaux sevrant la terre des infiltrations si salutaires sous tous les rapports, les eaux pluviales lui enlèvent, lors des orages, une grande partie de son travail dans les terrains en pente.

Le plus haut degré de froid, dans le département, est de — 13°, et le plus haut degré de chaleur de + 22° Réaumur.

MONTAGNES.

Cinq grandes chaînes de montagnes limitent le département : la *Margeride* au N., qui se prolonge dans le Cantal; l'*Aubrac*, à l'O. de la Margeride; la *Lozère*,

qui part du centre et se dirige de l'O. à l'E.; l'*Aigoual*, qui se trouve en face de la Lozère, dans la direction du N.-O. au S.-E.; les *Cévennes*, dont les nombreuses ramifications s'étendent dans le Gard.

A partir du plateau, dit *Palais du Roi*, la Margeride s'abaisse en développant la plaine de Montbel, et relie son pied à un point de la chaîne des deux mers qui sert de faîte aux bassins de la Loire, du Rhône et de la Garonne. C'est, en effet, sur les contreforts de la plaine de Montbel, que prennent leurs sources l'*Allier*, le *Lot* et le *Chassézac*; la première se jetant dans la Loire, la seconde dans la Garonne, et la troisième dans l'Ardèche, l'un des affluens du Rhône. La Margeride se rattache aussi à la montagne d'Aubrac par le faîte de Saint-Amans, et la Lozère se joint à l'Aigoual par la chaîne des Cévennes, qui donne naissance à sept rivières appelées *Gardons* et qui, par leur réunion, forment la rivière du Gard.

Les contreforts qui relient entr'elles les grandes chaînes de montagnes, ont généralement leurs sommets applatis et forment de vastes plaines appelées *Causses* et *Cans*. Ces plateaux sont parfois soutenus et environnés par des rochers énormes, dont la pente est sur beaucoup de points perpendiculaire aux rivières qui coulent à leurs bases. La plupart de ces lieux élevés présentent des abîmes souterrains d'une grande profondeur formés par les eaux qui, ayant entraîné les sables et les autres matières divisées, ont ainsi pratiqué ces profondes cavernes. Ces gouffres reçoivent les eaux qui y tombent des sommets, y forment d'immenses réservoirs et coulent ensuite sur la surface de la terre, en s'échappant tantôt par des ouvertures assez semblables à des fenêtres pratiquées par la nature au milieu des blocs de rochers, tantôt par des crevasses pittoresques où elles se fraient un passage pour jaillir dans les rivières. Mais si les eaux sont abondantes dans les cavités que forme l'intérieur des montagnes, leur

manque est absolu sur leurs sommets; les habitans des Causses sont obligés de recueillir soigneusement l'eau des pluies dans des citernes.

La chaîne des Cévennes, qui forme une ligne de séparation entre les deux mers, présente plusieurs points fort remarquables : il est des passages du bassin de l'Océan à celui de la Méditerranée qui n'ont pas plus de cinq mètres de largeur au sommet; ces points se rencontrent sur la route d'Alais, entre Barre et Saint-Germain-de-Calberte, aux cols de Vergougnoux et de Font-Mort, dont l'élévation au-dessus de la mer est d'environ 900 mètres; la largeur de la route occupe toute celle des points les plus déprimés de ces deux cols. Les eaux qui coulent sur le versant E. de cette montagne, vont se mêler à celles du *Tarn* qui les porte à l'Océan, et celles qui descendent du revers opposé vont former le *Gard* que le Rhône va plus tard déverser dans la Méditerranée. Les cols de *Faout-Fleuri,* de *Solpérière,* sur la route de Nimes, entre les hameaux du Rey et de l'Hospitalet, les cols de *Jalcreste,* des *Abeilles* et du *Marquairès* sur la même chaîne, ne sont pas moins remarquables à cet égard.

Le col de Jalcreste, dans la commune de St-Privat-de-Vallongue, qui donne naissance au *Mimente,* affluent du Tarn, et au *Gardon du Collet-de-Dèze,* branche du Gard, est un des points les plus bas et peut-être la partie la plus mince de la chaîne des deux mers; il offre, en remontant le cours du Mimente et redescendant le Gardon du Collet, tous les avantages désirables pour l'ouverture d'une voie de communication rattachant les bassins des deux mers. Ce projet, mis un jour à exécution, serait une source certaine de prospérité et de bien-être pour les populations de la Lozère, car, en moins de six heures, de Florac on rejoindrait la tête du chemin de fer d'Alais, et les mines de houille de la Grand'Combe où le département puiserait, à bien peu de frais, le combustible

qui lui manque pour l'exploitation des riches minerais dont la nature a doté ses montagnes.

Dans la direction du S. à l'E., depuis la montagne de l'Aigoual jusqu'à sa rencontre de la *Lozère* proprement dite, la chaîne des Cévennes a donné naissance aux sept Gardons, ou *sept veines du Gard*, à deux affluens du Tarn : le *Tarnon* et le *Mimente*, et au *Tarn* lui-même. Puis, prenant la direction de l'E. à l'O. jusqu'à la plaine de Montbel, elle donne à l'O. les sources du *Lot*, et à l'E. celles de la rivière de *l'Altier*, affluent du Chassézac. Enfin, se retournant tout-à-coup vers l'E., cette chaîne entre dans le département de l'Ardèche, après avoir donné au N. les sources de l'*Allier*.

VALLÉES.

On ne voit dans le département que de très-petites vallées, c'est-à-dire des vallons de peu d'étendue, ouverts en général du N. au S., et de l'E. à l'O. Les principaux sont ceux de Mende, arrosé par le *Lot*; de Marvéjols, arrosé par la *Coulogne*; de Florac, où coulent le *Tarn* et le *Tarnon*; de Saint-Etienne-de-Valdonnez, arrosé par la *Nize* et le *Bramont*; de Saint-Alban, arrosé par la *Truyère*; et les vallées de Moissac, de Saint-Etienne-Vallée-Française, arrosées par les *Gardons*.

Les montagnes, les plaines et les vallons occupent le territoire dans les proportions suivantes :

Montagnes.	3	cinquièmes.
Plaines.	1	*idem.*
Vallons.	1	*idem.*

FORÊTS.

Les principales forêts du département, sont celles de *Mercoire*, au N.-E. de Villefort, sur le plateau qui

domine les sources de l'Allier; de *Rancgros*, à l'E. de Villefort, où naissent les ruisseaux de la rivière d'Altier; de *Gourdouze*, au N. de Vialas, du *Calcadès* et du *Bois-Noir*. On distingue aussi plusieurs bois importans : ceux de Canillac, de Bouls, de la Grange, de Villeneuve, de Recoules, etc.

La superficie de ces bois ou forêts est d'environ 35,000 hectares, dont 1,447 hectares appartiennent à l'État, 10,000 aux communes et le restant aux particuliers.

Nos forêts sont principalement peuplées de hètres, de chênes, de bouleaux, de pins et de sapins.

LACS.

La montagne d'Aubrac contient quatre lacs, dont deux, ceux de *Soubeyrols* et de *Salhens*, sont traversés par le ruisseau de la Carde, affluent du Bès; les deux autres, ceux de *Born* et de *Saint-Andéol*, sont situés sur le plateau qui domine le Bès, et sont séparés l'un de l'autre par une éminence appelée le Peyrou. La superficie de ces quatre lacs est d'environ 40 hectares, dont le desséchement livrerait d'excellentes prairies à l'agriculture. Depuis longtemps cette opération a été mise à l'état de projet, car on lit dans un procès-verbal des Etats de la province : *qu'un projet de desséchement du lac Saint-Andéol* a été approuvé en 1685. Le lac de Born a été le cratère d'un volcan; il est entouré de basaltes brillans qui offrent un coup-d'œil magnifique. Les eaux du lac de Salhens forment une cascade, dite de la Roque, qui attire aussi l'attention de l'observateur.

Le lac Saint-Andéol a été, jusqu'au VIe siècle, l'objet d'un culte, reste de paganisme, attirant chaque année une foule de peuple qui, pour lui offrir, jetait dans ses eaux : du pain, des toisons, du fromage, de la cire, du linge, etc..., et le P. Louvreleuil, prétend que l'évêque

Hilaire, qui occupa le siège épiscopal de 535 à 550, se rendit à Aubrac pour détourner le peuple de ce culte superstitieux, et qu'il y fit bâtir une chapelle qu'il dédia à Saint-Andéol. Les vestiges de cet antique édifice se remarquent encore aujourd'hui.

COURS D'EAU.

Le département de la Lozère ne reçoit aucune rivière des départemens voisins; toutes celles qui l'arrosent naissent dans son sein. L'ensemble de ses eaux est naturellement partagé par le cours des montagnes en deux bassins, séparés par la chaîne des deux mers : celui de l'Océan et celui de la Méditerranée qui sont subdivisés en sept autres bassins, dont quatre principaux et trois petits.

Les quatre bassins principaux sont : 1° celui du *Lot*, au centre du département; 2° de l'*Allier*, au N.-E.; 3° du *Tarn*, au S.; et 4° du *Gard*, au S.-E. du département. Les trois petits bassins sont ceux : de *Chassézac*, à l'E.; de la *Truyère*, au N.; et du *Bès*, au N.-O. Les bassins du Gard et du Chassézac forment seuls, dans ce département, le bassin de la Méditerranée.

BASSIN DU LOT.

Le *bassin du Lot* est limité au N., par la Margeride; au N.-O., par les montagnes d'Aubrac; et au S., par la Lozère ou ses appendices. Il comprend quatre rivières : le *Lot*, qui partage le département, pour ainsi dire, en deux parties égales, et dont le cours est de l'E. à l'O.; le *Bramont*, qui descend de la Lozère et trouve son embouchure à Balsièges; l'*Urugne*, petite rivière qui arrose la Canourgue; et la *Coulagne*, rivière assez considérable, qui descend de la Margeride, arrose le vallon de Marvéjols et se jette sur la rive droite du Lot, non loin de Montjézieu.

Le Lot reçoit encore, sur sa rive droite, dix ruisseaux ou torrens : le *Villeret, Salelles, Esclanèdes,* le *Pelgeire,* le *Bouisset,* le *Rieucros-d'Abaïsse,* le *Rieucros-de-Bergonie,* le *Ginest, Pierrefiche* et le *Doulon;* cinq sur sa rive gauche : *Combesourde, Servières, Felgeirette,* le *Falisson* et la *Tieule.*

Le *Bramont* reçoit la petite rivière la *Nize*, dont la source est sur la Lozère.

L'*Urugne* reçoit la source dite de Saint-Frézal, qui naît à la Canourgue.

La *Coulagne* a huit ruisseaux pour affluens, dont six sur sa rive droite : *Froidouillas, Crueize, Saint-Laurent-de-Muret,* le *Pion, Riouyère* et *Rieulong;* et deux sur sa rive gauche : le *Coulagnet* et la *Jourdane.*

BASSIN DE L'ALLIER.

Le *bassin de l'Allier* est limité à l'O. et au S. par la Margeride, et encore au S. par la partie de la chaîne des deux mers qui donne les sources de cette rivière; à l'E., par les montagnes de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Il ne comprend que trois rivières : l'*Allier* qui descend de la chaîne des deux mers, coule du S. au N. et arrose Langogne; le *Langoueiroux* qui se jette dans l'Allier, près de Langogne; et le *Chapeauroux,* qui vient de la Margeride, a son cours comme l'Allier, du S. au N., et va trouver son embouchure dans cette dernière rivière, sur la limite du département de la Haute-Loire.

L'Allier reçoit encore, hors du département, la petite rivière d'*Ance* dont la source est sur la Margeride, dans la commune de la Panouze, et le confluent dans la Haute-Loire.

Cinq ruisseaux se jettent dans l'Allier;

Le *Chapeauroux* en reçoit deux sur sa rive gauche : le *Gaboutaresse* et *Grandrieu,* et sur sa rive droite, la petite

rivière de *Clamouze,* dont la source est sur le territoire de la commune de Chaudeirac.

BASSIN DU TARN.

Le *bassin du Tarn* est limité au N. par la Lozère ou ses contreforts, qui le séparent de celui du Lot; au S. par la montagne de l'Aigoual. Il est composé de quatre rivières : le *Tarn* qui prend sa source sur la Lozère, coule de l'E. à l'O., parallèlement au Lot, et arrose le vallon d'Ispagnac; le *Tarnon* qui descend de l'Aigoual, coule du S. au N., reçoit le Mimente à l'entrée de Florac, et trouve son embouchure dans le Tarn, à environ deux kilomètres au N. de cette ville; le *Mimente* qui vient du col de Jalcreste et se jette dans le Tarnon; enfin, la *Jonte,* rivière qui descend de la montagne de l'Aigoual, arrose Meyrueis et va, en suivant la lisière du département, rejoindre le Tarn, qu'elle rencontre au moment où celui-ci entre dans l'Aveyron.

Depuis sa source jusqu'à Ispagnac, le *Tarn* reçoit sur sa rive droite un grand nombre de ruisseaux ou torrens, dont les principaux sont : le *Cros, Rieumalet, Valbrière, Brousse, Runes,* qui offre une belle cascade (*V.* au *Diction.* RUNES), le *Briançon, Fraissinet-d'Alexis* et *Lonjagne.* Et sur sa rive gauche : *Garadijon, Ramponnet* et beaucoup d'autres petits torrens dont les noms nous sont inconnus.

Le Tarn reçoit encore les eaux de deux sources remarquables : l'une de Castelbouc, l'autre de Saint-Enimie.

Le *Tarnon,* outre la rivière du Mimente, qui a son embouchure sur sa rive droite, reçoit sur sa rive gauche trois ruisseaux : le *Tréplons,* les *Fonds, Fraissinet,* et il prend à Florac les eaux de la source du Viviers (*V.* FLORAC.)

Le *Mimente* reçoit quatre ruisseaux principaux sur sa

rive droite : *Vieljeuf, Boujezet, Pierrefont* et la *Valette*; sur sa rive gauche : le *Vergougnoux* et *Rieutort,* affluens du Vergougnoux.

Deux grands ruisseaux se jettent dans la *Jonte* sur sa rive gauche : ce sont le *Brézet* et le *Bétuzon.*

BASSIN DU GARD.

Le *bassin du Gard* est borné au N. et à l'O., par la chaîne des Cévennes qui sépare les deux mers; il comprend sept rivières appelées *Gardons,* qui naissent toutes de cette chaîne, coulent dans la direction du N.-O. au S.-E., et par leur réunion à Ners forment la rivière qui donne son nom au département du Gard. Ces rivières, qui prennent leur nom particulier des localités qu'elles traversent, sont : 1° le *Gardon de Saint-André-de-Valborgne,* qui descend de la Can-de-l'Hospitalet, arrose Bassurels et entre dans le Gard par le bourg qui lui donne son nom; 2° le *Gardon de Sainte-Croix,* dont les sources sont sur les Cans de Barre et de l'Hospitalet; 3° le *Gardon de Saint-Martin-de-Lansuscle,* qui prend sa source près de Fontmort; 4° le *Gardon de Saint-Germain-de-Calberte,* ou de *Saint-Etienne-Vallée-Française,* et plus tard de *Mialet;* cette rivière reçoit au lieu de Négazes, le Gardon de Saint-Martin-de-Lansuscle, et au Martinet, près Saint-Etienne, celui de Sainte-Croix. Ces trois Gardons réunis forment alors le Gardon de *Mialet* qui va rejoindre à Anduze celui de Saint-André-de-Valborgne qui y arrive par la vallée de Saint-Jean-du-Gard, et la réunion de ces quatre rivières forment le Gardon d'Anduze; 5° Le *Gardon de Saint-Martin-de-Boubeaux,* qui prend sa source dans la commune de ce nom, et va rencontrer au lieu de Puech le Gardon du Collet; 6° le *Gardon du-Collet-de-Dèze,* qui prend sa source dans la partie de la chaîne des deux mers, où se trouve le col de Jalcreste; 7° le *Gardon de Saint-Andéol,* qui prend sa source dans la commune de ce nom

et se jette dans le Gardon du Collet, au lieu même du Collet; ces deux derniers Gardons étant réunis, continuent leur course jusqu'à Puech où ils rencontrent celui de Saint-Martin-de-Boubeaux, et tous trois formant le Gardon d'Alais vont se réunir au Gardon d'Anduze qu'ils rencontrent à Ners. Alors les sept Gardons réunis forment la rivière du *Gard* qui donne son nom au département qu'elle arrose.

Les Gardons reçoivent une quantité innombrable de torrens qui ne paraissent qu'avec la pluie; leur nomenclature exacte serait impossible et surtout trop longue.

BASSIN DU CHASSÉZAC.

Le *bassin du Chassézac* est borné au N., au S. et à l'O., par la chaîne des deux mers; il ne comprend que deux rivières : le *Chassézac,* qui descend de la chaîne des deux mers, coule de l'O. à l'E. et se jette dans la rivière de Borne, sur la limite du département; l'*Altier,* rivière excessivement tourmentée, qui naît à l'opposite du Lot et va se perdre dans le Chassézac, près du confluent de ce dernier avec la Borne.

Le *Chassézac* reçoit sur sa rive droite plusieurs torrens qui lui viennent de la *Lozère*; le plus considérable est le *Serremejean* qui a son embouchure près de Prévenchères.

L'*Altier* reçoit sur ses deux rives, six ruisseaux ou torrens assez considérables : sur la rive gauche, *Montredon,* le *Cros,* le *Fenadou.* Sur la rive droite, le *Volte,* le *Chareillas,* le *Valfournés,* le *Castanet* et le grand ruisseau *Costeillades* dont la source est à l'opposite de celle du Tarn, va arroser Villefort et se jeter dans l'Altier près de Saint-Loup.

BASSIN DE LA TRUYÈRE.

Le *bassin de la Truyère* est limité à l'E., par la Mar-

geride; à l'O., par les plateaux de Saint-Chély; et au S., par ceux de Saint-Amans. Ce bassin comprend deux rivières : la *Truyère,* qui prend sa source sur la Margeride, coule du S. au N., arrose les vallons de Serverette et du Malzieu, et entre dans le Cantal près de Chaulhac; la *Rimeize,* petite rivière qui vient des plateaux qui séparent les bassins du Lot et du Bès de celui de la Truyère; elle arrive dans la Truyère, perpendiculairement au cours de cette rivière, arrose le bourg auquel elle donne son nom, et trouve son embouchure au-dessous du village de Hauteville.

La Truyère reçoit sept ruisseaux principaux : *Villelongue,* le *Mézeri* qui arrose Saint-Denis; le *Quittard,* la *Maniole* qui se jette dans le précédent et arrose le vallon de Saint-Alban; le *Fraissinet,* le *Liconès* et les *Amourettes* formés de trois branches qui descendent du Cantal. Sur sa rive gauche elle reçoit le *Tréboulin,* formé aussi de plusieurs branches, venant de Sainte-Colombe-de-Peyre, et qui arrose Javols.

La *Rimeize* reçoit le ruisseau de *Chapouillet,* dont la source est près du lieu de Malgazagne. Ce ruisseau passe à Saint-Chély.

BASSIN DU BÈS.

Le *bassin du Bès* est limité à l'O., par le Cantal; à l'E., par les plateaux de Saint-Chély; au S., par la montagne d'Aubrac. Ce bassin ne comprend que deux rivières : le *Bès,* qui coule du S. au N. et forme la limite du département au N.-E.; la *Bédaôle,* petite rivière qui descend des plateaux d'Aubrac, arrose Fournels, et va se jeter dans le Bès.

Les principaux ruisseaux qui se jettent dans le *Bès* sont : sur sa rive gauche, la *Plache,* la *Garde* qui traverse le lac des Salhens, le *Pascalet;* sur sa rive droite, le *Peirade* et un grand nombre de torrens.

Il n'est aucune de ces rivières qui soit navigable, ni susceptible de le devenir; leur peu de profondeur, leur rapidité et les obstacles que présentent les rochers sur lesquels elles roulent ôtent jusqu'à l'espoir de réaliser le moindre projet de navigation.

VOIES DE COMMUNICATION.

Cinq routes nationales, 21 routes départementales, 25 chemins vicinaux de grande communication et un grand nombre de petits chemins ruraux, sillonnent et parcourent le département dans toutes les directions; mais la roideur des pentes, la profondeur des précipices qui bordent plusieurs de ces routes, et les points élevés qu'elles franchissent, les rendent toujours difficiles et souvent dangereuses. La plupart étaient des chemins que les anciennes guerres avaient fixés sur des hauteurs, afin de pouvoir dominer les vallées et éviter toutes surprises; mais ces routes étaient excessivement étroites, et ce n'est qu'avec le temps que l'on est parvenu à les amener à leur largeur actuelle. Depuis une douzaine d'années, des chantiers très-importans, malheureusement suspendus en ce moment, ont été organisés dans le but de modifier les tracés vicieux; déjà des sommes considérables ont été dépensées sur divers points, mais il y avait tant à faire que des parties, pour ainsi dire achevées, demeureront improductives, tant que le Gouvernement sera dans l'impossibilité de s'imposer de nouveaux sacrifices.

La constitution territoriale du département ne permet pas d'espérer jamais ni canaux, ni chemin de fer; il n'y a que ses routes qui puissent donner la vie et le mouvement à ses populations; il est donc grandement à désirer, si l'on ne peut en ouvrir de nouvelles, que du moins celles qu'il possède soient suffisamment améliorées pour donner une issue au commerce et à l'industrie qui y sont

trop restreints, à cause des grandes difficultés que présentent la plupart d'entr'elles.

Les cinq routes nationales ont, sur le territoire du département, un développement total de 413 kilomètres, et les parties à ouvrir ou à rectifier présentent une longueur de 248 kilomètres. Les dépenses qu'exigeraient ces rectifications et l'ouverture des lacunes, ne sauraient être évaluées à moins de dix millions. (V. *le Diction. pour l'itinéraire de ces routes.*)

Les 21 routes départementales comprennent un développement d'environ 635 kilomètres, dont 278 sont à l'état d'entretien, 283 en lacunes, et 54 à rectifier; leur état de viabilité est donc loin d'être satisfaisant. L'Administration départementale qui y apporte la plus vive sollicitude, s'épuise chaque année en sacrifices, mais ses faibles ressources ne laissent pas que d'être insuffisantes pour des besoins si grands. Il est peu de routes départementales où le roulage puisse s'effectuer sans dangers; il en est plusieurs où une voiture a beaucoup de peine à passer, et d'autres où il est impossible de fournir un passage à la plus petite charrette.

Les dépenses à faire, pour donner la viabilité désirable aux routes qui sont à la charge du département, ne pourraient être portées à moins de cinq à six millions. Si le Gouvernement ne vient un jour en aide au département, ou si le département lui-même n'a pas recours à un emprunt sur l'avenir, ce n'est pas de plusieurs siècles que l'état de ses voies de communication répondra à ses besoins.

Il y a 25 chemins vicinaux de grande communication actuellement classés, dont le développement est de 579 kilomètres, mais dont la viabilité est loin d'être en rapport avec les besoins des populations. La plupart sont à faire en entier, et les ressources des communes sont insuffisantes. Sur le développement total de ces chemins,

283 kilomètres sont à l'état d'entretien, 78 sont à réparer, 147 à rectifier et 116 à construire à neuf. La dépense à faire, pour amener à l'état d'entretien la totalité de ces chemins, est évaluée un million et demi.

On compte 1,397 chemins ruraux, ou de petite communication, ayant un développement total de 3,899 kilomètres.

HISTOIRE NATURELLE.

On comprendra que pour rester renfermé dans le cadre de cet ouvrage, nous devons seulement jeter un coup-d'œil rapide sur la surface du sol, dans nos jardins et dans nos serres, et relater à grands traits les principales richesses qui s'offrent à notre regard. D'ailleurs, les détails minutieux et scientifiques de l'Histoire naturelle de notre pays méritent d'être traités par une autre plume que la nôtre. Nous nous bornerons donc à quelques considérations générales, ou plutôt à mentionner nos richesses animales, l'origine de nos plantes les plus généralement connues, et les minerais les plus répandus dans notre sol.

RÈGNE ANIMAL.

Ici se placent naturellement les animaux domestiques : d'une part, les chevaux, les mulets, les ânes; de l'autre part, les bêtes à cornes, les moutons, les chèvres et les porcs. Les bêtes à cornes sont de petite taille dans notre département, mais elles sont fortes et vigoureuses. Les moutons y sont également petits en général, mais ils produisent une laine douce et fine.

Viennent ensuite les habitans de nos bois et de nos champs : le loup, habituellement caché dans nos forêts, infeste encore nos campagnes, surtout en hiver, quand la

faim lui fait braver le danger. Le rusé renard, la fouine, la belette, sont encore la terreur de nos basse-cours.

Le gibier est en général abondant : les lapins, les lièvres pullulent partout; l'écureuil anime nos bois, la loutre se réfugie dans nos rivières où elle cherche le poisson dont elle se nourrit.

Les oiseaux offrent une variété plus grande, et dans le nombre figurent la plupart de ceux qu'on connaît en France, soit qu'ils habitent constamment nos contrées, soit qu'ils viennent seulement les visiter une partie de l'année. A la première catégorie appartiennent nos volatiles de basse-cours; les poules, si importantes par le produit de leur ponte, peu de dindes, peu d'oies; les canards, les pigeons, puis d'autres galinacées comme la perdrix qui est fort commune; partout on trouve les moineaux, les mésanges, les pinçons, les merles, les loriots, les martin-pêcheurs, le bouvreuil; le linot, le chardonneret et le serin des Canaries peuplent nos volières. Le geai, le sansonnet, l'étourneau sont fréquens aussi dans nos parages. Nous nommerons encore les pies, les corneilles, les corbeaux; ces derniers appartiennent déjà aux oiseaux de proie qui sont, en outre, la chouette, le grand-duc, le milan, l'épervier, bêtes malfaisantes; l'aigle royal, la vautour, plus redoutables encore, mais qu'on voit rarement descendre des crêtes élevées.

A la seconde catégorie appartiennent les oiseaux de passage : l'hirondelle, l'alouette, la fauvette, le rossignol, la tourterelle, la grive, l'ortolan, la caille et la bécasse. L'oie et le canard sauvages, le cygne, le héron, nous apparaissent quelquefois.

Les reptiles se réduisent à un petit nombre : la couleuvre, la vipère; les lézards sont nombreux, et surtout le lézard gris ou de murailles; le plus remarquable est le lézard vert ocellé, beaucoup plus grand que le gris, et qui fixe l'attention par les belles couleurs de son corps

bariolé de tàches jaunes, vertes et noires; les grenouilles abondent, et le dégoûtant crapaud grouille dans les marais ou les souterrains abandonnés.

Parmi les insectes, nous en citerons deux qui tiennent une place notable dans notre richesse agricole : les abeilles par leur miel, et les vers-à-soie par leurs dépouilles dont ils enrichissent nos magnaneries; et un troisième, la cantharide, qui se trouve sur nos frênes et que réclame la pharmacie.

Nos rivières sont assez poissonneuses : on y pêche le barbeau, le poisson blanc ou siège, le cabot, le goujon, l'anguille et surtout l'excellente truite; autrefois, on pêchait le saumon dans l'Allier, mais il est devenu rare depuis qu'on a construit un barrage sur cette rivière dans la Haute-Loire, et ce n'est que lors des grandes crues, que quelques-uns peuvent franchir cette barrière. On trouve la carpe et le brochet dans les lacs d'Aubrac.

RÈGNE VÉGÉTAL.

La Flore du département est très-riche; aussi beaucoup d'herboristes y viennent enrichir leurs collections. On y trouve des plantes vénéneuses telles que la ciguë, la douce-amère, la jusquiame, l'arnica, etc., efficacement employées par la médecine.

Les seuls végétaux qui soient réellement originaires de la France, a dit un savant naturaliste, M. Malte-Brun, sont le figuier, le pommier, le poirier, le tremble et le peuplier; mais nous pensons, en outre, que le savant Danois, ne saurait contester la même origine à l'arbre des Druides, à l'ancien de nos bois, au chêne enraciné si profondément dans notre sol; au châtaignier dont la feuille fait toute la litière d'une partie de notre département; au tilleul, dont la vie se prolonge indéfiniment; au pin et au sapin, qui abondent sur les régions élevées

de nos montagnes. Nous trouvons aussi en abondance, le hêtre, le frêne et le bouleau.

Les arbres fruitiers ne se trouvent que dans les vallons; le pommier et le prunier, dans presque toutes leurs espèces, dans les territoires calcaires au centre du département, arrosés par le Tarn, le Lot et la Coulagne. Les vignes sont garnies d'arbres fruitiers, principalement du prunier, du pêcher, du néflier, de l'amandier, le long du Tarn, et du figuier dans certaines contrées des Cévennes.

La culture a naturalisé sur notre sol un grand nombre d'arbres utiles et de plantes d'agrément : le cerisier, apporté d'Asie par Lucullus, ainsi que la vigne acclimatée par les Romains, nous donnent chaque année leurs fruits. La découverte du Nouveau-Monde nous a valu la capucine du Pérou, la tomate du Mexique, la pomme de terre de la Virginie; l'humble persil nous est venu de la Sardaigne, et le cardon de la Barbarie. L'Asie surtout a contribué à enrichir nos potagers, nos vergers et nos champs : le nord de cette contrée nous a donné l'épinard; mais nous devons à la Chine les radis ainsi que le mûrier blanc; le mûrier noir à l'Asie Mineure; l'abricotier, à l'Arménie; le pêcher, l'amandier, le noyer, les melons et la laitue à la Perse; enfin, le haricot, la chicorée blanche et le potiron ont passé du climat brûlant des Indes jusques dans nos montagnes. Mais l'olivier, originaire du Mont-Taurus, n'a pu supporter nos froids climats.

Que de conquêtes lointaines n'a pas faites l'horticulture! Elle conserve le lis de la Palestine, le tournesol du Pérou, la balsamine de l'Inde, le réséda d'Egypte, la tubéreuse de Ceyland, la tulipe de Turquie et la renoncule de Syrie. L'anémone, l'œillet, la rose, le chou-fleur, l'oignon sont encore des plantes exotiques. Le saule-pleureur, apporté des environs de Babylone, se trouve aussi au bord de quelques-unes de nos pièces d'eau.

Les arbustes dominans sont : la bruyère, sur les mon-

tagnes de basalte; le genévrier, sur les montagnes granitiques; le buis, sur les terrains calcaires; et le genêt, sur les terres schisteuses.

RÈGNE MINÉRAL.

Si le département de la Lozère est l'un des plus pauvres de la France à cause de l'aridité de la surface de son sol, il est, sans contredit, l'un des plus riches en minerais; mais ses trésors sont enfouis dans les entrailles de la terre, et il ne posséde malheureusement aucun moyen de les en retirer.

Les principaux gîtes existent dans la région intermédiaire qui s'étend depuis la montagne de la Lozère jusqu'à celle de l'Aigoual; c'est là qu'on trouve en abondance, l'antimoine, le plomb et l'argent. Dans l'arrondissement de Marvéjols, se trouvent des granites et des basaltes, en partie volcanisés. L'arrondissement de Florac est partagé en rochers calcaires, granitiques et schisteux. Dans les régions granitiques et calcaires, se trouvent des carrières de pierres à bâtir, mais elles manquent presque totalement dans la partie de l'arrondissement de Mende, qui s'étend de la Margeride à Langogne.

Sur plusieurs points du département, diverses exploitations métalliques ont été commencées et étaient susceptibles d'être conduites sur une vaste échelle; mais, d'une part, le manque de capitaux pour les frais considérables de premier établissement d'usine, et, d'autre part, l'absence de combustibles causée par les difficultés immenses des moyens de transport, ont fait qu'elles ont été presque toutes abandonnées.

Des mines de galène argentifère, d'antimoine, d'alquifoux, etc., ont été ouvertes à Villefort, Vialas, Bluech, Saint-Sauveur, Gatuzières, Cassagnas, le Collet-de-Dèze, Bahours près Mende, etc. On en a découvert de nouvelles aux Bondons, à Bédoués, à Cocurès, Ruas, etc.

Celles de Villefort ont été exploitées en grand jusqu'en 1827, époque à laquelle la fonderie de l'usine fut transportée aux mines de Vialas, reconnues plus riches et qui sont, en ce moment, les seules dans le département qui produisent des lingots d'argent. Bluech est aussi exploité, mais ses extractions sont traitées aux fonderies d'Alais. Il est, cependant, fortement question d'établir un atelier de lavage sur les lieux même de l'exploitation.

Allenc, possède des gisemens de sulfure de plomb qui sont exploités; Saint-Etienne-de-Valdonnez, Saint-Georges, ont aussi des mines de plomb; Moissac, Saint-Léger-de-Peyre, des mines de plomb et de cuivre qui ont été exploitées, puis abondonnées (V. *au Diction.* BAHOURS, BLUECH, VIALAS, etc...).

EAUX MINÉRALES ET THERMALES.

Il existe dans le département beaucoup de sources d'eaux minérales; la plupart sont froides et acidules. Les plus estimées, ou du moins les plus fréquentées, jaillissent au Mazel, commune de Laubies; elles sont ferrugineuses et gazeuses. On trouve aussi des sources ferrugineuses sur la montagne de la Pic, près de Villefort; à Saliéges, près de Florac; et à Quézac, sur le bord du Tarn. On trouve également des eaux minérales, au Mazel-Chabrier, à Sarroul, à Saint-Pierre-le-Vieux, à Laval-Atger, à Laval-d'Auroux et à Javols.

Deux établissemens d'eaux thermales existent dans le département, à Bagnols et à la Chaldette. Celui de Bagnols est très-remarquable et surtout très-recommandable, tant sous le rapport du bien-être des malades qui s'y rendent chaque année, au nombre de plus de 2,000, de plusieurs départemens, que par les cures merveilleuses qu'opèrent ses eaux. (V. *au Diction.* BAGNOLS.)

Les eaux de la Chaldette dans la commune de Brion,

attirent aussi un assez grand nombre de malades du département ou des environs, la saison de 1851 y a conduit plus de 500 personnes; mais cet établissement qui appartient en partie au département et en partie à la commune où il est situé, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la commodité pour les étrangers. Il subirait, sans aucun doute, toutes les transformations utiles dont il est susceptible, s'il devenait une propriété particulière. (V. *au Diction.* Chaldette.)

Élévation de certains points du territoire au-dessus de la mer.

	Mètres.
Alban et le Malzieu (point culminant sur la route entre Saint-)	972
Altier (pont-viaduc d')	583
Amans (sortie du village Saint-)	1,144
Ancelpont (pont d')	1,155
Arifates (pont d')	1,054
Astier (pont d'), près Vébron	642
Aumont (point culminant du village sur la route)	1,051
Aumont et les Estrets (point culminant sur la route entre)	1,107
Auroux, cimetière	1,024
Bagnols, village	941
Balsiéges (pont de)	685
Baraque de Pantel	1,117
Baraque de la Prade	820
Barjac (pont de)	666
Barre	990
Berlière (pont de), près Mende	723
Brasserie (pont de la Brasserie), *idem*	814
Can-de-l'Hospitalet, près du hameau	1,046
Can-de-la-Roche (sommet de la)	1,244
Canourgue (pont de la), dit du Portail	570
Causse de la Canourgue (sommet du)	893

	Mètres.
Causse de Laubert (sommet du).....................	1,280
Causse de Sauveterre (sommet du)..................	1,051
Cham-du-Bleymard, chaîne des deux mers...........	1,146
Chanac (pont de)..................................	641
Chancels (col de), ancienne route n° 88............	1,202
Chateauneuf (Pont de).............................	1,262
Chély (Saint-), place du Portail....................	1,001
Chély (pont de Saint-)............................	981
Chirac (pont de)..................................	633
Colombe-d'Auroux (pont de Sainte-)................	1,087
Colombe-d'Auroux (village de Sainte-)...............	1,126
Combettes (pont des)..............................	1,069
Coufinhet (pont de)...............................	1,049
Cubières (pont de)................................	975
Cubièrettes (pont de).............................	963
Démentit (pont du)................................	1,015
Espinouzette, village.............................	1,111
Estival (plaine de l'), près Serverette................	1,042
Etienne-Vallée-Française (Saint-), pont du Martinet...	248
Estrets (pont des)................................	936
Exil (côte de l'), près Saint-Roman, sommet.........	720
Fabrège (pont de).................................	1,095
Florac (entrée du côté Sud)........................	549
Font-Mort (col de), chaîne des deux mers............	902
Fournels (pont de)................................	963
Fournels et Saint-Juéry (point culminant entre)......	993
Gazeiral (pont de)................................	1,014
Gardilles, village................................	1,258
Grandrieu, village................................	1,174
Ispagnac (entrée d')..............................	530
Juéry (pont de Saint-)............................	925
Langogne, caserne................................	934
Léger (côte de Saint-), sommet.....................	1,156
Limite de l'Aveyron, sur la route n° 9...............	882
Limite de l'Aveyron, route n° 88....................	515
Limite du Cantal, route n° 9.......................	1,040
Limite du Gard, sur la route n° 107.................	610
Limite de la Haute-Loire, sur la route de Saugues.....	1,385
Lot et de la Coulagne (faîte du)....................	1,029

	Mètres.
Lot et de la Coulagne (confluent du).................	596
Lozère (point culminant de la).....................	1,702
Malbouzon, village.................................	1,180
Malavielle (pont de)...............................	657
Malzieu (pont du)..................................	862
Malzieu et Saint-Chély (sommet entre le)...........	1,949
Marchastel (pont de)...............................	1,158
Margeride (point culminant de la)..................	1,393
Marquairès (col de)................................	1,006
Marvéjols, embranchement de la route n° 3...........	652
Masbérals (côte de), près les Estrets..............	1,004
Mazel (pont du), route n° 107......................	586
Mende (seuil de la Cathédrale de)..................	743
Meyrueis (confluent de la Jonte et du Brézel).......	698
Molines (pont de), près d'Ispagnac.................	515
Monastier (entrée de)..............................	621
Montferrand (pont de)..............................	514
Montmirat (col de).................................	1,050
Mothe (la), près Banassac..........................	530
Nasbinals (sommet de) entre ce villlage et la riv. de Bès..	1,230
Nasbinals (pont de)................................	1,180
Naussac, village...................................	940
Négazes (pont de), près Saint-Etienne-Vallée-Française.	277
Nojaret (pont de)..................................	796
Orcières (pont d').................................	1,081
Oultet (pont d')...................................	987
Perjuret (col de), sur la route de Meyrueis........	1,034
Peyre (pont de), sur la Coulagne...................	657
Peyreficade (col de)...............................	1,058
Plagnols (pont de).................................	443
Planche (pont de la), ancienne route n° 88..........	692
Planchette (pont de la), route n° 3................	692
Pomaret (pont de)..................................	833
Pompidou, village..................................	784
Pontarchat...	981
Pont-Pessil..	641
Pont-du-Tarn, près Florac..........................	545
Pradels, près Saint-Chély..........................	1,030
Rachas (pont du)...................................	859

	Mètres.
Rey (le), hameau	990
Rieutort (pont de)	1,109
Rimeize (pont de)	940
Roman (Saint-), village	720
Rocher-Blanc (sommet du), près Saint-Chély	1,113
Rochettes-Hautes (col des)	820
Rouvière (col de la)	1,020
Salvinsac, près Meyrueis	751
Serverette (pont de), sortie du village	976
Termes, village sur la route	1,140
Tournel (tunnel de)	1,118
Truyère et du Bès (faîte de la)	1,257
Villefort, ville	582
Villefort (col de)	665

CHAPITRE III.

AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE.

AGRICULTURE.

L'agriculture est pour ainsi dire encore au berceau dans le département de la Lozère; outre l'ignorance du cultivateur qui s'attache à la routine de ses pères, le sol hérissé de rochers lui oppose de grandes difficultés. La région du Nord, connue sous le nom de Montagne, qui est sablonneuse et granitique, ne produit que du seigle, des fourrages, peu d'orge et d'avoine, et très-peu de plantes potagères.

Les plateaux appelés Causses et Cans, de la région du centre qui est calcaire, produisent du froment, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin (millet noir), des fourrages, des fruits; et sous le rapport des plantes potagères, les vallées

du centre sont généralement plus favorisées que celles du Nord.

La culture a cependant fait des progrès aux abords des villes et dans les grandes fermes par l'adoption des prairies artificielles, composées de luzerne, de trèfle, de sainfoin, etc., mais leur usage n'est point assez répandu dans les petites fermes.

Le Tarn, le Lot et la Coulagne arrosent de très-belles prairies, et les environs de Mende, Marvéjols et Florac possèdent de beaux jardins. Le chanvre se cultive dans plusieurs cantons de l'arrondissement de Marvéjols, et le lin vient bien dans les vallons de la Coulagne.

Le sol des Cévennes est si tourmenté, que lorsqu'on se trouve placé sur l'une des éminences qui les dominent, l'œil n'aperçoit que des monts de nature schisteuse entassés les uns sur les autres, tant ils sont rapprochés entre des gorges étroites et cependant très-profondes, où les Gardons coulent avec une rapidité souvent funeste aux propriétés riveraines. Le sommet de ces montagnes est composé de rochers plus ou moins élevés qui ressemblent, surtout vus de loin, aux ondes de la mer. On sent déjà combien le mode de culture et les produits doivent présenter de différences entre les contrées du Nord et celles du Midi, si opposées par la constitution et la nature de leur sol; aussi ne trouve-t-on dans les Cévennes que très-peu de seigle; mais la récolte des châtaignes y est très-considérable et constitue la principale nourriture des habitans. Il est naturel de penser que, dans des régions aussi accidentées, une grande étendue de terrain est rendue improductive par les déchiremens du sol.

En somme, la récolte des céréales dans le département est généralement suffisante à la consommation; la partie septentrionale qui exporte ses grains, en excès, approvisionnerait et au-delà la partie des Cévennes qui en manque presque totalement; mais la population Cévenole, dont

les relations sont plus fréquentes avec le Gard qu'avec le Nord de la Lozère, à cause de sa proximité de Saint-Jean-du-Gard, Anduze et Alais, va dans ce département chercher, en échange de ses châtaignes, les grains en même temps que les vins et les huiles qui lui manquent; tandis que les habitans du Nord vont porter leurs grains et leurs pommes dans le même département et dans celui de l'Hérault, en échange des vins et des denrées coloniales.

L'arrondissement de Marvéjols possède des coteaux de vignes, mais le raisin n'y atteint jamais un degré suffisant de maturité; cependant le vin qui en provient fait les délices des habitans du pays. Ce n'est que dans l'arrondissement de Florac, le long de la vallée du Tarn et dans les Cévennes qu'on rencontre la vigne donnant un vin assez agréable, en été surtout, mais presque sans alcool, ce qui fait qu'il ne peut supporter le transport. D'ailleurs, le vin n'y est pas en assez grande quantité pour en exporter, il se consomme totalement dans les localités privilégiées où il se récolte.

L'*Ecole des Vignes* donne la nomenclature suivante des espèces de raisins cultivées dans l'arrondissement de Florac, nous y avons ajouté celles qui concernent Marvéjols.

Anisat, à Sainte-Croix.

Brugamet noir, variété de Gamets, à Florac.

Brune, à Marvéjols.

Calitor ou *Culitor*, à Saint-Germain-de-Calberte.

Charameuse rouge, à Florac.

Chasselas ou *Gamet blanc*, à Saint-Germain-de-Calberte et à Marvéjols.

Chasselas noir, dit *Gamet*, à Saint-Germain-de-Calberte-et à Marvéjols.

Chasselas Vallée-Française, à Saint-Germain-de-Calberte.

Clairette blanche Vallée-Française, *idem*.

Chatos ou *Chatus Vallée-Française,* à Saint-Germain-de-Calberte.

Colombat-de-la-Bastide, idem.

Gibert, à Marvéjols.

Gibertin ou *Gibert,* à Saint-Germain-de-Calberte.

Grec ou *Gré rouge,* à Sainte-Croix et Moissac.

Grossonne, à Saint-Germain-de-Calberte.

Huguenot, à Marvéjols.

Lardat, Chasselas blanc ou *Gamet blanc,* à Florac.

Maroquin, à Sainte-Croix et Moissac.

Mauzac noir, à Florac.

Merlan, à Sainte-Croix et à Moissac.

Monastel, à Marvéjols.

Mulas noir, à Florac.

Muscat noir, à Saint-Germain-de-Calberte.

Muscat blanc, à Florac.

Nègre ou *Négrette,* à Sainte-Croix et Moissac.

OEillade ou *Uliade, idem.*

OEillade noire, à Saint-Germain-de-Calberte.

Palayrès, à Sainte-Croix et à Moissac.

Picardan-de-la-Bastide, à Saint-Germain-de-Calberte.

Picopoule ou *Pique-poule, idem.*

Rouzergot ou *Picardon blanc, idem.*

Salamensès, à Marvéjols.

Terret noir ou *Terré,* à Saint-Germain-de-Calberte.

Ugnès, à Sainte-Croix et à Moissac.

Verdâou, à Saint-Germain-de-Calberte.

Ces diverses variétés se sont aujourd'hui répandues; on les trouve, à peu d'exceptions près, dans toutes les contrées vinicoles.

La culture du mûrier a pris une grande extension; non-seulement son développement est considérable dans l'arrondissement de Florac, mais encore de nombreuses plantations ont été faites dans les deux autres arrondisse-

mens, et notamment dans celui de Marvéjols où chaque année en amène de nouvelles. Le nombre des pieds de mûriers qui était, dans le département, en 1820, de 137,000; en 1832, de 211,000; était de près de 800,000 en 1851.

En 1848, le nombre des pieds de mûriers, dans l'arrondissement de Florac, était de 510,139; la quantité de graine mise en humbation a été de 215 kilogrammes; la récolte en cocons de 118,856 kil., et en soie de 9,934 kil. La valeur en argent des cocons a été de 390,314 fr., et de la soie de 253,090 fr. Le nombre des magnaneries salubres était, à cette époque, de 116, et celui des tours à filer de 132.

Dans l'arrondissement de Marvéjols où l'industrie séricicole est encore dans l'enfance, mais où elle prend un développement qui donne les plus belles espérances pour l'avenir, on comptait en 1848 22,750 mûriers. La Canourgue, qui est le centre de cette industrie dans l'arrondissement, avait, en 1851, augmenté ses plantations de 5,000 pieds; on y en compte aujourd'hui 18,000. La quantité de graine mise en humbation qui n'était que de 3 kil. pour tout l'arrondissement, en 1848, a été de 3 kil. et demi pour la Canourgue seulement en 1851; et la récolte en cocons qui n'avait été que de 3,720 kil. en total, a été de plus de 4,000 kil. pour la Canourgue en 1851.

Le mûrier vient parfaitement partout dans les cantons de la Canourgue et de Chanac (les Causses exceptés), dans celui de Saint-Germain-du-Teil, sur tous les versans du Lot de nature schisteuse, et presque partout dans le vallon de Marvéjols et ses aboutissans. Il y a donc lieu d'espérer que le progrès qui est en si bonne voie marchera rapidement, maintenant que les propriétaires reconnaissent que l'industrie séricicole est destinée à devenir une nouvelle source de richesses et de bien-être pour cette contrée de

l'arrondissement, déjà si favorisée sous le rapport des autres natures de culture.

Le département de la Lozère est au nombre de ceux qui sont classés au premier rang pour leurs pâtures et pâtis. Après les Landes, les Basses-Pyrénées, la Gironde, les Basses-Alpes, l'Aveyron, le Morbihan et le Finistère, vient la Lozère, qui en compte 239,000 hectares, environ les deux cinquièmes de sa superficie totale.

Sur le revers de la montagne de la Lozère, sur la Margeride, sur les montagnes d'Aubrac et les autres monts moins élevés qui leur sont adossés, se trouvent des pâturages très-étendus, mais la terre sablonneuse que l'on rencontre sur une partie, notamment sur la Margeride, s'épuiserait bientôt si chaque année des troupeaux nombreux n'y venaient donner les engrais qui la rendent productive. C'est ordinairement vers les premiers jours de juin que ces troupeaux, au nombre de 7 à 800,000 bêtes montent des départemens du Gard et de l'Hérault sur ces montagnes où ils restent jusqu'à la mi-septembre. La montagne d'Aubrac fournit de riches et vastes pâturages, c'est, sans contredit, la partie la plus productive de toutes nos montagnes.

ÉTENDUE DU DOMAINE AGRICOLE PAR NATURE DE CULTURE (1).

Froment, 8,272 hectares; *méteil*, 3,964 hect.; *seigle*, 43,685 hect.; *orge*, 7,715 hect.; *avoine*, 10,612 hect.; *millet*, 26 hect.; *vignes*, 983 hect.; *pommes de terre*, 1,458 hect.; *sarrasin*, 755 hect.; *légumes secs*, 350 hect.; *jardins*, 570 hect.; *mûriers*, 466 hect.; *prairies naturelles*, 38,271 hect.; *prairies artificielles*, 793 hect.; *pâtis*, *landes*,

(1) Ces Documens sont puisés dans les statistiques officielles.

bruyères, 230,831 hect.; *jachères*, 73,993 hect.; *bois de l'Etat*, 1,447 hect.; *bois communaux*, 4,838 hect.; *châtaigneraies*, 30,085 hect.; *vergers, pépinières*, 660 hect.

Total du domaine agricole, 498,830 hectares.

PRODUCTIONS PAR NATURE DE CULTURE.

Froment, 60,416 hectolitres; *méteil*, 31,573 hect.; *seigle*, 353,161 hect.; *orge*, 81,106 hect.; *avoine*, 78,436 hect.; *millet*, 270 hect.; *vignes*, 14,270 hect.; *pommes de terre*, 145,702 hect.; *sarrasin*, 8,038 hect.; *légumes secs*, 3,819 hect.; *prairies naturelles*, 999,073 quintaux métriques; *prairies artificielles*, 22,701 quintaux métriques; *bois de l'Etat*, 4,868 stères; *bois communaux et particuliers*, 165,575 stères; *châtaigneraies*, 53,833 hect.

PRODUCTION ÉVALUÉE EN ARGENT SELON LES PRIX MOYENS.

Froment, 1,034,176 francs; *méteil*, 456,720 fr.; *seigle*, 4,512,735 fr.; *pommes de terre*, 330,426 fr.; *sarrasin*, 77,594 fr.; *légumes secs*, 61,991 fr.; *jardins*, 156,857 fr.; *mûriers*, 849,410 fr.; *prairies naturelles*, 3,406,648 fr., *prairies artificielles*, 90,804 fr.; *bois de l'Etat*, 14,604 fr.; *bois communaux et particuliers*, 496,725 fr.; *millet*, 2,680 fr.; *vin*, 151,165 fr.; *châtaignes*, 608,928 fr.

Total de l'évaluation en argent, 12,251,863 fr.

POPULATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

L'homme a trouvé dans les animaux domestiques d'utiles et de dociles associés qui, de tous temps et chez tous les peuples, même ceux de la plus haute antiquité, ont été regardés comme un des plus précieux instrumens de l'agriculture.

Sous le nom de bestiaux ou bétail, sont compris les bœufs, les taureaux, les vaches, les veaux, les troupeaux de moutons, les brebis, les chèvres, les porcs, etc. Quoique les chevaux et les mulets ne soient pas rangés dans la classe des bestiaux, comme ce sont des instrumens nécessaires et indispensables de l'agriculture, nous les comprendrons dans nos documens statistiques.

Selon les recensemens les plus récens publiés par les statistiques officielles, la population des animaux domestiques se compose ainsi :

Taureaux, 4,024; *bœufs,* 10,826; *vaches,* 14,967; *veaux,* 8,000; *béliers,* 3,909; *moutons,* 170,000; *brebis,* 119,995; *agneaux,* 85,775; *porcs,* 15,000; *chèvres,* 5,507; *chevaux,* 2,168; *jumens,* 3,623; *poulains,* 1,200; *ânes* ou *ânesses,* 572; *mules* et *mulets,* 2,102.

ÉVALUATION EN ARGENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES DÉNOMBRÉS.

Taureaux, 221,975 francs; *bœufs,* 1,274,920 fr.; *vaches;* 1,046,156 fr.; *veaux,* 112,230 fr.; *béliers,* 58,725 fr.; *moutons,* 2,200,000 fr.; *brebis,* 984,270 fr.; *agneaux,* 298,203 fr.; *porcs,* 622,035 fr.; *chèvres,* 55,181 fr., *chevaux,* 645,003 f.; *jumens,* 355,054 f.; *poulains,* 40,200 f.; *mules* et *mulets,* 291,590 fr.; *ânes* et *ânesses,* 18,284 fr.

Valeur totale, 8,223,282 fr.

REVENU TOTAL DONNÉ PAR CHAQUE ESPÈCE D'ANIMAUX.

Taureaux, 50,627 fr.; *bœufs,* 195,128 fr.; *vaches,* 283,016 fr.; *moutons,* 378,101 fr.; *brebis,* 256,485 fr.; *agneaux,* 100,414 fr.; *porcs,* 283,194 fr.; *chèvres,* 6,998 fr.; *chevaux,* 46,956 fr.; *jumens,* 72,460 fr.; *poulains,* 18,460 fr.; *mules* et *mulets,* 68,934 fr., *ânes* et *ânesses,* 4,726 fr.

Revenu total, 1,766,499 fr.

En rapprochant ce résultat de celui de la production du domaine agricole, on obtient pour la production totale 14,018,362 fr. Comparant ce chiffre total à celui de la population du département, selon le dernier recensement, avant 1851, il en résulte que ce produit réparti par individu, donne annuellement à chacun une somme de 97 fr. 80 c., ou un peu moins de 27 cent. par jour.

Reprenant les tableaux statistiques publiés par le ministre du commerce, nous trouvons que la quantité de viande consommée annuellement dans le département est ainsi composée :

Bœufs, vaches, veaux.	388,764 kilog.
Moutons, brebis, agneaux. . .	505,996
Porcs.	1,631,572
Chèvres.	18,470
Total.	2,544,802 kilog.

Le rapprochement du chiffre de cette consommation de celui de la population, donne pour la consommation de chaque habitant et par chaque espèce de viande, savoir :

Bœufs, vaches, veaux. . . .	2 kil.	71 gram.
Moutons, brebis, agneaux.	3	53
Porcs.	11	38
Chèvres.	0	13
Et pour toutes les espèces. .	17 kil.	75 gram. par individu.

Il est de toute impossibilité que ces données statistiques soient de la plus rigoureuse exactitude, car notre département ne possède pas de moyens certains pour faire ces relevés avec précision; les inductions que nous en avons tirées ne sont donc qu'approximatives comme les élémens eux-mêmes qui nous ont servi de bases; mais en comparant ces documens avec ceux d'autres départemens

connus, et réfléchissant sur les rapports qui existent entre ces départemens et la Lozère, on est bientôt convaincu que ces chiffres sont assez rapprochés de l'exactitude, pour que l'exactitude même ne puisse opérer de sensibles modifications sur les résultats que nous avons obtenus.

En présentant cet ouvrage au département, je devais l'enrichir de tous les documens que j'ai pu recueillir, tant qu'ils m'ont paru présenter quelque degré d'utilité pour le pays; mes lecteurs me sauront gré, je l'espère, de leur fournir les résultats des expériences agricoles faites par le savant agronome M. Guichenet.

SYSTÈME D'ASSOLEMENT (1).

« Si la stérilité absolue n'est point infligée à aucune » espèce de terre, c'est qu'il est donné à l'intelligence » éclairée de l'agriculteur de les amener toutes à une » fécondité relative; mais pour cela, tout le monde le » sait, il ne suffit point de labourer et de fumer pour » recueillir; il faut encore préabablement connaître par- » faitement son terrain, afin de préciser l'usage des engrais » et de l'amendement qui lui convient; car si la terre » n'est jamais absolument stérile, elle n'est presque » jamais douée non plus, par elle-même, du degré de » fécondité voulu pour les besoins des populations civilisées.

» Tous les agronomes divisent les terres en plusieurs » espèces principales, sous-divisées elles-mêmes en plu- » sieurs variétés; tous reconnaissent les terres argileuses, » les terres calcaires, les terres siliceuses; tous admettent

(1) Extrait d'un mémoire.

» l'humus ou terreau, détritus des corps organisés qui » les rendent végétatives.

» C'est de la connaissance approfondie de la nature » de ces espèces et variétés de terres, des changemens ou » modifications physiques et chimiques que peuvent y » opérer les labours, les engrais et les diverses cultures, » en rapport avec les principes et les lois de la physiolo- » gie végétale, que l'on peut s'élever aux instructions » scientifiques et pratiques de l'agriculture. C'est donc » une étude fondamentale et indispensable à laquelle » doit se livrer celui qui, par goût ou par spéculation, » veut se consacrer à l'agronomie.

» D'après M. Royer, chaque espèce de terre peut offrir » six périodes de fécondité qu'il désigne sous les noms » de *forestière*, de *pacagère*, de *fourragère*, de *céréale*, » de *commerciale* et de *jardinière*, distinction qu'il appli- » que également aux terres calcaires, aux terres siliceuses » et aux terres argileuses; et il désigne sous le nom » commun de *terres franches*, celles dont les caractères » s'éloignent toujours des périodes inférieures, c'est-à- « dire les terres de période céréale, commerciale et jar- » dinière.

» Il est on ne peut plus facile d'amener les terres, » quelle que soit leur nature, à la fécondité des terres « franches, mais pour cela, il faut que l'agriculteur » apprenne à bien étudier son sol, les engrais et les » amendemens à l'aide desquels il est possible de donner » au terrain les principes constituans, les conditions » physiques qui lui manquent et sans lesquels il serait » impossible de lui faire produire d'abondantes moissons, » récompense exclusivement réservée pour celui qui con- » naît bien la science et le métier agricole », et bien que dans le département de la Lozère on rencontre les quatre espèces principales de terres qui viennent d'être énumé- rées, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de donner

pour exemple les terres siliceuses, parce que telles sont celles sur lesquelles M. Guichenet a fait une expérience de sept années. Cet exemple sera d'autant plus concluant, que l'aspect du sol siliceux et les préventions qui pèsent généralement sur les terres dites *Landes*, semblent accuser toute entreprise agricole de témérité ou de folie.

Mais avant de présenter les détails que donne M. Guichenet des produits du terrain, ainsi que des frais faits pour le faire passer de la période *forestière* à la période *jardinière*, nous citons les considérations théoriques de ce savant agronome.

« 1° Les terres siliceuses, même les plus pauvres, sont » susceptibles de produire immédiatement des arbres de » différentes familles, tel que le pin, le châtaignier, le » chêne, quelquefois l'accacia, pourvu que ce sol soit » légèrement calcaire; la mise en valeur d'un pareil » terrain est d'autant plus facile, qu'il suffit de le défri- » cher et d'y établir des fossés d'assainissement avant de » l'ensemencer; d'où l'on peut conclure que le sol des » landes est généralement disposé à produire naturelle- » ment, c'est-à-dire à passer à la période *forestière*, sans » autres frais que ceux de la pioche ou de la charrue;

» 2° La deuxième période ou la *pacagère*, réclame un » travail mieux entendu, plus compliqué, car, en outre » du défrichement, il faut encore s'attacher à niveler le » sol, à lui enlever, autant que possible, par des écou- » lemens bien compris, l'eau ferrugineuse et, par consé- » quent, stérilisante, qui s'y accumule en trop grande » quantité;

» 3° La troisième période, dite *fourragère*, nécessite » un travail encore plus compliqué, indépendamment » des défrichemens, des fossés d'écoulement, des labours » et des hersages, il faut donner à la terre un amende- » ment puissant, tel que la chaux, par exemple, alcali » qui lui convient le mieux, par sa propriété de désaci

» difier l'humus de cette terre, naturellement aigre, et de
» lui donner la solubilité qu'il ne possédait pas; il faut
» l'enrichir d'une grande quantité de fumier. Ainsi
» préparée, toutes les espèces de fourrages y réussiront,
» celles de la famille des légumineuses comme celles des
» graminées ;

» 4° Enfin, les quatrième, cinquième et sixième périodes
» demandent les mêmes soins, les mêmes précautions; de
» plus, il est indispensable d'employer le rouleau com-
» presseur pour diminuer la porosité de cette terre,
» naturellement légère et peu coercible, et donner aux
» graminées, par ce moyen, un point d'appui plus ferme
» et plus puissant, tout en diminuant la trop grande
» perméabilité du sol et la redoutable influence des vicis-
» situdes atmosphériques. »

C'est d'après ces considérations théoriques d'agriculture, basées sur la physiologie végétale et sur ces faits pratiques reconnus, que M. Guichenet dit avoir entrepris la culture de ses terres de landes.

« Mes terres, » dit l'agronome, « ne possédaient guère
» que 40 degrés de fertilité, c'est-à-dire, qu'à cet état
» elles n'avaient que l'équivalent de quatre charretées de
» fumier d'étable, du poids de 1,000 kilog. l'une, par
» journal.

» Si dans cette condition j'avais eu l'imprudence de les
» ensemencer de céréales, je n'aurais obtenu que semence
» pour semence; mais, instruit par la saine théorie et
» par la sage expérience que, loin de vouloir retirer de la
» terre le plus possible en lui donnant le moins possible,
» il fallait lui donner avec générosité pour en obtenir
» avec profusion, je me conduisis tout autrement, et
» voici comment je procédai :

» Chaque journal a reçu trois mètres cubes de chaux
» et quinze charretées de fumier d'étable, du poids de
» 1,000 kilog. chacune. La terre ainsi préparée et disposée

» à recevoir mon assolement de cinq années, la récolte » sarclée a commencé la première rotation. Elle est » composée, soit de pommes de terre, soit de betteraves. » La deuxième année, j'ai mis une céréale de seigle ou » de froment, selon la richesse du sol; puis après un » hersage pendant le mois de février, j'ai semé sur la » céréale le trèfle de Hollande, sur lequel on a passé » aussitôt un rouleau.

» Ce trèfle étant trisannuel a occupé la terre pendant » la troisième et la quatrième années, époque à laquelle » sa troisième coupe a été enterrée par un labour, sur » lequel on a ensemencé une céréale d'avoine qui a ter- » miné la cinquième année, en sorte que ma terre, pen- » dant cinq années, m'a rapporté deux céréales et trois » récoltes en fourrages.

» Voyons maintenant par un examen sévère et compa- » ratif, quels sont les résultats de cette culture par » rapport à la terre et par rapport au cultivateur.

» J'ai dit que mes terres, à leur état naturel, possé- » daient environ 40 degrés de fertilité qui représentaient » quatre charretées de fumier d'étable, de 1,000 kilog. » chacune; que j'y ai mis 3 mètres cubes de chaux et » quinze charretées de fumier d'étable, du même poids » que les premières.

» Or, la chaux, par la solubilité qu'elle a donnée à » l'humus insoluble, peut être évaluée à 30 degrés, et le » fumier (10° par charroi) à 150 degrés. Cette addition » a donc élevé la fertilité de ma terre à 220 degrés.

» Voici comment ils ont été consommés ou conservés à » la terre :

» 1° La récolte sarclée de première année a épuisé, » d'après les expériences et les calculs approximatifs, » 50 degrés;

» 2° Le seigle de la deuxième année en a épuisé 50 » encore; total, 100 degrés de consommés;

» 3° Mais le trèfle de Hollande de la troisième et de » la quatrième années, ayant restitué à la terre 10 degrés » chaque année, en tout 20 degrés, l'épuisement est » réduit, pour les quatre premières années, à 80 » degrés ;

» 4° Enfin, l'avoine ayant absorbé à son tour 30 degrés, » l'épuisement du sol pendant ces cinq années de culture » a été porté à 110 degrés sur 220, auxquels il avait été » élevé par les engrais.

» Donc cet assolement a laissé une telle amélioration, » qu'à la sixième année la terre possédait 110 degrés de » fertilité au lieu de 40, qu'elle offrait à l'état naturel ou » de landes.

» Passons maintenant à l'examen des produits : la » récolte sarclée, en feuilles et en racines, a été évaluée » à 30 milliers, par étendue de 31 ares 93 centiares (ou » journal); celle de la paille de la deuxième année à » 2,250; celle du trèfle de Hollande, pendant les troisième » et quatrième années, à 8 milliers fanés; et la paille d'a- » voine de la cinquième année à 2,000.

» Si l'on réfléchit que 30 milliers de racines fourrages » produisent dix charretées d'engrais de 1,000 kilog. » chacune; que 2,250 de paille produisent deux charre- » tées et un quart de 1,000 kilog.; que les 8,000 de » trèfle desséchés donnent aussi huit charrois de fumier » de 1,000 kilog.; qu'enfin la paille de la cinquième » année, du poids de 2,000, donne deux charretées de » fumier de 1,000 kilog., on verra que par cette con- » version des pailles ou des fourrages en vingt-deux » charretées de fumier de 1,000 kil. chacune, l'agricul- » teur aura en restitution d'engrais, pour recommencer » son assolement, l'augmentation de 70 degrés de fertilité, » plus vingt-deux charretées et un quart de fumier, soit » 222 degrés; ensemble 292 degrés.

» Ainsi fumée, cette lande se trouve portée à l'état de

» terre franche et peut être comparée au terrain de pre-
» mière qualité.

» Considérée sous le point de vue de la spéculation » agricole, voyons en quoi ont consisté les frais faits et la » valeur des produits réalisés pendant cette période de » cinq années; c'est de ce parallèle que doivent ressortir » les preuves irrécusables : 1° des vérités que je viens » d'énoncer au sujet des terres de landes; 2° des avan- » tages d'un système de culture raisonnée pour l'amélio- » ration de la terre; 3° enfin, de la préférence que mérite » l'assolement que je présente comme le plus propre à » accroître rapidement la fertilité des terres trop sili- » ceuses.

» *Dépenses faites pour les frais de culture qui ont amené » une étendue d'un journal, ou* 31 *ares* 93 *centiares, » de* terres *de* landes *à l'état de* terre franche :

« Défrichement à un pied de profondeur.	Fr.	50	»
» Brûlis, hersage, nettoyage, nivellement, fossés » et écoulemens.		50	»
» Total de la mise en culture.	Fr.	100	»
» Trois labourages et trois hersages.		24	»
» Amendement, 3 mètres de chaux.		60	»
» Pour amonceler et épandre la chaux.		20	»
» 15 charretées de fumier de 1,000 kilog. chacune.		150	»
» Achat de graines de betteraves et ensemencement.		10	»
» Trois façons de sarclage		18	»
» Récoltes et transports.		15	»
» Deuxième année, un labour et un hersage. . . .		8	«
» Achat de semence de blé et ensemencement. . . .		12	»
» Hersage d'ensemencement.		2	»
» Hersage de trèfle.		2	«
» Achat de 6 kilog. de graine de trèfle, roulage. .		8	»
» Dépiquage et mise en grenier de 8 hectol. de blé.		16	»
A reporter.	Fr.	445	»

» *Report.* . . Fr.	445	»
» Faucher et remuer le trèfle.	4	»
» Fanage du trèfle des 4me et 5me années.	24	»
» Rompre le trèfle et hersage.	9	»
» Semence d'avoine et hersage de 5e année.	6	»
» Dépiquage de l'avoine et mise en grenier.	12	»
» TOTAL des frais de culture pendant les 5 années.	500	»
A déduire les frais de mise en culture afin » d'assigner à la terre sa valeur première.	100	»
» Reste pour frais ordinaires. . . .	400	»
» *Produits* : Les produits donnés de toute nature » s'élèvent à.	868	50
» Le revenu net est de . . . . Fr.	468	50

» Sur un capital composé comme suit :

» Valeur du terrain. . . . . Fr.	150
» Frais de mise en culture. . .	100
» TOTAL. . . . Fr.	250

» ce qui établit un revenu de 93 francs 70 cent. chaque année, ou » 37 1/2 pour °/o. »

Il est certain que le sol de la Lozère ne présente pas les mêmes espérances de succès que celui de la Gironde, où M. Guichenet a fait ses expériences, mais n'est-il pas incontestable qu'il pourrait être amélioré par un travail mieux compris, par l'introduction d'engrais factices dont font si avantageusement emploi les cultivateurs intelligens? Si le terrain de la Lozère au lieu de produire 37 °/o, ne peut produire que 20, que 15 et même que 10 °/o, pourquoi n'en retirerait-on pas enfin tout ce qu'il est possible d'en retirer?... C'est que le cultivateur lozérien est indifférent au progrès de l'agriculture, et que l'ignorance, malheureusement trop répandue dans nos campagnes, le maintient dans cette idée, que ses pères lui ayant appris à cultiver ainsi ses champs, il ne doit pas dévier de leurs enseignemens, et qu'au contraire, il doit transmettre

leur science agricole à ses enfans. Mais cette ignorance qui l'aveugle, l'empêche de voir que ses ancêtres pouvaient être en rapport avec la science alors, et que tandis que la science marche, il reste en arrière. Si ses aïeux lui ont légué des champs épuisés, devenus même arides, il ne s'aperçoit pas qu'il pourrait, lui, transmettre à ses descendans des terres plus riches et plus fertiles, et, par conséquent, une autre aisance que celle dont il a hérité lui-même.

Le bandeau épais qui voile les yeux de nos cultivateurs tombera, il faut l'espérer, quand l'instruction qui marche déjà d'un pas rapide aura pénétré dans nos fermes et que l'intelligence s'y sera fait jour.

Le document rapporté plus haut mérite que le cultivateur intelligent l'étudie; il y puisera nécessairement des données suffisantes pour le conduire à un essai qu'il sera bien libre de ne pas renouveler, si son résultat ne répond pas à une augmentation dans ses revenus. Et pour faciliter l'application des engrais en chaux et fumier, dont la proportion citée est applicable à une étendue d'une mesure agraire inconnue dans nos contrées (le journal), je vais convertir cette proportion et la rendre applicable à une mesure connue et exactement déterminée.

Le journal, dans le pays où M. Guichenet a fait ses expériences, est une étendue de terrain de 31 ares 93 centiares, et dans cette étendue on a employé 3 mètres cubes chaux et 15 charretées de fumier d'étable, du poids de 1,000 kilog. chacune.

Voici la quantité de chaux et de fumier à employer pour 100 mètres carrés de terrain, ou un *are,* ou la huitième partie d'une *cartonnée,* ou enfin 6 *dextres et un quart.*

Chaux, 1 dixième de mètre cube environ; fumier, 470 kilogrammes.

Pour ce qui est du mode d'exploitation, il est indis-

pensable de lire attentivement les détails donnés par M. Guichenet lui-même.

Je me féliciterai si cette communication n'a pas été trouvée trop longue, et si elle peut être de quelque utilité pour mes concitoyens, persuadé que la science agricole ne doit plus être dédaignée, abandonnée à l'homme rustique et routinier, qu'elle est au contraire digne aujourd'hui, comme à son origine, d'être cultivée par des hommes instruits, sans lesquels elle serait à jamais condamnée à rester dans l'ornière de l'ignorance et de ses préjugés.

Confection des fumiers par M. Rolland.

« Chacun de nous a été à même de reconnaître avec quelle facilité les gaz amoniacaux se dégagent lors de l'extraction des fumiers des étables. C'est dans ce gaz principalement que réside la bonté des fumiers. Une fois dégagés, ceux-ci perdent la plus grande partie de leur vertu fertilisante, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre. Il est donc de la plus grande urgence d'éviter ce dégagement; le moyen est des plus faciles et des moins coûteux. L'on y parvient par un simple arrosage avec de l'eau, dans laquelle on a fait dissoudre du sulfate de fer; 1 kilog. de ce sel en dissolution dans 200 litres d'eau, suffit pour arroser le fumier de quatre paires de bœufs ; l'on se sert, à cet effet, d'un arrosoir et l'on humecte le fumier avec soin, au fur et à mesure qu'on le remue et jusqu'à ce qu'il ne s'échappe plus aucune odeur, ce qui a lieu tout aussitôt qu'il est mis en contact avec l'eau; une fois sorti de l'écurie on le dispose par tas, on l'étend en couches peu épaisses mais bien divisées, et l'on y intercale des litières de paille, de chaume, de chiendent, de genêts, de feuilles, de balles de blé, de fougères ou de bruyères. Ces diverses couches intercalées sont continuées jusqu'à ce que le

fumier de l'étable soit épuisé. Une fois à ce point, l'on recouvre le tas de paille de chaume ou de terre. Trois ou quatre jours après la fermentation s'établit, et au bout de huit jours, si l'on a employé de la paille ou du chaume, l'on peut transporter le fumier dans le champ : la décomposition est complète, et la chaleur s'élève jusqu'à 85 degrés centigrades. Dans le cas où l'on se serait servi de genêts, bruyères, chiendent, etc., il faudrait laisser le tas fermenter pendant l'espace de quinze à seize jours. Les fumiers traités ainsi conservent une si grande force, que l'on peut employer jusqu'à dix fois autant de paille ou de chaume que l'on a de fumier d'étable.

» Ce simple exposé suffit pour convaincre du grand avantage de cette méthode, avec laquelle les propriétaires sont sûrs d'obtenir dix fois plus de fumier et de meilleure qualité, qu'en suivant le mode ordinaire. »

CULTURE DES POMMES DE TERRE.

On propose un procédé qui offre beaucoup d'intérêt dans la culture des pommes de terre. Ce procédé, en usage dans une grande partie de l'Allemagne, a pour effet d'augmenter considérablement le produit des pommes de terre. On plante de la manière usitée, mais un peu plus espacées qu'à l'ordinaire, des pommes de terre entières, sans qu'il soit nécessaire de leur faire subir une préparation particulière. Quand les plants ont atteint la hauteur de la main, on bine et l'on sarcle comme d'habitude.

Le moment du buttage arrivé, au lieu d'entourer chaque pied d'un petit tas de terre, on étale les tiges comme les rayons d'une roue, on les couche sur le sol, et on les couvre avec la terre que l'on a prise dans le voisinage. C'est une opération que le jardinier fait très-facilement en posant le pied sur le plant. Quelques semaines plus tard, les fanes se sont relevées de nouveau

au-dessus du sol, on les couche une seconde fois et on les couvre de dix centimètres de terre. Là s'arrête tout le travail. Il prend à peu près le même temps que le buttage ordinaire, mais il produit une récolte six fois plus considérable. Les tiges souterraines de chacun des pieds sont encombrées de tubercules et garnies comme d'un chapelet à l'endroit où elles sont couvertes de terre.

Un journal d'agriculture contient les expériences suivantes faites sur ce procédé :

» Une planche de 100 pieds carrés a été plantée en pommes de terre, de manière à espacer les plants de deux pieds. On bina les plants à l'époque convenable, mais on ne les butta point.

» Sur une autre planche de la même étendue, on planta également 50 pommes de terre qui furent binées et buttées selon l'usage ordinaire.

» On planta enfin 50 pommes de terre dans une troisième planche; mais, au lieu de butter, on traita les tubercules de la manière suivante : quand les jets eurent atteint une hauteur de 6 pouces, on les coucha avec précaution et on les couvrit de deux pouces de terre ; en continuant à croître, les tiges prirent une position perpendiculaire (ou plutôt poussèrent de nouveaux jets), on coucha ces nouvelles pousses et on les couvrit comme la première fois; cette opération fut répétée jusqu'à la floraison, tant qu'il y eut des rejets. Dès que parurent les fleurs, on butta les plants une dernière fois, après quoi on les abandonna jusqu'à la récolte dont voici les résultats :

» 1re *planche*. Les pommes de terre non buttées de la 1re planche, produisirent 450 tubercules de volume variable.

» 2me *planche*. Les pommes de terre buttées de la 2me planche fournirent un rendement de 680 tubercules.

» 3me *planche*. Les pommes de terre traitées selon le

nouveau procédé, produisirent 3,200 tubercules de grosseur variable.

» Il s'en suit que les premières se sont multipliées 8 fois de 50 à 450; les secondes un peu plus de 13 fois, de 50 à 680; et les dernières 64 fois, de 50 à 3,200. »

Il est à regretter qu'on n'ait pas donné le poids brut des récoltes. Cependant, on croit que les pommes de terre auraient produit encore davantage si l'espace avait été plus grand. Dans tous les cas, le succès obtenu est assez frappant pour engager nos cultivateurs de la Lozère à répéter ces expériences.

Observations sur la Maladie des Pommes de terre.

Après avoir indiqué le mode de multiplication de ce tubercule si précieux, nous croyons non moins utile d'indiquer ici les moyens propres à en assurer la récolte.

Les observations que nous allons citer émanent de M. le chevalier de Saubriac, qui a fait de consciencieuses études sur les préservatifs qu'on a successivement indiqués pour soustraire la pomme de terre à la maladie dont elle est affectée depuis quelques années, et sur les palliatifs qui semblent les plus propres à amoindrir ces désastres.

« La maladie de la pomme de terre, » dit M. de Saubriac, « se produit de deux manières, ou plutôt cette plante est atteinte de deux sortes de maladies, qui diffèrent entre elles par leurs caractères et par leurs effets.

» Dans le premier cas, c'est le végétal tout entier, tige, feuilles et racines, qui, à un temps donné, se dessèche, pour ainsi dire, spontanément, et n'offre plus du soir au lendemain aucun signe de végétation. On conçoit que quels que puissent être alors l'état plus ou moins avancé de la plante, et l'époque où l'accident se manifeste, les tubercules arrêtés dans leur développement conservent exactement la forme et le volume qu'ils avaient au moment

où la partie extérieure de la plante subit cette sorte de paralysie. Mais', ordinairement, dans ce cas, ils ne présentent point de signe visible d'altération, et à l'inconvénient près de n'avoir point acquis leur grosseur ordinaire, d'être restés plus ou moins petits, ils gardent, sans se détériorer, la plupart de leurs propriétés économiques. Mais ce genre de maladie, cette sorte de cas fortuit, que l'on pourrait bien rapporter à des accidens atmosphériques, est bien plus rare que cette destruction générale dont tout le monde se plaint.

» Aujourd'hui, chacun a pu reconnaître et vérifier les symptômes, la marche, les progrès de cette fatale et surprenante maladie qui anéantit les récoltes entières de la pomme de terre. Très-peu de cultivateurs ignorent que les premiers signes se montrent sur les feuilles sous forme de tâches rousses qui deviennent noires rapidement, puis sur les tiges qu'ils parcourent dans toute leur étendue, en commençant par la partie supérieure, pour atteindre bientôt au collet de la plante et aux racines, et se communiquer enfin aux tubercules qui se recouvrent immédiatement des mêmes tâches. C'est ainsi que le principe de cette funeste gangrène se trouve inoculé jusqu'au cœur de la partie charnue de la plante. Dès lors on peut considérer le mal comme invétéré, et l'application du remède comme inutile. Jusqu'à présent, du moins, la science et la pratique sont demeurées également impuissantes à le prévenir; elles n'ont pas été plus heureuses dans le choix des moyens curatifs à lui opposer.

» Un cultivateur digne de foi assure avoir garanti ses pommes de terre de la maladie en les faisant tremper quelques instans, au moment de la plantation, dans une lessive composée de 16 parties d'eau, 8 de cendre de foyer, 1 de sel marin, dans laquelle il ajoutait 20 gouttes d'acide sulfurique. D'après le même observateur, une pincée de cendre de foyer appliquée directement sur chaque tuber-

cule ou fraction de tubercule au moment de la plantation, produit le même résultat. Il a été également constaté qu'une proportion considérable de cendres de four à chaux appliquée au sol lors de la mise en terre des tubercules, devenait un remède efficace contre la maladie.

» Bien que la véritable cause de cette maladie nous reste inconnue, » dit M. de Saubriac, « il doit nous être bien permis d'appeler l'attention de nos agriculteurs sur les moyens qui nous sont indiqués pour assurer la conservation de la partie saine des tubercules qui échappent tous les ans, en quantité plus ou moins grande, à l'effet détériorant du fléau. Or, nous pouvons affirmer que de tous les moyens employés jusqu'à ce jour, ceux qui ont présenté le plus de chances de réussite sont les suivans :

» 1° Arracher les tubercules aussitôt qu'on voit leurs fanes attaquées;

» 2° Les exposer un jour au soleil et avoir l'attention de les rentrer bien secs, mais suffisamment refroidis, car si on les entassait étant chauds, on courrait le risque de de les voir fermenter et se gâter;

» 3° Les étendre alors en couches minces sous des hangards pendant quelques jours;

» 4° Lorsqu'ils sont complètement essuyés, et que l'espèce de fermentation, qui a toujours lieu quand ils demeurent entassés après leur enlèvement du sol, a cessé, les mettre à couvert, ou, si la place manque, les déposer dans des silos superficiels dont l'ouverture doit être soigneusement bouchée;

» 5° Dans tous les cas, s'abstenir de les renfermer dans les caves alors qu'on les suppose attaquées, parce que, dans ce cas, il est pour ainsi dire certain qu'à la faveur de la température élevée qui règne dans ces lieux en hiver, les principes du mal qu'ils recèleraient s'y développeraient rapidement; de nombreux exemples produits l'ont attesté.

» Quelque peu apparens que puissent être les signes précurseurs de l'altération sur les tubercules viciés, il est toujours prudent de supposer qu'ils existent, afin d'être préparé à les combattre. Ordinairement il s'exhale une sorte d'humidité de ces taches presque imperceptibles, que des recherches réitérées et une observation minutieuse découvrent à la vue. Avant même de s'en apercevoir, il importe d'en atténuer les effets, et l'on est à peu près sûr d'y réussir en saupoudrant de plâtre pulvérisé les tubercules au moment de les enfermer. Cette substance, comme on sait, a la propriété d'absorber et de retenir l'humidité qui est à sa portée; elle s'en saisit dans ce cas, et l'acide sulfurique qu'elle contient neutralise ce commencement de décomposition en durcissant, et, pour ainsi dire, en corrodant les parties molles des tubercules à mesure qu'elles se montrent à leur surface.

» Les cendres de bois, la suie de cheminée et toutes les matières absorbantes à un degré supérieur, peuvent à la rigueur être substituées au plâtre, mais leurs effets ne sauraient produire des résultats aussi réels et aussi puissans que le sulfate de chaux.

» Afin d'arrêter la marche de la pourriture, nous pensons donc qu'il suffira d'en recouvrir légèrement, mais exactement, les pommes de terre, en les roulant dans la poussière de ce minéral. Cette précaution peut même empêcher les tubercules viciés de communiquer leur venin à ceux qui ne le sont pas encore. »

M. Mathelin, de Belgique, indique un autre moyen fort simple de préservation des pommes de terre de cette mystérieuse maladie; c'est, dit-il, de les planter à la plus grande profondeur que permet la couche végétale du sol. Ses nombreuses expériences l'ont amené à reconnaître que ce sont généralement les pommes de terre les plus rapprochées de la surface du sol qui sont le plus exposées,

et que le danger diminue pour elles au fur et à mesure qu'elles sont plus profondément en terre.

ARROSEMENS.

« L'emploi du sulfate de fer est appelé à prendre une énorme extension, parce que le blé fait sur fumier traité par le sulfate de fer vient plus vigoureux que partout ailleurs, souffre moins du froid, ne verse que par suite des vents extraordinaires, graine beaucoup plus, nécessite une moins grande quantité de fumier; nous ajouterons que le sulfate de fer coûte très-bon marché.

» Il y a un moyen de venir au secours des blés malades, c'est l'arrosement au moyen de tonneaux remplis d'une solution de sulfate de fer. Placez un ou plusieurs tonneaux sur une voie : par derrière, sous le robinet du tonneau, établissez une caisse carrée de la largeur de la voiture, percez de trous de vrille les côtés de la caisse, vous aurez ainsi un arrosement assez semblable à celui d'un arrosoir, sur une plus large étendue, et ce moyen vous permettra de transporter les liquides dans les champs et d'arroser économiquement. L'arrosement avec le sulfate de fer doit se faire, autant que possible, avant une pluie, pour que l'eau du ciel entraîne jusqu'aux racines le sel répandu sur la terre. La solution doit être faite à la dose de 20 kil. de sulfate pour 100 kil. d'eau. Un seul arrosement est d'une si grande efficacité, qu'au bout de quatre jours vous verrez vos blés reverdir, et au bout de huit jours ils surpasseront déjà leurs voisins non arrosés.

» Que les incrédules parmi nos cultivateurs se contentent de prendre un arrosoir, d'arroser, ne fût-ce qu'un mètre de superficie, et nous sommes convaincu que l'an prochain les arrosemens de solution de sulfate de fer viendront en aide à tous ceux qui n'auront pas employé, dès cette année, ce sel dans la confection de leurs fumiers.

» Nous venons de conseiller à tout cultivateur de monter un tonneau d'arrosement, ce qui n'entraîne pas à de grands frais comme on peut le voir; le tonneau leur servira, non pas seulement aux arrosemens avec le sulfate de fer, mais encore à transporter sur les champs toute espèce d'engrais liquides. Arrosez avec de l'eau de fumier les luzernes au printemps, et après la première coupe, toujours par la pluie ou un temps humide, et vous verrez des merveilles; arrosez les parties hautes de vos prés, et tous les prés si vous le pouvez avec le même engrais, et vous les ferez doubler en production. Ne croyez pas que ce soit une chose bien difficile à se procurer que l'engrais nécessaire pour les arrosemens artificiels : faites pourrir des herbes dans de l'eau, et vous aurez de l'excellent engrais liquide. Ce procédé est surtout utile à la petite culture, parce qu'elle a presque toujours du temps libre pour se livrer à ces travaux. C'est en donnant à la terre, sous toutes les formes, des fumiers, que la petite culture doublant les produits de ses terres viendra à bout de prospérer malgré les mauvaises années et le bas prix des denrées agricoles. »

COMMERCE.

Le principal commerce consiste en bestiaux, tels que : chevaux, mules, mulets, bœufs de labour, moutons et brebis; en couvertures et étoffes de laine, serges et cadis, en grains, fourrages, pommes et châtaignes.

C'est dans les arrondissemens de Mende et de Marvéjols, que se fait le plus grand commerce de bestiaux et de grains, et que se confectionnent les ouvrages de laine; Mende, Saint-Chély et Serverette sont principalement renommés comme centre de la production des serges,

escots et cadis; un marché est tenu chaque semaine dans chacune de ces villes pour la vente de ces objets que les industriels de Marvéjols vont y acheter.

Dans l'arrondissement de Florac, le principal commerce consiste en châtaignes, fromages, et les porcs qui y arrivent en grand nombre de l'ancienne province du Querci.

Le commerce des étoffes de laine semble avoir eu autrefois une très-grande extension dans le Gévaudan : on trouve un arrêt du Conseil-d'Etat de 1708, portant règlement des largeurs et des marques des serges et cadis de ce pays, et une délibération des Etats particuliers de 1712, émettant le vœu que l'arrêt de 1708 soit observé dans les lieux circonvoisins du diocèse, afin qu'il y ait uniformité dans les dimensions du produit; ces marques étaient les suivantes :

Etoffes dites *impériales*.......	S. G. serpentine du Gévaudan.
Cadis étroits................	S. D. serges à la dauphine.
Cadis larges................	S. P. serges à la princesse.
Serges, dites de *Mende :*	
Etroites....................	S. R. serges à la reine.
Larges.....................	E. G. escotine du Gévaudan.
Cadis refoulés.............	L. G. londrines du Gévaudan.

Pendant longtemps la ville de la Canourgue a été le centre d'une fabrication de serges et d'étoffes connues sous le nom de *cadis de la Canourgue* et qui, avant la révolution de 1789, étaient les seules employées pour l'habillement des troupes.

INDUSTRIE.

Dans le Nord du département les habitations ne se rencontrent que de loin en loin et n'offrent, dans les hameaux, que de misérables réduits où pendant les

longs et rigoureux hivers les hommes sont occupés à tisser des serges, et les femmes à filer au rouet la laine qui sert à cette fabrication.

Dans plusieurs localités, et notamment à Mende et à Marvéjols, il existe des usines importantes : la filature et l'atelier de peignage de laine de MM. Bourillon, à Mende, et les filatures et manufactures de MM. Talensier et d'Espinassous, à Marvéjols, occupent un très-grand nombre d'ouvriers. Ces établissemens sont considérables et très-remarquables par leurs produits d'étoffes de laine.

On trouve aussi la fabrication des serges chez quelques particuliers de l'arrondissement de Florac, mais l'éducation des vers-à-soie et la culture de la vigne sont en majeure partie l'objet de l'occupation de sa population. Deux filatures de soie sont en pleine activité et occupent des ouvriers pendant trois ou quatre mois de l'année : l'une est à Sainte-Croix et appartient à M. Pradel, maire de cette commune; l'autre à Saint-Martin-de-Boubeaux et appartient à M. Valcroze, membre du Conseil-général; une troisième appartenant à M. Daudé, de Saint-Germain-de-Calberte, est en chômage depuis quelques années.

A Meyrueis, l'usine de pointes de M. Malzac, et la filature de M. Vincent, sont aussi d'une grande ressource pour la population ouvrière de cette ville.

Une branche d'industrie qui existe dans le département, et qui paraît destinée à prendre un jour une grande extension, c'est l'exploitation de nos richesses minéralogiques. De toutes les exploitations anciennes, une seule, celle de Vialas, survécut à la tourmente révolutionnaire de 1789; 200 ouvriers sont ordinairement occupés dans cette belle usine qui est dirigée avec toute l'habileté nécessaire pour assurer un brillant avenir à son établissement.

La population de la Lozère est au nombre de celles qui savent par leur industrie suppléer à la pauvreté du

territoire. Chaque année, vers le mois d'avril, un grand nombre d'individus émigrent dans les départemens du Midi, où ils s'occupent des vers-à-soie, de la fenaison et de la moisson. Il y a une seconde émigration à une autre époque de l'année, mais seulement du Nord au Midi du département, c'est au mois d'octobre, pour la récolte des châtaignes.

CHAPITRE IV.

POPULATION.

Le premier recensement de la population, fait dans l'ancien pays du Gévaudan, remonte à 1786; il en fut fait un chaque année suivante jusqu'en 1789, et ces quatre opérations donnèrent les résultats suivans :

1786.	129,000	habitans.
1787.	129,312	»
1788.	130,255	»
1789.	131,147	»

Un nouveau recensement fait en 1790, portait le total de la population à 140,000 âmes, et plusieurs autres qui lui succédèrent firent varier ce chiffre avec de grandes différences, tantôt en plus, tantôt en moins; en 1791 la population était, d'après des opérations faites par ordre du gouvernement, de 146,673 habitans, en l'an VI de 145,115, et en l'an VIII de 126,503. Un autre recensement fait par le Clergé, à l'occasion de la nouvelle circonscription ecclésiastique, porta la population à 148,173 pour la fin de l'an IX. Parmi ces différences de résultats dans des opérations faites à des époques si rapprochées, ne doit-on pas reconnaitre l'existence de grandes erreurs?

D'ailleurs, plusieurs causes s'opposaient alors à la perfection : d'un côté, le mauvais état des registres des actes de l'état civil ; d'un autre côté, l'indifférence que l'on apportait, surtout dans les campagnes, pour les déclarations devant l'officier public chargé de les enregistrer ; et enfin, l'impossibilité d'exactitude dans un travail de ce genre accompli durant le cours d'une révolution.

L'on comprend facilement les causes de la progression ascendante de la population de 1786 à 1790; elles doivent être naturellement attribuées au calme qui succéda aux troubles des guerres religieuses qui désolèrent ce pays au commencement du XVIIIe siècle, et à la disparition de l'épidémie qui ravagea la population en 1721. Quant aux recensemens faits de 1790 à l'an IX, nous les laisserons subsister tels, sans en rien induire, et reprenant ceux ultérieurs qui ont dû être faits avec plus de soins jusqu'en 1850, nous exposerons le mouvement général de la population pendant cette période de près d'un demi-siècle.

NAISSANCES DE 1806 A 1850.

DATES.	ENFANS LÉGITIMES		ENFANS NATURELS		TOTAL.	MOYENNE par année.
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.		
De 1806 à 1810.	8,209	7,372	140	143	15,864	3,966
De 1810 à 1820.	20,506	18,425	547	495	39,973	3,997
De 1820 à 1830.	20,364	18,536	886	786	40,572	4,057
De 1830 à 1840.	20,743	19,184	1,025	929	41,881	4,188
De 1840 à 1850.	21,330	19,645	810	711	42,496	4,249
TOTAUX...	91,152	83,162	3,408	3,064	180,786	

Enfans légitimes.......	174,314	Garçons.	94,560
Enfans naturels.	6,472	Filles. ..	86,226
TOTAL des naissances.	180,786		180,786

Sur la totalité des naissances de 1806 à 1850, le nombre des enfans naturels représente la 28e partie, c'est-à-dire, qu'il est né 1 enfant naturel sur 27 enfans légitimes. Il n'est peut-être pas sans intérêt aussi de remarquer que la période qui a fourni le plus grand nombre de ces infortunés est celle de 1830 à 1840.

La moyenne des naissances pour ces 44 années, est de 4,108 par an, et de 11,30 par jour, c'est-à-dire, que durant cette période de temps, il est né dans tout le département 1 individu toutes les 127 minutes, ou toutes les 2 heures et 7 minutes.

MARIAGES DE 1806 A 1850.

ANNÉES.	NOMBRE.	MOYENNE PAR ANNÉE
De 1806 à 1810.......	3,977	994 25
De 1810 à 1820.......	9,823	982 30
De 1820 à 1830.......	9,743	974 30
De 1830 à 1840.......	9,787	978 70
De 1840 à 1850.......	10,270	1,027 »
TOTAL des Mariages dans 44 ans.........	43,600	

DÉCÈS DE 1806 A 1850.

ANNÉES.	GARÇONS.	HOMMES mariés.	VEUFS.	FILLES.	FEMMES mariées.	VEUVES.	TOTAL.	MOYENNE par année.
De 1806 à 1810.	3,482	1,530	823	2,980	1,592	1,053	11,460	2,865
De 1810 à 1820.	10,514	4,686	2,439	8,713	4,542	2,960	33,854	3,385
De 1820 à 1830.	9,428	4,477	2,158	8,643	4,439	2,798	31,943	3,194
De 1830 à 1840.	10,500	4,683	2,611	9,060	4,767	3,169	34,790	3,479
De 1840 à 1850.	10,484	4,616	2,479	9,376	4,464	3,145	34,564	3,456
Totaux...	44,408	19,992	10,510	38,772	19,804	13,125	146,611	

Récapitulation par sexe : Hommes... 74,910
Femmes... 71,701
Total des décès dans 44 ans... 146,611

La moyenne des décès par année, est de 3,334 ; par jour, de 9,12, c'est-à-dire, 1 mort toutes les 157 minutes, ou toutes les 2 heures et demie et 7 minutes.

Excédant des naissances sur les décès pendant la même période de 44 ans, 34,175 âmes, ou en moyenne par année, 774.

Les causes de l'augmentation de la population doivent nécessairement se reconnaître dans la pratique de la vaccine, les progrès de l'art de guérir, l'aisance générale, et enfin la paix, qui depuis 30 ans a conservé au département la portion virile de sa population.

DÉCÈS PAR CATÉGORIE D'AGES.

ANNÉES.	Au-dessous de 3 mois.	De 3 mois à 1 an.	De 1 an à 5.	De 5 ans à 10.	De 10 ans à 20.	De 20 ans à 30.	De 30 ans à 40.	De 40 ans à 50.	De 50 ans à 60.	De 60 ans à 70.	De 70 ans à 80.	De 80 ans à 90	De 90 ans à 100.	Au-dessus de 100 ans.
De 1806 à 1810.	1,195	765	1,296	558	528	742	898	999	1,100	1,352	1,243	801	110	»
De 1810 à 1820.	3,163	1,478	3,622	2,059	1,612	2,254	2,439	2,576	3,059	4,031	3,328	2,146	113	10
De 1820 à 1830.	3,519	1,893	3,754	1,531	1,762	2,286	2,550	2,491	2,881	3,952	3,376	1,598	352	46
De 1830 à 1840.	3,843	2,328	4,395	1,763	1,873	2,499	2,537	2,446	3,036	4,107	4,062	2,274	308	9
De 1840 à 1850.	4,170	2,652	4,740	1,928	1,908	2,567	2,676	2,590	3,278	3,385	3,009	2,390	247	25
Totaux...	15,890	9,116	17,807	7,839	7,683	10,348	11,100	11,102	13,354	16,827	15,018	9,209	1,130	88

Nota. — Il est à remarquer que dans la période de 44 ans la mortalité a été la même pour les deux catégories de 30 à 40 ans et de 40 à 50 ans, comme aussi celles de 5 à 10 ans et de 10 à 20 ans se rapprochent; celle de 3 mois à 1 an et celle de 80 à 90 ans présentent peu de différence. La plus grande mortalité se trouve dans les catégories de 1 à 5 ans et de 60 à 70 ans.

MOYENNE DES DÉCÈS PAR ANNÉES ET PAR CATÉGORIES D'AGES.

ANNÉES.	Au-dessous de 3 mois.	De 3 mois à 1 an.	De 1 an à 5.	De 5 ans à 10	De 10 ans à 20.	De 20 ans à 30.	De 30 ans à 40.	De 40 ans à 50.	De 50 ans à 60.	De 60 ans à 70.	De 70 ans à 80.	De 80 ans à 90.	De 90 ans à 100.	Au-dessus de 100 ans.
De 1806 à 1810.	298.75	191.10	321. »	139.50	132. »	185.50	221.50	249.75	275. »	338. »	310.75	200.25	27.50	»
De 1810 à 1820.	316.30	147.80	362.20	205.90	161.20	225.40	243.90	257.60	305.90	403.10	332.80	214.60	11.30	1. »
De 1820 à 1830.	331.90	189.30	375.40	153.10	176.20	228.60	255. »	249.10	288.10	395.20	337.60	159.80	35.20	4.60
De 1830 à 1840.	384.30	232.80	439.50	176.20	187.30	249.90	253.70	244.10	303.60	410.70	406.20	227.40	30.80	».90
De 1840 à 1850.	417. »	263.20	474. »	192.80	190.80	276.70	267.60	259. »	327.80	338.50	300.90	239. »	24.70	2.30
Moyenne pour les 44 années...	361. »	207. »	404.70	178.16	174.61	235.18	252.26	252.30	303.50	382.43	341.12	209.52	25.68	2. »

NAISSANCES ET DÉCÈS

par mois pendant les 44 *années de* 1806 *à* 1850.

	Naissances	Décès
Janvier.	16,528	13,245
Février.	15,491	13,361
Mars.	16,761	14,194
Avril.	15,508	13,189
Mai.	14,510	11,806
Juin.	13,543	10,415
Juillet.	14,257	10,558
Août.	14,409	11,425
Septembre.	14,598	11,752
Octobre.	15,213	11,413
Novembre.	15,361	11,173
Décembre.	14,707	12,110

Les mois qui ont produit le plus grand nombre de naissances sont ceux de *mars* et de *janvier*, et ceux qui en ont produit le moins sont les mois de *juin* et de *juillet;* d'où l'on doit conclure que les mois les plus féconds en conception, sont ceux de *juillet* et de *mai*, et ceux qui le sont le moins, *octobre* et *novembre*.

Les mois de la plus grande mortalité sont *janvier* et *mars*, et ceux où les décès sont le moins nombreux, *juin*, *juillet*. Chose remarquable, c'est que ce sont les mois où les naissances sont en plus grand nombre que les décès sont plus nombreux, comme aussi ce sont les mois qui produisent le moins qui conservent le plus, c'est-à-dire, où les décès sont plus rares. Il est aussi à remarquer que, en général, les décès comme les naissances sont moins nombreux pendant les mois d'été que pendant les mois d'hiver. Il semblerait donc naturel de penser que le froid, dans la Lozère, est plus nuisible à la santé que les chaleurs de l'été; mais comme les conséquences à tirer de ces faits que nous nous bornons à constater, sont du domaine

de la médecine, nous laissons ce soin aux hommes de l'art.

LOIS DE LA MORTALITÉ.

La moyenne de la mortalité a été :

De 1826 à 1831. . .	de 1 sur 45 habitans.
De 1831 à 1836. . .	de 1 sur 40 »
De 1836 à 1841. . .	de 1 sur 41 »
De 1841 à 1846. . .	de 1 sur 42 »
De 1846 à 1850. . .	de 1 sur 40 »

Si la mortalité est sensiblement plus faible dans les 5 années, de 1826 à 1831, que dans les périodes subséquentes, cela provient de ce qu'en 1827 le nombre des décès ne s'est élevé qu'à 2,649, nombre de beaucoup inférieur à celui des autres années, qui a toujours dépassé 3,000, jusqu'en 1845. Néanmoins, et malgré cette différence, la moyenne de la mortalité n'est ni de plus ni de moins de 1 sur 41 habitans.

A Paris, dans le milieu du dernier siècle, la mortalité était de 1 sur 25 habitans, maintenant elle est de 1 sur 32. A Londres, les décès annuels sont de 1 sur 40 habitans, et à Vienne, en Autriche, de 1 sur 22. Un habitant de la Lozère a donc un tiers de chance de vie de plus qu'un habitant de Paris, une chance au moins pareille à celle d'un habitant de Londres, et deux fois autant de chance qu'un habitant de Vienne.

MOEURS ET CARACTÈRE DES HABITANS.

Le département de la Lozère se divise en deux régions distinctes, quant au caractère moral de la population; les arrondissemens de Mende et de Marvéjols sont en entier catholiques, et l'arrondissement de Florac est principalement protestant.

Le Lozérien se distingue par son attachement pour son pays, son aversion pour la domination étrangère, son amour de la liberté, de l'ordre, des lois et de la religion.

L'habitant des campagnes des deux premiers arrondissemens qui forment la partie Nord du département, s'occupe principalement des travaux des champs; ses habitudes de se servir continuellement des bêtes de somme, pour ses travaux de toute espèce, lui impriment un caractère lent comme le mouvement de sa charrue, et qui diffère sensiblement de celui du pétulant Cévenol. Le paysan de ces contrées est grand, fort, robuste; vivant au milieu des montagnes, éloigné de toute agglomération, exposé aux atteintes d'un climat rigoureux, il a nécessairement des habitudes rudes, grossières; néanmoins, il est bon et affable envers les étrangers; sa nourriture est simple et frugale: elle se compose de laitage, de lard, de vache salée et de pain de seigle. Il conserve avec ténacité la vieille routine et le costume grossier de ses pères. L'habitant des villes a naturellement plus d'aménité dans le caractère; comme lui il est bon et hospitalier.

Dans la région méridionale, le paysan s'adonne à la culture des arbres et du mûrier; ce travail qui se fait tout à la main, exige beaucoup de soins et d'industrie; l'éducation des vers-à-soie en exige plus encore. Le Cévenol s'exerce, en outre, dans l'art de l'irrigation; il détourne les eaux de leurs sources en formant des barrages en travers des torrens, pour donner les eaux dans ses prairies. Ces divers travaux ouvrant plus l'esprit que le simple labourage, contribuent beaucoup à imprimer à cette population un caractère tout particulier. Le Cévenol est laborieux, intelligent, actif, petit, mais fort et vigoureux. Il s'habitue de bonne heure au transport à dos des engrais qu'il monte dans ses champs, à des hauteurs considérables, inaccessibles aux bêtes de somme, à cause de la roideur des coteaux; et lorsque les pluies entraînent

ses terres et ses ouvrages d'art, il va ramasser au fond des vallées ses matériaux qu'il remonte à leur place avec un courage infatigable. Il se nourrit principalement de châtaignes et vend l'excédant de sa récolte pour se procurer un peu de blé. Il est généreux et accueille l'étranger avec une cordialité qui étonne ses hôtes.

Le patois de la Lozère participe de l'Auvergnat et du Languedocien, mais il varie étrangement d'une contrée à l'autre; on y remarque des mots d'origine latine et espagnole; il est en usage général dans les campagnes, il est même des localités dans les montagnes où les habitans ne comprennent pas un mot de français. Cet idiome est généralement usité parmi les ouvriers des villes, et peut-être même un peu trop parmi les classes les plus aisées de la société.

CHAPITRE V.

APERÇU ADMINISTRATIF.

Chronologie des Préfets qui ont administré le département.

Le baron de Jerphanion, installé		le 12 germinal an VIII.
Le baron Florens,	»	le 22 prairial an X.
Gamot,	»	le 29 mars 1813.
De Barrin (Hippolyte),	»	le 24 juillet 1814.
Dunod de Charnage,	»	le 29 mars 1815.
Lozéran de Fressac,	»	le 1er juillet 1815.
De Barrin (Hippolyte),	»	le 24 juillet 1815.
Lozéran de Fressac,	»	le 1er mars 1816.
Moreau (Joseph),	»	le 6 septembre 1817.
Bluget de Valdenuit,	»	le 29 août 1821.
Le comte de l'Estrade,	»	le 12 novembre 1828.

Le baron Flourens, préfet provisoire,		le 4 août 1830.
Gabriel,	installé	le 29 août 1830.
Le baron de Cessaint,	»	le 7 septembre 1832.
Fleury,	»	le 9 octobre 1834.
Delon,	»	le 30 novembre 1838.
Pagès,	»	le 11 août 1841.
Hainaut,	»	le 25 juillet 1843.
Requier, commissaire du gouvernement,		le 6 mars 1848.
Marie (Sylvain),	»	le 12 août 1848.
Comandré (Emile),	»	le 17 février 1849.
Guyot (E.)	»	le 1er mai 1849.
Jourdain,	»	le 13 juin 1850.
Rampand,	»	décembre 1851.

On remarque dans cette liste que les évènemens politiques de 1815 et de 1830 ont amené deux fois à la préfecture de la Lozère, MM. *Florens, de Barrin* et *de Fressac*, ce qui réduit le nombre de ces administrateurs à 21, au lieu de 24.

ORGANISATION RELIGIEUSE.

CULTE CATHOLIQUE.

L'Eglise du Gévaudan remonte au IIIe siècle; elle honore Saint-Privat comme son premier apôtre et son premier évêque. Cette Eglise compte jusqu'à nos jours 76 prélats, dont deux ont été papes : GUILLAUME DE CRIMOURD, sous le nom d'URBAIN V, en 1368, et JULIEN DE LA ROVÈRE, en 1478.

Cinq ont été cardinaux, savoir :

JULLIEN, GUILLAUME DE CHANAC, PIERRE DE SALLUS, PIERRE RIARIUS, et JULIEN DE LA ROVÈRE.

Le 1er Julien est le même que Julien de la Rovère — Pierre de Salucis [illegible] de Sallus

Depuis le concordat, 4 évêques ont occupé le siége épiscopal de Mende, ce sont MMgrs :

JEAN-BAPTISTE DE CHABOT, en 1802.

ETIENNE-MARTIN MOREL DE MONS, en 1805.

CLAUDE-J^{n}.-J. BRULLEY DE LA BRUNIÈRE, en 1822.

JEAN-ANTOINE-MARIE FOULQUIER, en 1849.

Le diocèse de Mende comprend tout le département et se compose de 26 cures de première ou de seconde classe, et 187 succursales. Son évêque est suffragant de l'archevêché d'Albi.

Le Chapitre la Cathédrale est composé de 4 vicaires-généraux, 9 chanoines titulaires, et d'un nombre illimité de chanoines honoraires.

La Fabrique se compose de 11 membres, dont six sont pris parmi les vicaires-généraux et chanoines, et cinq parmi les fonctionnaires des ordres civil et judiciaire.

CURES.

Le diocèse comprend 26 cures, dont une seule, celle de Mende, est de première classe. Sont érigés en cures de deuxième classe, tous les chefs-lieux de canton, excepté *Saint-Amans, Saint-Germain-du-Teil, Massegros* et *Pont-de-Mont-Vert*. Sont également érigés en cures, les 6 chefs-lieux de commune ci-après : *Saint-Alban, Chirac, Fraissinet-de-Lozère, Saint-Georges, Ispagnac* et *Rieutort-de-Randon.*

SUCCURSALES.

151 chefs-lieux de commune sont érigés en succursales, et 16 ne possèdent point de pasteur catholique, soit à cause de leur peu d'importance et de leur proximité d'autres communes, soit et principalement parce que leur population catholique est nulle ou presque nulle.

Les 16 chefs-lieux de commune qui n'ont point de succursale sont : *Saint-André-de-Lancise, Balmelles, Bassurels, Cassagnas, Combret, Saint-Frézal-de-Vantalon, Gabriac, Saint-Laurent-de-Trèves, Massegros, Saint-Michel-de-Dèze, Moissac, Saint-Maurice-de-Vantalon, Molézon, Pourcharesses, Rousses, la Salle-Prunet.*

36 villages, non chefs-lieux de commune, sont également érigés en succursales, ce sont (1) : *Bramonas, la Bastide, Brugers, Beauregard, le Besset, Beccus, Berc, Blajous, Chailar-l'Évêque, Chauvets, la Chazette, Combret, Cros-Garnon, Castelbouc, Champerboux, les Estrets, la Garde-Guérin, l'Habitarelle, Inos, Saint-Jean-du-Bleymard, Laubert, Sainte-Lucie, Mas-d'Orcières, Montbel, Malbos, Mialanes, Moriès, Mas-Saint-Chély, Pelouse, Pomaret, Rieutortet, Rouveret, le Truel, Volmanières, le Viala* et *Villes-Basses.*

VICAIRIES.

Il y a dans le diocèse 138 vicaires canoniquement établis, dont 132 reçoivent du Trésor public une subvention de 350 francs.

On compte dans le diocèse 351 prêtres chargés du service religieux, dont 26 curés, 187 desservans et 138 vicaires; ou 1 prêtre pour 360 habitans professant le culte catholique.

CULTE PROTESTANT RÉFORMÉ.

La loi réorganique des cultes protestans est du 18 germinal an X. Cette loi porte dans ses articles 16 et 17

---

(1) V. le *Dict.* pour les chefs-lieux de commune dont dépendent ces villages ainsi que pour la population des paroisses.

qu'il y aura une église consistoriale par 6,000 âmes d'une même communion, et que cinq églises consistoriales formeront l'arrondissement d'un synode. Les articles 18 et 24 prescrivent l'établissement d'un consistoire près de chaque église, composé du pasteur ou des pasteurs desservant cette église, et d'anciens ou notables laïques choisis par les vingt-cinq chefs de famille protestans les plus imposés au rôle des contributions directes, et fixent le nombre des membres de chaque consistoire à six au moins et douze au plus.

Un décret du premier Consul, en date du 21 prairial an XI, décide qu'il y aura cinq églises consistoriales dans l'arrondissement de Florac, dont les chefs-lieux seront à Florac, Meyrueis, Barre, Saint-Germain-de-Calberte et Vialas. En exécution de ce décret, un arrêté de M. le Sous-Préfet de Florac, du 30 messidor an XI, fixa au 15 thermidor suivant les réunions pour la nomination des consistoires dans les cinq églises, et dès lors l'exercice religieux du culte protestant fut définitivement organisé dans le département de la Lozère.

Les cinq églises consistoriales comprennent quatorze annexes ou églises sectionnaires.

Celle de *Florac* en a deux : le Pont-de-Mont-Vert et Saint-Julien-d'Arpaon.

Celle de *Meyrueis*, deux : Vébron et Gatuzières.

Celle de *Barre*, quatre : le Pompidou, Sainte-Croix, Moissac et Cassagnas.

Celle de *Saint-Germain-de-Calberte*, quatre : Saint-Etienne-Vallée-Française, Saint-Martin-de-Boubeaux, Saint-Martin-de-Lansuscle et Saint-Hilaire-de-Lavit.

Celle de *Vialas*, deux : le Collet-de-Dèze et Saint-Privat-de-Vallongue.

Ces cinq églises consistoriales, dont la population est d'environ 23,000 âmes, sont desservies par 22 pasteurs, ou 1 pasteur pour 1,045 fidèles protestans.

Les annexes ou églises sectionnaires ont un conseil appelé diaconat, dont les membres sont choisis dans leur sein. Le consistoire fait l'élection de leurs pasteurs; il est auprès du gouvernement l'organe de leurs besoins, fixe les lieux d'exercice du culte, connaît des difficultés qui peuvent s'élever entre le pasteur et les fidèles, etc. Les annexes ne sont indépendantes du consistoire que pour les ressources à réunir et à employer en secours.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE.

Le siège de l'Académie est à Mende. Le Conseil académique, installé le 30 septembre 1850, a nommé 108 délégués cantonaux pour la surveillance des écoles.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Il existait, il y a peu de temps, un collège communal à Mende, qui vient d'être transformé en établissement privé, dirigé par les PP. de la Société de Jésus.

Un collège communal vient d'être créé à Marvéjols, il est en pleine activité et fait déjà entrevoir les plus belles espérances. Dans sa session de 1851, le Conseil-général y a créé 9 demi-bourses de 150 francs chacune, et le Gouvernement l'a doté d'une chaire.

L'instruction secondaire est aussi donnée à Mende, par les PP. de l'Adoration,

A Florac, par un laïque qui tient une pension,

A Langogne, par les PP. Maristes.

Outre le grand séminaire diocésain de Mende, il y a dans cette ville un petit séminaire ainsi qu'à Chirac.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Avant la fin du XVIIIe siècle, l'instruction primaire en France était encore dans les ténèbres; la République et l'Empire voulurent bien faire des efforts pour l'en sortir, mais les vicissitudes de l'époque étouffèrent, pour ainsi dire, dans leur germe ces vues généreuses. La Restauration commença à lui donner de l'extension, et bientôt le nombre des élèves s'accrut considérablement. 1830 vint favoriser l'élan manifesté, et la loi de 1833 créa des écoles dans toutes les communes; mais elle avait laissé des lacunes que celle du 15 mars 1850 est enfin venue combler en grande partie.

ÉCOLES NORMALES.

Une école normale primaire de garçons est établie à Mende pour le département; des élèves-maîtres qui y sont instruits dans les meilleures méthodes d'enseignement, sont envoyés, après un cours d'études de trois ans, dans les communes dépourvues d'instituteur.

Une semblable école pour les filles catholiques est dirigée par les dames de l'Union chrétienne de Mende; dix bourses à 200 francs y ont été créées en 1845, par M. le ministre de l'instruction publique.

Il n'existe pas dans le département d'école normale pour les filles protestantes; mais trois places à deux tiers de bourse ont été créées pour elles à l'école normale du Gard, établie à Nimes.

MOUVEMENT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Le nombre des écoles primaires dans le département était en 1844 : de 214 pour les garçons et de 403 pour les

filles; en tout, 617 écoles fréquentées par 19,831 élèves, dont 10,188 garçons et 9,643 filles. Quatre années plus tard, en 1848, le nombre des écoles était de 236 pour les garçons, 22 de plus qu'en 1844, et celui des écoles de filles était de 428 ou 25 de plus qu'en 1844, en tout, 664 écoles en 1848, soit, 47 de plus qu'en 1844. Ces 664 écoles étaient fréquentées, en 1848, par 21,803 élèves, dont 11,048 garçons et 10,057 filles, ou 1,972 élèves de plus en 1848 qu'en 1844.

En 1850, le nombre des écoles de garçons était de 276 ou 40 de plus qu'en 1848, celui des écoles de filles était de 441 ou 13 de plus qu'en 1848. Le nombre total des écoles, en 1850, était de 717, fréquentées par 23,073 élèves, dont 10,385 garçons et 12,688 filles.

En 1844, c'était la 7e partie de la population qui fréquentait les écoles primaires, et en 1850 c'est la 6e partie, c'est-à-dire 1 sur 6 habitans.

L'accroissement de la population dans les écoles primaires a donc été en 1850 de 1,270 sur l'année 1848 et de 3,242 sur celle 1844. La moyenne de cet accroissement est de 493 par année, de 1844 à 1848, et de 635 de 1848 à 1851. On voit, par ce simple rapprochement de 6 années, que l'instruction primaire fait de rapides progrès dans le département et que si, comme nous l'espérons autant que nous le désirons, cette progression ascendante continue, il faudra bien peu d'années pour qu'il n'y ait plus un seul enfant qui n'apprenne à lire et à écrire.

SALLES D'ASILE.

Trois établissemens communaux d'asile existent dans le département : l'un est à Mende, le 2e à Marvéjols, et le 3e à Langogne. Il serait à désirer que l'utilité de ces établissemens de première nécessité fût plus vivement sentie dans les centres un peu populeux ; bien des mères

de famille que la misère accable, et que les soins maternels éloignent des travaux journaliers, trouveraient dans ces établissemens des soins précieux pour leurs enfans, pendant qu'elles-mêmes se livreraient à des occupations lucratives, et bien de jeunes enfans qui s'habituent de bonne heure à la paresse et aux dépravations dont ils sont trop souvent les témoins, y trouveraient dès leur plus tendre enfance une bonne direction pour former leurs jeunes cœurs au bien, et leur esprit à l'amour de l'étude et du travail.

La dépense d'un pareil établissement peut être évaluée de 5 à 600 francs, y compris le logement de la directrice; cette charge serait peut-être un peu lourde pour certaines localités, mais le bien qu'elle produirait serait certainement un immense dédommagement des sacrifices qu'elles pourraient s'être imposés.

INSPECTION.

Le département est divisé en deux arrondissemens d'inspection de l'instruction primaire : le premier arrondissement comprend les deux arrondissemens communaux de Mende et de Florac; le second se compose de l'arrondissement communal de Marvéjols. Les villes de Mende et de Marvéjols sont les résidences des deux inspecteurs.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL.

Le département de la Lozère ressortit de la Cour d'appel de Nimes. Cette Cour est composée d'un premier Président, de trois Présidens de chambre et de vingt Conseillers. Le parquet, d'un Procureur-général et de

deux Substituts; le Greffe, d'un greffier en chef et de quatre Commis assermentés.

Les jours d'audience de la Cour sont : pour la 1re *Chambre,* les lundi, mardi, mercredi et jeudi, à l'heure de midi; pour la 2e *Chambre,* les mardi et jeudi à huit heures du matin; pour la 3e *Chambre, matières civiles,* les lundi, mardi et mercredi à midi; *Police correctionnelle,* les jeudi et vendredi à midi.

COUR D'ASSISES.

Mende est le siège de la Cour d'assises du département; cette Cour se compose d'un Conseiller de la Cour d'appel, de deux Juges pris parmi les Présidens et les Juges les plus anciens du tribunal de première instance; du Procureur ~~de la République~~, et du Greffier près le même tribunal. Elle tient des assises chaque trimestre.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Chaque chef-lieu d'arrondissement est le siège d'un tribunal de première instance. Le tribunal de Mende connaît des appels des jugemens en police correctionnelle, rendus par les deux autres.

Le tribunal de Mende est composé d'un Président, d'un Vice-Président, de 4 Juges formant deux Chambres, et de 4 Juges suppléans; le parquet, d'un Procureur de la République et de 2 Substituts; le greffe, d'un Greffier en chef et de 2 Commis-greffiers assermentés; le barreau de 12 Avocats; le nombre des Avoués est de 10; et celui des Huissiers instrumentant dans l'arrondissement, de 16.

Le tribunal de Marvéjols est composé d'un Président, de 3 Juges et 3 Juges suppléans; le parquet, d'un Procureur de la République et d'un Substitut; le greffe, d'un

Greffier et 2 Commis assermentés; le barreau, de 4 Avocats; le nombre des Avoués est de 10, et celui des Huissiers instrumentant dans l'arrondissement, de 20.

Le tribunal de Florac est composé d'un Président, de 2 Juges et 3 Juges suppléans; le parquet, d'un Procureur de la République et d'un Substitut; le greffe, d'un Greffier et d'un Commis assermenté; le barreau, de 4 Avocats; le nombre des Avoués est de 6, et celui des Huissiers instrumentant dans l'arrondissement, de 14.

JUSTICES DE PAIX.

Chaque chef-lieu de canton est le siège d'un tribunal de paix, composé d'un Juge, de 2 ou 3 Juges suppléans, d'un Greffier et d'un ou 2 Commis-greffier.

NOTAIRES.

Il y a dans le département 70 Notaires, dont 24 dans l'arrondissement de Mende, savoir : 5 dans le canton de Mende; 3 dans le canton du Bleymard; 4 dans le canton de Villefort; 5 dans le canton de Langogne; 3 dans le canton de Grandrieu; 2 dans le canton de Saint-Amans; et 2 dans le canton de Châteauneuf.

L'arrondissement de Marvéjols en a 26, dont 4 dans le canton de Marvéjols; 2 dans le canton d'Aumont; 3 dans le canton de la Canourgue; 2 dans le canton de Chanac; 3 dans le canton de Saint-Chély; 2 dans le canton de Saint-Germain-du-Teil; 2 dans le canton de Fournels; 3 dans le canton du Malzieu; 2 dans le canton de Nasbinals et 3 dans le canton de Serverette.

L'arrondissement de Florac a 19 Notaires : 4 dans le canton de Florac; 3 dans le canton de Barre; 4 dans le canton de Saint-Germain-de-Calberte; 2 dans le canton de Meyrueis; 2 dans le canton de Sainte-Enimie; 1 dans

le canton du Massegros; et 3 dans le canton du Pont-de-Mont-Vert.

ORDRE MILITAIRE.

Le département de la Lozère est compris dans la 10e division militaire dont le quartier général est à Montpellier; cette division comprend 4 subdivisions formées des départemens suivans : 1re subdivision, Hérault; 2e subdivision, Aveyron; 3e subdivision, Lozère; 4e subdivision, Gard.

Mende est le siège de la 3e subdivision militaire, qui est commandée par un général de brigade.

GARNISON.

La garnison de Mende se compose de deux compagnies d'infanterie; aucune autre ville du département n'a de garnison.

GENDARMERIE.

La gendarmerie de la Lozère fait partie de la 15e légion dont le chef-lieu est à Nimes. Cette légion se compose de 4 compagnies : celles du Gard, de l'Ardèche, de l'Hérault et de la Lozère.

La compagnie de la Lozère comprend 3 lieutenances et 26 brigades, dont 19 à cheval et 7 à pied. Sa force est de 140 hommes et de 105 chevaux. Chaque lieutenance a son siège dans un des 3 chefs-lieux d'arrondissement.

LIEUTENANCE DE MENDE.

7 brigades, dont 6 à cheval et 1 à pied.

1re brigade à Mende, à cheval, 6 hom. com. par un mar.-des-logis.
2e brigade, *id.*, 5 hom. com. par un brigadier.
Brig. du Bleymard, *id.*, 6 hom. com. par un brig.
Brig. de Châteauneuf, *id.*, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de Grandrieu à pied, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de Langogne, à cheval, 6 hom. com. par un mar.-des logis.
Brig. de Villefort, *id.*, 6 hom. com. par un *id.*

LIEUTENANCE DE MARVÉJOLS.

10 brigades, dont 2 à pied.

Brig. de Marvéjols, à cheval, 6 hom. com. par un mar.-des-logis.
Brig. d'Aumont, *id.*, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de la Canourgue, *id.*, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de Saint-Chély, *id.*, 6 hom. com. par un mar.-des-logis.
Brig. de Fournels, à pied, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de St-Germain-du-Teil, à cheval, 5 hom. com. par un *id.*
Brig. du Malzieu, *id.*, 5 hom. com. par un *id.*
Brig. de Nasbinals, à pied, 5 hom. com. par un *id.*
Brig. de Serverette, à cheval, 5 hom. com. par un *id.*

LIEUTENANCE DE FLORAC.

9 brigades, dont 4 à pied.

Brig. de Florac, à cheval, 6 hom. com. par un mar.-des-logis.
Brig. du Collet, à pied, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de Ste-Enimie, à pied, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de St-Germain-de-Calberte, à pied, 5 hom. com. par un mar.-des-logis.
Brig. de Massegros, à cheval, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de Meyrueis, *id.*, 5 hom. com. par un brig.
Brig. du Pompidou, *id.*, 5 hom. com. par un brig.
Brig. du Pont-de-Mont-Vert, à cheval, 5 hom. com. par un brig.
Brig. de Vialas, à pied, 5 hom. com. par un brig.

FINANCES.

Recette générale à Mende, et recette particulière dans les mêmes bureaux.

Le Receveur général est chargé de la vente et de l'achat des rentes sur l'État, sans autres frais que ceux du courtage de l'Agent de change que les parties ont le droit de désigner.

Recettes particulières à Marvéjols et à Florac.

TRÉSOR PUBLIC.

Un Payeur à Mende est chargé d'acquitter les dépenses publiques dans le département, en vertu des ordonnances des Ministres et des mandats des Ordonnateurs secondaires.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION.

Arrondissement de Mende : Mende, Rieutort, Saint-Amans, Châteauneuf, Langogne, Auroux, Grandrieu, Bleymard, Villefort.

Arrondissement de Marvéjols : Marvéjols, la Canourgue, Chanac, Chirac, Saint-Germain-du-Teil, Aumont, Saint-Chély, Antrenas, Malzieu, Saint-Alban, Fournels, Nasbinals.

Arrondissement de Florac : Florac, Sainte-Enimie, Barre, Pont-de-Mont-Vert, Saint-Germain-de-Calberte, Saint-Etienne-Vallée-Française, Vialas, Collet-de-Dèze, Massegros, Meyrueis, Ispagnac.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

1 Directeur, 1 Inspecteur, 2 Vérificateurs, 1 premier Commis, 1 Garde-Magasin, contrôleur du timbre, à Mende.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT ET RECETTES.

Arrondissement de Mende : Mende, 1 Conservateur des hypothèques et receveur des actes civils; 1 Receveur des actes judiciaires, des domaines et du timbre; Bleymard, Châteauneuf, Grandrieu, Langogne, Villefort.

Arrondissement de Marvéjols : Marvéjols, Conservation des hypothèques et Enregistrement; Aumont, la Canourgue, Malzieu, Saint-Chély, Serverette.

Arrondissement de Florac : Florac, Conservation et Recette; Barre, Meyrueis, Pont-de-Mont-Vert, Sainte-Enimie, Saint-Germain-de-Calberte.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

1 Directeur, 1 Inspecteur, 1 premier Commis et 4 Contrôleurs.

Le département est divisé en 4 circonscriptions de Contrôleurs, dont les chefs-lieux sont : Mende, Marvéjols, Saint-Chély et Florac.

Circonscription de Mende : Cantons de Mende, Bleymard, Villefort, Châteauneuf et Langogne.

Circonscription de Marvéjols : cantons de Marvéjols, Chanac, Saint-Germain-du-Teil, la Canourgue, Massegros, Nasbinals et Sainte-Enimie, moins les communes de Montbrun et de Quézac.

Circonscription de Saint-Chély : cantons de Saint-Chély, Grandrieu, Saint-Amans, Serverette, Aumont, Fournels et Malzieu.

Circonscription de Florac : cantons de Florac, Barre, Saint-Germain-de-Calberte, Pont-de-Mont-Vert, Meyrueis et les communes de Montbrun et Quézac du canton de Sainte-Enimie.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

1 Directeur, 1 Inspecteur, 1 premier et 1 deuxième Commis, et 8 recettes à cheval ou à pied.

RECETTES.

Arrondissement de Mende : Mende, 1 Receveur principal entreposeur, 2 Commis à pied et 2 Surnuméraires;

Langogne et Villefort, recettes à cheval.

Arrondissement de Marvéjols : Marvéjols, 1 Receveur particulier entreposeur, une recette à cheval;

La Canourgue et Saint-Chély, recettes à cheval.

Arrondissement de Florac : Florac, 1 Receveur particulier entreposeur, 2 Commis à pied, dont 1 chef de service;

Meyrueis et Saint-Germain-de-Calberte, recettes à cheval.

EAUX ET FORÊTS.

Le département de la Lozère est compris dans la 29e conservation forestière, dont le siège est à Nimes, et qui se compose de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère.

Le service est dirigé par 1 Conservateur à Nimes, 1 Sous-Inspecteur à Mende, un Garde-général à Marvéjols, et par 30 Gardes, dont 2 nationaux brigadiers, 2 mixtes et 26 communaux.

MINES ET USINES.

Le département de la Lozère fait partie de l'arrondissement minéralogique d'Alais (Gard); il est compris dans le sous-arrondissement de Privas qui embrasse, en outre, le département de l'Ardèche. Il y a un ingénieur en chef à Alais, et un ingénieur à Privas.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Le département est divisé du N. au S. en deux arrondissemens d'ingénieurs; l'arrondissement de Mende ou de l'E. comprend une partie des arrondissemens communaux de Mende et de Florac; celui de Marvéjols ou de l'O. est composé de parties des trois arrondissemens communaux.

Chaque arrondissement d'ingénieur est partagé en subdivisions de conducteurs.

Un ingénieur ordinaire réside dans chacun des deux chefs-lieux, qui sont Mende et Marvéjols, et un ingénieur en chef, résidant à Mende, dirige le service du département.

CHEMINS VICINAUX.

Le service des chemins vicinaux est divisé en trois arrondissemens, qui ont pour circonscriptions les trois arrondissemens communaux. Un Agent-voyer d'arrondissement réside dans chaque chef-lieu; il y a aussi un Agent-voyer communal par arrondissement, qui est chargé des chemins ruraux.

L'Agent-voyer en chef dont la résidence est à Mende, est chargé de cet arrondissement, et il dirige le service du département.

ARCHITECTE.

Un architecte départemental est chargé de la rédaction des plans et devis des bâtimens civils départementaux ou communaux, ainsi que de la surveillance de leurs travaux.

POSTES.

POSTES AUX LETTRES.

Le service du transport des dépêches et des lettres s'effectue dans le département, sur la route de Paris à Perpignan, par l'administration au moyen d'une malle-poste, et sur les autres routes par des entreprises particu lières données en adjudication.

La distribution se fait par 12 bureaux de direction et 17 bureaux de distribution. Ces bureaux sont établis dans les lieux ci-après, savoir :

ARRONDISSEMENT DE MENDE.

Directions : Mende, Langogne et Villefort.

Distributions : Saint-Amans, Bleymard, Bagnols, Châteauneuf et Grandrieu.

ARRONDISSEMENT DE MARVÉJOLS.

Directions : Marvéjols, Saint-Chély, Malzieu, la Canourgue et Serverette.

Distributions: Aumont, Chanac, Nasbinals, Saint-Alban et Saint-Germain-du-Teil.

ARRONDISSEMENT DE FLORAC.

Directions : Florac, Saint-Germain-de-Calberte, Pompidou et Meyrueis.

Distributions : Barre, le Collet-de-Dèze, Pont-de-Mont-Vert, Vébron, Massegros, Ispagnac et Sainte-Enimie.

Sur 193 communes dont se compose le département, 62 sont desservies tous les jours, et 131 seulement tous

les deux jours. Ce service est effectué par 21 facteurs de ville et 58 facteurs ruraux.

POSTE AUX CHEVAUX.

Trois lignes de postes aux chevaux sont établies sur les routes de Paris à Perpignan, de Lyon à Toulouse, et de Nimes à Saint-Flour.

Ces trois lignes comprennent dans le département 12 relais, qui sont : pour la route de Paris à Perpignan, *Saint-Chély, Coufinhet, Marvéjols*, et la *Mothe*; pour la route de Lyon à Toulouse, *Langogne, l'Habitarelle, Mende* et *Chanac*; et pour la route de Nimes à Saint-Flour, *Pompidou, Florac, Molines* et *Saint-Amans*. Le relai de Mende sert en même temps pour la route de Nimes et de Toulouse, et celui de Saint-Chély est également commun aux routes de Nimes et de Paris.

POIDS ET MESURES.

L'uniformité des poids et mesures qui importe si essentiellement à la sûreté du commerce, avait été vivement sentie par les rois Charlemagne, Philippe V, Louis XI, François I[er], Henri IV et Louis XIV, qui s'efforcèrent vainement de l'établir. L'Assemblée Constituante fut seule assez heureuse pour commencer à faire jouir la France de l'unité des poids et mesures; enfin, une loi de 1837 la rendit obligatoire à partir de 1840. Le département est partagé en trois vérifications, qui ont pour circonscription chacun des trois arrondissemens communaux. Un Vérificateur des poids et mesures fait chaque année des tournées périodiques dans les communes de sa circonscription, désignées par M. le Ministre du commerce.

Le nouveau système des poids et mesures ne s'étant pas encore complètement répandu dans nos campagnes, surtout quant aux mesures de superficie, nous pensons être utile à beaucoup de nos concitoyens en leur donnant le tableau suivant, où les conversions sont établies et les calculs faits depuis une jusqu'à 100 unités.

L'intelligence de ce tableau est très-facile : chaque colonne représente une ancienne mesure convertie en la nouvelle, de sorte que si l'on veut connaître combien d'*hectares* ou d'*ares* contient un nombre donné d'une ancienne mesure, on cherche le nombre donné dans la première colonne, et, suivant la même ligne horizontale jusqu'à la colonne de cette mesure, on trouve sur cette même ligne la conversion demandée; un seul exemple suffira pour mettre au courant de ce tableau :

On veut savoir combien 13 cartonnées valent d'*hectares* : on prend le nombre 13 de la 1re colonne, et suivant la ligne où se trouve le nombre 13 jusqu'à la colonne de la *cartonnée*, on trouve que 13 cartonnées valent 1 hectare et 4 ares. La marche à suivre est la même pour toutes les mesures comprises au tableau.

Si le tableau ci-joint ne contient pas les mesures de superficie de tous les cantons du département, c'est que, à mon grand regret, quelques personnes m'ont fait défaut dans mes demandes de renseignemens, malgré mes vives instances. J'ai lieu de croire cependant que beaucoup de cantons qui ne sont point compris au tableau pourront néanmoins en faire l'application.

CONVERSION

des anciennes Mesures agraires en nouvelles.

NOMBRE.	Septérée. A		CARTADE de Langogne. B		CARTADE de la Canourgue. C			Journal. D		Cartonnée E		Dextre. F		Toise ou Canne. G	
	hect.	ares.	hect.	ares.	hect.	ares.	cent.	hect.	ares.	hect.	ares.	ares.	cent.	ares.	cent.
1	»	64	»	24	»	6	40	»	16	»	8	»	16	»	4
2	1	28	»	48	»	12	80	»	32	»	16	»	32	»	8
3	1	92	»	72	»	19	20	»	48	»	24	»	48	»	12
4	2	56	»	96	»	25	60	»	64	»	32	»	64	»	16
5	3	20	1	20	»	32	»	»	80	»	40	»	80	»	20
6	3	84	1	44	»	38	40	»	96	»	48	»	96	»	24
7	4	48	1	68	»	44	80	1	12	»	56	1	12	»	28
8	5	12	1	92	»	51	20	1	28	»	64	1	28	»	32
9	5	76	2	16	»	57	60	1	44	»	72	1	44	»	36
10	6	40	2	40	»	64	»	1	60	»	80	1	60	»	40
11	7	04	2	64	»	70	40	1	76	»	88	1	76	»	44
12	7	68	2	88	»	76	80	1	92	»	96	1	92	»	48
13	8	32	3	12	»	83	20	2	8	1	4	2	8	»	52
14	8	96	3	36	»	89	60	2	24	1	12	2	24	»	56
15	9	60	3	60	»	96	»	2	40	1	20	2	40	»	60
16	10	24	3	84	1	2	40	2	56	1	28	2	56	»	64
17	10	88	4	8	1	8	80	2	72	1	36	2	72	»	68
18	11	52	4	32	1	15	20	2	88	1	44	2	88	»	72
19	12	16	4	56	1	21	60	3	4	1	52	3	4	»	76
20	12	80	4	80	1	28	»	3	20	1	60	3	20	»	80
30	19	20	7	20	1	92	»	4	80	2	40	4	80	1	20
40	25	60	9	60	2	56	»	6	40	3	20	6	40	1	60
50	32	»	12	»	3	20	»	8	»	4	»	8	»	2	»
60	38	40	14	40	3	84	»	9	60	4	80	9	60	2	40
70	44	80	16	80	4	48	»	11	20	5	60	11	20	2	80
80	51	20	19	20	5	12	»	12	80	6	40	12	80	3	20
90	57	60	21	60	5	76	»	14	40	7	20	14	40	3	60
100	64	»	24	»	6	40	»	16	»	8	»	16	»	4	»

Les Colonnes *A*, *E* sont applicables aux cantons d'*Aumont*, *Saint-Chély*, *Fournels*, *Malzieu*, *Serverette*.

La Colonne *B* est applicable aux cantons de *Langogne*, de *Grandrieu*.

La Colonne *C* au canton de la *Canourgue*.

La Colonne *D* aux cantons de *Mende* et de *Marvéjols*.

Les Colonnes *F*, *G* à tous les cantons.

La Colonne *E*, Cartonnée, correspond à la Cartade de Villefort.

PERSONNEL MÉDICAL.

Il y a dans le département 45 docteurs en médecine, 1 docteur en chirurgie, 13 officiers de santé, 12 pharmaciens et 21 sage-femmes.

Il existe 1 médecin des épidémies dans chaque arrondissement; ce fonctionnaire est nommé par M. le Ministre de l'agriculture et du commerce. Il y a aussi dans le département 1 conseil d'hygiène et de salubrité, 4 inspecteurs des eaux thermales, dont 2 pour l'établissement de Bagnols, et 2 pour celui de la Chaldette.

ARTISTES VÉTÉRINAIRES.

Trois artistes vétérinaires reçoivent une subvension du département; leurs résidences sont fixées à Mende, Florac et Saint-Chély.

Ces vétérinaires sont particulièrement chargés de diriger dans les communes de leur arrondissement respectif le traitement des épizooties, de donner aux propriétaires des conseils sur l'entretien de la santé des animaux; ils se rendent dans les communes sur la demande des Maires et sur l'ordre du Préfet ou des Sous-Préfets, quand il s'y manifeste des maladies épizootiques.

Un 4e vétérinaire, recevant une subvention comme les premiers, est spécialement attaché à la Ferme-école de Recoulettes, récemment établie.

Prisons départementales.

Il y a une prison départementale dans chacun des trois chefs-lieux d'arrondissement; des commissions de surveillance sont établies près d'elles, et des aumôniers y célèbrent les offices divins. La prison de Florac, outre l'aumônier catholique, a un aumônier protestant pour les exercices religieux de son culte.

SITUATION DES PRISONS DE 1836 A 1843.

De 1836 à 1843, ont été détenus dans les prisons du

département : pour dettes envers des particuliers, 11 individus; pour dettes envers le gouvernement, 2; par mesures administratives : infirmes, insensés, enfans en bas âge, 13, dont 10 hommes et 3 femmes; prévenus ou accusés 174, dont 138 hommes et 36 femmes; par jugemens correctionnels, pour moins d'un an, 150 hommes et 33 filles; pour plus d'un an, mais autorisés à rester dans le département à leurs frais, 10 hommes et 3 femmes; condamnés à plus d'un an, et devant quitter le département, 36 hommes et 17 femmes; à la réclusion, 6 hommes et 6 femmes; aux travaux forcés, 13 hommes et une femme. Total des détenus de toute espèce, 475, dont 376 hommes et 99 femmes.

En 1836	53	détenus ont dépensé	17,808 *fr.*
1837	73	»	19,389
1838	73	»	16,842
1839	63	»	14,737
1840	59	»	16,620
1841	52	»	12,743
1842	52	»	12,727
		TOTAL...	110,866 *fr.*

Forçats nés dans le département, existans dans les bagnes de 1830 *à* 1843.

En 1830	à temps	20	à perpétuité	10	TOTAL.	30
1831	»	23	»	9	»	32
1832	»	13	»	10	»	23
1833	»	16	»	17	»	33
1834	»	11	»	9	»	20
1835	»	12	»	9	»	21
1836	»	13	»	10	»	23
1837	»	12	»	10	»	22
1838	»	21	»	8	»	29
1839	»	23	»	9	»	33
1840	»	17	»	8	»	23
1841	»	18	»	8	»	26
1842	»	17	»	8	»	25

SECOURS PUBLICS.

Le département possède six hospices civils et un asile pour les femmes aliénées. Ces hospices sont à Mende, Marvéjols, Langogne, Saint-Chély, Villefort et Malzieu. L'asile d'aliénées est à Saint-Alban. Tous ces établissemens sont desservis par des corporations religieuses.

L'aliénation mentale a fait, depuis peu de temps, des progrès surprenans. Le nombre d'aliénés des deux sexes à la charge du département, dans les asiles spéciaux, a varié depuis 1840 jusqu'en 1844 de 30 à 40; en 1848, il était de 50, et en 1850, de 70, répartis comme suit :

Asile d'Aurillac, hommes.	4
Asile de la Celette, hommes. . . .	26
Asile de Saint-Alban, femmes. . .	40

La dépense annuelle faite par ce nombre de malades est évaluée en nombre rond à 300 fr. par personne, ou 21,000 fr. par an en total.

ENFANS TROUVÉS OU ABANDONNÉS.

Les enfans trouvés sont ceux qui, nés de pères et mères inconnus, ont été exposés dans un lieu quelconque ou portés dans les hospices destinés à les recevoir. Les enfans abandonnés sont ceux qui, nés de pères et mères connus, en sont délaissés sans qu'on sache ce que les pères et mères sont devenus, ou sans qu'on puisse recourir à eux.

Des statistiques officielles il résulte que, de 1810 à 1841, il est entré dans les hospices du département, 2,900 enfans trouvés, dont 605 sont arrivés à l'âge où ils cessent d'être à la charge des hospices, 1,108 ont été retirés par leurs parens ou bienfaiteurs, et 1,271 sont morts aux hospices ou chez les nourrices.

Nous lisons dans un rapport de M. de Wateville, chargé

par le Gouvernement de dresser la statistique des établissemens de bienfaisance de la République, que la proportion du nombre des enfans trouvés avec la population de la France, est d'un enfant sur 353 habitans, et que tout département qui compte 1 enfant trouvé sur moins de 353 personnes, est dans un état anormal à l'égard du service des enfans trouvés. Or, la moyenne des enfans trouvés dans notre département, de 1840 à 1850, est de 152; la population étant de 143,331 habitans, c'est 1 enfant sur 943 personnes. La Lozère est donc, sous ce rapport, dans des conditions très-avantageuses, relativement aux autres départemens de la France.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

La Société d'agriculture, sciences et arts de Mende, a été fondée en 1820. Elle a été reconnue comme association utile : 1° par M. le Ministre de l'agriculture et du commerce qui lui accorde des fonds pour encouragemens; 2° par M. le Ministre de l'intérieur qui la fait participer à des distributions de tableaux et d'objets d'arts; 3° par M. le Ministre de la justice qui l'a comprise pour un abonnement gratuit au *Journal des Savans*; 4° par M. le Ministre des travaux publics dont elle a reçu des médailles; 5° par M. le Ministre de l'instruction publique qui l'a aidée dans ses communications avec les autres Sociétés savantes, par la franchise de l'envoi de ses publications.

Elle a principalement pour but de concourir à l'amélioration de l'agriculture, au perfectionnement de l'industrie et du commerce, et au progrès des sciences et des arts. Depuis 1840, elle a ouvert des concours et distribué un grand nombre de primes d'encouragemens pour l'amélioration des races bovine, ovine et chevaline, pour le

reboisement des terrains en pente et la culture des prairies artificielles; elle a donné des prix de moralité à de vieux et fidèles serviteurs de fermes agricoles.

Elle a un jardin d'expériences, un musée et une bibliothèque, composée de plus de 7,000 volumes. Son musée a pour but de recueillir ce qui tient à l'illustration du pays et à ses productions naturelles et industrielles.

COMICES AGRICOLES.

Des Comices agricoles sont fondés à Marvéjols et à Florac; ils distribuent chaque année un grand nombre de primes d'encouragement pour l'amélioration des races chevaline, bovine et ovine. Des concours ont lieu, à cet effet, dans les chefs-lieux de canton désignés par l'autorité. Un jury, dont le Sous-Préfet est président de droit, prononce séance tenante le résultat de son examen.

ENCOURAGEMENS A L'AGRICULTURE.

Le Conseil-général dont la sollicitude est sans cesse stimulée par l'esprit de progrès, vote, chaque année, une somme destinée à des distributions de primes aux meilleurs éleveurs de bestiaux. Dans sa session de 1850, il porta au budget une somme de 4,850 fr., répartie comme suit :

A la Société d'agriculture....................	1,000 Fr.
Au Comice agricole de Florac................	150
Pour la race ovine..........................	700
Pour la race bovine.........................	1,500
Pour la race chevaline......................	1,000
Reboisement des montagnes...................	500
Total...........	4,850 Fr.

Pour l'année 1852, la somme portée au buget est ainsi répartie :



A la Société d'agriculture	300 Fr.
Aux Comices agricoles de Marvéjols et de Florac.	300
Pour la race ovine	700
Pour la race bovine	1,500
Pour la race chevaline	1,300
Et pour reboisement des montagnes	500
Total	4,800 Fr.

Il est déjà constaté que ce mode d'encouragement a obtenu de grands succès. Chaque année voit amener aux concours de nouveaux sujets dont l'amélioration est de plus en plus sensible d'une année à l'autre. Il faut bien espérer que le progrès marchera sans cesse, car l'éducation et le commerce des bestiaux sont la principale source de richesses du département.

VACCINE.

Du 1er janvier 1843 au 31 décembre 1850, il a été vacciné 22,578 enfans, sur 34,441 naissances, savoir :

En 1843	2,838	vaccination sur	4,535	naissances.	2	sur	4
1844	2,801	»	4,256	»	2	»	4
1845	3,242	»	4,366	»	3	»	4
1846	3,574	»	4,380	»	3	»	4
1847	3,624	»	4,174	»	3	»	4
1848	1,494	»	4,036	»	1	»	4
1849	1,955	»	4,414	»	1	»	4
1850	3,050	»	4,384	»	2	»	4

On remarque que les années 1848 et 1849 ont été bien moins fécondes en vaccinations que les précédentes. La cause de cette sensible diminution ne saurait avoir d'autre motif que l'organisation du service de la vaccine qui fut adoptée en 1848, et qui consistait à ne confier officiellement ces opérations qu'aux médecins-vaccinateurs créés au nombre de 3 pour le département, un par arrondissement, ce qui privait les autres médecins des encouragemens qui

leur étaient distribués précédemment, et, par conséquent, ralentissait leur zèle dans les opérations où ils n'étaient point appelés par les familles. Les résultats de ces deux années d'expérience ont démontré à l'Administration que l'intérêt public exigeait qu'on en revînt à confier le soin de la vaccination à la libre concurrence, et qu'on stimulât le zèle des opérateurs par des encouragemens pécuniaires.

Depuis le 1er janvier 1850, tous les médecins, officiers de santé et sages-femmes, sont admis à produire les états des vaccinations qu'ils pratiquent, et à participer en proportion de leurs opérations au crédit que le Conseil-général vote annuellement à cet effet. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce décerne aussi chaque année des récompenses aux vaccinateurs les plus zélés.

Ce mode a déjà produit ses fruits en 1850; il y a donc lieu d'espérer encore des améliorations notables pour l'avenir.

ÉTALONS.

Il y a dans le département une station d'étalons provenant du dépôt de Rodez; elle est placée à Mende.

Saint-Chély et le Malzieu possèdent aussi deux établissemens particuliers du même genre qui rendent de grands services à la partie septentrionale du département. Le premier appartient à M. Pélisse (Camille), et le second à M. Tuffier. Celui de Saint-Chély a reçu jusqu'à 400 jumens dans une année.

Il y a aussi un étalon à Serverette.

Le département de la Lozère fait partie de l'arrondissement des courses de chevaux d'Aurillac.

VOITURES PUBLIQUES.

Le département de la Lozère est traversé dans sa plus grande longueur, du S. au N. par un service régulier de diligences, dont les points de départ et d'arrivée sont Montpellier et Clermont, passant par Nimes, Anduze, Saint-Jean-du-Gard, Florac, Mende, Marvéjols, Aumont, Saint-Chély, Saint-Flour et Issoire.

Les autres services sont :

De Mende à Rodez;

De Mende au Puy, passant par Langogne;

De Mende à Saint-Chély, passant par Serverette;

De Mende à Villefort, passant par Bagnols.

On trouve facilement à Mende des voitures à volonté.

CHAPITRE VI.

DOCUMENS DIVERS.

EXPLOITS DE MERLE.

Dès son arrivée à Peyre, en 1572, Merle s'occupa activement d'organiser une petite armée qu'il soumit à une discipline rigoureuse et avec laquelle, durant quatre ans, il parcourut le pays, portant partout le pillage et la dévastation. Il s'empara des revenus et bénéfices des ecclésiastiques, pilla et brûla un grand nombre d'églises, fortifia divers châteaux dont il s'était emparé, entr'autres : ceux de Clamouze, Montbel, Marchastel et Montjézieu. En 1573, il se rendit maître du Malzieu et y établit un ordre de contributions; de là il se dirige sur Issoire, y établit le même ordre qu'au Malzieu, nonobstant les efforts de la noblesse d'Auvergne qui s'était liguée pour le combattre.

Le seigneur de La Guiche était enfin parvenu à se saisir de sa personne, mais un ordre du roi de Navarre lui fit rendre la liberté sans aucune espèce de rançon, ce qui imprima une nouvelle ardeur à sa cupidité et à son humeur dévastatrice. La paix étant survenue en 1576, Merle se retire un instant dans son pays, chargé de richesses provenant de ses nombreuses captures, mais ce moment de repos pour le pays fut bientôt passé; les hostilités ayant recommencé, Merle revient dans le Gévaudan, reprend le Malzieu en 1577 et s'empare de nouveau d'Issoire; il soutenait à Ambert le siége que lui avait livré le duc de Martiningue, lorsqu'ayant appris que le duc d'Alençon marchait sur lui avec un équipage considérable d'artillerie, il abandonna la ville et rentra au Malzieu, pour de là se rendre à Marvéjols et au château de Peyre, où il concerta ses plans de nouvelles conquêtes dans le Gévaudan.

Le 25 décembre 1579, Merle, le capitaine de Peyre et Montaulas, partent de Marvéjols et vont attaquer Mende dont ils s'emparent pendant la messe de minuit; ils dépouillent la cathédrale de tout ce qu'elle renferme de précieux en vases d'or et d'argent, ornemens d'église, etc., saccagent et pillent un grand nombre de maisons. Cinq jours après, le sieur de Châtillon accompagné des sieurs Milleraux et Briguemault, arrive à Mende, rançonne de nouveau les habitans de la ville, et se joint à Merle pour aller attaquer le château de Balsièges qu'ils battent pendant douze jours consécutifs; ils rasent le château de Chastel-Nouvel appartenant au Chapitre de Mende, et s'emparent des biens des paysans sur une étendue de cinq lieues environ.

Quelques mois plus tard, les seigneurs de Saint-Vidal, d'Apcher et autres nobles du Gévaudan, de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais s'étant donné rendez-vous à Chanac, pour aller attaquer dans Mende leur intrépide

et insatiable ennemi, Merle est instruit de leur dessein, il marche sur Chanac pendant la nuit, surprend et met en pleine déroute ces guerriers nombreux, auxquels il enlève 200 chevaux.

Dans cette même année 1580, Merle fit briser les cloches du grand et du petit clocher de Mende, lesquelles étaient au nombre de 15, dont 2 dans le grand clocher et 13 dans le petit, en fit fondre 10 canons et 2 couleuvrines, qu'il conduisit d'abord au château de Grèzes dont il se rendit maître, ainsi que des châteaux du Cayla et de Serverette. Dans le mois de novembre, il fait démolir ou brûler ceux de Recoulettes, Balsièges et Montialoux, prend ceux de Montesquieu, du Boi et de la Prade, et conduit ensuite son artillerie devant Ispagnac, Quézac et Bédoués, où il fait les plus grands ravages.

Après avoir résumé aussi succinctement que possible les nombreuses incursions de Merle, nous transcrivons littéralement une partie d'une espèce de procès-verbal rédigé en 1581, et concernant d'autres désastres que nous laissons raconter par l'auteur de l'information, Pierre de Reinault :

. . . .

. . . .

« Dans ladite ville de Maruejols, y avait une église
» collégiale des plus belles du pays, bien ornée, avec
« beaucoup de calices, reliquaires d'or et d'argent,
» chapes, chasubles, tapisseries, cloches en bon nombre
» qui leur auraient été volées par les ennemis, le tout de
» valeur de 40,000 écus, et trois couvens de Cordeliers,
» Jacobins et Augustins, des plus belles églises et maisons
» que de même auraient mises par terre, le couvent de
» Monastier, tout auprès de l'ordre de saint Benoît, les
» religieux et 29 prêtres de la ville de Chirac, tués par
» ceux dudit Maruejols, et la ville abattue et en la ville

» du Malzieu, 13 prêtres tués, et le curé de Rimeze, leur » bénéfice et facultés pris et généralement ont été ruinées » presque toutes les autres églises du diocèse et maisons » ecclésiastiques.

» En icelui diocèse 24 paroisses, lesquelles sont assises » et imposées tous les bénéfices de Mende, et décrets au » rôle ci-attaché d'aucun desquels aucun ecclésiastique » n'a joui ni de son bien propre tant peu soit depuis » ladite année 1582, parce que ledit Merle, ayant à sa » dévotion les villes de Maruejols, Florac et le château » de Peyre, et toute la terre, et toutes les Cévennes, a » toujours aussi occupé depuis les villes du Malzieu, » Mende, les lieux et châteaux de Saint-Léger, Grèze, » Grainilhac, Marchastel, le Crozet, le Besset, Véels, » Serverette, Malavieille, la Vigne, le Boi, le Jelleya- » cart et autres et était élu gouverneur par ceux de son » parti, généralement de tout le diocèse et pays du » Gévaudan, a fait arranter publiquement et annuelle- » ment lesdits bénéfices, et fait contraindre par commi- » nation de feu et de la vie, un chacun de présenter et » payer par force les fruits et revenus des bénéfices » dont les titulaires, et tous autres en sont demeurés » entièrement spoliés depuis ledit temps, jusqu'aujour- » d'hui même le..... de l'année courante 1581, et encore » menaçant de se faire payer les dixmes et bleds.

» Fit ledit Merle audit mois de février 1581 abattre » l'église cathédrale de Mende, une des plus belles du » Languedoc, qui ne se pourrait remettre pour 40,000 » écus, celle des Cordeliers et paroissiale de Saint-Gervais, » et autres jusques aux plus petites chapelles, dedans et » dehors la ville, et toutes les maisons des Chanoines et » autres ecclésiastiques et habitans, lesquelles maisons » ecclésiastiques ou églises desdits couvens et paroissiales » ne pourraient être remises pour 50,000 écus et cela fut » fait après la conférence de fleurs, faite tant au par-

» lement de Toulouse et baillage du Gévaudan que par
» tout le diocèse, voire même après le commandement,
» à lui fait, de quitter la ville par les commissaires,
» députés par Monseigneur et le roi de Navarre.

» Aussi, on aurait porté tous et chacun les tristes
» documens, papiers, reconnaissances, hommages, lièves
» et églises, et généralement tous meubles appartenant
» aux ecclésiastiques tant dudit Mende, Maruejols, le
» Monastier, Chirac, le Malzieu, Quézac, Espagnac,
» Bédouès, et autres lieux ou serait entré, et ne leur
» aurait été laissé aucune chose fussent les pauvres habi-
» tans tant ecclésiastiques qu'autres contraints, pour
» retirer ladite ville d'entre les mains dudit Merle, s'y
» obliger envers ledit sieur d'Apcher et autres en plus de
» 20,000 écus, et faire rendre audit Merle de la Gorse
» pour le prix qu'il voulut dont ils payèrent la plus grande
» partie, voire baillèrent par force audit Merle de 80 à
» 100 mulets et bon nombre de charrettes pour emporter
» de ladite ville ce qui pourrait être de reste du sac et
» pillage d'icelui s'étant..... être qu'il ne rendrait autre-
» ment ladite ville nonobstant l'édit de pacification, sont
» lesdits voleurs encore pour le jourd'hui en la ville de
» Maruejols, Saint-Léger, château de Peyre, ville de
» Florac et partout le quartier des Cévennes, et autres
» lieux et endroits dudit Diocèse diverses et grandes
» assemblées, en armes, courses et ravages sur le plat
» pays et jusques aux portes des villes catholiques,
» captures des personnes, rançonnemens et autres actes
» d'hostilité comme en pleine guerre et par ce moyen
» tiennent les ecclésiastiques en telle crainte qu'ils n'osent
» sortir des villes où ils sont retirés pour la sûreté de leurs
» personnes, pour aller faire le service divin, résidence
» à leurs bénéfices, et de là lesdits voleurs prennent
» couverture de s'approprier les revenus desdits béné-
» fices ou sous le nom de pauvre, qui a réduit iceux

» ecclésiastiques dans une extrémité de pauvreté et de
» misère.

» Pendant lesdits troubles a été par lesdits de la
» religion, volé tout le bétail, gros et menu, des bons
» sujets du roi catholique, et icelui traduit au Languedoc
» et autres lieux, posséder et occuper par lesdits voleurs,
» tellement que se trouvent les pauvres paysans labou-
» reurs sans aucun bétail pour labourer et cultiver leurs
» terres; sont contraints de les laisser incultes la plus
» grande part, et celles qui sont labourées produisent si
» peu à cause de fumature et de culture, que les pauvres
» propriétaires n'en peuvent tirer du bled pour leur
» nourriture, ce qui rend lesdits bénéfices de bien peu de
» revenu, et leurs bénéficiers avec les autres misères, et
» calamités par eux souffertes pendant et à l'occasion
» desdites guerres et troubles que quand la paix serait
» établie audit diocèse, eux rendus jouissans de leursdits
» bénéfices, ils seraient bien empêchés d'en pouvoir tirer
» leur nourriture et charges ordinaires de leurs bénéfices;
» parquoi il vous plaira ordonner qu'il sera sur ce que
» dessus, enquis aux fins susdites.

» Ce qui est ci-dessus a été extrait d'une information
» faite par ordonnance du Sénéchal de Quercy par
» Pierre de Reinault, conseiller audit lieu, commissaire
» à ce député, à la requête du syndic au clergé, pour
» l'effet de non jouissance. Fait en l'an 1581.

FÉCONDITÉ ARTIFICIELLE DES POISSONS.

Nous pensons intéresser vivement nos lecteurs en portant à leur connaissance la précieuse découverte qui vient d'être faite par deux pêcheurs du département des Vosges, MM. Géhin et Remy, découverte qui a attiré

l'attention de plusieurs Sociétés savantes, notamment de l'Académie nationale et de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, qui leur a alloué une somme de 2,000 francs à titre de récompense pour leur succès, et aussi pour les aider dans leurs tentatives de production artificielle du poisson. Il a même engagé MM. les Préfets à envoyer en novembre et décembre auprès de MM. Géhin et Remy les personnes qu'ils voudraient charger d'importer dans leurs départemens respectifs, les pratiques dont ces deux pêcheurs ont tiré un si bon parti.

Nous extrayons d'un rapport fait par M. Milne Edwards, les passages qui peuvent le plus intéresser nos lecteurs.

« Les premiers essais de MM. Géhin et Remy datent » de 1842. Ayant constaté par une longue suite d'observations, le mode de reproduction de la truite, et » s'étant assurés de la possibilité d'opérer à volonté la » fécondation de ses œufs, ils se sont appliqués à multiplier ce poisson pour en repeupler les ruisseaux de leur » canton. Le succès est venu couronner leurs efforts, et » malgré la faiblesse des ressources dont ils pouvaient » disposer et les difficultés de toute sorte qu'ils rencontrèrent, ils ont obtenu des résultats considérables.

» Ainsi, ils ont empoissonné, avec de jeunes truites » obtenues au moyen de la fécondation artificielle, deux » étangs situés à peu de distance du village de la Bresse, » où ils habitent, et une de ces réserves a fourni, l'année » dernière, environ 1,200 truites âgées de 2 ans. MM Géhin » et Remy évaluent à 50,000 le nombre de jeunes individus qu'ils ont lâchés dans la Mosellotte, petite rivière » qui passe à la Bresse et qui se jette dans la Moselle; ils » ont mis en pratique leur procédé d'empoissonnement » dans plusieurs autres localités du même canton, ainsi » que le constatent diverses pièces fournies par les autorités de Saulxure, de Cornimont et Gerardmer. Enfin,

» M. le Maire de Wuldestin les a chargés de repeupler » les cours d'eau de sa commune, et cet administrateur » habile dit qu'ils ont parfaitement réussi.

» J'ajouterai encore que voulant se rendre aussi utiles » que possible, nos pêcheurs n'ont jamais fait mystère de » leur procédé, et y ont initié tous ceux qui leur témoi- » gnaient le désir de se livrer à des expériences analogues.

. . . .

» C'est en novembre ou au commencement de décembre » que la reproduction de la truite a lieu, et pour se pro- » curer les œufs destinés à être fécondés artificiellement, » il suffit de presser légèrement, d'avant en arrière, » l'abdomen d'une femelle prête à pondre; les œufs qui en » tombent doivent être reçus dans un vase contenant de » l'eau, et ensuite arrosés avec de la laite obtenue de la » même manière et également délayée dans de l'eau. Si » ces produits ne sont pas arrivés à terme au moment où » l'on commence l'opération, ils ne s'écoulent que sous » l'influence d'une pression forte, et il faut alors laisser » le poisson dans une réserve pendant quelques jours » avant que de déterminer cette espèce d'accouchement » forcé, car ni les œufs, ni la laite ne pourraient être » employés utilement dans un état d'immaturité, et la » vie des poissons procréateurs serait mise en danger » par des manœuvres violentes. Au contact de l'eau » spermatisée, les œufs changent de teinte : avant la » fécondation ils sont transparens et jaunâtres; aussitôt » fécondés, ils deviennent blanchâtres ou plutôt opalins. » Une truite âgée de 2 ans seulement, et pesant à peu » près 125 grammes, peut fournir environ 600 œufs, et » une truite de 3 ans, environ 7 à 800. Il est aussi à » noter que la laitance d'un mâle suffit pour féconder les » œufs fournis par une demi-douzaine de femelles ou » même davantage.

» MM. Géhin et Remy placent les œufs ainsi fécondés

» sur une couche de gravier, dans des boîtes en fer blanc » criblées de trous; ces boîtes ont environ 15 centimètres » de diamètre sur 8 de profondeur, et peuvent contenir » chacune un millier d'œufs. On les place dans quelques » petits ruisseaux dont les eaux sont vives et claires, » mais peu profondes; on les y enterre un peu et on » dispose les choses de façon que le courant puisse opérer » un renouvellement rapide dans l'eau dont les œufs sont » baignés, car l'agitation du liquide est nécessaire, non- » seulement pour assurer la respiration des embryons, » mais aussi pour empêcher le développement de conferves » qui ne tarderaient pas à envahir les œufs si l'eau était » stagnante et déterminerait la mort du frai. Le déve- » loppement de ces embryons dure environ quatre mois, » et c'est, en général, vers la fin de mars ou en avril » que l'éclosion a lieu; pendant six semaines encore, » les truites nouvellement nées portent sous l'abdomen » la vésicule ombilicale ou viteline qui renferme les restes » de la matière nutritive, analogue au jaune de l'œuf » des oiseaux, et c'est d'abord aux dépens de cette sub- » stance que le frai se nourrit; mais lorsque l'absorption » s'en est effectuée, le petit poisson a besoin d'autres » alimens, et il faut alors le faire sortir de la boîte qui » lui a servi de berceau, et le laisser voguer librement » dans le ruisseau ou l'étang que l'on veut peupler. Enfin, » pour procurer à ces petits animaux une nourriture » abondante et appropriée à leurs besoins, il suffit de » laisser ou d'introduire quelques grenouilles dans les » eaux où ils se tiennent, car le frai de ces batraciens est » un aliment qu'ils recherchent avec avidité, et les » têtards constituent aussi une excellente pâture pour » les truites plus avancées en âge.

» Lorsque les petites truites que l'on élève de la sorte » sont destinées à servir tout de suite à l'empoissonnement » d'une rivière, il faut les placer dans les ruisseaux

» tributaires de celle-ci, et choisir les cours d'eau qui » bouillonnent sur un fond de cailloux ou de rocher.

» A mesure que ces poissons grandissent, ils descen- » dent spontanément vers les eaux plus profondes, et n'y » arrivent que lorsqu'ils sont déjà assez agiles pour avoir » des chances de se soustraire aux ennemis qu'ils y ren- » contrent; tandis que si on les plaçait directement au » milieu d'autres poissons voraces, il n'y en aurait que » peu qui échapperaient à la mort. Lorsque c'est dans des » étangs ou des viviers qu'on veut les élever, il faut aussi » avoir la précaution de séparer complètement les pro- » duits de chaque année, car les grosses truites dévorent » les petites, et, pour éviter cette cause de destruction, » il faut que tous les individus réunis dans une même » enceinte aient le même âge. Pour établir d'une manière » régulière ce genre d'industrie, il faudrait, par consé- » quent, avoir au moins trois étangs, et en faire la pêche » alternativement trois ans après leur empoissonnement » respectif. »

. . . .

Le rapporteur de l'Académie nationale s'exprime ainsi sur les conséquences de cette découverte :

« Le moyen de repeupler les rivières est donc trouvé.

» La ponte naturelle avait contre elle quatre causes » permanentes d'insuccès que le procédé Géhin et Remy » a pour résultat de faire disparaître :

» Première cause : Les œufs de truites sont généra- » lement déposés dans les cours d'eau vive et torrentielle, » assez près de la surface de l'eau, de sorte que si le nid » venait à se trouver à sec par la baisse des eaux, la pro- » géniture était perdue.

» Deuxième cause : Si, au contraire, une crue d'eau » subite arrivait, souvent le nid était culbuté ou recou-

» vert de limon, de pierres ou de sable qui empêchaient
» complètement l'éclosion.

» TROISIÈME CAUSE : Indépendamment de ces deux
» obstacles il en existait un troisième, provenant de la
» truite elle-même qui, comme on le sait, vit principale-
» ment d'épinoches, dont les ruisseaux sont remplis et
» dévore, sans distinction de famille, tous les poissons
» plus petits qu'elle-même; or, il arrive assez fréquem-
» ment que la truite dévore sa progéniture, quand ce
» n'est pas le brochet.

» Enfin, une quatrième cause d'insuccès de la féconda-
» tion naturelle des œufs de poissons, pour la truite
» surtout, c'est que le nid consistant en un creux pratiqué
» dans le sable, était comblé d'œufs, non-seulement par
» une truite, mais par toutes celles du voisinage qui
» arrivaient à leur tour y déposer les leurs.

» Ces œufs ainsi accumulés recevaient la liqueur sémi-
» nale du mâle; mais on conçoit que la couche supérieure
» étant seule mise en contact avec la laitance, cette couche
» seule était fécondée et arrivait à éclosion.

» Tous ces empêchemens sont les causes permanentes
» du dépeuplement malheureusement trop évident de nos
» rivières et ruisseaux. Mais grâce au procédé de MM.
» Géhin et Remy, grâce à l'intelligence de l'homme dont
» la destinée paraît devoir être, en toute chose, d'aider
» la nature dans tous ses enfantemens, la multiplication
» des poissons peut être, à volonté, portée à son plus
» haut degré, puisque ces ingénieux pêcheurs peuvent
» faire produire des milliers et des millions, là où la
» nature n'arrivait à produire que des unités ou des
» dixaines, rarement des centaines. »

. . . .

L'empoissonnement de nos rivières serait une opération d'utilité publique. Des essais de ce genre, faits sur une

grande échelle, mais conduits avec sagesse et confiés à des hommes intelligens, n'entraîneraient pas à de fortes dépenses et pourraient conduire à des résultats importans.

DU VER A SOIE.

Comme il se pourrait que cet ouvrage tombât entre les mains de lecteurs tout-à-fait étrangers à l'éducation des vers-à-soie, cet insecte si important par la richesse de nos étoffes de luxe, nous avons pensé qu'ils liraient avec intérêt la note suivante que nous avons extraite d'un *Traité sur la Culture du Mûrier et l'Éducation des Vers-à-Soie*, par M. Deleuze, ouvrage qui se trouve à la librairie Martin, imprimeur, à Alais.

« Tout le monde en général est convaincu de cette » vérité que les chenilles vivent, se nourrissent et se » conservent malgré les gelées de l'hiver et les pluies » froides du printemps; mais il n'en est pas ainsi du ver- » à-soie qui, dans nos climats, non-seulement ne pourrait » prospérer, mais ne vivrait même pas durant une saison, » si l'éleveur ne prenait tous les soins qu'exigent son » développement et son perfectionnement; ce qui prouve » évidemment que cet insecte est originaire de climats » bien plus chauds que les nôtres; tel est, en effet, celui » importé en Europe de la partie occidentale de la Chine, » vers l'an 530 de notre ère. Il ne vit dans nos contrées » qu'en état de domesticité, état qui, en altérant sa cons- » titution primitive, en reproduit plusieurs variétés. Il y » a des vers de trois mues qui montent quatre jours plus » tôt que ceux qu'on élève dans nos pays; ils font, à » peu près, la même dépense en feuille et produisent des » cocons moindres de deux cinquièmes, mais dont la soie » est plus fine; on en élève beaucoup de cette espèce en » Normandie. Je ne parlerai ici que de l'espèce qu'on élève

» parmi nous, c'est-à-dire du ver-à-soie à quatre mues, » à cocon de moyenne grosseur, laquelle espèce se subdivise en deux autres qui ne diffèrent que par la « couleur de leur produit. Cette chenille a seize pattes, » dix-huit petits trous marqués par autant de points » noirs, dont deux à la tête et un au-dessus de chaque » patte, ce sont ses organes exhalans et aspirans, c'est » par eux qu'elle respire. Son museau est composé de » deux fortes mâchoires cornées dont la couleur varie » avec l'âge, et produisent par le rongement de la feuille » le bruit qu'on entend dans les magnaneries après la » distribution de la feuille. Ce bruit ressemble parfaitement à celui d'une petite pluie. Le corps de cet animal » est cylindrique et divisé en douze anneaux membraneux » et parallèles, dont le dernier de la partie inférieure est » surmonté d'une espèce de petit éperon; sa peau qui » paraît châtain au moment où il vient d'éclore, se » rapproche journellement du blanc sale qu'elle atteint » deux ou trois jours avant sa maturité, et à mesure que » sa couleur foncée est remplacée par une couleur plus » claire, c'est-à-dire à mesure que la peau s'agrandit et » que les points dont elle est hérissée et qui lui donnent, » tant qu'elle est peu considérable, la teinte noirâtre » qu'elle a, surtout dans les premiers âges de l'insecte, » s'éloignent l'un de l'autre et tombent jusqu'à la racine, » il paraît sur son dos quatre demi-ronds formant deux » parenthèses noires, et sur sa tête un bandeau de même » couleur chez les mâles, et très-peu apparent chez les » femelles.

» Le ver-à-soie change quatre fois de peau pendant » sa courte vie. Ces changemens qui portent le nom de » mues s'annoncent par un dégoût que précède toujours » un appétit vorace. Ce petit animal que l'on croit généralement aveugle, est pourvu de douze yeux rouges » en deux groupes, sur la partie cornée de la mâchoire

» supérieure; de ce qu'il paraît fuir le grand jour on a
» conclu qu'il était privé de la vue, mais cette conclusion
» est-elle légitime? N'est-il pas infiniment plus probable
» que le vers en est pourvu? le papillon en a-t-il un plus
» grand besoin? .

» Le sang de cet insecte n'est ni rouge ni chaud; aussi
» sa chaleur est-elle toujours égale à celle de l'air qu'il
» respire. Il a immédiatement au-dessous de la tête, deux
» réservoirs destinés à recevoir la matière soyeuse, et
» unis par une seule filière ou petit trou, par lequel il les
» vide en y faisant passer la soie quand il veut bâtir son
» cocon. La finesse de la soie dépend de la grosseur de la
» filière, et celle-ci de la chaleur qu'éprouve l'insecte à sa
» maturité. En sorte que la quantité de cette matière ne
» dépend pas seulement de la nourriture du ver qui la
» produit, mais encore de la chaleur qu'il éprouve au
» moment où il doit la produire.

» Le ver-à-soie ne quitte guère la place où on le dépose
» que quand il vient de naître ou quand il veut monter,
» à moins qu'il ne soit atteint de quelques maladies, au-
» tres que celles qui lui sont naturelles : le temps qui
» s'écoule entre sa naissance et sa maturité dépend de
» l'état de la température du lieu dans lequel il se trouve;
» mais il faut qu'il s'écoule au moins trente-cinq jours de
» la naissance à la montée. »

Les éducations, dans le département de la Lozère, sont toujours plus retardées que celles du département du Gard; lorsque dans ce dernier département les vers montent sur la bruyère pour faire leurs cocons, les magnaneries des Cévennes ont à peine atteint la troisième mue (troisième maladie), et à Florac, elles sont encore en retard d'une mue sur celles du canton de Saint-Germain-de-Calberte. De sorte que l'éducation est à peine commencée dans le département de la Lozère, que la récolte est prête dans ceux du Midi. Cela est une inévitable

conséquence du retard de la végétation dans nos climats.

Des renseignemens que nous avons puisés dans nos observations ou que nous tenons de divers éducateurs, il résulte que l'arrangement d'une magnanerie doit être disposé de la manière suivante :

Les tables sont placées par abouts dans le sens de la longueur du bâtiment qui, pour une magnanerie donnée de 28 tables, doit avoir 10 mètres en longueur et 4 mètres en largeur, intérieurement. Chaque table est un carré de 2 mètres de côté, et l'ensemble de 4 tables occupe une longueur de 8 mètres et une largeur de 2 mètres, laissant entre l'échafaudage et les murs un espace libre d'un mètre, afin qu'il soit possible de circuler autour avec un sac rempli de feuille pour servir le repas des vers.

Les tables placées dans la longueur du bâtiment sont ordinairement répétées six fois dans le sens de la hauteur et chaque étage est espacé de 50 centimètres seulement, ce qui fait 24 tables, auxquelles il faut ajouter les 4 autres formées par le plancher du bâtiment au-dessous de la première rangée qui doit également être élevée de 50 centimètres au-dessus du sol.

Le produit de chaque table est ordinairement de 5 kilog. de cocons, et comme il faut environ 1,000 kilog. de feuilles pour produire 50 kilog. de cocons, il s'en suit que pour une magnanerie comme celle que nous venons d'indiquer, l'éducateur doit posséder 2,800 kilog. de feuille pour obtenir 140 kilog. de cocons dans les années ordinaires.

Nous sommes entré dans ces détails, pensant qu'ils pourraient être utiles aux personnes possédant une certaine quantité de feuille de mûrier et qui voudraient établir des magnaneries, nous désirons avoir réussi. Ces renseignemens leur suffiront pour déterminer les dimensions du bâtiment nécessaire pour une quantité de feuille et un produit donnés.

TABLEAU HORAIRE

OU

TABLE DES DIFFÉRENCES EN MINUTES

Que présente une montre ou une horloge réglées, sur le midi du soleil, pendant tous les mois de l'année.

DES CAUSES DE CES DIFFÉRENCES.

Chaque jour les étoiles passent au méridien environ 4 minutes plus tôt que la veille. Le temps qu'elles emploient à y revenir est ce qu'on appelle le *jour sidéral;* il ne dure que 23 heures 56 minutes. C'est la juste mesure du temps que la terre met à accomplir son mouvement de rotation. De même que le passage de la lune au méridien est retardé chaque jour de 51 minutes, celui du soleil est retardé de 4 minutes environ. La terre avance tous les jours de près d'un degré dans l'écliptique; elle doit faire près d'un degré de plus dans sa révolution pour que le soleil se trouve au même méridien. C'est pour cela que nous comptons dans l'année 365 jours et un quart d'après le soleil, et 366 jours et un quart d'après les étoiles.

Le jour sidéral a toujours la même durée; il n'en est pas ainsi du jour solaire. La terre avance plus rapidement dans l'écliptique vers son périhélie, le soleil paraît alors un peu plus tard au méridien et le jour dure plus de 24 heures. Vers l'aphélie, au contraire, la marche de la terre dans l'écliptique étant plus lente, le jour dure un peu moins de 24 heures. On appelle *temps vrai* l'heure que marque le soleil, et *temps moyen* celle qu'indiquerait une horloge parfaitement réglée. Ces deux heures ne peuvent être constamment les mêmes, puisque le jour solaire n'a pas toujours la même durée; elles diffèrent quelquefois

d'un quart d'heure. C'est en hiver que l'heure du temps moyen avance le plus sur celle du temps vrai, c'est le contraire en automne. Faire connaître ces différences pendant toute l'année, tel est l'objet du tableau suivant :

JANVIER.... ***Avance***, **le 2 de 4 min.; le 6 de 6 min.; le 11 de 8 min.; le 16 de 10 min.; le 22 de 12 min.; le 27 de 13 min.**

FÉVRIER.... ***Avance***, **le 1er de 14 min.; le 21 de 14 min.; le 28 de 13 min.**

MARS....... ***Avance***, **le 5 de 12 min.; le 12 de 10 min.; le 16 de 9 min.; le 23 de 7 min.; le 29 de 5 min.**

AVRIL...... ***Avance***, **le 1er de 4 min.; le 8 de 2 min.; le 16, 0.**
Retard, **le 20 d'une min.; le 25 de 2 min.**

MAI......... ***Retard***, **le 1er de 3 min.; le 15 de 4 min.; le 30 de 3 m.**

JUIN........ ***Retard***, **le 5 de 2 min.; le 11 d'une min.; le 16, 0.**
Avance, **le 20 d'une min.; le 25 de 2 min.; le 30 de 3 min.**

JUILLET.... ***Avance***, **le 5 de 4 min.; le 11 de 5 min.; le 22 de 6 m.**

AOUT....... ***Avance***, **le 11 de 5 min.; le 16 de 4 min.; le 21 de 3 min.; le 25 de 2 min.**

SEPTEMBRE. ***Retard***, **le 1er 0; le 4 une min.; le 10 3 min.; le 16 5 min.; le 22 7 min.; le 27 9 min.; le 30 10 min.**

OCTOBRE... ***Retard***, **le 4 de 11 min.; le 11 de 13 min.; le 15 de 14 min.; le 20 de 15 min.; le 28 de 16 min.**

NOVEMBRE.. ***Retard***. **le 16 de 15 min.; le 21 de 14 min.; le 25 de 13 min., le 28 de 12 min.**

DÉCEMBRE.. ***Retard***, **le 1er de 11 min.; le 6 de 9 min.; le 10 de 7 min.; le 14 de 5 min.; le 19 de 3 min.; le 23 d'une min.; le 25, 0.**
Avance, **le 27 d'une min.; le 29 de 2 min.; le 30 de 3 min.**

Ainsi la montre, l'horloge et la pendule ne sont d'accord avec le midi du soleil que *quatre jours par an*, les 16 avril, 16 juin, 1er septembre et 25 décembre.

Lorsqu'il est midi ou minuit à Paris, il est midi ou minuit 4 minutes et 37 secondes à Mende.

DU CALENDRIER.

On appelle *année* le temps que la terre emploie à parcourir son orbite autour du soleil. La terre achève sa révolution en 365 jours 5 heures et 49 minutes environ; d'après cela on conçoit qu'au bout de 4 ans, supposés de 365 jours seulement, elle se trouve retardée de près de 24 heures; aussi a-t-on imaginé de faire chaque quatrième année de 366 jours. Cette quatrième année se nomme *bissextile.*

Cependant en faisant la quatrième année de 366 jours, on ajoute à cette année 44 minutes de trop, puisque pour que les 24 heures fussent complètes, il faudrait que la terre mit 365 jours 6 heures pour faire sa révolution, tandis qu'elle met 11 minutes de moins. En 1580, ces 11 minutes par an avaient déjà produit, sous Grégoire XIII, une différence de 10 jours entiers. Aussi, pour obvier à cet inconvénient, ce Pape ordonna que le 5 septembre 1582 fut compté pour le 15, et l'année ainsi diminuée de 10 jours, l'équinoxe de 1583 tomba juste au 21 mars. Puis, pour éviter à l'avenir une pareille erreur, il fut convenu qu'on retrancherait 3 jours tous les 400 ans, c'est-à-dire, que la dernière année de 3 siècles consécutifs ne serait pas bissextile, quoiqu'elle doive l'être par son rang de quatrième année. C'est ainsi que 1700 et 1800 n'ont pas été *bissextiles,* que 1900 ne le sera pas non plus mais que 2,000 le sera.

Les jours de la semaine sont tirés des planètes :

Lundi, jour de la Lune.
Mardi, jour de Mars.
Mercredi, jour de Mercure.
Jeudi, jour de Jupiter.
Vendredi, jour de Vénus.
Samedi, jour de Saturne.

Dimanche, jour du Soleil que les anciens regardaient comme une planète ainsi que la Lune.

En sachant quel jour de la semaine est le premier du mois, on peut aisément savoir à quel jour répondra chaque quantième du mois, en remarquant que le 1er, le 8, le 15, le 22 et le 29 répondent au même jour.

Les fêtes mobiles sont celles qui ne tombent pas au même jour de chaque année, elles sont presque toutes réglées sur celle de Pâques.

La fête de Pâques est fixée au premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps ou qui arrive ce jour-là, en observant : 1° que l'équinoxe est toujours censé avoir lieu le 21 mars ; 2° que le jour de la pleine lune est toujours censé le 14 de la nouvelle lune inclusivement; il suit de là que Pâques ne peut jamais arriver plutôt que le 22 mars, ni plus tard que le 25 avril. Les autres fêtes mobiles sont la *septuagésime*, qui est le 9me dimanche avant Pâques; la *sexagésime*, qui est le 8me dimanche avant Pâques; la *Quinquagésime* ou Dimanche gras, le 7me; le jour des Cendres, qui est le mercredi suivant; la *Quadragésime*, qui est le 6me dimanche avant Pâques; *Reminiscere*, le 5me; *Oculi*, le 4me; *Lætare*, le 3me; la *Passion*, le 2me; les *Rameaux*, le 1er; la *Quasimodo*, le 1er dimanche après Pâques; les *Rogations*, les 3 jours qui précèdent l'Ascension; l'*Ascension*, le 40me jour après Pâques; la *Pentecôte*, le 50me jour après Pâques; la *Trinité*, le dimanche après la Pentecôte; la *Fête-Dieu*, le jeudi après la Trinité.

NOMBRE D'OR OU CYCLE LUNAIRE.

Le *Cycle lunaire* est une période de 19 ans au bout de laquelle les phases lunaires reviennent aux mêmes dates. L'année qui précéda la première de notre ère fut la première du Cycle, la suivante la deuxième, ainsi

de suite. On voit que pour trouver l'année du Cycle lunaire ou le *nombre d'or*, il faut ajouter 1 au millésime et diviser par 19; le reste est le nombre d'or de l'année proposée. Ainsi, si l'on veut connaître le nombre d'or de 1852, il faut diviser 1853 par 19, et l'on trouve pour reste le nombre de 10. Les nouvelles lunes arrivent cette année aux mêmes jours que dans toutes les dixièmes années du Cycle lunaire.

EPACTE.

On appelle *Epacte* l'âge de la lune au commencement de l'année. Puisque l'année solaire dépasse de 11 jours l'année lunaire, si l'épacte est 0 la 1re année du Cycle lunaire, elle sera de 11 la 2me année, 22 la 3me, 33 pour la 4me, ou plutôt 3 en retranchant 30 pour une lunaison. On peut ainsi former le tableau des épactes pour chaque année du Cycle lunaire ou nombre d'or, en ajoutant 11 à l'Epacte de l'année précédente et retranchant 30 toutes les fois qu'il se trouve dans le nombre de l'Epacte.

Nombre d'or.	Epactes.
1.	0
2.	11
3.	22
4.	3
5.	14
6.	25
7.	6
8.	17
9.	28
10.	9
11.	20
12.	1

13. 12
14. 23
15. 4
16. 15
17. 26
18. 7
19. 18

FIN DE LA NOTICE.

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE

LA LOZÈRE.



NOTA.

Les distances indiquées sont celles du tableau arrêté par M. le Préfet le 11 juin 1848.

Les chiffres des populations des localités et des communes sont ceux du recensement de 1851, et ceux des populations des paroisses résultent d'un recensement fait par le Clergé en 1850.

Les contenances et revenus imposables et les quotités des quatre contributions directes, indiqués pour chaque commune, sont applicables à l'année 1851.

Les quotités des contributions sont seulement exprimées en principal.

NOTES STATISTIQUES.

Le nombre des *Villes*, *Bourgs*, *Villages* ou *Hameaux* existant dans le département est de 3,219; celui des *Maisons d'habitation* de 30,671, et celui des *Ménages* de 32,624, répartis par arrondissement comme suit :

	Villes, villages, ou hameaux.	Ménages.	Maisons.
Mende....	789	10,685	9,304
Marvéjols.	1,036	12,277	11,361
Florac....	1,394	9,662	9,606
TOTAUX...	3,219	32,624	30,271

DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE.

ABR.

ABARLENS, com. de Saint-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab. (1).

ABBÉ-DE-BORN (L'), com. de Marvéjols, pop. 13 hab.

ABEILS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 2 hab.

ABEURADOU (L'), com. du Pompidou, pop. 2 hab.

ABLATAS, com. de Rousses, pop. 60 hab. En 1689, ce lieu était une dépendance du fief tenu de l'évêque de Mende, comte du Gévaudan, par messire Claude de Pelet, seigneur d'Arbousse, de Salgas, etc.

ABRIC (L'), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 9 hab.

ABRIGUET (L'), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 13 hab.

ABRIGUET (L'), com. de Molezon, pop. 6 hab.

ABRIGUET (L'), com. de la Salle-Prunet, pop. 7 hab.

ABRIT (L'), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 2 hab.

ABRITS, com. de la Canourgue.

ABRITS (LES), com. de Saint-Etienne-Vallée-Française, pop. 48 hab.

ABRITS (LES), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 28 hab.

A la fin du XVIIe siécle le château des Abrits était le siège d'un fief relevant de l'évêque de Mende, et tenu par noble Denis de Privat, seigneur des Abrits, la Pouge, St-Frézal

---

(1) Pour le bureau de poste, *voir* le chef-lieu de la commune.

et Conseigneur de St-Germain-de-Calberte. Il y avait une petite tour qui pouvait servir de phare (*voir* COLLET de DÈZE) et porter les feux de celle de Fontanilles, dans la commune de Saint-Germain-de-Calberte, du côté du Crémat et du Gibertin.

ABRITS (LES), com. de St-Frézal-de-Ventalon, pop. 24 hab.

ADEYRÈS (L'), com. de Grandrieu, pop. 24 hab.

ADRECH (L'), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab.

ADRECH (L'), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 6 hab.

ADRET (L'), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 19 hab.

AIDONS, com. de Balmelles, pop. 107 hab.

AIGAS, com. de la Rouvière, pop. 25 hab.

AIRE-DE-COSTE, com. de Bassurels, pop. 6 hab.

AJALÈS, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 28 hab.

ALAUZE, com. de Meyrueis, pop. 6 hab.

ALAUZIER, com. de la Fage-St-Julien, pop. 39 hab.

ALBAN (SAINT-), pop. 727 hab., chef-l. de *com.*, *cant.*, et à 10 kil. N. de SERVERETTE; *arr.*, et à 34 kil. N. de MARVÉJOLS; à 40 kil. N. de MENDE, dans un vallon du bassin de la Trueyre, arrosé par les ruisseaux de Quittard et de la Maniole, sur la route de Serverette au Malzieu. — Pop. de la com., 2,290 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluviôse an XI; pop. de la par., 2,249 hab. — Ecole des Frères du S.-C. — 2 notaires, 1 huissier, perception. — *Distr.* des lettres, *bur.* de *poste* de SERVERETTE. — Fab. de serges et cadis.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE 5,121 hect. 66 ares 30 cent.

En *terres labourables*, 2,259 hect. 95 ares 24 cent.; *prés*, 590 hect. 24 ares 2 cent.; *bois*, 712 hect. 61 ares 46 cent.; *pâtures*, 1,432 hect. 89 ares 98 cent.; *terres vaines*, 31 ares 30 cent.; *jardins et vergers*, 7 hect. 66 ares 89 cent.; *sol des bâtimens*, 10 hect. 9 ares 53 cent.; *routes, che-*

mins, rues, places publiques, 87 hect. 74 ares 37 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 19 hect. 65 ares 1 cent.; *cimetières, églises, bâtimens publics,* 48 ares 50 cent.

Contenance *imposable,* 5,000 hect. 5 ares 51 cent.

Revenu *imposable,* 54,085 fr. 49 c.

Contributions : *foncière,* 7,542 fr.; *pers.* et *mob.,* 1,136 fr.; *port.* et *fen.,* 539 fr.; *patentes,* 333 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 461; de maisons, 442; villages ou hameaux, 33.

Productions : grains, fourrages, quelques plantes potagères.

Foires : 17 janvier, le mardi-Saint, 23 avril, 15 mai, 18 juillet, 4 octobre, 4 novembre, 9 décembre. *Marchés :* mardi.

St-Alban était autrefois chef-lieu de canton et siège de la justice de paix, il s'y tient encore une audience par semaine. Au XIVe siècle le village fut occupé par les Anglais, son château était alors le siège d'un fief relevant de l'évêque de Mende et tenu par Guérin d'Apcher. En 1746, il devint l'une des huit baronnies qui donnaient entrée aux Etats-Généraux du Languedoc, tous les huit ans, et tous les ans à ceux particuliers du pays (*voir* Canillac). Cette baronnie a appartenu à la famille de Morangiés. Le bâtiment habité par le baron est aujourd'hui une propriété départementale où l'on a établi un asile pour les femmes aliénées. Cet établissement, fort remarquable sous le rapport de la salubrité de l'air que les malades y respirent ainsi que par l'ordre et la propreté qui s'y font remarquer, est confié à la direction d'un médecin habile et instruit qui dirige aussi les traitemens. Le nombre des malades qui y reçoivent en ce moment les soins que demande leur état est de 300, provenant des départemens de la Lozère, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Drôme, du Gard, etc. Des religieuses de l'ordre de St-Vincent-de-Paul leur donnent les soins les plus assidus, et un aumônier est spécialement attaché à l'établissement.

Les bâtimens de l'asile quoique déjà très-considérables vont recevoir une plus grande extension, un projet d'agrandissement dont la dépense est évaluée à environ cent mille francs va être mis à exécution.

ALBARET-BAS, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 124 hab.

ALBARET-LE-COMPTAL, pop. 105 hab., chef-l. de *com., cant.,* et à 8 kil. N. de Fournels; *arr.,* et à 49 kil. N. de Marvéjols; à 63 kil. N.-O. de Mende, à l'extrémité N.-O. du département. — Pop. de la com., 792 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — population de la par., 747 hab. — École prim. — *Bur. de poste* de St-Chély. — Fab. de serges et cadis.

Superficie de la commune, 2,952 hect. 35 ares 58 cent.

En *terres labourables,* 998 hect. 12 ares 66 cent.; *prés,* 380 hect. 88 ares 64 cent.; *bois,* 784 hect. 73 ares 99 cent.; *pâtures,* 717 hect. 29 ares 55 cent.; *jardins ou vergers,* 2 hect. 79 ares 80 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 92 ares 80 cent.; *routes, chemins, places publiques,* 41 hect. 14 ares 40 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 20 hect. 26 ares 80 cent.; *cimetière, église, bdtimens publics,* 17 ares 29 cent.

Contenance *imposable,* 2,892 hect. 77 ares 9 cent.

Revenu *imposable,* 27,232 fr. 50 c.

Contributions : *foncière,* 3,625 fr.; *pers.* et *mob.,* 413 fr.; *port.* et *fen.,* 200 fr.; *patentes,* 59 fr. 92 c.

Nombre de ménages, 146; maisons, 142; villages ou hameaux, 24.

Productions : seigle, fourrage.

ALBARET-SAINTE-MARIE, pop. 135 hab., chef-l. de *com., cant.,* et à 12 kil. N. de St-Chély; *arr.,* et à 47 kil. N. de Marvéjols; à 69 kil. N.-O. de Mende, sur la rive gauche de la Trueyre. — Pop. de la com., 479 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par. 466 hab.

— École prim. — *Bur. de poste* du MALZIEU. — Fab. de serges et cadis.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,616 hect. 53 ares 33 cent.

En *terres labourables*, 727 hect. 96 ares 31 cent.; *prés*, 187 hect. 47 ares 5 cent.; *bois*, 343 hect. 68 ares 35 cent.; *pâtures*, 306 hect. 19 ares 4 cent.; *jardins ou vergers*, 2 hect. 81 ares 53 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 1 are 51 cent.; *routes, chemins, places publiques*, 27 hect. 80 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 6 hect. 11 ares 90 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 52 ares 44 cent.

Contenance *imposable*, 1,563 hect. 7 ares 65 cent.

Revenu *imposable*, 11,892 fr. 83 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,213 fr.; *pers.* et *mob.*, 270 fr.; *port.* et *fen.*, 146 fr.; *patentes*, 134 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 96; de maisons, 95; villages ou hameaux, 10.

PRODUCTIONS : seigle, pâturages.

FOIRES : le mercredi après la Pentecôte, 27 juin, 16 août, 30 septembre (ces foires se tiennent à la Garde).

MINES. Un filon énorme de quartz intercalé dans le granit coupe la rivière de Trueyre dans la direction du N.-O. au S. Ce quartz est fendillé en tous sens et les fissures sont remplies de manganèze oxidé très-pur. Ce filon a souvent trois mètres d'épaisseur et se trouve de six mètres en saillie au-dessus du sol. Il serait intéressant de constater si ce filon devient plus riche dans la profondeur ou s'il renferme d'autres minerais (*Compte-rendu des ing.*, 1847).

Cette découverte est due à M. Pelatan, du Mazeaux, qui a fait faire des fouilles en 1832, et bien que ce propriétaire trouvât le minerai en abondance, il a été obligé d'abandonner ses extractions, faute de moyens économiques d'exploitation.

On trouve sur le territoire de cette commune les vestiges d'un ancien château dit de la Garde, qui, au XIVe siècle, a été tenu en fief de l'évêque de Mende, par Gancelme, Eracle, Hugon de Cubières, Thomé de la Garde, Raymond

et Etienne d'Altier, Pierre de Born, Bertrand, Hugues et Odilon de la Garde, Aldebert Blanc, Guillaume Eracle, Gancelme de la Garde, Guillaume de Bellevue, Bérold de Pradel, Bertrand de Peyremale, Rolland, Jolem, Pierre et Jordan de la Garde. En 1793, lors de sa complète destruction par l'incendie il appartenait à la famille d'Apcher.

ALBESPEYRE, com. de Prévenchères, pop. 32 hab.

ALBEZON (L'), com. de Prévenchères, pop. 11 hab.

ALBUGES, com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 6 hab.

ALLATIEUX, com. de la Fage-Montivernoux, pop. 21 hab.

ALLENC, pop. 353 hab. (1) chef-l. de *com.*, *cant.*, et à 12 kil. N. du Bleymard; *arr.*, et à 20 kil. N.-E. de Mende. — Pop. de la com., 1,540 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 903 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende. — Fab. de serges et cadis.

Superficie de la commune, 7,871 hect. 31 ares 37 cent.

En *terres labourables*, 2,322 hect. 12 ares 71 cent.; *prés*, 563 hect. 66 ares 59 cent.; bois, 362 hect. 16 ares 35 cent.; *pâtures*, 4,003 hect. 18 ares 93 cent.; *terres vaines*, 443 hect. 57 ares 1 cent.; *jardins*, 7 hect. 75 ar. 56 cent.; *sol des bâtimens*, 9 hect. 73 ares 56 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 139 hect. 45 ares 38 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 19 hect. 35 ares 34 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 28 ares 7 cent.

Contenance *imposable*, 7,710 hect. 70 ares 77 cent.

Revenu *imposable*, 61,204 fr. 21 c.

---

(1) Le chef-lieu de cette commune se forme de la réunion des agglomérations suivantes : le Puech, 128 hab., le Mas, 69 hab., le Mas Planti, 41 hab., Mas Renouard, 30 hab., Bourg, 36 hab., Mas Pouget, 46 hab.

Contributions : *foncière*, 8,056 fr.; *pers.* et *mob.*, 966 fr.; *port.* et *fen.*, 416 fr.; *patentes*, 116 fr. 60 c.

Nombre de ménages, 324; de maisons, 320; villages ou hameaux, 23.

Productions : grains et fourrages.

Le territoire de cette commune est arrosé par les ruisseaux d'Alléniet et de Salelles qui ont leurs cours du N.-E. au S., et trouvent leur embouchure dans le Lot.

Son église, dont la voûte est peinte à fresque, paraît de construction bénédictine. On n'a aucune donnée sur la date de cette construction.

Mines. On trouve à Allenc des mines de plomb et d'alquifoux. Ce minerai est une galène disséminée en veines ou nids dans un calcaire jurassique à assises horizontales; il donne lieu depuis longtemps à des extractions faites d'une manière intermittante par les habitans du pays qui en vernissent leurs poteries.

ALLIER, *rivière*. L'Allier prend sa source dans la forêt de Mercoire, sur la montagne qui domine au N. le bassin du Chassézac. Sa direction est d'abord du N.-O. à l'E. jusqu'au village de Chabailler, commune de Chasseradès; là il se retourne en arc de cercle vers le N.-E. jusqu'à la limite du département de l'Ardèche, et s'inclinant alors vers le N., il forme la limite du département qu'il abandonne après un parcours d'environ 40 kilomètres. Dans sa course, cette rivière arrose Langogne; elle entre dans la Haute-Loire au N. de Saint-Bonnet-d'Auroux, traverse le département du Puy-de-Dôme, celui auquel elle donne son nom, et va porter ses eaux à la Loire, qu'elle rencontre dans le département de la Nièvre. L'Allier reçoit dans la Lozère deux affluens principaux : le *Langouëroux* et le *Chapeauroux*, et cinq grands ruisseaux dont trois descendent de la forêt de Mercoire, et les deux autres venant l'un de Pradel, l'autre de Fouzillac.

ALMIÈRES, com. de St-Rome, pop. 24 hab.

ALMONDÈS (l') ou Lalmondès, com. de St-Denis, pop. 19 hab.

ALPIERS (les), com. de Cubières, pop. 99 hab.

ALTARET (l'), com. d'Allenc, pop. 40 hab.

ALTÈS, com. des Laubies, pop. 7 hab.

ALTEYRAC, com. de Chastel-Nouvel, pop. 152 hab.

ALTEYRAC, com. de Canillac, pop. 17 hab.

ALTEYRAC, com. de Chirac, pop. 44 hab.

ALTIER, *rivière*. L'Altier prend sa source sur le versant N. de la montagne la Lozère, dans la commune de Cubières, à l'opposite de la source du Lot. Cette rivière, excessivement tourmentée par les contours multipliés que forment ses deux rives, coule dans la direction de l'O. à l'E., passe au village auquel elle donne son nom, et après un parcours d'environ 30 kilomètres, va se jeter dans le Chassézac, près du confluent de ce dernier avec la Borne, sur la limite du département de l'Ardèche. Cette rivière reçoit sur chacune de ses rives cinq ruisseaux assez considérables; sur la rive gauche : *Montredon*, le *Cros*, le *Fouïssat*, le *Combret* et le *Fenadou;* sur la rive droite : le *Volte*, le *Chareillas*, le *Valfournès*, le *Castanet* et le grand ruisseau de *Costeillades*, dont la source naît à l'opposite de celle du Tarn.

ALTIER, pop. 75 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 11 kil. N.-O. de Villefort; *arr.* et à 49 kil. E. de Mende, sur la rivière qui lui donne son nom. — Pop. de la com., 1,375 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 1,280 hab. — Ecole prim. — *Bur.* de *poste* de Villefort.

Superficie de la commune 4,848 hect. 70 ares 10 cent.

En *terres labourables*, 639 hect. 70 ares 29 cent.; *prés*, 348 hect. 67 ares 70 cent.; *bois*, 582 hect. 43 ares 44 cent.; *pâtures*, 2,674 hect. 85 ares 23 cent.; *terres vaines*, 91 hect. 13 ares 32 cent.; *châtaigneraies*, 340 hect. 74 ares 15 cent.; *jardins*, 6 hect. 81 ares 80 cent.; *sol des*

bâtimens, 6 hect. 44 ares 31 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 66 hect. 25 ares 64 cent.; *rivières et ruisseaux*, 90 hect. 84 ares 94 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 79 ares 28 cent.

Contenance *imposable*, 4,684 hect. 76 ares 49 cent.

Revenu *imposable*, 34,490 fr. 88 c.

Contributions : *foncière*, 4,745 fr.; *pers.* et *mob.*, 507 fr.; *port.* et *fen.*, 363 fr.; *patentes*, 221 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 268; de maisons, 268; villages ou hameaux, 19.

Productions : grains, fourrages, châtaignes. Sol très-propre à l'éducation des bestiaux.

Foire : 15 mai (à la Prade).

L'ancien château d'Altier était au XIV[e] siècle un fief relevant de l'évêque de Mende et tenu par Guillaume de Randon. En 1694, la terre et seigneurie d'Altier étaient possédées par noble Antoine-Hercule d'Altier qui y jouissait de domaines de fonds nobles, rentes, censives et divers droits seigneuriaux, avec justice haute, moyenne et basse; le tout relevant dudit seigneur évêque, comte du Gévaudan.

ALTIER (grand), com. d'Altier, pop. 88 hab.

ALZONS, com. de Prévenchères, pop. 108 hab. — Succ., pop. de la par., 140 hab. — *Bur. de poste* de Villefort.

AMALINES, com. de Moissac, pop. 5 hab.

AMANS (St-), pop. 188 hab., ch.-l. de *cant., arr.*, et à 22 kil. N. de Mende, sur la route de Nimes à St-Flour, entre Mende et Serverette, et sur le plateau qui relie les montagnes de la Margeride et d'Aubrac; pop de la com., 404 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 404 hab. — Justice de paix. — 1 notaire, 1 huissier, perception. — Ecole prim. — *Dist.* des lettres. — *Bur.* de *poste* de Serverette. — Poste aux chevaux. — Fab. de de serges et cadis.

Superficie de la commune, 990 hect. 59 ares 67 cent.

En *terres labourables*, 554 hect. 64 ares 90 cent.; *prés*, 133 hect. 91 ares 75 cent.; *bois*, 133 hect. 91 ares 75 cent.; *pâtures*, 165 hect. 41 ares 3 cent.; *terres vaines*, 1 hect. 27 ares 80 cent.; *jardins*, 1 hect. 63 ares 70 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 20 ares 1 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 18 hect. 6 ares; *rivières ou ruisseaux*, 5 hect. 62 ares 50 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 38 ares 38 cent.

Contenance *imposable*, 966 hect. 21 ares 58 cent.

Revenu *imposable*, 4,382 fr. 92 c.

Contributions : *foncière*, 1,421 fr.; *pers.* et *mob.*, 224 fr.; *port* et *fen.*, 125 fr.; *patentes*, 124 fr. 83 c.

Nombre de ménages, 105; de maisons, 87; villages ou hameaux, 10.

Productions : grains et fourrages, mais point de fruits.

AMARNET (l'), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 9 hab.

AMATS, com. de Lachamp, pop. 17 hab.

AMES (les), com. de Mende.

AMOURETTES (les), com. de Julianges, pop. 29 hab.

ANCE, petite rivière qui prend sa source sur la Margeride, dans la commune de la Panouse, coule en général du S. au N., arrose les communes de St-Paul-le-Froid, St-Simphorien, et entre dans la Haute-Loire après un parcours d'environ 20 kilomètres; elle a son confluent dans l'Allier, à 15 kilomètres au-delà de la limite du département.

ANCELPONT, com. de St-Simphorien, pop. 55 hab.

ANCETTE, com. de St-Simphorien, pop. 120 hab.

ANDAJAC, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 71 hab.

ANDANIOLS, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 11 hab.

ANDÉOL (St-), com. de Marchastel, pop. 5 hab.

ANDÉOL-DE-CLERGUEMORT (St-), pop. 17 hab., chef-l. de *com.*, *cant.* et à 19 kil. S.-E. du Pont-de-

Montvert; *arr.* et à 35 kil. E. de Florac; à 54 kil. S.-E. de Mende, sur une branche des montagnes des Cévennes, et sur la limite du Gard, au S.-E. du département. — Pop. de la com., 373 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par. 119 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune 685 hect. 70 ares 68 cent.

En *terres labourables*, 37 hect. 7 ares 98 cent.; *prés*, 45 hect. 7 ares 96 cent.; *pâtures*, 237 hect. 39 ares 98 cent.; *terres vaines*, 1 hect. 40 ares 90 cent.; *vignes*, 9 hect. 70 ares 38 cent.; *châtaigneraies*, 330 hect. 67 ares 55 cent.; *jardins*, 3 hect. 44 ares 42 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 1 are 71 cent.; *routes*, *chemins*, *places*, 11 hect. 83 ares.; *rivières* ou *ruisseaux*, 6 hect. 97 ares; *cimetière*, *église*, *bâtimens publics*, 10 ares.

Contenance *imposable*, 666 hect. 73 ares 68 cent.

Revenu *imposable*, 3,605 fr. 65 c.

Contributions : *foncière*, 813 fr.; *pers.* et *mob.*, 166 fr.; *port.* et *fen.*, 154 fr.; *patentes*, 46 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 84; de maisons, 84; villages ou hameaux, 30.

Productions : châtaignes, quelques coteaux de vignes.

C'est sur le territoire de cette commune que prend sa source le Gardon de St-Andéol, l'une des sept branches du Gard; le confluent de ce Gardon est au Collet-de-Dèze.

Le surnom de Clerguemort ou *Clergé-mort*, rappelle le massacre du clergé pendant les guerres religieuses qui ravagèrent pendant si longtemps les Cévennes.

ANDES (les), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 32 hab.

ANDES (les), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 59 hab.

ANDES (les), com. de Servières, pop. 29 hab.

ANDISSAC, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 13 hab.

En 1688 ce hameau faisait partie d'un fief relevant du seigneur évêque comte du Gévaudan, et tenu par Simon

Carrière, du lieu de la Garnarié, en sa qualité de mari et maître des biens dotaux de dame Antoinette de Leyris.

ANDRÉ-DE-CAPCÈZE (St-), pop. 3 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 3 kil. S.-E. de Villefort; *arr.*, et à 64 kil. E. de Mende. — Pop. de la com., 472 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 485 hab. — — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Villefort.

Superficie de la commune, 985 hect. 25 ares 86 cent.

En *terres labourables,* 31 hect. 80 ares 54 cent.; *prés,* 39 hect. 7 ares 59 cent.; *bois,* 10 hect. 78 ares 70 cent.; *pâtures,* 65 hect. 55 ares 54 cent.; *terres vaines,* 291 hect. 86 ares 81 cent.; *vignes,* 3 hect. 49 ares 40 cent.; *terres à mûriers,* 1 hect. 16 ares 77 cent.; *châtaigneraies,* 482 hect. 65 ares 52 cent.; *jardins,* 3 hect. 55 ares 88 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hec. 92 ares 86 cent.; *routes, chemins rues, places,* 11 hect. 6 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 42 hect. 18 ares; *cimetière, église, bâtimens publics,* 12 ares 5 cent.

Contenance *imposable,* 922 hect. 37 ares 58 cent.

Revenu *imposable,* 12,655 fr. 44 c.

Contributions : *foncière,* 1,862 fr.; *pers.* et *mob.,* 214 fr.; *port.* et *fenêtres,* 240 fr.; *patentes,* 52 fr.

Nombre de ménages, 111; maisons, 103; villages ou hameaux, 17.

Productions : très-peu de grains et de fourrages, beaucoup de châtaignes, quelques coteaux de vignes et des mûriers.

La petite rivière, la Cèze, prend sa source dans cette commune dont elle arrose le territoire, et donne son nom au chef-lieu. Avant le Concordat, l'église de Saint-André-de-Capcèze faisait partie du diocèse d'Uzès.

On trouve sur le territoire de cette commune, à l'Estrade, des traces très-apparentes de voie romaine.

ANDRÉ-DE-LANCISE (St-), pop. 26 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. N. de St-Germain-de-Calberte;

arr., et à 28 kil. S.-E. de FLORAC; à 54 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com. 691 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-GERMAIN-DE-CALBERTE. (Il n'y a pas de succursale.)

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,285 hect. 18 ares 82 cent.

En *terres labourables*, 173 hect. 64 ares 11 cent.; *prés*, 150 hect. 45 ares; *bois*, 25 hect. 19 ares 60 cent.; *pâtures*, 1,240 hect. 51 ares 52 cent.; *terres vaines*, 15 hect. 20 cent.; *châtaigneraies*, 586 hect. 30 ares 28 cent.; *jardins*, 5 hect. 16 ares 83 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 34 ares 48 cent.; *routes, chemins, places*, 26 hect. 20 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 58 hect. 44 ares 20 cent.; *cimetière, bâtimens publique*, 11 ares 80 cent.

Contenance *imposable*, 2,200 hect. 42 ares 22 cent.

Revenu *imposable*, 12,342 fr. 30 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,119 fr.; *pers. et mob.*, 240 fr.; *port.* et *fen.*, 215 fr.; *patentes*, 38 fr. 25 c.

NOMBRE de ménages, 147; maisons, 145; villages ou hameaux, 47.

PRODUCTIONS : peu de seigle, pâturages et châtaignes.

On trouve sur le territoire de cette commune des mines d'antimoine à Vieljeuf et à Vieljouve.

ANGLARDS, com. de la Fage-Montivernoux, pop. 80 hab.

ANILHAC, com. de Saint-Chély-du-Tarn, pop. 37 hab.

ANTIGUES, com. de Barre, pop. 7 hab.

ANTRENAS, pop. 59 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.* et à 5 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 27 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 416 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 586 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,755 hect. 62 ares 89 cent.

En *terres labourables*, 844 hect. 18 ares 80 cent.; *prés*, 184 hect. 64 ares 70 cent.; *bois*, 147 hect. 64 ares 70 cent.; *pâtures*, 417 hect. 4 ares 89 cent.; *terres vaines*, 62 hect. 83 ares 30 cent.; *jardins*, 2 hect. 43 ares 45 cent.; *sol*

des bâtimens, 2 hect. 42 ares 22 cent.; *routes, chemins, places*, 70 hect. 53 ares 87 cent.; *ruisseaux* ou *rivières*, 25 hect. 79 ares 8 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 7 ares 88 cent.

Contenance *imposable*, 1,661 hect. 14 ares 56 cent.

Revenu *imposable*, 23,124 fr. 85 c.

Contributions : *foncière*, 2,310 fr.; *pers.* et *mob.*, 227 fr.; *port. et fen.*, 149 fr.; *patentes*, 25 fr.

Nombre de ménages, 90; de maisons, 9; villages ou hameaux, 19.

Productions : grains, pâturages et fruits.

Avant 1789, Autrenas était la résidence d'un consul.

APCHER, com. de Prunières, pop. 128 hab.

On voit encore à Apcher une haute tour de l'ancien château de ce nom, que Guérin d'Apcher tenait en fief de l'évêque de Mende au XIVe siècle, en même temps que ceux de St-Alban et de Montalayrac.

APOTRE (l'), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 10 hab.

APPIAS, com. de Moissac, pop. 55 hab.

ARBOUROUS, com. de Ribennes, pop. 58 hab.

ARBOUSSE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.

ARBOUSSET (l'), com. de Saint-Germain-de-Calberte, pop. 14 hab.

ARBOUSSET, com. de Moissac, pop. 26 hab.

ARBOUSSOUS, com. de Saint-Sauveur-de-Peyre, pop. 16 hab.

ARBUSSEL (l'), com. de Lachamp, pop. 16 hab.

ARBUSSEL, com. de Salelles, pop. 93 hab.

ARCIS (l'), com. d'Antrenas, pop. 32 hab.

ARCIS (pont de l'), com. d'Antrenas, pop. 3 hab.

ARCIS (moulin de l'), com. d'Antrenas, pop. 5 hab.

ARCOMIE, pop. 75 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 10 kil. N. de St-Chély; *arr.*, et à 45 kil. N. de Marvéjols; à 56 kil. N. de Mende, sur le ruisseau de ce nom, affluent de la Trueyre. — Pop. de la com., 239 hab. — Succ.

érigée le 28 février 1802. — Population de la par., 265 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Saint-Chély.

Superficie de la commune, 1,175 hect. 18 ares 75 cent.

En *terres labourables,* 506 hect. 92 ares 51 cent.; *prés,* 159 hect. 24 ares 13 cent.; *bois,* 210 hect. 69 ares 39 cent.; *pâtures,* 277 hect. 43 ares 49 cent.; *jardins,* 1 hect. 52 ares 73 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 52 ares 24 cent.; *routes, chemins, places,* 15 hect. 44 ares 30 cent.; *ruisseaux,* 1 hect. 29 ares; *cimetière, église, bâtimens publics,* 10 ares 96 cent.

Contenance *imposable,* 1,158 hect. 34 ares 49 cent.

Revenu *imposable,* 8,737 fr. 77 c.

Contributions : *foncière,* 1,484 fr.; *pers.* et *mob.,* 147 fr., *port.* et *fen.,* 66 fr.; *patentes,* 12 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 45; maisons, 45; villages ou hameaux, 8.

Productions : seigle, pâturages.

Cette commune est arrosée par les deux ruisseaux d'*Arcomie* et de *Courbine,* qui coulent du S. au N., et se réunissent avant leur embouchure dans la Trueyre au pont de Garabi, sur le territoire du Cantal.

ARCS (les), com. de Chanac, pop. 44 hab.

ARFEUILLES, com. d'Albaret-Sainte-Marie, pop. 105 hab.

ARFEUILLETTES, com. d'Albaret-Sainte-Marie, pop. 6 hab.

On aperçoit à Arfeuillettes les vestiges d'un ancien château qui a appartenu à la maison d'Apcher. La porte de l'ancien monument, assez bien conservée, a été placée à un bâtiment de construction récente.

ARIFATES, com. des Laubies, pop. 159 hab.

ARIGÈS, com. de Bédoués, pop. 7 hab.

Le château d'Arigès dépendait d'un fief dont le château d'Issenge était le siège, et qui a appartenu à la famille Saint-Sauveur.

ARGENTIÈRE (L'), com. de Châteauneuf, pop. 21 hab.

ARGENTIÈRE (L'), com. de Saint-Etienne-Vallée-Française.

ARMIRAL (L'), com. de Nasbinals.

ARNAL, com. de Saint-Michel-de-Dèze, pop. 20 hab.

ARRAGOUX, com. de Montgézieu, pop. 10 hab.

ARTIGUES, com. de Saint-Laurent-de-Trèves, pop. 37 hab.

ARVIOLS, com. de la Canourgue, pop. 7 hab.

ARZALIER, com. d'Allenc, pop. 60 hab.

L'ancien château d'Arzalier était tenu en fief de l'évêque de Mende, par Guillaume de Châteauneuf, au XIVe siècle.

ARZENC-D'APCHER, pop. 56 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 6 kil. N. de FOURNELS; *arr.* et à 48 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 62 kil. N.-O. de Mende, sur la rive gauche de la rivière de Bès et sur la limite du Cantal, au N.-O. du département. — Pop. de la com., 232 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 182 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-CHÉLY.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE; 788 hect. 9 ares 86 cent.

En *terres labourables*, 284 hect. 31 ares 58 cent.; *prés*, 105 hect. 15 ares 79 cent.; *bois*, 153 hect. 87 ares 87 cent.; *pâtures*, 222 hect. 35 cent.; *jardins*, 1 hec. 46 ares 31 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 71 ares 66 cent.; *routes, chemins, places*, 11 hect. 59 ares 70 cent.; *rivières, ruisseaux*, 7 hect. 80 ares 90 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 15 ares 70 cent.

Contenance *imposable*, 768 hect. 53 ares 56 cent.

Revenu *imposable*, 5,003 fr. 13. c.

CONTRIBUTIONS: *foncière*, 1,101 fr.; *pers.* et *mob.*, 139 fr.; *port.* et *fen.*, 38 fr.; *patentes*, 29 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 47; maisons, 47; villages et hameaux, 5.

PRODUCTIONS : seigle, pâturages.

Le château d'Arzenc-d'Apcher qui appartenait à la famille

d'Apcher, au XIVe siècle, passa à cette époque à Bernard, comte de Rodez, qui le tint en fief relevant de l'évêque de Mende.

ARZENC-DE-RANDON, pop. 261 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 6 kil. N.-O. de Chateauneuf; *arr.* et à 36 kil. N.-E. de Mende, à l'E. de la Margeride. — Pop. de la com., 761 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 720 hab. — Ecole des Sœurs de l'Union. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 6,915 hect. 12 ares 54 cent.

En *terres labourables*, 1,275 hect. 6 ares 89 cent.; *prés*, 560 hect. 90 ares 42 cent.; *bois*, 269 hect. 80 ares 20 cent.; *pâtures*, 4,669 hect. 61 ares 38 cent.; *jardins*, 4 hect. 7 ares 7 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 64 ares 65 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 107 hect. 28 ares 30 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 21 hect. 38 ares 85 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 1 hect. 34 ares 80 cent.

Contenance *imposable*, 6,785 hect. 10 ares 59 cent.

Revenu *imposable*, 22,449 fr. 73 c.

Contributions : *foncière*, 4,064 fr.; *pers. et mob.*, 378 fr.; *port. et fen.*, 207 fr.; *patentes*, 81 fr.

Nombre de ménages, 115; maisons 115; villages ou hameaux, 15.

Productions : seigle, fourrages.

ASPRES, com. de Chastel-Nouvel, pop. 41 hab.

ARPRETTES, com. de Chastel-Nouvel, pop. 35 hab.

ASSUPAL, com. de Villefort, pop. 122 hab.

AUBARET, com. de Saint-Laurent-de-Trèves, pop. 15 hab.

AUBARÈT (l'), com. de Saint-Maurice-de-Vantalon, pop. 28 hab.

AUBARNÈS (l'), com. de Chaudeirac, pop. 86 hab.

AUBARS, com. de Fournels, pop. 38 hab.

AUBESPEIRES, com. de Grandrieu, pop. 39 hab.

AUBESPIN, com. de Ribennes, pop. 20 hab.

AUBIGEIRES, com. de Saint-Sauveur-de-Peyre, pop. 85 hab.

AUBIGEIRETTES, com. de Javols, pop. 39 hab.

AUBINIÈRES, com. des Bondons, pop. 3 hab.

AUBISSON, com. de la Salle-Prunet, pop. 4 hab.

AUBUGES, com. de la Fage-Saint-Julien, pop. 32 hab.

AUBUISSON, com. de Prunières, pop. 6 hab.

AUGNAC, com. de Grandrieu, pop. 17 hab.

AUMÈDE (L'), com. de Chanac, pop. 39 hab.

AUMIÈRES, com. de la Paradè, pop. 13 hab.

AUMIÈRES, com. de Saint-Rome. (*Voir* ALMIÈRES.)

AUMONT, pop. 658 hab., chef-l. de *com.* et de *cant.; arr.,* et à 24 kil. N. de MARVÉJOLS; à 40 kil. N.-O. de MENDE, sur le plateau qui domine la Trueyre à l'O., et sur la route de Paris, entre Saint-Chély et Marvéjols. — Pop. de la com., 1,073 hab. — Cure de 2e classe, érigée le 8 pluviôse an XI. — Pop. de la par., 1,203 hab. — Justice de paix, 2 notaires, 1 huissier, enregistrement, perception. — Brig. de gend. à cheval. — Ecole primaire. — Ecoles des Dames de la Présentation. — *Distr.* des lettres. — *Bur. de Poste* de SAINT CHÉLY.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,653 hect. 10 ares 97 cent.

En *terres labourables,* 1,522 hect. 97 ares 76 cent.; *prés,* 380 hect. 89 ares 51 cent.; *bois,* 327 hect. 49 ares 25 cent.; *pâtures,* 364 hect. 81 ares 10 cent.; *jardins,* 4 hect. 76 ares 46 cent.; *sol des bâtimens,* 5 hect. 39 ares 52 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 42 hect. 20 ares 95 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 31 ares 40 cent.

Contenance *imposable,* 2,606 hect. 27 ares 77 cent.

Revenu *imposable,* 23,282 fr. 75 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 3,844 fr.; *pers. et mob.,* 622 fr.; *port. et fen.,* 408 fr.; *patentes,* 415 fr.

NOMBRE de ménages, 254; maisons, 217; villages ou hameaux, 19.

PRODUCTIONS : seigle et fourrages. Comme sur toutes les

montagnes de cette contrée, les productions y sont très-peu variées.

Foires : 15 janvier, 18 mars, 15 avril, 25 mai, 4 juin, 5 août, 11 octobre, 25 novembre, 27 décembre. *Marchés :* mardi.

Trois ou quatre petits ruisseaux qui naissent dans cette commune y coulent du S. au N. et vont se joindre à un ruisseau plus grand qui vient de Fau-de-Peyre, et va se jeter dans la Trueyre.

La voie romaine d'Agrippa qui conduisait de Lyon à Toulouse traversait le territoire de cette commune, on en retrouve encore des traces très-apparentes entre la Tuile et le Bouchet; là se trouve un embranchement qui conduisai. à Javols. Aumont fut occupé par les Anglais au XIVe siècle.

AURADOU (l'), com. de Molezon, pop. 7 hab.

AURELLE, com. de Châteauneuf, pop. 8 hab.

AURENCHET, com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 56 hab.

AURES, com. de Gatuzières, pop. 62 hab.

AURIAC, com. de Saint-Julien-de-Tournel, pop. 52 hab.

AURIOLS, com. de Saint-Etienne-Vallée-Française.

AUROUX, pop. 602 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 15 kil. O. de Langogne; *arr.,* et à 50 kil. N.-E. de Mende, sur la rive droite du Chapeauroux, affluent de l'Allier. — Pop. de la com. 1,266 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,285 hab. — 1 notaire. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Langogne.

Superficie de la commune, 5,509 hect. 5 ares 48 cent. En *terres labourables,* 1,828 hect. 95 ares 4 cent.; *prés,* 552 hect. 20 ares 10 cent.; *bois,* 589 hect. 56 ares 8 cent.; *pâtures,* 642 hect. 59 ares 94 cent.; *terres vaines,* 64 ares 90 cent.; *jardins,* 6 hect. 52 ares 94 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 52 ares 94 cent.; *routes, chemins, rues,*

places, 57 hect. 44 ares 22 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 24 hect. 27 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 45 ares 10 cent.

Contenance *imposable,* 3,504 hect. 11 ares 55 cent.

Revenu *imposable,* 24,574 fr. 36 c.

Contributions : *foncière,* 4,951 fr.; *pers. et mob.,* 598 f.; *port. et fen.,* 487 fr.; *patentes,* 203 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 304; maisons, 304; villages ou hameaux, 15.

Productions : seigle et fourrages.

Marché : Lundi.

L'église d'Auroux était anciennement la chapelle d'un château fortifié; elle était garnie de créneaux et de meurtrières qui ont subsisté jusqu'en 1820. Sa construction paraît remonter au XIe siècle. Il y avait dans cette église une chapelle à l'usage des pénitens; elle fut bâtie en 1839 et dédiée à la sainte Vierge et à sainte Philomène. Le château de Soulages a une chapelle très-bien décorée. Mgr de la Brunière l'a bénite, ainsi qu'une belle croix à l'entrée du château, au mois de juin 1837.

Le territoire de cette commune offre les anciens châteaux de Briges, Chazeaux, Fabrèges, l'Herm, le Sap, Soulages et Trémoulet, dont certains sont en ruine.

AUROUZET, commune de Pierreliche, pop. 49 hab.

AUSSEL (l'), com. de Saint-Julien-des-Points, pop. 7 hab.

AUSSELENC, commune de Saint-Pierre-de-Nogaret, pop. 34 hab.

AUSSELLES (l'), commune de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 5 hab.

AUSSETS, com. de Fournels, pop. 8 hab.

AUTAVIAC, com. de Saint-Privat-de-Vallongue, pop. 16 hab.

AUVERGNE (l'), com. du Collet-de-Dèze, pop. 15 hab.

AUXILLAC, pop. 295 hab., ch.-l. de *com., cant.,*

et à 7 kil. N. de la CANOURGUE; *arr.*, et à 14 kil. S. de MARVÉJOLS; à 30 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 744 hab. — Succ. érigée le 21 déc. 1826. — Pop. de la par., 813 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,440 hect. 17 ares 12 cent.

En *terres labourables,* 726 hect. 29 ares 52 cent.; *prés,* 94 hect. 80 ares 55 cent.; *bois,* 137 hect. 91 ares; *pâture,* 426 hect. 27 ares 5 cent.; *étangs,* 19 ares 80 cent.; *terres vaines,* 6 ares 66 cent.; *vignes,* 1 hect. 98 ares 50 cent.; *châtaigneraies,* 9 hect. 42 ares; *jardins,* 4 hect. 76 ares 77 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 76 ares 77 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 16 hect. 76 ares 73 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 16 hect. 97 ares 10 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 42 ares 10 cent.

Contenance *imposable,* 1,405 hect. 93 ares 20 cent.

Revenu *imposable,* 20,238 fr. 41 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 3,561 fr.; *pers. et mob.,* 508 fr.; *port. et fen.,* 286 fr.; *patentes,* 89 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 167; maisons, 167; villages ou hameaux, 13.

PRODUCTIONS : grains, fourrages, fruits, châtaignes, coteaux de vignes, mûriers. L'église d'Auxillac a été construite en 1809. Celle de Salmon fut fondée par Urbain V, en 1363.

AUZENC, com. de Paulhac, pop. 25 hab.

AVALS (LES), com. de Villefort, pop. 1 hab.

AVELAC, com. de Saint-Etienne-Vallée-Française, pop. 132 hab.

AVENS, com. de la Parade, pop. 54 hab.

AVÈS (L'), com. de Barre, pop. 5 hab.

AVESNES, com. de Meyrueis, pop. 8 hab.

AVIGNÈRES, com. de Saint-Michel-de-Dèze, pop. 9 hab.

AYGUIÈRES, com. de Chanac, pop. 37 hab.

AYRES (LES), com. de Meyrueis, pop. 52 hab.

L'ancien château des Ayres, situé entre Gatuzières et Meyrueis, existe encore bien conservé. Les tours en furent abattues lors de la révolution de 89, et les archives en furent brûlées en 93. Ce château existait au commencement du XVIIIe siècle; son propriétaire commandait le détachement qui fut assiéger les frères de Gabriac, dans le château de St-Julien-d'Arpaon, en 1618.

AYRES (les), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 5 hab.

AYRES (les), com. de St-André-de-Lancise, pop. 21 hab.

Ce petit village est un lieu de grandes réunions, les 1er et 2me dimanches du mois d'octobre de chaque année. De toutes les Cévennes et même du Nord du département, il s'y rend un grand nombre de jeunes filles pour y chercher des maîtres et se louer pour le service de l'année, mais principalement pour la récolte des châtaignes. Ces réunions sont des fêtes très-bruyantes qui attirent une grande affluence de monde; outre les propriétaires et les fermiers qui y vont louer des domestiques, les amateurs de danses champêtres, des deux sexes, s'y rendent de fort loin. Ces réunions annuelles portent le nom de *grandes logues.*

AZIDIOLS, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 36 hab.

AZINIÈRES, com. de Florac, pop. 3 hab.

BAC.

BABOYÈRES, com. de Nasbinals, pop. 49 hab.

BABYLONNE, com. de Sainte-Croix.

BAC (le), com. de Sainte-Enimie, pop. 8 hab.

BAC (le), com. de Fraissinet-de-Fourques.

BAC (le), com. de Vialas, pop. 3 hab.

BACON (le), pop. 137 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 19 kil. N.-O. de St-Chély; *arr.,* et à 44 kil. N.-O. de Marvéjols; à 58 kil. N.-O de Mende. — Pop. de la com.,

262 hab. — Succ. érigée le 3 juillet 1826. — Pop. de la par., 262 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste de* Saint-Chély.

Superficie de la commune, 824 hect. 82 ares 8 cent.

En terres labourables, 271 hect. 75 ares 51 cent.; *prés,* 103 hect. 95 ares 76 cent.; *bois,* 195 hect. 61 ares 30 cent.; *pâtures,* 237 hect. 55 ares 92 cent.; *jardins,* 1 hect. 26 ares 7 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 43 ares 25 cent.; *routes, chemins, places,* 12 hect. 50 ares 30 cent.; *ruisseaux,* 57 ares 50 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 16 ares 48 cent.

Contenance *imposable,* 811 hect. 57 ares 84 cent.

Revenu *imposable,* 6,456 fr. 49 c.

Contributions : *foncière,* 976 fr.; *pers. et mob.,* 90 fr.; *port. et fen.,* 51 fr.; *patentes,* ».

Nombre de ménages, 55; maisons, 55; villages ou hameaux, 7.

Productions : seigle et pâturages.

BACON-VIEUX, com. du Bacon, pop. 40 hab.

BADAROUX, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 20 hab.

BADAROUX, pop. 564 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 6 kil. N. de Mende, sur la rive droite du Lot et sur la route de Mende au Puy. — Pop. de la com., 688 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 746 hab. — École prim. — École des dames de l'ordre des Sœurs-Unies. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 1,995 hect. 29 ares 57 cent.

En *terres labourables,* 623 hect. 80 ares 79 cent.; *prés,* 118 hect. 14 ares 65 cent.; *bois,* 197 hect. 79 ares 59 cent.; *pâtures,* 549 hect. 61 ares 70 cent.; *terres vaines,* 451 hect. 15 ares 64 cent.; *jardins,* 2 hect. 79 ares 78 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 42 ares 12 cent.; *routes, chemins, places,* 21 hect. 74 ares 73 cent.; *rivières et ruisseaux,* 27 hect. 69 ares 54 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 11 ares 5 cent.

Contenance *imposable,* 1,940 hect. 15 ares 87 cent.

Revenu *imposable,* 18,608 fr. 45 c.

Contributions : *foncière,* 2,279 fr.; *pers. et mob.,* 321 f.; *port. et fen.,* 267 fr.; *patentes,* 113 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 156; maisons, 156; villages ou hameaux, 4.

Productions : seigle, froment, orge, avoine, fruits, plantes potagères.

La commune de Badaroux a donné naissance au comte Chaptal, pair de France (*voir* Nojaret). La construction de son église remonte à 1268.

BADIEUX (les), com. des Bondons, pop. 82 hab.

BAGATELLE (la), com. de Balsièges, pop. 5 hab.

BAGATELLE (la), com. de Florac, pop. 2 hab.

BAGATELLE (la), com. de Saint-Simphorien.

BAGNOLS-LES-BAINS, pop. 430 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. O. du Bleymard; *arr.,* et à 21 kil. E. de Mende, sur le bord de la rivière du Lot et sur la route de Mende à Villefort. — Pop. de la com., 430 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 415 hab. — Ecole prim., établis. d'instruct. dirigé par les Dames de la Présentation. — *Distr.* des lettres. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 240 hect. 45 ares 97 cent.

En *terres labourables,* 128 hect. 60 ares 45 cent.; *prés,* 31 hect. 59 cent.; *pâtures,* 45 hect. 54 ares 5 cent.; *terres vaines,* 20 hect. 27 ares 2 cent.; *jardins,* 1 hect. 60 ares 78 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 42 ares 97 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 7 hect. 16 ares 45 cent.; *rivières et ruisseaux,* 4 hect. 71 ares 12 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 12 ares 56 cent.

Contenance *imposable,* 239 hect. 11 ares 9 cent.

Revenu *imposable,* 5,631 fr. 57 c.

Contributions : *foncière,* 964 fr.; *pers. et mob.,* 237 fr.; *port. et fen.,* 309 fr.; *patentes,* 554 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 113; maisons, 113; villages ou hameaux, 1.

Productions : grains et fourrages, fruits.

Foires : 9 juillet, 9 septembre.

Bagnols possède un bel établissement d'eaux thermales qui sont très-fréquentées; plus de 2,000 personnes s'y rendent chaque année de plusieurs départemens et notamment du Midi, du 1er juillet au 1er septembre. La source se compose de plusieurs filets qu'on a réunis dans un bassin octogone qui, par son aspect, annonce une construction de la plus haute antiquité. Près de cette source et dans la direction du Nord au Midi, on voit jaillir des rochers de l'eau froide naturelle. Les eaux minérales et thermales sortent de leur réservoir primitif pour suivre une grande conduite en pierres voûtée, et se rendent dans trois salles dont deux appelées grande et petite douches, forment chacune une vaste piscine destinée aux bains publics, à la douche et aux étuves; la troisième les reçoit dans un grand bassin qui alimente des baignoires particulières.

La température de ces eaux est de 36° Réaumur dans le premier réservoir et de 35 dans les deux autres; l'abondance des sources est évaluée à 113 litres par minute; elle est la même dans toutes les saisons. D'après les expériences du docteur Barbut (dit M. Patissier, dans son *Manuel des Eaux minérales*), « les eaux de Bagnols » contiennent du gaz hydrogène sulfuré en grande propor- » tion, mais surtout une substance extractive animalisée » qui s'y trouve sous forme de savon, par sa combinaison » avec le carbonate de soude. » Leur couleur est opaline, et elles deviennent transparentes par le refroidissement; leur odeur est d'abord celle des œufs durcis, et après quelque temps elle diminue sensiblement et les eaux finissent par devenir complètement inodores après avoir été gardées pendant quelques mois dans des vases fermés. Les médecins prescrivent ces eaux à l'intérieur pour faciliter l'expectora-

tion et augmenter l'appétit; dans les dégoûts, les vomissemens muqueux, la diarrhée, la stérilité; et en bains, pour les scrofules, la gale, les dartres, les paralysies et les rhumatismes.

Le professeur Alibert a dit, dans son *Précis sur les Eaux minérales,* que les eaux de Bagnols peuvent rivaliser avec celles des Pyrénées.

On voit sur un pont, tout près du village, une petite chapelle qui avait été construte par les soins des malades venus prendre les eaux thermales; démolie en 1789, cette chapelle fut rebâtie en 1823 par les soins de M. Plan, desservant.

BAGUÈZE (LA), com. de Molezon, pop. 2 hab.

BAGUIERS (LES), com. de Sainte-Croix, pop. 23 hab.

BAHOURS, com. de Mende, pop. 47 hab.

MINES. Il existe à Bahours des mines de plomb et d'argent; un filon dirigé du N.-O. au S.-E. est encaissé dans le micachiste, son épaisseur est d'un mètre; la gangue composée de baryte sulfatée de quartz présente de longs filets de galène tenant argent et de la pyrite de fer. Ce filon a été exploité en 1743, les travaux ont été abandonnés par suite de l'instabilité des directeurs et n'ont point été encore repris quoiqu'ils aient fait en 1841, l'objet d'une nouvelle concession (*Compte-rendu des ingén.,* 1847).

BALAURIE, com. de Moissac, pop. 5 hab.

BALAOURIO, com. de Barre, pop. 4 hab.

BALAZUÈGNES, com. de Saint-Julien-d'Arpaon, pop. 128 hab.

BALCROZE. (*Voir* VALCROZE.)

BALDASSÉ, com. de Gabrias, pop. 73 hab.

BALEZ, com. de Ribennes, pop. 5 hab.

BALMELLES, pop. 46 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 3 kil. E. de VILLEFORT; *arr.* et à 62 kil. E. de MENDE. — Pop. de la com., 280 hab. — *Bur. de poste* de VILLEFORT. (Il n'y a pas de succursale.)

Superficie de la commune, 1,210 hect. 41 ares 64 cent.

En *terres labourables,* 33 hect. 80 ares 43 cent.; *prés,* 31 hect. 56 ares 77 cent.; *bois,* 16 hect. 54 ares 10 cent.; *pâtures,* 471 hect. 16 ares 45 cent.; *terres vaines,* 126 hect. 45 ares 58 cent.; *vignes,* 8 hect. 55 ares 69 cent.; *châtaigneraies,* 444 hect. 41 ares 93 cent.; *jardins,* 2 hect. 50 ares 41 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 43 ares 69 cent.; *routes, chemins, places,* 15 hect. 84 ares 30 cent.; *rivières et ruisseaux,* 58 hect. 12 ares 29 cent.

Contenance *imposable,* 1,136 hect. 45 ares 5 cent.

Revenu *imposable,* 9,077 fr. 14 c.

Contributions : *foncière,* 1,363 fr.; *pers. et mob.,* 118 fr.; *port. et fen.,* 103 fr.; *patentes,* ».

Nombre : de ménages, 48; maisons, 48; villages ou hameaux, 5.

Productions : Le sol de cette commune est aride, rocailleux et escarpé, il ne donne que peu de grains; les principales productions sont : les pâturages et châtaignes; on y trouve quelques coteaux de vignes et des mines de plomb et d'argent.

BALME, com. de St-André-de-Lancise, pop. 15 hab.

BALMES (les), com. de Barre, pop. 8 hab.

BALMES (les), com. de la Canourgue, pop. 46 hab.

BALSIÈGES, pop. 76 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. S. de Mende, sur la rive gauche du Lot et sur la route de Florac à Mende. — Pop. de la com., 712 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 344 hab. — Ecole primaire. — *Bur. de poste* de Mende. — Fab. de serges et cadis.

Superficie de la commune, 3,281 hect. 65 ares 95 cent.

En *terres labourables,* 919 hect. 23 ares 29 cent.; *prés,* 47 hect. 64 ares 2 cent.; *bois,* 370 hect. 57 ares 16 cent.; *pâtures,* 326 hect. 23 ares 18 cent.; *terres vaines,* 1,509 hect. 86 ares 21 cent.; *jardins,* 4 hect. 48 ares 29 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 39 ares 15 cent.; *routes, che-*

mins, rues, places, 64 hect. 7 ares 55 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 54 hect. 89 ares 53 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 27 ares 75 cent.

Contenance *imposable,* 3,228 hect. 18 ares 83 cent.

Revenu *imposable,* 23,795 fr. 65 c.

Contributions : *foncière,* 2,926 fr.; *pers. et mob.* 315 fr.; *port. et fen.,* 186 fr.; *patentes,* 92 fr. 37 c.

Nombre de ménages, 144; maisons, 140; villages ou hameaux, 12.

Productions : La partie du Causse produit du seigle, du froment, de l'orge, de l'avoine; et la partie baignée par le Lot, des fourrages, des fruits et des plantes potagères.

Balsièges avait un château dont on aperçoit encore les ruines et qui avait été construit vers le milieu du XIIIe siècle par Odilon de Mercœur, évêque de Mende. En 1362, il fut pris par les routiers, et deux siècles plus tard, en 1580, il fut assiégé et battu pendant douze jours consécutifs par l'artillerie de Mathieu de Merle, à la tête des religionnaires. En 1845, le propriétaire du moulin de Balsièges, en faisant faire des fouilles dans un champ voisin, trouva un grand nombre de tombeaux couverts en tuiles, dont l'origine doit nécessairement remonter au siège du château.

On trouve encore sur le territoire de cette commune, à Bramonas, des restes de monumens druidiques.

On remarque aussi, au-dessus du village, sur la rive droite du Lot, les vestiges d'une ancienne chapelle qui était dédiée à saint Théodore, et fut détruite en 1789.

BANASSAC, pop. 449 hab., ch-l. de *com., cant.,* et à 1 kil. de la Canourgue; *arr.,* et à 21 kil. S.-O. de Marvéjols; à 34 kil. S.-O. de Mende. — Pop. de la com., 1,294 hab. — Succ. érigée le 12 janvier 1820. — Pop. de la par., 1,244 hab. — 1 notaire. — *Bur. de poste* de la Canourgue.

Superficie de la Commune, 1,742 hec. 54 ar. 77 cent.

En *terres labourables,* 629 hect. 5 ares 75 cent.; *prés,*

121 hect. 30 ar.; *bois,* 121 hect. 65 ares 80 cent.; *pâtures,* 534 hect. 54 ares 25 cent.; *terres vaines,* 38 ares 60 cent.; *vignes,* 56 ares 20 cent.; *châtaigneraies,* 245 hect. 92 ares 85 cent.; *jardins,* 7 hect. 92 ares 84 cent.; *sol des bâtimens,* 7 hect. 80 ares 38 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 42 hect. 41 ares 95 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 45 hect. 10 cent.; *rivières, ruisseaux,* 30 hect. 53 ares 5 cent.

Contenance *imposable*, 1,667 hect. 12 ar. 11 cent.

Revenu *imposable*, 20,448 fr. 55 c.

Contributions : *foncière*, 3,428; *pers.* et *mob.* 966 fr.; *port.* et *fen.,* 855 fr.; *patentes,* 635 fr. 43 c.

Nombre de ménages, 353; maisons, 305; villages ou hameaux, 34.

Productions : sol fertile en grains, pâturages et châtaignes; on y trouve des coteaux de vignes et des plantations de mûriers.

L'église de Banassac est une des plus anciennes du diocèse; la tradition prétend que saint Firmin, qui vivait au IIIe siècle, y a été inhumé.

On trouve des monumens druidiques (dolmens) sur plusieurs points du territoire de cette commune, notamment aux villages de Grèzes et de Malavieillette. On y remarque aussi les châteaux de Salelles et de Montferrand. Il existe une source d'eau minérale dans le voisinage de la Canourgue, sur le territoire de la commune de Banassac.

BANCELS (les), com. de St-Germain-de-Calberte.

BANCILHON, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 hab.

BANCILHON, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 2 hab.

BANQUETS (lous), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 hab.

BANS, com. de Bassurels, pop. 11 hab.

BARAQUE (la), com. de Chastanier, pop. 7 hab.

BARAQUE (LA), com. de la Chaze, pop. 7 hab.

BARAQUE (LA), com. de Fau-de-Peyre, pop. 8 hab.

BARAQUE (LA), com. de Lanuéjols, pop. 8 hab.

BARAQUE (LA), com. de Saint-Michel-de-Dèze, pop. 1 hab.

BARAQUE (LA), com. de Ribennes, pop. 9 hab.

BARAQUE (LA), com. de Rocles, pop. 6 hab.

BARAQUE-BASSE (LA), com. de Cultures, pop. 15 hab.

BARAQUE-DE-BEL-AIR (LA), com. de St-Amans, pop. 15 hab.

BARAQUE-DE-BLANC (LA), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 6 hab.

BARAQUE-DE-BONNAL (LA), com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 4 hab.

BARAQUE-DU-CAUSSE (LA), com. de Ste-Hélène, pop. 9 hab.

BARAQUE-DE-CHAUVET (LA), com. de Banassac.

BARAQUE-DE-COULON (LA), com. de Banassac.

BARAQUE-DU-CONFLUENT (LA), com. de Pin-Mories, pop. 6 hab.

BARAQUE-CRÉMADO (LA), com. de Rieutort.

BARAQUE-DE-LA-CROIX-DE-TRIBES (LA), com. de St-Simphorien, pop. 10 hab.

BARAQUE-DE-CROSBAS (LA), com. de Chanac.

BARAQUE-DE-CUISINIER (LA). com. de Fontans.

BARAQUE-DE-FONT-MORT (LA), com. de Saint-Martin-de-Lansuscle, pop. 6 hab.

Seule habitation qu'on rencontre sur la route d'Alais, entre Barre et St-Germain-de-Calberte.

BARAQUE-DE-GIBERT (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 9 hab.

BARAQUE-DE-LA-GRAVE (LA), com. de Cultures.

BARAQUE DE GUINET (LA), com. de St-Sauveur-de-Peyre.

BARAQUE-HAUTE (LA), com. de Cultures, pop. 5 hab.

BARAQUE-DE-JEANNE (LA), com. de Châteauneuf.

BARAQUE-DE-L'ESTRADE (LA), com. d'Espagnac.

BARAQUE-DE-LA-FAGE (LA), com. de Luc, pop. 11 hab.

BARAQUE-DE-LIMOUZE (LA), com. de Lachamp, pop. 6 hab.

BARAQUE-DE-LONYOU (LA), com. de Laval-Atger.

BARAQUE-DES-LOUVES (LA), com. de Montjézieu.

BARAQUE-DE-LUTRAN (LA), com. de la Capelle, pop. 7 hab.

BARAQUE-DEL-MAIGRE (LA), com. de Banassac.

BARAQUE-DU-MARÉCHAL (LA), com. de Chastel-Nouvel.

BARAQUE-DE-MALET ou **CROIX-DEL-PAL** (LA), com. de Recoux, pop. 12 hab.

BARAQUE-DE-ST-MARTIN (LA), com. de Born.

BARAQUE-DE-MÉJANTEL (LA), com. de Barjac.

BARAQUE-DU-MAZEL (LA), com. de Chastel-nouvel, pop. 3 hab.

BARAQUE-DE-MONTAGNAC (LA), com. de Laval-Atger.

BARAQUE-DE-LA-MOTHE, com. de Banassac.

BARAQUE-DE-LA-MOTHE (LA), com. de St-Sauveur-de-Ginestous, pop. 11 hab.

BARAQUE-DE-MONTAGNAC (LA), com de Laval-Atger.

BARAQUE-DE-PAIE-A-L'AVANCE (LA), com. de Banassac.

BARAQUE-DE-PETIT (LA), com. d'Aumont.

BARAQUE-DE-PIBOULS (LA), com. de Cultures.

BARAQUE-DE-PIGNADOU (LA), com. du Bacon.

BARAQUE-DE-LA-PLANCHETTE (LA), com. de Barjac.

BARAQUE-DEL-PLO (LA), com. d'Antrenas.

BARAQUE-DE-PONS, com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 3 hab., seule habitation que l'on rencontre sur la route de Florac à Mende, dans la traversée du Causse de Sauveterre.

BARAQUE-DU-PONT-DU-CONFLUENT (LA), com. de Pin-Moriès.

BARAQUE-DE-LA-PRADE (LA), com. de Laval-Atger.

BARAQUE-DE-PUECH (LA), com. de St-Laurent-de-Trèves.

BARAQUE-ROUGE (LA), com. de St-Simphorien.

BARAQUE-DE-TRÉMOULET (LA), com. de Saint-Georges, pop. 12 hab.

BARAQUETTE (LA), com. d'Ispagnac.

BARASOUS, com. de St-Etienne-du-Valdonnez (*voir* VARAROUS).

BARBUS, com. des Bessons, pop. 13 hab.

BARJAC, pop. 215 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 8 kil. N.-E. de CHANAC; *arr.* et à 14 kil. S.-E. de MARVÉJOLS; à 10 kil. de MENDE. — Pop. de la com., 856 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 865 hab. — — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,291 hect. 92 ares 62 cent.

En *terres labourables*, 1,294 hect. 8 ares 19 cent.; *prés*, 144 hect. 21 ares 94 cent.; *bois*, 381 hect. 53 ares; *pâtures*, 1,168 hect. 60 ares 10 cent.; *terres vaines*, 6 hect. 7 ares 51 cent.; *routes, chemins, places*, 45 hect. 71 ares 90 cent.; *rivières et ruisseaux*, 58 hect. 92 ares 80 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 44 ares 42 cent.

Contenance *imposable*, 2,905 hect. 19 ares 94 cent.

Revenu *imposable*, 30,638 fr. 65 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 5,223 fr.; *pers. et mob.*, 632 fr.; *port. et fen.*, 335 fr.; *patentes*, 105 fr.

NOMBRE de ménages, 172; maisons, 172; villages ou hameaux, 16.

PRODUCTIONS : sol très-fertile en grains de toute espèce,

froment de très-bonne qualité, pâturages, fruits, plantes potagères.

Foires : 12 mai.

Ruines des châteaux de la Vigne, Recoulettes et Cénaret (*voir* Cénaret).

Il existe encore près de Barjac une église toute en ruines, sous le nom de Saint-Véran qui, avant 1324, était le patron de la paroisse. Ce monument est depuis longtemps une propriété particulière.

En 1691, noble Jean de Rigal, sieur de Puech-Martin, comme mari de dame Jeanne de l'Escure, rend hommage à l'évêque de Mende, à raison de ses fiefs, rentes, revenus et justice basse sur les terroirs de Conroc et de Méjantels, en cette paroisse.

BARRAL (le), com. du Collet-de-Dèze, pop. 3 hab.

BARRE, pop. 427 hab., ch.-l. de *cant.; arr.*, et à 16 kil. S.-E. de Florac, à 45 kil. S.-E. de Mende, à l'extrémité septentrionale des Cévennes, sur un plateau de la chaîne des deux mers traversé par la route de Florac à Alais. — Pop. de la com., 733 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluviose an XI. — Pop. de la par., 180 hab. — Eglise consistoriale du culte réformé. — Justice de paix. — 1 notaire, 2 huissiers. — Enregistrement. — Perception. — Ecole prim. cathol. — Ecole prim. protest. — *Distr.* des lettres. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune (1), 3,441 hect. 25 ares 82 cent.

En *terres labourables,* 315 hect.; *prés,* 202 hect. 68 ares 31 cent.; *bois,* 414 hect. 8 ares 39 cent.; *pâtures,* 1,926 hect. 87 ares 92 cent.; *terres vaines,* 195 hect. 8 ares 16 cent.; *châtaigneraies,* 296 hect. 60 ares 14 cent.;

---

(1) Les contenances et contributions concernant les anciennes communes de Balmes et de Bouquet, sont réunies ici à celles de Barre.

jardins, 3 hect. 93 ares 73 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 52 ares 65 cent.; *routes, chemins, rues, places publiques,* 39 hect. 97 ares 90 cent.; *cimetière, bâtimens publics,* 14 ares 92 cent.

Contenance *imposable,* 3,337 hect. 13 ares 72 cent.

Revenu *imposable,* 18,322 fr. 72 c.

Contributions : *foncière,* 2,743 fr.; *pers. et mob.,* 400 fr.; *port. et fen.,* 491 fr.; *patentes,* 540 fr. 54 c.

Nombre de ménages, 182; maisons, 164; villages ou hameaux, 32.

Productions : grains, fourrages, châtaignes, peu de plantes potagères.

Foires : 1er samedi de janvier, 1er samedi de carême, la mi-carême, dernier samedi de carême, 6 et 31 mai, samedi après la St-Jean, 22 juillet, 6 septembre, 6 octobre, samedi après la St-Luc, samedi après la Toussaint, 13 décembre.

Barre est adossée contre un mamelon sur lequel on aperçoit quelques vestiges d'un ancien château qui existait au IIe siècle et appartenait à la famille d'Anduze; on ignore l'époque de sa destruction. Un autre château d'origine plus récente existe encore dans l'intérieur de la ville, mais démembré et vendu à différens propriétaires, il forme aujourd'hui plusieurs maisons particulières. Ce château était le siège d'une des huit baronnies du Gévaudan qui donnait droit d'entrée tous les huit ans aux assemblées des Etats-Généraux du Languedoc, et annuellement aux Etats particuliers du pays. La famille de l'ancien baron s'éteignit en 1425 par la mort d'Eustache de Barre, qui institua pour son héritier noble Louis de Taulignan; et en 1710 cette terre et celle de Saint-Laurent-de-Trèves qui dépendaient de la même baronnie furent vendues à M. le Picard de Sollelot, dont le petit-fils en était encore propriétaire en 1792.

Tout près de Barre, sur la Can-de-l'Hospitalet et sur la route de Nimes, on trouve d'autres vestiges d'un ancien

château appelé *Terre-Rouge*, que l'on croit avoir appartenu aux Templiers.

BARRE, com. de Langogne, pop. 54 hab.

BARRE (LA), com. de Vialas, pop. 46 hab.

BARRET, com. de Barre.

BARRET, com. de Langogne, pop. 11 hab.

BARRY, com. de Javols.

BARTAS, com. de Barre, pop. 8 hab.

BARTASSE (LA), com. du Collet-de-Dèze.

BARTASSE (LA), com. de Termes, pop. 5 hab.

BARTASSOU, com. de Saint-Germain-du-Teil, pop. 4 hab.

BARTHE (LA), com. de Montrodat, pop. 15 hab.

BARTHE (LA), ruisseau affluent du Doulon, dont la source naît dans la commune des Hermeaux.

BARTHE (LA), com. de Barre.

BASSURELS, pop. 54 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 10 kil. S. de BARRE; *arr.*, à 25 kil. S. de FLORAC, à 55 kil. de MENDE, sur la rive gauche du Gardon de Saint-André-de-Valborgne. — Pop. de la com., 460 hab. — Annexe de l'église consistoriale de Barre. — *Bur. de poste* du POMPIDOU (il n'y a pas de succursale catholique).

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 4,637 hect. 15 ares 72 cent.

En *terres labourables*, 284 hect. 64 ares 27 cent.; *prés*, 119 hect. 70 ares 40 cent.; *bois*, 1,086 hect. 80 ares; *pâtures*, 1,141 hect. 99 ares 51 cent.; *terres vaines*, 1,571 hect. 5 ares 55 cent.; *châtaigneraies*, 326 hect. 54 ares 81 cent.; *jardins*, 4 hect. 7 ares 81 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 12 ares 17 cent.; *chemins, places*, 33 hect. 83 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 66 hect. 40 ares 20 cent.

Contenance *imposable*, 1,439 hect. 86 ares 38 cent.

Revenu *imposable*, 12,061 fr. 67 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,397 fr.; *pers. et mob.*, 210 fr.; *port. et fen.*, 185 fr.; *patentes*, 42 fr. 76 c.

Nombre de ménages, 101; maisons, 101; villages ou hameaux, 23.

Productions : seigle, châtaignes, pâturages, mûriers.

Cette commune dépendait, avant 1789, de celle de Saint-Martin-de-Campselade.

BASSY, com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 5 hab.

BASTIDE (la), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 66 hab.

BASTIDE (la), com. de St-André-de-Capcèze.

BASTIDE (la), com. d'Antrenas, pop. 15 hab.

BASTIDE (la), com. de Bassurels, pop. 8 hab.

BASTIDE (la), com. de la Canourgue, pop. 39 hab.

BASTIDE (la), commune du Collet-de-Dèze, pop. 28 hab.

BASTIDE (la), com. d'Estables, pop. 106 hab.

BASTIDE (la), com. de Florac, pop. 9 hab.

BASTIDE (la), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 34 hab.

BASTIDE (la), com. de Laval-Atger.

BASTIDE (la), com. de Saint-Hilaire-de-Lavit, pop. 6 hab.

BASTIDE (la), commune de Saint-Léger-du-Malzieu, pop. 15 hab.

BASTIDE (la), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 22 hab.

BASTIDE (la), com. de Puylaurens, pop. 21 hab. — Succ. érigée le 12 février1820. — Pop. de la par., 255 hab. — *Bur. de poste* de Villefort.

BASTIDE (la), com. de Recoux, pop. 6 hab.

BASTIDE (la), com. de Rocles, pop. 52 hab.

BASTIDES (les), com. de Balsièges.

BASTIDES (les), com. de Barre.

BASTIDES (les), com. de Ste-Croix.

BASTIDES (les), com. de Saint-Maurice-de-Ventalon, pop. 8 hab.

BATAILLE (la), com. de Grandrieu, pop. 77 hab.

BATIFOLIER, com. du Buisson, pop. 3 hab.

BATIFOLIERS, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 11 hab.

BATUT-BURON (LE), com. de Recoules-d'Aubrac.

BAULÈS, com. de Nasbinals, pop. 11 hab.

BAULLE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 12 hab.

BAUME (LA), com. de Balsièges, pop. 5 hab. (auberge).

BAUME (LA), com. de Balsièges, pop. 9 hab. (moulin).

BAUME (LA), com. de Brenoux.

BAUME (LA), com. de Cassagnas, pop. 4 hab.

BAUME (LA), com. du Collet-de-Dèze.

BAUME (LA), com. de Ste-Enimie, pop. 12 hab.

BAUME (LA), com. de Molezon, pop. 51 hab.

BAUME (LA), com. de Prinsuéjols, pop. 26 hab. L'ancien château de la Baume, qui avait appartenu au fameux César de Peyre, fut, ainsi que ses dépendances, incendié en 1586 afin qu'il ne tombât pas au pouvoir du duc de Joyeuse qui cherchait à s'en emparer. Il fut reconstruit en 1720 par M. de Peyre de Grolée.

BAUMELLES (LES), com. de Ste-Croix.

BAUMES (LES), com. de Bédoués, pop. 17 hab.

BAUMES (LES), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 102 hab.

BAUMES (LES), com. de Rieutort.

BAUMES-BASSES (LES), com. de St-Georges, pop. 11 hab.

BAUMES-HAUTES (LES), com. de St-Georges, pop. 9 hab.

BAUMET (LE), com. de Brenoux, pop. 6 hab.

BAUMETTE (LA), com. de la Capelle, pop. 5 hab.

BAUMETTE (LA), com. de Chirac.

BAUMETTE (LA), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BAUMETTE (LA), com. de Fontans, pop. 16 hab.

BAUZILE (ST-), pop. 29 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*,

et à 6 kil. S. de Mende, sur la partie de la Lozère appelée le Valdonnez. — Pop. de la com., 527 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 612 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 2,941 hect. 34 ares 41 cent.

En *terres labourables*, 736 hect. 99 ares 31 cent.; *prés*, 52 hect. 79 ares 92 cent.; *bois*, 70 hect. 96 ares 69 cent.; *pâtures*, 482 hect. 22 ares 42 cent.; *terres vaines*, 1,498 hect. 58 ares 36 cent.; *jardins*, 2 hect. 42 ares 6 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 93 ares 31 cent.; *routes, chemins, places*, 62 hect. 48 ares 38 cent.; *rivières et ruisseaux*, 31 hect. 24 ares 14 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 69 ares 18 cent.

Contenance *imposable*, 2,841 hect. 21 ares 16 cent.

Revenu *imposable*, 22,698 fr. 87 c.

Contributions : *foncière*, 3,075 fr.; *pers.* et *mob.*, 335 fr.; *port.* et *fen.*, 184 fr.; *patentes*, 32 fr. 33 c.

Nombre de ménages, 118; maisons, 113; villages ou hameaux, 9.

Productions : froment, orge, avoine et autres grains, pâturages et quelques fruits.

La rivière du Bramont, affluent du Lot, coule de l'E. à l'O. sur le territoire de cette commune; et la petite rivière la Nize trouve son embouchure dans le Bramont à Saint-Bauzile. — On remarque l'ancien château de Montialoux sur le territoire de cette commune. Il existe sur la montagne de Balduc, une chapelle dédiée à saint Alban, martyr, où l'on va processionnellement faire des prières pour la cessation de la sécheresse ou de la pluie.

On ne connaît point la date de la fondation de cette chapelle, ni de l'église paroissiale qui porte le style de toutes les églises du XIVe siècle.

BAUZON, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 9 hab.

BAUZONS, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 hab.

BAVÈS, com. de Pierrefiche, pop. 13 hab.

BAYARD, com. de Villefort, pop. 114 hab.

BAYSSAC, com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 32 hab.

BAZALGETTE (LA), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 114 hab.

BEASSES, com. de Molezon, pop. 18 hab.

Il existe dans ce hameau une haute tour carrée que la tradition range parmi les phares élevés en 1320 (*voir* COLLET-DE-DÈZE); elle pouvait, en effet, servir à prévenir toute la Vallée-Française par sa correspondance avec les tours de la Rouvière dans la même commune, et d'Arnafrès, com. du Pompidou.

BEAURECUEIL, com. de St-Bonnet-d'Auroux.

BEAUREGARD, com. de Fau-de-Peyre, pop. 149 hab. — Succ. érigée le 30 mars 1844. — Pop. de la par., 250 hab. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

BEAUREGARD, com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 8 hab.

BEAUREGARD, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 18 hab.

BEAUREGARD, com. de Langogne, pop. 7 hab.

BEAUREGARD-BAS, com. de la Canourgue, pop. 3 hab.

BEAUREGARD-HAUT, com. de la Canourgue, pop. 8 hab.

BEAUTÉS (LE), com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 11 hab.

BEAUX, com. de Trélans.

BEC-DE-JEU, com. de Balsièges, pop. 26 hab.

BEC-DE-JEU, com. de Moissac, pop. 20 hab.

BÉCÈDE (LA), com. de Bassurels, pop. 13 hab.

BÉCÈDE (LA), com. de Ste-Croix.

BÉCÈDE (LA), com. de Florac.

BÉCÈDE (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 12 hab. Ce lieu faisait partie en 1688 d'un fief relevant de l'évêque de Mende, comte du Gévaudan, et tenu par Simon

Carrière de la Garnarié, comme mari et maître des biens dotaux de dame Antoinette de Leyris.

BÉCÈDE (LA), com. du Pompidou.

BÉCUS, com. de Noalhac, pop. 136 hab. — Succ. — pop. de la par., 208 hab.

BÉDAOLE, *petite rivière* qui prend sa source près de la Fage-Montivernoux, arrose le vallon de Fournels et trouve son embouchure dans le Bès.

BÉDARÈS, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 18 hab.

BÉDILLIÈRES, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BÉDILLION-HAUT, com. de Grandrieu, pop. 8 hab.

BÉDOUÈS, pop. 205 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 5 kil. N.-E. de FLORAC; à 30 kil. S.-E. de MENDE, dans un vallon fertile arrosé par le Tarn. — Pop. de la com., 557 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 370 hab. — École prim. — Ecole des Dames de la Présentation. — *Bur. de poste* de FLORAC.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,679 hect. 55 ares 28 cent.

En *terres labourables,* 277 hect. 62 ares 8 cent.; *prés,* 84 hect. 26 ares 12 cent.; *bois,* 716 hect. 31 ares 38 cent.; *pâtures,* 644 hect. 52 ares 83 cent.; *terres vaines,* 422 hect. 76 ares 71 cent.; *vignes,* 12 hect. 17 ares 18 cent.; *châtaigneraies,* 362 hect. 5 ares 52 cent.; *jardins et vergers,* 5 hect. 61 ares 95 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 5 ares 10 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 110 hect. 8 ares 95 cent.; *rivières et ruisseaux,* 51 hect.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 7 ares 46 cent.

Contenance *imposable,* 2,526 hect. 78 ares 46 cent.

Revenu *imposable,* 18,710 fr. 10 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,146 fr.; *pers.* et *mob.,* 312 fr.; *port.* et *fen.,* 239 fr.; *patentes,* 31 fr.

NOMBRE de ménages, 127; maisons, 127; villages ou hameaux, 16.

PRODUCTIONS : grains, fourrages, fruits, vignes, châtaignes, mûriers.

Les oignons de Bédoués sont renommés; ils sont transportés à Mende où les habitans des montagnes vont les acheter en *plants* au printemps, et en état de maturité en automne.

Il existait à Bédouès un ancien château qui avait appartenu à la famille de Grimoard de Grisac. Ce château fut pris et brûlé en 1580 par Merle, secondé par ses capitaines Gondin et Pourcarès. La tradition apprend qu'il fut livré par trahison après une résistance vigoureuse de plusieurs jours, et que le nommé Montbel qui était chargé de sa défense fut tué par Merle, lui-même, aussitôt qu'il lui eut ouvert les portes du château. Cette tradition a même conservé ces paroles que Merle aurait prononcées en le frappant d'un poignard « *je me sers des traîtres, mais je m'en méfie et je les punis.* » Ce château fut, plus tard, rebâti par les barons et marquis de Grisac et vendu en 1793; il est encore en assez bon état.

Guillaume de Grimoard, pape sous le nom d'Urbain V (*voir* Grisac), fonda à Bédouès, au XIVe siècle, une collégiale composée de huit chanoines, qui subsista jusqu'en 1792. La seigneurie de Bédouès fut dans le même temps érigée en principauté, exempte de taille, et dès lors appelée terre franche. Ce privilège qui s'étendait à toutes les terres de la famille de Grimoard, fut accordé au pape Urbain V par lettres-patentes du roi Jean, datées de Villeneuve-les-Avignon en 1363, et fut confirmé en faveur de Raymond de Grisac, par le duc d'Anjou en 1367 (*voir* St-Flour).

On vient de découvrir sur le territoire de cette commune de riches filons de plomb argentifère; l'analyse qui a été faite des premières extractions, classe ces gîtes parmi les plus riches en argent déjà connus. La concession de cette nouvelle région métallique a été accordée à MM. Borrély, de Serres, et Marcé, de Mende.

BÉDOS, com. de la Parade, pop. 85 hab.

BÉOURADOU (la), com. du Pompidou, pop. 2 hab.

BÉGONAL, com. de Chauchailles, pop. 25 hab.

BÉGUDE-BLANCHE, com. d'Hures, pop. 4 hab.

BEISSEIRE, com. de St-Alban, pop. 12 hab. (On dit communément la VEISSIÈRE.)

BEISSEIRE, com. de Rieutort (*voir* VEISSIÈRE).

BEISSIÈRE, com. de Rimeize (*voir* VESSIÈRE).

BEL-AIR, com. de Barre, pop. 2 hab.

BEL-AIR, com. de Molezon, pop. 4 hab.

BEL-AIR, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 4 hab.

BELAMI, com. de Laubies, pop. 9 hab.

BELESTIN, com. d'Ispagnac, pop. 8 hab.

BELGARDE, com. de St-Privat-de-Vallongue.

On remarque dans ce lieu les vestiges d'un ancien château qui était le siège d'une baronnie connue sous le nom de Verfeuil et appartenait à la famille de Grisac. En 1363, le château et ses dépendances furent compris dans la franchise que le pape obtint du roi Jean pour les terres de sa famille (*voir* BÉDOUÉS). Une haute tour que la tradition désigne comme l'un des phares élevés en 1320 (*voir* COLLET-DE-DÈZE), était adossée à ce château, situé sur la montagne qui domine la vallée du Gardon sur le bord duquel est situé Saint-Privat-de-Vallongue.

BELBEZET, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 6 hab.

BELLES-BRANQUES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 hab.

BELLE-COSTE, com. du Pont-de-Montvert, pop. 61 hab. Il s'y tient une foire le 15 juillet.

BELLE-LANDE, com. de Grandrieu, pop. 38 hab.

BELLE-PARADE, com. d'Altier.

BELLE-SAGNE, com. de Mende, pop. 13 hab.

BEL-REPAIRE, com. de Florac.

BELVEZET, pop. 124 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 12 kil. N. du BLEYMARD; *arr.,* et à 25 kil. E. de MENDE. — Pop. de la com., 248 hab. — Succ. érigée le 12 janvier 1820. — Pop. de la par., 248 hab. — *Bur. de poste* de MENDE.

Superficie de la commune, 1,334 hect. 50 ares 6 cent.

En *terres labourables*, 374 hect. 77 ares 88 cent.; *prés*, 74 hect. 2 ares 21 cent.; *bois*, 119 hect. 47 ares 20 cent.; *pâtures*, 626 hect. 1 are 81 cent.; *terres vaines*, 19 ares 48 cent.; *jardins*, 1 hect. 51 ares 83 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 96 ares 59 cent.; *routes, chemins, places*, 38 hect. 88 ares 94 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 18 ares 72 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 6 ares 40 cent.

Contenance *imposable*, 1,197 hect. 77 ares.

Revenu *imposable*, 7,437 fr. 54 c.

Contributions : *foncière*, 1,077 fr.; *pers.* et *mob.*, 100 fr.; *port.* et *fenêtres*, 46 fr.; *patentes*, 31 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 50; maisons, 50; villages ou hameaux, 5.

Productions : grains et pâturages.

L'église de Belvezet dépendait autrefois de celle de Chasseradès; son église a été construite en 1828, par les soins de M. Segala, desservant.

La rivière de Chassézac prend sa source dans cette commune, au village de la Viale, et traverse son territoire de l'O. à l'E.

BELVEZET, com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 5 hab.

BELVIALA, com. de Grandrieu, pop. 79 hab.

BERBEJOLS, com. de St-Privat-de-Vallongue.

BERC, com. de Termes, pop. 105 hab. — Succ. érigée le 5 juillet 1826. — Pop. de la par., 299 hab.

BERC (le), com. de St-Léger-du-Malzieu.

BERGERIES (les), com. de la Malène.

BERGERIES (les), com. de St-Pierre-des-Trépieds.

BERGOUGNOUX (le), com. de Fontans, pop. 27 hab.

BERGOUGNOUX (le), com. de Pin-Moriès, pop. 16 hab.

BERGOUGNON (LE), com. d'Altier, pop. 280 hab.

BERLANDON, com. du Collet-de-Dèze.

BERLIÈRE, com. de Mende, pop. 75 hab.

BERLIÈRE, com. de Saint-Martin-de-Lansuscle.

BERLIÈRE, com. de Montrodat, pop. 56 hab.

BERLIÈRETTE, com. de St-Julien-des-Points.

BERNADELLES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab.

BERNADES, com. de Chanac, pop. 6 hab.

BERNADETTES, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BERNADOU (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 9 hab.

BERTAL, com. de Luc, pop. 52 hab.

BERTALDÉS, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 23 hab.

BERTRESQUE, com. de Saint-Michel-de-Dèze, pop. 16 hab.

BERTRÉZETS, com. de St-Amans, pop. 57 hab.

BÈS (LE), *rivière*. Le Bès prend sa source sur la montagne de Maillebiau, au S. d'Aubrac, dans la commune de Marchastel; il coule dans la direction du S. à l'O. jusques près de Sainte-Urcise. De ce point, son cours est du S. au N. et forme la limite du département jusqu'au N. d'Albaret-le-Comptal. Là il entre dans le Cantal après un parcours d'environ 50 kilom., et donne ses eaux à la Trueyre, 6 kilomètres plus loin, sur le territoire du Cantal. Cette rivière arrose les communes de Grandvals, Brion et Saint-Juéry. Elle reçoit la petite rivière de Bédaôle qui arrose le vallon de Fournels. Le Bès reçoit encore près de sa source le ruisseau la Peirade, qui descend de la montagne de *Montredorte*, et dix torrens sa rive droite; et sur sa rive gauche, les ruisseaux de Plèche, de la Garde et de Pascalet. Celui de la Garde traverse les lacs de Soubeyrol et des Salhens, avant son confluent dans le Bès.

BÈS, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 7 hab.

BÈS, com. de Marchastel, pop. 6 hab.

BÈS (LE), com. de Termes, pop. 58 hab.

BESSEIRETTE (LA), com. d'Antrenas.

BESSEIRETTE (LA), com. de Rimeize.

BESSENADES (LES), com. de Salses.

BESSES-BASSES (LES), com. de Chastanier, pop. 16 hab.

BESSES-HAUTES (LES), com. de Rocles, pop. 15 hab.

BESSET (LE), com. de Chirac, pop. 2 hab. — Succ. érigée le 26 décembre 1844. — Pop. de la par., 220 hab.

BESSET (LE), com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 151 hab.

BESSETTES, com. de Chastanier, pop. 52 hab.

BESSEYRETTE (LA), com. d'Antrenas, pop. 8 hab.

BESSEYRETTE, com. de St-Simphorien, pop. 42 hab.

BESSIÈRE (LA), com. d'Arcomie, pop. 46 hab.

BESSIÈRE (LA), com. de Javols, pop. 117 hab.

BESSIÈRE (LA), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 8 hab.

BESSIÈRE (LA), com. de St-Julien-de-Tournel, pop. 17 hab.

BESSIÈRE (LA), com. de Nasbinals, pop. 6 hab.

BESSIÈRE (LA), com. de Saint-Pierre-de-Nogaret, pop. 59 hab.

BESSIÈRE (LA), com. de Ribennes, pop. 43 hab.

BESSILS, com. de Javols, pop. 31 hab.

BESSONS (LES), pop. 97 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 5 kil. S.-O. de SAINT-CHÉLY; *arr.*, et à 52 kil. N. de MARVÉJOLS; à 44 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 544. hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 502 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-CHÉLY.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE 2,549 hect. 75 ares 54 cent.

En *terres labourables*, 1,045 hect. 75 ares 4 cent.; *prés*, 294 hect. 94 ares 60 cent.; *bois*, 288 hect. 96 ares 54 cent.; *pâtures*, 676 hect. 77 ares 18 cent.; *jardins*, 2 hect. 55 ares

36 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 29 ares 83 cent.; *routes, chemins, places*, 53 hect. 73 ares 50 cent.; *ruisseaux*, 4 hect. 80 ares 80 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 26 ares 49 cent.

Contenance *imposable*, 2,311 hect. 71 ares 70 cent.

Revenu *imposable*, 13,451 fr. 59 c.

Contributions : *foncière*, 1,986 fr.; *pers.* et *mob.*, 210 fr.; *port.* et *fen.*, 121 fr.; *patentes*, 16 fr.

Nombre de ménages, 109; maisons, 109; villages ou hameaux, 12.

Productions : seigle et fourrages.

Au N. de cette commune coule un des trois ruisseaux qui se réunissent au S. de St-Chély.

BESSOUNE, com. de Nasbinals.

BÉTHONEZ, com. de Recoux, pop. 15 hab.

BÉTUZON, *grand ruisseau* du bassin du Tarn et affluent de la Jonte; il prend sa source sur la montagne de l'Aigoual, coule du S. au N., et reçoit le Brézet avant son confluent avec la Jonte, près de Meyrueis; son parcours est d'environ 16 kilom.

BEZENET, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 7 hab.

BEUFFRE, com. d'Hures, pop. 83 hab.

BEYRAC, com. d'Allenc; pop. 112 hab. (On dit aussi Veyrac.)

BÉZALS (Lous), com. des Laubies, pop. 6 hab.

BIEISSES, com. de Quézac, pop. 44 hab.

BIEISSETTES, com. de Quézac, pop. 55 hab.

BIELHAS, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 12 hab.

BIFFOUS, com. de Montbrun, pop. 11 hab.

BIGOS, com. d'Ispagnac (*voir* Vigos).

BIGOZE, com. de Rimeize, pop. 66 hab.

BILANGE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 10 hab.

BILLIÈRE, com. de St-Chély, pop. 16 hab.

BILLIÈRES, com. de Barre, pop. 7 hab.

BILLIÈRES, com. de Marvéjols.

BIZOIR (LE), com. d'Ispagnac, pop. 6 hab.

BLACHERETTE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 47 hab.

BLADIER (LE), com. de Vialas.

BLAJOUX, com. de Quézac, pop. 242 hab. — Succ. érigée le 9 fév. 1823. — Pop. de la par., 250 hab.

BLANCAREL, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

BLANCHÈRE, com. de Brion, pop. 2 hab.

BLAQUIÈRE (LA), com. de Banassac, pop. 12 hab.

BLAQUIÈRE (LA), com. du Pompidou.

BLAQUIÈRE-BASSE (LA), com. du Pompidou, pop. 11 hab.

BLAQUIÈRE-HAUTE (LA), com. du Pompidou, pop. 8 hab.

BLASE (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

BLAVIGNAC, pop. 147 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 12 kil. N. de SAINT-CHÉLY; *arr.*, et à 46 kil. N. de MARVÉJOLS; à 60 kil. N. de MENDE. — Pop. de la com., 462 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 530 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du MALZIEU. — Fab. de serges et cadis.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,381 hect. 77 ares 69 cent.

En *terres labourables*, 720 hect. 57 ares 24 cent.; *prés*, 177 hect. 55 ares 9 cent.; *bois*, 176 hect. 70 ares 50 cent.; *pâtures*, 272 hect. 76 ares 1 cent.; *jardins*, 1 hect. 63 ares 18 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 67 ares 69 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 20 hect. 57 ares 34 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 9 hect. 17 ares 50 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 13 ares 14 cent.

Contenance *imposable*, 1,331 hect. 89 ares 71 cent.

Revenu *imposable*, 9,260 fr. 18 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,885 fr.; *pers.* et *mob.*, 250 fr.; *port.* et *fen.*, 97 fr.; *patentes*, 9 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 108; maisons, 108; villages ou hameaux, 9.

PRODUCTIONS : seigle et fourrages.

Les habitans de cette commune fabriquent des serges et cadis.

BLATTE (LA), com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 21 hab.

BLAVIGNAGUET, com. de Blavignac, pop. 31 hab.

BLEYMARD, pop. 483 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.*; *arr.*, et à 30 kil. E. de MENDE, sur le versant septentrional de la Lozère. — Pop. de la com., 652 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluviôse an XI. — Pop. de la par., 455 hab. — Justice de paix, 2 notaires, 1 huissier, enregistrement, perception. — Brigade de gendarmerie à cheval. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE. — Fab. de serges et cadis.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,656 hect. 41 ares 77 cent.

En *terres labourables*, 396 hect. 25 ares 16 cent.; *prés*, 89 hect. 41 ares 24 cent.; bois, 87 hect. 63 ares; *pâtures*, 941 hect. 19 ares 49 cent.; *terres vaines*, 55 hect. 1 are 51 cent.; *jardins*, 3 hect. 45 ares 42 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 55 ares 25 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 47 hect. 72 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 13 hect. 1 are 45 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 17 ares 5 cent.

Contenance *imposable*, 1,574 hect. 3 ares 13 cent.

Revenu *imposable*, 9,293 fr. 86 c.

Contributions : *foncière*, 2,026 fr.; *pers.* et *mob.*, 336 fr.; *port.* et *fen.*, 271 fr.; *patentes*, 254 fr. 67 c.

NOMBRE de ménages, 137; maisons, 137; villages ou hameaux, 4.

PRODUCTIONS : seigle, pâturages et lentilles fort estimées.

Foires : 8 jours après la Pentecôte, 18 octobre, 8 novembre.

Le lot traverse cette commune de l'E. à l'O., et le ruisseau de Combesourde y coule du S. au N. Le voisinage de la Lozère rend le climat du Bleymard fort rigoureux.

L'église de cette paroisse fut construite en 1770 pour l'usage de la Confrérie des Pénitens, elle est devenue paroissiale en 1802. Jusque-là le Bleymard avait été de la paroisse de St-Jean-du-Bleymard.

BLICHÈRE, com. de St-Julien-des-Points, pop. 8 hab.

BLUECH, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 122 hab.

Une mine riche en plomb argentifère est en exploitation sur le territoire de ce village. Le filon actuellement exploité se dirige de l'E. à l'O.; il est intercalé dans le micachiste; son épaisseur est souvent de plusieurs mètres; la gangue est composée de baryte sulfatée, de quartz et de micachiste; la galène qui est disséminée tient 0,0019 argent. Il existe en cet endroit une exploitation considérable qui a été abandonnée avant la révolution de 89, par suite d'une mauvaise administration; on voit encore à 2 kil. de la mine, les ruines des fonderies et des lavoirs (*Compte-rendu des ingénieurs,* 1847). Des travaux importans sont actuellement entrepris afin de donner un grand développement à cette exploitation qui est obligée de porter ses extractions aux Fonderies d'Alais, après leur avoir fait subir seulement un premier triage à leur sortie au jour.

BOCARD (le), com. de Vialas, sur la petite rivière de Luèche. Avant l'exploitation des mines de Vialas, ce lieu n'était pas bâti; aujourd'hui il présente de nombreux et vastes corps de bâtimens où sont les belles usines, dites de Vialas, qui transforment sur place le minerai en lingots d'argent (*voir* Vialas).

BOIRELAC, com. de St-Denis, pop. 51 hab.

BOIRELAC, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 50 hab.

BOIS-BERTRAND, com. de Javols, pop. 9 hab.

BOIS-DU-MONT (LE), com. de Javols, pop. 20 hab.

BOIS-EN-FEUILLES, com. de Chaudeirac, pop. 80 hab.

BOIS-DE-PANTEL, com. de St-Frézal-de-Ventalon, pop. 4 hab.

BOIS-DE-PRADIS, com. de la Parade, pop. 9 hab.

BOISSET, com. de Ste-Enimie, pop. 9 hab.

BOISSONNADE (LA), com. de Mende, pop. 8 hab.

BOISSONNADE (LA), com. de Moissac, pop. 9 hab.

Il existe au lieu de la Boissonnade qui est situé dans la vallée de Moissac, arrosée par le Gardon de Sainte-Croix, une ancienne église qui fut érigée en mémoire d'une victoire remportée sur les Sarrasins par Rolland, neveu de Charlemagne, au VIIIe siècle; elle était dédiée à Notre-Dame-de-Val-Francesque. Cet édifice, construit en granit noir très-dur, est bien conservé. A une certaine époque, le seigneur de Moissac voulut en tenter la démolition pour réparer son château de ses matériaux, mais la grande solidité qu'il rencontra lui fit abandonner son projet; cette solidité résista même aux efforts des Camisards, lorsque vers le commencement du XVIIIe siècle, toutes les églises des Cévennes furent détruites.

BOMBARIÉ, com. de Cubières, pop. 18 hab.

BONALBERT, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 5 hab.

BONDONS (LES), pop. 218 hab., ch-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. N. de FLORAC; à 55 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 1,004 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 957 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de FLORAC.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 4,561 hect. 57 ares 19 cent.

En *terres labourables,* 775 hect. 32 ares 17 cent.; *prés,* 269 hect. 13 ares; *bois,* 93 hect. 70 ares 50 cent.; *pâtures,* 1,874 hect. 58 ares 19 cent.; *terres vaines,* 1,204 hect. 13 ares 53 cent.; *châtaigneraies,* 159 hect. 68 ares 92

cent.; *jardins,* 5 hect. 96 ares 97 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 29 ares 22 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 104 hect. 6 ares 93 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 73 hect. 50 ares; *cimetière, église, bâtimens publics,* 17 ares 76 cent.

Contenance *imposable,* 4,586 hect. 78 ares 13 cent.

Revenu *imposable,* 18,820 fr. 46 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 3,813 fr.; *pers.* et *mob.,* 386 fr.; *port.* et *fen.,* 322 fr.; *patentes,* 64 fr.

NOMBRE de ménages, 216; maisons 209; villages ou hameaux, 20.

PRODUCTIONS : Grains, fourrages, châtaignes. Les pâturages de cette commune nourrissent chaque année de nombreux troupeaux venant des départemens voisins.

Son territoire contient des mines de plomb et argent, qui font partie de la concession de Bédoués. On trouve aussi une mine d'alquifoux au village de Malaval. M. de Gensane prétend que si cette dernière était exploitée, elle serait aussi abondante que celle d'Allenc.

BONDOUX (*voir* BOUDOUX).

BONETÈS, com. du Bleymard, pop. 56 hab.

BONIJOLS, com. de Saint-Frézal-de-Ventalon, pop. 26 hab.

BONILIÈRE, com. de St-Germain-de-Calberte.

BONJOUR, com. de Langogne, pop. 7 hab.

BONIPAU (LE), com. de la Canourgue, pop. 7 hab.

BONNAS, com. de Banassac, pop. 7 hab.

BONNECHARE, com. de Grand-Vals, pop. 76 hab.

BONNEFONDS, com. des Bessons, pop. 50 hab.

BONNET-D'AUROUX (ST), pop. 98 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. N.-E. de GRANDRIEU; *arr.,* et à 59 kil. N.-E. de MENDE, sur la rive gauche de la rivière de Chapeauroux. — Pop. de la com., 536 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 559 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

Superficie de la commune, 2,133 hect. 19 ares 26 cent.

En *terres labourables*, 861 hect. 24 ares 42 cent.; *prés*, 127 hect. 57 ares 56 cent.; *bois*, 312 hect. 73 ares 1 cent.; *pâtures*, 741 hect. 87 ares 36 cent.; *terres vaines*, 3 ares 20 cent.; *jardins*, 2 hect. 63 ares 36 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 35 ares 67 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 40 hect. 17 ares 40 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 43 hect. 25 ares; *cimetière, église, bâtimens publics*, 32 ares 48 cent.

Contenance *imposable*, 2,049 hect. 33 ares 48 cent.

Revenu *imposable*, 10,715 fr. 68 c.

Contributions : *foncière*, 2,206 fr., *pers.* et *mob.*, 219 fr.; *port.* et *fen.*, 129 fr.; *patentes*, 39 fr.

Nombre de ménages, 118; maisons, 118; villages ou hameaux, 8

Productions : grains et fourrages. Le sol de cette commune est beaucoup plus fertile que celui des autres communes plus rapprochées de la Margeride.

La rivière de Chapeauroux traverse son territoire jusqu'au moment où elle trouve son embouchure dans l'Allier.

Ruines du château de Condres.

BONNET-DE-CHIRAC (St-), pop. 13 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 6 kil. S. de Marvéjols; à 17 kil. O. de Mende, sur la rive gauche de la Coulagne. — Pop. de la com., 169 hab.. — Succ. érigée le 12 janv. 1820. — Pop. de la par., 169 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 767 hect. 7 ares 34 cent.

En *terres labourables*, 468 hect. 67 ares 26 cent.; *prés*, 29 hect. 75 ares 10 cent.; *bois*, 64 hect. 37 ares 30 cent; *pâtures*, 47 hect. 10 ares 50 cent.; *terres vaines*, 109 hect. 48 ares 80 cent.; *châtaigneraies*, 5 hect. 45 ares 70 cent.; *jardins*, 1 hect. 20 ares 80 cent.; *sol des bâtimen*[illegible] 2 hect. 12 ares 39 cent.; *routes, chemins, rues* [illegible] 22 hect. 74 ares 6 cent.; *rivières ou ruiss*[illegible]

hect. 1 are 76 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 7 ares 76 cent.

Contenance *imposable,* 728 hect. 4 ares 62 cent.

Revenu *imposable,* 23,676 fr. 34 c.

Contributions : *foncière,* 2,349 fr.; *pers.* et *mob.,* 141 fr.; *port.* et *fen.,* 82 fr.; *patentes,* ».

Nombre de ménages, 33; maisons, 33; villages ou hameaux, 7.

Productions : grains, pâturages, châtaignes.

BOOZ, com. d'Auxillac, pop. 10 hab.

BORGNE (la), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

BORIE (la), com. de la Canourgue, pop. 4 hab.

BORIE (la), com. de St-Chély.

BORIE (la), com. du Collet-de-Dèze.

BORIE (la), com. de Sainte-Croix, pop. 7 hab.

BORIE (la), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 34 hab.

BORIE (la), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BORIE (la), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 10 hab.

BORIE (la), com. de Grandrieu, pop. 13 hab.

BORIE (la), com. de Moissac.

BORIE (la), com. de la Parade, pop. 72 hab.

BORIE (la), com. du Pompidou, pop. 5 hab.

BORIE (la), com. de St-Privat-de-Vallongue.

BORIE (la), com. de la Salle-Prunet, pop. 9 hab.

BORIE (la), com. de Vialas, pop. 10 hab.

BORIE-BASSE (la), com. d'Antrenas, pop. 12 hab.

BORIE-BASSE (la), com. de Malzieu-Ville.

BORIE-BASSE (la), com. du Collet-de-Dèze, pop. 3 hab.

BORIE-BASSE (la), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 6 hab.

BORIE-D'ALBY (la), com. de la Canourgue.

BORIE-DES-DAMES (LA), com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 9 hab.

BORIE-DE-GARIE (LA), com. de Vébron.

BORIE-GRANDE (LA), com. de Nasbinals, pop. 3 hab.

BORIE-HAUTE (LA), com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.

BORIES (LES), com. de St-Bonnet-de-Chirac, pop. 80 hab.

BORIES (LES), com. de Badaroux, pop. 31 hab.

BORIES (LES), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 12 hab.

BORIES-BASSES (LES), com. de Mende.

BORIES-HAUTES (LES), com. de Badaroux.

BORIETTE (LA), com. de Bacon, pop. 4 hab.

BORIETTE (LA), com. de Ste-Croix.

BORN (LE), pop. 193 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 9 kil. N.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 458 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 472 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE. — Fab. de serges et cadis.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,024 hect. 98 ares 9 cent.

En *terres labourables*, 694 hect. 17 ares 19 cent.; *prés*, 244 hect. 31 ares 93 cent.; *bois*, 128 hect. 68 ares 92 cent.; *pâtures*, 1,893 hect. 75 ares 51 cent.; *jardins*, 1 hect. 55 ares 50 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 63 ares 96 cent.; *routes*, *chemins*, *rues*, *places*, 30 hect. 87 ares 17 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 28 hect. 59 ares 37 cent.; *cimetière*, *église*, *bâtimens publics*, 38 hect. 55 cent.

Contenance *imposable*, 2,965 hect. 13 ares 1 cent.

Revenu *imposable*, 21,473 fr. 88 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,597 fr.; *pers.* et *mob.*, 215 fr.; *port.* et *fen.*, 125 fr.; *patentes*, 34 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 94; maisons, 94; villages ou hameaux, 4.

Productions : grains et pâturages.

Cette commune a des sources d'eaux minérales acidules au Mazel-Chabrier. Deux ruisseaux, le Rieucros-d'Abaïsse et le Bouïsset prennent leurs sources sur son territoire, et le traversent du N. au S.

BORN (le), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop 6 hab.

BORN-BAS (le), com. de Marchastel, pop. 10 hab.

BORN-DEL-MIECH, com. de Marchastel, pop. 25 hab.

BORN-NALT, com. de Marchastel, pop. 53 hab.

BORTHE (*voir* la Barthe).

BORTIDELLE, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 2 hab.

BOSC, com. de Javols.

BOSC (le), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BOSC (le), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 20 hab.

BOS-DEL-FABRE (le), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BOSQUIER, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 14 hab.

BOSSES, com. de Trélans, pop. 2 hab.

BOUARS (las), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 8 hab.

BOUBALS, com. de St-Pierre-des-Trépieds.

BOUBEAUX, com. de Cassagnas, pop. 15 hab.

BOUCHABÈS (le), com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 8 hab.

BOUCHET (le), com. d'Aumont, pop. 59 hab.

BOUCHET (le), com. de Chadenet, pop. 34 hab.

BOUCHET (le), com. de Cubières, pop. 72 hab.

BOUCHET (le), com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 24 hab.

BOUCHET (le), com. de Prinsuéjols, pop. 15 hab.

BOUCHET (le), com. de Ribennes, pop. 24 hab.

BOUCHET (le), com. de Rieutort, pop. 75 hab.

BOUCHET-CHAPIGNE (le), com. de St-Bonnet-d'Auroux, pop. 62 hab.

BOUCHET-FRAISSE (LE), com. de Grandrieu, pop. 37 hab.

BOUCHET-GRENIER (LE), com. de Grandrieu, pop. 26 hab.

BOUDETTE (LA), com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 1 hab.

BOUDOUX, com. de Grèzes, pop. 64 hab.

BOUGÈS, com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 117 hab.

BOUIGES, com. de St-Martin-de-Boubeaux (*voir* BUIGNES).

BOUISSET, *ruisseau*, affluent du Lot, venant de la Margeride; il traverse la commune de Born et trouve son embouchure dans celle de Badaroux. Son parcours est d'environ 10 kilomètres.

BOUJASSAC, com. de Laval-du-Tarn, pop. 14 hab.

BOUJON, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 9 hab.

BOUJOUS, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 8 hab.

BOUKINKAN, com. de Marchastel, pop. 8 hab.

Le nom de ce hameau rappelle le passage des Anglais dans ces contrées au XIVe siècle. Il y a tout lieu de croire que le général qui donna son nom à cette maison isolée avait campé dans ce lieu.

BOULADE, com. de St-Maurice-de-Ventalon, pop. 10 hab.

BOULDOIRE, com. de Montrodat, pop. 6 hab.

BOULDOIRETTE, com. de Montrodat, pop. 2 hab.

BOULET, com. de la Canourgue, pop. 6 hab.

BOULET, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 4 hab.

BOUNARIÉ (LA), com. de St-Germain-de-Calberte.

BOUNAUDE, com. de Laval-Atger.

BOUNETTE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

BOUNIAC, com. de la Panouze, pop. 18 hab.

BOUNILIÈRE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

BOUQUET (LE), com. de Barre; pop. 5 hab.
BOUQUET (LE), com. de Chanac.
BOUQUET (LE), com. de Montrodat, pop. 16 hab.
BOURGADES (LES), com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 36 hab.
BOURGARIE, com. de St-Prejet-du-Tarn, pop. 31 hab.
BOURIETTE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 16 hab.
BOURLANDE, com. de Bédoués, pop. 25 hab.
BOURNIGAS, com. de St-Privat-de-Vallongue.
BOUSCAS (LES), com. d'Aumont, pop. 9 hab.
BOUSIGUES, com. de Ste-Enimie.
BOUSQUEIROL, com. de Moissac, pop. 8 hab.
BOUSQUET (LE), com. de Banassac, pop. 33 hab.
BOUSQUET (LE), com. de Vébron, pop. 33 hab.
BOUSSEFOL, com. de Rieutort, pop. 30 hab.
BOUSSEGURE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 8 hab.
BOUSSES (*voir* BROUSSE).
BOUTAROTTES, com. de Barjac.
BOUTANS-BAS, com. de Chauchailles, pop. 15 hab.
BOUTANS-HAUT, com. de Chauchailles, pop. 14 hab.
BOUTEILLE, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 hab.
BOUTEILLERS, com. de Brion, pop. 20 hab.
BOUVALS, com. de Noalhac, pop. 28 hab.
BOUVERIE-DE-SINIÈIRES, com. de Gabrias.
BOUYDES, com. de Moissac.
BOY, com. de Lanuéjols, pop. 17 hab.
Il y avait un ancien château qui était autrefois la propriété de la maison de Châteauneuf, de laquelle sont sortis les Joyeuse et les Apcher.
BOUZÈDES (LES), com. de Vialas, pop. 22 hab.
BOUZOUS, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 hab.
BOUZEGET, com. de Cassagnas, pop. 27 hab.
BRAGERESSE (LA), com. de Chastel-Nouvel, pop. 11 h.

BRAGOUSE (LA), com. de Gatuzières, pop. 39 hab.

BRAJON, com. de Lanuéjols, pop. 57 hab.

BRAMANDOU, com. de Barre, pop. 6 hab.

BRAMEFONT, com. de Florac, pop. 3 hab.

BRAMEFORT, com. de Paulhac, pop. 3 hab.

BRAMONAS, com. de Balsièges, pop. 331 hab. — Succ. érigée le 3 juillet 1826. — Pop. de la par., 334 hab. — *Bur. de poste* de MENDE.

On trouve des monumens druidiques (dolmens) sur le plateau où est situé Bramonas. Son église fut bâtie en 1810 et rebâtie en 1815.

BRAMONT, *petite rivière* qui prend sa source sur la Lozère près du village des Badieux; coule de l'E. à l'O., arrose le vallon de St-Etienne-du-Valdonnez et se jette dans le Lot à Balsièges. Le Bramont reçoit la Nize, autre petite rivière qui descend de la Lozère et trouve son confluent avec le Bramont à St-Bauzile.

BRANCHAL, com. de Termes, pop. 7 hab.

BRANDES (LES), com. de Laval-Atger, pop. 9 hab.

BRASQUE, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 hab.

BRASQUE, com. de Rousses, pop. 9 hab.

BRASSAC, com. de St-Chély.

BRASSALIÈRE, com. de Malzieu-Forain, pop. 4 hab.

BRAUX (LES), com. de Chastanier, pop. 18 hab.

BRENAC, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 122 hab.

BRENOUX, pop. 34 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 16 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 381 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 445 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,125 hect. 15 ares 94 cent.

En *terres labourables,* 749 hect. 57 ares 36 cent.; *prés,* 67 hect. 24 ares 54 cent.; *bois,* 12 hect. 80 ares 64 cent.; *pâtures,* 99 hect. 47 ares 92 cent.; *terres vaines,* 159 hect. 55 ares 49 cent.; *jardins,* 2 hect. 91 ares 58 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 34 ares 65 cent.; *routes, chemins,*

rues, places, 13 hect. 43 ares 50 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 17 hect. 69 ares 89 cent.; *cimetière, église,* 10 ares 39 cent.

Contenance *imposable,* 1,093 hect. 92 ares 16 cent.

Revenu *imposable,* 21,775 fr. 82 c.

Contributions : *foncière,* 2,226 fr.; *pers.* et *mob.,* 296 fr.; *port.* et *fen.,* 173 fr.; *patentes,* 37 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 86; maisons, 81; villages ou hameaux, 10.

Productions : grains, froment de bonne qualité, fruits. On remarque sur le territoire de cette commune, arrosé par la petite rivière la Nize, le château de Préfontaine, où l'on voit les restes d'une ancienne chapelle. On trouve du jais en quantité sur son territoire.

BRESCHET, com. de St-Laurent-de-Veyrès, pop. 26 hab.

BRESSE, com. de la Malène, pop. 61 hab.

BRESSONNET, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 5 hab.

BREUIL (le), com. d'Esclanèdes.

La terre du Breuil était un bien noble joui au XVIIe siècle par Jean-Jacques de Saint-Bauzile, qui en rendit hommage à l'évêque de Mende, le 10 mai 1689.

BREYROU (le), com. du Collet-de-Dèze, pop. 15 hab.

BRÉZEGOUS, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BRÉZET, *ruisseau* du bassin du Tarn et affluent de la Jonte. Il prend sa source sur la montagne de l'Aigoual et se réunit au Béluzon avant de se jeter dans la Jonte; son cours est du S. au N., et son parcours d'environ 8 kilomètres.

BRIANÇON, *grand ruisseau,* affluent du Tarn. Il prend sa source sur la Lozère dans la commune des Bondons, et trouve son embouchure à Cocurès après un parcours d'environ 8 kilomètres.

BRION, pop. 27 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. S. de Fournels; *arr.,* et à 56 kil. N.-O. de Marvéjols;

à 55 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 422 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 441 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Chély. — Fab. de serges et cadis.

Superficie de la commune, 2,219 hect. 78 ares 2 cent.

En *terres labourables,* 515 hect. 15 ares 89 cent.; *prés,* 350 hect. 7 cent.; *bois,* 101 hect. 31 ares 61 cent.; *pâtures,* 1,216 hect. 11 ares 91 cent.; *jardins,* 2 hect. 3 ares 39 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 2 ares 22 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 25 hect. 3 ares; *rivières ou ruisseaux,* 6 hect. 96 ares 30 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 13 ares 63 cent.

Contenance *imposable,* 2,187 hect. 65 ares 9 cent.

Revenu *imposable,* 11,220 fr. 43 c.

Contributions : *foncière,* 2,470 fr.; *pers.* et *mob.,* 196 fr., *port.* et *fen.,* 110 fr.; *patentes,* 78 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 76; maisons, 76; villages ou hameaux, 14.

Productions : seigle et pâturages.

Cette commune possède un établissement d'eaux thermales (*voir* Chaldette).

BRION-VIEUX, com. de Brion, pop. 65 hab.

BRITEXTE, com. de Mende, pop. 209 hab.

BRONDE (la), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 2 hab.

BROUCETTE, com. d'Esclanèdes, pop. 6 hab.

BROUILLET (le), com. de Banassac, pop. 9 hab.

BROUILLET (le), com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 21 hab.

BROUSSE (la), com. du Buisson, pop. 20 hab.

BROUSSE (la), com. de Fraissinet-de-Lozère, pop. 186 hab.

BROUSSE (la), *ruisseau* qui arrose la commune de Fraissinet-de-Lozère, et se jette dans le Tarn après un parcours de 9 kilomètres.

BROUSSES (LES), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 10 hab.

BROUSSES (LES), com. de Meyrueis, pop. 7 hab.

BROUSSOUS, com. de Paulhac, pop. 10 hab.

BROUSSOUS, com. de Vébron, pop. 7 hab.

BRUC (LE), com. de Ste-Croix.

BRUC (LE), com. de St-Julien-des-Points, pop. 7 hab.

BRUC (LE), com. de Moissac, pop. 10 hab.

BRUCARÈDE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 4 hab.

BRUEL (LE), com. d'Esclanèdes, pop. 373 hab.

BRUEL (LE), com. de Pin-Moriès, pop. 124 hab.

BRUEL (LE), com. de St-Préjet-du-Tarn, pop. 19 hab.

BRUGEIRE (LA), com. de Blavignac, pop. 41 hab.

BRUGEIRE (LA), com. de Julianges, pop. 25 hab.

BRUGEIRE (LA), com. de Ste-Colombe-d'Auroux, pop. 34 hab.

BRUGEIRE (LA), com. de Ste-Colombe-de-Peyre.

BRUGEIRE (LA), com. de Grandvals, pop. 30 hab.

BRUGEIRE-BASSE (LA), com. de St-Simphorien, pop. 32 hab.

BRUGEIRE-HAUTE (LA), com. de St-Simphorien, pop. 11 hab.

BRUGENS, com. de St-Martin-de-Lansuscle.

BRUGÈRE (LA), com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 16 hab.

BRUGÈRE (LA), com. de Rieutort, pop. 63 hab.

BRUGERETTE (LA), commune de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 50 hab.

BRUGERETTE (LA), com. de St-Paul-le-Froid, pop. 24 hab.

BRUGERETTE (LA), com. de Malzieu-Ville, pop. 6 hab.

BRUGERS, com. de Palhers, pop. 29 hab. — Succ. érigée le 23 juin 1842. — Pop. de la par., 50 hab.

BRUGES, com. d'Auroux, pop. 69 hab.

BRUGEYROLLE, com. de Langogne, pop. 10 hab.

BRUGUIER-BAS (LE), com. de Molezon, pop. 18 hab.

BRUGUIER-HAUT (LE), com. de Molezon, pop. 7 hab.

BRUGUIÈRE (LA), com. de Ste-Croix, pop. 11 hab.

BRUGUIÈRE (LA), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

BRUGUIÈRE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

BRUNALDÈS (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 25 hab.

BRUNAVÈS, com. de la Capelle, pop. 30 hab.

BRUNE (LA), com. de Vialas, pop. 12 hab.

BRUNELS (LES), com. de Javols, pop. 15 hab.

BRUNENC, com. de Florac.

BRUSQUET (LE), com. d'Antrenas, pop. 16 hab.

BUBELON, com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 14 hab.

BUFFEIRETTES, com. d'Aumont, pop. 10 hab.

BUFFRE (*voir* BEUFFRE).

BUGET, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 58 hab.

BUGET, com. de St-Privat-de-Vallongue.

BUIGNES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 4 hab.

BUISSON (LE), pop. 247 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 11 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 29 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 611 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 667 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,752 hect. 19 ares 5 cent. En *terres labourables*, 899 hect. 82 ares 24 cent.; *prés*, 472 hect. 64 ares 58 cent.; *bois*, 569 hect. 68 ares 18 cent.; *pâtures*, 675 hect. 80 ares 26 cent.; *terres vaines*, 1 hect. 28 ares 29 cent.; *jardins*, 5 hect. 67 ares 60 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 60 ares 18 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 102 hect. 56 ares 99 cent.; *rivières ou ruis-*

seaux, 24 hect. 33 ares 36 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 20 ares 37 cent.

Contenance *imposable,* 2,216 hect. 15 ares 52 cent.

Revenu *imposable,* 28,158 fr. 48 c.

Contributions : *foncière,* 2,936 fr.; *pers. et mob.,* 424 fr.; *port. et fen.,* 166 fr.; *patentes,* 88 fr.

Nombre de ménages, 131; maisons, 131; villages ou hameaux, 16.

Productions : grains et fourrages.

Cette commune est arrosée par le ruisseau de Crueize, qui prend sa source dans la commune de Saint-Laurent-de-Muret, et se jette dans la Coulagne.

Il existait sur le territoire de cette commune un château qui, au XIVe siècle, était un fief relevant de l'évêque de Mende, et tenu à cette époque par Astorge de Peyre.

BUISSON (le), com. de Molezon, pop. 4 hab.

BUISSON (le), com. de Quézac, pop. 11 hab.

BURCAS, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 9 hab.

BURON-BAS, com. de Nasbinals.

BURON-DE-CERVEL, com. de Recoules-d'Aubrac.

BURON-DE-LA-CHAUMETTE, com. de Brion.

BURON-DE-CHON-SOUVEYRON, com. de Recoules-d'Aubrac.

BURON-HAUT, com. de Nasbinals.

BURON-DE-VALETTE-DE-GRAMONT, com. de Recoules-d'Aubrac.

BURON-DE-VALETTE-D'ESCUDIÈRES, com. de Recoules-d'Aubrac.

BUSSEL, com. de Montjézieu, pop. 111 hab.

BUTTE-EN-AVENT, com. de Banassac, pop. 7 hab.

CAB.

CABANARIÉ (la), com. de Moissac, pop. 4 hab.

CABANE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 11 hab.

CABANEL, com. de St-André-de-Lancize, pop. 3 hab.

CABANELLE, com. de St-Frézal-de-Ventalon, pop. 5 hab.

CABANEMAGRE, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 114 hab.

CABANES (LES), com. de Bassurels, pop. 10 hab.

CABANIS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 hab.

CABANIS, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 6 hab.

CABASSE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 11 hab.

CABASSUDE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab.

CABRE (LA), com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 21 hab.

CABRESPIC, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 127 hab.

CABRIÈRES, com. de St-Chély-du-Tarn, pop. 12 hab.

CABRILLAC, com. de Gatuzières, pop. 27 hab. Il s'y tient une foire le 20 mai.

CABRUNAS, com. de St-Chély-du-Tarn.

CADOINE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 43 hab.

Ce lieu dépendait autrefois de la petite baronnie de ce nom, dont le château est situé sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-de-Lavit. Cette baronnie, qui appartenait à la maison de Cadoine vers la fin du XVIIIe siècle, passa alors à la famille de Vogué, et devint ensuite, ainsi que ses dépendances, la propriété de M. le comte Pelet de la Lozère. Le château de Cadoine servit un moment de retraite à un détachement des Cévennes après un combat sanglant qui eut lieu au plan de Fontmort, en 1703, lors de la guerre des Camisards.

CADOULE, com. de la Canourgue, pop. 46 hab.

CAIRES (LES), com. de Fau-de-Peyre.

CALBERTE, com. de St-Germain-de-Calberte.

On y remarque encore les vestiges de l'ancien château de ce nom.

CALBERTETTE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 11 hab.

CALDEIRAC, *ruisseau*, affluent du Doulon, dont la source est dans la commune de Trélans.

CALE (LA), com. de Ste-Croix.

CALIMORT, com. de Vébron.

CALMETTES (LES), com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 39 hab.

CALMETTES (LES), com. de Trélans.

CALQUIÈRES (LES), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 24 hab.

CALSIDOUSE, com. de St-Georges, pop. 9 hab.

CALVINARIÉ (LA), com. de St-Georges.

CAMARGUES, com. du Pont-de-Montvert, pop. 3 hab.

CAMBAC, com. de St-Julien-des-Points, pop. 5 hab.

CAMBASSOU, com. de Ste-Croix.

CAMBO (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

CAMBON (LE), com. du Collet-de-Dèze, pop. 6 hab.

CAMBON (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 5 hab.

CAMBON (LE), com. de St-Rome, pop. 12 hab.

CAMBON (LE), com. de Moissac, pop. 5 hab.

CAMBONNET (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 87 hab.

CAMBONNET (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux.

CAMBOUS (LES), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

CAMBOUX, com. de Ste-Croix, pop. 111 hab.

CAMP (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 3 hab.

CAMPARADE, com. de Moissac, pop. 6 hab.

CAMP-DE-L'ELZE, com. de Moissac, pop. 7 hab.

CAMP-NEUF, com. de Moissac, pop. 6 hab.

CAMP-DOMERGUE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 8 hab.

CAMPEL (le), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 18 hab.

CAMPEMAL, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

CAMPEMÉNARD, com. de Gabriac.

CAMPIS (le), com. de Meyrueis, pop. 36 hab.

Un filon de mine de cuivre affleure dans le torrent des Grailles, au S. de Campis; il est encaissé dans le chiste micacé sur une longueur de 10 kilomètres. Sa puissance à l'affleurement est de 4 mètres; sa gangue, composée de quartz, contient des couches de pyrites cuivreuses. L'affleurement est couvert d'efflorescence de sulfate de cuivre. Ce filon n'a pas été exploité (*Compte-rendu* des ing., 1847).

CAMPREDON, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

CAMPREDON, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 13 hab.

CAMPREDON, com. de Meyrueis, pop. 12 hab.

CANAL, com. de Ste-Croix, pop. 12 hab.

CANARILLES, com. de St-Privat-de-Vallongue.

CANATIER, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

CANDOULIER, com. de St-Hilaire-de-Lavit.

CANILLAC, pop. 60 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. O. de la Canourgue; *arr.,* et à 24 kil. S.-O. de Marvéjols; à 39 kil. S.-O. de Mende, près de la limite du département. — Pop. de la com., 395 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 216 hab. — École prim. — *Bur. de poste* de la Canourgue.

Superficie de la commune, 725 hect. 34 ares 56 cent.

En *terres labourables,* 271 hect. 38 ares 18 cent.; *prés,* 30 hect. 33 ares 50 cent.; *bois,* 73 hect. 46 ares; *pâtures,* 287 hect. 3 ares 85 cent.; *terres vaines,* 36 ares 85 cent.; *châtaigneraies,* 27 hect. 96 ares 96 cent.; *jardins,*

2 hect. 41 ares 48 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 70 ares 44 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 16 hect. 9 ares 50 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 13 hect. 43 ares 30 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 14 ares 50 cent.

Contenance *imposable*, 695 hect. 67 ares 27 cent.

Revenu *imposable*, 14,301 fr. 51 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,168 fr.; *pers. et mob.*, 220 fr.; *port. et fen.*, 170 fr., *patentes*, 8 fr.

NOMBRE de ménages, 72; maisons, 72; villages ou hameaux, 10.

PRODUCTIONS : grains, pâturages, châtaignes, fruits.

On voit à Canillac les ruines d'un ancien château qui était le siège d'une des huit baronnies du Gévaudan, et donnait droit d'entrée aux assemblées des Etats-Généraux de la province du Languedoc tous les huit ans, et à celles des États particuliers du pays tous les ans. Cette baronnie fut transportée à Saint-Alban par lettres patentes datées du mois de mars 1746. Les seigneurs de Canillac ont exercé pendant longtemps une grande puissance sur la ville de la Canourgue (*voir* CANOURGUE).

Canillac est la patrie de Raymond de Canillac, promu au cardinalat en 1350, et qui fut receveur principal du double décime auquel le clergé de la province s'obligea pour la rançon du roi Jean, prisonnier des Anglais en 1361; et de Pierre de Canillac, frère du précédent, qui fut évêque de Maguelonne.

CANILLERGUES, com. de Meyrueis, pop. 10 hab.

CANONGE, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 54 hab.

CANOURGUE (LA), pop. 1,343 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.*, et à 22 kil. S.-O. de MARVÉJOLS; à 33 kil. S.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 1,856 hab. — Succ. érigée le 8 pluviose an XI. — Pop. de la par., 2,102 hab. — Ecole des Frères de la Doctrine chrétienne. — Couvent des Sœurs de Saint-Maur. — Justice de paix, 2 notaires, 3 huissiers, enregistrement. — Recette à cheval



des contrib. ind. — Perception. — Brigade de gendarmerie à cheval. — *Bur. de poste.*

Superficie de la commune, 5,162 hect. 83 ares 59 cent.

En *terres labourables,* 1,367 hect. 16 ares 19 cent.; *prés,* 106 hect. 90 ares 92 cent.; *bois,* 558 hect. 21 ares 40 cent.; *pâtures,* 2,957 hect. 29 ares 37 cent.; *terres vaines,* 9 hect. 43 ares 49 cent.; *vignes,* 36 hect. 30 ares 15 cent.; *châtaigneraies,* 54 hect. 91 ares 70 cent.; *jardins,* 9 hect. 40 ares 62 cent.; *sol des bâtimens,* 9 hect. 36 ares 94 cent.; *routes, chemins, rues, places publiques,* 61 hect. 15 ares 22 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 12 hect. 24 ares 3 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 43 ares 56 cent.

Contenance *imposable,* 5,088 hect. 33 ares.

Revenu *imposable,* 38,429 fr. 35 c.

Contributions : *foncière,* 6,746 fr.; *pers. et mob.,* 1,588 fr.; *port. et fen.,* 1,389 fr.; *patentes,* 1,226 fr.

Nombre de ménages, 446; maisons, 427; villages ou hameaux, 32.

Productions : grains, vignes, châtaignes, fruits, mûriers.

Foires : 4 janvier, 12 février, 19 mars, 2 mai, 30 juin, 14 septembre, 29 octobre. *Marchés :* mardi.

Pendant longtemps la Canourgue a été le centre d'une fabrication d'étoffes qui était la seule doublure employée pour l'habillement des troupes. Cette industrie a, pour ainsi dire, complètement disparu du pays depuis la révolution de 1789. Aujourd'hui on s'y livre avec succès à l'éducation des vers-à-soie; de nombreuses plantations de mûriers y sont faites chaque année, et plusieurs magnaneries fonctionnent dans la saison. De tout l'arrondissement de Marvéjols, c'est la Canourgue qui s'occupe le plus spécialement de cette belle industrie.

On prétend que la ville de la Canourgue était autrefois beaucoup plus considérable, et que les évêques du Gévaudan y ont siégé avant d'aller résider à Mende. La construction

de son église remonte à une époque fort reculée, on en ignore la date, mais on pense qu'elle existait lors de la destruction de Javols. On y voit encore une autre ancienne église qui existait au IXe siècle; elle était dédiée à Saint-Frézal et était autrefois paroissiale, ce n'est qu'en 1789 que cette paroisse a été démembrée pour être réunie en partie à la Canourgue et en partie à la Capelle. Il y a eu aussi une abbaye qui fut réunie, en 1060, aux Bénédictins de l'ordre de Saint-Victor-de-Marseille, par Aldebert de Peyre, Ier du nom, évêque de Mende.

Tout près de l'église de Saint-Frézal se trouve une source qui naît au pied du Causse qui domine la ville. Cette source forme plusieurs bassins successifs dont la construction annonce une haute antiquité; en sortant du dernier bassin elle forme un ruisseau qui va non loin de là alimenter la petite rivière d'Urugne qui arrose l'agréable vallon où la Canourgue est située.

Les Romains ont nécessairement fait une station dans ce pays; des fouilles faites en 1827 firent découvrir des vases, une meule en pierre et de l'argile qui servaient à leur fabrication, ce qui doit faire supposer qu'ils y avaient établi une fabrique.

Avant le XIIe siècle, les seigneurs de Canillac exerçaient leur souveraineté sur la ville de la Canourgue, son mandement et ses dépendances; ce n'est qu'à cette époque que les rois de France leur disputèrent cette juridiction. Un traité survenu entr'eux, fixa que le roi aurait l'entière juridiction sur les personnes nobles et ecclésiastiques, et les seigneurs de Canillac sur les personnes non nobles et les gens du peuples. Un siècle plus tard, une pareille contestation ayant été soulevée entre le sénéchal de Beaucaire et le marquis de Canillac, de nouvelles conventions furent arrêtées en 1298 sous Philippe-le-Bel, par lesquelles le roi et le marquis s'associèrent réciproquement dans toutes leurs prérogatives,

avec conventions expresses que toutes choses demeureraient indivises, sans pouvoir être partagées ni aliénées.

CANOURGE (LA), com. de Molezon, pop. 24 hab.

CANTARONNE, com. de Banassac, pop. 7 hab.

CANTELOUP, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 9 hab.

CANTELOUP, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 2 hab.

CANTONNET, com. d'Ispagnac, pop. 9 hab.

CAP-COMBATTU, com. de Marchastel, pop. 125 hab.

CAP-DUR, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 18 hab.

CAPELADE, com. de Banassac, pop. 11 hab.

CAPELAU, com. de Meyrueis, pop. 8 hab.

CAPELLE, com. de Bassurels, pop. 6 hab.

CAPELLE (LA), pop. 65 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. S.-E. de la CANOURGUE; *arr.,* et à 25 kil. S. de MARVÉJOLS; à 28 kil. S.-O. de MENDE, sur le Causse qui sépare les vallées du Tarn et du Lot. — Pop. de la com., 354 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 444 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,027 hect. 87 ares 63 cent.

En *terres labourables,* 484 hect. 65 ares 86 cent.; *prés,* 14 hect. 88 ares 18 cent.; *bois,* 190 hect. 5 ares 50 cent.; *pâtures,* 2,287 hect. 26 cent.; *terres vaines,* 1 are 40 cent.; *jardins,* 1 hect. 82 ares 36 cent., *sol des bâtimens,* 3 hect. 25 ares 29 cent.; *routes, chemins, places,* 45 hect. 21 ares 50 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 62 ares; *cimetière, église, bâtimens publics,* 39 ares 28 cent.

Contenance *imposable,* 2,981 hect. 64 ares 85 cent.

Revenu *imposable,* 10,729 fr. 35 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,242 fr.; *pers. et mob.,* 160 fr.; *port. et fen.,* 111 fr.; *patentes,* 10 fr.

NOMBRE de ménages, 76; maisons, 76; villages ou hameaux, 16.

PRODUCTIONS : grains, pâturages.

Cette commune fut considérablement décimée au XVIIIe siècle par une épidémie générale.

CAPIOU, com. de Nasbinals.

CAPJALAT ou **COPCHALAT**, com. de Canilhac, pop. 35 hab.

CAPLUC, com. du Rozier, pop. 43 hab. — *Bur. de poste* de MILHAU.

CAPVALADE, com. de Vébron, pop. 10 hab.

CAPVALADETTE, com. de Vébron, pop. 12 hab.

CARDAYRE (LE), com. du Collet-de-Dèze.

CAREIROU, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 hab.

CARLAC, com. de Pin-Moriès, pop. 11 hab.

CARLAC (BARAQUE DE), com. de St-Germain-du-Teil, pop. 6 hab.

CARNAC, com. de St-Chély-du-Tarn, pop. 17 hab.

CARNAC, com. de Rousses, pop. 42 hab.

CARQUES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 9 hab.

CARRIÈRE (LA), com. de St-André-de-Lancise, pop. 20 hab.

CARRIÈRE (LA), com. de Moissac, pop. 16 hab.

CARROC, com. de Brion, pop. 19 hab.

CARRONQUET (LE), com. de Nasbinals.

CARTEYROL, com. de Ribennes, pop. 10 hab.

CASSAGNAS, pop. 208 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 12 kil. N.-E. de BARRE.; *arr.* et à 20 kil. S.-E. de FLORAC; à 49 kil. S.-E. de MENDE, sur la rive droite du Mimente. — Pop. de la com., 808 hab. — Annexe de l'église consistoriale de Barre. — Temple protestant. — Ecole prim. protest. — *Bur. de poste* de FLORAC.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,518 hect. 96 ares 10 cent. En *terres labourables,* 182 hect. 97 ares 12 cent.; *prés,* 151 hect. 45 ares 49 cent.; *bois,* 96 hect. 40 ares 60 cent.; *pâtures,* 2,660 hect. 83 ares 97 cent.; *terres vaines,* 158 hect. 9 ares 34 cent.; *châtaigneraies,* 174 hect. 78 ares 22 cent.; *jardins,* 4 hect. 8 ares 24 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 73 ares 72 cent.; *routes, chemins, rues,*

places, 41 hect. 43 ares 60 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 45 hect. 15 ares 80 cent.

Contenance *imposable,* 3,432 hect. 20 ares 71 cent.

Revenu *imposable,* 10,776 fr. 15 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,188 fr.; *pers. et mob.,* 293 fr.; *port. et fen.,* 222 fr.; *patentes,* 60 fr.

NOMBRE de ménages, 149; maisons, 149; villages ou hameaux, 18.

PRODUCTIONS : pâturages, châtaignes.

FOIRES : 1er mardi d'avril, 30 septembre.

Par opposition à ce qui s'observe dans les autres gîtes d'antimoine de la Lozère, le gîte de Cassagnas est une sorte d'amas couché, intercalé entre les feuilles du micachiste, et incliné seulement de dix à quinze degrés. L'ensemble de la couche se compose de nombreuses veines de quartz de 30 à 40 centimètres, contenues entre des sablandes argileuses et dans lesquelles se trouve le minerai; chacune d'elles a une forme lenticulaire. L'épaisseur moyenne du minerai dans chaque localité quartzeuse est de 0m,06, elle s'élève parfois à 0m,20. Cette mine qui est fort riche pourrait produire beaucoup si elle était exploitée convenablement. Elle a eu produit jusqu'à 260 quintaux métriques de sulfure d'antimoine en une année. Découverte après celles du Collet et de Saint-Michel-de-Dèze, cette mine a été concédée en 1832. Elle n'est pas exploitée en ce moment (*Compte-rendu* des ingénieurs, 1847).

CASSAGNES, com. de St-Pierre-des-Trépieds, pop. 29 hab.

CASSAN (hameau de), com. du Monastier, pop. 2 hab.

CASTAGNOLS, com. de Vialas, pop. 127 hab.

CASTANDEL, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

CASTANDEL, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 22 hab.

CASTANDEL, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 17 hab.

CASTANET (LE), com. de Barre, pop. 9 hab.

CASTANET (LE), com. du Collet-de-Dèze, pop. 95 hab.

CASTANET (LE), com. de Pourcharesse, pop. 109 hab.

CASTANET (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 17 hab.

CASTANET, *ruisseau*, affluent de la rivière d'Altier.

CASTANIER (LE), com. de Ste-Croix, pop. 28 hab.

CASTEL (LOU), com. de Gatuzières.

CASTELBOUC, com. de Prades, pop. 185 hab. — Succ. — Pop. de la par., 210 hab.

On y remarque les ruines d'un ancien château situé sur un rocher escarpé qui domine le Tarn. Le nom de *Castelbouc* indique en effet une situation d'accès difficile.

CASTEL-RIQUET, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 4 hab.

CASTRE, com. d'Antrenas, pop. 8 hab.

CATUSSE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

CATUZIÈRES, com. de la Capelle, pop. 8 hab.

CAUMEL (LE), com. de Bassurels, pop. 6 hab.

CAUSSE (LE), com. de Born, pop. 5 hab.

CAUSSIGNAC, com. de St Chély-du-Tarn, pop. 71 hab.

CAUTARANE, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

CAUVEL (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 9 hab.

Tout près du Cauvel on trouve une ancienne tour appelée Fontanilles, que la tradition place parmi les phares élevés en 1520 (*voir* COLLET-DE-DÈZE). En 1703, cette tour servit de refuge à un détachement des troupes du roi qui était poursuivi par les Camisards. En 1691, le Cauvel était un fief tenu par messire Jacques Vareilhes, sieur du Cauvel, qui par son hommage du 12 juillet reconnaît être sous la légale et haute justice du seigneur évêque comte du Gévaudan, lequel fief était échu à demoiselle Anne de Treilhes, comme

héritière de Jeanne Deleuze, sa mère, qui avait elle-même hérité de dame Anne Rouveyrolle, femme de François Deleuze, en son vivant notaire au Cauvel (*Archives*). Le château appartient aujourd'hui à M. de Saillant.

CAUVEL (LE), com. de St-Rome, pop. 52 hab.

CAUVELLES (LES), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 6 hab.

CAVE (LA), com. de St-Préjet-du-Tarn, pop. 26 hab.

CAXE (LA), com. de St-Préjet-du-Tarn, pop. 17 hab.

CAYRADET (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 7 hab.

CAYLA (LE), com. de la Capelle, pop. 14 hab.

CAYLA (LE), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 5 hab.

CAYRE, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 16 hab.

CAYRELLES (LES), com. de la Capelle, pop. 30 hab.

CAYRES (LES), com. de Barjac, pop. 28 hab.

CAYRES (LES), com. de Rimeize, pop. 25 hab.

CAYRES (LES), com. de Recoules-de-Fumas, pop. 74 hab.

CAYROUX (LES), com. de St-Georges, pop. 8 hab.

CAZALETS, com. de la Salle-Prunet, pop. 2 hab.

CAZE (LA), com. de Laval-du-Tarn, pop. 8 hab.

CAZE (LA), com. de St-Pierre-des-Trépieds.

CAZENEUVE (LA), com. d'Hures, pop. 7 hab.

CAZETTE (LA), com. de Banassac, pop. 19 hab.

CÉBILIÈRES, com. de Vialas, pop. 5 hab.

CÉBOS, com. de Mende.

CÉDARIÈS (LES), com. de Villefort, pop. 10 hab.

CELETS, com. d'Auxillac, pop. 13 hab.

CELLIER (LE), com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 168 hab.

CÉNARET, com. de Barjac, pop. 95 hab.

L'ancien château de Cénaret dont on aperçoit encore les vestiges, était le siège d'une des huit baronnies du Gévaudan qui donnait entrée tous les huit ans aux Etats-généraux du

Languedoc, et tous les ans à ceux particuliers du pays. En 1691, Jean-Amédée de Rochefort d'Alby Saint-Point, compteur de Montferrand, en était le baron; le 1er juillet de ladite année, tant en son nom que comme procureur fondé de dame Marie-Catherine Brulan de Sillery, sa mère, le baron de Rochefort reconnaît par son hommage au seigneur évêque, comte du Gévaudan, « tenir de lui en » fief franc et honoré ladite baronnie de Cénaret et dépen- » dances, où anciennement existait un château, et en » l'emplacement duquel il ne reste plus qu'une roche où » sont attribuées les mêmes droits honorifiques et utiles de » ladite baronnie. » Hommageant aussi pour ses emphytéotes sur Saint-Chély-du-Tarn, dont il est conseigneur (*Archives*).

CÉPÉDÈLE, com. du Pont-de-Montvert, pop. 19 hab.

CÉRALDÈS, com. de St-Denis, pop. 61 hab.

CESSENADES, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 42 hab.

CÈZE, *petite rivière* qui naît dans la commune de St-André-de-Capcèze, à laquelle elle donne son nom.

CÈZE (LOU), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 h.

CHABALLIER, com. de Chasseradès, pop. 108 hab.

CHABALLIERET, com. de Chasseradès, pop. 9 hab.

CHABANNES, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 3 hab.

CHABANNES, com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 11 hab.

CHABANNES, com. de Florac, pop. 4 hab.

CHABANNES, com. de Fontans, pop. 189 hab.

CHABANNES, com. de Javols, pop. 40 hab.

CHABANNES, com. de Mende, pop. 44 hab.

CHABANNES, com. de Salelles, pop. 71 hab.

CHABANNES-BASSES, com. de St-Alban, pop. 90 hab.

CHABANNES-LES-PALHIÈRES, com. de Pourcharesses, pop. 18 hab.

CHABANNETTES, com. de Fontans, pop. 10 hab.

CHABANNETTES, com. de Grandrieu, pop. 8 hab.

CHABANNETTES, com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 28 hab.

CHABANNETTES, com. de Termes, pop. 32 hab.

CHABANIS, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 5 hab.

CHABANOL, com. du Collet-de-Dèze, pop. 8 hab.

CHABANOLS, com. d'Aumont, pop. 8 hab.

CHABANON, com. de Langogne; pop. 8 hab.

CHABESTRAS, com. de Grandrieu, pop. 155 hab.

CHABRIER, com. d'Arzenc-d'Apcher, pop. 37 hab.

CHABRIÈRES, com. de Bédoués, pop. 12 hab.

CHABRIÈRES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 3 hab.

CHABRITS, com. de Mende, pop. 82 hab.

CHABRITS (BARAQUE DE), com. de Mende, pop. 2 hab.

CHADENÈDE (LA), com. de Montbrum, pop. 56 hab.

CHADENET, com. des Bondons, pop. 13 hab.

CHADENET, com. de Serverette, pop. 6 hab.

CHADENET, pop. 73 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 15 kil. O. du BLEYMARD; *arr.,* et à 19 kil. E. de MENDE, sur le bord du Lot. — Pop. de la com., 241 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 268 hab. — École prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE 1,295 hect. 92 ares 63 cent.

En *terres labourables,* 344 hect. 58 ares 50 cent.; *prés,* 79 hect. 84 ares 42 cent.; *bois,* 43 hect. 75 ares 70 cent.; *pâtures,* 603 hect. 68 ares 70 cent.; *terres vaines,* 116 hect. 45 ares 88 cent.; *jardins,* 1 hect. 47 ares 72 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 90 ares 51 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 19 hect. 17 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 14 hect. 96 ares; *cimetière, église, bâtimens publics,* 8 ares.

Contenance *imposable*, 1,258 hect. 98 ares 93 cent.

Revenu *imposable*, 9,078 fr. 08 c.

Contributions : *foncière*, 1,724 fr.; *pers. et mob.*, 118 fr.; *port. et fen.*, 94 fr.; *patentes*, 46 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 49; maisons, 49; villages ou hameaux, 5.

Productions : grains, fourrages et fruits.

CHADENET, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 20 hab.

CHADEPAU, com. de Prévenchères, pop. 14 hab.

CHAFOL, com. de Noalhac, pop. 7 hab.

CHAIROUSES (les), com. d'Ispagnac, pop. 20 hab.

CHAIROUX, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 26 hab.

CHALBOS, com. de Prévenchères, pop. 18 hab.

CHALCADE (la), com. de Marvéjols, pop. 79 hab.

CHALDAS, com. de Prades, pop. 15 hab.

CHALDECOMBE, com. la Fage-Montivernoux, pop. 25 hab.

CHALDETTE (la), com. de Brion, pop. 36 hab.

Ce village possède un établissement d'eaux thermales ayant quelque analogie avec celles de Bagnols, néanmoins celles de la Chaldette dont la température est moins élevée ne sauraient remplacer celles de Bagnols, car beaucoup de malades qui prennent les premières avec succès ne pourraient supporter la force des secondes. Cet établissement appartient en partie au département et en partie aux habitans de la commune de Brion qui ont contribué à la construction des bâtimens; il laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la commodité et de l'aisance, néanmoins, plus de 500 personnes l'ont fréquenté en 1831. Le département est en voie d'expropriation pour cause d'utilité publique de la partie afférente à ses co-propriétaires, afin de livrer cet établissement à l'industrie privée qui, bien certainement, saura l'élever à un degré de commodité en rapport avec les espérances que fait naître chaque année l'accroissement des malades qui s'y rendent.

CHAL-DE-COSTE, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 7 hab.

CHAL-DE-COSTE, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 37 hab.

CHAL-DE-COSTE, com. de Mende, pop. 357 hab.

CHALDOREILLE, com. de Fontans, pop. 2 hab.

En 1691, Françoise Reillan, veuve de sieur Jean Pépin, agissant pour sa fille, Louise Pépin, reconnaît tenir en fief sous la régale du seigneur évêque de Mende, ses rentes et justice, au lieu de Chaldoreille, dans le mandement de Serverette.

CHALHAC, com. de St-Etienne-de-Valdonnez, pop. 57 hab.

CHALMETTE, (LA), com. de St-Alban, pop. 7 hab.

CHALMETTE (LA), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 29 hab.

CHALTERRE, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 8 hab.

CHAM (LA), com. de Châteauneuf, pop. 5 hab.

CHAM (LA), com. de Montbrun, pop. 8 hab.

CHAM (LA), com. de Chaudeirac, pop. 9 hab.

CHAMBALON, com. de Montbrun, pop. 5 hab.

CHAMBAREILLES, com. de St-Chély, pop. 9 hab.

CHAMBARON, com. de St-Léger-du-Malzieu, pop. 119 hab.

CHAMBEREDON, com. du Collet-de-Dèze, pop. 15 hab.

CHAMBLONG, com. de Ste-Enimie, pop. 35 hab.

CHAMBON (LE), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 15 hab.

CHAMBON (LE), com. de Balmelles, pop. 54 hab.

CHAMBON (LE), com. de Chauchailles, pop. 26 hab.

CHAMBON (LE), com. de Fau-de-Peyre, pop. 62 hab.

CHAMBON (LE), com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 19 hab.

CHAMBON (LE), pop. 390 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. N. de GRANDRIEU; *arr.,* et à 59 kil. N. de MENDE, sur la limite de la Haute-Loire. — Pop. de la com., 497 hab. — Succ. érigée le 31 mai 1837. — Pop. de la par., 344 hab. — 1 notaire. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 811 hect. 80 ares 59 cent.

En *terres labourables,* 595 hect. 4 ares 7 cent.; *prés,* 83 hect. 60 ares 20 cent.; *bois,* 175 hect. 55 ares 10 cent.; *pâtures,* 130 hect. 62 ares 4 cent.; *jardins,* 1 hect. 96 ares 75 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 20 ares 57 cent.; *routes, chemins, places,* 19 hect. 3 ares 90 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 3 hect. 89 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 8 ares 76 cent.

Contenance *imposable,* 788 hect. 78 ares 75 cent.

Revenu *imposable,* 5,390 fr. 37 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 1,466 fr.; *pers. et mob.,* 125 fr.; *port. et fen.,* 167 fr.; *patentes,* 255 fr. 17 c.

NOMBRE de ménages, 88; maisons 80; villages ou hameaux, 6.

PRODUCTIONS : Grains et fourrages.

FOIRES : jeudi après la Pentecôte, 30 juin, 30 septembre.

MARCHÉS importans : tous les mardis, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, et tous les 9 et 20 de chaque mois, depuis la Pentecôte jusqu'à Pâques.

Avant l'érection de la succursale, l'église du Chambon dépendait de celle de Saint-Simphorien.

CHAMBON-DE-LA-GARDE, com. de Saint-Germain-de-Calberte, pop. 14 hab.

CHAMBONNET (LE), com. de St-Frézal-de-Ventalon, pop. 7 hab.

CHAMBONNET (LE), com. de Quézac, pop. 44 hab.

CHAMBOREDON, com. du Collet-de-Dèze, pop. 13 hab.

CHAMBOROSE, com. de Prévenchères, pop. 2 hab.

CHAMP (LA), com. d'Altier, pop. 18 hab.

CHAMP (LA), com. de St-Amans, pop. 3 hab.

CHAMP (LE), com. de la Fage-Saint-Julien, pop. 37 hab.

CHAMPAGNAC, com. de Lachamp, pop. 43 hab.

CHAMPAGNE (GRANGE DE), com. de Nasbinals.

CHAMP-CHABRIER, com. de St-Julien-des-Points.

CHAMP-CLOS, com. de Servières, pop. 51 hab.

CHAMP-CROS, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 81 hab.

CHAMP-DE-LA-ROCHE (LA), com. de Rieutort, pop. 6 hab.

CHAMP-MAUREL, com. du Collet-de-Dèze, pop. 23 hab.

CHAMPERBOUX, com. de Ste-Enimie, pop. 98 hab. — Succ. érigée le 12 janvier 1820. — Pop. de la par., 429 hab.

CHAMPERMAL, com. de St-Privat-de-Vallongue.

CHAMP-FERRIER, com. des Bondons, pop. 10 hab.

CHAMPILLON, com. de St-André-de-Capcèze, pop. 17 hab.

CHAMPION, com. de Saint-Germain-de-Calberte, pop. 13 hab.

CHAMP-LONG-DE-ROUGÉS, com. du Pont-de-Montvert, pop. 8 hab.

CHAMP-LONG-DE-LOZÈRE, com. du Pont-de-Montvert, pop. 59 hab.

CHAMP-LONGUET, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 4 hab.

CHAMPS (LES), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 48 hab.

CHAMPS (LES), com. de Montbrun, pop. 8 hab.

CHAMPS, com. de St-Simphorien, pop. 217 hab.

CHANAC, pop. 1,094 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.*, et à 16 kil. S.-E. de MARVÉJOLS; à 18 kil. O. de MENDE, dans un agréable et fertile vallon arrosé par le Lot. — Pop. de la com., 1,713 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8

pluv. an XI. — Pop. de la par., 1,833 hab. — Justice de paix, 2 notaires, 1 huissier, perception. — Brigade de gend. à cheval. — Ecole des Frères du Sacré-Cœur. — Etablis. d'instr. dirigé par les Dames de l'Ordre des Sœurs-Unies. — *Dist.* des lettres. — *Bur. de poste* de Mende. — Poste aux chevaux au Pont-Vieux.

Superficie de la commune, 6,038 hect. 28 ares 36 cent. En *terres labourables*, 2,002 hect. 26 ares 17 cent.; *prés*, 92 hect. 84 ares 56 cent.; *bois*, 314 hect. 83 ares 15 cent.; *pâture*, 3,477 hect. 28 ares 97 cent.; *terres vaines*, 83 ares 29 cent.; *jardins*, 9 hect. 41 ares 1 cent.; *sol des bâtimens*, 9 hect. 97 ares 79 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 125 hect. 42 ares 35 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 4 hect. 74 ares 90 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 66 ares 17 cent.

Contenance *imposable*, 5.905 hect. 66 ares 89 cent.

Revenu *imposable*, 53,613 fr. 41 c.

Contributions : *foncière*, 8,053 fr.; *pers. et mob.*, 1,690 fr.; *port. et fen.*, 959 fr.; *patentes*, 815 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 417; maisons, 386; villages ou hameaux, 24.

Productions : seigle, orge, avoine, bon froment, fourrages, fruits, plantes potagères dans presque toutes leurs espèces.

Foires : 3 janvier, 15 mars, 25 avril, 11 octobre.

Marchés : Lundi.

Sur le mamelon contre lequel est adossée la ville de Chanac, se trouvent les ruines d'un château d'origine fort ancienne, et qui appartenait à l'évêque et à l'église de Mende. En 1793, ce château fut assiégé par Charrier contre l'armée républicaine qui le défendait, et fut complètement brûlé à la suite du combat.

En 1580, Chanac fut le lieu d'un rendez-vous général d'un grand nombre de seigneurs du Gévaudan, de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais qui s'y réunirent dans l'intention

d'aller attaquer Merle dans la ville de Mende; mais dans la nuit qui suivit le jour où les guerriers devaient faire leur attaque, ainsi qu'ils en avaient avisé Merle s'il ne se rendait, celui-ci partit de Mende, surprit ses ennemis qui furent bientôt mis en déroute, et se retira dans son quartier-général, emmenant avec lui 200 chevaux qu'il avait enlevés aux ligueurs.

Le territoire de cette commune offre des monumens druidiques (dolmens), aux villages de l'Aumélie et des Fonds.

CHANC (LE), com. de Châteauneuf, pop. 5 hab.

CHANCELADES, com. d'Aumont, pop. 36 hab.

CHANGEFÈGE, com. de Balsièges, pop. 121 hab.

CHANIAUX, com. de Luc, pop. 165 hab.

CHANNAC, com. de Lachamp, pop. 16 hab.

CHANNAC, com. de Vialas, pop. 2 hab.

CHANTE-DUC, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 14 hab.

CHANTE-GRENOUILLE, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 30 hab.

CHANTE-JAL, com. de Termes, pop. 41 hab.

CHANTE-LOUVE, com. d'Arzen-de-Randon, pop. 10 hab.

CHANTE-PERDRIX, com. de Vialas, pop. 14 hab.

CHANTURUÉJOLS, com. de Gabrias, pop. 109 hab.

CHANTURUÉJOLS, com. de Mende, pop. 17 hab.

CHAPEAUROUX, *rivière* qui a sa source au S. de celle de Trueyre, dans la commune de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, sur la montagne de la Margeride. Cette rivière coule d'abord de l'O. à l'E. jusqu'au droit de Châteauneuf, et sur environ 12 kilomètres de son parcours; elle se retourne ensuite vers le N., arrose les communes de Pierre-Fiche, Auroux, Sainte-Colombe, et fait un coude pour rejoindre l'Allier au moment où celui-ci quitte le département près de Saint-Bonnet. Le Chapeauroux reçoit trois grands affluens, dont deux sur sa rive droite : le *Gaboutarés,*

qui a sa source dans la commune d'Allenc, la *Clamouze*, qui vient de Chaudeirac; et sur sa rive gauche, le ruisseau de *Grandrieu*.

CHAPELLE (LA), com. de Grandrieu, pop. 41 hab.

CHAPELLE (LA), com. de Montbrun, pop. 26 hab.

CHAPELLE (LA), com. du Pont-de-Montvert, pop. 3 hab.

CHAPGINIÈS, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 63 hab.

CHAPIEU, com. de Lanuéjols, pop. 13 hab.

Ruines d'un ancien château qui a appartenu à la maison de Châteauneuf.

CHAPOUILLET, *ruisseau* du bassin de la Trueyre, dont la source est à l'O. de Saint-Chély, et qui se forme des petits ruisseaux de Malgazagne et du Cros. Il traverse Saint-Chély et se jette dans la Rimeize, affluent de la Trueyre, au droit du hameau de Hauteville. Sa longueur, y compris celle du Cros, est d'environ 17 kilomètres.

CHARAIX, com. de Saint-Jean-de-Chazorne, pop. 15 hab.

CHARBONNIÈRES, com. de Montbrun, pop. 6 hab.

Il existait dans ce lieu un château qui était le siège d'un petit fief appartenant, au XVII[e] siècle, à la famille Vareilles-Vollouzac, connue dans le Languedoc. Un Turenne le possédait au XVIII[e] siècle.

CHARDENOUX, com. de Ste-Eulalie, pop. 18 hab.

CHARDOUNET, com. d'Auxillac, pop. 54 hab.

CHAREILLASSES, com. d'Altier, pop. 80 hab.

CHAREILLASSES, *ruisseau*, affluent de la rivière d'Altier.

CHARINAC, com. de Châteauneuf, pop. 26 hab.

CHARMALS, com. de Fau-de-Peyre, pop. 39 hab.

CHARZEL, com. de St-Alban, pop. 34 hab.

CHASSAGNES, com. de Blavignac, pop. 26 hab.

CHASSAGNES, com. de Ribennes, pop. 84 hab.

CHASSEFEYRE, com. de St-Alban, pop. 60 hab.

CHASSERADÈS, pop. 151 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 14 kil. N.-E. du Bleymard; *arr.*, et à 34 kil. E. de Mende, sur la rive gauche du Chassézac. — Pop. de la com., 801 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 842 hab. — 1 notaire. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la Commune, 6,191 hect. 87 ares.

En *terres labourables*, 1,122 hect. 81 ares 9 cent.; *prés*, 334 hect. 99 ares, 36 cent.; *bois*, 1,184 hect. 58 ares 30 cent.; *pâtures*, 3,247 hect. 19 ares 1 cent.; *terres vaines*, 143 hect. 9 ares 31 cent.; *jardins*, 4 hect. 13 ares 9 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 16 ares 9 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 106 hect. 82 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 43 hect. 61 ares 15 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 47 ares 40 cent.

Contenance *imposable*, 6,041 hect. 17 ares 9 cent.

Revenu *imposable*, 51,643 fr. 85 c.

Contributions : *foncière*, 4,356 fr.; *pers. et mob.* 511 fr.; *port. et fen.*, 229 fr.; *patentes*, 43 fr. 42 c.

Nombre de ménages, 151; maisons, 151; villages ou hameaux, 11.

Productions : grains et fourrages.

Foires : 20 avril, 17 mai, 16 août.

Le territoire de cette commune est traversé par deux rivières qui coulent de l'E. à l'O., le Chassézac et l'Altier. La forêt de Mercoire est en partie sur ce territoire.

On y remarque les ruines du château de Mirandol.

CHASSERANS, com. de Grèzes, pop. 69 hab.

CHASSÉZAC, *rivière* à l'E. du département; elle prend sa source sur la chaîne des deux mers, dans la commune de Belvezet. Son cours est de l'O. à l'E. jusques à Planchamp, sur la limite du département, où elle se jette dans la Borne, affluent de l'Ardèche, qui va porter ses eaux dans le Rhône.

Le Chassézac reçoit la rivière d'Altier et huit torrens, dont six sur sa rive gauche, et deux sur sa rive droite.

CHASSIGNOLES, com. de Rimeize, pop. 33 hab.

CHASTANIER, pop. 3 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. O. de Langogne; *arr.,* et à 48 kil. N.-E de Mende. — Pop. de la com., 270 hab. — Succ. érigée le 3 juillet 1826. — Pop. de la par., 293 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Langogne.

Superficie de la commune, 1,041 hect. 26 ares 34 cent.

En *terres labourables,* 549 hect. 51 ares 57 cent.; *prés,* 126 hect. 21 ares 82 cent.; *bois,* 120 hect. 65 ares 40 cent.; *pâtures,* 215 hect. 23 ares 71 cent.; *jardins,* 1 hect. 91 ares 68 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 34 ares 21 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 10 hect. 3 ares 15 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 15 hect. 25 ares.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 9 ares 80 cent.

Contenance *imposable,* 1,011 hect. 92 ares 13 cent.

Revenu *imposable,* 7,537 fr. 74 c.

Contributions : *foncière,* 1,771 fr.; *pers. et mob.,* 107 fr.; *port. et fen.,* 68 fr.; *patentes,* 16 fr.

Nombre de ménages, 55; maisons, 55; villages ou hameaux, 9.

Productions : seigle et fourrages.

CHASTEL-NOUVEL, pop. 177 hab., ch-l. de *com., cant.,* et à 8 kil. N. de Mende. — Pop. de la com., 628 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 668 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 3,211 hect. 77 ares 4 cent.

En *terres labourables,* 1,132 hect. 49 ares 9 cent.; *prés,* 304 hect. 32 ares 13 cent.; *bois,* 567 hect. 29 ares 42 cent.; *pâtures,* 850 hect. 2 ares 14 cent.; *terres vaines,* 282 hect. 40 ares 29 cent.; *jardins,* 2 hect. 78 ares 41 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 80 ares 97 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 13 hect. 13 ares 3 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 8 ares 29 cent.

Contenance *imposable*, 3,075 hect. 8 ares 54 cent.

Revenu *imposable*, 36,615 fr. 52 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 4,183 fr.; *pers. et mob.*, 396 fr.; *port. et fen.*, 202 fr.; *patentes*, 40 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 126; maisons, 126; villages ou hameaux, 12.

PRODUCTIONS : grains de bonne qualité, navets renommés, fourrages.

Le château de Chastel-Nouvel, qui appartenait au Chapitre de Mende, fut détruit en 1588 par Merle, de Châtillon et Briguemault, qui s'emparèrent de tous les biens des paysans des environs.

Avant 1789, l'église de cette commune était une chapelle qui dépendait de l'église de Mende.

CHATEAUNEUF, pop. 441 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.*, *arr.*, et à 30 kil. N.-O. de MENDE, sur une éminence dépendante de la Margeride. — Pop. de la com., 658 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 794 hab. — Justice de paix, 2 notaires, 2 huissiers, enregistrement, perception. — Brig. de gendarm. à cheval. — Ecole prim. — *Dist.* des lettres. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,156 hect. 88 ares 68 cent.

En *terres labourables*, 689 hect. 41 ares 90 cent.; *prés*, 233 hect. 29 ares 96 cent.; *bois*, 32 hect. 79 ares 90 cent.; *pâtures*, 1,136 hect. 10 ares 31 cent.; *jardins*, 4 hect. 9 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 8 ares 61 cent.; *routes, chemins, places*, 47 hect. 95 ares 70 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 9 hect. 4 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 15 ares 31 cent. — *Monum. Duguesclin*, 2 ares 30 cent.

Contenance *imposable*, 2,096 hect. 32 ares 91 cent.

Revenu *imposable*, 20,097 fr. 19 c.

Contributions : *foncière*, 2,602 fr.; *pers.* et *mob.*, 317 fr.; *port.* et *fen.*, 294 fr.; *patentes*, 388 fr. 74 c.

Nombre de ménages, 124; maisons 109; villages ou hameaux, 15.

Productions : seigle et pâturages.

Foires : 13 janvier, les premier lundi de février, de mars et d'avril, le second mercredi de mai, mercredi avant la St-Jean, 26 juillet, 20 août, 22 septembre, 9 et 29 octobre. Il s'y fait un grand commerce de bestiaux.

Marchés importans : tous les mercredi, depuis le 2e mercredi de mai jusqu'à la Toussaint.

Le château de Randon était encore, vers la fin du XVIIe siècle, le siège d'une des huit baronnies du Gévaudan, donnant tous les huit ans droit d'entrée aux assemblées des Etats-Généraux du Languedoc, et annuellement à celle des Etats du pays. Cette baronnie fut vendue en 1695 par M. de Polignac à M. le comte du Roure, qui la transporta au Roure, commune de Prévenchères. Châteauneuf est encore remarquable par le siège qu'y soutinrent les Anglais en 1380 (*voir* Habitarelle).

Au XIVe siècle, Guillaume de Châteauneuf tenait en fief de l'évêque de Mende la moitié du château de Randon, les châteaux de Belvezet, de Puylaurens et de la Garde.

Parmi les hommes remarquables nés dans le Gévaudan, on distingue Guillaume de Châteauneuf, maréchal de l'ordre de Malte qui, à la tête d'un certain nombre de chevaliers, accompagna le roi saint Louis dans la croisade de Damiette.

CHATEAU-RIQUET, com. de Saint-Martin-de-Boubeaux, pop. 9 hab.

CHATEAU-DE-ROCHEBLAVE, com. d'Ispagnac.

Ce château a été le siège d'un fief avec baronnie, possédée en 1689 par messire Claude-Henri de Lauberge, seigneur de Cassagnols, du diocèse de Nimes, pour lequel hommage fut rendu à l'évêque de Mende le 30 juillet 1689, par ledit de Lauberge, hommageant aussi pour tout ce qu'il possédait à Paros, Molines, le Mas-André, Voltulorgues, les Faux et aux Combettes.

CHATUSSE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 4 hab.

CHAUCHADISSES, com. de Marvéjols, pop. 9 hab.

CHAUCHAILLES, pop. 24 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 5 kil. S.-E. de Fournels; *arr.,* et à 40 kil. N.-O. de Marvéjols; à 57 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 418 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 438 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 1,740 hect. 12 ares 19 cent.

En *terres labourables,* 552 hect. 65 ares; *prés,* 252 hect. 22 ares 16 cent.; *bois,* 254 hect. 54 ares 35 cent.; *pâtures,* 636 hect. 91 ares 84 cent.; *jardins,* 2 hect. 59 ares 87 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 31 ares 21 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 25 hect. 88 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 11 hect. 74 ares 90 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 24 ares 66 cent.

Contenance *imposable,* 1,702 hect. 24 ares 45 cent.

Revenu *imposable,* 13,065 fr. 35 c.

Contributions : *foncière,* 1,981 fr.; *pers.* et *mob.,* 221 fr.; *port.* et *fen.,* 92 fr.; *patentes,* 33 fr.

Nombre de ménages, 86; maisons, 86; villlages ou hameaux, 15.

Productions : grains et pâturages.

Sur le territoire de cette commune se trouve le village du Roc, qui a donné son nom au général Duroc, maréchal du palais, allié de la famille de Brion.

CHAUCHAILLETTES, com. de Chauchailles, pop. 46 hab.

CHAUDEIRAC, pop. 132 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 8 kil. N.-E. de Chateauneuf; *arr.,* et à 37 kil. N.-E. de Mende, dans une dépression d'un contrefort de la Margeride, où coule la petite rivière de Clamouze. — Pop. de la com., 1,204 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 814 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 7,366 hect. 61 ares 19 cent.

En *terres labourables*, 1,617 hect. 94 ares 12 cent.; *prés*, 578 hect. 12 ares 79 cent.; *bois*, 1,775 hect. 26 ares 50 cent.; *pâtures*, 3,238 hect. 1 are 23 cent.; *terres vaines*, 95 ares 20 cent.; *jardins*, 7 hect. 46 ares 5 cent.; *sol des bâtimens*, 6 hect. 88 ares 95 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 117 hect. 13 ares 25 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 24 hect. 4 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 77 ares 90 cent.

Contenance *imposable*, 7,002 hect. 84 ares 33 cent.

Revenu *imposable*, 23,853 fr. 02 c.

Contributions: *foncière*, 5,119 fr.; *pers. et mob.*, 414 fr.; *port. et fen.*, 259 fr.; *patentes*, 71 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 247; maisons, 236; villages ou hameaux, 18.

Productions : seigle et pâturages.

L'ancienne abbaye de Mercoire, des Filles de l'Ordre de Citeaux, fondée au commencement du XIII[e] siècle, existait sur le territoire de la commune de Chaudeirac, elle était sous la dépendance de celle de Mazan en Vivarais; son établissement fut favorisé par Guillaume III, évêque de Mende, qui partit pour la Terre-Sainte en 1223. On remarque encore sur ce territoire les ruines des châteaux de Chaylar-l'Evêque et de Clamouze.

En 1692, Chaudeirac dépendait en partie du fief tenu de l'évêque, par messire Pierre Clavel, sieur de Monteil, habitant de Langogne, et en partie de celui tenu par noble Sylvestre de Mercier de Malaval, qui avait haute, moyenne et basse justice sur les terres de Chaudeirac, Lestrèzes et Ville-Vieille.

CHAUDEIRAGUET, com. de Chaudeirac, pop. 55 hab.

CHAUFFÈS (le), com. de Vialas, pop. 9 hab.

CHAULHAC, pop. 168 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 10 kil. N. du Malzieu; *arr.*, et à 56 kil. N. de Marvéjols; à 63 kil. N. de Mende, sur la rive droite de la

Trueyre et sur la limite du Cantal. — Pop. de la com., 540 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 296 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du Malzieu.

Superficie de la commune, 946 hect. 84 ares 27 cent.

En *terres labourables*, 497 hect. 1 are 14 cent.; *prés*, 60 hect. 27 ares 72 cent.; *bois*, 82 hect. 86 ares 40 cent.; *pâtures*, 239 hect. 8 ares 48 cent.; *terres vaines*, 43 hect. 48 ares 10 cent.; *jardins*, 1 hect. 6 ares 64 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 67 ares 99 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 9 hect.; *rivières ou ruisseaux*, 12 hect. 31 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 6 ares 60 cent.

Contenance *imposable*, 925 hect. 46 ares 47 cent.

Revenu *imposable*, 12,742 fr. 57 c.

Contributions : *foncière*, 1,253 fr.; *pers.* et *mob.*, 188 fr.; *port.* et *fen.*, 78 fr.; *patentes*, 27 fr. 33 c.

Nombre de ménages, 56; maisons, 56; villages ou hameaux, 3.

Productions : seigle et fourrages.

Gui de Chaulhac, savant médecin, auteur d'un ouvrage fort estimé sur la chirurgie, est né à Chaulhac; il vivait au XIV[e] siècle, et exerça son art avec distinction à Avignon, à Lyon et à Montpellier; il fut le médecin des papes Clément VI et Urbain V. On lui doit la description de la terrible peste de 1348, qui enleva plus de la moitié de la population européenne et fit encore de plus grands ravages dans les autres parties du monde. Gui de Chaulhac eut de longs démêlés avec Pétrarque.

CHAULIAC, com. de la Fage-St-Julien, pop. 102 hab.

CHAUMEILS (les),), com. de Chastanier, pop. 23 hab.

CHAUMELS, com. de Ste-Enimie, pop. 38 hab.

CHAUMETTE (la), com. de St-Alban (*voir* Chalmette).

CHAUMETTE (la), com. de Mende, pop. 26 hob.

CHAUMETTE (la), com. de Rimeize, pop. 53 hab.

CHAUSSE (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 9 hab.

CHAUSSE (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 23 hab.

CHAUSSET (LE), com. de St-André-de-Lancize, pop. 4 hab.

CHAUSSET (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

CHAUSSINILLES, com. de Fontanes, pop. 91 hab.

CHAUVETS (LES), com. de Langogne, pop. 5 hab.

CHAUVETS, com. de Servières, pop. 77 hab. — Succ. — Pop. de la par., 77 hab.

CHAUX (LE), com. de St-André-de-Lancise; pop. 7 hab.

CHAVANON, com. de Cassagnas, pop. 6 hab.

CHAVAILLOUX (LES), com. de Langogne, pop. 4 hab.

CHAYLA-D'ANCE, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 199 hab.

CHAYLAR, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 10 hab.

CHAYLAR (LE), com. de Termes, pop. 24 hab.

CHAYLAR-L'ÉVÊQUE, com. de Chaudeirac, pop. 354 hab. — Succ., pop. de la par., 523 hab.

CHAYLARET, com. de Chauchailles, pop. 76 hab.

CHAYLARET, com. de Javols, pop. 66 hab.

CHAYLARET, com. de Langogne, pop. 9 hab.

CHAYLARET, com. de Termes, pop. 14 hab.

CHAZAL (LE), com. de St-Amans, pop. 16 hab.

CHAZALET (LE), com. de Villefort, pop. 6 hab.

CHAZAL-MARTIN, com. de St-Sauveur-de-Ginestoux, pop. 9 hab.

CHAZALS (LES), com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 8 hab.

CHAZALS-HIVERNALS, com. de St-Denis, pop. 25 hab.

CHAZE (LA), com. d'Altier, pop. 33 hab.

CHAZE (LA), pop. 146 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et

à 4 kil. S. d'AUMONT; *arr.*, et à 21 kil. N. de MARVÉJOLS; à 38 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 606 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 606 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-CHÉLY.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,932 hect. 71 ares 69 cent.

En *terres labourables*, 928 hect. 74 ares 74 cent.; *prés*, 308 hect. 39 ares 96 cent.; *bois*, 245 hect. 93 ares 38 cent.; *pâtures*, 408 hect. 63 ares 62 cent.; *jardins*, 1 hect. 97 ares 40 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 30 ares 77 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 31 hect. 70 ares 47 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 3 hect. 81 ares 40 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 19 ares 95 cent.

Contenance *imposable*, 1,896 hect. 99 ares 87 cént.

Revenu *imposable*, 18,801 fr. 89 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,684 fr.; *pers. et mob.*, 203 fr.; *port. et fen.*, 102 fr.; *patentes*, 52 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 105; maisons, 105; villages ou hameaux, 11.

PRODUCTIONS : seigle et fourrages.

Cette commune est arrosée par deux ruisseaux venant du N.-E., et qui, réunis au village des Fonds, forment le *Tréboulin*, affluent de la Trueyre.

On retrouve sur le territoire de cette commune les traces de la voie romaine d'Agrippa, conduisant de Lyon à Toulouse, et l'on remarque un embranchement de cette voie, près du village du Grand-Vialas, conduisant au pays des *Averni*.

Il existe près du village Lasbros une petite chapelle dont la fondation remonte à des temps fort reculés; elle a été reconstruite et tombe encore en ruines; deux pierres de la première construction ont été replacées dans la nouvelle; l'une dans le mur de façade, l'autre dans le mur latéral, et sur lesquelles existent des inscriptions latines en caractères gothiques entièrement détériorées par le temps.

CHAZE (LA), com. des Laubies, pop. 81 hab.

CHAZE (LA), com. de Pierreliche, pop. 59 hab.

CHAZE (LA), com. de St-Michel-de-Dèze.

CHAZEAUX, com. d'Auroux, pop. 22 hab.

CHAZEAUX, com. de St-Bonnet-d'Auroux, pop. 45 hab.

CHAZEAUX, com. de St-Denis, pop. 12 hab.

CHAZEAUX, com. de St-Frézal-d'Albuges, pop. 194 hab.

CHAZEAUX, com. de Grandrieu, pop. 26 hab.

CHAZEIROLLES, com. de Fontans, pop. 40 hab.

CHAZEIROLETTES, com. de Fontans, pop. 26 hab.

CHAZES (LES), com. de la Panouse, pop. 44 hab.

CHAZES (LES), com. de la Salle-Prunet, pop. 122 hab.

CHAZES (LES), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 hab.

CHAZETTE (LA), com. de Chirac, pop. 21 hab. — Succ, érigée le 23 juin 1842. — Pop. de la par., 183 hab.

CHAZETTE (LA), com. de Malzieu-Forain, pop. 25 hab.

CHAZETTES (LES), com. de Langogne, pop. 7 hab.

CHAZOTTE (LA), com. d'Aumont, pop. 58 hab.

CHAZOTETTE (LA), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 16 hab.

CHAZOUX, com. de Chanac, pop. 13 hab.

CHEIVIEL, com. de Saint-Privat-de-Vallongue, pop. 12 hab.

CHÉLY-D'APCHER (ST-), pop. 1,367 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant., arr.*, et à 35 kil. N. de MARVÉJOLS; à 48 kil. N. de MENDE, dans une légère dépression du plateau qui domine le bassin de la Trueyre à l'O., traversé par la route de Paris. — Pop. de la com., 1,885 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 1,885 hab. — Justice de paix, 3 notaires, 2 huissiers, enregistrement, perception. — Recette à cheval des contrib. indirectes. — Hospice. — Ecole des Frères du Sacré-Cœur. — Établissem. d'inst. dirigé par les Dames de la Présentation. — *Bur. de poste.* — Poste aux chevaux.

— Fab. de serges et cadis. — Parcheminerie. — Teintureries. — Grand commerce de grains et d'étoffes du pays.

Superficie de la commune, 943 hect. 10 ares 15 cent.

En *terres labourables*, 518 hect. 4 ares 28 cent.; *prés*, 176 hect. 59 ares 37 cent.; *bois*, 53 hect. 90 ares 80 cent.; *pâtures*, 150 hect. 80 ares 85 cent.; *jardins*, 5 hect. 67 ares 25 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 68 ares 52 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 23 hect. 36 ares 84 cent.; *ruisseaux*, 7 hect. 50 ares 65 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 51 ares 59 cent.

Contenance *imposable*, 898 hect. 17 ares 57 cent.

Revenu *imposable*, 31,853 fr. 35 c.

Contributions : *foncière*, 4,286 fr.; *pers. et mob.*, 1,418 fr., *port. et fen.*, 1,075 fr.; *patentes*, 1,926 fr.

Nombre de ménages, 454; maisons, 409; villages ou hameaux, 16.

Productions : seigle et fourrages.

Foires : 30 janvier, jeudi avant le jeudi gras, mi-carême, mercredi saint, 2 et 17 mai, 26 juillet, 14 septembre, 18 octobre, 13 décembre.

Marchés : Lundi et jeudi pour les grains et autres denrées; mercredi soir, pour les étoffes du pays; samedi, pour les veaux. Il s'y fait un grand commerce de grains.

Saint-Chély était autrefois chef-lieu de district et siège d'un tribunal. Avant 1789, il y avait une chambre à sel et un vérificateur des serges et étoffes du pays.

Cette commune est arrosée par le ruisseau de Chapouillet, qui prend sa source à Malgazagne, reçoit les ruisseaux du Cros et des Bessons et se jette dans la Rimeize, qui porte ses eaux dans la Trueyre. Le sol et l'aspect de cette commune n'ont pas moins d'aridité que dans les contrées environnantes; la température y est rigoureuse.

L'institution des foires de Saint-Chély remonte à une époque antérieure au XIVe siècle, car, en 1302, Guérin de Châteauneuf avait obtenu du sénéchal de Beaucaire

une ordonnance qui le *maintenait dans son droit* de tenir des foires et marchés à Saint-Chély et au Chaylar.

Il existait à Saint-Chély, au sud de la ville et sur le bord du Chapouillet, un couvent de Cordeliers qui avait été fondé en 1296, par Guérin de Châteauneuf de Randon, IVe du nom, seigneur et comte d'Apcher, de St-Chély, de St-Alban, à qui l'on doit encore la fondation d'un hôpital. Le tombeau de la famille de Châteauneuf était placé dans l'église des Cordeliers, dont le bâtiment sert aujourd'hui de remise à l'auberge du Pont. La maison des religieux, démolie en partie en 89, est occupée par l'auberge du sieur Isidore Bonnefoi, qui est aussi propriétaire de la remise.

La tradition du pays fait remonter au XIVe siècle, lors des incursions des Anglais en Gévaudan, le surnom de *Barraban* que portent les habitans de cette ville. D'après cette tradition, la population en repoussant l'attaque des routiers qui assiégeaient la ville, stimulait son ardeur par les cris de : *barro en obon* (barre en avant), et de là, par corruption de mots, serait venu celui de *Barraban*. L'histoire nous apprend, en effet, qu'en 1362, la ville de Saint-Chély fut assiégée par une de ces bandes armées qui parcouraient le Gévaudan, ayant à leur tête Bertugat d'Albret et Seguin de Badefol, et qu'une vigoureuse sortie de ses habitans fit promptement lever le siège et ôta même aux assiégeans toute envie d'y revenir.

A quelques centaines de mètres au nord de la ville, sur la route de Paris, on trouve encore aujourd'hui une petite croix de pierre, appelée *Croix-des-Anglais*, qui rappelle le souvenir du siège de Saint-Chély.

Dominique de la Rochefoucault, archevêque d'Alby en 1741, archevêque de Rouen en 1749, cardinal en 1778, député du clergé du bailliage de Rouen aux Etats-Généraux de 1789 et l'un des signataires de la fameuse protestation contre les opérations de l'Assemblée nationale, est né à St-Chély; sa maison natale est celle occupée actuellement

par l'école des Frères. Ce prélat mourut dans la ville de Munster en 1799.

Parmi les hommes remarquables on distingue encore Joseph de Monteil, lieutenant-colonel au 4ᵉ régiment des gardes d'honneur du roi, chevalier de Saint-Louis et maréchal-de-camp en 1814, plus tard prévôt de Montpellier, mort à Saint-Chély en 1826.

CHÉLY-FORAIN (St-), bien que cette commune soit actuellement réunie à celle de Saint-Chély-d'Apcher, il est encore fait deux rôles distincts pour les contributions de ces deux communes; c'est pour cette raison que nous avons conservé la division des contenances et des contributions.

Superficie de l'ancienne commune, 1,892 hect. 26 ares 66 cent.

En *terres labourables*, 928 hect. 48 ares 17 cent.; *prés*, 294 hect. 60 ares 60 cent.; *bois*, 258 hect. 12 ares 60 cent.; *pâtures*, 372 hect. 14 ares 9 cent.; *jardins*, 1 hect. 67 ares 60 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 12 ares 60 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 32 hect. 23 ares 55 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 1 hect. 87 ares 45 cent.

Contenance *imposable*, 1,858 hect. 16 ares 56 cent.

Revenu *imposable*, 25,950 fr. 69 c.

Contributions : *foncière*, 2,677 fr., *pers. et mob.*, 218 fr.; *port. et fen.*, 92 fr.; *patentes*, 14 fr.

Productions : seigle et fourrages.

CHÉLY-DU-TARN (St-), pop. 93 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*; et à 8 kil. S.-O. de Sainte-Enimie; *arr.*, et à 25 kil. O. de Florac; à 33 kil. S. de Mende, dans les gorges profondes où roule la rivière du Tarn. — Pop. de la com., 578 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 244 hab. — 1 notaire. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 3,910 hect. 76 ares 87 cent.

En *terres labourables*, 918 hect. 38 ares 42 cent.; *prés*, 26 hect. 64 ares 43 cent.; *bois*, 522 hect. 82 ares 54 cent.;

pâtures, 2,282 hect. 65 ares 29 cent.; *terres vaines,* 2 hect. 45 ares 42 cent.; *vignes,* 39 hect. 75 ares 65 cent.; *jardins,* 4 hect. 58 ares 10 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 30 ares 54 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 66 hect. 45 ares 40 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 42 hect. 45 ares 65 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 25 ares 42 cent.

Contenance *imposable,* 3,797 hect. 60 ares 39 cent.

Revenu *imposable,* 15,134 fr. 81 c.

Contributions : *foncière,* 2,652 fr.; *pers. et mob.,* 321 fr.; *port. et fen.,* 180 fr.; *patentes,* 76 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 131; maisons, 131; villages ou hameaux, 10.

Productions : seigle, froment, orge, avoine, sur la partie montagneuse.

La partie enfoncée dans les gorges du Tarn donne la vigne et des fruits. On remarque sur le penchant du coteau une belle grotte d'où jaillit une source qui coule dans le Tarn.

CHEMINADES, com. de Ribennes, pop. 20 hab.

CHENIN (le), com. de St-Léger-de-Malzieu, pop. 20 hab.

CHER (le), com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 69 hab.

CHER (le), com. de Nasbinals, pop. 26 hab.

CHEVANIELS, com. du Collet-de-Dèze, pop. 25 hab.

CHEVANON, com. de Cassagnas (*voir* Chavanon).

CHÈVRE-MORTE, com. du Chambon, pop. 25 hab.

CHEYROUX, com. de St-Frézal-d'Albuges, pop. 32 hab.

CHEYROUSES (les), com. de la Canourgue, pop. 7 hab.

CHINCHAZE, com. de St-Alban, pop. 51 hab.

CHIRAC, pop. 1,029 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. N.-E. de St-Germain-du-Teil; *arr.,* et à 5 kil. S.-O de Marvéjols; à 27 kil. O. de Mende, dans un vallon



agréable et productif arrosé par la Coulagne. — Pop. de la com., 1,696 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 1,495 hab. — 1 notaire. — Petit séminaire établi par Ordon. roy. de 1832. — Monastère de Ste-Ursule autorisé par Ordon. roy. de 1826. — Ecole des Dames de l'Ordre des Sœurs-Unies. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 2,580 hect. 27 ares 28 cent.

En *terres labourables,* 214 hect. 70 ares 74 cent.; *prés,* 287 hect. 49 ares 47 cent.; *bois,* 355 hect. 16 ares 40 cent.; *pâtures,* 1,330 hect. 91 ares 18 cent.; *vignes,* 79 ares 40 cent.; *châtaigneraies,* 67 hect. 74 ares 60 cent.; *jardins,* 6 hect. 28 ares 17 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 91 ares 60 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 68 hect. 29 ares 15 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 41 hect. 70 ares 90 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 25 ares 67 cent.

Contenance *imposable,* 3,265 hect. 88 ares 79 cent.

Revenu *imposable,* 22,284 fr. 92 c.

Contributions : *foncière,* 6,071 fr.; *pers. et mob.,* 909 fr.; *port. et fen.,* 765 fr.; *patentes,* 369 fr. 33 c.

Nombre de ménages, 374; maisons, 363; villages ou hameaux, 16.

Productions : seigle, froment, châtaignes, fruits, sol schisteux, calcaire et granitique.

Deux ruisseaux arrosent cette commune : *Rieuyère* et *Rieulong,* qui ont leur embouchure dans la Coulagne.

Les Anglais, lors de leurs incursions dans ce pays au XIVe siècle, éprouvèrent une entière défaite tout près de Chirac, en un lieu appelé depuis *Cimetière des Anglais.* On trouve sur le territoire de cette commune des monumens druidiques connus sous les noms de Chazelle-de-Notre-Dame et de Rodier.

Albert Loderty, évêque de Mende en 1331, et fondateur du collège Saint-Lazare, de Mende, est né à Chirac.

CHOISAL, com. de Balsièges, pop. 16 hab.

Le château et la métairie de Choisal étaient en 1689 un fief relevant de l'évêque de Mende, et qui était possédé par dame Marguerite de Barrau, veuve de François Bardon, sieur de Choisal.

CHOISINÈS, com. de St-Flour-de-Mercoire, pop. 67 hab.

En 1691, ce lieu était le siège d'une seigneurie relevant de l'évêque de Mende, et tenue en fief par messire Antoine Forrestier, de Langogne, juge aux mandemens de Choisinets et de Gaujac, donataire de Christophe de Tour de St-Vidal, suivant acte de Brousse, notaire à Aubenas, le 7 février 1685.

CHOISINETS, com. de Saint-Gal, pop. 47 hab.

CHRISTOL (St-), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 15 hab.

CITADELLE (la), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

CITERNE (la), com. de Meyrueis, pop. 7 hab.

CITERNE (la), com. de Montbrun, pop. 27 hab.

CIVEIRAC, com. de Javols, pop. 17 hab.

CIVEIRAC, com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 134 hab.

CIVERGOL, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 28 hab.

CLAMEN, com. du Vialas, pop. 11 hab.

CLAMOUSE, com. de Chaudeirac, pop. 26 hab.

La tour du château de Clamouse, ses dépendances, rentes, prélations, commissions, formaient un fief relevant de l'évêque de Mende, et tenu en 1691 par noble Pierre-Antoine de Florit, qui, par son hommage de cette époque, laisse à l'évêque la haute justice, se réservant la justice moyenne et basse.

CLAMOUSE, *petite rivière* qui prend sa source dans la commune de Chaudeirac, arrose celle de St-Paul-le-Froid, et se jette dans le Chapeauroux au droit du village de Chastanier. Son parcours est d'environ 10 kilomètres.

CLAPIERS (LES), com. de Mende, pop. 8 hab.

CLARONDENC, com. de St-Martin-de-Lansuscle.

CLAURICE, com. de Grèzes, pop. 23 hab.

CLAUZEL (LE), com. de Fraissinet-de-Fourques, pop. 38 hab.

CLAUZELS (LES), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 6 hab.

CLAUSES (LES), com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 19 hab.

C'est dans ce village qu'est né M. l'abbé Prouzet, auteur des *Annales pour servir à l'histoire du Gévaudan*, mort en 1850, avant d'avoir achevé son *Histoire sur le Gévaudan*.

CLAUSES, com. de Fraissinet-de-Lozère, pop. 4 hab.

CLAUTRIER (LE), com. de Moissac, pop. 7 hab.

CLAUX (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 4 hab.

CLAUX, com. de Gabriac, pop. 10 hab.

CLAVIER, com. de Chanac, pop. 14 hab.

CLAVIÈRE, com. de Termes, pop. 10 hab.

CLÉDASSE (LA), com. du Vialas, pop. 6 hab.

CLÈDE (LA), com. de Moissac, pop. 2 hab.

CLÈDE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 25 hab.

CLÈDE (LA), com. de Moissac, pop. 2 hab.

CLÈDE-DELON, com. de Gabriac.

CLÉ-DE-FER, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 8 hab.

CLÈDE-DE-PRIVAT, com. de Moissac, pop. 2 hab.

CLÉDETTE (LA), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 5 hab.

CLÉDETTE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue.

CLÉMENT (St-), com. de St-Martin-de-Lansuscle.

CLERGUEMORT, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 12 hab.

CLERGUES, com. de Canillac, pop. 14 hab.

CLOTS (les), com. du Collet-de-Dèze, pop. 2 hab.

CLUJEANS, com. du Grèzes, pop. 50 hab.

CLUSEL, com. de Saint-Etienne-du-Valdonnez, pop. 15 hab.

COCURÈS, pop. 342 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 6 kil. N.-E. de Florac; à 31 kil. S.-E. de Mende, sur la rive droite du Tarn. — Pop. de la com., 342 hab. — Succ. érigée le 12 janvier 1820. — Pop. de la par., 309 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 354 hect. 96 ares 31 cent.

En *terres labourables,* 50 hect. 80 ares 96 cent.; *prés,* 22 hect. 46 ares 57 cent.; *bois,* 3 hect. 38 ares 57 cent.; *pâtures,* 30 hect. 35 ares 92 cent.; *terres vaines,* 88 hect. 23 ares 6 cent.; *vignes,* 5 hect. 46 ares 23 cent.; *châtaigneraies,* 137 hect. 16 ares 59 cent.; *jardins et vergers,* 1 hect. 8 ares 50 cent., *sol des bâtimens,* 97 ares 6 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 8 hect. 53 ares; *rivières ou ruisseaux,* 6 hect. 40 ares 20 cent.; *cimetière, église,* 9 ares 65 cent.

Contenance *imposable,* 339 hect. 92 ares 59 cent.

Revenu *imposable,* 5,624 fr. 76 c.

Contributions : *foncière,* 860 fr.; *pers. et mob.,* 125 fr.; *port. et fen.,* 112 fr.; *patentes,* 53 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 84; maisons, 84; ni villages ni hameaux.

Productions : grains, fourrages, châtaignes, quelques coteaux de vignes.

Cette commune est arrosée par le *Tarn* et le *Briançon;* la source de ce dernier vient des Bondons.

Le territoire de cette commune contient des gîtes de minerai argentifère qui font partie de la concession de Bédoués. L'analyse des échantillons extraits, annonce les plus belles espérances de richesse. Ces filons ne sont pas encore exploités.

COCUT, com. d'Ispagnac, pop. 3 hab.

CODOU (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 15 hab.

COLAS, com. des Bondons, pop. 6 hab.

COLLET-DE-DÈZE (LE), pop. 352 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 14 kil. N.-E. de ST-GERMAIN-DE-CALBERTE; *arr.,* et à 42 kil. S.-E. de FLORAC; à 61 kil. S.-E. de MENDE, sur une des branches du Gardon qui va arroser la vallée d'Alais. — Pop. de la com., 1,316 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 322 hab. — Annexe de l'église consistoriale du Vialas. — 1 notaire, 1 huissier. — Brigade de gendarmerie à pied. — Perception. — École prim. — *Distr.* des lettres. — *Bur. de poste* de SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,647 hect. 45 ares 51 cent.

En *terres labourables,* 148 hect. 56 ares 98 cent.; *prés,* 51 hect. 63 ares 77 cent.; *bois,* 38 hect. 61 ares 48 cent.; *pâtures,* 78 hect. 59 ares 22 cent.; *terres vaines,* 13 hect. 44 ares 98 cent.; *vignes,* 25 hect. 52 ares 60 cent.; *châtaigneraies,* 2,162 hect. 61 ares 42 cent.; *jardins,* 7 hect. 79 ares 23 cent.; *sol des bâtimens,* 7 hect. 97 ares 8 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 6 hect. 93 ares 77 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 105 hect. 40 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 34 ares 88 cent.

Contenance *imposable,* 2,331 hect. 76 ares 76 cent.

Revenu *imposable,* 13,084 fr. 52 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 3,864 fr.; *pers. et mob.,* 523 fr.; *port. et fen.,* 586 fr., *patentes,* 332 fr.

NOMBRE de ménages, 303; maisons, 303; villages ou hameaux, 66.

PRODUCTIONS : grains, beaucoup de châtaignes, vignes, mûriers.

FOIRES : 10 et 26 janvier, 18 mars et 25 avril, 10 mai, 4 juillet, 4 août, 21 novembre, 28 décembre.

Marchés : samedi.

Le mûrier, comme dans toute les Cévennes, est en voie de grande prospérité dans cette commune.

Le bourg du Collet est menacé de grands ravages par le Gardon qui arrose son territoire. Le lit de cette rivière s'exhausse sans cesse, et déjà une partie du village se trouve au-dessous du niveau du gravier; l'on a été obligé de construire un nouveau pont sur un ancien dont on aperçoit à peine aujourd'hui les dernières pierres de la voûte, lors des plus basses eaux.

Sur la montagne qui domine le Collet on trouve les ruines d'un ancien château appelé *Dèze*, que la tradition considère comme un phare élevé dans ce lieu en même temps que sur beaucoup d'autres points élevés des Cévennes, en 1320, par ordre du cardinal de Montuéjols, et qui servaient de signaux pour annoncer l'approche de l'ennemi pendant les guerres. Le phare de Dèze pouvait, en effet, correspondre avec le château de Portes par l'intermédiaire de celui de Coudoulous dont on aperçoit encore des vestiges. Toutes les autres tours appelées à ce service formaient entr'elles, par leur position, une ligne de correspondance telle, qu'aussitôt que l'une d'elle avait allumé ses feux, la vallée la plus voisine était prévenue et pouvait ensuite transmettre le même signal à une autre vallée, et ainsi de même pour toutes les gorges des Cévennes.

Le territoire de cette commune est riche en mines d'antimoine, trois filons qui affleurent sur le revers oriental de la montagne de Tignac sont ouverts; le principal a de $0^{m},80$ à 1^{m} d'épaisseur. Les premiers travaux datent de 1808, et la concession de 1822. La liquation se faisait sur place au moyen de la houille de la Grand'Combe, et l'antimoine liquaté était traité à la fonderie d'Alais. La production annuelle était comprise entre 50 et 100 quintaux métriques. Cette exploitation est aujourd'hui abandonnée.

COLOBRIÈRES, com. des Bondons, pop. 45 hab.

COLOMBE-D'AUROUX (Ste-), pop. 50 hab., ch.-l.

de *com., cant.*, et à 5 kil. E. de GRANDRIEU; *arr.* et à 50 kil. N.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 227 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 239 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 809 hect. 26 ares 92 cent.

En *terres labourables*, 390 hect. 63 ares 93 cent.; *prés*, 70 hect. 27 ares 87 cent.; *bois*, 118 hect. 72 ares 10 cent.; *pâtures*, 203 hect. 94 ares 30 cent.; *jardins*, 1 hect. 15 ares 65 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 41 ares 67 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 15 hect. 41 ares 67 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 65 ares 40 cent. *cimetière, église, bâtimens publics*, 14 ares 59 cent.

Contenance *imposable*, 786 hect. 15 ares 52 cent.

Revenu *imposable*, 5,171 fr. 52 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,179 fr.; *pers. et mob.*, 107 fr.; *port. et fen.*, 47 fr.; *patentes*, 5 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 55; maisons, 55; villages ou hameaux, 5.

PRODUCTIONS : seigle et pâturages.

COLOMBE-DE-PEYRE (STE-), pop. 61 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 6 kil. S.-O. d'AUMONT; *arr.*, et à 20 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 36 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 578 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 668 hab. — École prim. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE 2,179 hect. 56 ares 72 cent.

En *terres labourables*, 1,024 hect. 80 ares 42 cent.; *prés*, 348 hect. 94 ares 60 cent.; *bois*, 354 hect. 5 ares 87 cent.; *pâtures*, 432 hect. 64 ares 61 cent.; *jardins*, 3 hect. 52 ares 57 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 76 ares 53 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 39 hect. 26 ares 41 cent.; *ruisseaux*, 1 hect. 31 ares 2 cent; *cimetière, église, bâtimens publics*, 24 ares 69 cent.

Contenance *imposable*, 2,147 hect. 59 ares 70 cent.

Revenu *imposable*, 29,128 fr. 84 c.

Contributions : *foncière*, 2,328 fr.; *pers. et mob.*, 251 fr.; *port. et fen.*, 133 fr.; *patentes*, 22 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 126; maisons, 126; villages ou hameaux, 12.

Un ruisseau formé par deux sources traverse cette commune et va se jeter dans le Tréboulin. La découverte des débris de poterie romaine sur le territoire de cette commune, fait supposer que ce peuple y a stationné.

COLOMBÈCHE (la), com. de Born, pop. 44 hab.

COLOMBIÈRES, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

COLOMBIÈRES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 9 hab.

COLONEL (le), com. de la Malène.

COMBAIRE, com. de St-Juéry, pop. 4 hab.

COMBASSON, com. de Gabriac.

COMBE (la), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 3 hab.

COMBE (la), com. de St-André-de-Lancise, pop. 10 hab.

COMBE (la), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 hab.

COMBE (la), com. de Javols, pop. 1 hab.

COMBE (la), com. de St-Julien-des-Points, pop. 3 hab.

COMBE (la), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

COMBE (la), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 21 hab.

COMBE (la), com. de Paulhac, pop. 11 hab.

COMBE (la), com. de Prinsuéjols, pop. 65 hab.

COMBE (la), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 43 hab.

COMBE (la), com. de Quézac, pop. 18 hab.

COMBE-CHAVE, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 10 hab.

COMBE-CIBRAN, com. de St-Frézal-d'Albuges, pop. 26 hab.

COMBE-COURTE, com. de St-Germain-de-Calberte.

COMBE-DE-FERRIÈRE, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 16 hab.

COMBE-ESCURE, com. de Denis, pop. 11 hab.

COMBE-JOUVE, com. d'Arcomie, pop. 18 hab.

COMBE-LAIRO, com. de Montbrun.

COMBE-LE-BOUSE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 11 hab.

COMBE-LEZAIS, com. de St-Rome, pop. 58 hab.

COMBELLE, com. de Servières, pop. 5 hab.

COMBE-MAURY, com. de Lachamp, pop. 63 hab.

COMBE-RASE, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

COMBE-ROUBERT, com. du Pompidou.

COMBE-DU-SALZE, com. de Molezon.

COMBE-DE-SOULAGES, com. de Barre, pop. 8 hab.

COMBES (LES), com. de Barre, pop. 5 hab.

COMBES (LES), com. des Bondons, pop. 10 hab.

COMBES (LES), com. de Born, pop. 26 hab.

COMBES (LES), com. de Brenoux, pop. 5 hab.

COMBES (LES), com. du Collet-de-Dèze, pop. 3 hab.

COMBES (LAS), com. de Chaudeirac, pop. 32 hab.

COMBES (LES), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab.

COMBES (LES), com. de Moissac, pop. 9 hab.

COMBES (LES), com. de St-Paul-le-Froid, pop. 133 hab.

COMBES (LES), com. de Pierrefiche.

COMBES (LES), com. du Pompidou, pop. 6 hab.

COMBES (LES), com. de Servières, pop. 8 hab.

COMBES (LES), com. de Vébron, pop. 2 hab.

COMBESSOURDE, *ruisseau* qui descend de la partie septentrionale de la Lozère, entre dans la com. du Bleymard en coulant du S. au N., et se perd dans le Lot à 1 kil. de cette commune. La longueur de son cours est de 7 kil.

COMBETTES (LES), com. du Buisson, pop. 51 hab.

COMBETTES (LES), com. d'Ispagnac, pop. 12 hab.

COMBETTES-DU-CHATEAU, com. d'Estables, pop. 13 hab.

COMBETTES-DU-ROUBAT, com. d'Estables, pop. 12 hab.

COMBETTES (LES), com. de Javols, pop. 18 hab.

COMBETTES (LES), com. de Fau-de-Peyre, pop. 11 hab.

COMBETTES (LES), com. de Molezon, pop. 3 hab.

COMBETTES (LES), com. de Ribennes, pop. 38 hab.

COMBETTES-DEL-PLO (LES), com. de Châteauneuf, pop. 31 hab.

COMBETTES-DE-RATOU (LES), com. de Châteauneuf, pop. 11 hab.

COMBRES (LES), com. du Collet-de-Dèze, pop. 7 hab.

COMBRET, pop. 147 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 7 kil. N.-O de VILLEFORT; *arr.*, et à 53 kil. E. de MENDE, sur la rive gauche de la rivière d'Altier. — Pop. de la com., 147 hab. — *Bur. de poste* de VILLEFORT (il n'y a point de succursale).

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 586 hect. 4 ares 88 cent.

En *terres labourables*, 49 hect. 37 ares 2 cent.; *prés*, 21 hect. 63 ares 78 cent.; *pâtures*, 356 hect. 64 ares 29 cent.; *terres vaines*, 38 hect. 21 ares 65 cent.; *châtaigneraies*, 99 hect. 8 ares 74 cent.; *jardins*, 87 ares 38 cent.; *sol des bâtimens*, 88 ares 60 cent.; *routes, chemins, places*, 20 hect. 43 ares 49 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 8 hect. 89 ares 75 cent.

Contenance *imposable*, 564 hect. 3 ares 43 cent.

Revenu *imposable*, 3,476 fr. 76 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 449 fr.; *pers. et mob.*, 70 fr.; *port. et fen.*, 29 fr.; *patentes*, »

NOMBRE de ménages, 31; maisons, 31; ni villages, ni hameaux.

PRODUCTIONS : pâturages et châtaignes.

COMBRET, com. des Bessons, pop. 53 hab.

COMBRET, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 224

hab. — Succ. érigée le 31 mars 1843. — Pop. de la par., 290 hab.

Ce village, qui avait autrefois le titre de principauté, était exempt de tailles.

COMBRET, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 9 hab.

COMPARADE, com. de Moissac (*voir* CAMPARADE).

COMPEMÉNARD, com. de Gabriac (*voir* CAMPEMÉNARD).

COMPTÉ (LOU), com. de Fontans, pop. 12 hab.

COMTE (LE), com. de St-Germain-de-Calberte.

COMTE (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 hab.

CONCHÈS (village), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 43 hab.

CONCHÈS (hameau), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 7 hab.

CONDAMINE (LA), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 hab.

CONDAMINE (LA), com. de Montbrun, pop. 15 hab.

CONDRES, com. de St-Bonnet-d'Auroux, pop. 129 hab. — Ancien château.

CONQUES, com. de la Canourgue, pop. 11 hab.

CONSTANCI, com. de Bédoués, pop. 10 hab.

CONTRANDÉS, com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 49 hab.

CONZES, com. d'Altier, pop. 111 hab.

COPIES (LAS), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

COQUENAS, com. de la Malène, pop. 120 hab. — Ancien château.

CORBIER, com. de St-André-de-Lancise, pop. 5 hab.

CORBIER (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 5 hab.

CORBIÈRE, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

CORBIÈRES, com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 9 hab.

CORGNARÈDE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.

CORNAGE, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 4 hab.

CORREJAT, com. d'Auxillac, pop. 85 hab.

CORRIGER, com. de St-André-de-Lancise, pop. 4 hab.

CORSAC, com. de Mende, pop. 9 hab.

CORTÈS, com. du Vialas, pop. 29 hab.

COSTE (LA), com. de Gabriac, pop. 27 hab.

COSTE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 26 hab.

COSTE (LA), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 8 hab.

COSTE (LA), com. de St-Julien-des-Points, pop. 16 hab.

COSTE (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 11 hab.

COSTE (LA), com. du Pompidou, pop. 46 hab.

COSTE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 6 hab.

COSTE-BOULÈS, com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 23 h.

COSTE-BOULÈS, com. de Balmelles, pop. 11 hab.

COSTE-CHALDE, com. de la Salle-Prunet, pop. 3 hab.

COSTEILLADES, com. de Pourcharesses, pop. 67 hab.

COSTEILLADES, *grand ruisseau* qui prend sa source près du village de ce nom, arrose Villefort et trouve son embouchure dans la rivière d'Altier. Son parcours est de 13 kilomètres.

COSTE-GUISON, com. de Meyrueis, pop. 17 hab.

COSTE-RASTE, com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 5 h.

COSTE-ROUGNOUSE, com. de Termes, pop. 4 hab.

COSTE-VAYRE, com. de Brion, pop. 15 hab.

COUARDS (LES), com. de Mende, pop. 3 hab.

COUDELOUX, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 6 h.

COUDERC, com. de St-Chély-d'Acher, pop. 28 hab.

COUDERC, com. de St-Denis, pop. 6 hab.

COUDEIRES (LE), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 18 hab.

COUDOULA, com. de Ste-Croix.

COUDOULOUS, com. du Collet-de-Dèze, pop. 50 hab.

sur la route de Portes, où l'on voit encore les vestiges d'un des phares élevés en 1320 (*voir* COLLET-DE-DÈZE).

COUFIELGOUS, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

COUFINHET, com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 82 hab. — Relais de poste sur la route de Paris.

COUFFOURS, com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 35 hab.

COUFFOURS-MÉJOLS, com. de Malzieu-Forain, pop. 54 hab.

COUFFOURS-HAUTS, com. de Malzieu-Forain, pop. 51 hab.

COUFFOURS-QUETS, com. de Malzieu-Forain, pop. 35 hab.

COUGOUSSAC, com. de Gabrias, pop. 19 hab.

COUGOUSSAC, com. de Recoule-d'Aubrac, pop. 70 h.

COUGOUSSAC, com. de Servières.

COUGOUSSAC-BAS, com. de Châteauneuf, pop. 5 h.

COUGOUSSAC-NALT, com. de Châteauneuf, pop. 7 hab.

COULAGNE, *rivière*, affluent du Lot. La Coulagne prend sa source sur la Margeride, dans la commune de Rieutort-de-Randon; dans son cours, qui est du N. au S.-O., elle arrose les communes de Ribennes, St-Léger-de-Peyre, Marvéjols et Chirac. Son confluent est près du village de Moriès, canton de St-Germain-du-Teil. Cette rivière reçoit huit grands ruisseaux, dont six sur sa rive droite : *Froidouillas, Crueize, St-Laurent-de-Muret,* le *Pion, Rionyère, Rieulong;* deux sur sa rive gauche : le *Coulagnet* qui est formé de deux branches, et la *Jourdane* qui descend de la commune de Grèzes et se jette dans la Coulagne près de Pont-Pessil.

COULAGNE-BASSE, com. de Rieutort, pop. 68 hab.

COULAGNE-HAUTE, com. de Rieutort, pop. 35 hab.

COULAGNET, Com. de Chastel-Nouvel, pop. 23 hab.

COULAGNET, com. de Montrodat, pop. 9 hab.

COULAGNET, ruisseau qui naît dans la commune de

Rieutort, arrose les communes de Servières et de Gabrias, et trouve son embouchure dans la Coulagne, en face du vallon de Marvéjols. Ce ruisseau reçoit plusieurs torrens venant des communes de Lachamps et de Servières. Son parcours est de 20 kilomètres.

COULAGNETTE, com. de St-Amans, pop. 25 hab.

COULON, com. de St-Bonnet-de-Chirac, pop. 8 hab.

COULONNE, com. de Barre, pop. 9 hab.

COULOUBRIÈRES, com. des Bondons (*voir* COLOBRIÈRES).

COURBAT (LE), com. du Collet-de-Dèze, pop. 9 hab.

COURBE-JARRET, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 29 hab.

COURBE-PEYRE, com. d'Arzenc-d'Apcher, pop. 65 h.

COURBES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 h.

COURBETTES, com. de St-Denis, pop. 33 hab.

COURBIÈRES, com. de St-Denis.

COURBY, com. de St-Pierre-des-Tripieds, pop. 59 hab.

COURDELLE, com. de Saint-Hilaire-de-Lavit, pop. 20 hab.

COURONNE, com. du Buisson, pop. 5 hab.

COURONNE (LA), com. de Montbrun.

COURSOULES, com. de Cubières, pop. 42 hab.

COURTÈTE (OU LES GRANGES), com. de Nasbinals, pop. 5 hab.

COURS (LAS), com. de Montbrun (*voir* LASCOURS).

COURSES (LES), com. de St-Alban, pop. 57 hab.

COUSTOUS, com. de la Canourgue, pop. 15 hab.

COUTAL (LE), com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.

COUTEL-PERDUT, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

CRÉMADET (LE), com. de Barre, pop. 11 hab.

CRÉMADETTES (LES), com. de St-Julien-des-Points.

CRÉMAT (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 38 hab.

8

CRÉMAT (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 hab. — Ancien château.

CRÉMAT (LE), com. du Pompidou, pop. 28 hab.

CRÉPON (LE), com. du Vialas, pop. 18 hab.

CRESPIN (LE), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 6 hab.

CRESPIN (LE), com. de Pin-Moriés, pop. 23 hab.

CRIPSOULES, com. de Bassurels, pop. 43 hab.

CROANCE, com. de Moissac, pop. 3 hab.

CROISANCE, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 66 hab.

CROISIER (LE), com. de Chirac, pop. 25 hab.

CROISIER, com. des Salses, pop. 12 hab.

CROISIÈRES, com. de St-Simphorien, pop. 59 hab.

CROIX (LA), com. d'Aumont, pop. 24 hab.

CROIX (LA), com. de Barre, pop. 17 hab.

La Croix et Grandville, commune de la Salle-Prunet, formaient une seigneurie dépendante de l'évêché de Mende, elle était possédée en 1688 par Jean Cousin, sieur de la Croix.

CROIX (LA), com. de St-Julien-des-Points, pop. 6 h.

CROIX (STE-), pop. 168 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 14 kil. S.-E. de BARRE; *arr.,* et à 28 kil. S. E. de FLORAC; à 57 kil. S.-E. de MENDE, sur le Gardon de Ste-Croix qui partage le bourg en deux parties. — Pop. de la com., 885 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 255 hab. — Annexe de l'église consistoriale de Barre. — Ecoles prim. cathol. et protest. — *Bureau de poste* du POMPIDOU.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,854 hect. 97 ares 31 cent.

En *terres labourables,* 62 hect. 91 ares 40 cent.; *prés,* 28 hect. 60 ares 96 cent.; *bois,* 74 hect. 21 ares; *pâtures,* 409 hect. 54 ares 21 cent.; *terres vaines,* 19 hect. 66 ares 78 cent.; *vignes,* 26 hect. 56 ares 66 cent.; *terres à mûriers,* 46 hect. 49 ares 29 cent.; *châtaigneraies,* 1,134

hect. 85 ares 6 cent.; *jardins,* 5 hect. 38 ares 83 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 53 ares 1 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 10 hect. 80 ares 70 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 31 hect. 45 ares 31 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 14 ares 10 cent.

Contenance *imposable,* 1,812 hect. 46 ares 40 cent.

Revenu *imposable,* 12,180 fr. 61 c.

Contributions : *foncière,* 3,640 fr.; *pers. et mob.,* 509 fr., *port. et fen.,* 381 fr.; *patentes,* 397 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 237; maisons, 201; villages ou hameaux, 26.

Productions : châtaignes, vignes et mûriers.

Foires : 1er février, 10 avril, 10 mai, 10 août, 15 novembre.

Il se fait de nombreuses éducations de vers-à-soie dans cette commune. Sainte-Croix possède une filature qui fonctionne chaque année durant plusieurs mois.

On remarque dans le bourg un ancien château qui était le siège d'un fief important appartenant, au XVIIe siècle, aux frères de Gabriac, qui le possédaient en même temps que ceux de St-Julien-d'Arpaon et de Gabriac.

Le bourg est partagé en deux parties par le Gardon, dont le lit s'exhausse sans cesse. Dans les grandes crues, les maisons qui bordent la rive gauche sont inondées. La cause de l'exhaussement du lit de cette rivière provient de ce que son embouchure est perpendiculaire au Gardon de St-Etienne et que celui-ci, dans les fortes crues, arrête son courant, qui n'ayant plus alors la force d'entraîner la grande quantité de gravier qu'elle charrie, en dépose une partie sur son lit. Des hommes vivant encore aujourd'hui affirment que de leur connaissance cet exhaussement a été de plus de quatre mètres. Le bourg de Ste-Croix est donc fortement menacé de grands ravages par les eaux.

CROIX-BLANCHE (la), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 7 hab.

CROIX-DE-FER (LA), com. de Meyrueis, pop. 8 hab.

CROIX-DEL-PAL (LA), com. de Recoux, pop. 2 hab. Ce lieu est également appelé : *Baraque de Malet.*

CROS (LE), com. d'Altier. pop. 98 hab.

CROS (LE), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 41 hab.

CROS (LE), com. d'Auroux.

CROS (LE), com. des Bessons, pop. 27 hab.

CROS (LE), com. des Bondons, pop. 82 hab.

CROS (LE), com. des Fontans, pop. 44 hab.

CROS (LE), com. de St-Frézal-de-Ventalon, pop. 5 hab.

CROS (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 17 hab.

CROS (LE), com. de Javols, pop. 58 hab.

CROS (LE), com. de St-Julien-des-Points, pop. 49 hab.

CROS (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 5 h.

CROS (LE), com. du Pont-de-Montvert, pop. 22 hab.

CROS (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 16 h.

CROS (LE), com. de St-Saturnin, pop. 24 hab.

CROS-BAS (LE), com. de Chanac, pop. 56 hab.

CROS-GARNON, com. de Vébron, pop. 25 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 102 hab.

CROS-HAUT (LE), com. de Chanac, pop. 14 hab.

CROS-ROUX, com. de Vébron, pop. 16 hab.

CROTTE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

CROTTES (LES), com. de Bassurels. pop. 7 hab.

CROTTES (LES), com. d'Esclanèdes, pop. 15 hab.

CROTTES (LES), com. d'Esclanèdes, pop. 3 hab.

CROUPATAS (LE), com. de Cassagnas, pop. 6 hab.

CROUPATIÈRES, com. de Gabriac.

CROUPILLAC, com. de Florac, pop. 22 hab.

CROUZAS, com. de Cassagnas, pop. 7 hab.

CROUZAS, com. de Mende, pop. 70 hab.

CROUZET (LE), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 17 h.

CROUZET (LE), com. d'Aumont, pop. 52 hab.
CROUZET (LE), com. des Bondons, pop. 65 hab.
CROUZET (LE), com. de Chadenet, pop. 113 hab.
CROUZET (LE), com. du Chambon, pop. 35 hab.
CROUZET (LE), com. de Chaudeirac, pop. 58 hab.
CROUZET (LE), com. de St-Denis, pop. 26 hab.
CROUZET (LE), com. de Gabrias, pop. 18 hab.
CROUZET (LE), com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 15 hab.
CROUZET (LE), com. de St-Léger-du-Malzieu, pop. 12 hab.
CROUZET (LE), com. de Meyrueis, pop. 59 hab.
CROUZET (LE), com. du Pompidou, pop. 68 hab.
CROUZET (LE), com. de Prévenchères, pop. 82 hab.
CROUZET (LE), com. de St-Privat-du-Fau, pop. 29 h.
CROUZET (LE), com. de Ribennes, pop. 64 hab.
CROUZET (LE), com. de Rimeize, pop. 58 hab.
CROUZET-BUISSON (LE), com. de St-Privat-du-Fau, pop. 29 hab.
CROUZET-CHAFFOL (LE), com. de St-Sauveur-de-Ginestoux, pop. 163 hab.
CROUZET-SAINT-JEAN (LE), com. de St-Jean-la Fouillouse, pop. 33 hab.
CROUZET-MONTMAL (LE), com. de Chadenet, pop. 113 hab.
CROUZET-PLO (LE), com. des Laubies, pop. 35 hab.
CROUZETS (LES), com. de Barre, pop. 4 hab.
CROUZETS (LES), com. de la Canourgue, pop. 14 h.
CROUZETS (LES), com. de Cubières, pop. 55 hab.
CROUZETS (LES), com. de Chastel-Nouvel, pop. 59 h.
CROZAC, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 62 hab.
CROZE (LA), com. du Collet-de-Dèze, pop. 19 hab.
CROZE (LA), com. de Termes, pop. 31 hab.
CROZE (LA), com. de St-Hilaire-de-Lavit.
CROZE (LA), com. de St-Georges, pop. 23 hab.

CROZES (LES), com. d'Aumont, pop. 28 hab.

CROZES (LES), com. du Collet-de-Dèze, pop. 13 hab.

CROZES-BASSES (LES), com. de Cassagnas, pop. 157 hab.

CROZES-HAUTES (LES), com. de Cassagnas, pop. 61 hab.

CRUEIZE, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 25 hab.

CRUEIZE, *ruisseau* qui prend sa source dans le bois de Prunalières, commune de St-Laurent-de-Muret, arrose les communes du Buisson, de St-Léger-de-Peyre, et se perd sur la rive droite de la Coulagne, après un parcours de 12 kilomètres.

CRUEYZETTE, com. du Buisson, pop. 9 hab.

CUBIÈRES, pop. 200 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 5 kil. S.-E. du BLEYMARD; *arr.*, et à 35 kil. E. de MENDE; sur le versant E. de la chaîne des deux mers, faîte des bassins du Lot et du Chassézac. — Pop. de la com., 1,137 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 624 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 5,887 hect. 60 ares 61 cent.

En *terres labourables*, 1,257 hect. 69 ares 32 cent.; *prés*, 367 hect. 94 ares 27 cent.; *bois*, 398 hect. 84 ares 30 cent.; *pâtures*, 3,625 hect. 64 ares 83 cent.; *terres vaines*, 83 hect. 44 cent.; *châtaigneraies*, 24 hect. 31 ares 30 cent.; *jardins*, 6 hect. 78 ares 51 cent.; *sol des bâtimens*, 6 hect. 58 ares 64 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 77 hect. 50 ares 25 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 39 hect. 10 ares 25 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 18 ares 50 cent.

Contenance *imposable*, 4,760 hect. 91 ares 37 cent.

Revenu *imposable*, 25,394 fr. 04 c.

CONTRIBUTIONS: *foncière*, 4,823 fr.; *pers. et mob.*, 636 fr.; *port. et fen.*, 348 fr.; *patentes*, 140 fr. 25 c.

NOMBRE de ménages, 242; maisons, 242; villages ou hameaux, 18.

Productions : grains, fourrages, châtaignes.

Le Lot et l'Altier prennent leurs sources à l'opposite l'un de l'autre sur le territoire de cette commune; le premier coule de l'E. à l'O., et le second de l'O. à l'E. Tout près de la source du Lot se trouve une mine de plomb qui a été exploitée anciennement.

L'Eglise de Cubières paraît remonter à une époque fort reculée; les figures grotesques qui décorent ses chapiteaux et ses pilastres font croire qu'elle fut construite au XI[e] siècle.

Cubières et le lieu natal de Chalbos, François, général de division, commandant dans la Vendée en 1793 et plus tard à Mayence, mort en 1803.

CUBIÈRETTES, pop. 176 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 8 kil. S.-E. du Bleymard; *arr.,* et à 38 kil. E. de Mende, sur le versant N. de la Lozère. — Pop. de la com., 176 hab. — Succ. érigée le 27 juin 1841. — Pop. de la par., 160 hab. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 1,133 hect. 97 ares 76 cent.

En *terres labourables,* 138 hect. 65 ares 50 cent.; *prés,* 52 hect. 65 ares 50 cent.; *bois,* 111 hect. 43 ares 50 cent.; *pâtures,* 790 hect. 65 ares; *terres vaines,* 12 hect. 52 ares 60 cent.; *jardins,* 86 ares 49 cent.; *sol des bâtimens,* 97 ares 38 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 14 hect. 75 ares 37 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 11 hect. 4 ares 5 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 26 ares.

Contenance *imposable,* 1,107 hect. 92 ares 30 cent.

Revenu *imposable,* 5,147 fr. 47 c.

Contributions : *foncière,* 857 fr.; *pers. et mob.,* 63 fr.; *port. et fen.,* 62 fr.; *patentes,* ».

Nombre de ménages, 35; maisons, 35; villlages ou hameaux, 1.

Productions : grains et fourrages.

Le territoire de cette commune est arrosé par deux ruisseaux qui coulent du S. au N., et vont se réunir à la rivière d'Altier.

On trouve dans le clocher de l'église de Cubièrettes une pierre qui porte le millésime de 1108.

CULTURES, pop. 68 hab., ch.-l. de *com. cant.*, et à 6 kil. N.-E. de CHANAC; *arr.*, et à 15 kil. S.-E. de MARVÉJOLS; à 15 kil. O. de MENDE, sur la rive droite du Lot. — Pop. de la com., 225 hab. — Succ. érigée le 3 juillet 1826. — Pop. de la par., 246 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 396 hect. 35 ares 15 cent.

En *terres labourables*, 187 hect. 78 ares 25 cent.; *prés*, 17 hect. 65 ares 85 cent.; *bois*, 5 hect. 55 ares 39 cent.; *pâtures*, 163 hect. 54 ares 49 cent.; *gravier*, 1 hect. 62 ares; *jardins*, 1 hect. 35 ares 65 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 97 ares 97 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 9 hect. 7 ares; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 61 ares 70 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 16 ares 85 cent.

Contenance *imposable*, 379 hect. 49 ares 60 cent.

Revenu *imposable*, 5,348 fr. 67 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,349 fr.; *pers. et mob.*, 130 fr.; *port. et fen.*, 87 fr.; *patentes*, 26 fr.

NOMBRE de ménages, 48; maisons, 46; villages ou hameaux, 8.

PRODUCTIONS : grains, fourrages, fruits.

Comme celui des autres contrées arrosées par le Lot, le territoire de cette commune est productif, mais il est peu étendu.

CUM, com. de Trélans, pop. 28 hab.

CURE (LA), com. de Barre, pop. 7 hab.

CURRIÈRES, com. de Cassagnas, pop. 95 hab.

DAN.

DALBIÈRES, com. de Ribennes, pop. 12 hab.

DANTILLIÈRE, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 4 hab.

DARGILAN, com. de Meyrueis, pop. 23 hab.

DAUFAGE, com. de Chasseradès, pop. 101 hab.

DAUZINES, com. de Rieutort, pop. 21 hab.

DÉDON, com. de Vébron, pop. 12 hab.

DÉGOUTAL, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

DÉMENTIT (LE), com. de la Chazé, pop. 6 hob.

DENIS (ST), pop. 161 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 15 kil. N. de ST-AMANS; *arr.,* et à 57 kil. N. de MENDE, au pied de la Margeride. — Pop. de la com., 700 hab. — succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 907 hab. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,868 hect. 18 ares 2 cent.

En *terres labourables,* 1,275 hect. 86 ares 87 cent.; *prés,* 340 hect. 24 ares 31 cent.; *bois,* 491 hect. 72 ares 50 cent.; *pâtures,* 1,673 hect. 36 ares 37 cent.; *jardins,* 3 hect. 62 ares 84 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 80 ares 26 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 68 hect. 49 ares 10 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 9 hect. 94 ares 75 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 11 ares 6 cent.

Contenance *imposable,* 3,740 hect. 2 ares 11 cent.

Revenu *imposable,* 9,087 fr. 22 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 3,954 fr.; *pers. et mob.,* 323 fr.; *port. et fen.,* 177 fr.; *patentes,* 44 fr.

NOMBRE de ménages, 163; maisons, 161; villages ou hameaux, 18.

PRODUCTIONS : seigle et pâturages.

Les pâturages de cette commune nourrissent chaque année de nombreux troupeaux, venant des départemens du Midi.

Le ruisseau de Mézeri, affluent de la Trueyre, prend sa source dans cette commune dont il arrose le territoire.

On remarque au village du Vialas la continuation de la voie romaine d'Agrippa, allant de Lyon à Toulouse.

Le château de Saint-Denis était, en 1680, le siège d'une seigneurie appartenant à noble Philibert de l'Escure qui,

par son hommage du 16 septembre de ladite année, déclarait tenir en fief franc et honoré, de seigneur Evêque de Mende, le château de Saint-Denis avec commandement, ses droits et appartenances sur Mézeri, Volpilières, Céraldès, Langlade, Crouzet, Champlon, Reybeirolles, Courbettes, Chazals-Hivernals, le Terron, etc., ainsi que le village des Mèdes, commune de Grandrieu (*Archives*).

DÉROC (LE), com. de Chanac, pop. 7 hab.

DÉROC (LE), com. de Nasbinals.

DESTOURBE (LA), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 4 hab.

DESTOURBES, com. de Luc, pop. 11 hab.

DEVÈZE (LA), com. de Saint-André-de-Lancize, pop. 7 hab.

DEVÈZE (LA), com. du Collet-de-Dèze.

DEVÈZE (LA), com. de Molezon, pop. 7 hab.

Il y avait anciennement un château qui fut incendié en 1702. Il était alors habité par M. de la Camp, MM. Margoiral de Ladevèze, et M. de Degrèze, qui y furent égorgés lors du pillage et de l'incendie.

DEVÈZES (LES), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 hab.

DEVÈZET (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 5 h.

DEVÈZET (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 hab.

DEXTRES (LES), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 3 hab.

DÈZE, com. du Collet-de-Dèze (*voir* COLLET-DE-DÈZE).

DIÈGES, com. de Paulhac, pop. 44 hab.

DIGNAS, com. de Ste-Enimie, pop. 5 hab.

DOLAN, com. de St-Prejet-du-Tarn, pop. 14 hab.

DOMAIL (LE), com. de la Capelle, pop. 24 hab.

DOMERGUE, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 12 h.

DONALDÈS, com. de St-Simphorien, pop. 114 hab.

DONADIEU, com. de Moissac.

DONNEPAU, com. de St-Alban, pop. 30 hab.

DONNEPAU, com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 70 hab.

DONZELÈCHE, com. du Vialas, pop. 12 hab.

DOULON, *grand ruisseau* formé de quatre branches, qui naissent : la première, sur la montagne du Montasset, au N. de la commune de Salses; la seconde, la *Barthe*, dans la commune des Hermeaux; la troisième, *Chaldeirac*, dans la commune de Trélans; enfin, la quatrième ou le *Doulon*, proprement dit, au-dessus des bois communaux, situés à l'O. du mont Maillebiau, au S.-E. d'Aubrac, et reçoit les trois autres sur divers points dans la commune de St-Germain-du-Teil. Le Doulon a son embouchure sur la rive droite du Lot, au N. de la commune de Canillac. La direction de son cours est du N. au S., et la longueur de son parcours est de 20 kilomètres.

DOULON, com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 7 hab.

DOUZES (LES), com. d'Hures, pop. 53 hab.

DRECH (LA), com. de Gabriac.

DRIGAS, com. d'Hures, pop. 131 hab.

DROMARÈS (LE), com. de Châteauneuf.

DROUBIES, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 203 hab.

DUC (LE), com. du Pompidou, pop. 29 hab.

DUC (LE), com. de la Tieule, pop. 13 hab.

DUCROS (MAS DE), com. du Vialas, pop. 2 hab.

DURANTY, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 h.

DURON, com. de Grandrieu.

DUX (LES), com. de Malzieu-Forain, pop. 86 hab.

EGL.

ECHALOUPES, com. de Chauchailles, pop. 19 hab.

EGLISE (L'), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 4 hab.

EGLISE (HAMEAU DE L'), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 3 hab.

ELZE (L'), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

ELZE (L'), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 30 hab.

ELZES, com. de Cassagnas, pop. 9 hab.

ELZET, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 8 hab.

ELZET, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 14 hab.

ELZIÈRE (L'), com. de Saint-Hilaire-de-Lavit, pop. 9 hab.

ELZIÈRES (LES), com. du Collet-de-Dèze, pop. 19 h.

ELZIÈRETTE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

EMPÉRI (L'), com. de Marvéjols, pop. 20 hab.

ENFRUITS, com. du Pont-de-Montvert, pop. 35 hab.

ENIMIE (STE-), pop. 675 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.*, et à 28 kil. N. de FLORAC; à 30 kil. S. de MENDE, dans un vallon profond et étroit arrosé par le Tarn. — Pop. de la com., 1,230 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 789 hab. — Justice de paix, 1 notaire, enregistrement, perception. — Brigade de gendarmerie à pied. — Ecole prim. — *Dist.* des lettres. — *Bur. de poste de* FLORAC.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 8,509 hect. 71 ares 69 cent.

En *terres labourables*, 1,648 hect. 86 ares 9 cent.; *prés*, 29 hect. 60 ares 30 cent.; *bois*, 148 hect. 7 ares 79 cent.; *pâture*, 6,457 hect. 88 ares 1 cent.; *vignes*, 54 hect. 73 ares 75 cent.; *jardins*, 6 hect. 38 ares 41 cent.; *sol des bâtimens*, 7 hect. 12 ares 40 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 125 hect. 1 are 71 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 31 hect. 73 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 28 ares 5 cent.

Contenance *imposable*, 7,353 hect. 51 ares 73 cent.

Revenu *imposable*, 33,144 fr. 72 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 6,280 fr.; *pers. et mob.*, 739 fr.; *port. et fen.*, 501 fr.; *patentes*, 179 fr. 75 c.

NOMBRE de ménages, 299; maisons, 299; villages ou hameaux, 15.

Productions : grains sur la partie du Causse; vignes, fruits, amandiers dans la partie arrosée par le Tarn.

Foires : 28 avril, 26 septembre.

La ville de Sainte-Enimie, primitivement appelée *Burlatés*, du nom de la Fontaine de *Burle* qui jaillit dans le lieu même de Sainte-Enimie, prit plus tard celui qu'elle porte aujourd'hui d'une fille de Clotaire II qui, d'après une tradition très-accréditée dans le pays, y vint pour trouver dans les eaux de la fontaine de Burle, le remède à une lèpre qui lui couvrait le visage. Une pareille tradition s'est conservée à Bagnols, de laquelle il résulterait que les eaux thermales auraient attiré sainte Enimie pour le même motif, et cette tradition s'appuie de ce que les eaux de Bagnols possèdent des propriétés pour la guérison de la maladie dont cette sainte était affectée, et, en outre, de ce que l'église du village est placée sous son invocation. Mais les faits qui accompagnent la première, semblent beaucoup plus significatifs; en effet, le nom de la petite ville de Sainte-Enimie et la fondation du monastère de religieuses par cette sainte sont là, depuis douze siècles, comme une charte parlante.

Au-dessus de la ville et sur le versant qui domine la rive droite du Tarn, existe un ermitage non habité, mais qui est entretenu; les prêtres du lieu y célèbrent l'office divin à certaines époques. On croit généralement que c'est en cet endroit que mourut sainte Enimie.

Le monastère de religieuses, fondé au VIIe siècle, passa trois siècles plus tard aux Bénédictins de l'ordre de saint Chaffre du Puy. L'acte de donation par l'évêque Etienne en fut passé à Rome, sous le pape Agapit, en 951. Dans un ouvrage publié en 1750, par les Bénédictins d'Occitanie (Languedoc), on lit qu'à cette époque le monastère de Sainte-Enimie subsistait dans le Gédauvan, non plus sous le titre d'abbaye, mais sous celui de Prieuré conventuel de l'Ordre de St-Benoît, dépendant de l'abbaye de St-Chaffre.

Il reste encore quelques vestiges de l'ancien monastère ; si ce bâtiment remonte, ainsi que cela semble probable, à l'époque de sa fondation primitive, ce serait une de ces constructions mérovingiennes qui sont fort rares aujourd'hui ; il serait donc à désirer qu'elle fut préservée d'une destruction complète.

Avant la révolution de 1789, l'église de Sainte-Enimie était un prieuré, dont le titulaire était député aux Etats de Gévaudan. Il partageait cette prérogative avec le dom d'Aubrac, le prieur de Langogne, l'abbé des Chambons et le commandeur de Palhers. Il jouissait, en outre, du droit de nominatiou à la troisième dignité du chapitre collégial de Notre-Dame-de-Carée, à Marvéjols.

ENTRAIGUES, com. de Laval-Atger, pop. 19 hab.

ERBOUSSAT, com. d'Auroux.

ESCLACHE (L'), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 13 hab.

ESCLANÈDE, com. de la Rouvière.

ESCLANÈDES, pop. 62 hab., ch.-l. de *com., cant.* et à 3 kil. N.-O. de CHANAC; *arr.,* et à 17 kil. S.-E. de MARVÉJOLS ; à 15 kil. S.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 525 hab. — Succ. érigée le 12 janv. 1820. — Pop. de la par., 624 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,250 hect. 85 ares 33 cent.

En *terres labourables,* 612 hect. 41 ares 48 cent.; *prés,* 24 hect. 81 ares, 50 cent.; *bois,* 79 hect. 58 ares 40 cent.; *pâtures,* 485 hect. 23 ares 76 cent.; *terres vaines,* 97 hect. 30 ares ; *jardins,* 2 hect. 52 ares 30 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 71 ares 88 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 23 hect. 81 ares 18 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 17 hect. 80 ares 20 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 47 ares 33 cent.

Contenance *imposable,* 1,209 hect. 6 ares 52 cent.

Revenu *imposable,* 12,979 fr. 50 c.

Contributions : *foncière*, 2,751 fr.; *pers. et mob.* 349 fr.; *port. et fen.*, 243 fr.; *patentes*, 64 fr.

Nombre de ménages, 115; maisons, 115; villages ou hameaux, 8.

Productions : grains, fruits et pâturages.

ESCLANÈDES, *ruisseau* dont la source est sur la Margeride, à 5 kil. N.-O. de Laubert; il coule du N. au S., et a son embouchure dans le Lot, au droit de Sainte-Hélène. Son parcours est de 7 kilomètres.

ESCLOPIER (l'), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

ESCLOTS, com. de Servières, pop. 14 hab.

ESCOUTO-SE-PLEOU, com. de Ste-Croix.

ESCUDIÈRES, com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 137 hab.

ESCUDIÈRETTES, com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 32 hab.

ESCURES (l'), com. de Javols, 45 hab.

ESCURES (les), com. de Noalhac, pop. 2 hab.

ESCURETTE (l'), com. de Javols, pop. 8 hab.

ESFAGOUX, com. de Luc, pop. 121 hab.

ESFOURNETS, com. de Luc, pop. 23 hab.

ESPARGUES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 10 hab.

ESPÈRE, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 61 hab.

ESPÈRELLES (les), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 14 hab.

ESPEYSSES, com. des Laubies, pop. 48 hab.

ESPINARD, com. d'Ispagnac, pop. 7 hab.

ESPINAS (l'), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 3 hab.

ESPINAS (l'), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 hab.

ESPINAS, com. de Servières, pop. 67 hab.

ESPINASSOUNEL, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 38 hab.

ESPINASSOUS, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 105 hab.

ESPINOUSE-DE-FENESTRE, com. de la Panouse, pop. 98 hab.

ESPINOUSETTE, commune de Grandrieu pop. 50 hab.

ESPOUZOLLES, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 83 hab.

ESPRADEL, com. de Luc, pop. 186 hab.

ESQUINADE (L'), com. de Saint-Etienne-Vallée-Française.

ESTABLES, pop. 173 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 4 kil. N.-E. de St-Amans; *arr.,* et à 23 kil. N. de Mende, au pied de la Margeride. — Pop. de la com., 613 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 628 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Serverette.

Superficie de la commune, 3,288 hect. 81 ares 64 cent.

En *terres labourables,* 951 hect. 91 ares 22 cent.; *prés,* 300 hect. 56 ares 34 cent.; *bois,* 400 hect. 51 ares 65 cent.; *pâtures,* 1,552 hect. 75 ares 63 cent.; *terres vaines,* 3 hect. 96 ares 30 cent.; *jardins,* 2 hect. 41 ares 19 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 30 ares 82 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 62 hect. 40 ares 83 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 9 hect. 42 ares 50 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 46 ares 16 cent.

Contenance *imposable,* 3,216 hect. 44 ares 15 cent.

Revenu *imposable,* 8,923 fr. 76 c.

Contributions : *foncière,* 3,802 fr.; *pers. et mob.,* 404 fr.; *port. et fen.,* 180 fr.; *patentes,* 56 fr.

Nombre de ménages, 121; maisons, 121; villages ou hameaux, 13.

Productions : seigle, fourrages. Le bois de pin est presque le seul qui existe sur le territoire de cette commune qui est traversé par un ruisseau coulant de l'E. à l'O., et qui se perd dans la Coulagne.

On trouve sur le territoire de cette commune les vestiges d'un ancien château qui fut dans l'origine la demeure de la famille de Randon ; mais ayant été détruit, un membre de cette famille en fit bâtir un nouveau auquel il donna son nom qui a été transmis au bourg qu'on nomme aujourd'hui Châteauneuf-de-Randon. L'ancien château de Randon avait appartenu aux rois d'Aragon, il était situé non loin du plateau qui, à cause de cela, a été appelé le *Palais-du-Roi*.

ESTAMPES (L'), com. de Chasseradès, pop. 71 hab.

ESTERPADETTE (L'), com. du Collet-de-Dèze, pop. 4 hab.

ESTEVENETS (L'), com. du Luc, pop. 35 hab.

ESTEYRÈS (L'), com. de St-Alban, pop. 22 hab.

ESTIVAL (L'), com. d'Albaret-Sainte-Marie, pop. 42 hab.

ESTIVAL (L'), com. de Fontans, pop. 41 hab.

ESTIVAL (L'), com. de Lajo, pop. 58 hab.

ESTIVALET (L'), com. de Malzieu-Forain, pop. 55 hab.

ESTIVAREILLE, com. d'Estables, pop. 10 hab.

ESTRADE (L'), com. de St-André-de-Capcèze, pop. 61 hab.

ESTRADE (L'), com. d'Ispagnac, pop. 7 hab.

ESTRÈCHES (LES), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 15 hab.

ESTRETS (LES), com. de Chirac, pop. 13 hab.

ESTRETS (LES), com. de Fontans, pop. 129 hab. — Succ. érigée le 15 fév. 1843. — Pop. de la par., 227 hab. — *Bur. de poste* de St-Chély.

ESTRETS (Pont des), com. de Rimeize, pop. 22 h.

ESTREZETS (L'), com. de Chaudeirac, pop. 15 hab.

ETIENNE-DU-VALDONNEZ (St-), pop. 510 hab., ch.-l. de *com., cant., arr.,* et à 10 kil. S.-E. de Mende. — Pop. de la com., 1,323 hab. — Succ. érigée le 28 fév.

1802. — Pop. de la par., 1,304 hab. — Perception. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 5,609 hect. 40 ares 51 cent.

En *terres labourables*, 1,230 hect. 9 ares 62 cent.; *prés*, 332 hect. 14 ares 20 cent.; *bois*, 46 hect. 44 ares 66 cent.; *pâtures*, 3,096 hect. 42 ares 10 cent.; *terres vaines*, 752 hect. 5 ares 28 cent.; *jardins*, 7 hect. 6 ares 95 cent.; *sol des bâtimens*, 7 hect. 22 ares 72 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 73 hect. 93 ares 18 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 63 hect. 62 ares 70 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 59 ares 10 cent.

Contenance *imposable*, 5,463 hect. 97 ares 88 cent.

Revenu *imposable*, 46,473 fr. 36 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 5,454 fr.; *pers. et mob.*, 695 fr.; *port. et fen.*, 333 fr.; *patentes*, 142 fr. 33 c.

NOMBRE de ménages, 259; maisons 245; villages ou hameaux, 18.

PRODUCTIONS : la partie du territoire qui s'étend sur la montagne la Lozère ne donne que du seigle, celle arrosée par le Bramont fournit du froment de bonne qualité et des fruits.

FOIRES : 1er mars, 17 mai, 4 octobre.

La construction de l'église de Saint-Etienne paraît remonter au XIVe siècle.

On trouve, à 4 kilomètres de ce bourg, dans une gorge entre la route de Florac et le village de Montmirat, des filons de minerai composé de galène, tenant 0,0003 argent. Les habitans de Montmirat ont exploité cette mine et en ont vendu les produits comme alquifoux. Aucune exploitation n'a lieu en ce moment. (*Compte rendu* des Ing., 1847.)

ETIENNE-VALLÉE-FRANÇAISE (ST-), pop. 413 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 10 kil. S. de ST-GERMAIN-DE-CALBERTE; *arr.*, et à 37 kil. S.-E. de FLORAC; à 66 kil. S.-E. de MENDE, sur l'une des sept branches du Gard.

— Pop. de la com., 1,983 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 838 hab. — Annexe de l'église consistoriale de St-Germain-de-Calberte. — 1 notaire, 1 huissier. — Ecole des Sœurs de l'Union chrétienne. — Ecole prim. cathol. et protest. — *Bur. de poste* de ST-JEAN-DU-GARD.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 5,099 hect. 35 ares 72 cent.

En *terres labourables*, 42 hect. 91 ares 83 cent.; *prés*, 56 hect. 85 ares 91 cent.; *bois*, 279 hect. 57 ares 51 cent.; *pâtures*, 1,263 hect. 95 ares 8 cent.; *terres vaines*, 10 hect. 56 ares 85 cent.; *vignes*, 32 hect. 16 ares 15 cent.; *mûriers*, 186 hect. 7 ares 30 cent.; *châtaigneraies*, 2,881 hect. 72 ares 51 cent.; *jardins*, 9 hect. 28 ares 41 cent.; *sol des bâtimens*, 11 hect. 93 ares 37 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 44 hect. 88 ares 30 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 279 hect. 32 ares 60 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 25 ares 90 cent.

Contenance *imposable*, 4,773 hect. 99 ares 56 cent.

Revenu *imposable*, 21,478 fr. 12 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 8,713 fr.; *pers. et mob.*, 1,145 fr.; *port. et fen.*, 860 fr.; *patentes*, 293 fr. 17 c.

NOMBRE de ménages, 462; maisons, 462.

PRODUCTIONS : châtaignes, vignes et mûriers. On y trouve le figuier, le néflier.

FOIRES : 30 avril, 10 juillet, 16 août, 26 septembre, 23 novembre, 15 décembre.

MARCHÉS : mardi.

Cette commune est arrosée par le Gardon qui vient de St-Germain-de-Calberte et par celui qui arrose la vallée de Moissac. Le confluent de ces deux Gardons a lieu tout près de Saint-Etienne, au Martinet.

Le château qui domine le bourg de St-Etienne et appartient à M. Sabatier de Soleyrol, était autrefois le siège d'un fief qui fut érigé en marquisat, sa construction ne paraît

pas ancienne. Il était flanqué de quatre tours dont les flèches furent abattues en 1793.

Tout près de St-Etienne, sur un mamelon escarpé qui domine la vallée, on voit encore les vestiges d'un ancien château, appelé de Lancise, que l'on peut considérer comme l'un des phares du cardinal de Montuéjols (*voir* Collet-de-Dèze). Il est certain que par sa position il pouvait servir à prévenir toute la Vallée-Française; on l'aperçoit de très-loin, il correspondait directement avec le château de la Carrière, situé sur la montagne la plus élevée entre Moissac et la Pelucarie.

St-Etienne fut l'une des cinq paroisses épargnées lors de l'incendie général des 32 paroisses des Cévennes, qui eut lieu en 1703.

On trouve, sur le territoire de cette commune, un filon de cuivre pyriteux intercalé dans les montagnes de micachiste qui forment la limite du département du Gard. Ce filon affleure à 16 kil. d'Alais, dans une contrée qui offre toute facilité pour l'exploitation.

EULALIE (Ste-), pop. 167 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 18 kil. N. de Serverette; *arr.*, et à 43 kil. N.-E. de Marvéjols; à 43 kil. N. de Mende sur la Margeride. — Pop. de la com., 237 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 310 hab. — École prim. — *Bur. de poste* de Serverette.

Superficie de la commune 2,130 hect. 79 ares 32 cent.

En *terres labourables*, 523 hect. 64 ares 55 cent.; *prés*, 160 hect. 16 ares 65 cent.; *bois*, 322 hect. 79 ares 70 cent.; *pâtures*, 1,288 hect. 1 are 75 cent.; *jardins*, 90 ares 9 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 50 ares 30 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 29 hect. 33 ares 40 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 4 hect. 23 ares 50 cent; *cimetière, église, bâtimens publics*, 19 ares 38 cent.

Contenance *imposable*, 2,093 hect. 3 ares 13 cent.

Revenu *imposable*, 3,498 fr. 09 c.

Contributions : *foncière*, 922 fr.; *pers. et mob.*, 100 fr.; *port. et fen.*, 44 fr.; *patentes*, 22 fr.

Nombre de ménages, 45; maisons, 44; villages ou hameaux, 3.

Productions : seigle et pâturages.

Le ruisseau de Quittard, divisé en deux branches, prend sa source dans cette commune.

On aperçoit sur son territoire des traces de la voie romaine d'Agrippa conduisant de Lyon à Toulouse, dans les bois de Ferluguet.

EVESQUE (l'), com. de St-Hilaire-de-Lavit.

EXTRAITS (les), com. de Châteauneuf, pop. 16 hab.

FAB.

FABRE (le), com. de Saint-Martin-de-Boubeaux, pop. 4 hab.

FABRÈGE (la), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 12 hab.

FABRÈGES, com. de St-Amans, pop. 6 hab.

FABRÈGES, com. d'Antrenas, pop. 107 hab.

FABRÈGES, com. d'Auroux, pop. 27 hab.

FABRÈGES, com. de Chirac, pop. 74 hab.

FABRÈGES, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

FABRÈGES, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 11 h.

FABREGESSES, com. de St-Martin-de-Lansuscle.

FABREGETTE, com. d'Antrenas.

FABRÈGUE (la), com. de Ste-Croix, pop. 20 hab.

FABRÈGUE (la), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

FABRÈGUE (la), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 10 hab.

FABRÈGUE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 35 hab.

FABREGUETTE (LA), com. de Hermeaux, pop. 44 hab.

FABRIQUE (LA), com. de Meyrueis, pop. 5 hab.

FAGE (LA), com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 87 hab.

FAGE (LA), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 178 hab.

FAGE (LA), com. de Grandrieu, pop. 165 hab.

FAGE (LA), com. de Lachamp, pop. 25 hab.

FAGE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux.

FAGE-SAINT-JULIEN (LA), pop. 99 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 8 kil. N.-O. de ST-CHÉLY; *arr.,* et à 57 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 51 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 584 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 508 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-CHÉLY.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,193 hect. 59 ares 8 cent.

En *terres labourables,* 851 hect. 57 ares 2 cent.; *prés,* 305 hect. 27 ares 87 cent.; *bois,* 516 hect. 17 ares 7 cent.; *pâtures,* 478 hect. 28 ares 74 cent.; *jardins,* 5 hect. 10 ares 98 cent., *sol des bâtimens,* 3 hect. 96 ares 64 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 32 hect. 61 ares 40 cent.; *ruisseaux,* 2 hect. 24 ares; *cimetière, église, bâtimens publics,* 23 ares 36 cent.

Contenance *imposable,* 2,158 hect. 50 ares 52 cent.

Revenu *imposable,* 21,184 fr. 05 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,173 fr.; *pers. et mob.,* 314 fr.; *port. et fen.,* 130 fr.; *patentes,* 6 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 114; maisons, 114; villages ou hameaux, 10.

PRODUCTIONS : seigle et pâturages.

Cette commune est arrosée par le ruisseau du Cros.

FAGE-MONTIVERNOUX (LA), pop. 235 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. S.-E. de FOURNELS; *arr.,* et à 33 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 49 kil. N.-O. de MENDE.

— Pop. de la com., 840 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 803 hab. — 1 notaire. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 3,377 hect. 56 cent.

En *terres labourables*, 943 hect. 21 ares 9 cent.; *prés*, 645 hect. 75 ares 25 cent.; *bois*, 296 hect. 77 ares 9 cent.; *pâtures*, 1,832 hect. 27 ares 28 cent.; *jardins*, 3 hect. 28 ares 20 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 74 ares 84 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 46 hect. 5 ares 17 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 3 hect. 71 ares 14 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 20 ares 50 cent.

Contenance *imposable*, 3,727 hect. 5 ares 15 cent.

Revenu *imposable*, 23,495 fr. 46 c.

Contributions : *foncière*, 4,299 fr.; *pers. et mob.*, 324 fr.; *port. et fen.*, 131 fr.; *patentes*, 25 fr. 66 c.

Nombre de ménages, 165; maisons, 165; villages ou hameaux, 12.

Productions : seigle et pâturages.

Le territoire de cette commune est arrosé par la petite rivière de Bédaôle qui traverse le vallon de Fournels.

FAGETTE (la), com. de Chastel-Nouvel, pop. 54 h.

FAGETTE (la), com. de la Tieule, pop. 72 hab.

FAGOUX, com. de Luc (*voir* Esfagoux).

FAISSES (les), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 6 hab.

FAISSES (les), com. de Saint-Etienne-Vallée-Française.

FAISSES (les), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 hab.

FAISSES (les), com. de St-Privat-de-Vallongue.

FAISES (les), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 5 hab.

FAJOLE (la), com. de Vébron, pop. 16 hab.

FAJOLES, com. de Châteauneuf.

FAJOLLES, com. de Grandrieu, pop. 29 hab.

FALGOUSE (LA), com. de St-Pierre-de-Nogaret.

FALGUIÈRE (LA), com. de Gabriac, pop. 97 hab.

FALGUIÈRES (LES), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

FALGOUSE, com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 53 h.

FALIPART, com. de Nasbinals, pop. 3 hab.

FALISSON (LE), com. de St-Bauzile, pop. 122 hab.

FALISSON (LE), ruisseau affluent du Lot.

FALTRE, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 22 hab.

FANGETTES (LES), com. de Rieutort, pop. 32 hab.

FANGOUSE, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 12 hab.

FANGOUSE, com. de Rieutort, pop. 17 hab.

FANJAS (LE), com. de Villefort, pop. 17 hab.

FANTEL, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 19 hab.

FANTÈZE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 h.

FARE (LA), com. des Bondons, pop. 13 hab.

FARE (LA), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

FARE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 37 hab.

FARE (LA), com. de Prévenchères, pop. 53 hab.

FARELLE (LA), com. de St-André-de-Lancise, pop. 12 hab.

FARELLE (LA), com. de Balsièges, pop. 7 hab.

FARELLE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 2 hab.

FARES (LES), com. de Ste-Croix, pop. 14 hab.

FARETTES (LES), com. de Ste-Croix.

FARGE-BASSE (LA), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 8 hab.

FARGES, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 11 hab.

FARGES, com. de Blavignac, pop. 3 hab.

FARGES, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 6 hab.

FAU (LE), com. de Brion, pop. 33 hab.

FAU, com. d'Estables, pop. 12 hab.

FAU-DE-PEYRE, pop. 74 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. N.-O d'Aumont; *arr.,* et à 28 kil. N. de Marvéjols; à 43 kil. N. de Mende. — Pop. de la com., 711 hab. Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 550 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 2,671 hect. 40 ares 45 cent.

En *terres labourables,* 970 hect. 17 ares 55 cent.; *prés,* 466 hect. 36 ares 63 cent.; *bois,* 593 hect. 40 ares 20 cent.; *pâtures,* 565 hect. 95 ares 75 cent.; *jardins,* 3 hect. 16 ares 32 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 77 ares 89 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 31 hect. 20 ares 90 cent.; *ruisseaux,* 14 hect. 9 ares.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 26 ares 21 cent.

Contenance *imposable,* 2,605 hect. 29 ares 52 cent.

Revenu *imposable,* 20,738 fr. 47 c.

Contributions : *foncière,* 3,360 fr.; *pers. et mob.,* 344 fr.; *port. et fen.,* 146 fr.; *patentes,* 60 fr. 15 c.

Nombre de ménages, 157; maisons, 156; villages ou hameaux, 15.

Productions : seigle et fourrages.

Deux ruisseaux prennent leurs sources dans cette commune et vont se jeter dans la petite rivière de Rimeize, affluent de la Trueyre.

FAUGES, com. de Fournels, pop. 42 hab.

FAUGUIÈRES, com. de Moissac, pop. 5 hab.

FAUX (les), com. de St-Alban, pop. 85 hab.

FAUX (les), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 39 hab.

FAUX, com. d'Espagnac, pop. 138 hab.

FAUX, com. de Recoules-de-Fumas, pop. 57 hab.

FAVEYROLLES, com. de Fontanes, pop. 30 hab.

FAVIER, com. de Ribennes, pop. 6 hab.

FAYENCE, com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 5 h.

FAYET, com. de Quézac, pop. 81 hab.

FAYET (le), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 13 hab.

FELGEAS, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 37 hab.

FELGEIRESSE, com. de St-Michel-de-Dèze.

FELGEIROLLE, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 4 hab.

FELGEIROLLE, com. du Pont-de-Montvert, pop. 50 hab.

FELGUIÉRINES, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 10 hab.

FÉLINES,com. de St-Bonnet-de-Ghirac, pop. 19 hab.

FÉLIX (St-), com. de Servières, pop. 11 hab.

FELZES, com. de Cassagnas, pop. 9 hab.

FENADOU, *ruisseau*, affluent de la rivière d'Altier.

FENADOU, com. de Villefort, pop. 4 hab.

FENESTRE, com. de Termes, pop. 43 hab.

FENESTRES, com. de St-Paul-le-Froid, pop. 18 hab.

FENIÈRE (la), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 6 hab.

FEREIRETTE, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 61 hab.

FÉRÉOL (le), com. de Banassac, pop. 29 hab.

FERIÈRES, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 40 hab.

FERMUS, com. de Prunières, pop. 25 hab.

FERLUC, com. de St-Alban, pop. 91 hab.

FERLUC, com. de Prinsuéjols, pop. 20 hab.

FERLUGUET, com. de Ste-Eulalie, pop. 52 hab.

FERLUGUET, com. de la Fage-Montivernoux, pop. 41 hab.

FERRAND, com. du Collet-de-Dèze.

FERRIÈRE, com. de Canillac, pop. 10 hab.

FERRIÈRES-L'OULTRE, com. de St-Laurent-de-Trèves.

FERROULAND, com. de Moissac, pop. 5 hab.

C'est dans ce lieu que les armées de Charlemagne, commandées par le général Rolland, remportèrent une grande

victoire sur les Sarrasins. Des débris d'armes trouvés en cet endroit assurent que le combat eut lieu sur l'emplacement même du village qui prit le nom du vainqueur (*voir* LA BOISSONNADE).

FERRUSSAC, com. de Meyrueis, pop. 115 hab.

FESBEGON (ou MAS-DEL-), com. de Moissac, pop. 38 hab.

FESC (LE), com. du Vialas, pop. 25 hab.

FESQ (LE), com. de Chauchailles, pop. 9 hab.

FESQUET, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 7 h.

FAYBESSES, com. de Recoules-de-Fumas, pop. 54 h.

FIALAIRE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 hab.

FICHADE (LA), com. de Vébron.

FIELGOUX, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 12 hab.

FIELGOUX, com. de St-André-de-Lancise, pop. 8 h.

FIENTE (LA), com. de St-Georges, pop. 6 hab.

FIGUIÈRE (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle.

FIGEIROLLES, com. du Vialas, pop. 40 hab.

FIGUEROLLES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 hab.

Ce hameau dépendait en 1688 d'un fief relevant de l'évêque de Mende, tenu par David de Rieumal. Le château de Fontanilles dépendait du même fief.

FINET, com. de St-Chély-d'Apcher.

FINIALETTE, com. de Fraissinet-de-Lozère, pop. 77 hab.

FINIELS, com. du Pont-de-Montvert, pop. 71 hab.

FINIÉROLS, com. de Prinsuéjols, pop. 29 hab.

FINIOLS, com. de Lanuéjols, pop. 16 hab.

FLANDRES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 12 hab.

FLO (LE), com. du Collet-de-Dèze.

FLORAC, com. d'Auroux, pop. 185 hab.

FLORAC, pop. 1,881 hab. — Ch.-l. *d'arr.*, à 29 kil. S.-E de MENDE. — Pop. de la com., 2,300 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 1,256 hab. — Eglise consistoriale du culte réformé. — Tribunal de 1re instance. — Justice de paix. — 2 notaires. — 4 huissiers. — Recette part. des finances. — Conserv. des hypoth., enregist. — Contrôleur des contrib. directes. — Recette part. des contr. indir. et ent. des tabacs. — Recette à pied des contr. indir. — Perception. — Lieuten. et brig. à cheval de gendarm. — Commis. de police. — Bur. de bienfais. — Comice agricole. — Ecole prim. des F. du S.-C. — Ecole prim. protest. — Etablis. d'instr. dirigé par les Dames de la Présent. — Pension pour l'instr. secondaire. — *Bur. de poste.* — Tanneries, teintureries, voitures publiques pour le Nord et le Midi.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,980 hect. 73 ares 11 cent.

En *terres labourables,* 727 hect. 27 ares 65 cent.; *prés,* 68 hect. 25 ares 91 cent.; *bois,* 81 hect. 67 ares 2 cent.; *pâtures,* 263 hect. 31 ares 53 cent.; *terres vaines,* 1,202 hect. 94 ares 65 cent.; *vignes,* 109 hect. 23 ares 42 cent. — *châtaigneraies,* 374 hect. 54 ares 1 cent.; *jardins,* 10 hect. 6 ares 93 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 15 ares 24 cent.; *routes, chemins, rues, places publiques,* 45 hect. 36 ares 63 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 99 hect. 22 ares 15 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 30 ares 92 cent.

Contenance *imposable,* 2,841 hect. 91 ares 80 cent.

Revenu *imposable,* 59,840 fr. 68 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 7,374 fr.; *pers. et mob.,* 2,012 fr., *port. et fen.,* 1,291 fr.; *patentes,* 2,820 fr. 49 c.

NOMBRE de ménages, 626; maisons, 446; villages ou hameaux, 27.

PRODUCTIONS : grains, fourrages, châtaignes, vignes, mûriers et fruits dans presque toutes leurs espèces. Les oignons qui sont renommés sont transportés à Mende, où

les habitans de la montagne vont les acheter en plants au printemps, et en état de maturité en automne.

Foires : 13 janv., 6 fév., lundi de Pâques, 11 juin, 6 août, 17 sept., 6 déc.

Marchés : lundi et vendredi.

Par sa position entre les montagnes granitiques qui fournissent du blé, et les Cévennes d'où viennent les châtaignes, Florac, se trouve le lieu d'entrepôt et d'échange de ces deux denrées.

La ville est agréablement située dans un vallon étroit couvert de magnifiques prairies et arrosé par le Tarnon. Ce vallon est ouvert du S. au N., et bordé à l'O. par une de ces chaînes de rochers calcaires élevés et taillés à pic, comme presque tous ceux qui environnent les Causses; à l'E., il est borné par un mont schisteux couvert de bois de chênes et de châtaigniers. Aux pieds de ces deux montagnes se trouvent des coteaux de vignes et de belles plantations de mûriers, et le noyer borde, des deux côtés, la route de Nimes qui traverse le vallon dans toute sa longueur. Le sol y est calcaire et schisteux, mêlé d'argile et de sable.

On remarque à Florac un ancien château qui, en 1219, appartenait à la famille d'Anduze. Avant 1552, il était la propriété de Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et comte d'Alais, qui le vendit à cette époque à noble François de Mirand. Ce château avait alors été érigé par François 1er en baronnie, donnant au baron droit d'entrée dans les assemblées des Etats-Généraux de la province, ainsi qu'aux Etats particuliers du pays. En 1662, et par acte de Dupré, notaire à Robias (diocèse d'Alais), M. de Mirand le vendit à noble Scipion de Beauvoir, comte du Roure et de Grisac, dont la famille le possédait encore au XVIIIe siècle. En 1689, Louis de Grimoard rendit hommage à l'évêque de Mende pour raison de cette baronnie et de tout ce qu'il possédait dans les paroisses de Vébron, Quézac et Prunet. Le château de Florac fut fortifié en 1703,

lors de la guerre des Camisards, mais on aperçoit à peine aujourd'hui quelques traces de cet ouvrage; les tours en furent abattues en 1793. C'est aujourd'hui une propriété départementale qui sert de prisons.

Sous le règne de Louis XIII, il avait été établi à Florac un couvent de capucins, sous le nom de Missions royales des Cévennes.

Du flanc du versant E. du Causse-Méjean, qui domine la ville à l'O., jaillit une source dont les eaux abondantes et limpides traversent Florac dans le sens de sa largeur, forment dans la ville même deux bassins tombant en cascade l'un dans l'autre et servant d'écluses à plusieurs moulins. Lors des grandes pluies les eaux s'échappent de la montagne en bouillonnant en plusieurs jets d'un gros volume, ça et là, entre les racines d'un arbre, des crevasses, des trous de murailles, et sous des rochers dont la résistance les force à jaillir en lames écumantes; ces eaux roulent ensuite en mugissant entre les blocs énormes qui se sont détachés de la crête du rocher, et sont venus encombrer le lit de la source qui porte le nom de Pêcher. Ce spectacle est si beau que les habitans du pays sous les yeux desquels il se reproduit cependant plusieurs fois dans une année, ne se lassent pas de l'admirer lors des grandes crues ou de la fonte des neiges. Les eaux du Pêcher se jettent dans la rivière du Tarnon qui passe à quelques centaines de mètres de la ville.

Le rocher de Rochefort offre une autre curiosité que nous croyons devoir signaler à l'étranger qui traverse la ville de Florac; lorsque le voyageur qui vient de Mende fixe avec attention son regard sur la dernière partie de la masse du rocher de Rochefort, il aperçoit au-dessus d'un mamelon qui sert de contrefort au Causse-Méjean, d'abord une première dent qui n'est vue qu'en profil, et au-dessus de cette saillie le petit chapeau de Bonaparte taillé de main de maître, posé sur un bloc comme une statue sur son piédestal des-

tiné à porter aux dernières générations la mémoire du grand homme. Il se pourrait que l'observateur ne rencontrât pas subitement le point de vue, mais avec un peu de patience il ne peut le manquer. C'est à partir du pont de la Bécède qu'il faut commencer à fixer son attention sur le rocher le plus éloigné qu'on a devant soi, au Sud; les yeux doivent d'abord se porter à l'horizon où commence la dernière partie du rocher vue de ce point, et en partant du mamelon et en portant le rayon visuel de bas en haut en suivant l'inclinaison du rocher, c'est à la seconde saillie que se produit cet effet d'optique. Si l'on ne rencontre pas ce point de vue au pont de la Bécède, il faut continuer à suivre la route jusqu'au droit du milieu de la ville, dans toute cette distance il est possible de le rencontrer. Vu de plus près, ce rocher n'est plus qu'une masse informe.

Parmi les hommes remarquables nés dans le département de la Lozère, on doit citer Louis de Page, poète, mort au commencement de 1789. Il a laissé plusieurs pièces de vers, entr'autres, la description de Florac sa ville natale.

J.-H. Villedieu, curé de Florac, mort en 1824, qui avait publié, en 1816, des sermons sur les fins dernières.

FLORENSAC, com. de Grandrieu, pop. 201 hab.

FLORENZAC, com. de Meyrueis, pop. 5 hab.

FLOUR (St-), com. du Pompidou, pop. 5 hab.

On y voit une petite église qui fut construite par Urbain V, au XIVe siècle. M. l'abbé Prouzet, dans son *Histoire du Gévaudan*, t. II, p. 196, prétend que c'est dans cette chapelle que reposent les cendres de Guillaume de Grimoard et Anphélise de Sabran, père et mère du pape Urbain V. D'autres historiens avant lui avaient dit que ces deux tombeaux avaient été placés dans une des chapelles de l'église collégiale de Bédoués; nous serions fort tenté d'être de l'avis de ces derniers, car Bédoués se trouvant dans le voisinage de Grisac où habitait cette famille, il y a tout lieu de croire que Guillaume de Grimoard et son épouse furent

inhumés dans l'église collégiale qui était située sur le territoire de leur principauté.

FLOUR-DE-MERCOIRE (St-), pop. 147 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 6 kil. S. de Langogne; *arr.*, et à 45 kil. N.-E. de Mende. — Pop. de la com., 316 hab. — Succ. érigée le 12 juillet 1826. — Pop. de la par., 316 hab. — *Bur. de poste* de Langogne.

Superficie de la commune, 1,217 hect. 11 ares 48 cent.

En *terres labourables*, 293 hect. 17 ares 43 cent.; *prés*, 113 hect. 12 ares 67 cent.; *bois*, 185 hect. 10 ares; *pâtures*, 604 hect. 98 ares 10 cent.; *jardins*, 1 hect. 48 ares 85 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 58 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 9 hect. 11 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 52 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 59 ares 45 cent.

Contenance *imposable*, 1,199 hect. 97 ares 68 cent.

Revenu *imposable*, 9,264 fr. 27 c.

Contributions : *foncière*, 1,333 fr.; *pers. et mob.*, 109 fr.; *port. et fen.*, 55 fr; *patentes*, 37 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 67; maisons, 67; villages ou hameaux, 5.

Le ruisseau de Langoueiroux traverse cette commune du S. au N. Les productions du sol consistent uniquement en seigle et pâturages.

FLOURET, com. d'Auxillac, pop. 4 hab.

FLOURIT, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 17 hab.

FOBIES, com. de Moissac, pop. 17 hab.

FOLCHER (le), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 6 hab.

FOLCHERENQUE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 16 hab.

FOLLE (la), com. de Malbouzon, pop. 7 hab.

FOLLIE (la), com. du Pompidou, pop. 7 hab.

FONDS (les), com. de St-Bauzile, pop. 63 hab.

FONDS (les), com. de Chanac, pop. 16 hab.

FONDS (LES), com. de la Chaze, pop. 70 hab.

FONDS (LES), com. de Fournels, pop. 16 hab.

FONDS (LES), com. de Bassurels, pop. 13 hab.

FONDS (LES), com. de St-Georges, pop. 60 hab.

FONDS (LES), *ruisseau* qui prend sa source à l'E. de la montagne de l'Aigoual, dans la commune de Fraissinet-de-Fourques, coule du S. au N., et après un parcours de 8 kil. se jette dans le Tarnon.

FONT (LA), com. de Bédoués, pop. 81 hab.

FONT (LA), com. du Vialas, pop.

FONT (LA), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 15 hab.

FONTANES, pop. 64 hab., ch-l. de *com.*, *cant.*, et à 9 kil. N.-O. de LANGOGNE; *arr.*, et à 54 kil. N.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 321 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 388 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,118 hect. 5 ares 52 cent.

En *terres labourables*, 609 hect. 84 ares 20 cent.; *prés*, 116 hect. 90 ares 37 cent.; *bois*, 174 hect. 34 ares 75 cent.; *pâtures*, 176 hect. 78 ares 73 cent.; *jardins*, 1 hect. 71 ares 48 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 6 ares 57 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 20 hect. 97 ares; *rivières ou ruisseaux*, 14 hect. 88 ares 80 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 51 ares 62 cent.

Contenance *imposable*, 1,091 hect. 66 ares 10 cent.

Revenu *imposable*, 7,855 fr. 49 c.

CONTRIBUTIONS: *foncière*, 2,227 fr.; *pers. et mob.*, 133 fr.; *port. et fen.*, 72 fr.; *patentes*, ».

NOMBRE de ménages, 71; maisons, 68; villages ou hameaux, 5.

Le seigle et les fourrages composent toutes les récoltes de cette commune. Son église est de construction bénédictine, elle paraît fort ancienne; mais il n'existe aucun indice qui puisse en fixer la date.

FONTANES, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 34 h.

FONTANS, pop. 51 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 4 kil. N. de SERVERETTE; *arr.*, et à 28 kil. N. de MARVÉJOLS; à 35 kil. N. de MENDE. — Pop. de la com., 863 hab. — Succ. érigée le 28 février 1802. — Pop. de la par., 769 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,389 hect. 69 ares 39 cent.

En *terres labourables*, 1,866 hect. 55 ares 80 cent.; *prés*, 306 hect. 55 ares 77 cent.; *bois*, 491 hect. 96 ares 51 cent.; *pâtures*, 609 hect. 30 ares 75 cent.; *terres vaines*, 1 hect. 15 ares 42 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 71 ares 83 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 84 hect. 12 ares 33 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 21 hect. 36 ares; *cimetière, église, bâtimens publics*, 22 ares 41 cent..

Contenance *imposable*, 3,282 hect. 25 ares 93 cent.

Revenu *imposable*, 33,666 fr. 71 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 3,900 fr.; *pers. et mob.*, 461 fr.; *port. et fen.*, 272 fr.; *patentes*, 81 fr.

NOMBRE de ménages, 187 ; maisons, 187; villlages ou hameaux, 19.

PRODUCTIONS : seigle et fourrages.

Deux ruisseaux prennent leurs sources dans cette commune, l'un se dirige au N. et se perd dans le *Quittard* affluent de la Trueyre; l'autre coule à l'O. et trouve son embouchure aux Estrets. L'église est évidemment de construction bénédictine, elle paraît fort ancienne, mais il n'existe aucun indice qui puisse fixer la date de sa construction.

La voie romaine d'Agrippa, conduisant de Lyon à Toulouse, est très-apparente sur le territoire de cette commune, notamment près du village de la Baume.

FONTANILLES, com. de Mende, pop. 13 hab.

FONTANILLES, com. de Nasbinals, pop. 16 hab.

FONTANILLES, com. du Pompidou, pop. 6 hab.

FONTANILLES, com. de Florac, pop. 3 hab.

FONTANILLES, com. de St-Martin-de-Lansuscle. pop. 4 hab.

FONTAUBETTE, com. de Luc, pop. 8 hab.

FONT-BONNE, com. de Brion, pop. 4 hab.

FONT-BONNE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 8 hab.

FONT-BONNE, com. de Vébron, pop. 8 hab.

FONT-CHAMBOL, com. de St-André-de-Lancize, pop. 5 hab.

FONT-FRÈDE, com. de Chastanier, pop. 36 hab.

FONT-JULIEN, com. de la Capelle, pop. 63 hab.

FONT-MARI, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 5 hab.

FONT-MARTEL, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 3 hab.

FONT-PADEL, com. des Bondons, pop. 20 hab.

FONS (LES), com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 83 hab.

FOREST (LA), com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 61 hab.

FORESTIER, com. de Langogne, pop. 9 hab.

FORT (LE), com. du Chambon, pop. 30 hab.

FOSSAT (LE), com. d'Altier, pop. 51 hab.

FOSSES, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 44 hab.

FOULGUIÈRE, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 18 hab.

FOULGUIÈRE (LA), com. de la Tieule, pop. 18 hab.

FOULHARADE (LA), com. de la Fage-St-Julien, pop. 33 hab.

FOURCHADES, com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 6 hab.

FOURMARÈS, com. de Florac, pop. 5 hab.

FOURNELS, pop. 126 hab., ch.-l. de *cant.; arr.,* et à 47 kil. N.-O. de MARVÉJOLS, à 60 kil. N.-O. de MENDE, sur la route de Chaudesaigues à Saugues. — Pop. de la com., 469 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop.



de la par., 620 hab. — Ecole prim. — Justice de paix, 1 notaire, perception. — Brigade de gend. à pied. — *Dist.* des lettres. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 1,575 hect. 88 ares 62 cent.

En *terres labourables,* 540 hect. 67 ares 68 cent.; *prés,* 229 hect. 30 ares 56 cent.; *bois,* 328 hect. 7 ares 59 cent.; *pâtures,* 432 hect. 47 ares 99 cent.; *jardins,* 2 hect. 96 ares 40 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 19 ares 29 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 28 hect. 65 ares 60 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 9 hect. 17 ares; *cimetière, église, bâtimens publics,* 36 ares 51 cent.

Contenance *imposable,* 1,535 hect. 55 ares 69 cent.

Revenu *imposable,* 9,531 fr. 22 c.

Contributions: *foncière,* 1,834 fr.; *pers. et mob.,* 335 fr.; *port. et fen.,* 160 fr.; *patentes,* 154 fr.

Nombre de ménages, 93; maisons, 82; villages ou hameaux, 13.

Foires : 21 avril et 27 octobre.

Le bourg de Fournels est situé dans un vallon du bassin du Bès, arrosé par la petite rivière de *Bédaôle.* On y remarque le magnifique château de M. le marquis de Brion.

Dominique de Lastic, évêque de Causserans en 1780, est né au château de Fournels en 1742. Député à la Convention nationale par le clergé de sa ville épiscopale en 1789, il fut l'un des signataires des protestations des 12 et 15 septembre, contre les opérations de l'Assemblée nationale; il se réfugia en Espagne après cette session, et y mourut en 1800.

FOURNENS, com. de St-Bonnet-de-Chirac, pop. 23 h.

FOURNETS, com. de la Fage-Montivernoux, pop. 56 hab.

FOURNETS, com. de Luc (*voir* Esfournets).

FOURNIOS, com. de St-Gal, pop. 7 hab.

FOURRIES, com. de Barjac, pop. 6 hab.

FOUSILLAC, com. de Chaudeirac, pop. 67 hab.

FOUSSAT, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 22 hab.

FOUSSAT (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 15 hab.

FRAISSE (LE), com. de Chauchailles, pop. 6 hab.

FRAISSE (LE), com. de Ste-Enimie, pop. 9 hab.

FRAISSE (LE), com. de Luc, pop. 94 hab.

FRAISSE (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 20 hab.

FRAISSEGUT, com. du Buisson, pop. 19 hab.

FRAISSE-VIEUX (LE), com. de Rocles, pop. 43 hab.

FRAISSINEL (LE), com. de St-Bauzile.

FRAISSINEL (LE), com. d'Ispagnac, pop. 14 hab.

FRAISSINET, com. de la Canourgue, pop. 6 hab.

FRAISSINET (LE), com. d'Ispagnac, pop. 9 hab.

FRAISSINET, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 17 hab.

FRAISSINET, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 86 h.

FRAISSINET, com. de Malzieu-Forain, pop. 76 hab.

FRAISSINET, com. de Montbrun, pop. 22 hab.

FRAISSINET-D'ALEXIS, com. d'Ispagnac, pop. 13 hab.

FRAISSINET-CHAZALET, com. de-St-Privat-de-Fau, pop. 152 hab.

FRAISSINET-DE-FOURQUES, pop. 176 hab., ch.-l. de *com., cant.* et à 10 kil. N.-E. de MEYRUEIS; *arr.,* et à 19 kil. S. de FLORAC; à 48 kil. S. de MENDE, sur la route de Florac à Meyrueis. — Pop. de la com., 540 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 502 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MEYRUEIS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,430 hect. 14 ares 68 cent.

En *terres labourables,* 661 hect. 77 ares 63 cent.; *prés,* 32 hect. 2 ares, 52 cent.; *bois,* 225 hect. 11 ares 15 cent.; *pâtures,* 1,288 hect. 13 ares 90 cent.; *châtaigneraies,* 164 hect. 70 ares 67 cent.; *jardins,* 2 hect. 36 ares 65

cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 19 ares 53 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 29 hect. 99 ares 85 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 22 hect. 39 ares 33 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 43 ares 95 cent.

Contenance *imposable,* 2,377 hect. 31 ares 53 cent.

Revenu *imposable,* 12,084 fr. 83 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 1,655 fr.; *pers. et mob.,* 302 fr.; *port. et fen.,* 126 fr.; *patentes,* 48 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 144; maisons, 144; villages ou hameaux, 8.

Le territoire de cette commune produit des grains et des fourrages. Il est arrosé par les ruisseaux des Fonds et de Fourques, affluens du Tarnon.

Sur un mamelon qui domine le bourg, on aperçoit les anciens fondemens d'un château appelé la Balme, qui a été le siége d'un fief avec justice, dépendant de la baronnie de Florac. Le village de Fraissinet fut brûlé entièrement en 1703, lors de la guerre des Camisards.

FRAISSINET-DE-LOZÈRE, pop. 158 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 6 kil. N.-O. du PONT-DE-MONTVERT; *arr.,* et à 18 kil. N.-E. de FLORAC; à 50 kil. S.-E. de MENDE, sur la route de Mende à Portes. — Pop. de la com., 834 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluviose an XI. — Pop. de la par., 492 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de FLORAC.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,860 hect. 13 ares 55 cent.

En *terres labourables,* 531 hect. 47 ares 42 cent.; *prés,* 313 hect. 75 ares 15 cent.; *bois,* 78 hect. 32 ares 30 cent.; *pâtures,* 2,531 hect. 41 ares 29 cent.; *terres vaines,* 125 hect. 65 ares 40 cent.; *châtaigneraies,* 106 hect. 79 ares 70 cent.; *jardins,* 3 hect. 88 ares 22 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 50 ares 13 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 103 hect. 72 ares 6 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 60 hect. 47 ares 31 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 15 ares 57 cent.

Contenance *imposable,* 3,695 hect. 67 ares 66 cent.

Revenu *imposable*, 27,333 fr. 29 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,390 fr.; *pers. et mob.*, 328 fr.; *port. et fen.*, 282 fr.; *patentes*, 101 fr.

NOMBRE de ménages, 180; maisons, 173; villages ou hameaux, 10.

Les productions du territoire consistent en seigle et fourrages; les pâturages y sont très-étendus et nourrissent un grand nombre de troupeaux. Etant située sur la montagne de la Lozère, cette commune est nécessairement exposée à une température très-rigoureuse (très-belle cascade, *voir* RUNES).

FRAISSINOUX, com. de Chauchailles, pop. 41 hab.

FRAISSINOUX, com. de Rimeize, pop. 38 hab.

FRAIXIMA, com. de Vébron, pop. 24 hab.

FRANCEZON, com. de St-Julien-des-Points, pop. 5 h.

FRANQUET-BAS, com. de St-Alban, pop. 6 hab.

FRANQUET-HAUT, com. de St-Alban, pop. 8 hab.

FRANQUIRAN, com. de St-Rome.

FRÉGEIRE, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 68 hab.

FREISSINÈDE, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 20 hab.

FRÉJOUTTES, com. de Prinsuéjols, pop. 17 hab.

FRÉPESTEL, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 9 hab.

FRÉPESTEL, com. de Meyrueis, pop. 6 hab.

FRESQUET, com. de St-Frézal-de-Vantalon (*voir* FESQUET).

FÉZAL (ST-), com. de la Canourgue, pop. 2 hab.

Il existe en ce lieu, tout près de la Canourgue, une source fort remarquable; ses eaux forment plusieurs bassins successifs dans lesquels on trouve la truite; elles vont ensuite se jeter dans la petite rivière d'Urugne qui coule à peu de distance de là et arrose le vallon de la Canourgue.

FRÉZAL-D'ALBUGES (ST-), pop. 11 hab., ch.-l. de

com., cant. et à 13 kil. N. du Bleymard; *arr.*, et à 26 kil. E. de Mende. — Pop. de la com., 272 hab. — Succ. érigée le 12 fév. 1802. — Pop. de la par., 262 hab. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 219 hect. 67 ares 55 cent.

En *terres labourables,* 404 hect. 25 ares 89 cent.; *prés,* 98 hect. 88 ares 78 cent.; *bois,* 263 hect. 2 ares, 88 cent.; *pâtures,* 825 hect. 31 ares 57 cent.; *terres vaines,* 5 hect. 59 ares 30 cent.; *jardins,* 1 hect. 67 ares 1 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 53 ares 14 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 30 hect. 72 ares 50 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 10 hect. 24 ares 17 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 16 ares 39 cent.

Contenance *imposable,* 1,514 hect. 40 ares 39 cent.

Revenu *imposable,* 8,074 fr. 44 c.

Contributions : *foncière,* 1,195 fr.; *pers. et mob.,* 120 fr.; *port. et fen.,* 47 fr., *patentes,* 19 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 59; maisons, 59; villages ou hameaux, 4.

La rivière de Chassézac arrose le territoire de cette commune, dont les principales productions consistent en grains et pâturages. L'église est belle et bien construite. Elle paraît être du XIIIe siècle.

FRÉZAL-DE-VANTALON (St-), ch.-l. de *com., cant.*, et à 15 kil. S.-E. du Pont-de-Montvert; *arr.* et à 31 kil. E. de Florac; à 50 kil. S.-E. de Mende. — Pop. de la com., 593 hab. — *Bur. de poste* de Florac. (Il n'y a pas de succursale.)

Superficie de la commune, 1,689 hect. 33 ares 94 cent.

En *terres labourables,* 102 hect. 82 ares 76 cent.; *prés,* 86 hect. 40 ares 57 cent.; *bois,* 69 hect. 65 ares; *pâtures,* 4,432 hect. 53 ares 57 cent.; *terres vaines,* 17 hect. 91 ares 86 cent.; *vignes,* 2 hect. 47 ares 70 cent.; *châtaigneraies,* 907 hect. 69 ares 3 cent.; *jardins,* 9 hect. 81 ares 96 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 40 ares 99 cent.;

routes, chemins, rues, places, 12 hect. 18 ares 50 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 43 hect. 42 ares.

Contenance *imposable,* 1,689 hect. 29 ares 49 cent.

Revenu *imposable,* 9,087 fr. 97 c.

Contributions : *foncière,* 1,392 fr.; *pers. et mob.,* 236 fr.; *port. et fen.,* 283 fr.; *patentes,* 22 fr.

Nombre de ménages, 156; maisons, 136; villages ou hameaux, 31.

Le territoire de cette commune est planté en châtaigniers; ses productions en céréales sont peu importantes.

FROIDOUILLAS, *ruisseau,* affluent de la Coulagne.

FROID-VIALA, com. d'Estables, pop. 101 hab.

FROMAGÈRES, com. de Fournels, pop. 29 hab.

FROMENTAL, com. de Barre, pop. 3 hab.

FROMENTAL, com. de Salses, pop. 150 hab.

FRUTGÈRES, com. du Pont-de-Montvert, pop. 41 h.

FULETIN, com. de la Panouse, pop. 10 hab.

FUMADE (la), com. de Molezon, pop. 3 hab.

FUMADES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 9 h.

FUSTIER (le), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 10 hab.

FUSTIGEIRES, com. de Prévenchères, pop. 41 hab.

GAB.

GA, com. de Rousses, pop. 17 hab.

GABAREL, com. de Langogne, pop. 12 hab.

GABITEL-BAS, com. de Cultures, pop. 3 hab.

GABITEL-HAUT, com. de Cultures, pop. 2 hab.

GABOUTARÈS, *ruisseau* du bassin de l'Allier et affluent du Chapeauroux; il descend de la Margeride et arrose le territoire de la commune de Châteauneuf.

GABRIAC, pop. 78 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 14 kil. S.-E. de Barre; *arr.,* et à 28 kil. S.-E. de Florac;

à 59 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 389 hab. — *Bur. de poste* du POMPIDOU.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 843 hect. 48 ares 99 cent.

En *terres labourables*, 57 hect. 64 ares 96 cent.; *prés*, 25 hect. 92 ares 9 cent.; *bois*, 10 hect. 65 ares 10 cent.; *pâtures*, 3 hect. 86 ares 46 cent.; *terres vaines*, 87 hect. 43 ares 21 cent.; *vignes*, 10 hect. 91 ares 9 cent.; *terres à mûriers*, 14 hect. 86 ares; *châtaigneraies*, 605 hect. 54 ares 59 cent.; *jardins*, 1 hect. 98 ares 84 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 84 ares 94 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 11 hect. 73 ares 76 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 10 hect. 3 ares 75 cent.; *bâtimens publics*, 4 ares 20 cent.

Contenance *imposable*, 821 hect. 42 ares 33 cent.

Revenu *imposable*, 3,749 fr. 60 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,512 fr., *pers. et mob.*, 216 fr.; *port. et fen.*, 179 fr.; *patentes*, 63 fr. 25 c.

NOMBRE de ménages, 92; maisons, 87; villages ou hameaux, 8.

Cette commune était désignée autrefois sous le nom de St-Jean-de-Gabriac. Il existait au chef-lieu un ancien château qui appartenait, au XVIIe siècle, aux frères de Gabriac, qui étaient propriétaires aussi des châteaux de Ste-Croix et de Saint-Julien-d'Arpaon (*voir* ST-JULIEN). Ce château n'a aujourd'hui rien de remarquable.

GABRIAS, pop. 16 hab., ch.-l. de *com. cant.*, et à 9 kil. E. de MARVÉJOLS; à 14 kil. O. de MENDE, sur le bord de la Coulagne. — Pop. de la com., 500 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 667 hab. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,064 hect. 35 ares 61 cent,

En *terres labourables*, 736 hect. 81 ares 55 cent.; *prés*. 104 hect. 19 ares 30 cent.; *bois*, 260 hect. 13 ares 46 cent.; *pâtures*, 432 hect. 95 ares 36 cent.; *jardins*, 2 hect. 91 ares 48 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 27 ares 40 cent.;

routes, chemins, rues, places, 82 hect. 44 ares 55 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 36 hect. 17 ares 22 cent.; *cimetière église, bâtimens publics,* 12 ares 75 cent.

Contenance *imposable,* 1,945 hect. 38 ares 31 cent.

Revenu *imposable,* 18,854 fr. 55 c.

Contributions : *foncière,* 1,887 fr.; *pers. et mob.,* 205 fr.; *port. et fen.,* 161 fr.; *patentes,* 11 fr.

Nombre de ménages, 104; maisons, 104; villages ou hameaux, 14.

Le vaisseau de l'église de Gabrias est de forme bénédictine. Ce monument paraît remonter au XIV[e] siècle.

GACHES, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 hab.

GAIFFIER, com. de Laval-Atger.

GAL (St-), pop. 84 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 3 kil. N.-O. de St-Amans; *arr.,* et à 25 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 237 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 200 hab. — *Bur. de poste* de Serverette.

Superficie de la commune, 966 hect. 10 ares 70 cent.

En *terres labourables,* 571 hect. 27 ares 43 cent.; *prés,* 131 hect. 11 ares 75 cent.; *bois,* 137 hect. 38 ares 61 cent.; *pâtures,* 102 hect. 72 ares 25 cent.; *terres vaines,* 44 ares 71 cent.; *jardins,* 90 ares 55 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 25 ares 41 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 20 hect. 9 ares 83 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 50 ares; *cimetière, bâtimens publics,* 40 ares 16 cent.

Contenance *imposable,* 943 hect. 51 ares 9 cent.

Revenu *imposable,* 8,761 fr. 09 c.

Contributions : *foncière,* 1,298 fr.; *pers. et mob.,* 110 fr.; *port. et fen.,* 53 fr.; *patentes,* ».

Nombre de ménages, 52; maisons, 52; villages ou hameaux, 6.

L'église de St-Gal était autrefois un prieuré; sa construction, qui est de forme bénédictine, date du commencement du XIV[e] siècle.

GALABERTÈS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 15 hab.

GALASTRE, *ruisseau* qui descend de la Margeride, traverse la ville du Malzieu et se jette dans la Trueyre en sortant de la ville.

GALDY, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 h.

GALIOU, com. de Marvéjols, pop. 9 hab.

GALLIER, com. de St-Alban, pop. 6 hab.

GALY, com. de Vébron, pop. 10 hab.

GALTEYRÈS,com. de Ste-Croix, pop. 56 hab.

GAMBAYSE, com. de Nasbinals, pop. 6 hab.

GAMBAYSE, com. de Marchastel.

GANDOULIER, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 6 h.

GANIVET, com. de Ribennes, pop. 15 hab.

GARDE (LA), com. d'Albaret Ste-Marie, premier village après la limite du Cantal, sur la route de Paris à Perpignan, pop. 89 hab.

Les foires de la commune d'Albaret se tiennent dans ce village le 1er mercredi après la Pentecôte, les 27 juin, 16 août et 30 septembre.

GARDE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

GARDE (LA), com. de Nasbinals, pop. 5 hab.

GARDE (LA), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 6 h.

GARDE-GUÉRIN (LA), com. de Prévenchères, pop. 113 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 254 hab.

FOIRES : le 30 septembre.

La construction de l'église remonte à 1587. La Garde était alors une place forte. On y voit encore de très-belles traces de ses fortifications.

Le cardinal Blain, proche parent d'Urbain V, qui assistait au concile de Pize en 1448, est né dans le château de la Garde-Guérin.

GARDELLE (LA), com. de Malzieu-Forain, pop. 48 h.

GARDÈS, com. de Mende, pop. 10 hab.

GARDETTE (LA), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 10 hab.

GARDIES, com. du Pompidou, pop. 32 hab.

GARDILLES, com. de la Panouze, pop. 46 hab.

GARDONS (LES) *rivières*. Les sept rivières qui ont leurs sources sur la chaîne des deux mers, et prennent le nom de *Gardon* (petit Gard), arrosent les divers vallons des Cévennes dont ils prennent les noms particuliers. Par leur réunion, ces sept rivières forment le *Gard* (*voir* la NOTICE, p. 22).

GARNARIÉ (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 17 hab.

GAS (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 h.

GATTA, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 18 h.

GATUZIÈRES, pop. 60 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 6 kil. N. de MEYRUEIS; *arr.*, et à 27 kil. S. de FLORAC; à 54 kil. S. de MENDE. — Pop. de la com., 272 hab. — Succ. érigée le 25 fév. 1843. — Pop. de la par., 97 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MEYRUEIS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,939 hect. 73 ares 6 cent.

En *terres labourables*, 728 hect. 85 ares 30 cent.; *prés*, 27 hect. 97 ares 91 cent.; *bois*, 251 hect. 46 ares 80 cent.; *pâtures*, 1,873 hect. 44 ares 8 cent.; *jardins*, 3 hect. 4 ares 6 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 36 ares 62 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 33 hect. 3 ares 5 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 19 hect. 56 ares 24 cent.

Contenance *imposable*, 2,887 hect. 13 ares 77 cent.

Revenu *imposable*, 13,263 fr. 10 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,270 fr.; *pers. et mob.*, 177 fr.; *port. et fen.*, 68 fr.; *patentes*, 31 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 60; maisons, 60; villages ou hameaux, 9.

FOIRES : 20 mai, tenue à Cabrillac.

Il existait sur le territoire de cette commune un château

qui était le siège d'un fief avec justice; il fut brûlé en 1793 comme édifice féodal.

On trouve sur le territoire de cette commune trois filons métalliques séparés par un intervalle moyen de 10 mètres; ils sont dirigés de l'E.-N.-O. à l'E.-S.-E; leurs affleuremens se montrent à la surface sur une distance considérable; ils sont encaissés à la fois dans le micachiste et dans le calcaire jurassique. Le filon intermédiaire est très-puissant, mais dans les affleuremens la crête se montre uniquement composée de quartz, les deux autres sont coupés de quartz et de baryte sulfatée; on y trouve fréquemment de la galène tenant 0,0015 argent et de la pyrite de fer. Le filon méridional présente par places une grande quantité de blocs de pierres sans mélanges de galène. Des excavations et d'énormes tas de déblais attestent l'existence d'anciens travaux. La configuration du sol paraît se prêter à l'ouverture de galeries de recherches. (*Compte-rendu* des ingénieurs, 1847.)

GAUGNE (LA), com. de Chastel-Nouvel, pop. 11 hab.

GAVERNENS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

GAUZINÈS, com. de St-Georges; pop. 16 hab.

GAZÉERAL, com. de Bassurels, pop. 11 hab.

GAZELLE (LA), com. de Lochamp.

GAZI (LE), com. de Chanac, pop. 23 hab.

GAZINIERS, com. de Fau-de-Peyre, pop. 8 hab.

GÉLY (LE), com. de St-Sauveur-de-Ginestoux, pop. 53 hab.

GENDRIC, com. d'Allenc, pop. 14 hab.

GENEVRIER, com. de Gabrias, pop. 14 hab.

GENICOT, com. de Mende, pop. 8 hab.

GEORGES-DE-LÉVEJAC (ST-), pop. 43 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 4 kil. E. de MASSEGROS; *arr.*, et à 43 kil. S.-O. de FLORAC; à 45 kil. S.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 616 hab. — Cure de 2me classe érigée

le 8 pluviôse an X.. — Pop. de la par., 746 hab. — Ecole prim. — *Bureau de poste* de Séverac (*Aveyron*).

Superficie de la commune, 5,627 hect. 27 ares 53 cent.

En *terres labourables*, 1,082 hect. 89 ares 48 cent.; *prés*, 40 hect. 93 ares 39 cent.; *bois*, 972 hect. 74 ares 98 cent.; *pâtures*, 3,407 hect. 83 ares 75 cent.; *vignes*, 64 ares 89 cent.; *jardins*, 5 hect. 45 ares 30 cent.; *sol des bâtimens*, 6 hect. 54 ares 45 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 86 hect. 93 ares 89 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 22 hect. 79 ares 75 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 47 ares 65 cent.

Contenance *imposable*, 5,517 hect. 6 ares 24 cent.

Revenu *imposable*, 18,072 fr. 13 c.

Contributions : *foncière*, 3,743 fr.; *pers. et mob.*, 341 fr.; *port. et fen.*, 244 fr.; *patentes*, 51 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 138; maisons, 138; villages ou hameaux, 21.

Le territoire de cette commune tient aux côtes du Tarn et présente beaucoup d'aridité. Ses principales productions consistent en grains; on y cueille peu de fruits.

L'ancien château de Lévejac, qui relevait de l'évêque de Mende, était au XIV[e] siècle un fief tenu par Guison de Séverac (1).

GERBAL (le), com. de St-Bauzile, pop. 19 hab.

GÉRIPON (le), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 7 hab.

GÉRIPON (le), com. du Vialas, pop. 13 hab.

GERMAIN-DE-CALBERTE (St-), pop. 517 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.*, et à 30 kil. S.-E. de Florac; à 59 kil. S.-E. de Mende, sur la route de Florac

---

(1) Comme il n'existe pas d'autres St-Georges dans le département, lorsque nous avons eu à désigner la commune de St-Georges-de-Lévejac, nous avons dit simplement : *commune de St-Georges*.

à Alais. — Pop. de la com., 1,826 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 398 hab. — Eglise consistoriale du culte réformé. — Enregistrement, justice de paix, 1 notaire, 1 huissier, perception. — Recette à cheval des contrib. indir. — Brigade de gendarmerie à pied. — Ecole prim. — *Bur. de poste.*

Superficie de la commune, 3,859 hect. 65 ares 76 cent.

En *terres labourables*, 198 hect. 45 ares 51 cent.; *prés*, 93 hect. 68 ares 98 cent.; *bois*, 194 hect. 18 ares 30 cent.; *pâtures*, 932 hect. 62 ares 62 cent.; *terres vaines*, 6 hect. 34 ares 80 cent.; *vignes*, 37 hect. 39 ares 60 cent.; *châtaigneraies*, 2,203 hect. 57 ares 32 cent.; *sol des bâtimens*, 11 hect. 24 ares 56 cent.; *jardins*, 11 hect. 39 ares 9 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 53 hect. 38 ares 62 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 115 hect. 8 ares 92 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 27 ares 54 cent.

Contenance *imposable*, 3,690 hect. 11 ares 96 cent.

Revenu *imposable*, 30,969 fr. 33 c.

Contributions : *foncière*, 5,406 fr., *pers. et mob.*, 1,099 fr.; *port. et fen.*, 835 fr.; *patentes*, 571 fr. 51 c.

Nombre de ménages, 443; maisons, 402; villages ou hameaux, 129.

Foires : 18 janvier, 3 février, lundi de Pâques, 3 et 31 mai, 14 septembre, 3 et 19 novembre.

Le sol du territoire de cette commune est, comme celui de toutes les Cévennes, schisteux, maigre et peu productif, mais la châtaigne, la vigne et le mûrier y sont cultivés avec succès. St-Germain est le centre de l'industrie séricicole des Cévennes.

On remarque sur son territoire les ruines de l'ancien château de Calberte, que l'on pourrait aussi considérer comme l'un des phares élevés en 1320 (*voir* Collet-de-Dèze). Son église fut l'une des cinq paroisses épargnées lors de l'incendie général des églises des Cévennes en 1703.

Il y avait autrefois à St-Germain un hôpital pour les

pauvres, mais privé de revenus depuis la révolution de 1789, il n'exise plus aujourd'hui.

GERMAIN-DU-TEIL (St-), pop. 478 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.,* et à 20 kil. S.-O. de Marvéjols, à 37 kil. S.-O. de Mende. — Pop. de la com., 1,528 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,274 hab. — Justice de paix, 1 notaire, 1 huissier., perception. — Brigade de gendarmerie à cheval. — Etablissement des Dames de la Présentation. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la Canourgue.

Superficie de la commune, 2,256 hect. 90 ares 94 cent.

En *terres labourables,* 815 hect. 76 ares 16 cent.; *prés,* 242 hect. 70 ares 57 cent.; *bois,* 182 hect. 6 ares 69 cent.; *pâtures,* 562 hect. 51 ares 59 cent.; *terres vaines,* 10 ares 40 cent.; *châtaigneraies,* 370 hect. 74 ares 81 cent.; *jardins,* 8 hect. 3 ares 96 cent.; *sol des bâtimens,* 7 hect. 16 ares 83 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 45 hect. 92 ares 28 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 21 hect. 16 ares 93 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 50 ares 72 cent.

Contenance *imposable,* 2,188 hect. 8 ares 1 cent.

Revenu *imposable,* 20,457 fr. 57 c.

Contributions : *foncière,* 4,445 fr.; *pers. et mob.,* 1,024 fr., *port. et fen.,* 636 fr.; *patentes,* 243 fr. 58 c.

Nombre de ménages, 352; maisons, 347; villages ou hameaux, 24.

Foires : 1er juillet.

Cette commune est voisine de la limite du département de l'Aveyron; son territoire assez fertile produit des grains, des châtaignes, des fourrages et des fruits, et le mûrier y a été introduit; il est arrosé par plusieurs ruisseaux qui se perdent dans le Lot.

Des débris de poterie romaine et des tombeaux juifs creusés dans le roc, ont été découverts sur le territoire de St-Germain et de Malbousquet.

GERVETÉS, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 hab.

GÉVAUDAN, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 h.

GIALGIALAT, com. d'Arzenc-de-Randon.

GIBELIN, com. de Ribennes, pop. 11 hab.

GIBERT, com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 32 hab.

GIBERTÈS, com. du Buisson, pop. 82 hab.

GIBERTIN, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

GINEST, *ruisseau* qui prend sa source au hameau des Chauvets, commune de Servières. Il coule du S. au N. et entre dans la commune de Barjac. De sa source à son embouchure dans le Lot, son parcours est de 11 kilom.

GINESTAS, com. de Moissac, pop. 7 hab.

GINESTIÈRE (LA), com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 11 hab.

GINESTOUX, com. d'Arcomie, pop. 10 hab.

GINESTOUX, com. du Collet-de-Dèze, pop. 9 hab.

GINESTOUZE, com. de Nasbinals, pop. 7 hab.

GINESTOUZE-BAS, com. de Nasbinals. pop. 4 hab.

GINESTOUZE-NALT, com. de Nasbinals, pop. 4 h.

GINESTUÉJOLS, com. de Noalhac, pop. 39 hab.

GINIELS, com. de Montrodat, pop. 26 hab.

GIRALDÈS, com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 101 hab.

GIRARD, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 4 hab.

GIRARD, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 5 hab.

GIZERAC, com. de St-Léger-du-Malzieu, pop. 145 h.

GLEIZOLE (LA), com. de Châteauneuf, pop. 325 hab.

GLEIZOLE, com. de Moissac, pop. 16 hab.

GOUDART, com. de Gabrias, pop. 66 hab.

GOURDOUNI, com. de Florac, pop. 8 hab.

GOURDOUZE, com. du Vialas, pop. 100 hab.

GOURGONS, com. d'Allenc, pop. 109 hab.

GOURGOUSSAGNES, com. de Noalhac, pop. 35 hab.

GOURGUES (LES), com. de Nasbinals.

GOURY, com. du Bacon, pop. 5 hab.

GOUTONNIÈRE (LA), com. de Moissac, pop. 11 hab.

GOUTTES (LES), com. de Fau-de-Peyre, pop. 60 h.

GOUTTES (LES), com. de Puyraulens, pop. 31 hab.

GRACH, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 34 hab.

GRAILLE, com. de St-André-de-Lancise.

GRALHON, com. de Florac, pop. 13 hab.

GRALIOUSE, com. d'Antrenas, pop. 5 hab.

GRAMONT, com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 63 hab.

GRAND-DEVEZET, com. du Collet-de-Dèze, pop. 22 hab.

GRAND-LAC, com. de Laval-du-Tarn, pop. 7 hab.

GRANDON, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 3 hab.

GRANDRIEU, fort *ruisseau* du bassin de l'Allier et affluent du Chapeauroux; il est formé de plusieurs branches venant de la Margeride. Ce ruisseau donne son nom au chef-lieu du canton qu'il arrose et se perd dans le Chapeauroux, sur le territoire de la commune de Laval-Atger.

Il reçoit cinq torrens venant des communes de St-Sauveur, de la Panouse et de St-Paul-le-Froid.

GRANDRIEU, pop. 271 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.*, à 49 kil. N.-E. de MENDE, sur le ruisseau qui lui donne son nom. — Pop. de la com., 1,626 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluviôse au XI. — Pop. de la par., 1,579 hab. — Justice de paix, 2 notaires, 2 huissiers, perception. — Brig. de gend. à pied. — Ecole prim. — Dist. des lettres. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE 555 hect. 9 ares 37 cent.

En *terres labourables*, 2,472 hect. 62 ares 19 cent.; *prés*, 631 hect. 25 ares 36 cent.; *bois*, 756 hect. 3 ares 30 cent.; *pâtures*, 1,568 hect. 83 ares 66 cent.; *jardins*, 7 hect. 29 ares 50 cent.; *sol des bâtimens*, 9 hect. 67 ares 31 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 91 hect. 64 ares 70 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 19 hect. 55 ares 70 cent; *cimetière, église, bâtimens publics*, 17 ares 45 cent.

Contenance *imposable*, 5,445 hect. 61 ares 97 cent.

Revenu *imposable*, 32,650 fr. 30 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 6,217 fr.; *pers. et mob.*, 922 fr.; *port. et fen.*, 431 fr.; *patentes*, 350 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 338; maisons, 315; villages ou hameaux, 28.

FOIRES : 14 septembre. — *Marchés :* lundi.

La construction de l'église de Grandrieu paraît remonter au XIII[e] siècle, mais elle n'a aucun caractère particulier d'architecture.

La belle route militaire d'Agrippa qui conduisait de Lyon en Auvergne et en Espagne, traverse le territoire de cette commune, on en retrouve des traces à la Fajolles et à la Bataille. La tour carrée qu'on y remarque est un des points qui ont servi à la triangulation de la carte de Cassini.

GRANDVALS, pop. 195 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 14 kil. S.-O. de FOURNELS; *arr.*, et à 37 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 56 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 344 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 290 hab. — École prim. — *Bur. de poste* de ST-CHÉLY.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,383 hect. 66 ares 9 cent.

En *terres labourables*, 449 hect. 13 ares 68 cent.; *prés*, 239 hect. 77 ares; *bois*, 10 hect. 26 ares 80 cent.; *pâtures*, 553 hect. 53 ares 97 cent.; *jardins*, 1 hect. 12 ares 31 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 38 ares 22 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 17 hect. 18 ares 80 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 26 ares 41 cent.

Contenance *imposable*, 1,256 hect. 21 ares 98 cent.

Revenu *imposable*, 10,498 fr. 84 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,857 fr.; *pers. et mob.*, 134 fr.; *port. et fen.*, 50 fr.; *patentes*, 17 fr.

NOMBRE de ménages, 75; maisons, 75; villages ou hameaux, 4.

GRAND-VIALA, com. de la Chaze, pop. 100 hab.

GRAND-VIALA-LE-VIEUX, com. de la Fage-Montivernoux, pop. 143 hab.

GRAND-VILLE, com. de la Salle-Prunet, pop. 46 hab. (*voir* LA CROIX.)

GRANGE (LA), com. de Barjac, pop. 9 hab.

GRANGE (LA), com. de Grandrieu, pop. 21 hab.

GRANGE (LA), com. de Marvéjols, pop. 3 hab.

GRANGE (LA), com. de Servières, pop. 12 hab.

GRANGE-DE-BARRÉS (LA), com. de Malbouzon.

GRANGE-DE-BONY (LA), com. de Malzieu-Ville, pop. 8 hab.

GRANGE-D'AVIT ou **MOISSET**, com. de Nasbinals.

GRANGE-DE-DELMAS, com. de Nasbinals.

GRANGE-DES-ENFANS (ou MAS DES AJUSTONS), com. de Nasbinals.

GRANGE-DU-FOUR (LA), com. de Nasbinals.

GRANGE-DE-GIZARD (LA), com. de Nasbinals.

GRANGE-DE-MAZON (LA), com. de Nasbinals, pop. 8 hab.

GRANGE-DE-NADAL (LA), com. de Nasbinals.

GRANGE-DU-PAYSAN (LA), com. de Marchastel.

GRANGE-DE-RANC (LA), com. du Malzieu, pop. 6 h.

GRANGE-DE-ROUQUETY (LA), com. de Nasbinals, pop. 3 hab.

GRANGE-DE-SALTEL (LA), com. de Recoules-d'Aubrac.

GRANGE-DE-SARTRÉ (LA), com. de Nasbinals.

GRANGE-DE-SOLDADIER (LA), com. de Nasbinals.

GRANGE-DE-LA-TERRE (LA) com. de Nasbinals, pop. 8 hab.

GRANGES (LES), com. de Nasbinals.

GRANIGOULES, com. de Fau-de-Peyre, pop. 25 h.

GRANOUILHAC, com. de St-Amans.

GRANOUILHAC, com. d'Arzenc-de-Randon.

GRAPOULAS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 3 hab.

GRATEGALS, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 8 h.

GRATEZAC, com. de Villefort.

GRATOUS, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 24 hab.

GRATUSE, com. de Marvéjols, pop. 4 hab.

GRAVE (LA), com. de Cultures, pop. 4 hab.

GRAVIÈRE (LA), com. de Villefort, pop. 6 hab.

GRAVIL, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 7 hab.

GRAZIÈRES-MAGES, com. de St-Alban, pop. 77 h.

GRAZIÈRES-MAGES (MOULIN DE), com. de St-Alban, pop. 4 hab.

GRAZIÈRES-MENOUX, com. de St-Alban, pop. 33 hab.

GRENALDÈS, com. de St-Gal, pop. 43 hab.

GRENIER (LE), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 18 hab.

GRENIER (LE), com. de Marvéjols, pop. 16 hab.

GRENOULHAC, com. de St-Léger-du-Malzieu, pop. 8 hab.

GREVOU, com. de Bassurels, pop. 6 hab.

GREZEL, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 11 hab.

GRÈZES, com. de Banassac, pop. 27 hab.

GRÈZES, pop. 199 hab., ch.-l. de *com., cant.* et à 7 kil. S.-E. de MARVÉJOLS ; à 16 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 443 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 476 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1.620 hect. 99 ares 14 cent.

En *terres labourables*, 771 hect. 29 ares 42 cent.; *prés*, 91 hect. 76 ares 62 cent ; *pâtures*, 501 hect. 46 ares 2 cent.; *terres vaines*, 174 hect. 99 ares 8 cent.; *jardins*, 2 hect. 44 ares 86 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 24 ares 48 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 84 hect. 14 ares 76 cent.;

rivières ou ruisseaux, 11 hect. 56 ares 68 cent.; *cimetière, bâtimens publics,* 7 ares 22 cent.

Contenance *imposable,* 1,545 hect. 20 ares 48 cent.

Revenu *imposable,* 56,352 fr. 75 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 5,665 fr.; *pers. et mob.,* 286 fr.; *port. et fen.,* 182 fr.; *patentes,* 3 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 93; maisons, 93; villages ou hameaux, 7.

La Jourdane, petite *rivière,* affluent de la Coulagne, prend sa source dans cette commune.

Il a existé à Grèzes un château dont l'origine remonte à des temps fort reculés. C'est ce château que Grégoire de Tours appelle *Castellum Gredonense.* Saint Privat, qui vivait au IIIe siècle, s'y était réfugié avant son martyre. Devenu chef-lieu d'une vicomté, le château de Grèzes appartint successivement aux comtes de Toulouse et aux rois d'Aragon; ce n'est que sous le règne de saint Louis que la vicomté fut réunie à la couronne de France (*voir la* NOTICE, p. 4). Ce château qui avait résisté aux attaques des Vandales dans le Ve siècle, fut en partie démoli par les Anglais neuf siècles plus tard; il fut pris par les religionnaires en 1617, et, enfin, entièrement rasé en 1632, par ordre du roi Louis XIII.

GRIFFAREL, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 5 hab.

GRISAC, com. du Pont-de-Montvert, pop. 151 hab.

On remarque encore à Grizac les restes d'un ancien château qui était le siège d'une baronnie appartenant à Guillaume de Grimoard, marquis de Grisac. C'est dans ce château qu'est né Guillaume de Grimoard, qui fut couronné pape sous le nom d'Urbain V, en 1368; ce souverain pontife fut d'abord religieux au prieuré de Monastier près de Chirac, et ensuite abbé de St-Germain-d'Auxerre et de St-Victor; il était à la tête d'une abbaye lorsqu'il fut appelé au trône pontifical, après la mort d'Innocent VI. Sous son

pontificat, il fonda les collégiales de Bédoués et de Quézac, fit reconstruire la cathédrale de Mende qui fut régie en son nom par des grands vicaires (*voir* Bédoués).

En 1689, le marquisat de Grisac ainsi que la baronnie de Florac, étaient tenus sous la juridiction de l'évêque de Mende, comte du Gévaudan, par Louis de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, ainsi qu'il résulte de l'hommage rendu audit seigneur évêque, le 9 juin 1689, par Jean Velay, viguier de Florac, procureur fondé du marquis de Grisac, baron de Florac.

GRIVETIS, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 hab.

GROSFAU, com. de Chaudeirac, pop. 67 hab.

GROSLAC, com. de Châteauneuf, pop. 23 hab.

GROSSE-FAGE, com. de Chasseradès, pop. 65 hab.

GROS-VIALA, com. de Belvezet, pop. 36 hab.

GROULHAC, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 5 hab.

GUA (le), com. de Vébron, pop. 2 hab.

GUELDÈS, com. de Villefort, pop. 17 hab.

GUINEBALDÈS, com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 14 hab.

HAB.

HABITARELLE (l'), com. de Châteauneuf, pop. 19 hab.

C'est dans ce village que campaient les armées de Charles V commandées par Duguesclin, en 1380, lors de la capitulation des Anglais qui étaient maîtres de la place de Châteauneuf. Après un assaut vigoureux donné par les troupes du Connétable, le gouverneur du château de Randon n'entrevoyant plus de résistance possible, promit de se rendre dans quinze jours, si dans ce délai il ne recevait point de secours. L'armistice expirée, le maréchal Sancerre alla le sommer de rendre la place, mais le gouverneur bien

que resigné et prêt à tenir sa promesse, répondit qu'ayant donné sa parole à Duguesclin, c'était à lui seul qu'il voulait se rendre. Alors Sancerre avoua que le Connétable n'était plus (1). « Eh bien! reprit le gouverneur, je porterai les clés de la ville sur son tombeau. » Peu d'instans après, le gouverneur de Châteauneuf, à la tête de sa garnison, traversait l'armée au bruit des trompettes et arrivait sous la tente de Duguesclin où tous les officiers, debouts et silencieux, étaient assemblés. Le gouverneur se mit à genoux devant le corps du Connétable et déposa sur son cercueil les clés de la ville et son épée.

Un monument, à la mémoire du Connétable, fut élevé en 1820, par les soins de M. de Valdenuit, préfet de la Lozère, sur le lieu même où se passa cet évènement. Cet édifice construit en matériaux d'un marbre bleu, pris dans les carrières des environs de Mende, est entièrement dégradé; il est à regretter que des mesures n'aient pas été prises pour le garantir du vandalisme des hommes et des injures du temps. Il y a tout lieu de croire, cependant, qu'un jour ce monument sera l'objet d'une attention et d'un entretien dignes du courage et du nom qu'il rappelle.

HABITARELLE (L'), com. d'Altier, pop. 21 hab. — Succ. érigée le 23 juillet 1826. — Pop. de la par., 294 hab.

La construction de l'église remonte à l'année 1819. Elle a été construite en vertu d'une ordonnance royale du 21 juillet de ladite année.

---

(1) M. Mary-Lafon, dans son *Histoire du Midi de la France*, dit : « Duguesclin marche droit au château de Randon, citadelle et » entrepôt de Bertugat-d'Albret, l'assaut est donné sur-le-champ, » mais sans succès ; ne pouvant avoir le château à force découverte, » il employa la ruse et parvint à se faire apporter les clés du château » sur son lit de mort avant d'expirer. » Nous préférons croire que l'histoire avait dit vrai avant M. Mary-Lafon, et que Duguesclin était mort lors de la capitulation.

HABITARELLE (l'), com. de Banassac, pop. 23 h.

HAUTE-VILLE, com. de Rimeize, pop. 52 hab.

HAUTE-RIVE, com. de St-Chély-du-Tarn, pop. 73 h. Ce lieu avait anciennement le titre de vicomté. En 1693, messire Lévy de Barjac, seigneur de Castelbouc, la possédait en même temps que la baronnie de St-Chély-du-Tarn; le 24 décembre de ladite année, il rendit hommage à l'évêque du Gévaudan à raison des censives et autres droits seigneuriaux qu'il possédait sur ces terres.

HÉLÈNE (Ste-), pop. 183 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 16 kil. O. du Bleymard; *arr.,* et à 14 kil. E. de Mende, sur le bord du Lot. — Pop. de la com., 214 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 198 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 672 hect. 50 ares 7 cent.

En *terres labourables,* 239 hect. 91 ares 26 cent.; *prés,* 52 hect. 13 ares 67 cent.; *bois,* 56 hect. 28 ares 50 cent.; *pâtures,* 145 hect. 9 ares 53 cent.; *terres vaines,* 172 hect. 32 ares 90 cent.; *jardins,* 81 ares; *sol des bâtimens,* 97 ares 28 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 12 hect. 60 ares 6 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 12 hect. 28 ares 12 cent.; *cimetière, bâtimens publics,* 7 ares 75 cent.

Contenance *imposable,* 643 hect. 70 ares 92 cent.

Revenu *imposable,* 4,010 fr. 31 c.

Contributions : *foncière,* 728 fr.; *pers. et mob.,* 84 fr.; *port. et fen.,* 44 fr.; *patentes,* 16 fr.

Nombre de ménages, 39; maisons 38; villages ou hameaux, 3.

Le ruisseau d'Esclanèdes qui a son embouchure dans le Lot, traverse le territoire de cette commune dans la direction du N. au S. Les productions du sol consistent en fourrages et froment de très-bonne qualité.

L'église paraît très-ancienne. Cependant son architecture ne permet aucune conjecture sur la date de sa construction. On trouve un monument druidique au lieu du Puech, sur

la rive droite du Lot. Ce monument est généralement connu sous le nom de *Bertel de las Fados.*

HÉRAND, com. de la Parade, pop. 19 hab.

HERBOUSE, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 41 h.

HERBOUSSAC, com. d'Auroux, pop. 4 hab.

HERM (L'), com. d'Auroux, pop. 66 hab.

HERM (L'), com. du Collet-de-Dèze, pop. 103 hab.

HERM (L'), com. de St-Flour-de-Mercoire, pop. 43 hab.

HERM (L'), com. de St-Simphorien, pop. 17 hab.

HERMABESSIÈRE, com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 32 hab.

HERMEAUX (LES), pop. 469 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. N.-O. de ST-GERMAIN-DU-TEIL; *arr.,* et à 20 kil. O. de MARVÉJOLS; à 39 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 678 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 656 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,758 hect. 48 ares 45 cent.

En *terres labourables,* 262 hect. 27 ares 60 cent.; *prés,* 140 hect. 11 ares 31 cent.; *bois,* 331 hect. 86 ares 25 cent.; *pâtures,* 866 hect. 35 ares 88 cent.; *terres vaines,* 11 hect. 30 ares 10 cent.; *châtaigneraies,* 73 hect. 16 ares 20 cent.; *jardins,* 1 hect 60 ares 62 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 60 ares 56 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 37 hect. 88 ares 60 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 11 hect. 10 ares 5 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics,* 21 ares 28 cent.

Contenance *imposable,* 1,709 hect. 27 ares 2 cent.

Revenu *imposable,* 7,513 fr. 37 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 1,477 fr.; *pers. et mob.,* 323 fr.; *port. et fen.,* 199 fr.; *patentes,* 22 fr.

NOMBRE de ménages, 148; maisons, 144; villages ou hameaux, 7.

L'ancien château des Hermeaux était anciennement un

fief relevant de l'évêque de Mende ; au XIVe siècle ce fief était tenu par Astorge de Peyre.

HERMES (LES), com. de Cassagnas, pop. 2 hab.

HERMET (L'), com. de Barre, pop. 9 hab.

HERMET (L'), com. de Javols, pop. 11 hab.

HERMET (L'), com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 30 hab.

HERMET (L'), com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 29 h.

HERMET (L'), com. des Laubies, pop. 12 hab.

HERMET (L'), com. du Pont-de-Montvert, pop. 91 hab.

HERMET (L'), com. de Prévenchères, pop. 46 hab.

HERMETS (LES), com. de Montrodat, pop. 14 hab.

HILAIRE-DE-LAVIT (ST-), ch.-l. de *com., cant.,* et à 10 kil. N. de ST-GERMAIN-DE-CALBERTE ; *arr.,* et à 32 kil. S.-E. de FLORAC ; à 58 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 469 hab. — Annexe de l'église consistoriale de St-Germain-de-Calberte. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-GERMAIN-DE-CALBERTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,031 hect. 2 ares 24 cent.

En *terres labourables,* 59 hect. 6 ares 60 cent.; *prés,* 52 hect. 28 ares 58 cent.; *bois,* 12 hect. 99 ares 60 cent.; *pâtures,* 54 hect. 46 ares 57 cent.; *terres vaines,* 14 hect. 61 ares 70 cent.; *châtaigneraies,* 817 hect. 46 ares 15 cent.; *jardins,* 58 ares 1 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 48 ares 93 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 7 hect. 83 ares 90 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 29 hect. 5 ares 50 cent.; *bâtimens publics,* 16 ares 70 cent.

Contenance *imposable,* 993 hect. 85 ares 64 cent.

Revenu *imposable,* 5,966 fr. 89 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 1,615 fr.; *pers. et mob.,* 192 fr.; *port. et fen.,* 177 fr.; *patentes,* 46 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 108; maisons, 108; villages ou hameaux, 45.

Il existe sur le territoire de cette commune un ancien

château qui a été le siège d'une petite baronnie (*voir* CADOINE.)

HOMBRAS, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 46 h.

HON (L'), com. de Bassurels, pop. 12 hab.

HON (L'), com. de Fraissinet-de-Fourques, pop. 39 hab.

HOPITAL (L'), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 4 hab.

HOPITAL (L'), com. du Pont-de-Montvert, pop. 105 h. C'était une dépendance de la commanderie du Cap-Français, dont le titulaire entrait aux Etats particuliers du pays, sous le nom de St-Jean.

HORTALS (LES), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 6 hab.

HORTALS (LES), com. du Vialas, pop. 61 hab.

HORTE (L'), com. de Marvéjols, pop. 9 hab.

HORTS (LES), com. de la Parade, pop. 36 hab.

HOSPICE (L'ANCIEN), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 10 hab.

HOSPICE (L'), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

HOSPITALET (L'), com. de Vébron, pop. 6 hab.

Seule habitation que l'on rencontre dans la traverse de la *Can-de-l'Hospitalet*, sur la route de Nimes, entre le Pompidou et le hameau du Rey.

HURES, pop. 48 hab. ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 12 kil. N. de MEYRUEIS; *arr.*, et à 22 kil. S.-O. de FLORAC; à 43 kil. S. de MENDE. — Pop. de la com., 400 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 501 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MEYRUEIS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 4,091 hect. 64 ares 25 cent.

En *terres labourables*, 1,553 hect. 61 ares 28 cent.; *prés*, 9 hect. 7 ares 7 cent.; *pâtures*, 2,467 hect. 42 ares 79 cent.; *jardins*, 2 hect. 9 ares 9 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 15 ares 98 cent.; *routes, chemins, rues, places,*

54 hect. 77 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 52 ares 41 cent.

Contenance *imposable*, 4,036 hect. 36 ares 21 cent.

Revenu *imposable*, 18,124 fr. 70 c.

Contributions : *foncière*, 3,953 fr.; *pers. et mob.*, 199 fr.; *port et fen.*, 104 fr.; *patentes*, 13 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 83; maisons, 83; villages ou hameaux, 8.

Le territoire de cette commune est situé sur le plateau ou Causse qui sépare les vallées du Tarn et de la Jonte. Il est fertile en grains et pâturages.

HOUSSES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 7 hab.

HUTTES (les), com. d'Aumont, pop. 26 hab.

HUTTES (les), com. de St-Flour-de-Mercoire, pop. 48 hab.

HUTTES (les), com. de Langogne.

HUTTES (les), com. de Puyraulens, pop. 25 hab.

HUTTES (les), com. de Serverette.

HYLZAS, com. de la Parade, pop. 81 hab.

ISP.

ILE (l'), com. des Bessons, pop. 51 hab.

ILPIDE (St-), com. de Mende, pop. 8 hab.

IMBERQUE, com. de Montjézieu, pop. 16 hab.

INFRUITS, com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 35 hab.

INOS, com. du Massegros, pop. 36 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 350 hab.

INOSSE, com. de Montrodat, pop. 41 hab.

ISPAGNAC, pop. 934 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 9 kil. de Florac; à 20 kil. S. de Mende, sur la route de Nimes à St-Flour, dans un vallon arrosé par le Tarn.

— Pop. de la com., 1,937 hab. — Cure de 2[e] classe érigée le 8 pluviôse an XI. — Pop. de la par., 200 hab. — Ecole des FF. du Sacré-Cœur.— Pension des Dames de Ste-Ursule. — 1 notaire, perception. — *Distr. des lettres.* — *Bur. de poste* de Mende et de Florac.

Superficie de la commune, 6,171 hect. 98 ares 61 cent.

En *terres labourables*, 1,219 hect. 83 ares 38 cent.; *prés,* 186 hect. 97 ares 19 cent.; *bois,* 263 hect. 68 ares 77 cent ; *bois de noyer,* 3 hect. 17 ares 98 cent.; *pâtures,* 762 hect. 15 ares 33 cent.; *terres vaines,* 2,997 hect. 71 ares 11 cent.; *vignes,* 101 hect. 47 ares 24 cent.; *châtaigneraies,* 370 hect. 98 ares 57 cent.; *jardins,* 8 hect. 93 ares 9 cent.; *sol des bâtimens,* 8 hect. 20 ares 89 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 123 hect. 3 ares 95 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 124 hect. 18 ares 76 cent.; *cimetière, bâtimens publics,* 19 ares 36 cent.

Contenance *imposable,* 5,211 hect. 99 ares 59 cent.

Revenu *imposable,* 35,913 fr. 53 c.

Contributions : *foncière,* 4,577 fr.; *pers. et mob.,* 1,176 fr.; *port. et fen.,* 719 fr.; *patentes,* 503 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 473; maisons, 456; villages ou hameaux, 25.

Foires : 3 février, 5 mai, 16 août, 14 octobre, 8 décembre.

Les productions du sol, consistent en grains, vignes, mûriers et fruits.

Il existe à Ispagnac un ancien château qui a appartenu à la maison de Châteauneuf, il sert aujourd'hui de couvent aux Dames de l'Ordre de Ste-Ursule qui y tiennent un pensionnat.

Selon le P. Louvreleuil, l'église paroissiale était autrefois un temple consacré aux idoles où les Druides offraient des sacrifices humains.

En 1581, Ispagnac fut assiégé, pris et bombardé en même temps que Bédoués et Quézac, par un détachement

de religionnaires commandés par Mathieu de Merle. On prétend que les projectiles employés à la destruction de ses murailles provenaient de la fonte de la fameuse cloche, la *Non-Pareille,* du clocher de Mende.

Un château auquel on avait donné le nom de Rocheblave existait dans cette commune, sur la rive droite du Tarn, tout près du village de Molines. Il était le siége d'un petit fief érigé en baronnie, et était possédé dans le dernier siècle par la famille Lauberge de Cassagnolles. Rien de remarquable sur le château, ni dans l'histoire ni dans la tradition.

ISSENGES, com. de Bédoués, pop. 4 hab.

On voit encore en ce lieu les restes d'un vieux château qui a été le siége d'un fief assez important dont dépendait le château d'Arigés.

JANE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 4 h.

JARLIÉ, com. du Vialas, pop. 4 hab.

JARNELLE, com. d'Auxillac, pop. 5 hab.

JARRIGE, com. de St-Léger-du-Malzieu, pop. 10 hab.

JAS (LE), com. de Chanac, pop. 28 hab.

JAVOLS, pop. 100 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. S.-O. d'AUMONT; *arr.,* et à 25 kil. N. de MARVÉJOLS; à 29 kil. N. de MENDE. — Pop. de la com., 989 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,268 hab. Ecole prim. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,121 hect. 59 ares 96 cent. En *terres labourables,* 1,753 hect. 77 ares 10 cent., *prés,* 357 hect. 66 ares 22 cent.; *bois,* 472 hect. 10 ares 88 cent.; *pâtures,* 466 hect. 75 ares 11 cent.; *jardins,* 5 hect. 88 ares 52 cent.; *sol des bâtimens,* 5 hect. 20 ares 11 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 45 hect. 22 ares 48 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 14 hect. 56 ares 54 cent.; *cimetière, bâtimens publics,* 42 ares 30 cent.

Contenance *imposable,* 3,061 hect. 57 ares 74 cent.

Revenu *imposable,* 21,856 fr. 57 c.

Contributions : *foncière,* 3,232 fr.; *pers. et mob.,* 499 fr.; *port. et fen.,* 256 fr.; *patentes,* 65 fr.

Nombre de ménages, 231; maisons 228; villages ou hameaux, 30.

Javols est située sur l'emplacement d'une ancienne ville de ce nom, qui était la capitale du Gévaudan et le siège de l'épiscopat. La date de la destruction de l'ancienne capitale des *Gabali* n'est pas bien connue, les uns la font remonter à l'irruption des barbares dans les Gaules; d'autres en fixent l'époque au V[e] siècle; d'autres, enfin, pensent qu'il est plus probable qu'elle fut saccagée au VII[e] siècle par les Sarrasins, ou au VIII[e] par les troupes de Pépin-le-Bref, lors de ses guerres contre Vaiffre, duc d'Aquitaine, auquel il enleva la province du Languedoc ainsi que plusieurs autres villes du Midi. La capitale des Gabales, qui était la ville la plus considérable du Gévaudan, a bien pu souffrir du passage des Vandales dans nos contrées, comme aussi son ancienne magnificence avait bien pu attirer les ravages des Sarrasins au VI[e] siècle; mais nous serions bien plus porté à croire que les armées de Pépin, irritées de l'échec qu'elles avaient éprouvé dans les montagnes du Limousin et du Quercy, contre le duc d'Aquitaine, exercèrent de terribles représailles sur la province du Languedoc qu'elles enlevèrent momentanément à leur ennemi. La rage de Pépin était telle, qu'ayant repris l'avantage, il porta le pillage et la dévastation dans toutes les contrées qu'il traversa : le Limousin fut ravagé dans toute son étendue par le glaive ou par le feu; les bourgs et les villages où il entrait n'étaient plus, quand il en sortait, que des monceaux de cendres. Les monastères mêmes n'étaient pas épargnés; et lorsqu'il était passé, on aurait cherché en vain un arbre sur pied ou un cep de vigne. Pépin, à la poursuite de son ennemi, et dans cet état d'exaspération extrême, dut, certainement, en traversant le Gévaudan, exercer les efforts de sa rage sur la

capitale de ce pays, et lui faire subir le même sort qu'aux cités malheureuses qu'il venait d'anéantir. Nous pensons donc que c'est de cette époque que date la complète destruction de Javols, et jusqu'à ce que d'autres preuves contraires soient parfaitement établies, nous attribuerons au premier de nos rois de la 2e race l'anéantissement de l'ancienne capitale des Gabales, vers le milieu du VIIIe siècle.

Si les historiens diffèrent sur l'époque précise de la destruction de Javols, et si l'un d'eux a pu croire un instant, que l'ancienne capitale du Gévaudan avait existé à Antérieux, village sur la limite du Cantal, il ne reste plus aujourd'hui aucun doute sur son véritable emplacement; le village actuel de Javols est réellement le lieu où cette ville antique était située. En effet, les vestiges d'édifices considérables, les médailles, les statuettes, les débris de poterie romaine, et les nombreux fragmens de marbre précieux, de pavés mosaïques qu'on y a découverts, sont autant de témoignages de l'ancienne splendeur de cette cité dont le périmètre était fort étendu, à en juger par les traces d'anciens fondemens qu'on rencontre dans un certain rayon de l'emplacement du village actuel; et des restes de matériaux calcinés trouvés dans des fouilles, attestent que les flammes accomplirent sa destruction. Cette cité, jadis si florissante, la résidence d'un gouverneur ou proconsul romain, et dans la suite, le siège d'un évêché, est réduite aujourd'hui à un simple village comprenant une population de 100 habitans.

En 1829, en extrayant des pierres pour la restauration de l'église, on trouva une enceinte circulaire de murailles assez vaste, formant probablement un cirque, et au milieu de laquelle était une colonne en pierre calcaire, dédiée par la cité des Gabales à Posthumius, qui, après avoir été préfet des Gaules, devint empereur en 258.

Cette colonne que l'on voit encore chez M. Blanquet, à Javols, porte l'inscription suivante :

IMP. C. M. CASSI.
ANIO. LATINIO PO
STVMO INVICTO
P. F. AVG. POM. MA
XIMO. T. P. P. P. COS. IIII.
CIVT. GAB.

qui peut être complétée ainsi :

IMPeratori Cæsari Marco CASSio
ANIO LATINIO POSTVMO
INVICTO Pio Felici
AVGvsto PONtifici MAXIMO
Tribvnitiâ Potestate Patri Patriæ
COnsvli IIII CIVITas
GABalorvm.

Les médailles qui furent trouvées parmi les décombres sont de la colonie de Nimes, avec l'effigie des enfans d'Agrippa, d'Auguste, ayant au revers l'autel de Lyon consacré à Rome et à cet empereur, par soixante nations gauloises, au confluent de la Saône et du Rhône, de Tibère, de Claude, de Domitien, de Trajan, d'Adrien, d'Antoine, de Marc-Aurel et de Claude, dit le Catholique.

La belle route militaire, ouverte par Agrippa, qui conduisait de Lyon en Auvergne, dans l'Aquitaine, jusques en Espagne, traversait le pays des Gabales et passait par Javols; on en retrouve encore des traces apparentes dans les environs, près du hameau de la Tuile.

JEAN (St-), com. de Mende, pop. 2 h.

JEAN-DU-BLEYMARD (St-), com. du Bleymard, pop. 79 hab. — Succ. érigée le 27 juin 1841. — Pop. de la par., 173 hab.

Son église est une très-belle construction bénédictine dans le style des églises du XIII[e] siècle.

JEAN-DE-CHAZORNE (St-), pop. 4 hab., ch.-l. de

com., *cant.*, et à 10 kil. N. de VILLEFORT; *arr.*, et à 54 kil. E. de MENDE. — Pop. de la com., 307 hab. — Succ. érigée le 12 fév. 1820. — Pop. de la par., 302 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de VILLEFORT.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,332 hect. 54 ares 2 cent.

En *terres labourables*, 91 hect. 45 ares 64 cent., *prés*, 49 hect. 24 ares 56 cent.; *bois*, 39 hect. 86 ares 16 cent.; *pâtures*, 145 hect. 95 ares 6 cent.; *terres vaines*, 614 hect. 52 ares 51 cent,; *châtaigneraies*, 337 hect. 5 ares 99 cent.; *jardins*, 2 hect. 19 ares 63 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 5 ares 94 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 19 hect. 56 ares 83 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 50 hect. 4 ares 21 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 57 ares 49 cent.

Contenance *imposable*, 1,282 hect. 35 ares 49 cent.

Revenu *imposable*, 9,808 fr. 25 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,418 fr.; *pers. et mob.*, 135 fr.; *port, et fen.*, 111 fr.; *patentes*, 3 fr.

NOMBRE de ménages, 60; maisons, 60; villages ou hameaux, 13.

JEAN-LA-FOUILLOUSE (ST-), pop. 18 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 9 kil. N. de CHATEAUNEUF; *arr.*, et à 39 kil. N.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 530 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 615 hab. — Ecole prim. — *Distr. des lettres* de CHATEAUNEUF.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,927 hect. 1 are 77 cent.

En *terres labourables*, 1,172 hect. 17 ares 82 cent.; *prés*, 276 hect. 57 ares 74 cent.; *bois*, 347 hect. 52 ares 80 cent.; *pâtures*, 1,068 hect. 73 ares 26 cent.; *jardins*, 2 hect. 53 ares 98 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 73 ares 22 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 50 hect. 72 ares 85 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 3 hect. 59 ares 80 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 40 ares 30 cent.

Contenance *imposable*, 2,869 hect. 52 ares 5 cent.

Revenu *imposable*, 12,308 fr. 06.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 3,241 fr.; *pers. et mob.*, 211 fr.; *port. et fen.*, 145 fr.; *patentes*, 53 fr. 25 c.

L'église de St-Jean est d'une construction ancienne, sans style particulier. Elle est bien bâtie, mais laisse à désirer dans son ornementation.

JONCQUIÉ (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue.

JONCQUIÈRE (LA), com. de Gabriac.

JONTANEL, com. de Gatuzières. pop. 37 hab.

JONTE, *rivière* du bassin du Tarn; elle prend sa source sur la montagne de l'Aigoual, passe près de Jontanel, à Gatuzières et à Meyrueis, et va se jeter dans le Tarn, au chef-lieu de la commune du Rozier. Cette rivière a pour affluent deux grands ruisseaux, le *Brezet* et le *Bétuzon* qui descendent aussi de la montagne de l'Aigoual et se réunissent près de Meyrueis.

JOUANAS, com. de Prades, pop. 13 hab.

JOUNAS, com. de St-André-de-Capcèze, pop. 2 hab.

JOUQUET (LE), com. de Florac.

JOUVERNE, com. de St-Hilaire-de-Lavit.

JUÉRY (ST-), pop. 220 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 4 kil. N.-O. de FOURNELS; *arr.*, et à 51 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 65 kil. N.-O. de MENDE, sur la rivière du Bès et sur la route de Chaudesaigues à Saint-Chély, sur la limite du Cantal. — Pop. de la com., 224 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 350 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-CHÉLY.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 164 hect. 93 ares 15 cent.

En *terres labourables*, 60 hect. 9 ares 14 cent.; *prés*, 5 hect. 16 ares 20 cent.; *bois*, 4 hect. 43 ares; *pâtures*, 84 hect. 13 ares 42 cent.; *jardins*, 1 hect. 41 ares 61 cent.; *sol des bâtimens*, 70 ares; *routes, chemins, rues, places*, 3 hect. 92 ares 10 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 5 hect. 2 ares 50 cent.; *cimetière, bâtimens publics*, 5 ares 27 cent.

Contenance *imposable*, 155 hect. 92 ares 89 cent.

Revenu *imposable*, 1,625 fr. 46 c.

Contributions : *foncière,* 356 fr.; *pers. et mob.,* 115 fr.; *port. et fen.,* 71 fr.; *patentes,* 68 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 60; maisons, 60; villages ou hameaux, 2.

JULIANGES, pop. 140 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 11 kil. N. du Malzieu; *arr.,* et à 56 kil. N. de Marvéjols; à 63 kil. N. de Mende. — Pop. de la com., 275 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 251 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du Malzieu.

Superficie de la commune, 962 hect. 13 ares 94 cent.

En *terres labourables,* 380 hect, 60 ares 20 cent.; *prés,* 96 hect. 27 ares 70 cent.; *bois,* 28 hect. 76 ares; *pâtures,* 415 hect. 56 ares 8 cent.; *terres vaines,* 10 hect. 15 ares 10 cent.; *jardins,* 92 ares 18 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 48 ares 93 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 26 hect. 42 ares 85 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 1 hect. 80 ares; *cimetière, bâtimens publics,* 8 ares 90 cent.

Contenance *imposable,* 913 hect. 82 ares 19 cent.

Revenu *imposable,* 13,449 fr. 82 c.

Contributions : *foncière,* 1,370 fr.; *pers. et mob.,* 132 fr.; *port. et fen.,* 49 fr.; *patentes,* »

Nombre de ménages, 56; maisons, 56; villages ou hameaux, 5.

JULIEN-D'ARPAON (St-), pop. 60 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. N. de Barre; *arr.,* et à 9 kil. S.-E. de Florac; à 39 k. S.-E. de Mende, sur la rivière du Mimente, affluent du Tarn. — Pop. de la com., 605 hab. — Succ. érigée le 16 fév. 1827. — Pop. de la par., 40 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 2,071 hect. 69 ares 92 cent.

En *terres labourables,* 313 hect. 75 ares 43 cent.; *prés,* 120 hect. 91 ares 96 cent.; *bois,* 64 hect. 73 ares 80 cent.; *pâtures,* 976 hect. 93 ares 23 cent.; *terres vaines,* 50 hect. 36 ares 98 cent.; *châtaigneraies,* 479 hect. 20 ares 93 cent.; *jardins,* 4 hect. 80 ares 93 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect.

55 ares 68 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 29 hect. 23 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 28 hect. 12 ares 90 cent.; *cimetière, bâtimens publics,* 4 ares 20 cent.

Contenance *imposable,* 2,014 hect. 28 ares 94 cent.

Revenu *imposable,* 9,488 fr. 51 c.

Contributions : *foncière,* 2,072 fr.; *pers. et mob.,* 323 fr.; *port. et fen.,* 250 fr.; *patentes,* 46 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 136; maisons, 136; villages ou hameaux, 12.

On remarque à St-Julien les ruines d'un ancien château qui appartenait aux frères de Gabriac, vers le XVII[e] siècle. Nous donnons ci-après la copie textuelle d'une note manuscrite concernant ce château et que des recherches ont amenée dans nos mains :

« Vers le commencement du XVII[e] siècle, les frères de » Gabriac furent accusés de plusieurs crimes, entr'autres, » celui d'avoir enlevé le trésor royal sur la Can-de-l'Hos- » pitalet, près du château de Terre-Rouge. Ils furent » poursuivis, et un arrêt de la chambre, créé par l'édit de » Castres, les condamna à la dernière peine; ils se réfu- » gièrent dans le château de St-Julien pour se soustraire à » l'arrestation dont ils étaient menacés, et s'y fortifièrent.

» Un détachement des troupes du roi partit de Meyrueis » avec une pièce de canon; un autre détachement vint » d'Alais avec une seconde pièce, et ce ne fut qu'après » avoir fait des brèches considérables au château qu'on » parvint à livrer ces brigands à la justice. Le château fut » détruit en grande partie à cette époque (1618); il n'a » plus été rétabli. Il existait un procès-verbal qui constatait » ces faits, plusieurs disent l'avoir lu, mais la copie qui en » était déposé à la mairie fut considérée comme titre féodal » et brûlée en exécution de la loi du 17 juillet 1793; l'ori- » ginal qui était dans le château d'Ayres, appartenant à » M. de Montaurent, dont l'un des auteurs commandait l'expé- » dition du siège, subit le même sort à la même époque. »

Un boulet trouvé dans les murailles et déposé à la mairie de St-Julien, atteste en effet que ce château a été dévasté par le canon.

JULIEN-DES-POINTS (St), ch.-l. de *com.. cant.* et à 18 kil. N.-E. de St-Germain-de Calberte; *arr.*, et à 42 kil. E. de Florac; à 62 kil. S.-E. de Mende. — Pop. de la com., 190 hab. — Succ. érigée le 30 novembre 1825. — Pop. de la par., 164 hab. — *Bur. de poste* de St-Germain-de-Calberte.

Superficie de la commune, 382 hect. 83 ares 55 cent.

En *terres labourables*, 28 hect. 67 ares; *prés*, 2 hect. 22 ares 5 cent.; *bois*, 3 hect. 38 ares; *pâtures*, 11 hect. 14 ares 95 cent.; *terres vaines*, 10 ares 90 cent.; *vignes*, 3 hect. 24 ares 30 cent.; *châtaigneraies*, 308 hect. 36 ares 94 cent.; *jardins*, 18 ares 30 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 25 ares 4 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 1 hect. 14 ares; *rivières ou ruisseaux*, 25 hect. 35 ares; *cimetière, bâtimens publics*, 43 ares 40 cent.

Contenance *imposable*, 357 hect. 78 ares 70 cent.

Revenu *imposable*, 1,691 fr. 25 c.

Contributions : *foncière*, 646 fr.; *pers. et mob.*, 93 fr.; *port. et fen.*, 81 fr.; *patentes*, 11 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 41; maisons, 41; villages ou hameaux, 15.

JULIEN-DU-GOUR (St-), com. de Florac, pop. 54 hab.

JULIEN-DU-TOURNEL (St-), pop. 178 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. O. du Bleymard; *arr.*, et à 23 kil. E. de Mende. — Pop. de la com., 1,275 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 693 hab. — Ecole prim. — *Distrib. des lettres* du Bleymard.

Superficie de la commune, 7,316 hect. 5 ares 38 cent.

En *terres labourables*, 1,331 hect. 62 ares 46 cent.; *prés*, 508 hect. 18 cent.; *bois*, 295 hect. 87 ares 10 cent.; *pâtures*, 4,562 hect. 68 cent.; *terres vaines*, 417 hect. 71

ares 63 cent.; *Jardins,* 6 hect. 78 ares 37 cent.; *sol des bâtimens,* 7 hect. 83 ares 86 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 133 hect. 22 ares 36 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 52 hect. 75 ares 77 cent.; *cimetière, bâtimens publics,* 23 ares 34 cent.

Contenance *imposable,* 7,124 hect. 62 ares 46 cent.

Revenu *imposable,* 21.556 fr. 17 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 6.135 fr., *pers. et mob.,* 492 fr.; *port. et fen.,* 318 fr.; *patentes,* 58 fr. 75 c.

NOMBRE de ménages, 250; maisons, 250; villages ou hameaux, 20.

On remarque sur le territoire de cette commune l'ancien château de Tournel, qui était le siège de l'une des huit baronnies du Gévaudan, donnant droit d'entrée tous les huit ans aux assemblées des Etats-Généraux de la province du Languedoc, et annuellement à ceux particuliers du pays.

La maison de Tournel a donné naissance à deux hommes remarquables, au xXII[e] et XIII[e] siècles : Aldebert, évêque de Mende en 1151, qui rendit, le premier, hommage au roi de France pour le Gévaudan, et le chancelier Guérin, évêque de Senlis, qui commandait les armées de Philippe-Auguste, à la bataille de Bouvines, en 1214.

Il existe sur le territoire de cette même commune des mines de plomb et argent; un filon dirigé de l'E. à l'O., dans les micachistes du versant N. de la Lozère, traverse le lit du Lot au-dessus de l'ancien château; sa gangue est quartzeuse et offre à l'affleurement des mouches de galène et de pyrites de fer. En 1820, en jetant à cet endroit les fondations d'un moulin, on a extrait de cet affleurement de gros blocs de minerais qui ont été vendus comme alquifoux. On y voit encore des vestiges de fonderies qui avaient été établies par les Sarrasins.

JULLIERS, com. de Balsièges, pop. 33 hab.

LAD.

LABANQUE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

LAC (LE), com. de Brenoux, pop. 26 hab.

LAC (LE), com. de Moissac, pop. 9 hab.

LACHAMP, pop. 9 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 11 kil. S.-O. de ST-AMANS; *arr.,* et à 19 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 653 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop de la par., 702 hab. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,588 hect. 49 ares 42 cent.

En *terres labourables,* 1,059 hect. 21 ares 27 cent.; *prés,* 198 hect. 77 ares 75 cent.; *bois,* 363 hect. 86 ares 50 cent.; *pâtures,* 891 hect. 36 ares 3 cent.; *jardins,* 2 hect. 46 ares 61 cent., *sol des bâtimens,* 4 hect. 10 ares 62 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 58 hect. 60 ares 90 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 9 hect. 89 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 20 ares 94 cent.

Contenance *imposable,* 2,520 hect. 56 ares 25 cent.

Revenu *imposable,* 4,546 fr. 54 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,469 fr.; *pers. et mob.,* 398 fr.; *port. et fen.,* 161 fr.; *patentes,* 23 fr.

NOMBRE de ménages, 165; maisons, 157; villages ou hameaux, 15.

La rivière de Coulagne traverse le territoire de cette commune, dont le sol est fertile en grains et fourrages. On fait dans cette commune de la chaux hydraulique, et l'on y extrait, d'un grand nombre de carrières, des laves de schiste destinées à la toiture des maisons.

LACHAMP, com. de Montbrun, pop. 8 hab.

LACS (LES), com. de Prades, pop. 16 hab.

LADREST, com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 2 hab.

LADRET, com. de St-André-de-Lancise, pop. 7 hab.

LADRET, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 19 hab.

LAFENADOU, com. de Villefort, pop. 4 hab.

LAFONT, com. de Vialas, pop. 22 hab.

LAGRAVE, com. de Vialas, pop. 12 hab.

LAGREVOLT, com. de Vialas, pop. 10 hab.

LAHONDÈS, com. de Rocles, pop. 10 hab.

LAJO, pop. 90 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 19 kil. N. de SERVERETTE; *arr.*, et à 43 kil. N. de MARVÉJOLS, à 48 kil. N. de MENDE. — Pop. de la com., 391 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 434 hab. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,837 hect. 66 ares 35 cent.

En *terres labourables*, 593 hect. 76 ares 22 cent.; *prés*, 178 hect. 93 ares 27 cent.; *bois*, 351 hect. 47 ares 40 cent.; *pâtures*, 907 hect. 19 ares 56 cent.; *jardins*, 1 hect. 11 ares 81 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 64 ares 68 cent., *routes, chemins, rues, places*, 16 hect. 59 ares; *rivières ou ruisseaux*, 5 hect. 96 ares 15 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 7 ares 26 cent.

Contenance *imposable*, 1,847 hect. 55 ares 64 cent.

Revenu *imposable*, 11,977 fr. 55 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,677 fr.; *pers. et mob.*, 282 fr.; *port. et fen.*, 98 fr.; patentes, 14 fr.

LALDONNÈS, com. de St-Denis, pop. 14 hab.

LALMONDÈS, com. de St-Denis, pop. 19 hab.

LANCISE, com. de Moissac, pop. 5 hab.

LANCIZOLE, com. de St-André-de-Lancise, pop. 7 hab.

LANCIZOLE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 hab.

LANGLADE, com. de Brenoux, pop. 166 hab.

LANGLADE, com. de St-Denis, pop. 24 hab.

LANGLE, com. de la Malène, pop. 15 hab.

LANGOGNE, pop. 2,603 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.*, *arr.*; et à 49 kil. N.-E. de MENDE, sur le bord de l'Allier; pop. de la com., 3,156 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 2,857 hab. — Etabliss. d'instr. dirigé par les PP. Maristes. — Pension de demoiselles tenu par les Sœurs de Notre-Dame. — Hospice desservi par les Sœurs Trinitaires. — Justice de paix, 3 notaires, 3 huissiers, enregistrement, perception. — Recette des contrib. ind. — Brig. de gend. à cheval. — *Bureau de poste.*

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,438 hect. 31 cent.

En *terres labourables*, 1,595 hect. 75 ares 5 cent.; *prés*, 421 hect. 90 ares 16 cent.; *bois*, 343 hect.; *pâtures*, 704 hect. 38 ares 46 cent.; *jardins*, 12 hect. 32 ares 80 cent.; *sol des bâtimens*, 9 hect. 22 ares 14 cent.; *routes*, *chemins*, *rues*, *places*, 51 hect. 37 ares 65 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 40 hect. 39 ares 40 cent.; *cimetière*, *bâtimens d'utilité publique*, 1 hect. 64 ares 63 cent.

Contenance *imposable*, 3,438 hect. 44 ares 83 cent.

Revenu *imposable*, 30,000 fr. 97 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 8,099 fr.; *pers. et mob.*, 2,692 fr.; *port. et fen.*, 1,850 fr.; *patentes*, 3,154 fr. 23 c.

NOMBRE de ménages, 718; maisons, 471, villages ou hameaux, 30.

FOIRES : 4 janvier, 6 février, 3 mai, 1er septembre, 13 décembre, samedi de la Passion. — MARCHÉS : *lundi*, *samedi*.

Les productions du sol qui est granitique et sablonneux, consistent en seigle et fourrages.

La ville de Langogne est située sur le bord de l'Allier et sur la lisière du département de la Haute-Loire; elle est traversée par deux routes nationales : celle no 88, de Lyon à Toulouse; l'autre, no 106, de Nimes à Moulins. Cette ville, bâtie sur un plateau fort élevé, doit son origine à un monastère fondé au Xe siècle par Etienne, vicomte du

Gévaudan; son vieil édifice religieux existe encore et sert d'église paroissiale. Le maître-autel en marbre qu'on voit aujourd'hui dans l'église a été construit en 1827; le clocher qui avait été détruit en 1790, a été reconstruit en 1831. La chapelle des Sœurs de Notre-Dame a été bâtie en 1663 et agrandie en 1724. L'église des Pénitens fut construite vers l'an 1628, sous le pontificat d'Urbain VIII, et sous l'épiscopat de M. de Marcillac, évêque de Mende.

On remarque près de Langogne, sur le mont Milan, au-dessus du Chaylaret, les vestiges d'un camp romain.

Il y avait autrefois dans cette ville une chambre à sel, un entrepôt de tabac, une brigade de maréchaussée, deux couvens d'hommes et trois de femmes. Langogne a été chef-lieu d'un district et le siège d'un tribunal.

LANGOUEIROU, petite *rivière* du bassin de l'Allier, qui est formée d'un grand nombre de ruisseaux venant de la Margeride; son cours principal est du S. au N., elle arrose St-Flour-de-Mercoire et se jette dans l'Allier à Langogne.

LANUÉJOLS, pop. 252 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. S.-O. de MENDE, pop. de la com., 601 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 662 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,358 hect. 24 ares 91 cent.

En *terres labourables,* 729 hect. 81 ares 18 cent.; *prés,* 150 hect. 78 ares 26 cent.; *bois,* 527 hect. 29 ares 30 cent.; *pâtures,* 1,510 hect. 4 ares 42 cent.; *terres vaines,* 343 hect. 26 ares 16 cent.; *jardins,* 3 hect. 94 ares 66 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 43 ares 64 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 49 hect. 46 ares; *rivières ou ruisseaux,* 39 hect. 11 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 9 ares 69 cent.

Contenance *imposable,* 3,267 hect. 12 ares 4 cent.

Revenu *imposable,* 20,635 fr. 15 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,821 fr.; *pers. et mob.;* 422 fr.; *port. et fen.,* 183 fr.; *patentes,* 21 fr.

Nombre de ménages, 125; maisons, 122; villages ou hameaux, 13.

Le sol est fertile en froment, orge, avoine et fourrages. On y trouve aussi en abondance le noyer, le pommier et le poirier. Les petites rivières la Nize et le Bramont arrosent le territoire de cette commune.

Un monument dont l'origine paraît remonter au IIIe siècle existe encore bien conservé, à l'entrée du bourg de Lanuéjols. Sa forme est celle d'un quadrilatère; chacun des côtés, qui est d'une largeur de 6^{m}75, est tourné vers un des points cardinaux; chaque angle est décoré de pilastres de l'ordre corinthien, et l'ordonnance générale de l'édifice offre quatre portiques diversement décorés. Certains auteurs ont avancé que ce monument est le tombeau de Munatius Plancus, fondateur de Lyon, mais Waïsse de Villiers affirme que le tombeau de Plancus existe à Gaëte dans le royaume de Naples.

De ce monument, il ne reste plus aujourd'hui que les quatre murailles dont les faces extérieures présentent cependant encore les indices de son architecture; mais les parois intérieures sont totalement dépouillées du marbre dont, selon toute probabilité, elles étaient revêtues. Il paraît certain que c'est là un mausolée élevé à la mémoire de quelqu'illustre général romain : sur la face, du côté du Midi, est situé le tombeau qui était adossé au mur et surmonté d'un fronton dont les traces marquent encore sur son parement extérieur. Des fouilles faites en 1814 firent découvrir des ossemens humains et de chevaux entremêlés de charbon; ce qui ferait croire qu'il a été la proie d'un incendie.

Le voyageur qui va de Mende à Florac, en suivant la nouvelle route ouverte à partir de Balsièges, ne se détourne que de quelques kilomètres pour visiter ce monument, l'un des plus beaux que nous ait laissé l'existence d'un

peuple ami des arts, cultivant l'architecture avec goût et somptuosité.

LAPEYRE, com. de St-Frézal-d'Albuges, pop. 41 hab.

LAPIED, com. de St-André-de-Capcèze, pop. 5 hab.

LAQUET, com. de Moissac, pop. 11 hab.

LARBUSSEL, com. de Lachamp, pop. 16 hab.

LARCHETTE, com. de Balsièges, pop. 27 hab.

LARCIS, com. d'Antrenas, pop. 52 h.

LASBOUARS, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 8 h.

LASBROS, com. de la Chaze, pop. 156 hab.

LASCOLS, com. de St-Léger-de-Peyre, pop, 15 hab.

LASCOURS, com. de Montbrun, pop. 8 hab.

LASFONS, com. de Fournels, pop. 16 hab.

LATOUR, com. de St-Maurice-de-Vantalon.

LAUBEPIN, com. de Lachamp, pop. 20 hab.

LAUBERT, com. d'Allenc, pop. 114 hab. — Succ. érigée le 12 février 1820. — Pop. de la par., 260 hab.

Cette paroisse dépendait autrefois de celle d'Allenc. L'église a été construite en 1825, par les soins de la famille Valentin, de Mende.

LAUBIES (LES), pop. 44 hab., ch.-l. de *com., cant.;* et à 5 kil. N. de ST-AMANS; *arr.,* et à 27 kil. N. de MENDE. — Pop. de la com., 795 hab. — Succ. érigée le 12 janv. 1820. — Pop. de la par., 785 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,280 hect. 45 ares 86 cent.

En *terres labourables,* 1,267 hect. 45 ares 91 cent.; *prés,* 246 hect. 59 ares 41 cent.; *bois,* 295 hect. 50 ares 2 cent.; *pâtures,* 413 hect. 18 ares 49 cent.; *terres vaines,* 18 ares 10 cent.; *jardins,* 3 hect. 33 ares 95 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 89 ares 98 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 37 hect. 49 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 12 hect. 34 ares 50 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 45 ares 70 cent.

Contenance *imposable,* 2,229 hect. 51 ares 10 cent.

Revenu *imposable*, 20,056 fr. 61 c.

Contributions : *foncière*, 2,887 fr.; *pers. et mob.*, 515 fr.; *port. et fen.*, 192 fr.; *patentes*, 36 fr.

Nombre de ménages, 171; maisons, 163; villages ou hameaux, 20.

Le seigle et les fourrages sont les seules productions du territoire de cette commune qui est arrosé par la Trueyre, dans la direction de l'E. à l'O. L'église paraît être de construction bénédictine; elle ne porte aucune trace de l'époque de sa fondation. Il y existe des eaux minérales (*voir* Mazel).

LAUBIES (les), com. de St-Frézal-d'Albuges.

LAUBIES-BASSES (les), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 49 hab.

LAUBIES-HAUTES (les), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 17 hab.

LAURENT (St-), com. de Mende, pop. 19 hab.

LAURENT-DE-MURET (St-), pop. 79 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 10 kil. N.-O. de Marvéjols, à 30 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 590 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1820 — Pop. de la par., 689 hab. — Ecole prim. — *Bureau de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 4,448 hect. 85 ares 65 cent.

En *terres labourables*, 516 hect. 71 ares 62 cent.; *prés*, 475 hect. 66 ares 69 cent.; *bois*, 379 hect. 83 ares 18 cent.; *pâtures*, 2,752 hect. 89 ares 61 cent.; *terres vaines*, 15 hect. 83 ares 42 cent.; *jardins*, 2 hect. 16 ares 50 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 70 ares 57 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 86 hect. 69 ares 19 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 18 hect. 79 ares; *cimetière, église, bâtimens d'utilité publique*, 14 ares 91 cent.

Contenance *imposable*, 4,448 hect. 85 ares 65 cent.

Revenu *imposable*, 36,574 fr. 87 c.

Contributions : *foncière*, 4,363 fr.; *pers. et mob.*, 287 fr.; *port. et fen.*, 155 fr.; *patentes*, 44 fr.

Nombre de ménages, 134; maisons, 134; villages ou hameaux, 19.

On trouve des traces de volcan éteint sur le pic de Muret.

LAURENT-DE-MURET (St-), *ruisseau* formé de deux sources, l'une qui naît au-dessus du village de Crouzet, l'autre à Chantegrenouille; ce ruisseau entre dans la commune d'Antrenas où il reçoit un torrent venant du Buisson, et se perd ensuite dans la Coulagne au N. de Marvéjols.

LAURENT-DE-TRÈVES (St-), pop. 77 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. S. de Florac; à 38 kil. S. de Mende, sur la rive droite du Tarnon. — Pop. de la com., 551 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac. (Il n'y a point de succursale.)

Superficie de la commune, 2,308 hect. 34 ares 9 cent.

En *terres labourables,* 339 hect. 65 ares 4 cent.; *prés,* 72 hect. 65 ares 14 cent.; *bois,* 137 hect. 98 ares 98 cent.; *pâtures,* 843 hect. 40 ares 21 cent.; *terres vaines,* 188 hect. 4 ares 80 cent.; *châtaigneraies,* 387 hect. 54 ares 20 cent.; *jardins,* 4 hect. 29 ares 48 cent.; *sol des bâtimens,* 5 hect. 49 ares 76 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 59 hect. 20 ares; *rivières ou ruisseaux,* 50 hect. 12 ares; *bâtimens d'utilité publique,* 4 ares 48 cent.

Contenance *imposable,* 2,200 hect. 90 ares 31 cent.

Revenu *imposable,* 16,849 fr.

Contributions : *foncière,* 2,509 fr.; *pers. et mob.,* 299 fr.; *port. et fen.,* 249 fr.; *patentes,* 121 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 112; maisons, 112; villlages ou hameaux, 21.

Le territoire de cette commune, situé sur le revers de la montagne de l'Hospitalet, produit des grains, des châtaignes et des fourrages.

On remarque dans ce bourg les vestiges d'un ancien château où, suivant certains auteurs, naquit Tonance de Féréol, ancien préfet des Gaules, regardé par de savans généalogistes comme la tige de nos rois de la 1re race.

Tonance de Féréol exerçait la préfecture des Gaules lorsque le fameux Attila s'avança vers la Loire et assiégea Orléans. Il parvint à faire joindre l'armée gauloise à celle d'Aétius qui commandait la cavalerie romaine, pour repousser celui qui se faisait surnommer le *Fléau de Dieu*. Le succès ayant couronné cette mesure, Féréol fut dès-lors regardé comme le libérateur des Gaules. En 1802, des fouilles faites par M. Bancillon, notaire du pays, amenèrent la découverte d'une citerne dépendante du château de Trévidon, d'où l'on retira une pierre blanche en forme de piédestal, sur laquelle était l'inscription suivante :

M. TRIT
VKKO
CONS
AGRANS
V. S. L. M.

Il fut trouvé aussi une table de marbre blanc de 68 centimètres en carré et de 10 centimètres d'épaisseur. Ce monument annonce une antiquité beaucoup plus reculée que l'époque où ce lieu était habité par Féréol; car cette inscription semble caractériser une pierre votive d'un autel consacré à quelque divinité du paganisme. M. Bancillon trouva plus tard, en faisant défricher un terrain, un grand nombre de tombeaux en ardoises, un seul était construit en briques. La multitude de ces tombes et la grande étendue qu'elles occupaient, prouvent que ce lieu a servi de cimetière à une population plus considérable que celle de la commune de St-Laurent-de-Trèves.

Au IIe siècle, la terre de St-Laurent était possédée par la maison d'Anduze, puis elle passa à celle de Barre qui possédait en même temps les terres de Vébron, Rousses, Massevaque, la Canourgue et plusieurs autres du diocèse. Cette maison s'éteignit en 1425 (*voir* Barre).

Le château de St-Laurent avait deux grosses tours dont

il existe encore les fondemens. Il fut rasé par ordre du roi en 1633, d'abord aux frais des quatre consulats des Cévennes, puis, ensuite, moyennant le prix de 3,150 fr. fixé par un commissaire nommé par l'intendant de la province, selon un procès-verbal de cette démolition, qui porte la date du 1er au 25 juillet 1633.

LAURENT-DE-VEYRÈS (St-), pop. 54 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 5 kil. S.-E. de Fournels; *arr.,* et à 35 kil. N.-O. de Marvéjols; à 51 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 179 hab. — Succ. érigée le 3 juillet 1826. — Pop. de la par., 179 hab. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 911 hect. 41 ares 26 cent.

En *terres labourables,* 164 hect. 55 ares 84 cent.; *prés,* 106 hect. 10 ares 49 cent.; *bois,* 93 hect. 99 ares 52 cent.; *pâtures,* 531 hect. 20 ares 45 cent.; *jardins,* 67 ares 80 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 37 ares 34 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 12 hect. 8 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 1 hect. 31 ares 50 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 10 ares 12 cent.

Contenance *imposable,* 897 hect. 91 ares 47 cent.

Revenu *imposable,* 9,031 fr. 64 c.

Contributions : *foncière,* 1,097 fr.; *pers. et mob.,* 103 fr.; *port. et fen.,* 48 fr.; *patentes,* 19 fr.

Nombre de ménages, 44; maisons, 42; villages ou hameaux, 3.

LAUZAS, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 5 h.

LAUZAS, com. de Laval-du-Tarn, pop. 30 hab.

LAUZE (la), com. du Collet-de-Dèze, pop. 17 hab.

LAUZE (la), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 18 hab.

LAUZIÈRE (la), com. de Ste-Croix.

LAVAGNE (la), com. de la Canourgue, pop. 5 hab.

LAVAL, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 33 hab.

LAVAL, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 13 hab.

LAVAL, com. de Vébron, pop. 12 hab.

LAVAL-ATGER, pop. 52 hab., ch.-l. de *com. cant.*, et à 7 kil. N.-O. de GRANDRIEU; *arr.*, et à 57 kil. N.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 411 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 458 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,066 hect. 67 ares 44 cent.

En *terres labourables*, 438 hect. 80 ares 65 cent.; *prés*, 86 hect. 35 ares 93 cent.; *bois*, 160 hect. 5 ares, 50 cent.; *pâtures*, 327 hect. 62 ares 35 cent.; *terres vaines*, 1 hect. 16 ares 50 cent.; *jardins*, 1 hect. 99 ares 17 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 7 ares 62 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 28 hect. 95 ares 55 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 19 hect. 37 ares 75 cent.; *cimetière, église, bâtimens publics*, 26 ares 42 cent.

Contenance *imposable*, 1,018 hect. 7 ares 72 cent.

Revenu *imposable*, 7,211 fr. 64 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,732 fr.; *pers. et mob.*, 168 fr.; *port. et fen.*, 82 fr., *patentes*, 49 fr.

NOMBRE de ménages, 95; maisons, 95; villages ou hameaux, 8.

Laval était un ancien prieuré, son église est de construction récente. Il existe une chapelle au village de Montgros.

LAVAL-DU-TARN, pop. 199 hab., ch-l. de *com., cant.*, et à 18 kil. S.-E. de la CANOURGUE; *arr.*, et à 30 kil. S. de MARVÉJOLS; à 29 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 447 hab. — Succ. érigée le 12 fév. 1820. — Pop. de la par., 497 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,688 hect. 70 ares 22 cent.

En *terres labourables*, 713 hect. 15 ares 33 cent.; *prés*, 16 hect. 96 cent.; *bois*, 315 hect. 31 ares 12 cent.; *pâtures*, 2,577 hect. 32 ares 68 cent.; *vignes*, 2 hect. 93 ares 50 cent.; *jardins*, 2 hect. 83 ares 63 cent.; *viviers ou réservoirs*, 8 ares 38 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 14 ares 52 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 51 hect.

31 ares 50 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 5 hect. 47 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 10 ares 80 cent.

Contenance *imposable,* 3,631 hect. 80 ares 32 cent.

Revenu *imposable,* 17,614 fr. 63 c.

Contributions : *foncière,* 3,655 fr.; *pers. et mob.,* 181 fr.; *port. et fen.,* 151 fr.; *patentes,* 16 fr.

Nombre de ménages, 117; maisons, 107; villages ou hameaux, 11.

Le territoire de cette commune tient de l'aspérité des côtes escarpées et arides du Tarn. On y trouve les ruines des châteaux de la Caze et de Grandlac. C'est dans celui de la Caze que naquit M. de Malliau, nommé évêque de St-Flour sous la Restauration, et qui mourut avant de prendre possession de son siège épiscopal.

LAVESQUE, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 10 hab.

LAVIT, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 hab.

LAVIT, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 13 hab.

LAYRE, com. de Mende, pop. 41 hab.

LAYRETTE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 11 hab.

LAYRIS, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 9 hab.

LAYROLLE, com. des Hermeaux, pop. 28 hab.

LÈCHE (le), com. de St-Julien-des-Points, pop. 42 h.

LÈCHE (la), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 9 hab.

LÉGER-DU-MALZIEU (St-), pop. 68 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 5 kil. N.-O. du Malzieu; *arr.,* et à 48 kil. N. de Marvéjols; à 56 kil. N. de Mende, sur le bord de la Trueyre. — Pop. de la com., 583 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 651 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du Malzieu.

Superficie de la commune, 1,892 hect. 17 ares 58 cent.

En *terres labourables,* 970 hect. 77 ares 90 cent.; *prés,* 205 hect. 98 ares 6 cent.; *bois,* 88 hect. 83 ares 80 cent.;

pâtures, 539 hect. 77 ares 41 cent.; *jardins*, 2 hect. 75 ares 46 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 1 are 42 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 59 hect. 6 ares 83 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 21 hect. 81 ares 70 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 14 ares 70 cent.

Contenance *imposable*, 1,811 hect. 14 ares 5 cent.

Revenu *imposable*, 30,394 fr. 24 c.

Contributions : *foncière*, 2,428 fr., *pers. et mob.*, 300 fr.; *port. et fen.*, 126 fr.; *patentes*, 51 fr.

Nombre de ménages, 134; maisons, 125; villages ou hameaux, 11.

LÉGER-DE-PEYRE (St-), pop. 400 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 6 kil. N. de Marvéjols; à 28 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 819 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,054 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 2,731 hect. 46 ares 4 cent.

En *terres labourables*, 1,019 hect. 3 ares 85 cent.; *prés*, 186 hect. 35 ares 32 cent.; *bois*, 417 hect. 64 ares 46 cent.; *pâtures*, 925 hect. 50 ares 11 cent.; *terres vaines*, 31 hect. 39 ares 12 cent.; *châtaigneraies*, 1 hect. 99 ares 68 cent.; *jardins*, 4 hect 82 ares 94 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 18 ares 41 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 78 hect. 87 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 61 hect. 47 ares 20 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 17 ares 15 cent.

Contenance *imposable*, 2,583 hect. 35 ares 20 cent.

Revenu *imposable*, 19,034 fr. 79 c.

Contributions : *foncière*, 2,394 fr.; *pers. et mob.*, 317 fr.; *port. et fen.*, 267 fr.; *patentes*, 144 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 198; maisons, 198; villages ou hameaux, 18.

Le territoire de cette commune contient des sources d'eaux cuivreuses, dangereuses par le vert-de-gris qui s'y trouve dissous (*Hist. du Lang.* de Gensanne). L'ancien

château de St-Léger était anciennement un fief relevant de l'évêque de Mende, et qui était tenu au XIVe siècle par Astorge de Peyre.

La population tout entière de cette commune, qui était protestante, abjura publiquement et rentra dans le catholicisme, en 1585.

Dans la nuit du 17 au 18 juin 1852, une scène des plus déchirantes et dont la pensée fera longtemps impression dans le pays, se passait dans le village de St-Léger-de-Peyre : une trombe d'eau tombée sur la Margeride, montagne où la Trueyre et la Coulagne prennent leurs sources, venait de faire sortir ces rivières de leurs lits. La Coulagne, dont le cours est extrêmement rapide et qui baigne le territoire de St-Léger-de-Peyre, venait d'être transformée en un torrent impétueux qui entraînait tout ce qui se trouvait sur son passage : champs, arbres, récoltes, tout disparaissait dans ce gouffre, courant avec la plus grande fureur jusque dans le village même, où 22 maisons sont englouties avec tout ce qu'elles renfermaient en mobilier et provisions. 25 familles, dans un court instant, passent de l'aisance dans la plus profonde misère, et sont réduites aux soins de la charité publique. Heureusement personne n'a péri. Ces malheureux habitans ont pu se sauver, mais quel spectacle, mon Dieu!... Des fils arrachent de leurs couches leurs mères infirmes ou endormies, des mères serrent dans leurs bras de jeunes enfans, qu'ils s'empressent d'aller déposer sur la rive de l'affreux torrent, d'où toutes ces familles éplorées, les mains levées vers le ciel, contemplent leur ruine et mesurent l'étendue de leur misère!...

M. Pautet du Rozier, sous-préfet, qui venait à peine de prendre possession de la sous-préfecture de Marvéjols, s'est immédiatement transporté sur les lieux du désastre, où il a fait porter des vêtemens et une quantité de pain suffisante pour les premiers secours à apporter à ces malheureux; une collecte faite sous son patronage a

produit quelques ressources pour subvenir aux premiers besoins de cette malheureuse population, parmi laquelle cette nuit de désolation laissera longtemps un bien douloureux souvenir.

LÈGUE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte.

LENTONDRE, com. de St-Bauzile, pop. 22 hab.

LESPERELLES, com. de St-Frézal-de-Vantalon (*voir* ESPERELLES).

LES-SOUTS, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 5 hab.

LESTEYRÈS, com. de St-Alban (*voir* ESTEYRÈS).

LESTREZETS, com. de Chaudeirac (*voir* ESTREZETS).

LEVADES (LES), com. de Brion, pop. 40 hab.

LEYRIS, com. de St-Etienne-Vallée-Française pop. 70 hab. (*voir* LAYRIS).

LEYRISSET, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

LHOM, com. de Fraissinet-de-Fourques, pop. 39 hab.

LIAUBO, com. de Pin-Moriès, pop. 15 hab.

LIBOURETTE, com. de Vialas, pop. 36 hab.

LICHEIRE (LA), com. de Servières, pop. 40 hab.

LICONÈS, com. de St-Privat-du-Fau, pop. 37 hab.

LIEURAN (LE), com. de Chanac, pop. 36 hab.

LIEURE (LA), com. de Moissac, pop. 6 hab.

LIGEAC, com. de St-Bonnet-d'Auroux, pop. 29 hab.

LIGEYRES (LA), com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 18 hab.

LIGNARÈS, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 10 hab.

LIGNOLAS, com. de Langogne, pop. 8 hab.

LIGNON (LE), com. de Marvéjols, pop. 31 hab.

LILE, com. des Bessons (*voir* ILE).

LIMAGNE, com. de St-Alban, pop. 10 hab.

LIMAGNOLE, *petite rivière* qui naît sur le revers occidental de la Margeride, dans la commune de Saint-Alban; se dirige du N. au S. sur une longueur de 12 kil.,

et après avoir reçu le ruisseau de Quittard qui descend aussi de la Margeride, la Limagnole va se perdre dans la Trueyre, près du village de Grazières, dans le vallon de St-Alban.

LIMARÈS (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 40 hab.

LIMBERTÈS, com. de St-Alban, pop. 112 hab.

LIMOUSIS, com. d'Estables, pop. 51 hab.

LIMOUZE, com. de Lachamp, pop. 44 hab.

LINAS, com. d'Estables, pop. 6 hab.

LIQUEIROLLE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

LIQUIÈRE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 72 hab.

LONDE, com. de Fau-de-Peyre, pop. 10 hab.

LONDE, com. de la Chaze, pop. 8 hab.

LONDES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 h.

LONGAGNES, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

LONGAGNES, com. de Moissac, pop. 4 hab.

LONGUE-LOUVE, com. de St-Georges.

LONGUESAGNE, com. de Javols, pop. 147 hab.

LONGVIALA, com. de la Tieule, pop. 52 hab.

LONJAGNES, com. d'Ispagnac, pop. 15 hab.

LORT, com. de Gabrias, pop. 22 hab.

LOT, *rivière* qui prend sa source près du hameau des Alpiers, dans la commune de Cubières, sur un point de la chaîne des deux mers qui donne à l'E. les sources du Chasseizac, du bassin de la Méditerranée. Le Lot coule de l'E. à l'O. et partage le département en deux parties pour ainsi dire égales; son cours est presque parallèle à celui du Tarn; il traverse l'arrondissement de Mende et celui de Marvéjols, arrose St-Julien-du-Tournel, Bagnols, Chadenet, Badaroux, Mende, Balsièges, Esclanèdes, Chanac et Montjézieu. Deux rivières se jettent sur sa rive gauche : le *Bramont* et l'*Urugne*, et une sur sa rive droite, la *Coulagne*.

Les ruisseaux qui se perdent dans le Lot sont au nombre de 15 principaux, dont 10 sur la rive droite et 5 sur la rive gauche; ceux de la rive droite sont : le *Villeret*, *Salelles*, *Esclanèdes*, *Felgeire*, le *Bouïsset*, *Rieucros-d'Abaïsse*, *Rieucros-de-Bergoni*, *Ginest*, *Pierrefiche* et le *Doulon*; ceux de la rive gauche sont : *Combesourde*, *Servières*, *Felgeirette*, le *Falisson* et la *Tieule*. Cette rivière est très-poissonneuse, le barbeau y est très-commun.

LOUBARET, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 7 hab.

LOUBEYRAC, com. de Grandrieu, pop. 13 hab.

LOUBIÈRE (LA), com. de Cassagnas, pop. 9 hab.

LOUBIÈRE (LA), com. de Chadenet, pop. 8 hab.

LOUBIÈRE (LA), com. de Lanuéjols, pop. 10 hab.

LOUBIÈRE (LA), com. du Pompidou, pop. 68 hab.

LOUBIÈRES (LES), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

LOUBREIROU, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 10 hab.

LOUBREIROU, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 9 hab.

LOULTRE, com. de Gatuzières, pop. 7 hab.

LOULTRE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 5 h.

LOZERET, com. de Cubières, pop. 27 hab.

LOZERETTE, com. des Bondons, pop. 46 hab.

LOZERETTE, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 51 hab.

LUC (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 25 hab.

LUC, pop. 570 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 11 kil. S. de LANGOGNE; *arr.*, et à 50 kil. N.-E. de MENDE, sur le bord de l'Allier. — Pop. de la com., 1,270 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,166 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 4,614 hect. 50 ares 26 cent. En *terres labourables*, 552 hect. 82 ares 91 cent.; *prés*,

373 hect. 21 ares 98 cent.; *bois,* 652 hect. 69 ares 80 cent.; *pâtures,* 2,920 hect. 50 ares 43 cent.; *jardins,* 5 hect. 32 ares 94 cent.; *sol des bâtimens,* 5 hect. 62 ares 19 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 62 hect. 52 ares 76 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 61 hect. 54 ares 85 cent.; *cimetière, batimens d'utilité publique,* 22 ares 40 cent.

Contenance *imposable,* 4,489 hect. 89 ares 47 cent.

Revenu *imposable,* 23,366 fr. 84 c.

Contributions : *foncière,* 4,105 fr.; *pers. et mob.,* 644 fr.; *port. et fen.,* 200 fr.; *patentes,* 152 fr. 66 c.

Nombre de ménages, 283; maisons, 273; villages ou hameaux, 15.

L'église de Luc est de construction fort récente, elle a été consacrée par M. de la Brugnère, ainsi que l'agrandissement du cimetière, le 22 juillet 1839.

LUCIE (Ste-), com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 57 hab. — Succ. érigée le 15 fév. 1843. — Pop. de la par., 112 hab.

LUÈCHE, *petite rivière* qui descend de la montagne de Vantalon près de St-Maurice, arrose le vallon du Vialas et se jette dans la Cèze, près de Peyrelattes, dans le département du Gard. Son cours est de l'O. à l'E.

LUEISSE, com. de Laval-du-Tarn, pop. 45 hab.

LUMINIÈRES, com. de Moissac, pop. 5 hab.

LUNES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 59 h.

LUXAL, com. de la Fage-Montivernoux, pop. 45 hab.

MAG.

MACOUSEIL, com. de Marvéjols, pop. 43 hab.

MAGINOUX (le), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 13 hab.

MAGISTAVOLS, com. de Cassagnas, pop. 105 hab.

MAGUELONNE, com. de Luc, pop. 6 hab.

MAISON-BOIS, com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.
MAISON-BRULÉE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 5 hab.
MAISON-DE-CLAVIÈRE, com. de Termes.
MAISON-DE-FONT-BONNE, com. de Brion.
MAISONNEUVE (LA), com. du Buisson, pop. 26 hab.
MAISONNEUVE (LA), com. d'Ispagnac, pop. 3 hab.
MAISONNEUVE (LA), com. de Luc, pop. 7 hab.
MAISONNEUVE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 hab.
MAISONNEUVE (LA), com. de Moissac, pop. 5 hab.
MAISONS (LES), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 14 h.
MALABLACHÈRE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 9 h.
MALABLACHÈRE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 12 hab.
MALADRERIE, com. de Mende, pop. 22 hab.
MALAFOSSE, com. de Barre, pop. 11 hab.
MALAFOSSE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 49 hab.
MALAGRATTE, com. de St-André-de-Lancise, pop. 23 hab.
MALAGRATTESSE, com. de St-André-de-Lancise, pop. 6 hab.
MALASSAGNE, com. de Rieutort, pop. 99 hab.
MALASSAGNETTE, com. de Rieutort, pop. 21 hab.
MALATAVERNE, com. du Pompidou, pop. 8 hab.
MALAUSSETTE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 13 hab.
MALAVAL, com. des Bondons, pop. 26 hab.
MALAVAL, com. de Brenoux, pop. 23 hab.
MALAVIEILLE, com. de St-Amans, pop. 15 hab.
MALAVIEILLE, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 55 hab.
MALAVIEILLETTE, com. de Fontans, pop. 57 hab.
MALBOS, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 5 hab.

MALBOSC, com. d'Auxillac, pop. 6 hab.

MALBOSC, com. des Bondons, pop. 113 hab. — Succ. érigée le 30 janvier 1839. — Pop. de la par., 133 hab.

MALBOSC, com. de Fraissinet-de-Fourques, pop. 23 hab.

MALBOUSQUET, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 38 hab.

MALBOUZON, pop. 271 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 9 kil. N. de NASBINALS; *arr.*, et à 25 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 43 kil. N.-O. de MENDE — Pop. de la com., 378 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 304 hab. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,427 hect. 48 ares 19 cent.

En *terres labourables*, 135 hect. 26 ares 35 cent.; *prés*, 545 hect. 94 ares, 46 cent.; *pâtures*, 889 hect. 8 ares 20 cent.; *jardins*, 79 ares 48 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 35 ares 18 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 42 hect. 62 ares 42 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 12 hect. 32 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 8 ares 10 cent.

Contenance *imposable*, 1,372 hect. 43 ares 67 cent.

Revenu *imposable*, 12,105 fr. 46 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,033 fr.; *pers. et mob.*, 111 fr.; *port. et fen.*, 37 fr.; *patentes*, 24 fr.

NOMBRE de ménages, 57; maisons, 57; villages ou hameaux, 2.

Le territoire de cette commune, contigu à la montagne d'Aubrac, est aride. La température y est froide et les hivers y durent huit mois de l'année. Plusieurs ruisseaux y coulent de l'O. à l'E., et se réunissent pour former la petite rivière de Rimeize.

On aperçoit à côté de l'église les ruines d'un ancien monastère qui dépendait de la domerie d'Aubrac. La belle route d'Agrippa qui conduisait de Lyon à Toulouse, est très-apparente sur le territoire de cette commune; il en

existe encore, avant et après le village, des parties très-bien conservées.

MALCOMBE, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 6 hab.

MALCOMBE, com. de Cubières, pop. 69 hab.

MALDEFRÉ, com. de la Capelle, pop. 46 hab.

MALÈNE (LA), pop. 273 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 14 kil. S.-O. de STE-ENIMIE; *arr.,* et à 31 kil. S.-O. de FLORAC; à 39 kil. S.-O. de MENDE, dans une des gorges du Tarn. — Pop. de la com., 657 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 429 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 4,067 hect. 55 ares 35 cent.

En *terres labourables,* 519 hect. 78 ares 8 cent.; *prés,* 42 hect. 57 ares 82 cent.; *bois,* 626 hect. 40 cent.; *pâtures,* 2,770 hect. 68 ares 44 cent.; *terres vaines,* 25 hect. 4 ares 58 cent.; *vignes,* 19 hect. 91 ares 90 cent.; *jardins,* 3 hect. 66 ares 2 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 16 ares 48 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 10 hect. 29 ares 35 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 40 hect. 29 ares 40 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 41 ares 88 cent.

Contenance *imposable,* 3,981 hect. 83 ares 72 cent.

Revenu *imposable,* 9,439 fr. 23 c.

CONTRIBUTIONS: *foncière,* 2,703 fr.; *pers. et mob.,* 521 fr.; *port. et fen.,* 225 fr.; *patentes,* 53 fr.

NOMBRE de ménages, 157; maisons, 157; villages ou hameaux, 8.

La partie du territoire de cette commune située sur les deux rives du Tarn, est aride et de très-difficile accès.

On y trouve les traces d'anciens châteaux dont il ne reste plus que les fondemens : 1° celui de Mélez, situé sur un rocher qui domine le bourg; 2° celui de Plagnols, entre le hameau de Langle et la Malène, sur la rive droite du Tarn; 3° celui de Montesquieu, sur la même rive, dominait le château de Plagnols; 4° le château de Coquenas, situé au lieu même de Coquenas, c'est aujourd'hui une simple ferme;

5° enfin, un château d'origine plus récente existait à la Malène; il fut démoli en 1793 par une armée de révolutionnaires.

MALÈNE (la), com. des Laubies, pop. 16 hab.

MALHAUTARD, com. de Barre, pop. 25 hab.

MALHAUTIER, com. de Barre, pop. 34 hab.

MALHAUTIER, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 9 hab.

MALIGE (la), com. de St-Alban, pop. 36 hab.

MALEPEYRE, com. de la Canourgue, pop. 6 hab.

MALEVIALETTE, com. de la Tieule, pop. 31 hab.

MALEVIEILLE, com. de Chanac, pop. 20 hab.

Ce lieu était autrefois le siège d'une seigneurie tenue en fief franc et honoré de l'évêque de Mende, comte du Gévaudan; en 1690, ce fief était possédé par messire Adam de Retz-de-Bressolles qui, par son hommage du 4 novembre de ladite année, reconnaissait que le droit de mutilation et de mort demeurait réservé au comte du Gévaudan.

MALLEVILLE, com. de la Canourgue, pop. 6 hab.

MALMONT, com. d'Auroux, pop. 36 hab.

MALMONT, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 26 h.

MALVALAT, com. de Molezon, pop. 5 hab.

MALVIALA, com. de St-Simphorien, pop. 27 hab.

MALVIZI, com. de Canilhac, pop. 75 hab.

MALZAC, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 h.

MALZIEU-FORAIN, pop. de la com. 914 hab.

Cette commune n'a pas de chef-lieu proprement dit. Certains villages qui en dépendent pour le civil sont réunis à la commune ville pour le spirituel, et d'autres font partie de la circonscription paroissiale de Mialanes, village de la commune foraine érigée en succursale.

Superficie de la commune, 4,864 hect. 99 ares 84 cent.

En *terres labourables*, 1,307 hect. 65 ares 2 cent.; *prés*, 433 hect. 98 ares; *bois*, 551 hect. 30 ares; *pâtures*, 2,409 hect. 88 ares 45 cent.; *terres vaines*, 50 hect. 57 ares

80 cent.; *jardins*, 4 hect 22 ares 62 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 82 ares 69 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 80 hect. 86 ares 90 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 20 hect. 63 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 5 ares 38 cent.

Contenance *imposable*, 4,763 hect. 43 ares 26 cent.

Revenu *imposable*, 43,698 fr. 51 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 5,012 fr.; *pers. et mob.*, 496 fr.; *port. et fen.*, 220 fr.; *patentes*, 61 fr. 50 c.

NOMBRE de maisons, 204; ménages, 208; villages ou hameaux, 20.

Le ruisseau du Fraissinet, qui coule du N. au S. et se jette dans la Trueyre, sépare cette commune de celle de St-Alban.

MALZIEU-VILLE, pop. 971 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.*, à 44 kil. N. de MARVÉJOLS; à 51 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 1,087 hab. — Cure érigée le 8 pluviôse an XI. — Pop. de la par., 2,157 hab. — Etablissement d'instruction dirigé par les FF. de la Doctrine chrétienne. — *Idem* par les Dames de la Présentation. — Justice de paix, 2 notaires, 2 huissiers, enregistrement, perception. — Brig. de gend. à cheval. — DIRECTION DES POSTES.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE 462 hect. 67 ares 1 cent.

En *terres labourables*, 208 hect. 12 ares 95 cent.; *prés*, 92 hect. 21 ares 77 cent.; *bois*, 5 hect. 48 ares 30 cent.; *pépinière*, 4 ares 70 cent.; *pâtures*, 96 hect. 30 ares 50 cent.; *terres vaines*, 23 hect. 3 ares 60 cent.; *jardins*, 3 hect. 63 ares 78 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 91 ares 69 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 16 hect. 8 ares 24 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 9 hect. 53 ares 80 cent; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 27 ares 68 cent.

Contenance *imposable*, 436 hect. 46 ares 71 cent.

Revenu *imposable*, 19,873 fr. 22 c.

Contributions : *foncière*, 2,176 fr.; *pers. et mob.*, 849 fr.; *port. et fen.*, 861 fr.; *patentes*, 878 fr.

Nombre de ménages, 298; maisons, 265; villages ou hameaux, 8.

Foires : samedi avant les Rois, 1er et 3e samedi de carême, 11 avril, 9 et 24 mai, 6 juin, samedi avant la St-Jean, 15 jours après la précédente, 6 août, 22 septembre, 29 octobre, 4 décembre, samedi avant la Noël.

Le Malzieu est agréablement situé au milieu d'un large vallon arrosé par la Trueyre. Le ruisseau de Galastre, qui descend de la Margeride, traverse la ville du N. au S., et va trouver son embouchure dans la Trueyre, au bord du Malzieu. Les productions de son territoire sont plus variées que sur les plateaux dominans; on y récolte des grains, des fourrages, des fruits et des plantes potagères. La ville est traversée par les routes départementales de Chaudesaigues à Saugues, et de Serverette à la Garde.

Le Malzieu dépendait autrefois du duché de Mercœur qui était formé de plusieurs communes du Gévaudan et de l'Auvergne. Cette terre et seigneurie de Mercœur avait été possédée pendant plusieurs siècles par les Dauphins et par les ducs de Bourbon, sous le titre de baronnie; elle passa ensuite dans la maison de Lorraine par le mariage de Renée de Bourbon, sœur du connétable, avec Antoine de Lorraine. Erigée en principauté par Charles IX en 1563, elle le fut en duché-pairie en 1569, en faveur de Nicolas de Lorraine, et ce titre s'etant éteint par la mort sans enfans du dernier duc de Vendôme, petit-fils de Françoise de Lorraine, cette terre passa par retrait lignager à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, en faveur duquel le titre de duché-pairie fut retabli par lettres-patentes du mois de juillet 1723. En vertu d'une transaction passée en 1312, entre les habitans du Malzieu et le baillage du Gévaudan, cette ville était siège d'une justice particulière pour toute

la baronnie de Mercœur, qui ressortissait du parlement de Paris.

Le Malzieu, comme beaucoup d'autres villes du Gévaudan, eut à souffrir les vicissitudes des guerres de religion; les protestans ayant à leur tête Mathieu de Merle, s'en emparèrent en 1573 et 1577 (1), et en 1586, le duc de Joyeuse, premier mignon du roi, qui arrivait en Gévaudan avec une éblouissante armée de cour, porta les premiers efforts de ses armes sur cette ville où il fit périr par la potence un grand nombre de victimes.

Il y avait autrefois au Malzieu un couvent de religieuses et une collégiale composée d'un doyen et de 9 chanoines.

Parmi les hommes remarquables qui y sont nés, on distingue : noble Pierre d'Embert, doyen de l'église collégiale de Marvéjols, qui contribua puissamment à l'abjuration générale des religionnaires de cette dernière ville et de St-Léger-de-Peyre, qui eut lieu publiquement en 1585.

Brun de Villeret, lieutenant-général et pair de France, auquel les populations environnantes doivent les voies de communications dont elles jouissent aujourd'hui, ainsi que de nombreux bienfaits dont elles devront garder longtemps le souvenir.

MANICHARD, com. de St-Michel-de-Dèze.

MANNETTE (LA), com. de St-Gal, pop. 43 hab.

MARANCE, com. d'Esclanèdes, pop. 17 hab.

Le château de Marance était un fief franc et honoré tenu en 1690 par messire Sylvestre de Trescazals, docteur et avocat, seigneur de Marance, et qui habitait Marvéjols.

MARARÈCHES, com. de Grandrieu, pop. 57 hab.

MARATES, com. de Mende.

MARAZEL, com. d'Ispagnac, pop. 26 hab.

MARCHASTEL, pop. 163 hab., ch.-l. de *com., cant.,*

(1) *Voir* la NOTICE, p. CII.

et à 6 kil. E. de Nasbinals; *arr.*, et à 21 kil. N.-O. de Marvéjols; à 43. kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 427 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 321 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 3,496 hect. 56 ares 28 cent.

En *terres labourables*, 73 hect. 87 ares 80 cent.; *prés*, 332 hect. 19 ares 39 cent.; *pâtures*, 2,901 hect. 86 ares 70 cent.; *jardins*, 1 hect. 38 ares 14 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 52 ares 82 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 113 hect. 63 ares 8 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 70 hect. 76 ares 20 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 12 ares 15 cent.

Contenance *imposable*, 3,311 hect. 83 ares 5 cent.

Revenu *imposable*, 32,198 fr. 05 c.

Contributions : *foncière*, 2,748 fr.; *pers. et mob.*, 127 fr.; *port. et fen.*, 52 fr.; *patentes*, 48 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 83; maisons 83; villages ou hameaux, 13.

Les principales productions consistent en pâturages.

Le territoire de cette commune, contigu à la montagne d'Aubrac, est arrosé par le Bés, qui le traverse dans la direction de l'E. à l'O., et par le ruisseau de Plèches qui descend de l'Aubrac, coule du S. au N. et va se jeter dans le Bès.

On y remarque les ruines de l'ancien château de Marchastel qui avait été fortifié par Merle pendant les guerres de religion. Un seigneur de Marchastel, Aldebert IV, fils d'Aldebert-Astorge, baron de Peyre, et d'Isabelle d'Argoult, fut évêque de Mende en 1441.

MARCHEVITE, com. de Montjézieu, pop. 11 hab.

MARCON, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 20 h.

MARGUEFRÉ, com. de la Canourgue, pop. 32 hab.

MARINESQUE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 4 hab.

MARIJOULET, com. d'Auxillac, pop. 111 hab.

MARIJOULET, com. de Chanac, pop. 57 hab.

MARIJOULET, com. de Prinsuéjols, pop. 9 hab.

MARJOAB, com. de Meyrueis, pop. 20 hab.

MARLET (LE), com. de St-Alban, pop. 56 hab.

MARLUNÈS, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 5 hab.

MAROULS, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

MARQUAIRÈS (LE), com. de Bassurels, pop. 13 h.

MARQUAIRÈS (LE), com. de St-Georges, pop. 9 hab.

MARQUÈS, com. de Montrodat, pop. 28 hab.

MARTEL, com. de Termes, pop. 10 hab.

MARTIN (ST-), com. des Bondons, pop. 13 hab.

MARTIN (ST-), com. de Born, pop. 175 hab.

MARTIN-DE-BOUBEAUX (ST-), pop. 81 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 16 kil. E. de ST-GERMAIN-DE-CALBERTE; *arr.,* et à 46 kil. S.-E. de FLORAC; à 67 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 1,093 hab. — Succ. érigée le 3 décembre 1828. — Pop. de la par., 65 hab. — Annexe de l'église consistoriale de St-Germain-de-Calberte. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de ST-GERMAIN-DE-CALBERTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,139 hect. 75 ares 40 cent.

En *terres labourables,* 29 hect. 13 ares 68 cent.; *prés,* 24 hect. 16 ares 21 cent.; *bois,* 71 hect. 19 ares 60 cent.; *pâtures,* 497 hect. 16 ares 81 cent.; *vignes,* 8 hect. 41 ares 90 cent.; *terres à mûriers,* 82 hect. 78 ares 69 cent.; *châtaigneraies,* 2,263 hect. 76 ares 54 cent.; *jardins,* 2 hect. 51 ares 35 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 47 ares 64 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 24 hect. 57 ares 15 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 129 hect. 36 ares 43 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 19 ares 40 cent.

Contenance *imposable,* 2,985 hect. 62 ares 42 cent.

Revenu *imposable,* 17,424 fr. 71 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 4,927 fr.; *pers. et mob.,* 442 fr., *port. et fen.,* 404 fr.; *patentes,* 179 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 251; maisons, 251; villages ou hameaux, 81.

Le territoire de cette commune, planté de châtaigniers, de vignes et de mûriers, mais peu fertile en grains, est traversé du N.-O. au S.-E. par le Gardon qui prend le nom de chef-lieu et qu'on nomme aussi *Galaison*, parce qu'il est une branche du Gardon d'Alais. Comme toutes celles des Cévennes, cette commune produit une grande quantité de châtaignes. L'industrie des vers-à-soie s'y développe considérablement; on y trouve une filature de soie qui fonctionne chaque année.

MARTIN-DE-LANSUSCLE (St-), pop. 71 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 6 kil. O. de St-Germain-de-Calberte; *arr.*, et à 25 kil. S.-E. de Florac; à 56 kil. S.-E. de Mende. — Pop. de la com., 691 hab. — Succ. érigée le 3 décembre 1828. — Pop. de la par., 113 hab. — Annexe de l'église consistoriale de St-Germaim-de-Calberte. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Germain-de-Calberte.

Superficie de la commune, 1,795 hect. 46 ares 28 cent.

En *terres labourables*, 80 hect. 49 ares 13 cent.; *prés*, 74 hect. 32 ares 6 cent.; *bois*, 85 hect. 9 ares 85 cent.; *pâtures*, 679 hect. 21 ares 72 cent.; *terres vaines*, 46 ares 80 cent.; *cultures mêlées*, 47 hect. 55 ares 94 cent.; *châtaigneraies*, 777 hect. 49 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 73 ares 73 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 16 hect. 98 ares 75 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 27 hect. 93 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 16 ares 30 cent.

Contenance *imposable*, 1,760 hect. 38 ares 23 cent.

Revenu *imposable*, 11,540 fr. 27 c.

Contributions : *foncière*, 2,557 fr.; *pers. et mob.*, 321 fr.; *port. et fen.*, 293 fr.; *patentes*, 88 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 175; maisons, 165; villages ou hameaux, 53.

Cette commune, dont le territoire produit des châtaignes

et un peu de seigle, est traversée par le Gardon de Saint-Martin, l'une des branches du Gard. (*Voir* le CAUVEL pour un ancien château dont on aperçoit les ruines.)

MARTINAC, com. de la Panouse, pop. 21 hab.

MARTINES (LES), com. de St-Paul-le-Froid, pop. 29 hab.

MARTINES, com. de Fau-de-Peyre, pop. 10 hab.

MARTINET (LE), com. du Collet-de-Dèze, pop. 14 h.

MARTINET (LE), com. de Ste-Croix.

MARTINET (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

MARTINET (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 12 hab.

MARTINET (LE), com. de Villefort, pop. 7 hab.

MARTINET-BAS (LE), com. de Langogne.

MARVÉJOLS, pop. 3,979 hab., ch.-l. d'*arr.*, à 22 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 4,386 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluviôse an XI. — Pop. de la par., 4,156 hab. — Collège communal. — Ecole des FF. du S.-C. — Monastère de l'Ordre de la Visitation. — Etablis. des Dames de Saint-Joseph. — Recette partic. des finances. — Perception. — Conserv. des hypoth. et enregist. — Contrôl. des contrib. directes. — Entrep. des tabacs et des poudres. — Recette à cheval des contrib. indir. — Ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées. — Agent-voyer d'arrond. et communal. — Garde-général des forêts. — Vérific. des poids et mesures. — Lieutenance et brig. de gendarm. à cheval. — Direct. des postes. — Trib. de 1re instance. — Justice de paix, 4 notaires, 6 huissiers. — Commiss. de police. — Hospice. — Bureau de Bienfaisance. — Chambre consult. des arts et manufactures. — Imprimerie. — Filatures et belles manufactures d'étoffes de laine. — Teintureries. — Apprêt d'étoffes. — Tanneries. — Chapelleries. — Voitures publiques pour toutes directions. — Grand commerce de serges et étoffes de laine.

Superficie de la commune, 1,231 hect. 79 ares 53 cent.

En *terres labourables*, 642 hect. 17 ares 79 cent.; *prés* 129 hect. 12 ares 19 cent.; *bois*, 79 hect. 42 ares 42 cent.; *pâtures*, 94 hect. 45 ares 18 cent.; *terres vaines*, 119 hect. 80 ares 69 cent.; *vignes*, 93 hect. 81 ares 32 cent.; *jardins*, 14 hect. 34 ares 57 cent.; *sol des bâtimens*, 9 hect. 55 ares 8 cent.; *étendage, esplanade*, 1 hect. 68 ares 33 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 41 hect. 6 ares 16 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 22 ares 57 cent.; *cimetière, église* et autres *bâtimens d'utilité publique*, 1 hect. 13 ares 23 cent.

Contenance *imposable*, 1,179 hect. 77 ares 88 cent.

Revenu *imposable*, 101,870 fr. 08 c.

Contributions : *foncière*, 11,697 fr.; *pers. et mob.*, 4,684 fr.; *port. et fen.*, 3,969 fr.; *patentes*, 6,917 fr. 99 c.

Nombre de ménages, 1,202; maisons, 694; villages ou hameaux, 19.

Foires : 17 janvier, 1er mardi de Carême, samedi des Rameaux, 23 avril, mardi après la Trinité, 22 juillet, 30 août, 30 septembre, 11 novembre, 1er décembre.

Marchés : mardi et samedi.

Les établissemens industriels de MM. d'Espinassoux et Talensier sont très-remarquables par leur extension, leurs produits et le grand nombre d'ouvriers qu'ils occupent. Une magnifique chapelle, pour le service de la population industrielle de M. d'Espinassoux, existe sur le lieu même de l'établissement.

Marvéjols est situé dans un vallon ouvert, riche et fertile, arrosé par la rivière de Coulagne, principal affluent du Lot. Les productions de son territoire sont très-variées : on y récolte des grains, des fourrages, des fruits dans presque toutes leurs espèces, du chanvre, du lin. On y cultive la vigne, et le mûrier y prend un développement considérable. Ses boulevards sont traversés par les routes de Paris à Perpignan, et de Lyon à Toulouse, et l'on remarque dans

la ville une belle place ornée d'une jolie fontaine. Marvéjols est une ville très-ancienne qui eut de l'importance à l'époque des guerres contre les Anglais, dans lesquelles la courageuse conduite de ses habitans leur mérita des témoignages de satisfaction des rois Charles V et Charles VII.

En vertu de l'acte de pariage de 1306, qui consacrait l'égalité souveraine du roi de France et de l'évêque de Mende sur le Gévaudan, les Etats particuliers du pays, siègeant en tour pour le roi, s'assemblaient tous les deux ans à Marvéjols qui était le siège de l'autorité royale.

En 1585, toute la population de Marvéjols qui était protestante, abjura publiquement et solennellement la religion réformée et rentra dans le sein du catholicisme. Un an plus tard, après avoir considérablement souffert pendant les guerres religieuses, la ville fut saccagée par le duc de Joyeuse qui s'en était emparé au nom d'Henri III. Ses murailles furent rasées; un grand nombre de ses habitans furent massacrés, et leurs maisons livrées au pillage et aux flammes. Ces brillans faits d'armes accomplis, Joyeuse les grava sur une colonne de marbre dressée au milieu des ruines fumantes de la ville. Quelques années après, Marvéjols fut rebâtie; Henri IV contribua puissamment à sa réédification. Ce désastre servit du moins à son embellissement; elle est maintenant assez régulière, bien bâtie, bien pavée et décorée de plusieurs fontaines. Trois des anciennes portes sont restées debout; sur chacune d'elles on lit encore les inscriptions qui rappellent sa ruine et sa reconstruction.

Les armes de Marvéjols, qui étaient d'abord un château d'argent, furent modifiées par Charles V, qui ajouta au-dessus de la maîtresse tour une main armée tenant une fleur de lys d'or, afin de perpétuer le souvenir des services que les habitans avaient rendus à l'Etat dans les guerres contre les Anglais.

Il existait à Marvéjols plusieurs couvens de religieux

dont l'érection est fort ancienne : le couvent des Jacobins fut pillé et brûlé par les religionnaires en 1562. En 1703, on rebâtit l'église qui sert aujourd'hui de chapelle aux pénitens. Le couvent des Cordeliers, fondé à peu près dans le même temps que le premier, fut également ruiné en 1568 par les Calvinistes; ce Couvent était placé à la sortie de la porte du Téron. Il y en avait un autre, dit des Augustins, qui était situé à la sortie de la porte de l'hôpital, et dont la fondation remonte à une époque fort reculée; il fut démoli en 1586. L'église et le couvent des Cordeliers présentaient encore en 1596 la partie de leur construction qui n'avait pas été entièrement ruinée, on rétablit l'un et l'autre, et plus d'un siècle après, en 1721, la peste s'étant manifestée dans la ville où elle enleva 1,800 personnes sur 2,756 habitans, ce fut le couvent des Cordeliers qui fut choisi pour recevoir les pestiférés. Vendu comme bien national après la révolution de 89, ce couvent a été converti en maison particulière; on remarque encore le bâtiment de l'ancienne église qui sert de remise à l'hôtel du Nord. L'époque de la fondation du monastère des Augustins est inconnue; on sait seulement qu'il existait et qu'il eut beaucoup à souffrir en 1586, et que, plus tard, il fut rétabli dans l'intérieur de la ville. En 1790, il fut également vendu comme propriété nationale; ses acquéreurs laissèrent subsister une partie de l'église où l'on célèbre la messe.

L'église paroissiale, dont la construction date du XVIIe siècle, a été restaurée et agrandie cette année : deux chapelles latérales ajoutées au vaisseau devenu trop étroit à cause de l'accroissement de la population de la paroisse, ont enfin mis son enceinte en rapport avec les besoins; un riche pavé pour le sanctuaire, un magnifique autel en marbre blanc, des orgues majestueuses situées derrière l'autel et surmontées d'une belle niche pour l'image de la

Vierge, forment un ensemble d'ornementation qui offre le coup-d'œil le plus gracieux.

Ces importantes améliorations, dans l'église de Marvéjols, sont dues à M. l'abbé Roussel, curé de la paroisse, qui a trouvé dans ses paroissiens un concours généreux et dévoué. La consécration de cette église a eu lieu en grande solennité le 9 mai 1852, par M. Foulquier, évêque de Mende.

Parmi les hommes remarquables nés à Marvéjols, on distingue Blanquet du Chayla (Armand-Simon-Marie), marin, qui contribua à la prise d'Oneille et de Malte, et prit part à la bataille d'Aboukir en 1798 en qualité de contre-amiral; fait vice-amiral honoraire par Louis XVIII, il se retira à Versailles, où il mourut en 1826.

Daudé, Pierre, auteur de la traduction des *Réflexions* de Thomas Gordon sur Tacite et de la *Vie de Michel de Cervantes*, mort en Angleterre en 1754.

MARVEILLAC, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 48 hab.

MAS (LE), com. de Chasseradès.

MAS (LE), com. de Chaudeirac.

MAS (LE), com. de Fournels, pop. 7 hab.

MAS (LE), com. de Javols, pop. 8 hab.

MAS (LE), com. de Saint-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

MAS (LE), com. des Laubies, pop. 14 hab.

MAS (LE), com. de Mende, pop. 81 hab.

MAS (LE), com. de Saint-Martin-de-Lansuscle, pop. 7 hab.

MAS (LE), com. de Moissac, pop. 13 hab.

MAS (LE), com. de Salelles, pop. 11 hab.

MAS-AMALRIC, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 47 hab.

MAS-ANDRÉ, com. de Quézac, pop. 6 hab.

MAS-AOUT, com. du Pompidou, pop. 62 hab.

MAS-ARÉOUT, com. de St-Privat-de-Vallongue.

MASARIBAL, com. du Pompidou, pop. 95 hab.

On voit encore en ce lieu les vestiges d'une ancienne tour que la tradition désigne comme un des phares élevés en 1320 (*voir* Collet-de-Dèze). Elle était en correspondance directe avec celles d'Arnafré et de la Rouvière.

MASASTRUC, com. de Javols, pop. 21 hab.

MASBÉRALS-LE-JEUNE, com. de Rimeize, pop. 24 h.

MASBÉRALS-LE-VIEUX, com. de Rimeize, pop. 8 hab.

MAS-BERNARD, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 59 hab.

MAS-BLANC, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 5 hab.

MAS-BONNET, com. du Pompidou, pop. 158 hab.

MAS-BOUSQUET, com. de Chaudeirac, pop. 9 hab.

MAS-BRETON, com. de Molezon, pop. 5 hab.

MAS-BUISSON, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

MAS-BUISSON, com. de St-Georges, pop. 2 hab.

MAS-CHAMBAUD, com. de St-Simphorien, pop. 8 h.

MAS-COUSSELS, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 41 hab.

MAS-D'ARMAND, com. de Langogne, pop. 10 hab.

MAS-DE-CASSAN, com. du Monastier.

MAS-DE-DONNAT, com. de St-Saturnin, pop. 30 h.

MAS-DE-L'AIR, com. de Prévenchères, pop. 11 hab.

MAS-DEL-COUSTAT, com. de Nasbinals, pop. 7 hab.

MAS-DE-FENESTRE, com. de St-Paul-le-Froid.

MAS-DE-LA-FONT, com. de Meyrueis, pop. 20 hab.

MAS-DEL-FRAISSE, com. de Canillac, pop. 15 hab.

MAS-DE-LAVIT, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

MAS-DEL-MIECH, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

MAS-DE-MURET, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 157 hab.

MAS-DE-MAZOU, com. de Nasbinals (fait partie du village des Granges).

MAS-D'ORCIÈRES, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 50 hab. — Succ. érigée le 3 juillet 1826. — Pop. de la par., 622 hab.

L'ancienne église fut recontruite en 1780, et érigée en annexe de l'église de St-Julien-du-Tournel. La nouvelle est d'une belle construction.

MAS-HUC, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 hab.

MASILHOU, com. de Bassurels, pop. 62 hab.

MASIMBERT, com. de Grandrieu, pop. 18 hab.

MASIMBERT, com. de Villefort, pop. 2 hab.

MAS-MÉJEAN, com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 55 hab.

MAS-MÉJEAN, com. de Puylaurens, pop. 62 hab.

MASMIN, com. de Saint-Maurice-de-Vantalon, pop. 61 hab.

MAS-DE-MIRANDOL, com. de Chasseradès, pop. 69 hab.

MAS-MONTET, com. de la Canourgue, pop. 8 hab.

MAS-NEUF, com. de St-André-de-Lancise, pop. 5 hab.

MAS-NEUF, com. de Javols, pop. 6 hab.

MAS-NEUF, com. de Langogne, pop. 13 hab.

MAS-NEUF, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 2 hab.

MAS-NOUVEL, com. des Hermeaux, pop. 8 hab.

MAS-OLIVIER, com. du Collet-de-Dèze, pop. 3 hab.

MAS-PERTUS, com. de Langogne, pop. 8 hab.

MAS-PLANQUES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 11 hab.

MAS-POUGET, com. de St-Gal, pop. 7 hab.

MAS-PRADIS, com. de Gatuzières, pop. 18 hab.

MAS-PRAT-LONG, com. de Javols, pop. 5 hab.

MAS-REQUIRAN, com. de Banassac, pop. 11 hab.

MAS-RICHARD, com. de Langogne, pop. 17 hab.

MAS-RICHARD, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 11

MAS-ROBERT, com. de Villefort, pop. 6 hab.

MAS-ROGER, com. du Pompidou, pop. 18 hab.

MAS-ROUGE, com. de St-Georges, pop. 36 hab.

MAS-DE-SOLDADIÈS, com. de Nasbinals, pop. 3 h.

MASSEGROS, pop. 228 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.,* et à 47 kil. S.-O. de FLORAC; à 47 kil. S.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 326 hab. — Justice de paix. — 1 notaire. — Perception. — Brig. de gend. à cheval. — *Bur. de poste* de SÉVERAC (Aveyron).

Cette commune n'a point de succursale, elle dépend pour le spirituel de la paroisse d'Inos.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,793 hect. 44 ares 10 cent.

En *terres labourables,* 436 hect. 41 ares 55 cent.; *prés,* 13 hect. 94 ares; *bois,* 85 hect. 11 ares 80 cent.; *pâtures,* 1,230 hect. 37 ares 75 cent.; *jardins,* 1 hect. 95 ares 85 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 64 ares 68 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 24 hect. 79 ares 27 cent.; *bâtimens d'utilité publique,* 19 ares 20 cent.

Contenance *imposable,* 1,767 hect. 78 ares 52 cent.

Revenu *imposable,* 9,263 fr. 22 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 1,627 fr.; *pers. et mob.,* 162 fr.; *port. et fen.,* 153 fr.; *patentes,* 77 fr. 75 c.

NOMBRE de ménages, 60; maisons, 53; villages ou hameaux, 3.

Les principales productions de son territoire sont les grains et les pâturages.

MASSEGUIN, com. de Lanuéjols, pop. 32 hab.

MASSELOUP, com. de Prinsuéjols, pop. 27 hab.

MASSEVAQUE, com. de Rousses, pop. 87 hab.

MASSIBERT, com. de Chirac, pop. 16 hab.

MASSILLARGUES, com. de Gabriac, pop. 47 hab.

MASSOU (LE), com. de Serverette, pop. 3 hab.

MAS-SOUBEIRAN, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 53 hab.

MAS-SOUBEIRAN, com. de Molezon, pop. 18 hab.

MAS-SOUBEIRAN, com. de Bassurels, pop. 10 hab.

MAS-SOUS-SERVIÈS, com. de Nasbinals.

MAS-SUFRET, com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 75 hab.

MAS-DE-TALY, com. de Nasbinals.

MAS-DE-TOULON, com. de Quézac, pop. 6 hab.

MAS-DE-VAL, com. de St-Chély-du-Tarn, pop. 35 h. hab.

MAS-VIEIL, com. de St-Laurent-de-Trèves.

MAS-DE-VINCENS, com. de Nasbinals.

MATIVET, com. de Montbrun, pop. 10 hab.

MATHE (LA), com. de Bassurels.

MATHES (LES), com. de Moissac, pop. 5 hab.

MAURELS (LES), com. de Chaudeirac, pop. 26 hab.

MAURICE-DE-VANTALON (ST-), pop. 50 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 10 kil. S.-E. du PONT-DE-MONTVERT; *arr.*, et à 29 kil. E. de FLORAC; à 45 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 462 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de FLORAC.

Il n'y a pas de succursale; il y existe un temple protestant.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 5,861 hect. 19 ares 71 cent.

En *terres labourables*, 205 hect. 64 ares 22 cent.; *prés*, 230 hect. 93 ares 35 cent.; *bois*, 633 hect. 21 ares 17 cent.; *pâtures*, 2,482 hect. 55 ares 76 cent.; *terres vaines*, 45 hect. 43 ares 20 cent.; *châtaigneraies*, 101 hect. 24 ares 86 cent.; *jardins*, 2 hect. 99 ares 55 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 79 ares 40 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 77 hect. 50 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 71 hect. 13 ares 20 cent.

Contenance *imposable*, 5,598 hect. 97 ares 61 cent.

Revenu *imposable*, 22,116 fr. 44 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,940 fr.; *pers. et mob.*, 225 fr.; *port. et fen.*, 199 fr.; *patentes*, 34 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 85; maisons, 82; villages ou hameaux, 17.

Le territoire de cette commune est situé entre la montagne de la Lozère et les Cévennes; sur la partie montagneuse on récolte quelques grains, l'autre partie qui est coupée par des gorges ne produit que des châtaignes.

MAUSSAL, com. de St-André-de-Capcèze, pop. 6 h.

MAXANE, com. de St-Préjet-du-Tarn, pop. 20 hab.

MAYLET (LE), com. d'Auroux, pop. 6 hab.

MAYNARD (LE), com. de Recoux, pop. 50 hab.

MAZADES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 h.

MAZADETTES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

MAZAS, com. d'Allenc, pop. 64 hab.

MAZEAUX, com. d'Arcomie, pop. 14 hab.

MAZEIRAC, com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 86 h.

MAZEIRAC, com. de Rimeize, pop. 89 hab.

MAZEL (LE), com. de St-Alban, pop. 11 hab.

MAZEL (LE), com. d'Allenc, pop. 63 hab.

MAZEL (LE), com. d'Antrenas, pop. 9 hab.

MAZEL (LE), com, d'Arzenc-de-Randon, pop. 25 hab.

MAZEL (LE), com. de Blavignac, pop. 6 hab.

MAZEL (LE), com. de la Canourgue, pop. 11 hab.

MAZEL (LE), com. de Ste-Croix, pop. 28 hab.

MAZEL (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 7 hab.

MAZEL (LE), com. de Fournels, pop. 32 hab.

MAZEL (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

MAZEL (LE), com. de Grandrieu, pop. 27 hab.

MAZEL (LE), com. des Laubies, pop. 63 hab.

Une source d'eau minérale ferrugineuse et gazeuse jaillit tout près de ce village. Un très-grand nombre de personnes des arrondissemens de Mende et de Marvéjols y vont chaque année prendre les eaux qui sont appéritives et bienfaisantes.

Il serait à désirer qu'un hôtel offrant quelques commodités y fut établi. Beaucoup de personnes se privent de ces eaux parce qu'il faut transporter avec soi, pour ainsi dire, l'ameublement d'un ménage, et encore faut-il se résigner à vivre dans une espèce de communauté, dans des chambres mal propres et insalubres. L'idée viendra sans doute un jour à quelques propriétaires de construire, soit dans le village, soit dans le voisinage de la source, un hôtel convenable; c'est le seul moyen d'y attirer un grand nombre de personnes auxquelles il répugne d'y aller aujourd'hui.

MAZEL (LE), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 10 h.

MAZEL (LE), com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 104 hab.

MAZEL (LE), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 66 hab.

MAZEL (LE), com. de la Malène, pop. 50 hab.

MAZEL (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 10 hab.

MAZEL (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 4 hab.

MAZEL (LE), com. de Molezon, pop. 31 hab.

MAZEL (LE), com. de Naussac, pop. 20 hab.

MAZEL (LE), com. du Pont-de-Montvert, pop. 15 hab.

MAZEL (LE), com. de Ribennes, pop. 85 hab.

MAZEL (LE), com. de Rimeize, pop. 58 hab.

MAZEL (LE), com. de Serverette, pop. 15 hab.

MAZEL-CHABRIER, com. de Born.

MAZELDAN (LE), com. de Barre, pop. 52 hab.

MAZEL-DE-MORT, com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 44 hab.

MAZELET (LE), com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 14 hab.

MAZELET (LE), com. de la Canourgue, pop. 8 hab.

MAZELET (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

MAZELET (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 28 hab.

MAZELET (LE), com. de Langogne, pop. 8 hab.

MAZELET (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 37 hab.

MAZELET (LE), com. du Pompidou, pop. 11 hab.

MAZELET (LE), com. de Rieutort-de-Randon, pop. 12 hab.

MAZEL-ROSADE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 75 hab.

MAZERCOU, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

MAZES (LES), com. d'Albaret-le Comptal, pop. 15 hab.

MAZES (LES), com. de Ste-Croix, pop. 98 hab.

MAZET (LE), com. de St-Alban, pop. 11 hab.

MAZET (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 7 hab.

MAZET (LE), com. de Banassac.

MAZET (LE), com. du Collet-de-Dèze.

MAZET (LE), com. d'Esclanèdes, pop. 11 hab.

MAZET (LE), com. de Fournels, pop. 54 hab.

MAZET (LE), com. de Julianges, pop. 35 hab.

MAZET (LE), com. de Lachamp, pop. 73 hab.

MAZET (LE), com. des Laubies.

MAZET (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 4 hab.

MAZET (LE), com. de Recoux, pop. 18 hab.

MÈDES (LES), com. de Grandrieu, pop. 61 hab.

MÉGEZOLLES, com. de Naussac, pop. 24 hab.

MEILET, com. de Mende.

MEINIAL (LE), com. de St-Préjet-du-Tarn, pop. 16 h.

MEINIAL (LE), com. de St-Léger-du-Malzieu, pop. 31 hab.

MEISSOUZAC, com. de Chaudeirac, pop. 33 hab.

MÉJANELLE (LA), com. de Moissac, pop. 6 hab.

MÉJANTEL, com. de Barjac, pop. 74 hab.

En 1691, noble Jean de Rigal, comme mari de demoi-

selle Jeanne de l'Escure, rend hommage à l'évêque de Mende, à raison des fiefs, rentes et basse justice qu'il possédait sur le territoire de Méjantel.

MÉJESOLLE, com. de Naussac, pop. 24 hab.

MELHEN, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 9 hab.

MENDE, pop. 5,000 hab., ch.-l. du département. — Pop. de la com., 6,396 hab. — Préfecture. — Evêché. — Cure de 1re classe. — Cour d'assises. — Tribunal de 1re instance. — Justice de paix. — 5 notaires, 4 huissiers. — Académie. — Etabliss. d'instr. secondaire dirigé par les PP. Jésuites. — *Idem* par les PP. de l'Adoration. — Ecole des FF. de la Doctrine chrétienne. — Séminaire diocésain. — Petit séminaire. — Etabliss. d'instr. des Dames de l'Adoration. — *Idem* de l'Union, où est établi une école normale pour les filles. — Ecole normale prim. pour la formation d'instituteurs. — Ecole prim. laïque. — Salle d'asile communale. — Recettes générale et particulière. — Payeur du Trésor public. — Perception. — Direct. de l'enregist. et des dom. — Direct. des contrib. dir. — Direct. des contrib. indir. — Conserv. des hypoth. — Entrepôt des tabacs et poudres. — Recette à pied des contrib. indir. — Ingénieur en chef et ingénieur ordinaire. — Agent-voyer en chef, d'arrond. et communal. — Commandant de place. — Capit. et lieut. de gend. — 2 brig. de gend. à cheval. — 2 compagnies de garnison. — 1 compagnie de sapeurs-pompiers. — Inspect. des eaux et forêts. — Inspect. des postes. — Poste aux chevaux. — Direct. des postes aux lettres. — Hospice. — Bur. de bienf. — Caisse d'épargne. — Biblioth. publique. — Musée. — Chambre consult. des arts et manufact. — Société d'agricult., sciences et arts. — Fabrique d'étoffes de laines. — Tanneries, teintureries, chapelleries. — Apprêts d'étoffes. — Fonderies. — 2 imprimeries. — 2 brasseries. — Filatures et ateliers de peignage de laine. — Grand commerce de serges et étoffes du pays. — Voitures publiques pour toutes les directions.

Superficie de la commune, 3,728 hect. 18 ares 22 cent.

En *terres labourables,* 1,619 hect. 72 ares 96 cent.; *prés,* 222 hect. 53 ares 24 cent.; *bois,* 268 hect. 3 ares 72 cent.; *pâtures,* 383 hect. 35 ares 47 cent.; *terres vaines,* 1,017 hect. 20 ares 86 cent.; *jardins et vergers,* 27 hect. 41 ares 1 cent.; *sol des bâtimens,* 14 hect. 91 ares 44 cent.; *routes, chemins, rues, places, bâtimens publics,* 127 hect. 35 ares 79 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 44 hect. 91 ares 84 cent.; *cimetière, églises et autres bâtimens d'utilité publique,* 2 hect. 71 ares 89 cent.

Contenance *imposable,* 3,546 hect. 82 ares 3 cent.

Revenu *imposable,* 176,593 fr. 80 c.

Contributions : *foncière,* 19,932 fr.; *pers. et mob.,* 6,897 fr.; *port. et fen.,* 6,550 fr.; *patentes,* 9,318 fr.

Nombre de ménages, 1,731; maisons, 891; villages ou hameaux, 40.

Foires : 6 janvier, 2me lundi après Pâques, 19 avril, 15 juin, 20 septembre, la Toussaint. — Marchés : mercredi, vendredi soir et samedi.

Le vallon de Mende est le point intermédiaire qui sépare la région granitique de la région calcaire et schisteuse. Son territoire est fertile; il produit des grains, des fourrages et des fruits.

Mende est situé, pour ainsi dire, au centre du département, sur la rive gauche du Lot, au pied du Mont-Mimat. Il est entouré de montagnes d'où coulent de nombreux ruisseaux qui arrosent et fertilisent les belles prairies et les beaux jardins qui bordent son boulevard. De nombreuses petites maisons de campagne, au milieu de magnifiques vergers, parsemées dans le vallon où serpente la rivière du Lot, offrent un aspect des plus agréables au voyageur qui y arrive par la route de Saint-Flour. Les alentours de la ville sont beaux et agréables, mais ses rues sont mal percées, étroites et tortueuses, et demandent le plus grand soin de propreté. Elle possède beaucoup de fontaines

publiques dont plusieurs sont disposées de manière à permettre de laver souvent les rues.

L'ancien palais épiscopal, qui est contigu à la Cathédrale, est devenu l'hôtel de la préfeture; on y remarque une belle galerie et un beau salon dont les peintures dues au pinceau de Besnard, sont l'objet de l'admiration des amateurs de l'art.

La Cathédrale qui jusqu'en 1370 n'avait été qu'un vaisseau fort exigu, devint à cette époque l'objet de la plus vive sollicitude du pape Urbain V, qui consacra tous les revenus de l'évêché à la reconstruction du nouvel édifice; mais ce n'est qu'en 1468, sous le pontificat d'Antoine de la Panouze, que la nouvelle église put être consacrée, et ce ne fut qu'en 1508, que François de la Rovère, évêque, vit poser la première pierre du gigantesque clocher qui est encore aujourd'hui l'objet de l'admiration des plus savans architectes. Ce clocher (1) fut terminé en 1512, son élévation est de 84^m sur une base de 11^m carrés, ayant sur chaque angle un pied droit en saillie de 2^m50, et supportant de magnifiques pinacles qui entourent l'édifice jusqu'à la naissance de la flèche. Depuis sa base jusqu'à la premiere galerie, l'édifice est du style gothique. L'ogive règne dans toutes les fenêtres, elle commence à s'arrondir à cette galerie et se termine en doucine autour des clochetons où elle se trouve tout-à-coup entourée de toute la profusion des ornemens du XVe siècle. Les angles, les faces, les gargouilles surtout, sont d'une hardiesse et d'une élégance admirables. A partir de la troisième galerie, ce ne sont sur toutes les arrêtes que bouquets découpés avec la plus rare perfection, que crosses végétales, que figurettes variées à l'infini. Ce qui étonne d'abord, c'est la légèreté des prismes

(1) La description complète de ce clocher se trouve dans une petite brochure qui fut imprimée à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle sonnerie, en 1846.

et des meneaux qui semblent soutenir cette énorme flèche, cependant si légère, si élancée. Les nombreux arcs-boutans qui la soutiennent et qui ornent sa base n'ont point l'air de la toucher; on dirait qu'elle est suspendue dans les airs, tant l'architecte a su dissimuler les piliers nombreux qui lui servent de base. Mais c'est surtout à quelques mètres au-dessus de sa naissance qu'elle offre un spectacle admirable : sur chaque face elle est ornée de petites fenêtres terminées en arcs surbaissés, mais disposés de telle sorte que les petits clochetons qui couronnent les pieds-droits et les contreforts de l'édifice, semblent se terminer dans des cintres et forment une guirlande délicieuse autour de cette reine des flèches. Le petit clocher qui lui est parallèle fut commencé en 1509, et terminé comme le grand en 1512; son élévation est de 65 mètres, et sa flèche est construite dans la même forme que celle du grand.

Dans le grand clocher furent placés deux énormes bourdons, dont l'un, appelé la *Non-pareille des cloches de la Chrétienté*, du poids de 500 quintaux et l'autre de 400. Le second clocher reçut 13 cloches de diverses grosseurs, dont deux pesaient 245 quintaux. 67 ans plus tard, c'est-à-dire en 1579, la basilique d'Urbain V devenait un monceau de ruines sous les coups des religionnaires, et la *Non-Pareille* était convertie en canons. La reconstruction de la Cathédrale fut recommencée en 1600, sous l'épiscopat d'Adam de Heurtelou et terminée en 1620, mais 1795 amena la destruction complète des cloches. De sorte que de cette époque à 1825, la cathédrale de Mende fut entièrement privée de sonnerie. En 1846, une sonnerie complète a été placée dans le grand clocher, elle sonne : *ré mi fa sol la si bémol, si naturel, ut* et *ré;* la bénédiction en a eu lieu par Mgr l'évêque Brulley de la Brunière, en grande solennité, en présence des autorités civiles et militaires de Mende et du Conseil-général du département. Ont été *parrains* et *marraines* des cloches :

Ré, Mgr l'Evêque et Mme Marie-Antoinette Hénaut;

Mi, M. Hénaut, préfet, et Mme Rivière de Larque;

Fa, M. Rivière de Larque, député, et Mme Odilon Charpal;

Sol, M. Odilon Charpal, maire, et Mme veuve Borrelli de Serres;

La, M. Aulanier, président du tribunal, et Mme Bonicel de l'Hermet;

Si bémol, M. Bonicel de l'Hermet, vice-président, et Mme Julie Bourillon;

Si naturel, M. l'abbé Gaillardon, et Mme Dupont de Ligonès, née Lamartine;

Ut aigu, M. Vors, archi-prêtre, et Mlle Anne Gaillardon;

Ré aigu, M. Boudet, chanoine, et Mme Mélanie Bourillon.

Mende, ainsi que beaucoup d'autres villes du Gévaudan, fut le théâtre de guerres civiles et éprouva les vicissitudes du sort des armes. Dans l'espace de 30 années, cette ville fut sept fois prise, reprise ou saccagée par les religionnaires ou les catholiques. Les protestans l'assiégèrent et la prirent par capitulation en 1562, mais n'y ayant laissé qu'une faible garnison, le capitaine Traillant, à la tête d'un corps de catholiques, la reprit peu de jours après. A quelque temps de là les protestans tentent encore, mais inutilement, de s'en emparer, et en 1579, le jour de Noël, le capitaine Merle l'escalade, force les gardes des murailles pendant que les habitans sont dans les églises, tue le gouverneur, pille, massacre tout ce qui se trouve sur son passage, dévaste la cathédrale, s'empare de tout ce qu'elle renferme en valeur précieuse, rase ses murs, les deux côtés latéraux et le clocher restent seuls debouts, et la *Non-Pareille* est brisée et fondue en canons, boulets et autres projectiles d'artillerie. Le battant seul reste comme souvenir de cette sonnerie mémorable; on le voit encore derrière la porte de la cathédrale, du côté de la préfecture; il a 2^{m}35 de hauteur, 1^{m}10 de circonférence à la partie la plus grosse, et 0^{m}35 à la partie la plus mince.

En 1595, le duc de Joyeuse s'empare encore de cette ville et y fait construire une citadelle qui est détruite en 1597, après que Henri IV est parvenu à réduire Mende sous son obéissance. Une des tours de la citadelle sert actuellement de clocher à l'église des pénitens.

C'était à Mende ainsi qu'à Marvéjols, alternativement, que s'assemblaient les Etats particuliers du pays, présidés par l'évêque, et chargés de répartir entre les communautés la masse des impôts assignée au Gévaudan par les Etats-Généraux de la province, ainsi que de traiter des autres affaires d'administration (*voir* l'INTRODUCTION HISTORIQUE p. VI).

Mende possédait anciennement un couvent de cordeliers qui avait été fondé, en 1220, par saint Antoine de Padoue, qui professait alors à Montpellier; un couvent de Carmes, qui fut fondé en 1256 par des religieux amenés en France par saint Louis, et un couvent de capucins.

On y remarque encore une portion de l'église des cordeliers qui sert de chapelle aux prisons. Les autres édifices religieux, outre la cathédrale, sont: l'église de l'Adoration, qui fut fondée en 1647; l'église de l'Union chrétienne, qui date du commencement du XVIIIe siècle et fut consacrée par M. de Choiseuil, évêque de Mende; l'église des pénitens, dont la construction date de 1627; l'église du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, qui comprend seulement le chœur de l'ancienne église des Carmes; l'église du Séminaire, fondée en 1675, et qui a été restaurée en 1828; l'église de la Miséricorde, autrefois des capucins, fondée en 1616; la chapelle de la Providence, fondée par M. de la Brunière, évêque de Mende, en 1824; l'église des Sœurs de Saint-Gervais, dont la construction est de 1844; et l'église de l'hospice, fondée au commencement du XVIIe siècle.

Sur le versant du Mont-Mimat qui domine la ville au Midi, se trouve l'ermitage de saint Privat, d'où la tradition prétend que ce saint prélat fut arraché par les barbares qui le

martyrisèrent. Deux autels où l'on célèbre fréquemment les offices divins, ont été établis dans cette grotte, qui est un lieu de dévotion attirant chaque année une grande affluence de monde. Pour monter à l'ermitage, on suit un chemin assez praticable sur lequel se trouvent placées de distance en distance, 14 petites chapelles qui sont autant de stations pour des exercices de piété pendant le pèlerinage.

Parmi les hommes remarquables nés à Mende, on distingue : Baldit, Michel, docteur-médecin, auteur d'un écrit intitulé : *les Merveilles des Eaux de Bagnols*, 1651.

Blanquet, Samuel, docteur-médecin, qui se distingua par son zèle et son dévoûment pendant la peste de 1721. Il a laissé plusieurs écrits remarquables, notamment celui intitulé : *Examen de la nature et des vertus des Eaux minérales qui se trouvent dans le Gévaudan*, 1718.

Blanquet, Antoine, fils du précédent, avocat, né en 1734; il fut subdélégué de l'intendant du Languedoc jusqu'à la Révolution, et se fit remarquer par ses connaissances administratives, et par son goût pour les sciences et les lettres.

Bonnet de la Brageresse, Privat, docteur-médecin, qui a laissé une *Dissertation sur la Rage*, qui lui valut une mention très-honorable de la Société royale de médecine, mort en 1804.

Cailar (Nicolas du), né en 1726. Il fut successivement lieutenant-colonel dans le régiment de Bassigny, lieutenant du roi, commandant de la place de Nimes et maréchal-de-camp. Il fut aussi ami des lettres.

\# Chanac (Guillaume de), d'abord évêque de Chartres, ensuite de Mende en 1371, auquel le roi Jean confia plusieurs missions importantes. Il avait été le chancelier du duc d'Anjou et nommé cardinal.

Ouvreleul (Jean-Basptiste l'), ancien curé de St-Germain-de-Calberte, puis chargé du collège de Mende et du séminaire diocésain; auteur de : 1° du *Fanatisme renouvelé*,

\# Né à Chanac, près Tulle, ancien [illegible], aujourd'hui Corrèze.

ouvrage qui fut traduit en Anglais, à Londres, 1707; 2° des *Mémoires historiques sur le pays de Gévaudan et sur la ville de Mende.*

Thilorier (de), maréchal-de-camp, commandeur de la Légion-d'Honneur, président de la Société scientifique de Mende, mort en 1850.

Virgile (Bompar de), évêque d'Uzès, puis de Mende en 1371.

MERCOIRES, com. de Montbrun, pop. 12 hab.

MERCON, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 20 h.

MERDANSON, com. de Mende, pop. 6 hab.

MERLET (LE), com. du Pont-de-Montvert, pop. 13 h.

MEYLET (LE), com. de Mende, pop. 8 hab.

MEYRAN (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

MEYRIÈRES, com. du Collet-de-Dèze, pop. 15 hab.

MEYRILLES, com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 15 hab.

MEYRUEIS, pop. 1,444 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.*; *arr.*, et à 32 kil. S. de FLORAC; à 59 kil. S. de MENDE, sur le bord de la rivière de Jonte et sur la route départementale de Florac à St-Jean-du-Bruel. — pop. de la com., 2,186 hab. — Cure de 2e classe érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,334 hab. — Eglise consistoriale du culte réformé — Justice de paix, 2 notaires, 2 huissiers. — Ecole des FF. de la Doctrine chrétienne. — Enregistrement, perception. — Recette à cheval des contrib. ind. — Brig. de gend. à cheval. — Fabr. de pointes et filatures de laine. — *Direction des postes.*

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 10,456 hect. 89 ares 65 cent.

En *terres labourables*, 2,190 hect. 58 ares 27 cent.; *prés*, 152 hect. 16 ares 70 cent.; *bois*, 1,432 hect. 86 ares 86 cent.; *pâtures*, 6,291 hect. 83 ares 76 cent.; *châtaigneraies*, 15 hect. 86 ares 31 cent.; *jardins*, 10 hect. 59 ares 92 cent.; *sol des bâtimens*, 11 hect. 4 ares 84 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 94 hect. 75 ares 73 cent.; *rivières*

ou ruisseaux, 69 hect. 68 ares 70 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 53 ares 16 cent. — *Bois de l'Etat et établissemens publics*, 187 hect. 5 ares 50 cent.

Contenance *imposable*, 10,104 hect. 64 ares 11 cent.

Revenu *imposable*, 73,045 fr. 87 c.

Contributions : *foncière*, 12,553 fr.; *pers. et mob.*, 1,745 fr.; *port, et fen.*, 1,420 fr.; *patentes*, 2,191 fr. 23 c.

Nombre de ménages, 529; maisons, 444; villages ou hameaux, 32.

Foires : 2 janvier, jeudi après Pâques, mercredi après la Pentecôte, 1er et 25 août, 29 septembre, 23 novembre. — Marchés, samedi.

Le territoire de cette commune, arrosé par la Jonte et par les deux grands ruisseaux, le *Brezet* et le *Bétuzon*, est fertile en grains et pâturages. Le mûrier y est cultivé, et l'industrie séricicole y prend un grand développement. L'introduction dans le pays en est due à M. Maurin-Carnac, juge de paix et membre du Conseil-général du département.

Meyrueis dépendait autrefois du diocèse d'Alais; lors de la formation des départemens elle fut incorporée dans celui de la Lozère, et devint pendant la révolution chef-lieu de district et siège d'un tribunal.

On y trouve les traces d'anciens monumens, notamment d'un ancien château bâti sur le rocher qui domine la ville, et que la tradition dit avoir été construit par Caïus Marius, qui fixa sa résidence dans la Gaule narbonnaise, après avoir vaincu les *Cimbres* et les *Teutons*. On y a trouvé dans le temps des urnes cinéraires avec couvercles en bronze, des chandeliers à trois branches tournoyans figurés d'un mercure, des médailles, etc. Ce château et ses terres passèrent des Romains à des seigneurs appelés *Couteus*, puis aux comtes d'Armagnac. En 1442, il devint la possession du Dauphin, Louis de France; plus tard, il appartint ainsi que ses dépendances à Henri d'Albret, roi de Navarre, puis à Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV. En 1537, toute la

baronnie fut réunie à la couronne de France. On ignore l'époque de la destruction de ce château. Dans un article secret de l'édit de Nantes, Meyrueis était compris pour une garnison de 15 hommes restant à la charge du roi.

Sur la pente d'une colline, auprès de Meyrueis, se trouvent trois grottes remarquables qui contiennent beaucoup de stalactites. Il y a quelques années qu'on a retiré de l'une d'elles un bloc représentant une statue de grandeur naturelle. On y trouve des colonnes, des bassins, des pyramides, et un grand nombre d'autres curiosités.

MÉZERI, *ruisseau* qui naît sur le revers occidental de la Margeride, arrose St-Denis, et a son embouchure dans la Trueyre, près de Serverette.

MÉZERI, com. de St-Denis, pop. 114 hab.

MIALANES, com. de Malzieu-Forain, pop. 86 hab. — succ. érigée le 12 fév. 1825. — Pop. de la par., 254 hab.

MIALANETTES, com. de Malzieu-Forain, pop. 16 h.

MIALET, com. de Ste-Croix, pop. 99 hab.

MICHALOU, com. de Nasbinals.

MICHARDERIE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 9 hab.

MICHEL-DE-DÈZE (St-), pop. 42 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 11 kil. N.-E. de St-Germain-de-Calberte; *arr.*, et à 40 kil. S.-E. de Florac; à 60 kil. S.-E. de Mende. — Pop. de la com., 625 hab. — *Bur. de poste* de St-Germain-de-Calberte. (Il n'y a pas de succursale.)

Superficie de la commune, 1,419 hect. 36 ares 96 cent.

En *terres labourables*, 79 hect. 11 ares 25 cent.; *prés*, 31 hect. 60 ares 60 cent.; *bois*, 56 hect. 37 ares 40 cent.; *pâtures*, 81 hect. 42 ares 93 cent.; *terres vaines*, 16 hect. 81 ares 76 cent.; *vignes*, 13 hect. 93 ares 70 cent.; *châtaigneraies*, 1,069 hect. 70 ares 11 cent.; *jardins*, 1 hect. 69 ares 74 cent.; *sol des bâtimens*, 4 hect. 1 ares 47 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 9 hect. 48 ares; *ruisseaux*

ou torrens, 55 hect. 11 ares; *bâtimens d'utilité publique,* 9 ares

Contenance *imposable,* 1,354 hect. 54 ares 87 cent.

Revenu *imposable,* 5,480 fr. 90 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 1,897 fr., *pers. et mob.,* 282 fr.; *port. et fen.,* 232 fr.; *patentes,* 86 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 131; maisons, 131; villages ou hameaux, 56.

La branche la plus orientale des Gardons coule vers le N. de cette commune, dont le territoire peu étendu a les mêmes productions que les autres parties des Cévennes, c'est-à-dire des châtaignes, quelques grains, la vigne et le mûrier.

MIÈGE-RIVIÈRE, com. de Canilhac, pop. 16 hab.

MIELGUE, com. de Gatuzières, pop. 17 hab.

MIJAVOLS, com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 101 h.

MIJOULE, com. de la Canourgue, pop. 8 hab.

MIJOULE-DE-LAVAL, com. de Laval-du-Tarn, pop. 14 hab.

MILLIÈRINES, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 4 hab.

MINE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue.

MIRAL, com. de Bédouès, pop. 4 hab.

On remarque dans ce lieu le château de ce nom qui, au commencement du XVIII[e] siècle, était habité par M. de Miral, commandant des milices bourgeoises levées en 1702, pour la guerre contre les Camisards. Ce château était siège d'un fief avec justice, qui a appartenu à la famille Malbosc de Miral; il passa ensuite à la maison d'Altier du Champ.

MIRANDOL, com. de Chasseradès, pop. 151 hab.

MIRANDOLE, com. de Mende, pop. 5 hab.

MIRAVAL, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 39 h.

MOISSAC, pop. 9 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. S. de SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE; *arr.,* et à 34 kil. S.-E. de FLORAC, à 63 kil. de MENDE. — Pop. de la com., 800

hab. — Annexe de l'église consistoriale de Barre. — *Bur. de poste* du Pompidou. (Il n'y a pas de succusale).

Superficie de la commune, 2,704 hect. 55 ares 19 cent.

En *terres labourables*, 134 hect. 60 ares 63 cent.; *prés*, 37 hect. 4 ares 51 cent.; *bois*, 88 hect. 19 ares 40 cent.; *pâtures*, 955 hect. 38 ares 14 cent.; *terres vaines*, 1 are 5 cent.; *vignes*, 11 hect. 21 ares 60 cent.; *châtaigneraies*, 1,380 hect. 44 ares 38 cent.; *jardins*, 5 hect. 87 ares 21 cent.; *sol des bâtimens*, 6 hect. 14 ares 62 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 10 hect. 8 ares; *rivières ou ruisseaux*, 75 hect. 47 ares 35 cent.; *bâtimens d'utilité publique*, 8 ares 50 cent.

Contenance *imposable*, 2,618 hect. 57 ares 33 cent.

Revenu *imposable*, 21,350 fr. 95 c.

Contributions : *foncière*, 4,927 fr.; *pers. et mob.*, 442 fr.; *port. et fen.*, 404 fr.; *patentes*, 179 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 214; maisons, 177; villages ou hameaux, 65.

Foires : 21 mai (elle se tient à St-Roman).

La territoire de cette commune donne les mêmes productions que les autres parties des Cévennes : la vigne, les châtaigniers et le mûrier constituent ses principales ressources.

Le commune de Moissac n'a pas de chef-lieu proprement dit. On appelle en général Moissac, plusieurs maisons isolées bordent le Gardon qui arrose cette vallée, bien que ces maisons aient toutes des noms particuliers. Le temple protestant est situé à St-Roman, qui est l'agglomération la plus importante de toute la commune.

Sur un mamelon qui domine la vallée de Moissac, on voit les ruines d'un ancien château qui était siège de justice, connue sous le nom de *Comté-Forit*, elle était possédée au XVIIe siècle par la famille Montbel. Lors de la suppression de cette justice, elle appartenait au comte de Fournés, sénéchal d'épée de Nimes. On remarque encore dans les

ruines de ce château, les traces d'une haute tour qui pouvait bien être un des phares élevés en 1320 (*voir* Collet-de-Dèze). Il est certain que cette tour pouvait servir de signal à toutes les Cévennes, étant en correspondance directe avec les phares de Fontenilles, Coudoulous et beaucoup d'autres dont il existe encore des vestiges.

En 1689, messire Jean de Ginestoux, baron de Moissac, agissant comme mari de dame Anne de Blancard, rendit hommage au seigneur évêque, comte du Gévaudan, et reconnut tenir en fief sous sa régale et juridiction dominante, la baronnie de Moissac, comme tout ce qu'il possédait dans les paroisses de Barre, Pompidou, Saint-Etienne-Vallée-Française, Saint-Julien-d'Arpaon, Saint-Martin-de-Lansuscle, Molezon, Gabriac, Vébron, Saint-André-de-Lancise, et encore dans plusieurs autres communes dépendantes du diocèse de Nimes.

Un autre monument remarquable se trouve dans cette commune, c'est la chapelle de Notre-Dame-de-Val-Francesque (*voir* Boissonnade).

MOLE (la), com. de Paulhac, pop. 13 hab.

MOLETTE (la), com. de Prévenchères, pop. 24 hab.

MOLEZON, pop. 44 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 6 kil. S.-E. de Barre; *arr.*, et à 20 kil. S.-E. de Florac; à 49 kil. S.-E. de Mende. — Pop. de la com., 530 hab. — *Bur. de poste* du Pompidou. (Il n'y a pas de succursale.)

Superficie de la commune, 1,476 hect. 98 ares 3 cent.

En *terres labourables*, 119 hect. 51 ares 9 cent.; *prés* 41 hect. 63 ares 65 cent.; *bois*, 148 hect. 25 ares 39 cent.; *pâtures*, 71 hect. 44 ares 44 cent.; *terres vaines*, 509 hect. 20 ares 38 cent.; *châtaigneraies*, 597 hect. 20 ares 38 cent.; *jardins*, 3 hect 90 ares 1 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 70 ares 77 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 20 hect. 26 ares; *rivières ou ruisseaux*, 20 hect. 95 ares 95 cent.; *bâtimens d'utilité publique*, 11 ares 81 cent.

Contenance *imposable*, 1,434 hect. 64 ares 27 cent.

Revenu *imposable*, 6,547 fr. 79 c.

Contributions : *foncière*, 2,723 fr.; *pers. et mob.*, 257 fr.; *port. et fen.*, 212 fr.; *patentes*, 40 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 117; maisons, 117; villages ou hameaux, 31.

Le sol de cette commune est aride et entrecoupé, il ne produit que des châtaignes, des mûriers et quelques grains. Le Gardon de Ste-Croix qui prend sa source sur la chaîne des deux mers, arrose une partie du territoire de cette commune.

Il existait à Molezon un château appelé Brissac, qui appartenait au XVIIe siècle à la famille de Saint-Martin-de-Brissac; il fut incendié en 1703. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une maison bourgeoise. Il y avait un autre château au lieu de Béasse (*voir* Béasse).

MOLIÈRES, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 14 hab.

MOLIÈRES (les), com. du Collet-de-Dèze, pop. 13 h.

MOLIÈRES (les), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 6 hab.

MOLIÈRES, com. de Prunières, pop. 36 hab.

MOLINAS, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 h.

MOLINE (la), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 37 hab.

MOLINE (la), com. du Pompidou, pop. 17 hab.

MOLINES, com. d'Ispagnac, pop. 269 hab.

MONASTIER, pop. 578 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 9 kil. N.-E. de St-Germain-du-teil; *arr.*, et à 6 kil. S. de Marvéjols; à 28 kil. O. de Mende. — Pop. de la com., 580 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 600 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 498 hect. 17 ares 67 cent.

En *terres labourables*, 270 hect. 64 ares 1 cent.; *prés*, 23 hect. 90 ares 30 cent.; *bois*, 37 hect. 50 ares; *pâtures*, 114 hect. 72 ares 60 cent.; *terres vaines*, 39 hect. 60 ares; *vignes*, 6 hect. 80 ares; *châtaigneraies*, 17 hect. 88 ares

10 cent.; *jardins*, 2 hect. 52 ares 70 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 94 ares 16 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 12 hect. 78 ares 15 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 9 hect. 96 ares 55 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 10 ares 70 cent.

Contenance *imposable*, 471 hect. 51 ares 20 cent.

Revenu *imposable*, 6,662 fr. 09 c.

Contributions: *foncière*, 1,544 fr.; *pers. et mob.*, 362 fr.; *port. et fen.*, 342 fr.; *patentes*, 244 fr. 04 c.

Nombre de ménages, 140; maisons, 140; villages ou hameaux, 2.

La rivière de Coulagne sépare cette commune de celle de St-Bonnet-de-Chirac.

Le bourg doit son origine et son nom à un ancien monastère de Bénédictins de l'Ordre de St-Victor-de-Marseille, dans lequel Guillaume de Grimoard, devenu pape sous le nom d'Urbain V, avait fait son noviciat. Une partie de l'église de l'abbaye existe encore et sert de paroisse; c'est un vaisseau gothique supporté par des colonnes et des pilastres ornés de figures grotesques et d'animaux fantastiques. La porte du chœur est décorée des armes d'Urbain V.

MONNET (le), com. d'Antrenas, pop. 43 hab.

MONPLAISIR, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 2 hab.

MONPLAISIR, com. de Rozier.

MONT (le), com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 43 hab.

MONT (le), com. de Chaudeirac, pop. 22 hab.

Ce village dépendait en 1691 du mandement de Chailar-l'Evêque, et faisait partie du fief tenu à cette époque par dame Claude Gibelin, veuve de Michel Pascal, de Langogne, pour lequel fief ladite Gibelin rendit, à cette époque, hommage au seigneur évêque; reconnaissant sa juridiction sur tout ce qu'elle possédait à Montmal, le Crouzet, le Monteil, et à las Combes, dans la paroisse de Chaudeirac, ainsi que ses emphitéotes dans les paroisses de St-Jean-la-

Fouillouse et Chastanier, acquises de Michel-Godefroy de Retz, en 1677.

MONT (le), com. de Fontans, pop. 12 hab.

MONT (le), com. de Prévenchères, pop. 49 hab.

MONTADE (la), com. de Moissac, pop. 5 hab.

MONTAGNAC, com. de Grandrieu, pop. 123 hab.

MONTAGNAC, com. de Laval-Atger, pop. 8 hab.

MONTAGNAC-LA-TOUR, com. de la Panouse, pop. 12 hab.

MONTAGUDET, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 42 hab.

MONTAGUT, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 114 h.

MONTAIGUT, com. d'Arzenc-d'Apcher.

MONTALBERT, com. de St-Alban, pop. 16 hab.

MONTAT (le), com. de Pourcharès, pop. 13 hab.

MONTAUROUX, com. de Laval-Atger, pop. 74 hab. Le château de Montauroux était tenu en fief, au XIVe siècle, par Guidon de Montlaur, qui tenait en même temps ceux de la Vabre et des deux Chiens.

MONTBEL, com. d'Allenc, pop. 196 hab. — Succ. érigée le 1er octobre 1825. — Pop. de la par., 500 hab.

MONTBIOUDOU, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 4 hab.

MONTBRUN, pop. 246 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 12 kil. E. de Ste-Enimie; *arr.,* et à 11 kil. O. de Florac; à 29 kil. S. de Mende. — Pop. de la com., 498 hab. — Succ. érigée le 9 fév. 1825. — Pop. de la par., 498 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 3,004 hect. 97 ares 16 cent.

En *terres labourables,* 801 hect. 37 ares 61 cent.; *prés,* 6 hect. 99 ares 35 cent.; *bois,* 116 hect. 69 ares 28 cent.; *pâtures,* 1,989 hect. 98 ares 36 cent.; *terres vaines,* 3 hect. 32 ares 10 cent.; *vignes,* 8 hect. 70 ares 87 cent.; *châtaigneraies,* 6 hect. 29 ares 40 cent.; *jardins,* 2 hect. 83 ares 72 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 63 ares 64 cent.;

routes, chemins, rues, places, 45 hect. 20 ares 33 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 20 hect. 78 ares 32 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 14 ares 18 cent.

Contenance *imposable,* 2,938 hect. 84 ares 33 cent.

Revenu *imposable,* 13,069 fr. 78 c.

Contributions : *foncière,* 2,081 fr.; *pers. et mob.,* 236 fr.; *port. et fen.,* 110 fr.; *patentes,* 27 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 108; maisons, 108; villages ou hameaux, 16.

Il a existé un ancien château sur le territoire de cette commune (*voir* Charbonnières).

MONTCAMP, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 hab.

MONTCAMP, com. de Rousses, pop. 47 hab.

Ce village a été une dépendance d'un fief relevant de l'évêque de Mende, et tenu en 1689 par messire Claude de Pelet, seigneur d'Arbousses, Salgas, etc.

MONTCHABRIER, com. de Malzieu-Forain, pop. 105 hab.

MONTCHAMP, com. d'Arzenc-d'Apcher, pop. 57 hab.

MONTCHAMP, com. de Fontans, pop. 87 hab.

MONTCHIROUX, com. de Lachamp, pop. 86 hab.

MONTCLARD, com. de Vialas, pop. 8 hab.

MONTCOUGUIOL, com. de St-André-de-Capcèze, pop. 22 hab.

MONTCUQ, com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 11 hab.

MONT-DE-PAGÈS, com. de St-Alban, pop. 7 hab.

MONTÉGUT, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 32 hab.

MONTÉGUT, com. de Vébron, pop. 51 hab.

MONTEIL (le), com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 54 h.

MONTEIL (le), com. de Ste-Colombe-d'Auroux, pop. 33 hab.

MONTEIL (le), com. de Florac, pop. 82 hab.

MONTEIL (le), com. de Langogne, pop. 30 hab.

MONTEIL (LE), com. de Pin-Moriès, pop. 49 hab.

MONTEIL (LE), com. de Rieutort, pop. 6 hab.

MONTEIL-DE-CONDRES (LE), com. de St-Bonnet-d'Auroux, pop. 47 hab.

MONTEILS (LES), com. de St-Alban, pop. 13 hab.

MONTEILS, com. d'Aumont, pop. 11 hab.

MONTEILS, com. des Bondons, pop. 44 hab.

MONTEILS, com. de Rimeize, pop. 86 hab.

MONTET (LE), com. de la Canourgue, pop. 14 hab.

MONTET (LE), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 35 hab.

MONTET (LE), com. de Salelles, pop. 9 hab.

MONTET (LE), com. de Javols, pop. 8 hab.

MONTET-DEL-SALZE (LE), com. de Banassac, pop. 15 hab.

MONTFALGOUX, com. de Trélans, pop. 115 hab.

MONTFERRAND, com. de Banassac, pop. 80 hab.

Le château de Montferrand qui était avant la Révolution la résidence du commandant militaire du Gévaudan, a été longtemps habité par les Anglais : la garnison de Châteauneuf, après avoir rendu cette place à Duguesclin, en 1380, vint se réfugier dans ce château. Quelques historiens ont pensé qu'Urbain V était né à Montferrand, mais il est certain qu'il est né à Grisac. Ce qui a pu donner lieu à une confusion à ce sujet, c'est qu'Aphélyse de Sabran, sa mère, était une dame de Montferrand qui fut, après son mariage, habiter la terre de Grisac, appartenant à Guillaume de Grimoard.

MONTFOURCHÈS, com. de Grandrieu, pop. 7 hab.

MONTGRAND, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

MONTGROS, com. de Laval-Atger, pop. 170 hab.

MONTGROS, com. de Nasbinals, pop. 135 hab.

MONTGROS, com. du Pont-de-Monvert, pop. 20 h.

MONTGROS, com. de Vébron, pop. 9 hab.

MONTGROUSSET, com, de Nasbinals, pop. 111 hab.

MONTIALOUX, com. de St-Bauzile, pop. 65 hab.

L'ancien château de Montialoux était tenu en fief par Odilon du Tournel, au XIV[e] siècle; ce fief relevait de l'évêque et du chapitre de Mende.

MONTIGNAC, com. de la Malène, pop. 118 hab.

MONTJÉZIEU, pop. 297 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 8 kil. N. de la CANOURGUE; *arr.,* et à 13 kil. S.-O. de MARVÉJOLS; à 31 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 548 hab. — Succ. érigée le 3 juillet 1826. — Pop. de la par., 583 hab. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 809 hect. 40 ares 59 cent.

En *terres labourables,* 366 hect. 55 ares 59 cent.; *prés,* 90 hect. 83 ares 50 cent.; *bois,* 82 hect. 73 ares 40 cent.; *pâtures ou étangs,* 101 hect. 27 ares 95 cent.; *terres vaines,* 11 hect. 30 ares 10 cent.; *vignes,* 2 ares 20 cent.; *châtaigneraies,* 121 hect. 62 ares 70 cent.; *jardins,* 2 hect. 77 ares 87 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 80 ares 44 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 15 hect. 36 ares 35 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 14 hect. 1 are 40 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 9 ares 8 cent.

Contenance *imposable,* 762 hect. 31 ares 55 cent.

Revenu *imposable,* 9,229 fr. 30 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 1,594 fr.; *pers. et mob.,* 359 fr.; *port. et fen.,* 243 fr.; *patentes,* 79 fr. 25 c.

NOMBRE de ménages, 138; maisons, 137; villlages ou hameaux, 10.

Montjézieu est placé sur une élévation, dans une position agréable au-dessus de la rivière du Lot. Avant le XIV[e] siècle, ce village était le chef-lieu d'une colonie juive.

MONT-LA-TOUR, com. de Chadenet, pop. 13 hab.

MONTMÉJEAN, com. d'Ispagnac, pop. 71 hab.

MONTMIRAT, com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 96 hab.

Entre ce village et la route de Mende à Florac, dans une gorge, se trouve un gîte de plomb argentifère composé de

plusieurs filons. Ce minerai a pour gangue le quartz de baryte sulfatée, il est composé de galène tenant 0,0003 argent.

Le château de Montmirat, ainsi que ceux de Montialoux et de Chapieu étaient, au XIVe siècle, un fief relevant de l'évêque de Mende et tenu par Odilon du Tournel.

MONTORZIER, com. de Nasbinals, pop. 6 hab.

MONTREDON, com. de Cubières, pop. 53 hab.

MONTREDON, com. de Laval-du-Tarn, pop. 57 hab.

MONTREDON, com. du Pompidou, pop. 52 hab.

MONTREDON, com. de Marchastel, pop. 7 hab.

MONTREDON, com. de Salelles, pop. 20 hab.

MONTRODAT, pop. 261 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 3 kil. E. de Marvéjols; à 19 kil. E. de Mende. — Pop. de la com., 674 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 708 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 2,067 hect. 78 ares 24 cent.

En *terres labourables,* 913 hect. 87 ares 4 cent.; *prés,* 108 hect. 60 ares 12 cent.; *bois,* 156 hect. 49 ares 76 cent.; *pâtures,* 628 hect. 78 ares 68 cent.; *terres vaines,* 151 hect. 46 ares 31 cent.; *jardins,* 5 hect. 5 ares 44 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 60 ares 5 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 61 hect. 5 ares 16 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 37 hect. 73 ares 83 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 11 ares 85 cent.

Contenance *imposable,* 1,968 hect. 87 ares 40 cent.

Revenu *imposable,* 28,018 fr. 80 c.

Contributions : *foncière,* 3,290 fr.; *pers. et mob.,* 343 fr.; *port. et fen.,* 231 fr.; *patentes,* 43 fr.

Nombre de ménages, 158; maisons, 147; villages ou hameaux, 17.

Son territoire est arrosé par le ruisseau de Coulagnet, qui coule du N. à l'O.

On remarque à Montrodat un ancien château qui fut

occupé en 1418 et 1419 par les Bourguignons qui ravageaient alors le pays. Le village avait été occupé par les Anglais, vers le milieu du XIVᵉ siècle.

MONTRUFFET, com. de Malzieu-Forain, pop. 40 h.

MONTS (LES), com. de la Malène, pop. 12 hab.

MONTVALDON, com. de Ste-Hélène, pop. 22 hab.

MONTVAILLANT, com. de la Salle-Prunet, pop. 5 hab.

Un château nommé d'abord Escamassoux, et plus tard Montvaillant, existe encore dans la propriété de ce nom, sur la rive droite du Mimente, près de la Salle-Prunet; on ne connaît pas bien son origine. Ce château était surmonté de créneaux et de tours qui subirent, en 1793, le sort de tous les édifices féodaux. La partie du nord croula en 1806 et ne fut point relevée; on y voit encore une meurtrière et deux embrasures de canons. Le rez-de-chaussée présente de vastes cuisines où l'on voit d'immenses potagers; elles servent actuellement d'écuries. Dans les caves encore bien conservées, se trouve un cachot creusé dans le roc vif. Cette propriété, vendue comme bien national, fut acquise en 1795 par le sieur Gardès, dont la famille la possède encore aujourd'hui

En 1688, ce fief, qui relevait de l'évêché de Mende, était possédé par noble Antoine de Vignolle, seigneur de Montvaillant, Vébron, Villeneuve, etc., qui tenait également en fief et sous la juridiction dominante de l'évêque, les mas de Vantajols, Hugonet, les Astiers, les Chazes et Prunet, ainsi que la justice haute, moyenne et basse, et tous les autres droits seigneuriaux sur lesdits lieux.

Dans les derniers temps ce fief était possédé par le sieur Fabre de Montvaillant.

MONTZIOLS (LES), com. de St-Georges.

MOOY (LE), com. des Laubies, pop. 7 hab.

MORIÈS, com. de Pin-Moriès, pop. 95 hab. — Succ. érigée le 27 fév. 1840. — Pop. de la par., 109 hab.

L'ancien château de Moriès était autrefois un fief relevant de l'évêque, et que Astorge de Peyre possédait pour les dix douzième au XIVe siècle.

MORTESSAGNES, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 38 hab.

MOTHE (LA), com. de Banassac, pop. 96 hab.

MOTHE (LA), com. de Ste-Croix.

Il y existe un château très-bien entretenu, il appartient à M. de Graverol, juge de paix de Barre.

MOULÈS, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 9 hab.

MOULESSES (LES), com. de St-André-de-Lancise, pop. 20 hab.

MOULHET, com. de Rieutort, pop. 37 hab.

MOULI-DEL-VENT (LOU), com. de Recoux, pop. 5 hab.

MOULIÈRES (LES), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 66 hab.

MOULIÈRES (LES), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

MOULIN (LE), com. de Bassurels, pop. 8 hab.

MOULIN (LE), com. de Fournels, pop. 14 hab.

MOULIN (LE), com. de St-Gemain-de-Calberte, pop. 9 hab.

MOULIN (LE), com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 5 hab.

MOULIN (LE), com. de Rousses, pop. 41 hab.

MOULIN (LE), com. de St-Saturnin, pop. 22 hab.

MOULIN (LE), com. de Vialas, pop. 4 hab.

MOULIN (LE), com. du Villard, pop. 9 hab.

MOULINAL (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 9 hab.

MOULIN-D'ABLATAS (LE), com. de Rousses.

MOULIN-D'AIRES (LE), com. de Meyrueis, pop. 4 h.

MOULIN-D'ALEXIS (LE), com. de Langogne, pop. 9 hab.

MOULIN-DE-L'AMOUR (LE), com. d'Albaret-le-Comptal.

MOULIN-D'ANCELPONT (LE), com. de Saint-Simphorien.

MOULIN-D'ARIFATES (LE), com. des Laubies, pop. 10 hab.

MOULIN-D'ARMANDOU (LE), com. d'Albaret-le-Comptal.

MOULIN-D'ASTIER (LE), com. de Vébron.

MOULIN-D'AUBARET (LE), com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 9 hab.

MOULIN-DE-BABOYÈRES (LE), com. de Nasbinals.

MOULIN-DE-BAFFIE (LE), com. de St-Alban, pop. 47 hab.

MOULIN-DE-BARAGNAS (LE), com. de Marchastel.

MOULIN-DE-LA-BASTIDE (LE), com. d'Albaret-le-Comptal.

MOULIN-DE-BARBOT (LE), com. de la Canourgue.

MOULIN-BAS (LE), com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 5 hab.

MOULIN-DE-LA-BAUME (LE), com. de Prinsuéjols.

MOULIN-DE-BAYARD (LE), com. de Villefort, pop. 5 hab.

MOULIN-DU-BAYLE (LE), com. de Serverette, pop. 6 hab.

MOULIN-DE-BEAUREGARD (LE), com. de Fau-de-Peyre, pop. 22 hab.

MOULIN-DE-LA-BÉDOULE (LE), com. de Noalhac.

MOULIN-DE-BELVIALA, (LE), com. de Langogne, pop. 10 hab.

MOULIN-DE-BÈS (LE), com. de Recoules-d'Aubrac.

MOULIN-DE-LA-BESSEIRETTE (LE), com. d'Antrenas, pop. 4 hab.

MOULIN-DE-BLAISE (LE), com. de la Chaze, pop. 9 hab.

MOULIN-DE-BOIRELAC (LE), com. de St-Paul-le-Froid, pop. 9 hab.

MOULIN-DU-BOIS-DU-MONT (LE), com. de Javols.

MOULIN-DE-BOUCHATEL (LE), com. de Luc, pop. 4 hab.

MOULIN-DE-BOUGÈS (LE), com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 4 hab.

MOULIN-DES-BOURDES (LE), com. de Banassac, pop. 10 hab.

MOULIN-DE-CARRIÈRE (LE), com. d'Aumont, pop. 12 hab.

MOULIN-DU-CHAMBON (LE), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 1 hab.

MOULIN-DE-CHARAIX (LE), com. de St-Paul-le-Froid, pop. 7 hab.

MOULIN-DU-CHAZAL (LE), com. de St-Amans.

MOULIN-DE-CLARETIS (LE), com. de Chanac.

MOULIN-DE-COMBE-CIBRAN (LE), com. de Saint-Frézal-d'Albuges.

MOULIN-DE-COMBE-FRANCHE (LE), com. de Banassac.

MOULIN-DU-CONFLUENT (LE), com. de Pin-Moriès, pop. 9 hab.

MOULIN-DE-COURBE-JARRET (LE), com. de St-Paul-le-Froid.

MOULIN-DE-LA-CROIX (LE), com. de Barre, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-CROZE (LE), com. d'Aumont.

MOULIN-DES-CROZES (LE), com. de Cassagnas, pop. 2 hab.

MOULIN-DE-LA-DEVÈSE (LE), com. de Molezon, pop. 3 hab.

MOULIN-D'ESCLOTS (LE), com. de Servières, pop. 7 h.

MOULIN-D'ESPINOUZETTES (LE), com. de Ste-Colombe-d'Auroux.

MOULIN-DE-FABRÈGE (LE), com. de St-Amans.

MOULIN-DE-FAJON (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 2 hab.

MOULIN-DE-FANGETTE (LE), com. de Rieutort, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-SAINT-FLOUR (LE), com. de St-Flour-de-Mercoire, pop. 11 hab.

MOULIN-DES-FONDS (LE), com. de la Chaze.

MOULIN-DE-FONTANES (LE), com. de St-Simphorien, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-FRANQUET (LE), com. de St-Alban.

MOULIN-DE-GABAREL (LE), com. de Langogne.

MOULIN-DE-GALLIER (LE), com. de St-Alban, pop. 6 hab.

MOULIN-DE-LA-GARDE (LE), com. d'Albaret-Ste-Marie, pop. 3 hab.

MOULIN-DE-LA-GAZELLE (LE), com. de la Fage-St-Julien.

MOULIN-DU-GÉVAUDAN (LE), com. de Fau-de-Peyre.

MOULIN-DE-GOUROU (LE), com. de Châteauneuf.

MOULIN-DE-GRANDVALS (LE), com. de Grandvals.

MOULIN-DE-GANIGOULE (LE), com. de Fau-de-Peyre.

MOULIN-DE-GRATUSSE (LE), com. de Marvéjols.

MOULIN-DE-GRAZIÈRE (LE), com. de St-Alban, pop. 4 hab.

MOULIN-D'HUGUET (LE), com. de Banassac, pop. 10 hab.

MOULIN-DE-GRENIER (LE), com. de Marvéjols.

MOULIN-DE-SAINT-JEAN (LE), com. de Belvezet, pop. 4 hab.

MOULIN-DE-LARCIS (LE), com. d'Antrenas, pop. 5 h.

MOULIN-DE-L'ELZIÈRE (LE), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 5 hab.

MOULIN-DU-LONG (LE), com. du Buisson, pop. 8 h.

MOULIN-DE-LONGUE-SAGNE (LE), com. de Javols, pop. 24 hab.

MOULIN-DE-MARCÉ (LE), com. de Langogne, pop. 6 hab.

MOULIN-DU-MAZEL (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

MOULIN-DE-MIARLET (LE), com. de Banassac, pop. 6 hab.

MOULIN-DE-MICHALOU (LE), com. de Nasbinals, pop. 4 hab.

MOULIN-DE-LA-MINGUE, com. de Bédoués, pop. 8 hab.

MOULIN-D'OLT (LE), com. de Montjézieu, pop. 6 hab.

MOULIN-DU-PARAIRE (LE), com. de Saint-Bonnet-d'Auroux.

MOULIN-DE-PIC (LE), com. de Saint-Alban, pop. 3 hab.

MOULIN-DE-PICARD (LE), com. de St-Germain-du-Teil.

MOULIN-DE-PIERROU (LE), com. de Prinsuéjols, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-PIQUEMOL (LE), com. de Trélans.

MOULIN-DE-PLAGNES (LE), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 6 hab.

MOULIN-DE-PONGES (LE), com. de Fontans.

MOULIN-DE-PONTARCHAT (LE), com. d'Aumont, pop. 4 hab.

MOULIN-DU-PONT-DU-TARN (LE), com. de Florac, pop. 5 hab.

MOULIN-DE-LA-PONTEYRE (LE), com. de Langogne.

MOULIN-DE-PONTIER (LE), com. de Grandrieu.

MOULIN-DE-PRADINES (LE), com. d'Ispagnac.

MOULIN-DE-PRATLONG (LE), com. de Cubières.

MOULIN-DE-PROVENÇAL (LE), com. de Chambon, pop. 7 hab.

MOULIN-DU-RANG (LE), com. de Malzieu-Ville, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-RECOULES (LE), com. de Recoules-d'Aubrac.

MOULIN-DE-RECOULETTES (LE), com. de Barjac, pop. 4 hab.

MOULIN-DE-RESCOS (LE), com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-RICHARD (LE), com. de Laval-Atger.

MOULIN-DE-RODIER (LE), com. de Barre, pop. 5 hab.

MOULIN-DU-ROUCHAT (LE), com. de Rimeize, pop. 15 hab.

MOULIN-DE-SALTET (LE), com. de Barre, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-SICARD (LE), com. de Langogne.

MOULIN-DE-SINIÈRES (LE), com. du Buisson, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-SARRAL (LE), com. de Marchastel.

MOULIN-DU-TARN (LE), com. d'Ispagnac, pop. 7 hab.

MOULIN-DE-TARTARONNE (LE), com. d'Estables.

MOULIN-DE-TOUZÉRI (LE), com. d'Albaret-Ste-Marie.

MOULIN-DE-TRÉMOULOUS (LE), com. de Prinsuéjols.

MOULIN-DE-VILLENEUVE (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 4 hab.

MOULINET (LE), com. de St-Alban, pop. 9 hab.

MOULINET (LE), com. du Buisson, pop. 10 hab.

MOULINET (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 8 hab.

MOULINS (LES), com. de Chastanier, pop. 61 hab.

MOUREILLAC, com. de St-Alban, pop. 3 hab.

MOUSSOUS (LES), com. de Nasbinals, pop. 4 hab.

MURET, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 8 hab. L'ancien château de Muret était un fief relevant de l'évêque de Mende, et tenu au XIV[e] siècle par Astorge de Peyre.

MUSCADEL (LE), com. de la Canourgue, pop. 16 h.

NAS.

NABRIGAS, com. de Meyrueis, pop. 33 hab.

NARCE (LA), com. du Buisson, pop. 4 hab.

NASBINALS, pop. 650 hab. — Ch.-l. de *com.* et de *cant.*, à 27 kil. N.-O. de MARVÉJOLS ; à 49 kil. O. de MENDE, à l'extrémité O. du département. — Pop. de la com., 1,158 hab. — Cure de 2[e] classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 1,350 hab. — Justice de paix, 2 notaires, 2 huissiers. — Perception. — Brig. de gend. à pied. — Ecole prim. — *Distrib. des lettres.* — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE 6,378 hect. 81 ares 28 cent.

En *terres labourables*, 469 hect. 52 ares 75 cent.; *prés*, 1,046 hect. 10 ares 71 cent.; *bois*, 19 hect. 32 ares 36 cent.; *pâtures*, 4,536 hect. 51 ares 53 cent.; *terres vaines*, 34 hect. 79 ares 90 cent.; *jardins*, 4 hect. 25 ares; *sol des bâtimens*, 6 hect. 29 ares 35 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 197 hect. 15 ares 43 cent.; *ruisseaux ou torrens*, 64 hect. 61 ares 44 cent; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 22 ares 81 cent.

Contenance *imposable*, 6,116 hect. 37 ares 80 cent.

Revenu *imposable*, 84,524 fr. 29 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 7,176 fr.; *pers. et mob.*, 707 fr.; *port. et fen.*, 229 fr.; *patentes*, 247 fr.

Nombre de ménages, 278; maisons, 269; villages ou hameaux, 40.

Foires : 10 février, la mi-Carême, vendredi après Pâques, 10 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 17 novembre.

Le territoire de cette commune est entièrement montagneux et le climat y est fort rigoureux; ses principales productions consistent en seigle et en pâturages. Trois ruisseaux principaux : celui du *Pascalet*, celui de *la Garde* et celui de *Plèches*, arrosent cette commune et vont se jeter dans le Bès, au nord.

La construction de l'église remonte au XIVe siècle, époque à laquelle les Anglais occupaient ce pays; elle est remarquable par son clocher octogone.

Marc-Antoine Charrier, député du Tiers-Etat aux Etats-Généraux de 1789, est né à Nasbinals, il était avocat quand il fut élu par la sénéchaussée de Mende. L'un des signataires des protestations des 12 et 15 septembre, contre les opérations de la Convention, il se mit à la tête du mouvement royaliste contre cette assemblée, obtint d'abord quelques succès sur les troupes républicaines et s'empara de Mende qu'il garda peu de temps. Pris enfin par les troupes de la République, il fut conduit à Rodez, et condamné à mort le 16 juillet 1794.

NAUSSAC, pop. 232 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 8 kil. N.-O. de Langogne; *arr.*, et à 52 kil. N.-E. de Mende, sur la rive gauche de l'Allier et aux frontières du département de la Haute-Loire. — Pop. de la com., 477 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 416 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Langogne.

Superficie de la commune, 1,352 hect. 36 ares 87 cent.

En *terres labourables*, 713 hect. 35 ares 68 cent.; *prés*, 151 hect. 59 ares 68 cent.; *bois*, 179 hect. 72 ares 10 cent.; *pâtures*, 266 hect. 25 ares 20 cent.; *jardins*, 2 hect. 42 ares 63 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 45 ares 82 cent.; *routes*, *chemins*, *rues*, *places*, 23 hect. 30 ares

50 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 13 hect. 13 ares 50 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 11 ares 96 cent.

Contenance *imposable*, 1,315 hect. 75 ares 96 cent.

Revenu *imposable*, 8,627 fr. 43 c.

Contributions : *foncière*, 2,553 fr.; *pers. et mob.*, 219 fr.; *port. et fen.*, 100 fr.; *patentes*, 22 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 102; maisons, 95; villages ou hameaux, 8.

Les productions de ce territoire consistent principalement en seigle et pâturages. Le lieu élevé où se trouve situé Naussac, se nomme le *Rognon de la Lozère*.

On remarque dans cette commune un ancien château où l'évêque de Marseille, M. de Belzunce, venait souvent passer la belle saison. Ce château dépendait de l'abbaye des Chambons, dont Mgr l'évêque était abbé. Ce fut là qu'en 1722, ce prélat se réfugia après la peste de Marseille, où il avait déployé un zèle héroïque pendant la durée de ce terrible fléau qui décima la population de cette ville.

NÉGAZES, com. de St-Etienne-Vallée-Francaise.

C'est là que se trouve l'embouchure du Gardon de Saint-Martin-de-Lansuscle, dans celui qui vient de St-Germain, et prend le nom de Gardon de St-Etienne.

NEYRAC, com. de Cubières, pop. 32 hab.

NIRGOULT (le), com. de Langogne, pop. 10 hab.

NISSOULOGRE, com. de Prades, pop. 10 hab.

NIVOLIERS, com. d'Hures, pop. 84 hab.

NIZE (la), *petite rivière* qui naît sur la Margeride, dans la commune de de St-Etienne-du-Valdonnez et trouve son embouchure dans le Bramont, sur le territoire de la commune de Brenoux, après avoir arrosé celui de la commune de Lanuéjols.

NOALHAC, pop. 39 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 2 kil. S. de Fournels; *arr.*, et à 41 kil. N.-O. de Marvéjols; à 57 kil. N.-O. de Mende — Pop. de la com., 285

hab. — Succ. érigée le 12 janv. 1820. — Pop. de la par., 183 hab. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 1,351 hect. 19 ares 97 cent.

En *terres labourables*, 414 hect. 88 ares 52 cent.; *prés*, 187 hect. 37 ares, 78 cent.; *bois*, 396 hect. 36 ares 74 cent.; *pâtures*, 322 hect. 46 ares 35 cent.; *jardins*, 1 hect. 91 ares 61 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 97 ares 25 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 3 hect. 84 ares 55 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 21 hect. 9 ares 81 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 27 ares 36 cent.

Contenance *imposable*, 1,325 hect. 58 ares 25 cent.

Revenu *imposable*, 13,125 fr. 54 c.

Contributions : *foncière*, 1,904 fr.; *pers. et mob.*, 161 fr.; *port. et fen.*, 78 fr.; *patentes*, 11 fr.

Nombre de ménages, 70; maisons, 70; villages ou hameaux, 7.

Le territoire de cette commune est borné au nord par là rivière de Bès. Ses productions principales consistént en seigle et fourrages.

NOGARDEL, com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 104 hab.

NOGARDEL, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 9 hab.

NOGARET, com. de St-Julien-des-Points, pop. 7 hab.

NOGARET, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 55 hab.

NOGARET, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 27 hab.

NOGARET, com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 99 h.

NOJARÈDE (la), com. de Chanac, pop. 85 hab.

NOJARET, com. de Badaroux, pop. 55 hab.

C'est dans ce lieu, en 1756, qu'est né le célèbre chimiste comte Chaptal, ancien Ministre de l'intérieur et membre de la Chambre des pairs.

NOUBLOUS, com. de Trélans, pop. 55 hab.

riale de Barre. — Brig. de gend. à cheval. — Ecoles prim. cathol. et protest. — Poste aux chevaux. — DIRECTION DES POSTES.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,280 hect. 31 ares 18 cent.

En *terres labourables*, 251 hect. 47 ares 14 cent.; *prés*, 68 hect. 33 ares 16 cent.; *bois*, 29 hect. 9 ares 50 cent.; *pâtures*, 276 hect. 29 ares 58 cent.; *terres vaines*, 460 hect. 54 ares 60 cent.; *châtaigneraies*, 1,136 hect. 26 ares 80 cent.; *jardins*, 4 hect. 42 ares 37 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 50 ares 76 cent.; *routes chemins, rues, places*, 27 hect. 1 are 5 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 21 hect. 6 ares 90 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 29 ares 32 cent.

Contenance *imposable*, 2,331 hect. 94 ares 84 cent.

Revenu *imposable*, 16,122 fr. 01 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 4,613 fr.; *pers. et mob.*, 564 fr.; *port. et fen.*, 576 fr.; *patentes*, 401 fr. 25 c.

FOIRES : 25 mai.

NOMBRE de ménages, 254; maisons, 201; villages ou hameaux, .

Les principales productions de cette commune consistent en châtaignes; la partie qui se trouve dans la vallée du Gardon de Ste-Croix donne la vigne, et l'on y cultive le mûrier.

Avant la révolution de 1789, cette commune portait le nom de St-Flour-du-Pompidou, à cause d'une petite église appelée St-Flour, qui est située tout près du bourg, et dont on attribue la construction à la munificence du pape Urbain V (*voir* ST-FLOUR). Un temple a été récemment construit dans le village même du Pompidou, ses fondemens reposent en partie sur ceux d'un ancien temple dont la destruction avait été ordonnée par lettres-patentes et particulières de Louis XIV, datées de Versailles le 16 juillet 1785. L'église a été nouvellement restaurée, et les décorations de l'autel en marbre blanc qui y a été placé il

y a peu de temps, sont dues à M. l'abbé Bayle, desservant de la paroisse.

A environ 8 kilom. du Pompidou, se trouve un filon de minerai argentifère qui, vraisemblablement est le prolongement de ceux de Gatuzières. Dans les fouilles faites en 1795, on trouva de la galène tenant 0,0014 argent.

PONGES, com. de Fontans, pop. 45 hab.

PONGES, com. de Rieutort, pop. 31 hab.

PONT (LE), com. de Molezon, pop. 6 hab.

PONT (LE), com. de St-Prejet-du-Tarn, pop. 9 hab.

PONTARCHAT (LE), com. de Rimeize, pop. 22 hab.

PONTCHASTAIN (LE), com. d'Arzenc-d'Apcher, pop. 17 hab.

PONT-DE-BARRE, com. de Florac, pop. 7 hab.

PONT-DE-BRUGENS, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

PONT-DE-L'ESCURE, com. de Banassac, pop. 3 hab.

PONT-DE-LA-PIERRE, com. de Marvéjols, pop. 81 h.

PONT-DU-TARN, com. de Florac, pop. 7 hab.

PONTET (LE), com. de Banassac, pop. 13 hab.

PONTEYRE, com. de Langogne, pop. 40 hab.

PONTIÈRES (LES), com. de St-André-de-Capcèze, pop. 3 hab.

PONTILLAC, com. de Salelles, pop. 10 hab.

PONT-LONG, com. de St-Denis, pop. 10 hab.

PONT-LONG, com. des Laubies, pop. 8 hab.

Ce village et le précédent n'en forment qu'un seul qui est partagé entre les deux communes de St-Denis et des Laubies.

PONT-DE-MALBOUSQUET, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 5 hab.

PONT-DE-MONTVERT, pop. 479 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.,* et à 25 kil. N.-E. de FLORAC; à 35 kil. S.-E. de MENDE, sur la rivière du Tarn. — Pop. de la com., 1,445 hab. — Succ. érigée le 26 mars 1840.

— Pop. de la par., 63 hab. — Annexe de l'église consistoriale de Vialas. — Enregistrement, perception, justice de paix, 2 notaires, 1 huissier. — Brig. de gend. à cheval. — *Dist.* des lettres. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 9,022 hect. 88 ares 45 cent.

En *terres labourables*, 767 hect. 27 ares 14 cent.; *prés*, 657 hect. 82 ares 12 cent.; *bois*, 756 hect. 72 ares; *pâtures*, 5,653 hect. 68 ares 47 cent.; *terres vaines*, 835 hect. 30 ares 41 cent.; *châtaigneraies*, 18 hect. 64 ares 80 cent.; *jardins*, 5 hect. 96 ares 73 cent.; *sol des bâtimens*, 7 hect. 58 ares 11 cent.; *routes*, *chemins*, *rues*, *places*, 167 hect. 59 ares 29 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 151 hect. 94 ares 10 cent.; *cimetière*, *bâtimens d'utilité publique*, 35 ares 28 cent.

Contenance *imposable*, 8,702 hect. 87 ares 1 cent.

Revenu *imposable*, 58,085 fr. 90 c.

Contributions : *foncière*, 4,960 fr.; *pers. et mob.*, 1,033 fr.; *port. et fen.*, 620 fr.; *patentes*, 297 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 339; maisons, 291; villages ou hameaux, 23.

Foires : 14 janvier, 5 février, 3e lundi de Carême, lundi avant les Rameaux, 25 juin, 21 août, 5 et 6 septembre, 5 décembre. — Marchés : mercredi.

Il s'y fait un grand commerce de bestiaux à raison de la facilité de les élever sur les pâturages de la montagne de la Lozère. La vente s'en fait aux foires du chef-lieu, ainsi qu'à celles de Bellecoste et de l'Hôpital.

Le bourg du Pont-de-Montvert est traversé par les routes de Mende à Portes, et de Florac à Villefort; il est partagé en deux parties par la rivière du Tarn; la partie qui se trouve sur la rive droite dépend de la commune de Fraissinet-de-Lozère, et comprend une population de 62 habitans. Avant la Révolution, ce bourg portait le nom de Feutgeires-Pont-de-Montvert. C'est sur le territoire de

cette commune et sur la montagne de la Lozère que le Tarn prend sa source.

Il existait dans un temps fort reculé, sur la montagne qui domine le bourg au sud, un château inaccessible du côté de la rivière du Tarn, et qui portait le nom de *Château de Mons*. Ce lieu est encore appelé aujourd'hui : *Ron del Castel*. Un vieux titre trouvé dans le temps dans la maison Pagès, d'accord avec la tradition, apprend que le bourg du Pont-de-Montvert fut fondé par une colonie d'Albigeois expatriés, et que le château de Mons fut construit pour la demeure du chef de la colonie. Ce monument qui n'était pas entièrement détruit au commencement du XVIII[e] siècle, servit de retraite au consul et aux capucins qui s'y enfermèrent pour fuir les scènes d'horreur qui ensanglantèrent le Pont-de-Montvert dans la nuit du 24 au 25 juillet 1702, époque où commença la guerre des Camisards.

PONT-PERDU, com. de St-André-de-Capcèze, pop. 5 hab.

PONT-PESSIL, com. de Marvéjols, pop. 43 hab.

PONT-RAVAGÈS, com. de Ste-Croix, pop. 57 hab.

PONT-ROUX, com. de Mende, pop. 21 hab.

PONT-SAINT-MARTIN, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 11 hab.

PONT-VIADUC, com. de Villefort, pop. 6 hab.

PONT-VIEUX, com. de Chanac, pop. 21 hab.

PONT-DE-MARTY, com. de St-Pierre-de-Nogaret, pop. 7 hab.

PORTES-BASSES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 3 hab.

PORTES-HAUTES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 11 hab.

PORTÈTES, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 5 hab.

POTENCHE (LA), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 19 hab.

POUCATEL, com. de Banassac, pop. 4 hab.

POUCHALDET, com. de Serverette, pop. 4 hab.

POUCHALSAC, com. d'Arzenc-de-Randon, pop. 12 hab.

POUGET (le), com. de la Fage-Montivernoux, pop. 70 hab.

POUGET (le), com. de St-Germain-du-Teil, pop. 92 hab.

POUGET (le), com. de Pourcharesses, pop. 35 hab.

POUGNADOIRE, com. de St-Chély-du-Tarn, pop. 96 hab.

POUJADES (les), com. du Pompidou, pop. 3 hab.

POUJANS, com. de Chanac, pop. 8 hab.

POUJOLS, com. de Bassurels, pop. 9 hab.

POUJOLS, com. de Montbrun, pop. 12 hab.

POUJOLS, com. de Prades, pop. 9 hab.

POUJOULAS, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 55 h.

POULGES, com. de la Fage-St-Julien, pop. 28 hab.

POULLASSARGUES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 28 hab.

POURCARÈS, com. de Meyrueis, pop. 27 hab.

POURCARESSES, com. de Trélans, pop. 4 hab.

POURCHARESSES, pop. 140 hab., ch.-l. de *com., cant.;* et à 7 kil. N. de Villefort; *arr.,* et à 53 kil. E. de Mende. — Pop. de la com. 459 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Villefort. (Il n'y a pas de succursale.)

Superficie de la commune, 3,231 hect. 12 ares 83 cent.

En *terres labourables,* 176 hect. 16 ares 30 cent.; *prés,* 174 hect. 73 ares 63 cent.; *bois,* 395 hect. 26 ares 20 cent.; *pâtures,* 1,700 hect. 64 ares 23 cent.; *terres vaines,* 196 hect. 27 ares 79 cent.; *châtaigneraies,* 474 hect. 32 ares 3 cent.; *jardins et vergers,* 2 hect. 49 ares 32 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 82 ares 89 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 39 hect. 13 ares; *rivières ou ruisseaux,* 72 hect. 7 ares 44 cent.

Contenance *imposable,* 3,118 hect. 86 ares 15 cent.

Revenu *imposable*, 20,548 fr. 89 c.

Contributions : *foncière*, 2,523 fr.; *pers. et mob.*, 182 fr.; *port. et fen.*, 127 fr.; *patentes*, 4 fr.

Nombre de ménages, 75; maisons 75; villages ou hameaux, 8.

Ses principales productions consistent en seigle, pâturages et châtaignes. On distingue Pourcharesses supérieur et Pourcharesses inférieur; le premier a une population de 32 habitans, et le second de 108.

POUSSIELS, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 35 hab.

POUX (le), com. de St-Bonnet-d'Auroux, pop. 57 hab.

PRADAL (le), com. de Cassagnas, pop. 71 hab.

PRADALAS (lou), com. du Collet-de-Dèze, pop. 8 h.

PRADASSOUS, com. de Palhers, pop. 24 hab.

PRADE (la), com. d'Allenc, pop. 41 hab.

PRADE (la), com. d'Altier, pop. 13 hab. — Il s'y tient une foire le 15 mai.

PRADE (la), com. de Lanuéjols, pop. 2 hab.

PRADEILS, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 8 hab.

PRADELS, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 6 hab.

PRADERIES (les), com. de Florac, pop. 4 hab.

PRADES, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 68 h.

PRADES, pop. 277 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 5 kil. E. de Ste-Enimie; *arr.*, et à 21 kil. O. de Florac; à 30 kil. S. de Mende, sur la rivière du Tarn. — Pop. de la com., 523 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 386 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 2,979 hect. 55 ares 56 cent.

En *terres labourables*, 628 hect. 6 cent.; *prés*, 15 hect. 18 ares 89 cent.; *bois*, 172 hect. 43 ares 70 cent.; *pâtures*, 2,019 hect. 45 ares 67 cent.; *terres vaines*, 62 hect. 86 ares 44 cent.; *jardins*, 3 hect. 91 ares 16 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 71 ares 56 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 44 hect. 64 ares 13 cent.; *rivières ou*

ruisseaux, 39 hect. 11 ares 75 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 22 ares 20 cent.

Contenance *imposable,* 2,925 hect. 90 ares 12 cent.

Revenu *imposable,* 11,268 fr. 99 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,874 fr.; *pers. et mob.,* 246 fr.; *port. et fen.,* 130 fr.; *patentes,* 36 fr.

NOMBRE de ménages, 121; maisons, 121; villages ou hameaux, 7.

La vigne est cultivée sur le territoire de cette commune qui produit aussi des grains, des pâturages et des fruits.

PRADES-BASSES, com. de Palhers, pop. 14 hab.

PRADES-HAUTES, com. de Palhers.

PRADET, com. de Ste-Croix, pop. 31 hab.

PRADINES, com. d'Ispagnac, pop. 8 hab.

PRADINES, com. de Meyrueis, pop. 11 hab.

PRANLAC, com. de Luc, pop. 179 hab.

PRAT (LE), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 9 h.

PRAT-BINALS, com. de Chirac, pop. 53 hab.

PRAT-BOULET, com. de Vialas, pop. 5 hab.

PRAT-CLAUX, com. de Chasseradès, pop. 3 hab.

PRAT-DES-SAGNES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 3 hab.

PRAT-LONG, com. de Cubières, pop. 77 hab.

PRAT-LONG (MAS DE), com. de Javols, pop. 5 hab.

PRAT-NAOU, com. de Banassac, pop. 76 hab.

PRAT-NEUF, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 8 hab.

PRAT-NOVEL, com. de Rousses, pop. 13 hab.

PRAT-VIALA, com. de Prinsuéjols, pop. 90 hab.

PRAT-VISOLS, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

PRÉFONTAINE, com. de Brenoux, pop. 7 hab. — Ancien château.

PREJET (ST-), com. de Rimeize, pop. 11 hab.

PREJET-DU-TARN (ST-), pop. 10 hab., ch.-l. de *com.,*

cant.; et à 5 kil. S.-E. de MASSEGROS; *arr.,* et à 59 kil. S.-O. de FLORAC; à 48 kil. S.-O. de MENDE, dans une gorge du Tarn. — Pop. de la com. 381 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 381 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de SÉVERAC-LE-CHATEAU (*Aveyron*).

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,883 hect. 61 ares 98 cent.

En *terres labourables,* 386 hect. 14 ares 70 cent.; *prés,* 5 hect. 75 ares 48 cent.; *bois,* 541 hect. 50 ares 66 cent.; *pâtures,* 1,863 hect. 22 ares 27 cent.; *terres vaines,* 30 ares 76 cent.; *vignes,* 17 hect. 63 ares 12 cent.; *jardins,* 2 hect. 53 ares 58 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 20 ares 18 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 23 hect. 91 ares 18 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 39 hect. 86 ares 2 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 53 ares 53 cent.

Contenance *imposable,* 2,819 hect. 30 ares 60 cent.

Revenu *imposable,* 6,526 fr. 27 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 980 fr.; *pers. et mob.,* 219 fr.; *port. et fen.,* 129 fr.; *patentes,* 67 fr.

NOMBRE de ménages, 85; maisons, 83; villages ou hameaux, 14.

Cette commune est une de celles des côtes du Tarn les plus arides et par conséquent les moins productives; on y cultive cependant la vigne, le seigle, et il y a des pâturages.

Aux environs de St-Prejet, les rives du Tarn présentent des sites vraiment pittoresques. On y remarque surtout un endroit appelé *Pas-du-Souci,* qui est bien à la fois le point le plus sauvage et le plus effrayant de ces gorges affreuses, où la rivière du Tarn roule comme un torrent, de rochers en rochers qu'elle franchit avec le plus grand fracas. Au Pas-du-Souci, les eaux s'engouffrent avec fureur entre deux énormes rochers extrêmement resserrés et dont la cime s'élève à perte de vue; l'un de ces rochers se nomme *Roche-Sourde,* et l'autre *Roche-Aiguille.* Le Tarn, un moment retenu dans ce gouffre, s'élançant au dehors avec une fureur plus grande encore, offre un de ces spectacles qu'on

peut dire être une de ces belles horreurs qui font tressaillir d'épouvante en même temps qu'elles extasient d'admiration.

PRÉSOUTEYRAN, com. du Pont-de-Montvert, pop. 18 hab.

PRÉVENCHÈRES, pop. 142 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 22 kil. N. de VILLEFORT; *arr.*, et à 45 kil. E. de MENDE. — Pop. de la com., 1,019 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 595 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de VILLEFORT.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 6,274 hect. 71 ares 71 cent.

En *terres labourables*, 669 hect. 2 ares 62 cent.; *prés*, 293 hect. 75 ares 70 cent.; *bois*, 322 hect. 36 ares 23 cent.; *pâtures*, 3,847 hect. 54 ares 81 cent.; *terres vaines*, 445 hect. 96 ares 93 cent.; *châtaigneraies*, 423 hect. 39 ares 77 cent.; *jardins*, 4 hect. 89 ares 95 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 47 ares 75 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 94 hect. 43 ares 73 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 167 hect. 66 ares 92 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 21 ares 30 cent.

Contenance *imposable*, 5,944 hect. 47 ares 12 cent.

Revenu *imposable*, 42,428 fr. 79 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 484 fr.; *pers. et mob.*, 477 fr.; *port. et fen.*, 300 fr.; *patentes*, 60 fr.

NOMBRE de ménages, 182; maisons, 180; villages ou hameaux, 21.

Le territoire de cette commune produit principalement du seigle et des fourrages. Il y a eu une des huit baronnies du Gévaudan au Roure, village de cette commune (*voir* LE ROURE).

L'église, bâtie dans le XII[e] siècle par les bénédictins de la Chaise-Dieu qui en étaient les prieurs, offre un beau vaisseau. La voûte un peu ogivale est soutenue par des arceaux appuyés sur des colonnes à demi-détachées et ornées de chapitaux à figurettes grotesques.

On voit encore au nord de l'église, un vieux château dont

la reconstruction paraît remonter à la même époque, et qui semblerait avoir été construit pour l'habitation des moines qui desservaient la paroisse.

PRÉVIAL, com. de Mende, pop. 74 hab.

PRÉVIALA, com. de Serverette, pop. 13 hab.

PRIMAL, com. de Bédoués, pop. 8 hab.

PRINSUÉJOLS, pop. 13 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 12 kil. N.-E. de Nasbinals; *arr.,* et à 20 kil. N.-O. de Marvéjols; à 38 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 675 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 658 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 4,224 hect. 4 ares 22 cent.

En *terres labourables,* 843 hect. 85 ares 10 cent.; *prés,* 695 hect. 66 ares 10 cent.; *bois,* 319 hect. 91 ares 80 cent.; *pâtures,* 2,225 hect. 8 ares 58 cent.; *jardins,* 4 hect. 14 ares 31 cent.; *sol des bâtimens,* 5 hect. 15 ares 51 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 123 hect. 77 ares 12 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 6 hect. 30 ares 10 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 15 ares 50 cent.

Contenance *imposable,* 4,143 hect. 82 ares 40 cent.

Revenu *imposable,* 43,566 fr. 88 c.

Contributions : *foncière,* 3,820 fr.; *pers. et mob.,* 314 fr.; *port. et fen.,* 182 fr.; *patentes,* 30 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 130; maisons, 130; villlages ou hameaux, 16.

Les principales productions consistent en seigle et fourrages.

L'ancien château de Prinsuéjols était siège d'un fief relevant de l'évêque de Mende; il était possédé au XIV[e] siècle par Aldebert de Peyre. On remarque encore sur le territoire de cette commune, le château de la Baume qui a également appartenu à la maison de Peyre (*voir* la Baume).

PRIONDÈS, com. de Brion, pop. 14 hab.

PRIVAT-DU-FAU (St-), pop. 169 hab., ch.-l. de

com., cant., et à 9 kil. N. du Malzieu ; *arr.,* et à 38 kil. N. de Marvéjols ; à 52 kil. N. de Mende, à l'O. de la Margeride. — Pop. de la com. 478 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 513 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du Malzieu.

Superficie de la commune, 2,215 hect. 58 ares 9 cent.

En *terres labourables,* 507 hect. 21 ares 86 cent.; *prés,* 171 hect. 57 ares 61 cent.; *bois,* 409 hect. 22 ares 10 cent.; *pâtures,* 1,078 hect. 32 ares 59 cent.; *terres vaines,* 1 hect. 82 ares; *jardins,* 2 hect. 14 ares 11 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 14 ares 49 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 36 hect. 78 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 4 hect. 95 ares 20 cent; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 40 ares 13 cent.

Contenance *imposable,* 2,173 hect. 44 ares 76 cent.

Revenu *imposable,* 18,203 fr. 95 c.

Contributions : *foncière,* 2,139 fr.; *pers. et mob.,* 248 fr.; *port. et fen.,* 105 fr.; *patentes,* 5 fr.

Nombre de ménages, 122; maisons, 122; villages ou hameaux, 6.

Productions : seigle et pâturages.

PRIVAT-DE-VALLONGUE (St-), ch.-l. de *com., cant.,* et à 11 kil. N. de St-Germain-de-Calberte ; *arr.,* et à 29 kil. S.-E. de Florac ; à 54 kil. S.-E. de Mende. — Pop. de la com., 1,005 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 62 hab. — Annexe de l'église consistoriale de Vialas. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Germain-de-Calberte.

Superficie de la commune, 2,391 hect. 54 ares 6 cent.

En *terres labourables,* 88 hect. 83 ares 75 cent.; *prés,* 116 hect. 88 ares 18 cent.; *bois,* 86 hect. 54 ares 10 cent.; *pâtures,* 911 hect. 72 ares 36 cent.; *terres vaines,* 33 hect. 45 ares 26 cent.; *gravier,* 5 hect. 41 ares; *terres à mûriers,* 40 hect. 23 ares 72 cent.; *châtaigneraies,* 1,014 hect. 24 ares 96 cent.; *jardins,* 5 hect. 80 ares 54 cent.;

sol des bâtimens, 5 hect. 41 ares 24 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 23 hect. 16 ares; *rivières ou ruisseaux,* 59 hect. 42 ares 25 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 60 ares 70 cent.

Contenance *imposable,* 2,303 hect. 48 ares 21 cent.

Revenu *imposable,* 11,248 fr. 51 c.

Contributions : *foncière,* 2,966 fr.; *pers. et mob.,* 372 fr.; *port. et fen.,* 341 fr.; *patentes,* 85 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 224; maisons, 224; villages ou hameaux, 67.

Foire : 8 avril.

Les productions principales du territoire de cette commune, consistent en châtaignes et mûriers.

Comme celle de Moissac, cette commune n'a pas de chef-lieu proprement dit; plusieurs agglomérations rapprochées les unes des autres et ayant chacune un nom particulier forment, sur la rive gauche du Gardon du Collet-de-Dèze, un ensemble qui prend le nom de St-Privat. Le surnom de Vallongue lui a été donné, à cause de la longue et étroite vallée où il est situé.

On remarque sur son territoire les vestiges d'un ancien château (*voir* Bellegarde). On y trouve aussi des mines d'argent qui sont exploitées (*voir* Bluech).

PRUNET, com. de Gabriac, pop. 65 hab.

PRUNET, com. de Ste-Enimie, pop. 14 hab.

PRUNEYROLLE, com. de St-Etienne-du-Valdonnez, pop. 36 hab.

PRUNIER, com. de Moissac, pop. 3 hab.

PRUNIÈRES, pop. 217 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et 4 kil. S. du Malzieu; *arr.,* et à 39 kil. N. de Marvéjols; à 47 kil. N. de Mende. — Pop. de la com., 432 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 432 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du Malzieu.

Superficie de la commune, 1,298 hect. 45 ares 5 cent.

En *terres labourables,* 604 hect. 30 ares 64 cent.; *prés,*

157 hect. 74 cent.; *bois*, 119 hect. 93 ares; *pâtures*, 565 hect. 41 ares 14 cent.; *terres vaines*, 19 hect. 55 ares 70 cent.; *jardins*, 1 hect. 68 ares 37 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 50 ares 66 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 27 hect. 63 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 10 ares 40 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 19 ares 60 cent.

Contenance *imposable*, 1,270 hect. 51 ares 25 cent.

Revenu *imposable*, 17,260 fr. 89 c.

Contributions : *foncière*, 1,458 fr.; *pers. et mob.*, 236 fr.; *port. et fen.*, 119 fr.; *patentes*, 16 fr.

Nombre de ménages, 93; maisons, 92; villages ou hameaux, 7.

Productions : seigle et pâturages.

L'église paraît remonter au XIe siècle et être de construction bénédictine.

Prunières et Apcher ne formaient autrefois qu'une seule communauté; le premier de ces villages avait un consul, et le second en avait deux. On remarque dans cette commune les ruines de l'ancien château d'Apcher, dont le baron était seigneur de St-Chély, St-Alban et Montalayrac. Ce château était remarquable par ses fortifications et ses hautes tours. Il a appartenu à la famille ducale d'Uzès.

PRUNIÈRETTES, com. de Fournels, pop. 52 hab.

PUECH (le), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 6 hab.

PUECH (le), com. de Banassac, pop. 3 hab.

PUECH (le), com. de Fau-de-Peyre, pop. 26 hab.

PUECH (le), com. de Molezon, pop. 11 hab.

PUECH (le), com. du Pompidou, pop. 8 hab.

PUECH (le), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 8 h.

PUECHALON, com. de Canillac, pop. 15 hab.

PUECH-CRÉMAT, com. de Nasbinals, pop. 6 hab.

PUECH-DEL-MONT, com. de la Fage-St-Julien, pop. 72 hab.

PUECH-FERRANT, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 11 hab.

PUECH-GÉNIEZ, com. de Nasbinals.

PUECH-PALAT, com. de Marchastel, pop. 5 hab.

PUYLAURENS, pop. 55 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 26 kil. N.-O. de VILLEFORT; *arr.*, et à 39 kil. E. de MENDE. — Pop. de la com., 271 hab. — Succ. érigée le 19 mars 1838. — Pop. de la par., 60 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de VILLEFORT.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,419 hect. 14 ares 79 cent.

En *terres labourables,* 354 hect. 23 ares 21 cent.; *prés,* 146 hect. 44 ares 50 cent.; *bois,* 296 hect. 81 ares 10 cent.; *pâtures,* 1,458 hect. 52 ares 77 cent.; *terres vaines,* 87 hect. 34 ares 60 cent.; *châtaigneraies,* 4 hect. 84 ares 40 cent.; *jardins,* 1 hect. 37 ares 81 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 76 ares 37 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 36 hect. 61 ares 13 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 30 hect. 87 ares 30 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 51 ares 60 cent.

Contenance *imposable,* 2,351 hect. 34 ares 76 cent.

Revenu *imposable,* 17,787 fr. 67 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,015 fr.; *pers. et mob.,* 142 fr.; *port. et fen.,* 103 fr.; *patentes,* 45 fr.

NOMBRE de ménages, 50; maisons, 49; villages ou hameaux, 6.

Les productions du sol consistent principalement en seigle et fourrages.

L'ancien château de Puylaurens était un fief relevant de l'évêque et de l'église de Mende; il était tenu au XIV[e] siècle par Guillaume de Randon.

L'église est une construction bénédictine, elle est bâtie en granit, la voûte est en plein cintre avec des arceaux supportés par des colonnes et ornées de chapiteaux à figurettes grotesques. Le rond-point intérieur du chœur est également orné de petites colonnes à figurettes.

On trouve sur le territoire de cette commune des monumens druidiques aux lieux de la Cham et du Thort.

PY (le), com. de Prinsuéjols, pop. 103 hab.

QUE.

QUARTELAIRE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 hab.

QUATRERODES, com. de Marvéjols, pop. 40 hab.

QUÉZAC, pop. 271 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 13 kil. E. de Ste-Enimie; *arr.,* et à 11 kil. N.-O. de Florac; à 24 kil. S. de Mende, dans un beau et fertile vallon arrosé par le Tarn. — Pop. de la com., 812 hab. — Succ. érigée le 12 janv. 1820. — Pop. de la par., 480 hab. — Couvent des Dames Ursulines. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 2,679 hect. 93 ares.

En *terres labourables,* 899 hect. 11 ares 54 cent.; *prés,* 58 hect. 91 ares 16 cent.; *bois,* 517 hect. 26 ares 40 cent.; *pâtures,* 1,083 hect. 44 ares 37 cent.; *terres vaines,* 5 hect. 15 ares 88 cent.; *vignes,* 36 hect. 44 ares 39 cent.; *châtaigneraies,* 170 hect. 68 ares 84 cent.; *jardins et vergers,* 6 hect. 16 ares 87 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 79 ares 95 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 44 hect. 29 ares 10 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 63 hect. 50 ares 57 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 23 ares 93 cent.

Contenance *imposable,* 2,571 hect. 69 ares 80 cent.

Revenu *imposable,* 20,120 fr. 16 c.

Contributions: *foncière,* 3,211 fr.; *pers. et mob.,* 552 fr.; *port. et fen.,* 288 fr.; *patentes,* 12 fr. 80 c.

Nombre de ménages, 180; maisons, 180; villages ou hameaux, 12.

La partie du territoire de cette commune, située sur les

rives du Tarn, contient des vignes, des châtaignes et produit des fourrages et des fruits; celle qui s'étend sur le Causse est uniquement cultivée en grains.

Sur les bords du Tarn et tout près du village de Quézac, il existe une source d'eaux minérales froides et ferrugineuses.

L'église de Quézac, qui porte les armes d'Urbain V, était un prieuré; elle fut érigée en 1370 par ce souverain Pontife qui y fonda une collégiale composée de huit chanoines. Son vaisseau est un monument du style gothique fleuri, mais il a beaucoup souffert dans son ornementation.

En 1630, le clergé et les habitans de Mende se vouèrent à Notre-Dame de Quézac, pour être préservés de la peste, et ils donnèrent en reconnaissance un collier et une chasuble.

Le château de Quézac fut assiégé en 1580, le lendemain du bombardement d'Ispagnac, par Merle, à la tête de ses gens et de plusieurs compagnies des Cévennes. Deux cents coups de canons furent tirés sur ce château, sans y avoir occasionné de dégâts considérables; c'est de là que Merle se dirigea sur Bédouès, en faisant traîner son artillerie par des bœufs qui passèrent et repassèrent le Tarn à la nage.

QUINTINHAC, com. de Lachamp, pop. 37 hab.

RAB.

RABEIRAL, com. d'Altier, pop. 136 hab.

RABEYROLLE, com. de St-Denis, pop. 15 hab.

RABIERS, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 35 hab.

Il existait dans ce village une tour dont il ne reste que les fondemens sur un rocher isolé, où l'on ne peut arriver aujourd'hui que très-difficilement; cette tour pouvait être l'un des phares de 1380 (*voir* Collet-de-Dèze), car elle

pouvait servir à prévenir tous les villages de la vallée où est situé Cassagnas.

RABIOLS, com. de Saint-Laurent-de-Muret, pop. 6 hab.

RABIOU, com. de Pin-Moriès.

RACHAS (LE), com. de Prévenchères, pop. 77 hab.

RACINE (LA), com. de Vialas, pop. 2 hab.

RAFFEYGUE, com. de Meyrueis, pop. 7 hab.

RAMADES, com. de Mende, pop. 15 hab.

RAMBERT, com. de St-Julien-des-Points.

RAMILLES, com. de Mende, pop. 20 hab.

RAMPON, com. de Bédoués, pop. 71 hab.

RAMONAS, com. de Servières, pop. 6 hab.

RANC (LE), com. de St-Amans, pop. 15 hab.

RANC (LE), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 8 hab.

RANC (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

RANC (LE), com. de Molezon, pop. 6 hab.

RANC (LE), com. de Malzieu-Ville, pop. 7 hab.

RANC (LE), com. de Prévenchères, pop. 62 hab.

RANC (LE), com. de la Salle-Prunet, pop. 5 hab.

RANC-DE-SOLEYROLS, com. de Vialas, pop. 10 hab.

RANC-DE-TRUNIÉJOLS, com. de Vialas, pop. 1 h.

RANCE (LE), com. de Mende, pop. 5 hab.

RANDÈCHE (LE), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 25 hab.

RANQUET (LE), com. du Collet-de-Dèze.

RAS (LE), com. de Chirac, pop. 20 hab.

RASPALHAC, com. de Barjac, pop. 35 hab.

RASPALHAC, com. de Gabrias, pop. 30 hab.

RASTEL (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle.

RASTEL (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 11 hab.

RAUZAS, com. de Laval-du-Tarn, pop. 30 hab.

RAVAGÈS (PONT DE), com. de Ste-Croix, pop. 57 h.

RAYNOLS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 51 h.

RÉAL (LE), com. de Javols, pop. 1 hab.

RÉALS (LES), com. de Naussac, pop. 71 hab.

REBONDADES, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 5 h.

RECHIGNAC, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 14 h.

RECOULETTES, com. de Barjac, pop. 9 hab.

Il existe dans ce lieu, sur le domaine de ce nom, appartenant à M. Grousset, une ferme-école qui a été créée par décision ministérielle, du 21 juin 1850, et qui a été mise en activité le 1er mai 1851. Cet établissement est destiné à former des hommes spéciaux propres à hâter les progrès de l'agriculture. Le cours des élèves est de 3 ans.

RECOULETTES, com. de la Capelle, pop. 11 hab.

RECOULETTES, com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 43 hab.

RECOULES, com. de la Fage-St-Julien, pop. 92 hab.

RECOULES, com. de Fraissinet-de-Lozère, pop. 34 h.

RECOULES, com. de Vébron, pop. 141 hab.

RECOULES-D'AUBRAC, pop. 147 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 5 kil. N. de NASBINALS; *arr.*, et à 31 kil. N.-O. de MARVÉJOLS; à 52 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 595 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 622 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,599 hect. 79 ares 59 cent.

En *terres labourables,* 532 hect. 8 ares 92 cent.; *prés,* 627 hect. 70 ares 16 cent.; *bois,* 35 hect. 55 ares 50 cent.; *pâtures,* 200 hect. 73 ares 99 cent.; *étangs,* 1 hect. 93 ares 70 cent.; *terres vaines,* 30 hect. 89 ares 93 cent.; *jardins,* 3 hect. 61 ares 54 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 98 ares 42 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 105 hect. 57 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 58 hect. 60 ares 80 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 22 ares 43 cent.

Contenance *imposable,* 2,433 hect. 51 ares 95 cent.

Revenu *imposable*, 36,769 fr. 80 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 3,175 fr.; *pers. et mob.*, 274 fr.; *port. et fen.*, 110 fr.; *patentes*, 64 fr.

NOMBRE de ménages, 123; maisons, 123; villages ou hameaux, 16.

Le territoire de cette commune, situé sur la limite du département de l'Aveyron, au nord de la montagne d'Aubrac, ne produit absolument que du seigle et des pâturages. Il est arrosé par la rivière de Bès. Le climat, comme dans tout le voisinage de la montagne, y est des plus rigoureux.

Le village de Recoules fut pris par les religionnaires, commandés par le baron de Peyre, en 1563. Il était alors la résidence d'un gouverneur.

RECOULES-DE-FUMAS, pop. 237 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 14 kil. N. de MARVÉJOLS; à 24 kil. N.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 422 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 558 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 970 hect. 37 ares 36 cent.

En *terres labourables*, 446 hect. 69 ares 52 cent.; *prés*, 118 hect. 7 ares 52 cent.; *bois*, 185 hect. 19 ares 21 cent.; *pâtures*, 166 hect. 26 ares 91 cent.; *terres vaines*, 4 hect. 17 ares 84 cent.; *jardins*, 1 hect. 82 ares 12 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 5 ares 22 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 27 hect. 27 ares 64 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 18 hect. 58 ares 40 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 23 ares 18 cent.

Contenance *imposable*, 924 hect. 28 ares 14 cent.

Revenu *imposable*, 11,140 fr. 88 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,381 fr.; *pers. et mob.*, 181 fr.; *port. et fen.*, 129 fr.; *patentes*, 36 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 106; maisons, 106; villages ou hameaux, 15.

RECOULES-DE-LHON, pop. 61 hab.

RECOUX, com. des Laubies, pop. 97 hab.

RECOUX, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 12 h.

RECOUX (LE), pop. 95 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 5 kil. O. du MASSEGROS; *arr.*, et à 50 kil. E. de FLORAC; à 48 kil. S.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 366 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 404 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de FLORAC.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,369 hect. 2 ares 95 cent.

En *terres labourables*, 786 hect. 80 ares 8 cent.; *prés*, 58 hect. 94 ares 10 cent.; *bois*, 325 hect. 56 ares 50 cent.; *pâtures*, 1,154 hect. 92 ares 17 cent.; *jardins*, 2 hect. 71 ares 90 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 90 ares 35 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 56 hect. 4 ares 55 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 13 ares 50 cent.

Contenance *imposable*, 2,312 hect. 39 ares 96 cent.

Revenu *imposable*, 13,334 fr. 48 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,604 fr.; *pers. et mob.*, 193 fr., *port. et fen.*, 139 fr.; *patentes*, 22 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 82; maisons, 82; villages ou hameaux, 8.

Le territoire de cette commune produit du blé et des pâturages. Les autres productions sont presque nulles.

RECURAT, com. de Barjac, pop. 4 hab.

RÉDARÈS, com. de St-Hilaire-de-Lavit.

RÉDARIÉ, com. de St-André-de-Capcèze.

REDON, com. du Collet-de-Dèze.

REDON, com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 16 hab.

REDONDE, com. de Vialas, pop. 16 hab.

REDONDES (LES), com. de Chirac, pop. 7 hab.

REDONE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 3 hab.

REDOULARIÉ, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 2 hab.

REDOUNEL, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

REDOUSSAS, com. de Cubières, pop. 35 hab.

REDOUSSAT, com. de St-Julien-des-Points.

REGARDI, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 3 hab.

REGARDI, com. de Cubières.

RÉGENT (LE), com. de St-Andéol-de-Clerguemort.

REGIMBAL, com. de Javols, pop. 44 hab.

REGOURDEL, com. de Chirac, pop. 87 hab.

REILLES, com. de Montjézieu, pop. 44 hab.

REINETS, com. de Montjézieu, pop. 9 hab.

RESCOS (LE), com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 19 h.

RÉSOIR, com. de Rousses, pop. 4 hab.

RESSENADES, com. de Salses, pop. 42 hab.

RESSÈS, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

RESSOUCHES, com. de Buisson, pop. 40 hab.

RESSOUCHES, com. de Chanac, pop. 40 hab.

On trouve encore dans ce village un château qui, au XVIIe siècle, appartenait à Louis Buisson, sieur de Ressouches et de Villaret, conseiller du roi et receveur des décimes du diocèse. Par son hommage du 17 septembre 1689, le sieur du Buisson reconnaissait tenir en fief franc, noble et honoré, du seigneur évêque de Mende, comte du Gévaudan, ledit château de Ressouches, ses dépendances, ainsi que les emphitéotes et autres droits seigneuriaux qu'il possédait sur le village, déclarant toutefois, que la haute justice, la fraction, la mutilation des membres et le dernier supplice appartenaient en seul audit seigneur évêque, sous la condition expresse que si la peine du dernier supplice était convertie en peines pécuniaires, la moitié en revenait au sieur de Ressouches, conformément aux hommages rendus aux calendes de juillet 1266, par Bertrand de Montrodat.

RETOURNADE (LA), com. de la Parade, pop. 78 h.

RÉVOLTE, com. de Cassagnas, pop. 9 hab.

RÉVOLTE, com. du Pompidou.

RÉVOLTE, com. de Saint-Germain-de-Calberte, pop. 9 hab.

REY (LE), com. du Collet-de-Dèze, pop. 4 hab.

REY (LE), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 7 hab. Ce hameau est situé au sommet de la grande côte qui porte son nom et qui conduit à la Can de l'Hospitalet, sur la route de Nimes, et à Barre des Cévennes, sur la route d'Alais. C'est le point culminant de la chaîne des deux mers qui domine les Cévennes au Nord.

REYNAL (LE), com. de Termes, pop. 1 hab.

REYNALDÈS, com. de Langogne, pop. 19 hab.

REYNALDÈS, com. de Moissac, pop. 11 hab.

REYRAC, com. de Brion, pop. 79 hab.

REYROLS, com. de Fontans, pop. 5 hab.

REZ (LE), com. de la Canourgue.

RIALLES (LES), com. de St-André-de-Lancise, pop. 11 hab.

RIBENNES, pop. 76 hab., ch.-l. de *com. cant.,* et à 7 kil. S.-O. de ST-AMANS; *arr.,* et à 20 kil. N. de MENDE. — Pop. de la com., 648 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 605 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,497 hect. 20 ares 16 cent.

En *terres labourables,* 1,340 hect. 59 ares 83 cent.; *prés,* 317 hect. 10 ares 84 cent.; *bois,* 406 hect. 85 ares 31 cent.; *pâtures,* 358 hect. 1 are 11 cent.; *terres vaines,* 1 hect. 93 ares 21 cent.; *jardins,* 3 hect. 74 ares 84 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 44 ares 29 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 47 hect. 29 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 16 hect. 73 ares 55 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 47 ares 48 cent.

Contenance *imposable*, 2,432 hect. 67 ares 87 cent.

Revenu *imposable,* 6,500 fr. 97 c.

CONTRIBUTIONS: *foncière,* 3,458 fr.; *pers. et mob.,* 411 fr.; *port. et fen.,* 201 fr.; *patentes,* 85 fr.

NOMBRE de ménages, 146; maisons, 146; villages ou hameaux, 20.

La rivière de Coulagne traverse son territoire de l'E. à l'O. Son église est de construction récente.

On y remarque le château de Cheminades qui possède une très-belle chapelle; il y a aussi le château de Combettes.

RIBET, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 9 hab.

RICARDÈS, com. de St-Georges, pop. 9 hab.

RICHARD, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 hab.

RICHARD, com. de Montrodat, pop. 4 hab.

RIEISSE, com. de la Malène, pop. 61 hab.

RIGAL, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

RIEU (LE), com. de Prévenchères, pop. 30 hab.

RIEUCROS-D'ABAISSE, com. de Mende, pop. 9 h.

RIEUCROS-DE-RIEUMENOU, com. de Mende, pop. 24 hab.

RIEUMAL, com. du Pont-de-Montvert, pop. 54 hab.

RIEUMAL, com. de Moissac, pop. 2 hab.

RIEURIER, com. de Bassurels, pop. 5 hab.

RIEUTORT-DE-RANDON, pop. 185 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 4 kil. S.-E. de ST-AMANS; *arr.*, et à 18 kil. N. de MENDE, sur le versant oriental de la montagne de la Margeride. — Pop. de la com., 1,331 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 1,410 hab. — Perception. — Ecole prim. — Ecole des Dames de la Présentation. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 6,233 hect. 36 ares 98 cent.

En *terres labourables*, 2,472 hect. 96 ares 23 cent.; *prés*, 763 hect. 80 ares 33 cent.; *bois*, 474 hect. 99 ares 66 cent.; *pâtures*, 2,347 hect. 14 ares 15 cent.; *terres vaines*, 52 cent.; *jardins*, 5 hect. 47 ares 41 cent.; *sol des bâtimens*, 9 hect. 33 ares 60 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 136 hect. 13 ares 8 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 12 hect. 81 ares 70 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 32 ares 30 cent.

Contenance *imposable*, 6,083 hect. 89 ares 67 cent.

Revenu *imposable*, 36,998 fr. 49 c.

Contributions : *foncière;* 8,266 fr.; *pers. et mob.,* 856 fr.; *port. et fen.,* 392 fr.; *patentes;* 185 fr.

Nombre de ménages, 301; maisons, 298; villages ou hameaux, 27.

Foires : jeudi après Pâques, 14 mai, 7 juin, 17 juillet, 14 octobre.

La rivière de Coulagne traverse le territoire de cette commune, dont les productions consistent uniquement en seigle et fourrages.

Son église est de construction très-récente. On y remarque une petite chapelle située dans le cimetière, et une autre dédiée à saint Féréol, qui est située sur la montagne.

RIEUTORT-D'AUBRAC, com. de Marchastel, pop. 55 hab.

RIEUTORT, com. de Vialas, pop. 11 hab.

RIEUTORTET, com. de Nasbinals, pop. 61 hab. — Succ. érigée le 26 décembre 1843. — Pop. de la par., 140 hab.

RIEUTORTET, com. de Rieutort-de-Randon, pop. 12 h.

RIMEIZE, pop. 120 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. S.-E. de St-Chély; *arr.,* et à 54 kil. N. de Marvéjols; à 41 kil. N.-O. de Mende, sur la route de Mende à St-Flour. — Pop. de la com., 1,116 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,000 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 3,253 hect. 23 ares 63 cent.

En *terres labourables,* 1,707 hect. 54 ares 79 cent.; *prés,* 393 hect. 51 ares 56 cent.; *bois,* 522 hect. 97 ares 36 cent.; *pâtures,* 527 hect. 83 ares 42 cent.; *jardins,* 4 hect. 43 ares 73 cent.; *sol des bâtimens,* 6 hect. 59 ares 12 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 58 hect. 45 ares 30 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 29 hect. 86 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 22 ares 35 cent.

Contenance *imposable,* 3,164 hect. 25 ares 54 cent.

Revenu *imposable,* 23,103 fr. 55 c.

Contributions : *foncière*, 2,155 fr.; *pers. et mob.*, 524 fr.; *port. et fen.*, 212 fr.; *patentes*, 113 fr. 16 c.

Nombre de ménages, 217; maisons, 212; villages ou hameaux, 22.

On trouve des traces de la voie romaine, entre les villages des Etrets et de Bigose.

Comme tous les territoires granitiques du nord du département, celui de Rimeize produit principalement du seigle et des fourrages.

RIMEIZE, *petite rivière* qui prend sa source sur la montagne d'Aubrac, traverse le bourg auquel elle donne son nom, et se perd dans la Trueyre, au-dessous du village de Haute-Ville, avant le pont des Cayres.

RIMEZENC, com. de Fau-de-Peyre, pop. 90 hab.

RIQUANDEL, com. de Vébron, pop. 12 hab.

RINASSEUNELS, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 9 hab.

RIOUBO, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 6 hab.

RIVEMALE, com. de Mende, pop. 7 hab.

RIVEVENÈS, com. de Meyrueis, pop. 5 hab.

Ce lieu possède des mines qui paraissent avoir été l'objet de certains travaux, dans un temps reculé. Un filon intercalé dans le micachiste a souvent plus de 3 mètres d'épaisseur. Son affleurement, qui s'élève quelquefois à plusieurs mètres du sol, peut être suivi sur une grande longueur. La masse de ce filon est composée de quartz souvent cristalisé, elle forme de beaux morceaux d'une galène tenant 0,0005 d'argent. Ces diverses circonstances, la configuration du sol, la proximité d'un cours d'eau semblent offrir des conditions favorables à la reprise des travaux.

RIVES (les), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 25 hab.

RIVES-HAUTES, com. de St-Chély-du-Tarn.

RIVET, com. de Gabriac.

RIVIÈRE, com. de Chanac, pop. 2 hab.

RIVIÈRE, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 11 hab.
RIVIÈRE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 110 h.
ROBERT, com. de St-André-de-Lancise, pop. 10 hab.
ROC (LE), com. de Chauchailles, pop. 30 hab.

Le Roc a donné son nom au général Duroc, maréchal du palais, allié de la famille de Brion.

ROCHADEL (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 h.
ROCHADEL, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 40 h.
ROCHATTE (LA), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 5 hab.
ROCHE (LA), com. d'Albaret-Ste-Marie, pop. 70 hab.
ROCHE (LA), com. de St-André-de-Capcèze, pop. 49 hab.
ROCHE (LA), com. de St-André-de-Lancise, pop. 84 hab.
ROCHE (LA), com. de Barjac, pop. 74 hab.
ROCHE (LA), com. de Brenoux, pop. 13 hab.
ROCHE (LA), com. de St-Denis, pop. 49 hab.
ROCHE (LA), com. de St-Germain-du-Teil.
ROCHE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 2 hab.
ROCHE (LA), com. de Lajo, pop. 160 hab.
ROCHE (LA), com. de Rieutort-de-Randon, pop. 179 hab.
ROCHEBLAVE (*voir* CHATEAU DE ROCHEBLAVE).
ROCHELLE (LA), com. du Pompidou, pop. 14 hab.
ROCHETTE (LA), com. des Bessons, pop. 11 hab.
ROCHETTE (LA), com. de Chanac.
ROCHETTE (LA), com. de Chasseradès, pop. 58 hab.
ROCHETTE (LA), com. du Collet-de-Dèze, pop. 16 h.
ROCHETTE (LA), com. de Pierrefiche, pop. 4 hab.
ROCHETTE (LA), com. de Quézac, pop. 29 hab.
ROCHETTE-BORNE, com. de Rocles, pop. 13 hab.
ROCHETTES-BASSES (LES), com. d'Altier, pop. 19 hab.

ROCHETTES-HAUTES (LES), com. d'Altier, pop. 39 hab.

ROCHEROUSSE, com. d'Esclanèdes, pop. 40 hab.

ROCHEVALIER, com. de Palhers, pop. 2 hab.

ROCLES, pop. 300 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. O. de LANGOGNE; *arr.* et à 45 kil. N.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 577 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 615 hab. — Ecole prim. — *Bureau de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,983 hect. 98 ares 27 cent.

En *terres labourables,* 814 hect. 24 ares 83 cent.; *prés,* 236 hect. 55 ares 37 cent.; *bois,* 233 hect. 45 ares 10 cent.; *pâtures,* 645 hect. 9 ares 26 cent.; *jardins,* 3 hect. 15 ares 8 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 10 ares 70 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 38 hect. 48 ares; *rivières ou ruisseaux,* 9 hect. 50 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 39 ares 93 cent.

Contenance *imposable,* 1,935 hect. 16 ares 64 cent.

Revenu *imposable,* 13,294 fr. 39 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 3,428 fr.; *pers. et mob.,* 260 fr.; *port. et fen.,* 144 fr.; *patentes,* 14 fr. 25 c.

NOMBRE de ménages, 122; maisons, 118; villages ou hameaux, 10.

Les produits du sol, qui est granitique et sablonneux, consistent en seigle et fourrages.

L'église de Rocles est très-ancienne; elle paraît de construction bénédictine.

RODIER (LE), com. des Hermeaux.

ROMAGERS, com. de la Chaze. Auberge sur la route d'Aumont à Marvéjols.

ROMAN (ST-), com. de Moissac, pop. 210 hab.

Cette agglomération est la plus importante de la commune de Moissac. Le village, situé sur la route de Nimes, possède le temple protestant pour le service religieux de la commune. — *Bur. de poste* du POMPIDOU.

Foire : 29 novembre.

ROME, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 8 hab.

ROME (St-), pop. 72 hab., ch.-l. de *com., cant.* et à 8 kil. S. du Massegros; *arr.,* et à 45 kil. O. de Florac; à 50 kil. S.-O. de Mende. — Pop. de la com., 192 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 220 hab. — Ecole prim. —*Bur. de poste* de Séverac (*Aveyron*).

Superficie de la commune, 3,262 hect. 94 ares 80 cent.

En *terres labourables,* 487 hect. 45 ares 84 cent.; *prés,* 3 hect. 39 ares 90 cent.; *bois,* 715 hect. 4 ares 37 cent.; *pâtures,* 2,012 hect. 65 ares 69 cent.; *jardins,* 1 hect. 18 ares 26 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 50 ares 43 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 35 hect. 3 ares 30 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 5 hect. 54 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 12 ares 41 cent.

Contenance *imposable,* 3,222 hect. 24 ares 49 cent.

Revenu *imposable,* 15,076 fr. 32 c.

Contributions : *foncière,* 1,553 fr.; *pers. et mob.,* 115 fr.; *port. et fen.,* 79 fr.; *patentes,* 3 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 37; maisons, 37; villages ou hameaux, 8.

Les productions du territoire sont semblables à celles des autres communes des côtes du Tarn, à partir de Ste-Enimie.

Cette commune était autrefois désignée sous le nom de St-Roman-de-Dolan. On y trouve les ruines de l'ancien château de Dolan qui était situé dans les gorges et sur la rive droite du Tarn; ce château, dont l'origine nous est inconnue, était une dépendance de la terre Séverac.

ROMPUDE (la), com. de Moissac, pop. 4 hab.

RON-POUNCHUT, com. du Collet-de-Dèze.

RONZIÈRE (la), com. d'Albaret-le-Comptal.

ROQUAIROU, com. de Banassac, pop. 15 hab.

ROQUE (la), com. de la Canourgue, pop. 9 hab.

ROQUE (la), com. de Moissac, pop. 8 hab.

ROQUE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 77 hab.

ROQUE (LA), com. de Molezon, pop. 24 hab.

ROQUECAULE, com. de Nasbinals, pop. 3 hab.

ROQUEDOLS, com. de Meyrueis, pop. 17 hab.

Le château qui existe dans ce lieu a été le siège d'une ancienne baronnie connue sous le nom de Roquedols; un rocher schisteux lui sert de base, et ses tours, dont les flèches furent abattues en 1793, sont construites d'une pierre noire semblable au marbre. Rien n'indique son origine, mais il existait avant le XIIe siècle, puisque le baron de Roquedols fut appelé aux premières croisades où il périt. Dans l'armée des Croisés, la bannière de ce baron était portée par un nommé Hérail, noble de la ville de Meyrueis.

Plus tard, un fils de ce même Hérail, connu sous le nom de Ponce, chevalier de Meyrueis, et qui avait été élevé à la cour du roi d'Aragon, devint propriétaire de cette terre, par son mariage avec la fille du baron de Roquedols. C'est de ce mariage qu'est issue la famille qui possède actuellement ce château.

ROQUETTE (LA), com. d'Auxillac, pop. 8 hab.

ROQUETTE (LA), com. de la Canourgue, pop. 16 h.

ROQUETTE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab.

ROQUETTE (LA), com. de Moissac, pop. 3 hab.

ROQUETTE (LA), com. de Molezon, pop. 27 hab.

ROUBI, com. de Chirac, pop. 15 hab.

ROUBIÈRE (LA), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 2 hab.

ROUBILLES, com. d'Auroux, pop. 8 hab.

ROUBILLIÈRES, com. de St-Michel-de-Dèze.

ROUCHAT (LE), com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 8 hab.

ROUCHAT (LE), com. de Rimeize, pop. 62 hab.

ROUDET (LE), com. de Moissac, pop. 5 hab.

ROUDIL, com. de St-Georges, pop. 18 hab.

ROUDILS, com. de Serverette, pop. 19 hab.

ROUEYRE (LA), com. des Bessons, pop. 73 hab.

ROUFFIAC, com. de St-Bauzile, pop. 133 hab.

ROUGEIRE (LA), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 46 hab.

ROUGEIRE (LA), com. de Naussac, pop. 9 hab.

ROUGE-PARET, com. de la Canourgue, pop. 49 hab.

ROUGET (LE), com. de St-Alban, pop. 134 hab.

ROUMEJOU, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 10 hab.

ROUNCAS (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 7 hab.

ROUQUAT (LE), com. de Banassac, pop. 14 hab.

ROUQUEIROL, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 9 hab.

ROUQUET (LE), com. de St-Georges, pop. 16 hab.

ROUQUETTE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 3 hab.

ROUQUETTE (LA), com. du Pompidou, pop. 5 hab.

ROURE (LE), com. de Prévenchères, pop. 47 hab.

Le Roure devint une des huit baronnies du Gévaudan, par l'effet de la vente de celle de Châteauneuf, qui fut consentie en 1695, par M. de Polignac à M. le comte du Roure, qui la fit placer sur sa terre.

ROUSSAC, com. de Ste-Enimie, pop. 60 hab.

ROUSSEL, com. de Rousses, pop. 33 hab.

ROUSSELS (LES), com. de Serverette, pop. 13 hab.

ROUSSELS (HAUT ET BAS, LES), com. de Mende.

ROUSSES, com. d'Allenc, pop. 20 hab.

ROUSSES, pop. 87 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 19 kil. S. de FLORAC; à 49 kil. S. de MENDE. — Pop. de la com., 440 hab. — Temple protestant. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MEYRUEIS. (Il n'y a pas de succursale.)

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,240 hect. 42 ares 87 cent.

En *terres labourables,* 140 hect. 57 ares 53 cent.; *prés,* 114 hect. 58 ares 14 cent.; *bois,* 254 hect. 42 ares 50 cent.; *pâtures,* 1,155 hect. 67 ares 75 cent.; *terres vaines,* 282 hect. 84 ares 25 cent.; *châtaigneraies,* 166 hect. 25 ares 62 cent.; *jardins,* 2 hect. 36 ares 27 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 93 ares 72 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 54 hect. 13 ares 49 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 66 hect. 58 ares 60 cent.; *bâtimens d'utilité publique,* 4 ares 80 cent.

Contenance *imposable,* 2,117 hect. 48 ares 50 cent.

Revenu *imposable,* 8,783 fr. 94 c.

Contributions : *foncière,* 1,158 fr.; *pers. et mob.,* 360 fr.; *port. et fen.,* 119 fr.; *patentes,* 55 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 97; maisons, 97; villages ou hameaux, 11.

Cette commune faisait autrefois partie de celle de Fraissinet-de-Fourques. Ses productions consistent principalement en seigle, fourrages et châtaignes.

ROUSSES, com. de Meyrueis, pop. 26 hab.

ROUSSIALS (les), com. d'Allenc, pop. 17 hab.

ROUSSILLES, com. d'Albaret-Ste-Marie, pop. 13 hab.

ROUTE nationale n° 9 *de Paris à Perpignan,* de 1re classe. Cette route entre dans le département en quittant celui du Cantal, au S. de Saint-Flour. Elle suit d'abord les plateaux qui longent la Trueyre et la Margeride, puis, franchissant le faîte de la Trueyre et de la Coulagne, elle descend dans le bassin du Lot par le vallon de Marvéjols, qui est arrosé par la Coulagne, et longeant ensuite celui de la Canourgue, elle se dirige dans l'Aveyron par Milhau.

Avant son entrée dans la Lozère, cette route traverse le plateau élevé de la Fajolle qui est souvent encombré de neige en hiver. Les autres plateaux qu'elle parcourt dans la Lozère jusqu'au faîte de la Coulagne, sont peut-être un peu moins rigoureux; néanmoins, les courriers et voyageurs y sont souvent arrêtés par les neiges et la tourmente.

Leur élévation est généralement au-dessus de 1,000 mètres. La configuration du terrain entre les bassins du Lot et de la Trueyre, offrant de grands avantages pour la rectification de cette route, il y a tout lieu de croire que, tôt ou tard, les améliorations commencées dans le département du Cantal s'étendront jusqu'au bassin du Lot dans la Lozère, où la route est actuellement en bon état de viabilité.

Les localités actuellement traversées par la route de Paris à Perpignan, dans le département de la Lozère, sont : la Garde, St-Chély, Aumont, Combettes, Marvéjols, Chirac, le Monastier et la Mothe.

ROUTE NATIONALE N° 88, *de Lyon à Toulouse*, de 3me classe. Cette route arrive par la Haute-Loire à Langogne, et se dirige du N.-O. à l'O., entre le Puy et Langogne; elle franchit la hauteur de Pradelles qui est l'un des points les plus élevés de la France. De Langogne à Mende, elle suit divers plateaux qui séparent le bassin de l'Allier de celui du Lot, et dont les hauteurs varient entre 1,000 à 1,300 mètres. Sur tous ces points le climat est fort rigoureux, et la neige très-abondante en hiver; ce n'est qu'à partir du bassin du Lot, qu'elle traverse dans une grande longueur, que la route jouit d'un climat tempéré.

Les localités qu'elle traverse sont : Langogne, l'Habitarelle près de Châteauneuf, Laubert, la Rouvière, Badaroux, Mende, et rencontre la route nationale n° 9, qu'elle emprunte quelques instans, et se dirige sur Saint-Géniez, dans l'Aveyron. Elle est en voie de rectification; son tracé nouveau remontant le cours du Chapeauroux, affluent de l'Allier, a pour but d'éviter les plateaux entre Langogne et l'Habitarelle.

ROUTE NATIONALE N° 101, *de Mende à Saint-Esprit*, de 3me classe. La route nationale n° 101 a son origine au chef-lieu du département, sa direction est de l'O à l'E. Cette route, qui s'élevait avec des pentes de 8 à 16 pour cent, sur les plateaux qui longent le Lot jusqu'à Bagnols

NOUJARÈDE (LA), com. du Collet-de-Dèze, pop. 7 h.

NOULIER, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 h.

NOUZEROLLES, com. de Chaulhac, pop. 106 hab.

NOZIER (LE), com. de Malzieu-Forain, pop. 23 hab.

NOZIÈRES, com. d'Ispagnac, pop. 69 hab.

NOZIÈRES, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 38 hab.

NOZIÈRES, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 52 h.

NOZIÈRES, com. d'Aumont, pop. 63 hab.

OUS.

ORBAGNAC, com. de Javols, pop. 44 hab.

OBRE (L'), com. de Ste-Croix, pop. 8 hab.

ORCIÈRES, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 143 h.

ORTIGÈS, com. de Born.

ORTIZET, com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 50 hab.

OUBRETS (LES), com. de Meyrueis, pop. 63 hab.

OULTET, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 118 h.

OULTRE (L'), com. de Gatuzières, pop. 7 hab.

OULTRE (L'), com. de St-Privat-de-Vallongue.

OURBES, com. des Laubies, pop. 8 hab.

OURTIGUE, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 4 hab.

OUSTAL-CRÉMAT, com. de Chadenet.

OUSTALET (L'), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 4 hab.

OUSTALET (L'), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

OUSTALET (L'), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 17 hab.

OUSTAL-NAOU, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 18 hab.

OUSTAL-NAOU, com. de Moissac, pop. 5 hab.

OUSTAL-NAOU, com. de Javols, pop. 5 hab.

PAL.

PAIN (LE), com. de Saint-Martin-de-Boubeaux, pop. 13 hab.

PAGÉZIE, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 25 hab.

PAGÉZIE (GRANGE DE), com. de Marchastel, pop. 3 h.

PALADINES, com. de Chaulhac, pop. 66 hab.

PALAIS (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 6 hab.

PALANDRESQUE, com. de Barre, pop. 3 hab.

PALHERET, com. de Palhers.

PALHÈRES, com. de Pourcharesse, pop. 70 hab.

PALHÈRES, com. de Rocles, pop. 15 hab.

PALHERS, pop. 138 hab., ch.-l. de *com., cant.; arr.*, et à 4 kil. S. de MARVÉJOLS; à 26 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 237 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 200 hab. — Ecole prim. — *Bureau de poste* de MARVÉJOLS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 858 hect. 75 ares 24 cent.

En *terres labourables*, 445 hect. 93 ares 51 cent.; *prés*, 46 hect. 36 ares 90 cent.; *pâtures*, 221 hect. 99 ares 35 cent.; *terres vaines*, 98 hect. 14 ares 86 cent.; *jardins*, 1 hect. 74 ares 11 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 22 ares 25 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 34 hect. 70 ares 80 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 53 ares 8 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 10 ares 38 cent.

Contenance *imposable*, 816 hect. 37 ares 5 cent.

Revenu *imposable*, 18,873 fr. 25 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 2,321 fr.; *pers. et mob.*, 155 fr.; *port. et fen.*, 143 fr.; *patentes*, 11 fr.

NOMBRE de ménages, 48; maisons, 48; villages ou hameaux, 8.

PRODUCTIONS : grains, fourrages et fruits.

Le ruisseau de Jourdane passe sur le territoire de cette commune et va se jeter dans la Coulagne au nord.

Palhers a été une commanderie dont le titulaire avait entrée aux Assemblées du pays. Les bâtimens occupés par le commandeur sont actuellement affectés à la paroisse et au presbytère.

PALHOU, com. de Chastel-Nouvel.

PAILLASSE, com. de Fraissinet-de-Lozère, pop. 10 hab.

PAILLASSIER (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux.

PAILLÈRES, com. de Rocles, pop. 15 hab.

PAILLERS (LES), com. de St-Georges, pop. 6 hab.

PANARDE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 5 hab.

PANOUSE (LA), pop. 231 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. S.-O. de GRANDRIEU; *arr.,* et à 45 kil. N.-E. de MENDE, sur la partie orientale de la montagne de la Margeride. — Pop. de la com., 547 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 623 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,783 hect. 35 ares 31 cent.

En *terres labourables,* 832 hect. 29 ares 78 cent.; *prés,* 403 hect. 43 ares 36 cent.; *bois,* 270 hect. 51 ares 73 cent.; *pâtures,* 2,195 hect. 76 ares 96 cent.; *jardins,* 2 hect. 83 ares 5 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 71 ares 91 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 62 hect. 54 ares 20 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 11 hect. 90 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 35 ares 34 cent.

Contenance *imposable,* 3,708 hect. 56 ares 77 cent.

Revenu *imposable,* 14,307 fr. 33 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,685 fr.; *pers. et mob.,* 182 fr.; *port. et fen.,* 100 fr.; *patentes,* 15 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 104; maisons, 104; villages ou hameaux, 9.

L'excessive aspérité du climat réduit les productions

territoriales de cette commune, au seigle et aux pâturages des montagnes.

L'église est petite, assez bien bâtie, mais rien n'annonce une construction bien ancienne.

PANTÈZE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 9 h.

PANTOSTIER, com. de Planchamp, pop. 59 hab.

PAPAREL, com. de Laval-du-Tarn, pop. 7 hab.

PARADE (LA), pop. 31 hab., ch.-l. de *com. cant.*, et à 14 kil. N.-O. de MEYRUEIS; *arr.*, et à 30 kil. S.-O. de FLORAC; à 46 kil. S.-O. de MENDE. — Pop. de la com., 512 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 426 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MEYRUEIS.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 4,770 hect. 50 ares 45 cent.

En *terres labourables*, 1,345 hect. 11 ares 17 cent.; *prés*, 10 hect. 13 ares 65 cent.; *bois*, 694 hect. 56 ares; *pâtures*, 2,448 hect. 94 ares 77 cent.; *jardins*, 3 hect. 11 ares 72 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 50 ares 71 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 57 hect. 2 ares 90 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 9 hect. 41 ares 50 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 68 ares 3 cent.

Contenance *imposable*, 4,703 hect. 48 ares 2 cent.

Revenu *imposable*, 20,969 fr. 22 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 3,066 fr.; *pers. et mob.*, 213 fr.; *port. et fen.*, 117 fr.; *patentes*, 26 fr.

NOMBRE de ménages, 95; maisons, 94, villages ou hameaux, 11.

Cette commune porte aussi le nom de St-Hilaire-la-Parade, mais on dit plus communément la Parade. Le territoire de cette commune est situé dans une plaine élevée, appelée Causse, et comprise entre les rivières du Tarn et de la Jonte. Il est fertile en grains et pâturages. On y fait d'excellens fromages qu'on transporte aux caves de Roquefort pour les rendre encore meilleurs.

PARAIRE, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 3 hab.

PARGUE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 hab.

PARGUE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 62 hab.

PARLACROS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.

PAROS, com. d'Ispagnac, pop. 88 hab.

PARPAILLON, com. d'Auroux, pop. 15 hab.

PARRY, com. de Montjézieu, pop. 58 hab.

PASCALESQUE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

PASCALET (GRANGE DE), com. de Nasbinals.

PASCALET, *ruisseau* de la montagne d'Aubrac qui arrose le territoire de la commune de Nasbinals, et trouve son embouchure dans le Bès.

PASCALS (LES), com. de Naussac, pop. 42 hab.

PASSADOIRES (LES), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

PASSADES, com. de Ste-Enimie, pop. 10 hab.

PATUS (LE), com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.

PAULHAC, com. de la Canourgue, pop. 18 hab.

PAULHAC, pop. 144 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 15 kil. N. du MALZIEU; *arr.*, et à 59 kil. N. de MARVÉJOLS, à 63 kil. N. de MENDE, sur la frontière du département du Cantal. — Pop. de la com., 502 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 312 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du MALZIEU.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,578 hect. 94 ares 43 cent.

En *terres labourables*, 252 hect. 31 ares 50 cent.; *prés*, 180 hect. 61 ares 44 cent.; *bois*, 409 hect. 57 ares 40 cent.; *pâtures*, 691 hect. 26 ares 6 cent.; *jardins*, 88 ares 66 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 99 ares 15 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 57 hect. 54 ares 87 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 4 hect. 59 ares 45 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 15 ares 90 cent.

Contenance *imposable*, 1,536 hect. 64 ares 21 cent.

Revenu *imposable*, 8,902 fr. 28 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,124 fr.; *pers. et mob.* 124 fr.; *port. et fen.*, 57 fr., *patentes*, 23 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 66; maisons, 64; villages ou hameaux, 9.

Cette commune est située sur la limite septentrionale du département; elle est arrosée par le ruisseau de Dège qui y prend sa source, et se dirige du Sud au Nord. Ses principales productions consistent en seigle et pâturages.

PAUL-LE-FROID (ST-), pop. 75 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.* et à 5 kil. O. de GRANDRIEU; *arr.*, et à 54 kil. N. de MENDE, sur le revers de la Margeride. — Pop. de la com., 762 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 806 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 4,416 hect. 85 ares 8 cent.

En *terres labourables*, 1,177 hect. 75 ares 55 cent.; *prés*, 429 hect. 3 ares 17 cent.; *bois*, 414 hect. 17 ares 90 cent.; *pâtures*, 2,307 hect. 88 ares 76 cent.; *jardins*, 3 hect. 88 ares 33 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 11 ares 35 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 62 hect. 73 ares 70 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 16 hect. 62 ares 20 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 14 ares 12 cent.

Contenance *imposable*, 4,337 hect. 35 ares 16 cent.

Revenu *imposable*, 13,587 fr. 66 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 3,240 fr.; *pers. et mob.*, 279 fr.; *port. et fen.*, 141 fr.; *patentes*, 91 fr.

NOMBRE de ménages, 140; maisons, 140; villages ou hameaux, 15.

La rivière d'Ance traverse le territoire de cette commune du Sud au Nord.

Les productions, comme celles de toutes les communes qui avoisinent la montagne de la Margeride, consistent en seigle et en pâturages. Le climat, ainsi que l'annonce le nom du chef-lieu, y est très-rigoureux.

PAUPÉRELLE, com. de Meyrueis, pop. 7 hab.

PAUPOUGET, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 10 h.

PAUSE (LA), com. de Ste-Croix.

PAUSES (LES), com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 8 hab.

PAVEN, com. d'Auxillac, pop. 136 hab.

PAVILLON (LE), com. de la Capelle, pop. 7 hab.

PÉBENORGUE, com. de Moissac, pop. 18 hab.

PÊCHER (LE), com. d'Aumont, pop. 33 hab.

PÉDESSÈLE, com. de Serverette.

PÉJAS, com. de Montrodat, pop. 16 hab.

PELGÈRES, com. de Badaroux, pop. 38 hab.

PELLÉGRY, com. d'Albaret-Ste-Marie, pop. 10 hab.

PELOUZE, com. de la Rouvière, pop. 158 hab. — Succ. érigée le 29 juin 1841. — Pop. de la par., 179 hab.

PELOUSETTE, com. de la Rouvière.

PELUCARIÉ, com. de Moissac, pop. 29 hab.

PENARIÉ, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 10 hab.

PENDARIÉ, com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 36 hab.

PENDEDIS, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 hab.

PENENS, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 77 hab.

PENETS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 11 hab.

PENIDES (LES), com. de Prunières, pop. 13 hab.

PEPY, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 6 hab.

PER-EN-GLEIZE (GRANGE DE), com. de Marchastel, pop. 6 hab.

PÉRIÈRES, com. de Laval-du-Tarn, pop. 61 hab.

PÉRIGOUZE, com. de Ste-Enimie, pop. 72 hab.

PERJURET, com. de Fraissinet-de-Fourques, pop. 8 hab.

PERPAUX, com. de la Salle-Prunet, pop. 7 hab.

PERRET, com. de St-Etienne-Vallée-Française, pop. 27 hab.

PERTUS, com. du Collet-de-Dèze, pop. 27 hab.

PERTUZADES, com. de la Tieule, pop. 65 hab.

PETGE (LA), com. de Blavignac, pop. 10 hab.

PEYRASTRE, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 50 hab.

PEYRE (LA), com. de St-Frézal-d'Albuges.

PEYRE (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 6 hab.

PEYREBELLE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 8 hab.

PEYREBESSE, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 13 hab.

PEYREBESSE, com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 21 hab.

PEYRELOU, com. du Collet-de-Dèze, pop. 9 hab.

PEYREVIOLLE, com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 55 hab.

PIALET, com. de Saint-Martin-de-Lansuscle, pop. 5 hab.

PIBOUL (LOU), com. de Cultures, pop. 5 hab.

PICARD, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 5 hab.

PIC-DE-BORNE (LE), com. de Planchamp, pop. 74 hab.

PIC-DE-LA-TERRE (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 8 hab.

PICHAUZIER, com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 48 hab.

PICHON (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 8 hab.

PIED-BOUZON, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

PIERRE (St-), com. de Barre, pop. 7 hab.

PIERRE-DE-NOGARET (St-), pop. 208 hab., ch.-l.

de *com.; cant.;* et à 6 kil. N.-O de ST-GERMAIN-DU-TEIL; *arr.;* et à 22 kil. S.-O. de MARVÉJOLS; à 40 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 839 hab. — Succ. érigée le 12 janv. 1820. — Pop. de la par., 584 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la CANOUROUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,661 hect. 77 ares 52 cent.

En *terres labourables,* 411 hect. 73 ares 96 cent.; *prés,* 166 hect. 12 ares 22 cent.; *bois,* 141 hect. 94 ares 50 cent.; *pâtures,* 630 hect. 86 ares 27 cent.; *châtaigneraies,* 223 hect. 98 cent.; *jardins,* 3 hect. 61 ares 79 cent.; *sol des bâtimens,* 4 hect. 47 ares 80 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 41 hect. 65 ares 10 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 19 hect. 85 ares 75 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 37 ares 25 cent.

Contenance *imposable,* 1,581 hect. 71 ares 42 cent.

Revenu *imposable,* 11,533 fr. 93 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 2,152 fr.; *pers. et mob.,* 390 fr.; *port. et fen.,* 322 fr.; *patentes,* 54 fr. 25 c.

NOMBRE de ménages, 197; maisons, 197; villages ou hameaux, 14.

Cette commune, située sur la limite occidentale du département, est bornée à l'O. par le ruisseau de Doulon. Elle faisait anciennement partie du mandement de Nogaret qui était composé, en outre, des communautés de Trélans et de St-Germain-du-Teil. A la fin du règne de Charles VI, Nogaret, qui avait embrassé le parti des Bourguigons, rentra sous l'obéissance du roi.

PIERRE-DE-NOALHAC (ST-), com. de Barre, pop. 7 hab.

PIERRE-DES-TRIPIEDS (ST-), pop. 21 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 20 kil. O. de MEYRUEIS; *arr.,* et à 40 kil. S.-O. de FLORAC; à 53 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 369 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 305 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MEYRUEIS.

Superficie de la commune, 3,474 hect. 73 ares 49 cent.

En *terres labourables,* 802 hect. 69 ares 36 cent.; *prés,* 5 hect. 14 ares 85 cent.; *bois,* 622 hect. 46 ares 17 cent.; *pâtures,* 1,983 hect. 38 ares 92 cent.; *vignes,* 4 hect. 23 ares 50 cent.; *jardins,* 2 hect. 96 ares; *sol des bâtimens,* 2 hect. 88 ares 3 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 29 hect. 90 ares 34 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 20 hect. 15 ares 28 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 91 ares 4 cent.

Contenance *imposable,* 3,424 hect. 11 ares 63 cent.

Revenu *imposable,* 10,606 fr. 26 c.

Contributions : *foncière,* 2,167 fr.; *pers. et mob.,* 193 fr.; *port. et fen.,* 102 fr.; *patentes,* 14 fr.

Nombre de ménages, 87; maisons, 87; villages ou hameaux, 6.

Le territoire de cette commune tient aux côtes du Tarn et de la montagne du Causse-Noir; ses productions consistent en grains et pâturages.

Il existe dans cette commune une mine de charbon resserrée entre deux rochers calcaires.

PIERREDON, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 3 hab.

PIERREFICHE, com. de Barjac, pop. 143 hab.

PIERREFICHE, com. des Salses, pop. 112 hab.

PIERREFICHE, pop. 127 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 13 kil. N.-E. de Chateauneuf; *arr.,* et à 43 kil. N.-E. de Mende. — Pop. de la com., 375 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 456 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 1,681 hect. 49 ares 66 cent.

En *terres labourables,* 738 hect. 22 ares 90 cent.; *prés,* 143 hect. 77 ares 70 cent.; *bois,* 198 hect. 81 ares 40 cent.; *pâtures,* 555 hect. 74 ares 53 cent.; *jardins,* 2 hect 73 ares 37cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 51 ares 31 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 27 hect. 36 ares 45 cent.; *rivières*

ou ruisseaux, 12 hect. 21 ares 15 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 10 ares 85 cent.

Contenance *imposable*, 1,676 hect. 75 ares 71 cent.

Revenu *imposable*, 10,118 fr. 75 c.

Contributions : *foncière*, 1,941 fr.; *pers. et mob.*, 147 fr.; *port. et fen.*, 92 fr.; *patentes*, 52 fr.

Nombre de ménages, 82; maisons, 82; villages ou hameaux, 9.

La rivière de Chapeauroux, qui a son embouchure dans l'Allier, traverse cette commune du sud au nord. Le territoire de cette commune produit du seigle et des pâturages.

Son église, bien bâtie, paraît de construction bénédictine du commencement du XIVe siècle. On y remarque les ruines d'un ancien château qui dépendait de la commanderie du Cap-Francès.

PIERREFORT, com. de la Salle-Prunet, pop. 47 hab.

On trouve en ce lieu les traces d'une ancienne tour qui a dû être un monument féodal.

Pierrefort était autrefois le siège d'une justice seigneuriale qui appartenait à la maison du Roure, et passa à la famille de Gabriac au XVIIe siècle.

PIERREFROIDE, com. de Vialas, pop. 38 hab.

PIERRE-LE-VIEUX (St-), ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 3 kil. O. du Malzieu; *arr.*, et à 44 kil. N. de Marvéjols; à 53 kil. N.-O. de Mende, sur la rive gauche de la Trueyre. — Pop. de la com., 465 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 507 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* du Malzieu.

Superficie de la commune, 1,512 hect. 37 ares 73 cent.

En *terres labourables*, 797 hect. 85 ares 17 cent.; *prés*, 182 hect. 98 ares 35 cent.; *bois*, 116 hect. 16 ares 33 cent.; *pâtures*, 367 hect. 92 ares 88 cent.; *jardins*, 2 hect. 8 ares 42 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 13 ares 82 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 33 hect. 81 ares 41 cent.;

rivières ou ruisseaux, 8 hect. 9 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 51 ares 75 cent.

Contenance *imposable*, 1,476 hect. 10 ares 37 cent.

Revenu *imposable*, 17,549 fr. 12 c.

Contributions : *foncière*, 2,466 fr.; *pers. et mob.*, 237 fr.; *port. et fen.*, 92 fr.; *patentes*, ».

Nombre de ménages, 95; maisons, 95; villages ou hameaux, 8.

Le territoire de cette commune, comme celui de toutes celles qui se trouvent sur les plateaux qui dominent la vallée de la Trueyre, ne produit que du seigle et des pâturages.

Il n'y a point de village du nom de St-Pierre-le-Vieux. L'ancienne église de cette commune qui est encore bien conservée porte seule ce nom; elle est située isolément sur un mamelon au-dessus de la rive gauche de la Trueyre et à peu de distance de celle de Verdezun que l'on aperçoit sur un mamelon qui domine la rive opposée. Ces deux églises, qui étaient deux paroisses, ne sont séparées que par une gorge étroite et profonde où coule la rivière de Trueyre. Une nouvelle église paroissiale de St-Pierre-le-Vieux a été récemment construite à Vareilles, village le plus important de la commune, et qui devient de fait le chef-lieu de la commune de St-Pierre-le-Vieux. Le cimetière existe toujours auprès de l'ancienne église où l'on célèbre encore les offices divins.

PIEULE (la), com. de St-André-de-Lancise, pop. 9 hab.

PIGEIRE (la), com. d'Altier, pop. 69 hab.

PIGEIRE (la), com. de Châteauneuf, pop. 6 hab.

PIGEIRES (les), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 8 hab.

PIGEIRES-BASSES (les), com. de Ribennes, pop. 49 hab.

PIGEIRES-HAUTES (les), com. de Ribennes, pop. 30 hab.

PIGUIÈRE (la), com. de St-Georges, pop. 32 hab.

PILLAUDAT, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 39 hab.

PIN-BAS, com. de Laval-du-Tarn, pop. 7 hab.

PINÈDE (la), com. des Bessons, pop. 17 hab.

PINÈDE (la), com. de la Chaze, pop. 25 hab.

PIN-HAUT, com. de Laval-du-Tarn.

PIN-MORIÈS, pop. 35 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. N.-E. de St-Germain-du-Teil; *arr.,* et à 10 kil. S.-O. de Marvéjols; à 31 kil. O. de Mende. — Pop. de la com., 445 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 453 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 1,427 hect. 89 ares.

En *terres labourables,* 688 hect. 14 ares 72 cent.; *prés,* 141 hect. 10 ares 10 cent.; *bois,* 92 hect. 60 ares 50 cent.; *pâtures,* 403 hect. 94 ares 36 cent.; *terres vaines,* 1 hect. 66 ares 55 cent.; *châtaigneraies,* 60 hect. 5 ares 44 cent.; *jardins,* 1 hect. 95 ares 44 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 78 ares 8 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 25 hect. 81 ares 65 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 9 hect. 49 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 32 ares 50 cent.

Contenance *imposable,* 1,389 hect. 58 ares 96 cent.

Revenu *imposable,* 15,507 fr. 25 c.

Contributions : *foncière,* 2,342 fr.; *pers. et mob.,* 232 fr., *port. et fen.,* 156 fr.; *patentes,* 21 fr.

Nombre de ménages, 148; maisons, 144; villages ou hameaux, 7.

Le territoire de cette commune est arrosé au sud par le Lot et à l'ouest par la Coulagne. Ses productions sont, comme celles de tous les vallons du Lot, en grains, fourrages et fruits.

PINETON, com. de Marvéjols, pop. 95 hab.

Ce lieu est peuplé par la population ouvrière de l'éta-

blissement industriel de MM. d'Espinassoux ; il y existe une chapelle où l'on célèbre les offices divins.

PIQUEMOLLE, com. de Trélans, pop. 1 hab.

PIQUETRABUT, com. de Marvéjols, pop. 15 hab.

PIS (LES), com. de Fontans, pop. 7 hab.

PIS (LES), com. de Moissac, pop. 12 hab.

PISSEPAU, com. de St-Simphorien, pop. 8 hab.

PISSOULIERS (LES), com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.

PIVOUL, com. de Gabrias, pop. 27 hab.

PLACES-BASSES (LES), com. de Nasbinals, pop. 6 h.

PLACES-NALTES (LES), com. de Nasbinals, pop. 8 hab.

PLAGNES (LAS), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 10 hab.

PLAGNES, com. du Bacon, pop. 64 hab.

PLAGNES, com. de Trélans, pop. 13 hab.

PLAN (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 8 h.

PLAN (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 71 hab.

PLANCHAMP, pop. 208 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 9 kil. N.-E. de VILLEFORT; *arr.,* et à 54 kil. E. de MENDE, sur la limite du département. — Pop. de la com., 274 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 332 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de VILLEFORT.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 227 hect. 20 ares 62 cent.

En *terres labourables,* 8 hect. 10 ares 41 cent.; *prés,* 14 hect. 34 ares 86 cent.; *bois,* 38 ares 30 cent.; *pâtures,* 13 hect. 47 ares 18 cent.; *terres vaines,* 19 hect. 80 ares 10 cent.; *vignes,* 6 hect. 79 ares 81 cent.; *châtaigneraies,* 141 hect. 39 ares 73 cent.; *jardins,* 1 hect. 89 ares 50 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 33 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 6 hect. 91 ares 41 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 13 hect. 6 ares 5 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 3 ares 94 cent.

Contenance *imposable*, 207 hect. 20 ares 22 cent.

Revenu *imposable*, 4,077 fr. 78 c.

Contributions : *foncière*, 642 fr.; *pers. et mob.*, 90 fr.; *port. et fen.*, 88 fr.; *patentes*, 83 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 59; maisons, 59; villages ou hameaux, 3.

Les productions principales de cette commune, dont le territoire est peu étendu, sont les châtaignes.

Le sol est coupé par des gorges qui rendent le territoire d'un difficile accès. La rivière de Chassézac y coule de l'O. à l'E. et y rencontre les eaux de la petite rivière de Borne qui vient de l'Ardèche. Cette commune est renommée par sa production d'excellens marrons.

La construction de l'église n'offre rien de remarquable. On n'a aucune donnée sur son ancienneté. Elle possède le retable de l'autel des Capucins de Mende, bel ouvrage en bois d'une très-belle sculpture du commencement du XVIIe siècle.

Il existe dans la paroisse une petite chapelle dédiée à Ste-Marie-Madeleine; elle a été restaurée en 1826. On ne connaît ni la date, ni les motifs de sa fondation.

PLANCHE (la), com. de Vialas, pop. 37 hab.

PLANE (la), com. de St-Germain-du-Teil, pop. 40 h.

PLANES, com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 10 hab.

PLANES, com. d'Aumont, pop. 10 hab.

PLANQUE (la), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab.

PLANTADE (la), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 21 hab.

PLANTADES (les), com. de Moissac, pop. 6 hab.

PLANTAS (les), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 11 hab.

PLANTE-VIDOU, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

PLANTIER (lou), com. du Collet-de-Dèze, pop. 4 h.

et redescendait au pied de la Lozère, dont elle suivait le versant en développant ses contreforts jusqu'à Villefort, est maintenant rectifiée en partie; de Mende, elle suit continuellement le cours du Lot jusqu'à Bagnols; là, la rivière contournant une éminence bordée de rochers à pic, la route franchit ce passage par un tunnel et va rejoindre le Lot, qu'elle remonte jusqu'à sa source pour prendre celle de la rivière d'Altier qui doit la conduire à Villefort, où elle rencontre la route nationale n° 106, de Nimes à Moulins.

La rectification est complète entre Mende et Bagnols; mais à partir du Bleymard, la route reprend encore, en ce moment, son ancienne direction, jusqu'à Villefort. Dans cette dernière partie de grands travaux sont exécutés, et il ne reste que peu à faire, proportionnellement à la longueur à rectifier, pour atteindre le terme de cette grande et utile amélioration de cette voie de communication.

ROUTE NATIONALE N° 106, *de Nimes à Moulins*, de 3me classe. Cette route entre dans le département par le Gard, suit la lisière du département de la Lozère et arrive à Langogne en passant par Villefort. Elle est en voie de rectification, mais il reste encore beaucoup à faire pour la rendre propre aux avantages qu'elle est appelée à rendre aux relations commerciales entre les départemens du Midi et du Nord de la France. Son parcours est destiné à relier les deux grands bassins de la Garonne et de la Loire.

ROUTE NATIONALE N° 107, *de Nimes à Saint-Flour*, de 3me classe. La route n° 107 arrive dans la Lozère par la vallée du Gard, suit d'abord la crête d'un contrefort de la Can de l'Hospitalet, qui sépare deux Gardons des Cévennes; puis grimpe sur cette Can qui sépare le bassin du Gard de celui du Tarn, et après avoir traversé la vallée du Tarn remonte le Causse de Sauveterre, autre barrière qui sépare cette vallée de celle du Lot, pour franchir encore la Can de la Roche qui la conduit dans le bassin de la Trueyre, où elle rencontre la route nationale n° 9. La Can

de l'Hospitalet, le Causse de Sauveterre et la Can de la Roche, sont trois points où le climat est fort rigoureux, et très-dangereux en hiver à cause de l'abondance de la neige et de la tourmente qui y règne presque sans cesse. Le causse de Sauveterre le plus mauvais des trois, à cause des tortueuses et rapides côtes de Molines et de Balsièges est, à partir d'aujourd'hui, heureusement évité, par une rectification qui vient d'être livrée à la circulation; une pente et une contrepente favorables au roulage franchissent le col du Montmirat par le Valdonnez, et conduisent de la vallée du Tarn à celle du Lot, en laissant à gauche le long et terrible causse de Sauveterre. Le temps amènera, sans doute, une amélioration semblable pour les deux autres passages, où le voyageur est trop souvent exposé aux plus grands dangers à cause de la rigueur du climat.

La route nationale n° 107 est celle dont le parcours est le plus long dans le département; sa direction est du sud au nord; elle traverse les localités ci-après : Becdejeu, Saint-Roman, Pompidou, Florac, Mende, Saint-Amans, Serverette, Rimeize, et rencontre la route n° 9, aux portes de Saint-Chély. Elle traverse une partie des trois arrondissemens.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 1, *de Marvéjols à la route nationale n°* 107. Cette route, qui part de Marvéjols, passe à Chanac et va rejoindre la route nationale n° 107, sur le causse de Sauveterre, au sommet de la côte de Balsièges.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 2, *de Mende à Milhau,* passant par Chanac et le Massegros.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 3, *de Mende à Marvéjols.*

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 4, *de Serverette à la Garde,* passant par Saint-Alban et le Malzieu.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 5, *de Mende à Portes,* passant par Langlade, Saint-Etienne-du-Valdonnez, Fraissinet-de-Lozère et le Pont-de-Montvert.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 6, *de Langogne à Saugues,*

passant par Naussac, et allant rencontrer la route n° 16 aux environs de Saint-Simphorien.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 7, *de Langogne à Nasbinals,* passant par Grandrieu, Saint-Denis, Serverette, les Estrets, Aumont, Larbros, Malbouzon et Rieutort. Cette route traverse la Margeride et aboutit aux montagnes d'Aubrac; elle est encore en lacune sur une grande longueur, entre Grandrieu et Saint-Denis, et entre Aumont et Nasbinals; ses travaux d'ouverture sont commencés.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 8, *de Florac à Saint-Jean-du-Bruel,* passant par Vébron, Fraissinet-de-Fourques, Meyrueis.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 9, *de Florac à Alais,* passant par Barre et Saint-Germain-de-Calberte. Cette route traverse la chaîne des deux mers pour entrer dans les Cévennes.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 10, *de Marvéjols à Serverette,* passant par Saint-Léger-de-Peyre.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 11, *de Florac à Vallerauques.* Cette route est depuis longtemps abandonnée, on en retrouve à peine les traces sur plusieurs points.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 12, *de Mende à Florac.* Cette route, qui se trouve parallèle et très-rapprochée de la route nationale n° 107, nouvellement rectifiée, est destinée à être abandonnée.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 13, *de Bagnols à l'Habitarelle.* Elle traverse un plateau de la Margeride.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 14, *de Rieutort à Saugues.* Cette route, presque tout entière en lacune, traverse la Margeride en passant par Estables et près de la Villedieu.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 15, *de Chaudesaigues à Saugues,* passant par Saint-Juéry, Fournels, Termes, Saint-Chély, le Malzieu. Elle franchit la Margeride pour entrer dans la Haute-Loire.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 16, *de l'Habitarelle à*

Saugues. Cette route est le prolongement de celle du n° 13 qui part de Bagnols et arrive à l'Habitarelle. Elle passe à Châteauneuf, près de Saint-Sauveur, de la Panouze, et à Grandrieu.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 17, *de Saint-Germain-de-Calberte à Saint-Jean-du-Gard*. Cette route a son origine sur celle n° 9, dans Saint-Germain-de-Calberte, passe à Saint-Etienne-Vallée-Française, et va rencontrer la route nationale n° 107, au sommet de la côte de St-Jean-du-Gard.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 18, *de Florac à Villefort*, passant par Bédouès, Cocurès, Runes, où elle emprunte la route n° 5 qui vient de Mende, jusqu'au de là du Pont-de-Montvert où elle prend sa direction sur Vialas.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 19, *de Mende à Meyrueis*. Cette route a son origine sur la route n° 1, sur le causse de Sauveterre; elle passe à Saint-Enimie, traverse le causse Méjean où se trouve Hures, et va rencontrer la route n° 8, un peu avant d'arriver à Meyrueis.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 20, *de Barre à Saint-Hippolyte*. Cette route a son origine sur la route n° 9, à Barre, elle descend dans la vallée du Gardon de Sainte-Croix, traverse Molezon, Ravagès, Sainte-Croix, et monte à la rencontre de la route nationale n° 107, qu'elle emprunte jusqu'à Saint-Roman, qui est à 2 kilomètres de la jonction. Ayant traversé Saint-Roman, la route n° 20 descend dans le vallon de Saint-André-de-Valborgne.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 21, *de Marvéjols à la Guiole*. Cette route a son origine sur la route nationale n° 9, près d'Antrenas; elle se dirige sur Nasbinals, et entre dans l'Aveyron aux environs de St-Urcize.

ROUVE (LE), com. de Gabrias, pop. 40 hab.

ROUVE-FOURQUAT (LE), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 11 hab.

ROUVE-HAUT (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 29 hab.

ROUVERET, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 8 hab.

ROUVERET, com. de la Malène, pop. 28 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 274 hab. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

ROUVERETTE, com. d'Antrenas, pop. 9 hab.

ROUVEYRET, com. de Blavignac, pop. 147 hab.

ROUVEYRETTE (LA), com. de Ste-Croix, pop. 43 h.

ROUVEYRETTE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte.

ROUVEYRETTE (LA), com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 5 hab.

ROUVEYROLLE (LA), com. de Moissac, pop. 5 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de St-Alban, pop. 82 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. d'Altier, pop. 68 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de St-Bonnet-de-Chirac.

ROUVIÈRE (LA), com. de Chanac, pop. 7 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de Ste-Colombe-d'Auroux, pop. 72 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. du Buisson, pop. 68 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de Cassagnas, pop. 23 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de Chirac, pop. 13 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de Florac, pop. 40 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

ROUVIÈRE (LA), com. des Hermeaux, pop. 38 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 9 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 8 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de Molezon, pop. 51 hab.

ROUVIÈRE (LA), com. de Moissac, pop. 3 hab.

ROUVIÈRE (LA), pop. 99 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 11 kil. N.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 369 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 210 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

Superficie de la commune, 3,297 hect. 97 ares 13 cent.

En *terres labourables*, 578 hect. 29 ares 40 cent.; *prés*, 191 hect. 61 ares 79 cent.; *bois taillis*, 12 hect. 7 ares 36 cent.; *bois futaie*, 42 hect. 46 ares 86 cent.; *pâtures*, 2,379 hect. 65 ares 83 cent.; *terres vaines*, 2 hect. 29 ares 82 cent.; *jardins*, 2 hect. 45 ares 2 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 71 ares 73 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 71 hect. 23 ares 1 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 15 hect. 7 ares 9 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 9 ares 22 cent.

Contenance *imposable*, 3,202 hect. 45 ares 80 cent.

Revenu *imposable*, 22,748 fr. 18 c.

Contributions : *foncière*, 2,332 fr.; *pers. et mob.*, 171 fr.; *port. et fen.*, 110 fr.; *patentes*, 24 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 78; maisons, 78; villages ou hameaux, 6.

Le sol de cette commune est élevé et le climat y est froid. Les productions de son territoire consistent en grains et pâturages.

La construction de l'église remonte vers le commencement du XIV[e] siècle, elle est de forme bénédictine.

On trouve un monument druidique sur le territoire de cette commune, sur un plateau en face de Nojaret. Il y a aussi une mine de plomb au village de Pelouse, elle n'est point exploitée.

ROUVIÈRE-GROSSE (la), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 hab.

ROUVIÈRES (les), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 6 hab.

ROUZEIRE (la), com. de Lajo, pop. 83 hab.

ROYDE (la), com. de Chanac.

ROZIER (le), pop. 104 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 27 kil. O. de Meyrueis; *arr.*, et à 49 kil. S.-O. de Florac; à 61 kil. S.-O. de Mende. — Pop. de la com., 147 hab. — Succ. érigée le 30 mars 1837. — Pop. de la par., 168

hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Milhau (*Aveyron*).

Superficie de la commune, 203 hect. 8 ares.

En *terres labourables*, 38 hect. 68 ares 5 cent.; *prés*, 73 ares 60 cent.; *bois*, 10 hect. 12 ares 50 cent.; *pâtures*, 122 hect. 40 ares 55 cent.; *vignes*, 17 hect. 50 ares 90 cent.; *jardins*, 1 hect. 36 ares 2 cent.; *sol des bâtimens*, 73 ares 95 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 3 hect. 61 ares 65 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 65 ares 14 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 25 ares 74 cent.

Contenance *imposable*, 191 hect. 55 ares 57 cent.

Revenu *imposable*, 1,804 fr. 82 c.

Contributions : *foncière*, 877 fr.; *pers. et mob.*, 73 fr.; *port. et fen.*, 78 fr.; *patentes*, 51 fr. 25 c.

Nombre de ménages, 52; maisons, 52; villages ou hameaux, 2.

Le Rozier est arrosé par le Tarn et la Jonte; cette dernière, qui descend de la montagne de l'Aigoual, trouve son embouchure dans le Tarn, au lieu même du Rozier.

ROZIERS-BAS (les), com. de Serverette, pop. 11 h.

ROZIERS-HAUTS (les), com. de Serverette, pop. 12 hab.

RUAILLE (la), com. de St-Chély-d'Apcher.

RUAS, com. des Bondons, pop. 117 hab. — On y trouve des gîtes de plomb argentifère.

RUASSOLS, com. de Bédoués, pop. 7 hab.

RUILLES, com. des Laubies, pop. 9 hab.

RULLON (le), com. du Collet-de-Dèze.

RUNES, com. de Fraissinet-de-Lozère, pop. 182 hab.

Un ruisseau qui descend de la montagne la Lozère et se perd dans le Tarn près de Miral, forme tout près de Runes une magnifique cascade que le voyageur qui passe à Florac manque rarement d'aller visiter. Dans les eaux ordinaires, elle offre deux chutes : l'une de 46 mètres, au pied de laquelle se trouve un gouffre de 7 mètres de profondeur,

et l'autre de 24 mètres de hauteur, tombant aussi dans un gouffre de 12 mètres de profondeur, où l'on trouve la truite. Dans les crues un peu fortes ces deux chutes se confondent et ne forment plus qu'une seule cascade de 68 mètres de hauteur qui présente le plus beau coup-d'œil. De Florac à la cascade de Runes, la distance est d'environ 8 kilomètres, sur la route du Pont-de-Montvert.

SAL.

SABATIER (LE), com. de Villard, pop. 37 hab.
SABATOU, com. de Florac, pop. 15 hab.
SABE (LA), com. de St-André-de-Lancise, pop. 2 hab.
SABLIÈRE (LA), com. de St-Pierre-des-Tripieds.
SAGES, com. de Montrodat, pop. 20 hab.
SAGNE (LA), com. de Marvéjols.
SAGNE-LONGUE, com. du Chambon, pop. 10 hab.
SAGNE-ROUSSE, com. de Chaudeirac, pop. 54 hab.
SAGNES (LES), com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 91 hab.
SAGNETTE (LA), com. de Javols.
SALABRÈDE, com. de Vébron, pop. 15 hab.
SALACRUX, com. de St-Denis, pop. 23 hab.
SALACRUX, com. de Chauchailles, pop. 53 hab.
SALAMONÈS, com. de Pierrefiche, pop. 7 hab.
SALANSON, com. d'Ispagnac, pop. 82 hab.
SALARIALS, com. du Pont-de-Montvert, pop. 63 hab.
SALASSOUS, com. de Rieutort.
SALCE (LA), com. de Malzieu-Ville, pop. 7 hab.
SALCES (LES), com. de Balmelles, pop. 62 hab.
SALCES (LES), com. de la Rouvière, pop. 87 hab.
SALCETTE (LA), com. de Malzieu-Forain, pop. 12 h.
SALELLES (LES), com. d'Allenc, pop. 33 hab.
SALELLES (LES), com. de Fau-de-Peyre, pop. 39 hab.

SALELLES (les), com. de Banassac, pop. 4 hab.

SALELLES (les), pop. 236 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 7 kil. O. de Chanac; *arr.,* et à 14 kil. S. de Marvéjols; à 27 kil. O. de Mende. — Pop. de la com., 450 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 510 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 1,062 hect. 28 ares 38 cent.

En *terres labourables,* 578 hect. 91 ares 19 cent.; *prés,* 32 hect. 78 ares 7 cent.; *bois,* 64 hect. 72 ares 74 cent.; *pâtures,* 312 hect. 79 ares 62 cent.; *vignes,* 3 hect. 91 ares 80 cent.; *jardins,* 2 hect. 53 ares 77 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 22 ares 45 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 32 hect. 82 ares 59 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 30 hect. 45 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 10 ares 63 cent.

Contenance *imposable,* 998 hect. 89 ares 76 cent.

Revenu *imposable,* 10,821 fr. 43 c.

Contributions: *foncière,* 1,852 fr.; *pers. et mob.,* 248 fr.; *port. et fen.,* 179 fr.; *patentes,* 38 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 118; maisons, 108; villages ou hameaux, 7.

Même territoire et même production que dans les autres communes du canton de Chanac qui sont sur les bords du Lot.

SALESSES (les), com. de St-Paul-le-Froid, pop. 16 hab.

SALESSES (les), com. d'Allenc, pop. 146 hab.

SALESSES (les), com. de St-Simphorien, pop. 47 hab.

SALESSES-BASSES (les), com. d'Estables, pop. 17 hab.

SALESSES-HAUTES (les), com. d'Estables, pop. 9 hab.

SALESSETTE, com. d'Estables, pop. 36 hab.

SALETTE (la), com. de Ste-Croix, pop. 8 hab.

SALGAS, com. de Vébron, pop. 141 hab.

Il existe en ce lieu un ancien château dont l'origine nous est inconnue; en 1703, il était habité par M. de Salgas, connu par les évènemens malheureux dont il fut la victime à cette époque de la guerre des Camisards. Ce château, qui était le siège d'une justice assez étendue, passa ensuite à la maison de Bernis qui le possède encore aujourd'hui. Le cardinal de cette famille l'a habité.

De Salgas, pour aller rencontrer la route de Nimes, on suit un chemin qui fut sans doute ouvert par le cardinal de Bernis, car la côte que l'on est obligé de franchir pour sortir du vallon enfoncé où se trouve le village sur le bord du Tarnon, et grimper sur le sommet de la Can-de-l'Hospitalet, porte le nom de *Côte du Cardinal.*

SALHENS (LES), com. de St-Amans, pop. 84 hab.

SALHENS (LES), com. de Fau-de-Peyre, pop. 59 hab.

SALHENS (LES), com. de Javols, pop. 10 hab.

SALHENS (LES), com. de Nasbinals, pop. 6 hab.

SALIDES (LES), com. de Bassurels, pop. 82 hab.

SALIÈGES, com. de Florac, pop. 38 hab.

SALIÈGES-DE-RAMPON, com. de Bédouès, pop. 78 h.

SALLE (LA), com. de Montjézieu, pop. 6 hab.

SALLE (LA), com. de Vialas, pop. 9 hab.

SALLE-PRUNET (LA), pop. 148 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 3 kil. S. de FLORAC; à 33 kil. S.-E. de MENDE, sur la rivière le Mimente. — Pop. de la com., 560 hab. — — Ecole prim. — *Bur. de poste* de FLORAC. (Il n'y a pas de succursale.)

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,849 hect. 46 ares 84 cent.

En *terres labourables*, 231 hect. 55 ares 42 cent.; *prés*, 62 hect. 4 ares 87 cent.; *bois*, 48 hect. 7 ares 62 cent.; *pâtures*, 37 hect. 13 ares 32 cent.; *terres vaines*, 912 hect. 31 ares 31 cent.; *vignes*, 8 hect. 82 ares 81 cent.; *châtaigneraies*, 461 hect. 33 ares 56 cent.; *jardins*, 2 hect. 54 ares 61 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 75 ares 21 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 28 hect. 99 ares

51 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 33 hect. 88 ares 60 cent.

Contenance *imposable,* 1,849 hect. 29 ares 58 cent.

Revenu *imposable,* 16,509 fr. 93 c.

Contributions : *foncière,* 2,122 fr.; *pers. et mob.,* 203 fr.; *port. et fen.,* 231 fr.; *patentes,* 44 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 120; maisons, 105, villages ou hameaux, 15.

Le territoire de cette commune, arrosé par le Mimente, produit du froment, du seigle et autres graines, des fourrages, des fruits, la vigne et le mûrier.

Il y existe deux anciens châteaux (*voir* Montvaillant et Pierrefont).

SALLES (les), com. d'Auroux, pop. 101 hab.

SALLES (les), com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 32 h.

SALLES (les), com. de Prévenchères, pop. 7 hab.

SALLES (les), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 4 hab.

SALLES (les), com. des Salses, pop. 6 hab.

SALMON, com. d'Auxillac, pop. 5 hab.

SALSES (les), com. de Recoules-d'Aubrac, pop. 6 h.

SALSES (les), pop. 95 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 8 kil. N. de St-Germain-du-Teil; *arr.,* et à 20 kil. O. de Marvéjols; à 35 kil. O. de Mende. — Pop. de la com., 504 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 550 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la Canourgue.

Superficie de la commune, 4,579 hect. 75 ares 60 cent.

En *terres labourables,* 362 hect. 41 ares 24 cent.; *prés,* 1,250 hect. 8 ares 59 cent.; *bois,* 522 hect. 81 ares 83 cent.; *pâtures,* 2,328 hect. 51 ares 78 cent.; *châtaigneraies,* 4 hect 63 ares 90 cent.; *jardins,* 1 hect. 48 ares 65 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 41 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 82 hect. 98 ares 70 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 23 hect. 67 ares 33 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 13 ares 15 cent.

Contenance *imposable*, 4,472 hect. 7 ares 61 cent.

Revenu *imposable*, 17,567 fr. 09 c.

Contributions : *foncière*, 3,293 fr.; *pers. et mob.*, 262 fr.; *port. et fen.*, 166 fr.; *patentes*, 13 fr.

Nombre de ménages, 122; maisons, 121; villages ou hameaux, 8.

Productions principales : grains et fourrages.

SALSON (le), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 39 hab.

SALT (le), com. de Moissac, pop. 31 hab.

SALTEBOUC, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

SALTET, com, de Molezon, pop. 11 hab.

SALTON, com. de St-Julien-des-Points, pop. 5 hab.

SALTRE, com. du Collet-de-Dèze.

SALTRON, com. de St-Michel-de-Dèze.

SALTRON, com. de St-Privat-de-Vallongue.

SALVAGNAC, com. de Ste-Croix.

SALVINSAC, com. de St-Germain-de-Calberte.

SALVINSAC, com. de Meyrueis, pop. 34 hab.

SALZE-CAMBIÈRE, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 8 hab.

SAMBUJET, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 2 hab.

SANSON, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 12 hab.

SAP (le), com. d'Auroux, pop. 74 hab.

SAPET (le), com. de Lanuéjols, pop. 8 hab.

SAPET (le), com. de Grandrieu, pop. 15 hab.

SARAMEJEANNE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 14 hab.

SARMEJOLS, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 11 h.

SARROULS, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 90 hab. — On y trouve des eaux minérales.

SARROUILLET, com. de Rimeize, pop. 58 hab.

SARRUS, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 18 hab.

SATURNIN (St-), pop. 175 hab., ch.-l. de *com., cant.;* et à 4 kil. S. de la Canourgue; *arr.,* et à 24 kil. S.- de Marvéjols; à 36 kil. S.-O. de Mende. — Pop. de la com. [illegible]70 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 339 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la Canourgue.

Superficie de la commune, 914 hect. 11 ares 52 cent.

En *terres labourables,* 222 hect. 58 ares 37 cent.; *prés,* 16 hect. 14 ares 50 cent.; *bois,* 56 hect. 26 ares 90 cent.; *pâtures,* 600 hect. 79 ares 67 cent.; *étangs,* 4 ares 20 cent.; *jardins,* 1 hect. 53 ares 79 cent.; *sol des bâtimens,* 2 hect. 19 ares 17 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 13 hect. 45 ares 15 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 1 hect. 8 ares 20 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 21 ares 57 cent.

Contenance *imposable,* 899 hect. 36 ares 60 cent.

Revenu *imposable,* 10,652 fr. 92 c.

Contributions : *foncière,* 980 fr.; *pers. et mob.,* 140 fr.; *port. et fen.,* 125 fr.; *patentes,* 42 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 74; maisons, 74; villages ou hameaux, 3.

Cette commune était désignée autrefois sous le nom de St-Saturnin-de-Tartaronne. Son territoire produit principalement des grains et des fourrages.

SAUBERT, com. d'Hures.

SAUGES (les), com. de Prinsuéjols.

SAUNIER (le), com. du Collet-de-Dèze, pop. 13 hab.

SAUVAGE (le), com. de St-Laurent-de-Muret.

SAUVAGE (le), com. de Saint-Julien-du-Tournel, pop. 5 hab.

SAUVEGARDE, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 8 h.

SAUVEPLANE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 37 h.

SAUVEPLANE, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 15 hab.

SAUVETERRE, com. de Ste-Enimie, pop. 167 hab.

SAUVEUR-DE-GINESTOUX (St-), pop. 60 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 12 kil. N.-O. de Chateauneuf; *arr.,* et à 42 kil. N. de Mende. — Pop. de la com., 298 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 283 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 2,213 hect. 86 ares 37 cent.

En *terres labourables,* 478 hect. 18 ares 23 cent.; *prés,* 246 hect. 66 ares 31 cent.; *bois,* 103 hect. 48 ares 90 cent.; *pâtures,* 1,343 hect. 28 ares 90 cent.; *jardins,* 1 hect. 52 ares 13 cent.; *sol des bâtimens,* 1 hect. 85 ares 6 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 35 hect. 3 ares 40 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 3 hect. 67 ares 60 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 15 ares 84 cent.

Contenance *imposable,* 2,174 hect. 99 ares 53 cent.

Revenu *imposable,* 7,629 fr. 48 c.

Contributions : *foncière,* 1,417 fr.; *pers. et mob.,* 98 fr.; *port. et fen.,* 52 fr.; *patentes,* 10 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 58; maisons, 55; villages ou hameaux, 5.

Le voisinage de la Margeride, rend le sol de cette commune extrêmement aride et peu productif. On y récolte quelque peu de seigle. Les pâturages y sont assez considérables.

Le ruisseau de *Grandrieu,* qui se perd dans la rivière de Chapeauroux, prend sa source dans cette commune.

L'église paroissiale paraît fort ancienne, mais rien n'indique la date de sa construction.

SAUVEUR-DE-PEYRE (St-), pop. 151 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et 9 kil. S. d'Aumont; *arr.,* et à 16 kil. N. de Marvéjols; à 29 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 750 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 687 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Marvéjols.

Superficie de la commune, 2,760 hect. 63 ares 49 cent.

En *terres labourables,* 1,288 hect. 98 ares 2 cent.; *prés,*

407 hect. 82 ares 35 cent.; *bois*, 502 hect. 26 ares 85 cent.; *pâtures*, 500 hect. 44 ares 93 cent.; *jardins*, 3 hect. 55 ares 78 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 3 ares 39 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 44 hect. 10 ares 75 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 8 hect. 8 ares 2 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 33 ares 50 cent.

Contenance *imposable*, 2,706 hect. 80 ares 54 cent.

Revenu *imposable*, 38,443 fr. 95 c.

Contributions : *foncière*, 2,971 fr.; *pers. et mob.*, 297 fr.; *port. et fen.*, 184 fr.; *patentes*, 47 fr.

Nombre de ménages, 152; maisons, 152; villages ou hameaux, 25.

Le territoire de cette commune est traversé par un ruisseau qui se jette dans la Coulagne, au-dessus du village de St-Léger-de-Peyre.

On remarque sur ce territoire une énorme masse de rochers, connue sous le nom de Peyre, et sur laquelle était bâtie anciennement un château qui était siège de l'une des huit baronnies du Gévaudan. Ce château, assiégé le 1er septembre 1786, par le duc de Joyeuse, soutint le siège pendant six jours et ne se rendit qu'après avoir essuyé plus de deux mille coups de canon.

SAVIGNER, com. de Rieutort-de-Randon, pop. 38 h.

SEC (le), com. de Chanac, pop. 14 hab.

SECHEIROUX, com. de Palhers, pop. 8 hab.

SÉGALA (le), com. de Banassac, pop. 103 hab.

SÉGALA (le), com. de Pin-Moriès, pop. 64 hab.

SÉGALIÈRES, com. de Ste-Croix, pop. 70 hab.

SÉGALIÈRETTES, com. de Ste-Croix.

SEGONDES, com. de Laval-du-Tarn.

SÉJALAN, com. de Mende, pop. 10 hab.

SÉJARDES, com. de la Salle-Prunet.

SÉJAS, com. d'Ispagnac.

SÉJAS, com. de Montrodat, pop. 15 hab.

SELJADE (le), com. du Collet-de-Dèze.

SEPCHES, com. de Fontans, pop. 64 hab.

SÉPÈDE (LA), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 13 hab.

SÉPÉDELLE (LA), com. du Pont-de-Montvert, pop. 19 hab.

SÉRIGAS, com. de Meyrueis.

SERRE (LE), com. de Chanac.

SERRE (LE), com. de Chirac, pop. 32 hab.

SERRE (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

SERRE (LE), com. de St-Germain-de-Calberte.

SERRE (LE), com. de Grèzes, pop. 22 hab.

SERRE (LE), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 5 hab.

SERRE (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 19 hab.

SERRE (LE), com. de Moissac, pop. 15 hab.

SERRE (LE), com. de Palhers, pop. 12 hab.

SERRE (LE), com. du Pompidou.

SERREMEJEANNE, com. de Chasseradès, pop. 54 h.

SERREMEJEANNE, com. de St-Martin-de-Lansuscle.

SERRES, com. de St-André-de-Lancise, pop. 8 hab.

SERRES, com. de St-Georges, pop. 27 hab.

SERRES, com. de Pierrefiche, pop. 55 hab.

SERRET (LE), com. de Vébron, pop. 4 hab.

SERVERETTE, pop. 731 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.; arr.,* et à 24 kil. N.-E. de MARVÉJOLS; à 30 kil. N.-O. de MENDE, sur la route de Mende à St-Flour. — Pop. de la com., 857 hab. — Cure de 2e classe érigée le 16 décembre 1827. — Pop. de la par., 999 hab. — Ecole des FF. de la Doctrine chrétienne. — Maison d'éducation tenue par des Sœurs Ursulines. — Enregistrement, justice de paix, 1 notaire. — Brig. de gendarm. à cheval. — DIRECTION DES POSTES.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,735 hect. 11 ares 86 cent.

En *terres labourables,* 895 hect. 41 ares 65 cent.; *prés,* 179 hect. 40 ares 46 cent.; *bois,* 210 hect. 17 ares 30

cent.; *pâtures*, 408 hect. 82 ares 1 cent.; *jardins*, 3 hect. 81 ares 93 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 6 ares 26 cent.; *routes chemins, rues, places*, 28 hect. 7 ares 10 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 6 hect. 8 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 27 ares 15 cent.

Contenance *imposable*, 1,700 hect. 69 ares 78 cent.

Revenu *imposable*, 14,250 fr. 87 c.

Contributions : *foncière*, 3,571 fr.; *pers. et mob.*, 667 fr.; *port. et fen.*, 500 fr.; *patentes*, 746 fr. 16 c.

Nombre de ménages, 204; maisons, 169; villages ou hameaux, 14.

Foires : 25 avril, 26 juin, 19 août, 29 décembre. — Marchés : tous les jeudis, où les négocians de Marvéjols vont acheter des serges fabriquées dans le pays ou les environs.

Avant l'an IX, Serverette était un bourg qui dépendait du canton d'Aumont. Sa situation sur la grand'route, ses marchés importans pour la vente des serges et étoffes, déterminèrent le gouvernement, à cette époque, à en faire le chef-lieu du canton qui avait été, dans le principe, fixé à St-Alban.

Le territoire de cette commune, comme celui de tous les terrains granitiques du nord du département, produit principalement du seigle et des pâturages. Il est arrosé par la Trueyre et par le Mézeri qui descendent de la montagne la Margeride.

En 1422, les Bourguignons, qui s'étaient retirés à Serverette, y furent attaqués par le frère du comte d'Armagnac et le sire de Beauchastel, qui incendièrent la ville pour les obliger à en sortir et à se disperser. En 1580, son château tomba, ainsi que plusieurs autres, au pouvoir de Merle et des religionnaires. Aujourd'hui, ce château est occupé par les Sœurs Ursulines du couvent d'Ispagnac qui y tiennent un pensionnat.

SERVIÈRES, pop. 200 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et

à 14 kil. S. de St-Amans; *arr.*, et à 15 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 505 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 547 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Mende.

Superficie de la commune, 1,937 hect. 62 ares 81 cent.

En *terres labourables*, 777 hect. 57 ares 40 cent.; *prés*, 169 hect. 29 ares 49 cent.; *bois*, 271 hect. 78 ares 10 cent.; *pâtures*, 666 hect. 97 ares 87 cent.; *terres vaines*, 55 ares 50 cent.; *jardins*, 2 hect. 46 ares 7 cent.; *sol des bâtimens*, 2 hect. 99 ares 63 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 39 hect. 87 ares 1 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 5 hect. 93 ares 70 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 18 ares 4 cent.

Contenance *imposable*, 1,889 hect. 95 ares 79 cent.

Revenu *imposable*, 8,086 fr. 18 c.

Contributions : *foncière*, 2,572 fr.; *pers. et mob.*, 262 fr.; *port. et fen.*, 203 fr.; *patentes*, 38 fr.

Nombre de ménages, 123; maisons 123; villages ou hameaux, 14.

Foire importante pour les bestiaux, le 6 mai.

Le territoire de cette commune est arrosé par le ruisseau le *Coulagnet*, qui se perd dans la Coulagne. Ses productions consistent en seigle, fourrages et pâturages.

L'église paroissiale qui menaçait ruines, vient d'être reconstruite par les habitans. Il existe une chapelle domestique au château de Cougoussac.

SERVIÈRES, com. de St-Julien-du-Tournel.

SEXTS, com. de Bassurels, pop. 59 hab.

SIBILIÈRES, com. de Vialas, pop. 5 hab.

SICARD, com. de Langogne, pop. 10 hab.

SIDRAC, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 1 hab.

SIMPHORIEN (St-), pop. 56 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 9 kil. N. de Grandrieu; *arr.* et à 58 kil. N. de Mende. — Pop. de la com., 1,192 hab. — Succ. érigée le

28 fév. 1802. — Pop. de la par., 1,288 hab. — Ecole prim. — *Bureau de poste* de LANGOGNE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 3,328 hect. 44 ares 56 cent.

En *terres labourables*, 1,430 hect. 22 ares 96 cent.; *prés*, 312 hect. 99 ares 52 cent.; *bois*, 460 hect. 36 ares 30 cent.; *pâtures*, 1,039 hect. 29 ares 28 cent.; *jardins*, 4 hect. 81 ares 95 cent.; *sol des bâtimens*, 6 hect 63 ares 86 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 65 hect. 48 ares 70 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 8 hect. 48 ares 70 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 13 ares 9 cent.

Contenance *imposable*, 3,253 hect. 51 ares 13 cent.

Revenu *imposable*, 17,605 fr. 28 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 4,482 fr.; *pers. et mob.*, 416 fr.; *port. et fen.*, 224 fr.; *patentes*, 110 fr.

NOMBRE de ménages, 234; maisons, 229; villages ou hameaux, 19.

Cette commune est située sur la limite du département de la Haute-Loire. Ses productions consistent en seigle, fourrages et pâturages. Son église est belle, bien bâtie, et possède un beau clocher. La construction de son vaisseau doit remonter au XIVe siècle.

On remarque sur le territoire de cette commune, les châteaux du Fort et de Chams; il y existe des traces de voie romaine entre Ancelpont, Ancette et Chams.

SINIÈRES, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 121 h.

SINIÈRES-CROZES, com. du Buisson, pop. 12 hab.

SINIÈRES-PLANES, com. du Buisson, pop. 7 hab.

SINIERS, com. de Saint-Andéol-de-Clerguemort, pop. 29 hab.

SINZELLES, com. de Fontanes, pop. 126 hab.

SIRGAS, com. de Meyrueis, pop. 51 hab.

SISTRE, com. de la Salle-Prunet, pop. 8 hab.

SIRVENS, com. de Mende, pop. 6 hab.

SOLEYRET, com. de Saint-Frézal-de-Vantalon, pop. 3 hab.

SOLEYRET, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 14 hab.
SOLEYROL, com. du Collet-de-Dèze, pop. 21 hab.
SOLEYROL (LE), com. du Pompidou, pop. 5 hab.
SOLEYROL (LE), com. de Vialas, pop. 164 hab.
SOLIÈGES, com. de St-Etienne-Vallée-Française.
SOLIÈRES, com. de Bassurels, pop. 6 hab.
SOLIERS (LE), com. de Saint-Hilaire-de-Lavit, pop. 12 hab.
SOLPÉRAN, com. de St-Germain-de-Calberte.
SOLPÉRAN, com. de St-André-de-Lancize, pop. 45 h.
SOUBEIRAN, com. de Bassurels.
SOUBEYRADEL, com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 7 hab.
SOUBEYRAN, com. de St-Michel-de-Dèze.
SOUBEYRANNE, com. d'Antrenas, pop. 9 hab.
SOUBRELARGUE, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 58 hab.
SOUBRETON, com. de Molezon, pop. 5 hab.
SOUC (LE), com. de Vébron, pop. 6 hab.
SOUCHER (LE), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 h.
SOUCHÈRE (LA), com. de Rieutort, pop. 12 hab.
SOUCHÈRES (LES), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 7 hab.
SOUCHES (LES), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 7 h.
SOUDETTE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 11 hab.
SOULAGES, com. d'Auroux, pop. 26 hab.
SOULAGES, com. de Gabriac, pop. 45 hab.
SOULAGES, com. de St-Georges, pop. 220 hab.
SOULAGES, com. de Prinsuéjols, pop. 48 hab.
SOULAGES, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 42 h.
SOULEGUET, com. de St-Julien-des-Points, pop. 12 h.
SOULEYROL, com. de Moissac, pop. 11 hab.
SOULEYROL (LE), com. de Prinsuéjols, pop. 45 hab.
SOULIÉBEAU, com. de Nasbinals, pop. 2 hab.

SOULIER (LE), com. de St-Julien-des-Points, pop. 10 hab.

SOULIER (LE), com. de Malzieu-Forain, pop. 25 hab.

SOULIER (LE), com. de Paulhac, pop. 5 hab.

SOULIOL (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

SOULIOL (LE), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 14 hab.

SOULIS, com. de Laval-Atger, pop. 35 hab.

SOUQUIER (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 18 hab.

SOUTEYRANNES, com. de Vialas, pop. 38 hab.

SOUTS (LES), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 5 hab.

SUBASSE (LA), com. de St-Martin de-Boubeaux.

SURGEIRE, com. de Langogne, pop. 9 hab.

TAT.

TALADISSE, com. de Serverette.

TAILLADE (LA), com. de St-Hilaire-de-Lavit.

TAILLADE (LA), com. de Ste-Croix, pop. 15 hab. (Cette population comprend celle de Tribes.)

TALY, com. de Nasbinals, pop. 12 hab.

TANTON (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 16 hab.

TARABELLE, com. de Pin-Moriès.

TARBES, com. d'Antrenas, pop. 45 hab.

TARDOUNENCHE, com. de Florac, pop. 30 hab.

TARN (LE), *rivière*. Le Tarn prend sa source sur la montagne la Lozère, dans la commune du Pont-de-Montvert, traverse le chef-lieu de cette commune, arrose les vallons de Florac et d'Ispagnac; et à partir de Quézac, il s'engouffre dans des gorges étroites et profondes où il roule comme un torrent sur d'énormes blocs de rochers

qui se sont détachés des masses à pic qui le bordent sur ses deux. Il arrose encore le territoire de la commune de Prades et le vallon enfoncé de Sainte-Enimie. De là il se dirige vers la Malène et Saint-Préjet, où les gorges sont encore plus affreuses que précédemment et jusqu'au Rozier, où après avoir reçu la Jonte il entre dans le département de l'Aveyron.

Dans son parcours dans la Lozère, le Tarn reçoit deux rivières assez importantes : le *Tarnon* qui a été grossi du *Mimente* et dont le confluent est près de Florac, et la Jonte qui a son embouchure au Rozier. Son cours est généralement de l'E. à l'O., et presque parallèle à celui du Lot; ce n'est que vers sa sortie du département qu'il incline vers le S.-O.

TARNON (le), *rivière*. Le Tarnon prend sa source sur la montagne de l'Aigoual et coule du S. au N. Il arrose les communes de Rousses, Vébron et Florac, reçoit la rivière du *Mimente* avant son confluent avec le Tarn dans le vallon de Florac. Le Tarnon prend aussi les eaux de la source de Florac.

TARTARONNE, com. d'Estables, pop. 69 hab.

TARTARONNE, com. de Banassac, pop. 62 hab.

TATULA, com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 20 hab.

Cette population comprend celle de quelques habitations éparses sur le bord du ruisseau de Chapouillet. On y remarque une minoterie appartenant à M. C. Pelisse.

TEIL (le), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 25 hab.

TEISSIER (le), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 4 h.

TEISSIER (le), com. de St-Michel-de-Dèze.

TEISSONNIAL (le), com. de St-André-de-Lancise, pop. 6 hab.

TEISSONNIÈRE (la), com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 7 hab.

TEISSONNIÈRES, com. de Ste-Enimie, pop. 18 hab.

TENSONNIEU (le), com. de Recoux, pop. 169 hab

TERMES, pop. 168 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 4 kil. E. de Fournels; *arr.*, et à 43 kil. N.-O. de Marvéjols; à 57 kil. N.-O. de Mende. — Pop. de la com., 689 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 765 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de St-Chély.

Superficie de la commune, 2,290 hect. 11 ares 84 cent.

En *terres labourables*, 790 hect. 13 ares 61 cent.; *prés*, 411 hect. 6 ares 71 cent.; *bois*, 437 hect. 72 ares 61 cent.; *pâtures*, 605 hect. 21 ares 85 cent.; *jardins*, 4 hect. 80 ares 75 cent.; *sol des bâtimens*, 5 hect. 49 ares 67 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 33 hect. 83 ares 30 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 1 hect. 46 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 30 ares 78 cent.

Contenance *imposable*, 2,254 hect. 45 ares 20 cent.

Revenu *imposable*, 22,209 fr. 09 c.

Contributions : *foncière*, 2,563 fr.; *pers. et mob.*, 390 fr.; *port. et fen.*, 199 fr.; *patentes*, 43 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 135; maisons, 135; villages ou hameaux, 19.

Comme toutes les communes du N.-O. du département, son territoire produit principalement du seigle et des pâturages.

L'église paroissiale, séparée du village, est située sur un mamelon élevé, son clocher s'aperçoit de presque tous les points du plateau qui domine la Trueyre.

TERMES (les), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 7 h.

TERRADES (les), com. de Molezon, pop. 5 hab.

TERRAILLON, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 3 hab.

Il existe un gîte métallique sur le bord du Gardon qui arrose le territoire de St-Martin-de-Boubeaux. Il se compose de trois filons dont les affleuremens présentent la direction du N.-O. au S.-E.; ils sont voisins de ceux du Collet et appartiennent au même système géologique. Ces filons ont été exploités, puis abandonnés.

TERRASSE (LA), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 1 hab.

TERRE-ROUGE, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

TEULE (LA), com. de Ste-Croix.

THÉMELAC, com. de Molezon, pop. 47 hab.

THÉROND-BAS (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 9 hab.

THÉROND-NALT (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 7 hab.

THÉRONEL (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

THÉRONDEL (LE), com. de St-Frézal-de-Vantalon.

THIBAÏDE (LA), com. de Marvéjols, pop. 21 hab.

THONAS, com. de St Germain-de-Calberte, pop. 16 h.

THOUMET, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 9 hab.

THORT (LE), com. de Puylaurens, pop. 74 hab.

THORTS (LES), com. de Rocles, pop. 52 hab.

TIBIRON, com. d'Arcomie, pop. 20 hab.

TIEULADE (LA), com. d'Antrenas, pop. 24 hab.

TIÈRE (LA), com. de Florac, pop. 3 hab.

TIEULE (LA), com. d'Auxillac, pop. 12 hab.

TIEULE (LA), com. de St-Préjet-du-Tarn.

TIEULE (LA), pop. 35 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 8 kil. N. de la CANOURGUE; *arr.*, et à 30 kil. S. de MARVÉJOLS; à 40 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 422 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 558 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la CANOURGUE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,400 hect. 49 ares 44 cent.

En *terres labourables*, 487 hect. 99 ares 65 cent.; *prés*, 11 hect. 32 ares 80 cent.; *bois*, 491 hect. 30 ares 10 cent.; *pâtures*, 1,373 hect. 50 ares 65 cent.; *terres vaines*, 8 ares 30 cent.; *jardins*, 1 hect. 93 ares 86 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 5 ares 42 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 30 hect. 13 ares 40 cent.; *rivières ou ruisseaux*,

99 ares; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 14 ares 26 cent.

Contenance *imposable,* 2,369 hect. 20 ares 78 cent.

Revenu *imposable,* 12,662 fr. 08 c.

Contributions : *foncière,* 2,147 fr.; *pers. et mob.,* 274 fr.; *port. et fen.,* 128 fr.; *patentes,* 8 fr.

Nombre de ménages, 61; maisons, 61; villages ou hameaux, 9.

Deux ruisseaux, celui de *Doulon* et celui de *Caldeirac* traversent le territoire de cette commune, du N.-O. au S.-E. Les principales productions consistent en grains et pâturages.

TIEULET, com. de St-Germain-du-Teil, pop. 39 hab.

TIGNAC, com. du Collet-de-Dèze, pop. 43 hab.

Il y avait anciennement un château qui n'est plus aujourd'hui qu'une maison de ferme.

TIRACOLS, com. de Javols, pop. 88 hab.

TOMBASES, com. de St-André-de-Lancise, pop. 6 hab.

TOMPLE (le), com. de Quézac, pop. 25 hab.

TOSCAS (le), com. de St-Martin-de-Boubeaux.

TORITS (les), com. de Rocles.

TOULOUSETTE, com. de St-Chély-du-Tarn.

TOUNINOU, com. du Collet-de-Dèze, pop. 5 hab.

TOUPINET, com. de St-Laurent de-Muret, pop. 25 h.

TOUR (le), com. de Mende.

TOUR (le), com. du Collet-de-Dèze, pop. 8 hab.

TOUR (le), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 26 hab.

TOUREILLE (la), com. de Gabriac, pop. 20 hab.

TOUREILLERS, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 16 hab.

TOURET, com. de St-Hilaire-de-Lavit.

TOURETTE (la), com. de St-André-de-Capcèze, pop. 4 hab.

TOURETTE (la), com. du Collet-de-Dèze, pop. 20 h,

TOURETTES (LES), com. de Nasbinals, pop. 12 hab.

TOURNEL (LE), com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 59 hab.

Un filon métallique existe en ce lieu, il est dirigé de l'E. à l'O., dans les micachistes du versant nord de la Lozère, et traverse le lit du Lot au-dessous de l'ancien château de Tournel. La gangue est quartzeuse et offre à l'affleurement des couches de galène et de pyrites de fer. Vers 1820, en jetant les fondations d'un moulin, on a extrait de cet affleurement de gros blocs de minerai qui ont été vendus comme alquifoux.

On aperçoit à Tournel les ruines de l'ancien château de ce nom appartenant à l'une des plus illustres familles de France (*voir* ST-JULIEN-DU-TOURNEL).

TOURRIÈRES (LES), com. de Vialas, pop. 31 hab.

TOURON-BAS, com. de Cassagnas.

TOURON-HAUT, com. de Cassagnas.

TOURS (LAS), com. de St-Germain-de-Calberte.

TOURREVÈS, com. du Collet-de-Dèze, pop. 7 hab.

TOURTOULON, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 15 hab.

TOUTES-AURES, com. de Banassac, pop. 19 hab.

TOUTES-AURES, com. de la Capelle, pop. 4 hab.

TRABASSAC, com. de Molezon, pop. 67 hab.

TRAFIQUE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 3 hab.

TRANSGARDON, com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 17 hab.

TRANSMERLET, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 10 hab.

TRASBUT, com. de St-André-de-Lancise, pop. 11 h.

TRAVERS (LE), com. de Vialas, pop. 53 hab.

TRAVERSES (LES), com. de St-Martin-de-Boubeaux.

TRÉBATUT, com. des Salses, pop. 35 hab.

TRÉBOS, com. de St-Bonnet-d'Auroux, pop. 69 hab.

TRÉBOS, com. de Laval-Atger.

TREIDOS, com. des Bessons, pop. 67 hab.

TREIMÈS, com. des Bondons, pop. 49 hab.

TREIMÈS, com. de Cubières, pop. 26 hab.

TRÉLANS, pop. 263 hab., ch.-l. de *com., cant.*, et à 11 kil. O. de St-Germain-du-Teil; *arr.*, et à 24 kil. S.-O. de Marvéjols; à 40 kil. O. de Mende. — Pop. de la com., 481 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 597 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de la Canourgue.

Superficie de la commune, 2,334 hect. 95 ares 51 cent.

En *terres labourables*, 299 hect. 63 ares 76 cent.; *prés*, 325 hect. 35 ares 24 cent.; *bois*, 168 hect. 66 ares 33 cent.; *pâtures*, 1,476 hect. 52 ares 41 cent.; *terres vaines*, 68 ares 70 cent.; *châtaigneraies*, 15 hect. 6 ares 10 cent.; *jardins*, 1 hect. 56 ares 12 cent.; *sol des bâtimens*, 3 hect. 18 ares 66 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 31 hect. 80 ares; *rivières ou ruisseaux*, 12 hect. 43 ares 90 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 10 ares 7 cent.

Contenance *imposable*, 2,290 hect. 61 ares 54 cent.

Revenu *imposable*, 12,604 fr. 21 c.

Contributions : *foncière*, 1,631 fr.; *pers. et mob.*, 236 fr.; *port. et fen.*, 165 fr.; *patentes*, 32 fr. 50 c.

Nombre de ménages, 108; maisons, 108; villages ou hameaux, 8.

Trélans était anciennement réuni avec Nogaret et Saint-Germain-du-Teil; ces trois communautés formaient le mandement de Nogaret.

TRÉMOULET, com. d'Auroux, pop. 27 hab.

TRÉMOULET, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 5 h.

TRÉMOULET (*voir* Baraque de).

TRÉMOULIS, com. de la Canourgue, pop. 17 hab.

TRÉMOULOUS, com. d'Arcomie, pop. 47 hab.

TRÉMOULOUS, com. de Prinsuéjols, pop. 101 hab.

TRÉMOULOUZET, com. du Bacon.

TRIBALE (LA), com. de St-Germain-du-Teil.

TRIBE (LA), com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 25 h.

TRIBES, com. du Collet-de-Dèze, pop. 9 hab.

TRIBES, com. de Ste-Croix.

TRIBES, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 9 hab.

TRIBES (LES), com. de Vialas, pop. 7 hab.

TRIQUET (LE), com. de St-Etienne-Vallée-Française.

TRIVALE (LA), com. de St-Germain-du-Teil, pop. 14 hab.

TRIVALE (LA), com. de Marvéjols, pop. 16 hab.

TRONC (LE), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 59 hab.

TRONQUETTES (LES), com. de St-Germain-du-Teil, pop. 20 hab.

TROP-BAS, com. de Nasbinals, pop. 8 hab.

TROQUOZON, com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 7 hab.

TROUBAT, com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 9 h.

TROUILLAN, com. du Collet-de-Dèze, pop. 11 hab.

TRUEL (LE), com. de St-Pierre-des-Tripieds, pop. 94 hab.

TRUEYRE, *rivière* qui prend sa source sur la montagne la Margeride, dans la commune de la Villedieu; arrose les vallons de Serverette et du Malzieu, et entre dans le Cantal au N. de Chaulhac.

Cette rivière a pour affluents les ruisseaux de Quittard, de Limagnole, et la rivière de Rimeize qui vient des montagnes d'Aubrac.

TRUMIÉJOLS, com. de Vialas, pop. 85 hab.

TUBE (LA), com. de St-André-de-Capcèze, pop. 4 hab.

TUEYS (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 5 hab.

TUF (LE), com. de Mende, pop. 24 hab.

TUILE (LA), com. d'Aumont, pop. 9 hab.

TUZET, com. de Javols, pop. 7 hab.

USS.

USANGES, com. de Nasbinals, pop. 60 hab.
USSEL, com. de Lachamp, pop. 15 hab.
USSELS, com. de Brion, pop. 36 hab.

VAL.

VABRE (LA), com. de Mende, pop. 301 hab.
VACHÉLERIE (LA), com, de Fournels, pop. 45 hab.
VACHÉLERIE (LA), com. de Paulhac, pop. 49 hab.
VACHERESSE (LA), com. de St-Privat-du-Fau, pop. 32 hab.
VACHERIE (LA), com. de Chirac.
VACHERIE (LA), com. de Mende.
VAÏSSE (LA), com. de Cubières, pop. 45 hab.
VALADOU, com. de Montrodat, pop. 124 hab.
VALAT (LOU), com. du Collet-de-Dèze, pop. 4 hab.
VALAT (LE), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 6 hab.
VALAT (LE), com. du Pompidou, pop. 5 hab.
VALAT-D'ALLIER (LE), com. d'Altier, pop. 37 hab.
VALBELLE, com. de Florac, pop. 7 hab.
VALBELETTE, com. de Florac, pop. 8 hab.
VALBONNE, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 h.
VALCADE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 4 hab.
VALCROUZÈS, com. de St-André-de-Capcèze, pop. 46 hab.
VALCROZE, com. de Gabrias, pop. 21 hab.
VALDUC, com. de St-Bauzile, pop. 7 hab.
VALENTIN, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 hab.
VALENTINE (LA), com. de Brion, pop. 32 hab.

VALENTRY, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 12 hab.

VALÈS, com. de St-André-de-Lancise.

VALESCURE, com. de Belvezet.

VALESCURE, com. du Collet-de-Dèze, pop. 7 hab.

VALESCURE, com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 17 h.

VALETS, com. de St-Léger-de-Peyre, pop. 14 hab.

VALETTE (LA), com. de Ste-Croix.

VALETTE (LA), com. de Naussac, pop. 19 hab.

VALETTE (LA), com. de Mende, pop. 2 hab.

VALETTE (LA), com. de Moissac.

VALETTE (LA), com. de Prunières, pop. 7 hab.

VALETTE (LA), com. de la Salle-Prunet, pop. 97 h.

VALFOURNÈS, com. d'Altier, pop. 34 hab.

VALFRÈGE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 7 hab.

VALGALIER, com. de Fraissinet-de-Fourques, pop. 62 hab.

VALLONGUE, com. de Montbrun, pop. 26 hab.

VALLONGUE, com. de St-Privat-de-Vallongue.

VALMALE, com. de St-André-de-Lancise, pop. 22 h.

VALMALE, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

VALMALE, com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 3 hab.

VALMALETTE, com. de St-Etienne-Vallée-Française.

VANEL, com. de Serverette, pop. 7 hab.

VANELS (LES), com. de Vébron, pop. 107 hab.

VAREILLES, com. de Chanac, pop. 28 hab.

VAREILLES, com. de Fau-de-Peyre, pop. 40 hab.

VAREILLES, com. de Lanuéjols, pop. 116 hab.

VAREILLES, com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 54 hab.

VAREILLES, com. de St-Pierre-le-Vieux, pop. 129 h. Une nouvelle église paroissiale de St-Pierre-le-Vieux a été récemment construite au village même de Vareilles,

qui est de fait le chef-lieu de la commune. L'ancienne église de St-Pierre, isolée sur un mamelon qui domine la rive gauche de la Trueyre, existe encore bien conservée. On y célèbre à certaines époques les offices divins, notamment lors des honneurs funèbres, le cimetière étant près de cette église.

VARENNES, com. de Fournels, pop. 20 hab.

VARENNES, com. de Julianges, pop. 36 hab.

VASSALS (LES), com. de Termes, pop. 16 hab.

VÉBRON, pop. 417 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et à 13 kil. S. de FLORAC; à 42 kil. S. de MENDE. — Pop. de la com., 1,176 hab. — Succ. érigée le 18 fév. 1802. — Pop. de la par., 161 hab. — Annexe de l'église consistoriale de Meyrueis. — 1 notaire. — Ecole prim. — Distrib. des lettres. — *Bur. de poste* de FLORAC.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 6,936 hect. 14 ares 5 cent.

En *terres labourables,* 1,773 hect. 66 ares 54 cent.; *prés,* 103 hect. 23 ares 6 cent.; *bois,* 228 hect. 90 ares 78 cent.; *pâtures,* 3,105 hect. 34 ares 7 cent.; *terres vaines,* 1,181 hect. 70 ares 58 cent.; *châtaigneraies,* 368 hect. 36 ares 86 cent.; *jardins,* 6 hect. 16 ares 44 cent.; *sol des bâtimens,* 7 hect. 29 ares 19 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 80 hect. 66 ares 50 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 80 hect. 56 ares 19 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 31 ares 95 cent.

Contenance *imposable,* 6,774 hect. 59 ares 41 cent.

Revenu *imposable,* 42,415 fr. 53 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière,* 5,040 fr.; *pers. et mob.,* 714 fr.; *port. et fen.,* 736 fr.; *patentes,* 321 fr. 25 c.

NOMBRE de ménages, 303; maisons, 303; villages ou hameaux, 25.

Le territoire de cette commune s'étend en partie sur le Causse-Méjan et sur la montagne de l'Hospitalet, qui sont séparés par le vallon où le village de Vébron, se trouve situé sur le bord du Tarnon. La partie du Causse-Méjan

produit du seigle, et la partie de la Can-de-l'Hospitalet du froment, du seigle et des fourrages. Les versans fournissent la châtaigne, et le vallon le mûrier qui y est cultivé avec succès.

La route de Florac à Meyrueis traverse ce village.

VÉDRINE (LA), com. des Bessons, pop. 37 hab.

VÉDRINE (LA), com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 6 h.

VÉDRINE (LA), com. de la Fage-Montivernoux, pop. 47 hab.

VÉDRINEL, com. de la Fage-Montivernoux, pop. 54 h.

VÉDRINELLE (LA), com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 55 hab.

VEYRAC, com. de Grèzes, pop. 58 hab.

VEYRIÈRES, com. de St-Simphorien.

VEISSARIÉ, com. du Collet-de-Dèze, pop. 4 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. de Blavignac, pop. 51 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. de Pierrefiche, pop. 61 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. des Bondons, pop. 25 hab.

VEISSIÈRE (LA) com. de St-Georges, pop. 6 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. de Rieutort, pop. 64 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. de St-Léger-du-Malzieu, pop. 95 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. de Rimeize, pop. 7 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. du Pont-de-Montvert, pop. 21 hab.

VEISSIÈRE (LA), com. de Pierrefiche, pop. 61 hab.

VENÈDE, com. de Brenoux, pop. 96 hab.

VENTADOIRE, com. de St-Germain-de-Calberte.

VENTAJOLS, com. de Gabrias, pop. 31 hab.

VENTAJOLS, com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 58 h.

VENTAJOU, com. de St-Rome.

VENTALHAC, com. de St-Etienne-de-Valdonnez, pop. 28 hab.

VENTE-BIEN, com. de St-Julien-des-Points.

VENTOUX (LE), com. de Ste-Colombe-de-peyre, pop. 11 hab.

VENTOUZET (LE), com. de Ste-Colombe-de-Peyre, pop. 16 hab.

VERDEZUN. com. du Malzieu, pop. 56 hab.

Ce village était autrefois chef-lieu d'une commune qui a été réunie à celle de Malzieu-Ville. L'ancienne église paroissiale que l'on voit encore sur le sommet d'un mamelon qui domine la rive droite de la Trueyre est abandonnée. Cette église et celle de St-Pierre-le-Vieux que l'on aperçoit presque en même temps sur la rive opposée, ne sont séparées que par une gorge étroite mais profonde, où coule la rivière de Trueyre.

Le rôle de l'ancienne commune de Verdezun n'étant pas encore fondu dans celui du Malzieu, nous donnons sa contenance territoriale.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 317 hect. 10 ares 70 cent.

En *terres labourables*, 177 hect. 2 ares 28 cent.; *prés*, 40 hect. 35 ares 10 cent.; *bois*, 4 hect. 35 ares 20 cent.; *pâtures*, 75 hect. 41 ares 31 cent.; *terres vaines*, 6 hect. 22 ares 70 cent.; *jardins*, 57 ares 28 cent.; *sol des bâtimens*, 78 ares 60 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 8 hect. 86 ares; *rivières ou ruisseaux*, 3 hect. 48 ares; *bâtimens d'utilité publique*, 4 ares 30 cent.

Contenance *imposable*, 304 hect. 72 ares 46 cent.

Revenu *imposable*, 5,962 fr. 68 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 520 fr.; *pers. et mob.*, 58 fr.; *port. et fen.*, 25 fr.; *patentes*, 16 fr. 50 c.

VERDIER (LE), com. de St-Julien-des-Points, pop. 8 hab.

VERDIER (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

VERDIER (LE), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 22 hab.

VERDIER (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 12 h.

VERDIER (LE), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 4 hab.

VERGNAISE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 3 hab.

VERGNE, com. de St-Julien-d'Arpaon, pop. 5 hab.

VERGNECROSE, com. de St-Laurent-de-Muret, pop. 20 hab.

VERGNÈDES (LES), com. de la Canourgue, pop. 12 hab.

VERGOUGNOUX (LE), com. de Barre, pop. 34 hab.

VERNAGUES, com. de St-Laurent-de-Trèves, pop. 57 hab.

VERNÈDE (LA), com. de Bédouès, pop. 16 hab.

VERNÈDE (LA), com. de Mende, pop. 18 hab.

VERNÈDES (LES), com. de St-Martin-de-Boubeaux, pop. 11 hab.

VERNÈDES (LES), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 5 hab.

VERNÈDES (LES) com. de la Salle-Prunet, pop. 50 h.

VERNET (LE), com. de Malzieu-Forain, pop. 45 hab.

VERNET (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 6 h.

VERNET (LE), com. de Moissac, pop. 7 hab.

VERNETS (LES), com. de Lachamp, pop. 101 hab.

VERNETS (LES), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 41 hab.

VERNETS (LES), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 13 hab.

VERSEILS, com. de St-Rome, pop. 8 hab.

VERT (LE), com. de St-Hilaire-de-Lavit.

VERT (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 5 h.

VERTEILLAC, com. de Canillac, pop. 108 hab.

VESTIT (LE), com. de Rimeize, pop. 39 hab.

VEYMEN (LE), com. de Ste-Colombe-d'Auroux, pop. 38 hab.

VEYRAS, com. du Collet-de-Dèze, pop. 4 hab.

VEYRASSE, com. de St-Hilaire-de-Lavit, pop. 8 h.

VEYRÈS, com. des Bessons, pop. 68 hab.

VEYRÈS, com. de St-Laurent-de-Veyrès, pop. 98 h.

VEYRIÈRES, com. de St-Simphorien, pop. 277 hab.

VEYRINES, com. d'Allenc, pop. 26 hab.

VEYSSAC, com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 52 h.

VEYSSET (LE), com. de Langogne, pop. 9 hab.

VIALA (LE), com. de St-André-de-Lancise, pop. 27 h.

VIALA (LE), com. d'Arcomie, pop. 9 hab.

VIALA (LE), com. de Banassac, pop. 62 hab. — Succ érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 506 hab.

VIALA (LE), com. de St-Denis, pop. 76 hab.

VIALA (LE), com. de la Fage-St-Julien, pop. 50 hab.

VIALA (LE), com. de Fraissinet-de-Lozère, pop. 58 h.

VIALA (LE), com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 57 hab.

VIALA (LE), com. de Lanuéjols, pop. 55 hab.

VIALA (LE), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 6 hab.

VIALA (LE), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 9 hab.

VIALA (LE), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 10 hab.

VIALA (LE), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 5 hab.

VIALA (LE), com. de la Panouse, pop. 67 hab.

VIALA (LE), com. de St-Prejet-du-Tarn, pop. 16 hab.

VIALA-BAS (LE), com. de Barjac, pop. 41 hab.

VIALA-DE-GRIMOARD (LE), com. de Florac, pop. 28 hab.

VIALA-DE-RIEUMANET (LE), com. de Florac.

VIALA-HAUT (LE), com. de Barjac, pop. 37 hab.

VIALAS (LE), com. de Fraissinet-de-Fourques, pop. 38 hab.

VIALAS, com. de Grandvals, pop. 43 hab.

VIALAS, ch.-l. de *com., cant.,* et à 16 kil. E. du PONT-DE-MONTVERT; *arr.,* et à 41 kil. E. de FLORAC; à 51 kil. S.-E. de MENDE. — Pop. de la com., 2,065 hab. — Succ.

érigée le 1er avril 1807. — Pop. de la par., 111 hab. — Eglise consistoriale du culte réformé. — 1 notaire, perception. — brig. de gend. à pied. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de Florac.

Superficie de la commune, 4,612 hect. 46 ares 62 cent.

En *terres labourables,* 260 hect. 16 ares 22 cent.; *prés,* 409 hect. 70 ares 10 cent.; *bois,* 406 hect. 42 ares 40 cent.; *bois de l'Etat,* 162 hect. 45 ares 10 cent.; *pâtures,* 2,080 hect. 7 ares 76 cent.; *terres vaines,* 401 hect. 98 ares 11 cent.; *châtaigneraies,* 997 hect. 10 ares 77 cent.; *jardins,* 15 hect. 69 ares 43 cent.; *sol des bâtimens,* 8 hect. 19 ares 58 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 79 hect. 65 ares 61 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 155 hect. 28 ares 80 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 11 ares 50 cent.

Contenance *imposable,* 4,377 hect. 40 ares 71 cent.

Revenu *imposable,* 48,856 fr. 41 c.

Contributions : *foncière,* 4,316 fr.; *pers. et mob.,* 1,324 fr.; *port. et fen.,* 994 fr.; *patentes,* 766 fr. 75 c.

Nombre de ménages, 485; maisons, 405; villages ou hameaux, 50.

Le territoire de cette commune fait partie des Cévennes; le châtaignier et le mûrier y couvrent le sol entrecoupé et peu productif en grains. La rivière de Luèche y coule de l'O. à l'E.

L'exploitation comme la découverte des filons de Vialas, remonte à 1781; ses produits furent d'abord lavés sur place et envoyés ensuite à la fonderie de Villefort pour être traités simultanément avec ceux extraits des filons de cette région de la concession. En 1827, la compagnie exploitante ayant reconnu la supériorité des filons de Vialas sur ceux de Villefort, se décida à établir une fonderie à Vialas où l'usine est aujourd'hui complète. Les travaux entretenus en ce moment se développent sur 6,000 mètres, dont 4,600 mètres sont desservis par des chemins de fer. Les ouvrages

en galerie sont couverts sur une section de 2 mètres 25 de hauteur, sur 1 mètre 50 de largeur. Les extractions portées au jour après un triage préalable, mais grossièrement fait dans la mine, donnent un rendement de 7 à 8 p. °/₀ en schliks, c'est-à-dire en minerai lavé et près à être traité aux fourneaux. La teneur argent varie avec la nature des filons et les quartiers où ils sont situés. Tels filons donnent jusqu'à 6 millièmes, tandis que d'autres n'en fournissent que 3. Ce résultat provient du traitement de plomb-d'œuvre produit par la fusion des schliks; c'est-à-dire que 1,000 kilogrammes plomb-d'œuvre argentifère, donnent en moyenne de 4 à 5 kilogrammes argent.

Nous extrayons les détails suivans du *Compte-rendu* des ingénieurs en 1847 :

La concession de Vialas comprend un grand nombre de filons qui, à diverses époques, ont été l'objet d'exploitations distinctes. Les filons de la Garde, Mazimbert, Peyrelade, forment un premier groupe aux environs de Villefort, et affleurent à des distances de ce bourg, variables entre 1 et 5 kilomètres. Ils sont dirigés pour la plupart de l'E.-N.-E., à l'O.-S.-O., et encaissés dans le micachiste à peu de distance du granit; la gangue est ordinairement quartzeuse; la galène y est tantôt disséminée, tantôt disposée en filets, dont l'épaisseur a atteint $0^{m}30$.

Le deuxième groupe situé près de Vialas, comprend plusieurs filons qui affleurent çà et là, dans la même direction que ceux de Villefort, sur une distance de 4 à 5 kilomètres, et sont également encaissés dans le micachiste. Ils sont connus sous les noms de la Picardière, Colombaire, Bosseville, Duclos, etc. Le premier, qui est le plus riche en minerai, offre une épaisseur qui descend parfois de 1 mètre 50, mais qui est ordinairement comprise entre 3 et 16 mètres. La masse principale est formée de schiste et d'argile, la galène tenant 0,0025 d'argent, y est disséminée en filets dans une gangue de quartz, de baryte sulfatée et de chaux carbonatée.

Ces mines ont été exploitées à une époque si ancienne, qu'on ne saurait la préciser. L'exploitation a été reprise en 1769 et continuée jusqu'à ce jour avec des chances variées. Il est certain que beaucoup de mines, aujourd'hui abandonnées en France, seraient en pleine exploitation, si les concessionnaires eussent développé le talent et la persévérance dont les exploitans de Vialas ont donné tant de preuves.

VIALASSE (LA), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 21 hab.

VIALATTE (LA), com. de St-Simphorien, pop. 77 h.

VIALE (LA), com. de Belvezet, pop. 57 hab.

VIALE (LA), com. du Collet-de-Dèze, pop. 50 hab.

VIALE (LA), com. de St-Jean-de-Chazorne, pop. 16 h.

VIALE (LA), com. de St-Pierre-des-Tripieds, pop. 60 h.

VIALE (LA), com. de Prévenchères, pop. 47 hab.

VIALENOVE, com. de St-Martin-de-Lansuscle.

VIALETTE (LA), com. de Belvezet, pop. 27 hab.

VIALETTE (LA), com. de la Capelle, pop. 10 hab.

VIALETTE (LA), com. de Malzieu-Forain.

VIALETTE (LA), com. de St-Simphorien.

VIALGOZE, com. de Fontans, pop. 14 hab.

VIDALÈS (LE), com. des Laubies, pop. 93 hab.

VIEILLAS, com. de St-Michel-de-Dèze.

VIELJEUF, com. de St-André-de-Lancise, pop. 7 hab.

VIELJOUVE, com. de St-André-de-Lancise, pop. 65 hab.

On trouve sur le territoire de Vieljouve, un gîte de sulfate d'antimoine. Ce gîte, peu éloigné de la mine de Cassagnas, se trouve plus rapproché du massif des montagnes de Bougès, dont les sommets atteignent une hauteur de près de 1,500 mètres. Le filon dirigé de l'E. à l'O. est vertical, assez puissant, et se montre partout riche en minerai. L'épaisseur des veines de ce dernier, atteint parfois $0^{m}20$, les premiers travaux datent de 1828. Ils ont été, dès l'ori-

gine, bien conduits et pourraient donner lieu à une exploitation prospère; malheureusement les transports entre cette mine et la fonderie d'Alais sont très-difficiles.

VIEUX-FRAISSE, com. de Rocles, pop. 45 hab.

VIGERRE (LA), com. de Langogne, pop. 14 hab.

VIGNALS (LES), com. de St-Privat-de-Vallongue, pop. 13 hab.

VIGNASSETTE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 10 hab.

VIGNE (LA), com. de Barjac, pop. 21 hab.

VIGNE (LA), com. de Moissac, pop. 4 hab.

VIGNE (LA), com. de Vialas, pop. 14 hab.

VIGNES (LES), com. de St-Prejet-du-Tarn, pop. 175 hab.

VIGNETTE (LA), com. de St-Germain-de-Calberte, pop. 21 hab.

VIGNETTE (LA), com. du Collet-de-Dèze, pop. 6 h.

VIGNETTE (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 7 hab.

VIGNETTES (LES), com. de Barre, pop. 4 hab.

VIGNIÈRES, com. de Moissac.

VIGNOLLE (LA), com. de St-Chély-d'Apcher, pop. 8 hab.

VIGNOLLE (LA), com. de St-Julien-du-Tournel, pop. 5 hab.

VIGOS, com. d'Ispagnac, pop. 10 hab.

VIGOURS, com. de Termes, pop. 51 hab.

VILLARD (LE), com. de Malzieu-Forain, pop. 13 h.

VILLARD (LE), pop. 129 hab., ch.-l. de *com., cant.,* et 10 kil. O. de CHANAC; *arr.,* et à 28 kil. S. de MARVÉJOLS; à 28 kil. O. de MENDE. — Pop. de la com., 244 hab. — Succ. érigée le 12 janv. 1820. — Pop. de la par., 270 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de MENDE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 1,076 hect. 88 ares 46 cent. En *terres labourables,* 409 hect. 63 ares 90 cent.; *prés,*

7 hect. 47 ares 70 cent.; *bois*, 16 hect. 25 ares 20 cent.; *pâtures*, 618 hect. 98 ares 56 cent.; *jardins*, 1 hect. 38 ares 13 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 84 ares 4 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 18 hect. 47 ares 40 cent.; *rivières ou ruisseaux*, 2 hect. 68 ares 90 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 6 ares 83 cent.

Contenance *imposable*, 1,055 hect. 55 ares 33 cent.

Revenu *imposable*, 6,760 fr. 40 c.

Contributions : *foncière*, 901 fr.; *pers. et mob.*, 130 fr.; *port. et fen.*, 93 fr.; *patentes*, 22 fr.

Nombre de ménages, 60; maisons, 60; villages ou hameaux, 4.

Les principales productions du sol sont les grains et les pâturages, on y cueille aussi des fruits.

VILLARD-GRAND (le), com. de St-Privat-du-Faux, pop. 58 hab.

VILLARD-VIEUX (le), com. de Villard, pop. 69 h.

VILLARET (le), com. d'Albaret-le-Comptal, pop. 45 hab.

VILLARET (le), com. d'Allenc, pop. 10 hab.

VILLARET (le), com. de Balsièges, pop. 56 hab.

VILLARET (le), com. de Barjac, pop. 52 hab.

VILLARET (le), com. de la Chaze, pop. 14 hab.

VILLARET (le), com. de Gabrias, pop. 54 hab.

VILLARET (le), com. des Hermeaux, pop. 51 hab.

VILLARET (le), com. d'Hures, pop. 22 hab.

VILLARET (le), com. de St-Maurice-de-Vantalon, pop. 26 hab.

VILLARET (le), com. de Mende, pop. 5 hab.

VILLARET (le), com. de Meyrueis, pop. 31 hab.

VILLARET (le), com. de St-Michel-de-Dèze, pop. 9 hab.

VILLARET (le), com. de Molezon, pop. 52 hab.

VILLARET (le), com. du Pont-de-Montvert, pop. 49 hab.

VILLARET (LE), com. de St-Prejet-du-Tarn, pop. 22 h.

VILLARET (LE), com. de St-Saturnin, pop. 19 hab.

VILLECHAILLE, com. de Malzieu-Forain, pop. 44 h.

VILLEDIEU (LA), pop. 244 hab., ch.-l. de *com.*, *cant.*, et à 10 kil. N. de ST-AMANS; *arr.*, et à 28 kil. N. de MENDE, sur la montagne la Margeride. — Pop. de la com., 244 hab. — Succ. érigée le 28 fév. 1802. — Pop. de la par., 272 hab. — Ecole prim. — *Bur. de poste* de SERVERETTE.

SUPERFICIE DE LA COMMUNE, 2,279 hect. 8 ares 54 cent.

En *terres labourables*, 198 hect. 46 ares 78 cent.; *prés*, 142 hect. 67 ares 36 cent.; *bois*, 52 hect. 17 ares 41 cent.; *pâtures*, 1,840 hect. 30 ares 7 cent.; *jardins*, 63 hect. 97 cent.; *sol des bâtimens*, 1 hect. 21 ares 80 cent.; *routes, chemins, rues, places*, 36 hect. 4 ares; *rivières ou ruisseaux*, 7 hect. 14 ares 50 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique*, 42 ares 45 cent.

Contenance *imposable*, 2,235 hect. 47 ares 59 cent.

Revenu *imposable*, 2,152 fr. 63 c.

CONTRIBUTIONS : *foncière*, 1,193 fr.; *pers. et mob.*, 80 fr., *port. et fen.*, 31 fr.; *patentes*, 8 fr. 50 c.

NOMBRE de ménages, 53; maisons, 50.

Il n'y a ni villages ni hameaux autre que le chef-lieu de la commune, qui était autrefois une dépendance de l'abbaye de la Chaise-Dieu. Son église est de construction récente.

La rivière de Trueyre a sa source dans cette commune, dont le territoire est entièrement montagneux et ne produit que du seigle, mais les pâturages y sont étendus. Le climat y est des plus rigoureux.

VILLEFORT, pop. 1,291 hab., ch.-l. de *com.* et de *cant.*, *arr.*, et à 59 kil. E. de MENDE. — Pop. de la com., 1,674 hab. — Cure de 2e classe érigée le 8 pluv. an XI. — Pop. de la par., 2,344 hab. — Justice de paix, enregistrement, 4 notaires, 2 huissiers, perception. — Brig. de gendarm. à cheval. — Etablissement des Sœurs de St-Joseph. — Ecole prim. — DIRECTION DES POSTES.

Superficie de la commune, 802 hect. 20 ares 26 cent.

En *terres labourables,* 26 hect. 18 ares; *prés,* 73 hect. 83 ares 97 cent.; *bois,* 40 hect. 70 ares 10 cent.; *pâtures,* 216 hect. 12 ares 90 cent.; *terres vaines,* 63 hect. 46 ares 50 cent.; *châtaigneraies,* 274 hect. 44 ares; *jardins,* 3 hect. 51 ares 63 cent.; *sol des bâtimens,* 3 hect. 2 ares 31 cent.; *routes, chemins, rues, places,* 12 hect. 71 ares 73 cent.; *rivières ou ruisseaux,* 35 hect. 47 ares 21 cent.; *cimetière, bâtimens d'utilité publique,* 18 ares 78 cent.

Contenance *imposable,* 753 hect. 82 ares 33 cent.

Revenu *imposable,* 22,534 fr. 30 c.

Contributions : *foncière,* 3,047 fr.; *pers. et mob.,* 1,171 fr.; *port. et fen.,* 1,036 fr.; *patentes,* 1,963 fr. 09 c.

Nombre de ménages, 403; maisons, 269; villages ou hameaux, 19.

Foires : 20 février, 26 mars, 3 mai, 17 juin, 29 juillet, 14 septembre, 11 novembre, 29 décembre. — Marchés : lundi. Ses foires ainsi que ses marchés sont importans pour la vente des châtaignes et des grains.

Avant 1789, Villefort ne faisait point partie du diocèse de Mende; cette ville fut détachée du diocèse d'Uzès pour être incorporée au département de la Lozère. Son église est de construction récente. On trouve sur une hauteur, à l'E. de la ville, une chapelle dédiée à Saint-Loup.

Cette commune est frontière du département du Gard et de l'Ardèche. Son territoire est peu productif, on y cueille des châtaignes et des fourrages. Le ruisseau de Palhères y coule et se jette dans la rivière d'Altier. Il y existe des mines de plomb argentifère qui ont été exploitées sur une très-vaste échelle; une fonderie dont on aperçoit encore les restes était établie sur le lieu de l'exploitation, ce n'est que depuis 1827 que cette usine a été transportée sur la région de Vialas, dont les filons furent alors reconnus plus riches que ceux de Villefort. Ces mines avaient été

exploitées dans un temps fort reculé, les travaux en furent repris en 1769 (*voir* VIALAS).

VILLELONGUE, com. des Laubies, pop. 69 hab.

VILLENEUVE (LA), com. de Saint-Bauzile, pop. 6 hab.

VILLENEUVE (LA), com. de Chastel-Nouvel, pop. 14 hab.

VILLENEUVE (LA), com. de Chaudeirac, pop. 119 hab.

VILLENEUVE (LA), com. de St-Privat-de-Vallongue (moulin).

VILLENEUVE (LA), com. de St-Martin-de-Lansuscle, pop. 4 hab.

VILLENEUVE (LA), com. du Pont-de-Montvert, pop. 50 hab.

VILLENEUVE (LA), com. de Vébron, pop. 45 hab.

VILLENEUVE (LA), com. de St-Sauveur-de-Peyre, pop. 12 hab.

VILLERET (LE), com. de St-Jean-la-Fouillouse, pop. 137 hab.

VILLERET (LE), com. de Malzieu-Ville.

VILLERET (LE), com. de St-Alban, pop. 11 hab.

VILLEROUSSET, com. de Ste-Colombe-de-Peyre.

VILLES-BASSES, com. de Cubières, pop. 81 hab. — Succ. — Pop. de la par., 175 hab.

VILLES-HAUTES, com. de Cubières, pop. 70 hab.

VILLESOULE, com. d'Allenc, pop. 121 hab.

VILLES-PASSES, com. d'Altier, pop. 102 hab.

VILVIC, com. de Saint-André-de-Capcèze, pop. 190 hab.

VILLEVIEILLE, com. de Rocles, pop. 96 hab.

VILLEVIEILLETTE, com. de Chastanier, pop. 61 hab.

VIMBOUCHES, com. de St-Frézal-de-Vantalon, pop. 119 hab.

On remarque dans ce lieu un ancien château du nom de Vimbouches; ce n'est guère aujourd'hui qu'une ferme.

VIMENET, com. de la Chaze, pop. 65 hab.

VIMENET, com. de Montrodat, pop. 21 hab.

VINCENS, com. de Saint-Martin-de-Boubeaux, pop. 4 hab.

VINOUX (LA), com. de la Capelle, pop. 30 hab.

VINSON, com. de St-Hilaire-de-Lavit.

VIOLE (LA), com. de St-Jean-de-Chazorne.

VIOLE (LA), com. des Hermeaux, pop. 59 hab.

VIOLETTE (LA), com. de Langogne.

VIVOLLES (LES), com. de Chirac, pop. 37 hab.

VIOLLE-BASSE (LA), com. de St-Germain-du-Teil pop. 78 hab.

VIOLLE-HAUTE (LA), com. de St-Germain-du-Teil, pop. 37 hab.

VIRADES (LES), com. du Collet-de-Dèze, pop. 9 hab.

VITGÈRE (LA), com. de Gabriac.

VITETERNE, com. de St-Andéol-de-Clerguemort, pop. 6 hab.

VITROLLES, com. de Lanuéjols, pop. 35 hab.

VITROLLES, com. de Rieutort-de-Randon, pop. 145 hab.

VITROLETTES, com. de Rieutort-de-Randon, pop. 57 hab.

VIVIER (LE), com. de St-Julien-d'Arpaon.

VIVIER (LE), com. de Rimeize, pop. 14 hab.

VOLCEGUR, com. de St-Pierre-des-Tripieds.

VOLMANIÈRES, com. de Chirac, pop. 54 hab. — Succ. — Pop. de la par., 216 hab.

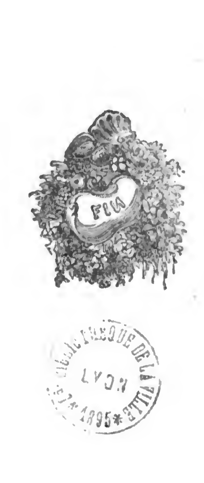
VOLPILHAC, com. de Javols, pop. 21 hab.

VOLPILHOUS, com. de Florac.

VOLPILIÈRES, com. de Chauchailles, pop. 8 hab.

VOLPILIÈRES, com. de St-Pierre-des-Tripieds, pop. 106 hab.

VOLPILIÈRES, com. de Termes, pop. 17 hab.
VOLTE (LA), com. de Cubières, pop. 45 hob.
VLOTES (LES), com. de St-Germain-de-Calberte.
VOLTALORGUES, com. d'Ispagnac, pop. 54 hab.
VOULP (LA), com. de St-André-de-Capcèze, pop. 40 hab.



D'après le recensement fait en 1851, la population du département de la Lozère se trouve ainsi répartie par arrondissement et par cantons :

ARRONDISSEMENT DE MENDE.

	Cantons.	Nombre de communes.	Population par cantons.	Population par arrondissement.
1	Amans (St-). . . .	10	6,130	49,581 hab.
2	Bleymard.	11	6,987	
3	Châteauneuf.	6	3,824	
4	Grandrieu.	8	5,798	
5	Langogne.	8	7,653	
6	Mende.	10	12,681	
7	Villefort.	10	6,308	

ARRONDISSEMENT DE MARVÉJOLS.

	Cantons.	Nombre de communes.	Population par cantons.	Population par arrondissement.
1	Aumont.	6	4,709	53,918 hab.
2	La Canourgue. . . .	9	6,207	
3	Chanac.	6	4,013	
4	St-Chély.	8	5,471	
5	Fournels.	11	4,894	
6	Germ.-du-Teil (St-).	8	6,751	
7	Malzieu.	9	4,876	
8	Marvéjols.	11	9,267	
9	Nasbinals.	5	3,133	
10	Serverette.	5	4,597	

A reporter. . . 103,299 hab.

ARRONDISSEMENT DE FLORAC.

		Cantons.	Nombre de communes.	Population par cantons.	Population par arrondissement.
				Report. . .	103,299 hab.
5,242: 5,056	1	Barre.	8	5,507	41,426 hab.
4,150: 4,102	2	Enimie (Ste-). . .	6	4,298	
8,206: 8,160	3	Florac.	9	8,867	
10,028: 9,494	4	Germain-de-Calberte (St-).	11	10,676	
1,887: 1,855	5	Massegros.	5	1,880	
4,464: 4,224	6	Meyrueis.	7	4,426	
5,638: 5,559		Pont-de-Montvert. .	6	5,772	
39,573: 38,743					

TOTAL pour le département. . . . . 144,725 hab. 1850.
140,819 — 1855.
137,067 — 1860.



ALAIS, IMPRIMERIE DE Mme VEUVE VEIRUN.

